

ARCHIVES NATIONALES

LES PROCÈS-VERBAUX
DU
DIRECTOIRE EXÉCUTIF
AN V - AN VIII

INVENTAIRE DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS
ET DES MINUTES DES ARRÊTÉS, LETTRES
ET ACTES DU DIRECTOIRE

postérieurs au
Recueil des actes du Directoire exécutif de Debidour

TOME VI

1^{er} thermidor an VI-20 brumaire an VII [19 juillet-10 novembre 1798]

(registres AF* III 12, folio 68 recto- AF* III 13, folio 115 verso;
cartons AF III 534, plaquette 3513, à AF III 554, plaquette 3733)

par

Pierre-Dominique CHEYNET

Conservateur en chef aux Archives nationales

2001 (édition pour mise en ligne, 2006)

Sommaire

Présentation des tomes I à X des Procès-verbaux du Directoire..... 3

TOME VI

Séances du 1er au 30 thermidor an V [19 juillet-17 août 1797]..... 4

Séances du 1er fructidor au 5e complémentaire an VI [18 août-21 septembre 1798]..... 39

Séances du 1er au 30 vendémiaire an VII [22 septembre-21 octobre 1798]..... 84

Séances du 1er au 20 brumaire an VII [22 octobre-10 novembre 1798]..... 126

Présentation des tomes I à X des *Procès-verbaux du Directoire*.

L'inventaire des *Procès-verbaux du Directoire, an V-an VIII* prend la suite du *Recueil des actes du Directoire exécutif (Procès-verbaux, arrêtés, instructions, lettres et actes divers)*, par A. Debidour, Paris, 1910-1917, 4 vol. (Collection de documents inédits sur l'histoire de France), édition au jour le jour des registres des procès-verbaux du Directoire allant de la première séance du Directoire le 11 brumaire an IV [2 novembre 1795] au 15 pluviôse an V [3 février 1797].

Les *Procès-verbaux du Directoire, an V-an VIII* sont découpés en dix tomes, ici désignés sous les noms de fichier *pv1* à *pv10*:

- Tome I: 16 pluviôse- 10 prairial an V [4 février-29 mai 1797]
- Tome II: 11 prairial-5^e complémentaire an V [30 mai-21 septembre 1797]
- Tome III: 1^{er} vendémiaire-30 frimaire an VI [22 septembre-20 décembre 1797]
- Tome IV: nivôse-ventôse an VI [21 décembre 1797-20 mars 1798]
- Tome V: germinal-messidor an VI [21 mars-18 juillet 1798]
- Tome VI: 1^{er} thermidor an VI-20 brumaire an VII [19 juillet-10 novembre 1798]
- Tome VII: 21 brumaire -20 pluviôse an VII [11 novembre 1798-8 février 1799]
- Tome VIII: 21 pluviôse-10 floréal an VII [9 février-29 avril 1799]
- Tome IX: 11 floréal-10 thermidor an VII [30 avril-28 juillet 1799]
- Tome X: 1 thermidor an VII-17 brumaire an VIII [29 juillet-8 novembre 1799].

Dans l'inventaire, les mots en grands caractères renvoient au registre des procès-verbaux et ceux en petits caractères aux cartons du groupe des minutes des procès-verbaux de la sous-série AF/III.

Chaque tome est muni de son index détaillé, plus complet que l'analyse donnée dans l'inventaire pour les éléments nominatifs inventoriés (nominations de fonctionnaires locaux et arrêtés sur les militaires en particulier), constituant ainsi un index-inventaire), à raison de trois à cinq fichiers par tome, désignés sous les noms de fichier *pv + n° du tome + ind1, 2 etc.*

Dans les index, les renvois sont fait aux dates des séances du Directoire et non pas aux folios des registres des procès-verbaux et aux cartons du groupe des minutes des procès-verbaux de la sous-série AF/III. Pour trouver la cote des documents, se reporter à l'inventaire à la date de la séance indiquée dans la référence de l'index. L'astérisque après une date désigne toute précision non reprise dans le texte de l'inventaire de la séance indiquée.

Séances du 1^{er} au 30 thermidor an V [19 juillet-17 août 1797]

Séance du 1^{er} thermidor an VI [19 juillet 1798]

Présidence de Reubell¹

(AF* III 12, folios 68 recto -69 verso; AF III 534, plaquette 3513)

Loi.

[Du jour] autorisant le Directoire à établir les barrières du droit de passe² et faire, pendant la régie, les règlements nécessaires *pour constater et contrôler la perception* (AF III 534, plaquette 3513, pièces 3-4).

Messages aux Cinq-Cents.

Invitant le Conseil à s'occuper sans délai du message du 1^{er} messidor sur l'aperçu des dépenses de l'an VII pour qu'elles *soient définitivement fixées et les moyens propres à y faire face assurés avant le commencement de l'an prochain*; demandant à émettre 25 millions en mandats pour rembourser la même somme pour la partie des deux tiers mobiliers de la dette publique³; et, conformément à la loi du 2 messidor, transmettant le plan d'organisation du nouveau bureau de liquidation de la comptabilité intermédiaire et son tableau de dépenses à fixer par le Corps législatif⁴ (AF III 534, plaquette 3513, pièces 1-2, 7-8 et 10-13).

Finances.

Arrêté sur les blés du Nord⁵, minute au dépôt particulier: envoi de surplus des départements du Nord dans ceux du Midi, à Malte et dans les départements provisoires de la mer Égée, sur proposition des négociants Beths, de Gand, Havet et Famin et Senovert, de Paris, et Walhenberg, de Douai, copie au registre du bureau particulier, AF* III 18, pages 230-231. Nomination des membres provisoires du bureau de liquidation de la comptabilité intermédiaire: Charles Lemort-Laroche et les ex-députés Clauzel, Lesterpt aîné, Picqué et Ribéreau⁶ (AF III 534, plaquette 3513, pièces 9 et 15).

Intérieur.

Installation et prestation de serment de François de Neufchâteau ministre⁷. Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur l'école de Liancourt⁸ (AF III 534, plaquette 3513, pièce 14).

Police générale.

Ordre: de placer Fayel dit Fleury, émigré de Seine-et-Oise, sous surveillance de sa municipalité et faire un rapport sur lui, après communication par Merlin de Douai d'une lettre du député Savary; et d'inscrire comme émigrés si ce n'est pas le cas Félicité et Dorothee Fernig, demandant au député Gauthier de les aider à rentrer⁹.

¹ Reubell, président depuis le 7 prairial an VI, autorisé à s'absenter pour prendre les eaux à Plombières le 12 thermidor et remplacé par Merlin de Douai, qui signe les procès-verbaux sur le registre comme ex-président à partir du 7 messidor. Treillard prit la présidence le 7 fructidor à l'issue des trois mois de présidence de Reubell, et fut remplacé par La Revellière-Lépeaux le 7 frimaire an VII.

² De la taxe d'entretien des grandes routes dans le texte. Nous utilisons systématiquement l'appellation sous laquelle cette taxe est plus connue.

³ Voir plus loin, 22 fructidor: loi de la veille à la suite de ce message.

⁴ Voir plus loin, 4 vendémiaire an VII, loi de ce jour fixant les dépenses de ce bureau pour les mois de thermidor et fructidor an VI.

⁵ *du département du Nord* sur le registre.

⁶ Charles Lemort-Laroche, voir *tome II*, 3 fructidor an V, état des employés du ministère des Finances, note. Jean-Baptiste Clauzel, député de l'Ariège à la Législative, à la Convention et aux Anciens, Jacques Lesterpt aîné, constituant, puis député de la Haute-Vienne à la Convention et aux Anciens, Jean Ribéreau, député de la Charente à la Convention et aux Cinq-Cents, tous trois sortis en l'an VI, et leur collègue Jean-Pierre Picqué, député des Hautes-Pyrénées aux mêmes assemblées que le précédent, sorti en l'an V.

⁷ C'est par cette affaire que commence le procès-verbal du jour sur le registre. Pas de minute. Nicolas-Louis François, dit de Neufchâteau, député des Vosges à la Législative, une première fois ministre de l'Intérieur du 28 messidor au 28 fructidor an V, élu Directeur le 23 suivant, tiré au sort comme Directeur sortant le 20 floréal an VI, nommé plénipotentiaire aux conférences de Seltz le 26 suivant, nommé ministre le 29 prairial pour prendre fonction après la clôture des conférences de Seltz. Il garda le ministère jusqu'à son remplacement par Quinette le 4 messidor an VII.

⁸ Message délibéré par les Cinq-Cents le 24 messidor an VI (*tome V*, 28 messidor).

⁹ Affaires non représentées au dossier. Mathieu-Alexandre Fayel-Fleurigny, émigré de Seine-et-Oise (Arch. nat. F⁷ 5922 et 5689), à rapprocher de Louis-Charles de Fayel, émigré du même département radié le 7 (plus loin); Louis Fernig, capitaine des guides, et ses enfants, au nombre de cinq semble-t-il, émigrés du Nord (F⁷ 5923 et BB¹ 84). On ne voit pas de quel député du nom de Gauthier (ou autres orthographes) il s'agit ici, aucun n'ayant de rapport avec le département du Nord.

Séance du 2 thermidor an VI [20 juillet 1798]

(AF* III 12, folios 69 verso-71 verso; AF III 534, plaquettes 3514 à 3516)

Loi.

[Du 1^{er}] dispensant les indigents de la consignation d'amende pour recours en cassation au civil (AF III 534, plaquettes 3513, pièces 5-6, et 3514, pièce 4).

Messages des Cinq-Cents.

[Délibérés le 29 messidor]: demandant copie des pièces et renseignements du Directoire sur les "naufragés de Calais"¹; et renvoyant au Directoire une demande de secours de la veuve Mathieu, mère d'un militaire mort à l'armée d'Italie auquel appartenait des fonds séquestrés chez un notaire et versés à la Trésorerie nationale en application d'une loi de 1793; et celle de l'achat de l'église du chapitre de Sainte-Croix de Loudun par la commune pour en faire une halle aux blés (AF III 533, plaquettes 3508, pièces 5-6 et 20-21, et 3510, pièces 57-58, dossier du 29 messidor an VI).

Message aux Cinq-Cents.

Demandant de réviser la loi du 3 nivôse an VI sur le droit de passe pour la perception des amendes (AF III 534, plaquette 3514, pièces 26-27).

Justice.

Rapport du ministre sur les progrès de l'administration des départements de la rive gauche du Rhin en messidor, le Directoire *approuvant la conduite de Rudler*²: développements sur les contributions, dont receveurs clandestins de la loterie d'Essen surveillés à Cologne, les ponts et chaussées, les postes et messageries, les domaines nationaux, les forêts, les salines et la fixation du prix du sel par Rudler à cause de la hausse due à l'arrêt des importations de la rive droite du Rhin depuis le transfert de la douane sur le cours du fleuve, la surveillance des passeports, organisation de la gendarmerie, réquisitions par l'armée, pour lesquelles Rudler estime qu'on avantage les pays occupés de la rive droite du Rhin par rapport aux départements de la rive gauche; pièces jointes: tableau des recettes des quatre départements par bureaux de l'Enregistrement, produit du service des messageries sur les routes d'Alzey à Worms, de Coblenz à Mayence et à Trèves, de Landau à Mayence et à Spire, de Mayence à Metz et à Trèves et de Trèves à Grevenmacher, arrêté de Rudler divisant le département de la Roër en 42 cantons, tableau de population, superficie des terres cultivables et montant des contributions foncières approuvé par l'administration centrale le 29 prairial an VI, manuscrits; arrêtés de Rudler imprimés à Mayence chez André Crass, imprimeur du département, sous le titre de *Recueil de reglemens pour les pays entre Meuse et Rhin et Rhin et Moselle publiés par le commissaire du gouvernement...*: du 2 floréal an VI *concernant les dépenses administratives et judiciaires*, 11 pages, et du 17 *concernant les successions*, 36 pages; arrêté du 13 messidor an VI fixant le tarif des droits de douane, affiche bilingue, titre français: *Extrait du registre des arrêtés du commissaire du gouvernement...* Renvoi en justice des prises des navires *l'Adélaïde*, soi-disant américain, capitaine John Mun, parti de Baltimore pour Santander, pris dans le port de Santoña³ par le corsaire *le Luron*, de Bayonne, capitaine Lacar, armé par Sauvinet veuve et fils; *l'Anna-Catharina*, sous pavillon danois, capitaine Forget-Jacobsen, chargé de café de Portsmouth pour Rotterdam, pris le 11 ventôse et conduit à Flessingue⁴ par le corsaire *le Décidé*, armé par Alexis Dauchy, négociant à Dunkerque, un mois et demi après la date alléguée de son départ et prétendant n'avoir pas eu connaissance de la loi du 29 nivôse; et *la Dame-Sophie*, soi-disant de Bergen (Norvège), en réalité batave, capitaine André Heller, chargé de Smyrne, en partie pour les frères Pittaco, sujets ottomans, pour Dordrecht (Pays-Bas), n'ayant arboré ses couleurs qu'après avoir fait feu à boulets rouges, capturé à l'abordage dans le détroit de Gibraltar par le corsaire *le Furét* (AF III 534, plaquettes 3514, pièces 23-26, et 3515, pièces 28-38).

Police générale.

Prêtres, déportation⁵ (AF III 534, plaquette 3514, pièces 9-21).

¹ Les membres des régiments émigrés des Hussards de Choiseul et des Chasseurs de Löwenstein à la solde de la Grande-Bretagne naufragés en l'an IV près de Calais en naviguant d'Hambourg vers Londres. Voir plus loin, 24 vendémiaire an VII, le message du Directoire en réponse.

² Commissaire du gouvernement dans ces départements provisoires.

³ Port espagnol à trente kilomètres à l'est de Santander. La prise était contestée parce que les Français, craignant que des Espagnols ne s'emparent du bateau en cause, s'étaient servis d'une embarcation espagnole pour l'intercepter. Voir aussi *tome VII*, 24 nivôse an VII, Relations extérieures: remise contre caution de la cargaison du navire *l'Adélaïde* aux capitaine et équipage du corsaire *le Luron* en attente de la décision sur le pourvoi en cassation contre le jugement du tribunal civil des Basses-Pyrénées l'attribuant au fisc de la République.

⁴ Pays-Bas, province de Zélande, dans l'île de Walcheren, port commandant l'estuaire de l'Escaut, alors partagé entre la France et la République batave.

⁵ François Mauduit, de Saint-Manvieu [-Bocage] (Calvados), menaçant les parents de réquisitionnaires d'être pillés par les chouans s'ils ne font pas revenir leurs fils de l'armée et faisant chanter des couplets contre-révolutionnaires dans sa prison à Vire, sept prêtres de la Dyle, Dauplé dit Bouval, de Voves (Eure-et-Loir), responsable d'une révolte le 1^{er} prairial, un prêtre du département de Jemappes, quatorze des Deux-Nèthes, dont des récollets détenus à Turnhout après une tentative

Relations extérieures.

Ordre à Ginguéné, ambassadeur en Piémont, d'adresser des renseignements sur les plaintes contre ce pays; communication par le ministre d'une lettre du roi du Maroc en faveur du citoyen Quillet, pièces retirées par le ministre¹. Réintégration de Vatie-Bourville vice-consul à Lattaquié. Nomination de Framery fils consul à Kristiansand (Norvège), minute de Lagarde. Signature des pouvoirs de Dubois du Haut-Rhin, commissaire du gouvernement dans les départements provisoires de Corfou, d'Ithaque et de la mer Égée, et ordre de suivre les instructions données le 18 nivôse à son prédécesseur Comeyras² (AF III 534, plaquette 3514, pièces 1-3).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 534, plaquette 3516, pièces 39-53. Nominations: de Jean-Baptiste Badin commissaire municipal de Châtonnay, remplaçant Badin, démissionnaire, lettre des députés Boisverd, Français de Nantes et Génissieu³; - et nominations judiciaires (justices de paix non pourvues aux élections sauf exception), *Dordogne*, tribunal criminel, président et accusateur public: Verneilh [-Puyraseau] et Limoges, nommé de nouveau⁴; - *Lot-et-Garonne*, Villefranche [-du-Queyran]; - *Nord*, Cassel: Pierre Forcade, ex-administrateur central; - *Puy-de-Dôme*, tribunaux, commissaire; - *Seine-et-Oise*, Saint-Germain [-en-Laye] *intra muros*; - *Vaucluse*, tribunal criminel, président: Jouvenc, de Pertuis, administrateur du district d'Apt; Avignon, tribunal correctionnel, commissaire⁵; - *Vendée*, Montaigu, *idem*: Fayau, commissaire municipal, remplaçant Goupilleau de Montaigu, réélu aux Cinq-Cents⁶; - *Vosges*, Charmes; Girancourt; Neufchâteau.

Séance du 3 thermidor an VI [21 juillet 1798]

(AF* III 12, folios 71 verso-74 verso; AF III 534, plaquettes 3517 à 3519)

Lois.

[Du 2] réunissant des hameaux du canton de Sainte-Jalle aux communes suivantes: Autane à celle de Vercoiran, la Bâtie-Verdun et Gouvenet à Saint-Sauveur [-Gouvenet], et [la Bâtie-] Côte-Chaude à Montaulieu⁷; autorisant les commissaires de la Trésorerie nationale à dispenser les comptables, en cas d'impossibilité, de rapporter les pièces exigées pour le jugement de leurs comptes⁸; et sur les baux à cheptel (AF III 534, plaquettes 3514, pièces 5-8, et 3517, pièce 7).

Message des Cinq-Cents.

[Délibéré le 28 messidor] sur la vente des bâtiments de l'hospice Saint-Jacques de Grasse⁹ (AF III 533, plaquette 3506, pièces 26-27, dossier du 28 messidor).

d'enlèvement de prêtres réfractaires à Geel et d'autres religieux après un rassemblement fanatique le jour de la Fête-Dieu dans le canton de Willebrœk où l'on a lapidé un gendarme et fait fuir le commissaire municipal, et quatre prêtres de l'Yonne.

¹ Et non conservées ici. Pierre-Louis Ginguéné, commissaire de l'Instruction publique en l'an III puis directeur de l'Instruction publique au ministère de l'Intérieur, nommé à ce poste le 29 frimaire an VI (*tome III*), rappelé le 4 vendémiaire an VII (plus loin). Quillet serait-il celui nommé vice-consul à Alicante le 5 vendémiaire an IV (*Recueil des Actes du Comité de salut public*, tome XXVIII), démissionnaire le 2 ventôse an V et nommé consul à Sebenico le 2 frimaire an VI (*tomes I et III*)? À rapprocher de *tome IX*, 26 floréal an VII: nomination de Guillet consul général au Maroc.

² Bourville, vice-consul à Lattaquié rappelé le 28 brumaire an V (*Debidour*, tome IV, page 301, qui le cite aussi au tome III, sous le seul nom de Bourville dans les deux cas). Framery fils est probablement fils d'un consul à Trieste (AF III 59, plaquette 236, et 75, plaquette 309) renvoyé à son poste le 14 pluviôse (*tome IV*) peut-être un secrétaire de légation à Copenhague de ce nom (*Inventaire analytique des archives des Affaires étrangères. Correspondance politique. Suisse. Papiers de Barthélemy*, par Jean Kaulek, tome V, page 110); les diplomates Framery n'ont aucun rapport connu avec le musicologue Nicolas-Étienne, ni avec le futur général Henri-Alexandre-Eugène Framery de La Fosse que cite *Roman d'Amat*. François-Louis Dubois, député du Haut-Rhin aux Cinq-Cents sorti en l'an VI, nommé à ce poste le 13 messidor (*tome V*). Sur Comeyras (Pierre-Jacques Bonhomme de), voir *tome II*, 4 messidor an V, note.

³ Le démissionnaire était instituteur et greffier de la municipalité de Virieu [-sur-Bourbre] (*tome IV*, 21 pluviôse).

⁴ Jean-Joseph Verneilh-Puyraseau, député à la Législative, élu aux Cinq-Cents en l'an VII invalidé; Antoine Limoges, suppléant à la Législative, élu au même conseil invalidé en l'an VI et validé en l'an VII.

⁵ Augier, d'Orange: le futur élu aux Anciens Antoine-Joseph, remplacé à Avignon le 16 prairial an VII (*tome IX*).

⁶ Le commissaire Fayau serait-il le conventionnel de la Vendée Joseph-Pierre-Marie, retiré à Bailly-Carrois (Seine-et-Marne), nommé commissaire municipal de Mormant, même département, le 5 pluviôse (*tome IV*), mais mort dans sa commune natale de Rocheservière le 8 germinal an VII (*Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*)? Sur Goupilleau dit de Montaigu, voir *tome III*, 6 brumaire an VI, Nominations judiciaires, note.

⁷ À la suite d'un message du Directoire du 3 pluviôse (*tome IV*) proposant des rattachements différents.

⁸ Le registre définit cette loi comme *relative à la ci-devant Chambre des comptes*.

⁹ Voir plus loin, 23 fructidor, le message du Directoire en réponse précisant qu'il s'agit de l'hospice Saint-Jacques, le message des Cinq-Cents ne parlant que de l'un de ceux de la ville, et *tome IX*, 8 messidor an VII: loi de la veille sur la vente des anciens bâtiments de l'hospice civil Saint-Jacques, transféré à celui de la Charité.

Message aux Cinq-Cents.

Proposant que les conseils de guerre et de révision de chaque division militaire servent mutuellement de second conseil de guerre (AF III 534, plaquette 3519, pièces 65-67).

Finances.

Arrêtés de distribution décadaire de fonds sur les exercices de l'an V et de l'an VI. Prolongation au 1^{er} nivôse an VII du délai accordé à Herbiniaux¹ pour faire sa déclaration de command des biens nationaux dont il est adjudicataire en Belgique, pétition de Bauwens, Beths et compagnie, Mocquot et Suzanne (AF III 534, plaquettes 3517, pièces 4-6, et 3519, pièce 73).

Guerre.

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur la veuve Mathieu². Uniformisation des drapeaux des armées pour éviter des rixes, ceux portant des inscriptions honorables comme Bonaparte en a décernés devant être déposés aux conseils d'administration des unités, rapport du général Pille, commandant la 19^e division militaire, sur le risque d'incidents à Lyon entre les 45^e et 105^e demi-brigades, la première venant de l'armée d'Italie et la seconde de celle du Rhin, n'ayant *que ses vieux bâtons et ses cravattes*, à l'instar d'incidents à Nantes entre soldats venant de l'armée d'Italie et de la 12^e division militaire. Arrêtés sur le personnel, dont promotion de Fairin, capitaine aide de camp du général Chérin, chef de bataillon pour tenir rang³; remise en activité des ex-commissaires des guerres Flach et Stanislas Hue, employés en Corse et *dans l'expédition secrète de Brest*⁴; traitement de réforme de chef d'escadron d'Haindel, ex-lieutenant-colonel des pionniers à cheval de la légion germanique⁵; cessation de fonction de capitaines de vétérans admis sans avoir les qualités exigées par les lois⁶ (AF III 534, plaquette 3519, pièces 53, 61-64 et 68-72).

Intérieur.

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur Loudun⁷ (AF III 534, plaquette 3519, pièce 74).

Marine et Colonies.

Fixation du traitement des agents particuliers du gouvernement dans les colonies au niveau de celui fixé pour les ordonnateurs des principales colonies par arrêté du 16 pluviôse an IV⁸. Envoi en Guyane aux frais du gouvernement de Clouet, chimiste associé de l'Institut, qui recevra un petit terrain *pour faire des expériences sur la végétation, la culture et les arts qui conviennent aux pays chauds*⁹. Rejet de la demande de Jean-François Dartigaux, chargé d'une mission particulière aux États-Unis par le ministre des Relations extérieures en l'an IV¹⁰ ne justifiant pas de sa résidence en France depuis son achèvement, de levée du séquestre des biens de sa femme Marie-Élisabeth Bordié en Guadeloupe. Fixation d'un montant décadaire remis au ministre jusqu'à la fin de l'an VI pour les dépenses des îles et territoires de l'Adriatique cédés par le traité de Campo-Formio. Ordre de hâter la réparation des écluses de Slykens pour protéger des inondations et garder le port d'Ostende en eau¹¹ (AF III 534, plaquettes 3517, pièce 3, et 3519, pièces 57-60).

Police générale.

¹ Le 15 germinal (*tome V*).

² Voir au 2.

³ Nommé chef de bataillon provisoire à la 37^e demi-brigade de bataille par Hoche (dossier de personnel, AF III 190, dossier 877, pièce 1).

⁴ L'expédition navale d'Irlande de l'an VI, qui partit de Brest le 30 fructidor à la suite du départ de l'avant-garde commandée par le général Humbert partie de Rochefort le 19 thermidor.

⁵ Prisonnier de guerre en Irlande (voir plus loin, 15 brumaire an VII, secours à sa femme Félicité, et *tome VII*, 13 pluviôse an VII, mêmes secours, avec mention de ses prénoms Charles-François), chef d'escadron surnuméraire nommé à son grade au 9^e de cavalerie le 26 thermidor suivant (*tome X*).

⁶ 8 capitaines et 6 lieutenants de vétérans dont les noms sont repris à la rubrique *Vétérans* de l'index, dont un à Châlons [-sur-Marne] et un autre à Clermont [-Ferrand]. Le registre n'en cite que deux, la minute ne donnant aucune précision sur les cas d'espèce.

⁷ Voir au 2.

⁸ Arrêté que l'on n'a pas retrouvé dans *Debidour* à cette date, ni dans nos tomes précédents.

⁹ Jean-François Clouet, élève puis professeur de chimie à l'école du génie de Mézières, chargé de la mise en activité de plusieurs fonderies dans les Ardennes au début des guerres de la Révolution, membre associé de l'Institut. *Roman d'Amat* dit qu'il partit pour Cayenne à la fin de novembre 1799 dans le but indiqué ici et par hostilité au coup d'État du Dix-Huit Brumaire, *cherchant un pays pour vivre libre*. Il y mourut en 1801.

¹⁰ Mission et personnage que l'on n'a pu identifier et que les index de *Debidour* ne citent pas. On ignore s'il y a un rapport avec Dartigaux et Dartigaux, cités aux *tomes I et II*.

¹¹ Réparations dues aux dégâts causés par le coup de main britannique contre Ostende de prairial an VI. Slykens, commune de Bredene (Belgique, Flandres-Occidentales, alors: Lys).

Émigrés, radiation: Marie-Justine-Espérance d'Agout, veuve Montpezat¹; Jacques Cartier, de Tarascon; Antoine Cochet, aubergiste roulier à Bologne (Haute-Marne); Jacques-Adrien Corday père, mort en l'an II à Méné-Imbert (Orne, aujourd'hui commune du Renouard), et Jean-Baptiste-Jacques Corday, de l'Aigle, inscrits dans le Calvados; Guillaume-Antoine-François De Feltz, secrétaire d'État du gouvernement général des Pays-Bas, sa femme Rosalie-Mechtelde-Lucie Helman-Termacren, et leurs filles Rosalie et Sophie-Louise-Zoé, partis de Bruxelles pour Vienne en 1792, revenus à Luxembourg en 1793, depuis établis à Vienne et Presbourg²; François-Étienne Delard, de Puymiroi; René-Sébastien Desdoutis, de Saint-Germain-de-Clairefeuille; feu Jacques-François Desvaux, négociant à Dourdan, Pierre-Nicolas Lamarre, notaire à Ravières, et Antoine-Alexandre Lambert-Dulonde, radiés provisoirement par les districts de Janville (Eure-et-Loir), Châtillon [-sur-Seine] et Évreux; Jean-Baptiste Garnier-Silly, de Brion, commune d'Autricourt, Mathieu-Roch Seignoret, d'Apt, retiré à Volx, et Christophe Sissons, directeur de l'Enregistrement d'Auxerre, inscrits dans l'Yonne, en Vaucluse et dans la Marne; Charles-Antoine Tremeau-Senneville, d'Étampes, propriétaire à Mainvilliers (Loiret) inscrit par le district de Pithiviers. Maintien: Simon-Désiré Amey, de Baume [-les-Dames], conseiller au parlement de Besançon, et jugement des auteurs de son faux certificat de services de fusilier au 2^e bataillon de l'Eure; Jean-Baptiste Bauwens-Walbruge-Vanderdonck, négociant à Bruges, sa femme et ses commis Pierre Ærts et Jean-Baptiste Demaster, partis pour Brême en mars 1793 et ne s'étant pourvus en radiation qu'en l'an V³; Élisabeth-Josèphe Beyer, veuve d'Espagnac, partie de Bruxelles en juin 1794 pour Münster puis Hildesheim; Michel-Augustin Goyon, de Nantes, fils d'un maréchal de camp, parti pour Hambourg en 1793, soi-disant commerçant; Laurent-Marie Loras⁴ (AF III 534, plaquette 3518, pièces 12-52).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 534, plaquette 3519, pièce 56. Feuille de brevet de capitaine de Baudé-Mallié, adjoint à l'adjudant général Baudé à l'armée des Pyrénées-Orientales jusqu'au décès de celui-ci le 26 prairial an V.

AF III 534, plaquette 3519, pièces 77-80. Nomination: Sisteron, tribunal correctionnel, commissaire: remplacement d'Hodoul, élu administrateur central; et commissaires municipaux de Régny et Saint-Pierre-de-Bœuf, note du député Reverchon⁵.

Séance du 4 thermidor an VI [dimanche 22 juillet 1798]

(AF* III 12, folios 74 verso-76 recto; AF III 534, plaquette 3520)

Loi.

[Du 3] autorisant l'archiviste de la République à remettre au commissaire municipal de Gimont des pièces sur la construction de la maison commune⁶ (AF III 534, plaquettes 3517, pièces 8-9, et 3520, pièce 1).

Message des Cinq-Cents.

[Du 3] réclamant les états détaillés des dépenses des ministres en l'an VI non encore envoyés par le Directoire, notamment celui des Relations extérieures (AF III 534, plaquettes 3517, pièces 1-2).

Messages aux Cinq-Cents.

Demandant la création de trois nouveaux postes de substitut du commissaire près le Tribunal de cassation; et pour rattacher à un tribunal correctionnel le canton de Bélesta, transféré de l'Aude à l'Ariège par décret de la Convention du 2 prairial an II et resté inscrit dans le ressort de celui de Limoux⁷ (AF III 534, plaquette 3520, pièces 20-22 et 27-28).

¹ Confirmation de l'arrêté du 2^e complémentaire an V (*tome II*) la radiant, le premier prénom n'étant pas alors cité.

² Radié avec maintien du séquestre de ses biens. Le rapport du ministre proposait le maintien définitif puisque, s'il était parti une première fois avant le vœu de réunion de la Belgique à la France, son second séjour en Belgique était postérieur à ce vœu et qu'il s'était retiré dans un pays alors en guerre contre la France. Le registre le cite deux fois: comme radié, puis comme maintenu avec sa femme Rosalie-Mechtelde-Lucie Helman-Termacren, depuis décédée, et leurs filles Rosalie et Sophie-Louise-Zoé. Presbourg, nom allemand de Bratislava (Slovaquie).

³ Le registre cite comme émigré leur fondé de pouvoir Jean Vanoutryve, de Bruges.

⁴ Voir *tome II*, 22 messidor an V, Police générale, note.

⁵ Ancien agent du pouvoir exécutif dans le département de la Loire.

⁶ Pièces du dossier de la loi du 18 nivôse (*tome IV*, séance du lendemain) autorisant la commune à vendre sa maison commune pour en acheter une autre à la place.

⁷ Afin d'avoir sept substituts en plus du commissaire, soit deux agents du Directoire pour chacune des 4 sections du Tribunal. Voir plus loin, 29 fructidor: loi du jour à la suite du premier message, ce qui permet d'avoir deux agents du Directoire (sept substituts et le commissaire) pour chacune des quatre sections du tribunal. Voir *tome X*, 16 vendémiaire an VIII: nouveau message du Directoire sur Bélesta, ne rappelant pas celui-ci, avec chemise du dossier d'une commission spéciale créée par les Cinq-Cents le 19 suivant.

Intérieur.

Secours à la citoyenne Saboureux-La Bonnetrie, sœur d'un professeur de droit décédé¹, à titre d'avance sur sa rente sur le Grand hospice d'humanité de Paris (AF III 534, plaquette 3520, pièces 29-30).

Justice.

Rapport classé au dépôt particulier sur les assassinats commis à Lyon et les mesures prises pour les faire cesser².

Marine et Colonies.

Remise d'un exemplaire du *Voyage de La Pérouse* à la bibliothèque de l'Arsenal [de Paris], minute de Merlin de Douai, lettre d'Ameilhon³, bibliothécaire de l'Arsenal, à La Revellière-Lépeaux (AF III 534, plaquette 3520, pièces 25-26).

Police générale.

Interdiction des *lettres de liberté* délivrées par des prêtres de la Meuse-Inférieure pour se marier à l'étranger, minute de Merlin de Douai, lettre du député Rœmers, de Meerssen, proposant également de subordonner l'envoi en possession des successions à la prestation du serment de haine à la royauté et à l'anarchie. Annulation de la déportation par le district de Langres en 1793 d'André Mathias, principal du collège, simple clerc tonsuré, lettre de Garat, ambassadeur à Naples, le recommandant comme homme de lettres. Prêtres, déportation⁴ (AF III 534, plaquette 3520, pièces 2-19 et 23-24).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 534, plaquette 3520, pièces 31-33. Nomination du juge de paix de Villeneuve-lès-Avignon et de Papé, ex-commissaire du Directoire près le conseil de guerre de la 18^e division militaire, d'Auxonne, commissaire près les tribunaux de la Marne.

Séance du 5 thermidor an VI [23 juillet 1798]

(AF* III 12, folios 76 recto-78 recto; AF III 534, plaquette 3521)

Message aux Cinq-Cents.

Sur l'attribution des Cordeliers de Saint-Maixent [-l'École] à la municipalité, la justice de paix et les prisons (AF III 534, plaquette 3521, pièces 18-22).

Finances.

Répartition entre les exercices de l'an V et de l'an VI des fonds mis à disposition du ministre de la Marine et des Colonies par l'arrêté du 23 floréal⁵. Autorisation: d'ordonnement de fonds par celui de la Guerre sur l'exercice de l'an VI et par celui de l'Intérieur pour des suppléments de dépenses administratives et judiciaires de départements non désignés pour l'an VI; et à la Trésorerie nationale de payer 50 000 florins en rescriptions bataves sur les ordonnances des ministres pour les exercices de l'an V et de l'an VI. Annulation de la vente au nommé Pouette de la maison nationale dite de Dubourg à Honfleur⁶ achetée au duc d'Orléans par la ville en 1715, qu'un plan d'embellissement oblige à démolir. Rejet de la réclamation de la femme de l'émigré Pierre Bonnefont contre l'arrêté du 14 germinal an V⁷ maintenant Jean Labat et autres en possession des biens de ce dernier. Bois communaux:

¹ Charles-François Saboureux de La Bonnetrie, avocat au parlement de Paris mort en 1781, littérateur, traducteur des constitutions de l'ordre des jésuites et de textes latins d'agronomie (*Catalogue des imprimés de la Bibliothèque nationale*).

² Rapport non conservé ici, ni parmi ceux du ministre inventoriés dans *les Archives du Directoire*, mais parmi ceux du ministre de la Guerre (AF III 149, dossier 701, pièce 68). Il s'agit de l'instruction sur les assassinats commis par la bande dite des Compagnons de Jésus en l'an V. Voir aussi plus loin, 24 fructidor: message aux Cinq-Cents sur les assassinats de républicains dans le Midi, à Lyon et à Montbrison (Loire).

³ Sur Ameilhon, voir *tome I*, 9 floréal an V, Affaires non citées au procès-verbal, note.

⁴ Jean-Guillaume Cazé et Simon Ziegler, curés de Biver et Langsur [-überTrier] (Forêts, auj: Grand Duché de Luxembourg, et Allemagne), arrêtés après une procession pour la guérison des épileptiques à Echternach le 10 prairial, un prêtre du Jura, un de la Meuse-Inférieure, cinq moines des Deux-Nêthes retirés au prieuré d'Huijbergen, à la frontière avec la République batave (auj.: commune des Pays-Bas, province de Limbourg), où des agents envoyés pour l'expertiser comme bien national à la suite de l'arrêté du 12 frimaire an VI (*tome III*) ont été mis en fuite, un de l'Orne, deux de la Seine-Inférieure, dont Louis Corniquet, né à Ronchois, arrêté à Paris (voir *tome X*, 1^{er} complémentaire an VII: mise sous surveillance de ce religieux, rien ne prouvant qu'il ait rétracté son serment et tout montrant qu'il se préparait à épouser une jeune et riche héritière Le Pelletier d'Estourville), et un prêtre faisant des processions autour de l'église de Seignelay (Yonne) pour protéger les vignes des insectes et faisant couvrir les champs de petites croix contre la nielle.

⁵ Il semble s'agir des arrêtés de distribution de fonds décadaires de ce jour (*tome I*).

⁶ Par arrêté du 5 floréal (*tome I*) malgré sa soumission tardive et le souhait du ministre de la Marine et des Colonies de ne vendre que le jardin attenant et d'affecter la maison à l'inscription maritime.

⁷ *Tome I*, Finances, arrêté la renvoyant devant l'administration centrale de la Gironde pour la liquidation de ses droits. On apprend ici que le premier acquéreur cité est agent municipal de Montussan.

Neuville-sur-Vannes pour réparer des ponts et la maison de l'instituteur. Remplacement du conventionnel Lacombe, inspecteur des contributions de Lot-et-Garonne démissionnaire¹. Nomination de préposés au triage des titres du département des Forêts. Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur l'hospice de Grasse² (AF III 534, plaquette 3521, pièces 4-7, 12-17 et 23-27).

Guerre.

Ordre au ministre de faire un rapport sur la vente d'eau-de-vie à bas prix par l'ex-commissaire des guerres Fantin à Guillestre, minute de Merlin de Douai³ (AF III 534, plaquette 3521, pièce 11).

Justice.

Réimpression, affichage et proclamation à son de trompe ou de caisse dans chacune des communes de la République de la loi du 24 brumaire⁴ contre ceux qui aident les déserteurs, minute de Merlin de Douai. Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur les naufragés de Calais⁵ (AF III 534, plaquette 3521, pièces 8 et 10).

Marine et Colonies.

Approbation d'instructions au général Hardy préparées par le ministre, qui a retiré la minute⁶. Réintégration de Baudouin, Delaunay et Le Chanteur, commissaire, commis et sous-commissaire de la marine à Cherbourg, ajournement de celle du chef des mouvements Lévesque et destitution de Bleschamp, Beauvais, Mahondeau et Pernetty; commissaire principal, commis principal et de 1^{ère} classe et commissaire au même port⁷ (AF III 534, plaquette 3521, pièces 28-29).

Relations extérieures.

Lettres à Rapinat sur des fonds envoyés par la chambre administrative de Bâle en obligations sur la banque de Vienne, dont la France s'occupera après signature du traité avec la République helvétique, et conseillant à Schauenburg de ne répondre que par le mépris à des articles de journaux non précisés, lettre de Rapinat, de Berne, à Reubell (AF III 534, plaquette 3521, pièces 1-3, copies au registre du bureau particulier, AF* III 18, pages 231-232).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 534, plaquette 3521, pièce 9. Feuille de brevets de général de brigade de Marmont, dans les régiments d'artillerie à cheval⁸ et à pied et au 1^{er} bataillon des pontonniers.

Séance du 6 thermidor an VI [24 juillet 1798]

(AF* III 12, folios 78 recto-80 recto; AF III 534, plaquette 3522)

Messages des Cinq-Cents.

[Délibérés le 3 et expédiés le 6] sur: la réunion des hospices civils d'Aix [-en-Provence]⁹; l'attribution du traitement de réforme provisoire aux militaires porteurs de brevets; et l'écrit royaliste *Les invalides mutilés en défendant la patrie au Corps législatif*¹⁰ (AF III 534, plaquettes 3517, pièces 10-11, et 3519, pièces 53-54 et 75-76).

¹ Joseph-Henri Lacombe, conventionnel de l'Aveyron, nommé le 11 frimaire (*tome III*, index). *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*, qui ignore sa nomination en Lot-et-Garonne, écrit qu'il devint administrateur central de l'Aveyron, ce qui n'apparaît ni dans les arrêtés de nomination par le Directoire que nous avons inventoriés, ni dans la liste des élus de l'an VI de Jean-René Suratteau, *Les élections de l'an VI et le "coup d'État" du 22 floréal an VI*, Paris, les Belles-Lettres, 1970, qui recense un nommé Combes, sans doute l'ex-administrateur central nommé commissaire municipal de Varen le 16 brumaire an VI (*tome III*, index).

² Voir au 3.

³ Étienne Florimond-Fantin, commissaire des guerres à Embrun, élu des Hautes-Alpes aux Cinq-Cents anarchiste invalidé par la loi du 22 floréal an VI (*tome V*, 15 floréal an VI, nominations administratives, note).

⁴ *Tome III*, au lendemain.

⁵ Voir au 2.

⁶ Non conservée ici. Le général Jean Hardy, qui venait d'être désigné pour la seconde expédition d'Irlande alors en préparation (*Six*), fut fait prisonnier de guerre par les Britanniques sur le *Hoche* le 12 octobre 1798 / 21 vendémiaire an VII.

⁷ Voir *tome III*, 15 frimaire an VI, Marine et Colonies, note, où les fonctions indiquées diffèrent en partie et où Baudouin et Le Chanteur ne sont pas cités. Les raisons des décisions prises ici ne sont pas indiquées.

⁸ Dont le futur général Sylvain-Charles Vallée, capitaine à la suite du 3^e chasseurs à cheval à dater de l'an III, année à laquelle *Six* cite en effet sa nomination. La feuille de brevet ne lui donne que le prénom de Charles.

⁹ Voir plus loin, 27 thermidor, le message du Directoire en réponse.

¹⁰ *Des invalides mutilés en combattant pour la République au Corps législatif sur les vexations et les injustices qu'on exerce envers eux et leurs camarades*, écrit royaliste signé Gilbert, lieutenant invalide, sans nom d'imprimeur (rapport du ministre de la Police générale du 15 thermidor, plus loin, affaires non citées au procès-verbal). L'affaire fait l'objet de plusieurs références dans les articles rédigés pour le Directoire par des journalistes encouragés, dont un de Vincent-René Barbet avec

Messages aux Cinq-Cents.

Rappelant celui du 8 floréal¹, sur référé du tribunal civil du Nord, pour décider si les demandes en nullité de divorce fondées sur l'omission des formes prescrites relèvent de l'autorité administrative ou judiciaire; et pour décider si la loi du 19 floréal sur la rescision des ventes pendant la dépréciation du papier-monnaie s'applique en cas de lésion des ventes à titre de licitation entre cohéritiers² (AF III 534, plaquette 3522, pièces 6-9).

Circulaire aux ministres.

Leur envoyant copie du message des Cinq-Cents demandant les états détaillés des dépenses pour l'an VII³ (AF III 534, plaquette 3522, pièce 1).

Guerre.

Ordre au général Bonnard d'organiser la 14^e demi-brigade à l'armée d'Angleterre (AF III 534, plaquette 3522, pièce 21).

Intérieur.

Secours à Demarez, militaire ayant perdu un œil et les deux bras (AF III 534, plaquette 3522, pièce 19).

Justice.

Renvoi devant l'administration centrale de la Vendée de Ferdinand Duchesne, arrêté en l'an IV, emprisonné à Saumur puis libéré sur parole dans cette ville, enfui à Paris après le Dix-Huit Fructidor pour échapper à sa traduction en commission militaire comme émigré rentré, pour statuer sur le fait d'émigration et le faire déporter dans l'affirmative⁴. Confirmation de la procédure contre trois ex-membres de la municipalité de Montauban (Lot) conformément au mandat d'arrêt délivré par le Directoire le 2 vendémiaire⁵. Rapport sur une procédure contre le receveur du Timbre de Tarbes et autres pour émission frauduleuse de faux papier timbré⁶. Référé rejeté du tribunal civil de la Gironde sur l'exclusion de Tenet comme noble par l'assemblée primaire du 17^e canton de Bordeaux⁷. Mandat d'arrêt contre: l'ex-agent municipal de Soustons, épicier, dénoncé par le nommé Laborde-Lanilhe pour utiliser les *feuilles des anciens registres de l'état civil pour envelopper ses marchandises*; et Desmaretz ou Dumarest, juge au tribunal civil d'Eure-et-Loir ayant fui l'action de la justice⁸. Expulsion de Zurhein, doyen du chapitre de Worms, se qualifiant de vicaire général du prince de Worms et gouverneur de la régence, ayant fait transporter le trésor du chapitre à Würzburg. Cassation d'un jugement du tribunal civil des Landes sur Lescala, juge actuel à ce tribunal, commissaire à la vente du mobilier national du canton de Dax en l'an V poursuivi par la régie de l'Enregistrement pour retard dans la remise du produit de cette vente (AF III 534, plaquette 3522, pièces 3-6 et 10-18).

Relations extérieures.

Seconde indemnité à Delacroix pour dépenses extraordinaires pendant son ambassade en République batave⁹ (AF III 534, plaquette 3522, pièce 2).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 534, plaquette 3522, pièces 23-29. Remplacement de Mys, commissaire municipal de Gand s'étant marié à l'église, par Amoro, chef de bureau du commissaire central; nominations judiciaires (justices de paix non pourvues aux élections sauf exception), *Calvados*, Cagny;- *Landes*, tribunaux, substitut;- *Mont-Blanc*, Megève;- *Sarthe*, Bouloire; la Suze [-sur-Sarthe].

corrections de Reubell qui le prénomme Louis (*Les Archives du Directoire*, pages 246-247). Acquitté par le tribunal criminel de la Seine où il se défendit en affirmant ne pas savoir écrire, il reçut l'ordre de se retirer à la succursale de Versailles des Invalides le 6 vendémiaire an VII (plus loin) et fut radié du contrôle des Invalides le 12 frimaire suivant (*tome VII*), arrêté auquel est jointe une pétition signée Gibert disant qu'il a ouvert un cabaret au Gros-Caillou et renonce à l'état d'invalides.

¹ *Tome V*, à cette date, à propos du référé du tribunal civil de l'Aisne sur le divorce du député Fiquet. Les circonstances du référé du tribunal civil du Nord ne sont pas indiquées ici.

² Voir *tome IX*, 3 prairial an VII: loi de la veille à la suite de ce message, réglant le mode d'estimation de la lésion dans les actes de disposition, non applicable aux ventes de biens nationaux.

³ Message du 3 reçu le 4. Voir plus loin le message du Directoire du 8.

⁴ Rapport demandé au ministre le 22 messidor (*tome V*). Le mandat d'arrêt comme prévenu d'émigration est annulé en vertu de l'adage *Non bis in idem* puisque Duchesne a déjà été jugé par une commission militaire.

⁵ *Tome III*, à la suite des troubles de fructidor an V.

⁶ Qui n'a pas été qualifiée de crime de contrefaçon du timbre national parce qu'ils n'avaient pas fabriqué de faux papier timbré mais utilisé frauduleusement celui qu'ils avaient acquis personnellement. Les détails de l'affaire ne sont pas indiqués.

⁷ L'exclusion du droit de vote prévue par la loi du 9 frimaire (*tome III*, au 11 suivant). Il avait été pourvu d'un office de grand secrétaire, qu'il n'a tenu que neuf ans au lieu des vingt requis pour l'annoblissement.

⁸ Voir *tome III*, 15 brumaire an VI, Police générale, note.

⁹ L'adjectif *seconde* est bien dans le texte du registre et de la minute, bien qu'on n'ait auparavant que la décision d'ajourner sa demande d'indemnité (*tome V*, 12 messidor).

Séance du 7 thermidor an VI [25 juillet 1798]

(AF* III 12, folios 80 recto-83 verso; AF III 534, plaquettes 3523 à 3527)

Messages aux Cinq-Cents.

Sur: le costume des membres des bureaux centraux; un emprunt de la commune de Bray (Aube, aujourd'hui commune des Bordes-Aumont) pour reconstruire le pont sur le chemin vicinal de Troyes à Cormost; un échange de terrains entre la commune de Cérilly (Côte-d'Or) et François Prieur, agent municipal; la vente d'un autre à Litschy, de Scherwiller, pour construire une maison près du moulin; les transferts: du canton d'Orbais de l'Aisne à la Marne; de la commune de Flayosc du canton de Salernes à celui d'Ampus dont elle deviendrait le chef-lieu, tableau de population des communes concernées; et de celle de Vadonville de celui de Dagonville à celui de Sampigny, commune ayant des communaux indivis avec elle; et la réunion de celles de Marnay et Faye [-la-Vineuse] enclavées l'une dans l'autre et comptant un total de cent-cinquante feux, chemise du dossier de la commission des Cinq-Cents complétée le 13 prairial an VII, adresse des agents et adjoints municipaux et citoyens de Faye¹ (AF III 534, plaquettes 3523, pièces 1-6 et 14-16, 3525, pièces 85-104, et 3526, pièces 109-112).

Décision du Directoire.

Lettre *du président* du Directoire informant ceux des deux Conseils que des places sont réservées aux députés sur le tertre entourant l'autel de la Patrie pour la fête de la Liberté des 9 et 10 thermidor, qui consistera essentiellement en la réception des objets d'art et de sciences d'Italie, et rappelant que les femmes et les enfants ne seront pas admis, minute signée par Merlin de Douai pour le président (AF III 534, plaquette 3523, pièce 10).

Finances.

Arrondissements de recette des Landes² (AF III 534, plaquette 3525, pièces 75-76).

Guerre.

Rapports classés au dépôt particulier³ sur: *les bonnes dispositions* des troupes bataves et *l'accord qui existe entre elles et l'armée française*; la situation politique de l'île de France d'après un officier de la frégate *la Seine* et le réembarquement forcé des 107^e et 108^e régiments; les observations de Chasseloup [-Laubat] sur les travaux à faire sur l'île formée par le canal de décharge du Rhin en face de Wesel; et des événements à Toul. Affectation du produit des fermages des terrains dépendant des fortifications aux dépenses d'entretien des bâtiments militaires. Arrêtés sur le personnel, dont mutation d'un capitaine de gendarmerie de Saint-Brieuc à Colmar, nomination d'un adjudant de place de Port-Vendres et de Taupin chef de bataillon à la 28^e demi-brigade de ligne, remplaçant Roger-Valhubert, promu chef de la demi-brigade, et traitement de réforme de l'ex-général de division Barthel et du général de brigade Darnaudat⁴. Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur les militaires porteurs de brevets⁵ (AF III 534, plaquettes 3523, pièce 9, et 3525, pièces 68-74 et 77-83).

Intérieur⁶.

¹ Sur Bray, voir plus loin, 7 vendémiaire an VII: loi de la veille. Sur Scherwiller, voir *tome IX*, 8 thermidor an VII: loi de la veille, précisant que la vente est faite par la municipalité de Sélestat *extra muros* siégeant à Scherwiller. Sur Orbais, voir *tome VII*, 19 nivôse an VII: loi du jour. Sur Flayosc, voir *ibidem*, 5 pluviôse an VII: loi de la veille transférant la commune de Vêrignon du canton d'Ampus à celui d'Aups, et créant le canton de Flayosc, commune distraite de celui de Salernes, avec celles d'Ampus, d'où la municipalité sera transférée dans la décade, et de Tourtour. Sur Vadonville, message qui écarte le rattachement au canton de Commercy comme le demandent les habitants, voir *tome VIII*, 28 germinal an VII: loi de la veille. Sur Marnay, voir aussi *ibidem*, 17 ventôse an VII: nouveau message du Directoire, ne rappelant pas celui-ci, et *tome X*, 22 thermidor suivant: loi de la veille réunissant Marnay à la commune de Faye.

² Fixation des circonscriptions des trois arrondissements placés à Dax, Mont-de-Marsan et Saint-Sever par l'arrêté du 27 ventôse (*tome IV*) supprimant celui de Tartas.

³ Ils sont dans le groupe des rapports du ministre de la Guerre (AF III 149, dossier 701, pièces 69-72). Le général Chasseloup-Laubat, chargé de la construction d'une forteresse en face de Wesel le 25 germinal (*tome V*). À Toul, il s'agit de troubles lors de l'établissement des barrières du droit de passe.

⁴ Le futur général Éloi-Charlemagne Taupin, mesure datée de l'an II à l'ancienneté à la 28^e demi-brigade de bataille par *Six* (peut-être ici pour régularisation), remplaçant le futur général Valhubert (Jean-Marie Mellon-Roger de); sur Valhubert, voir *tome II*, 26 prairial an VI, Affaires non citées au procès-verbal, brevets de l'infanterie, note. *Six* connaît les arrêtés sur les généraux de division Nicolas Barthel, réformé pour infirmités en l'an II, et de brigade Pierre Darnaudat, retiré pour blessures en l'an III, remis en activité à l'armée de Mayence le 3 brumaire an VII (plus loin) et affecté à la place Mayence sous les ordres du général Marescot le 4^e complémentaire an VII (*tome X*).

⁵ Voir au 6 messidor.

⁶ On a ici les premiers rapports signés par François de Neufchâteau comme ministre de l'Intérieur pour la seconde fois.

Destitution: membres du bureau central de Lyon négligents lors *d'une insurrection inquiétante de prisonniers*¹; municipalités, présidents: Bergzabern (Bas-Rhin) ayant escroqué un citoyen dont le fils comparaisait devant les juges du tribunal correctionnel de Wissembourg pour voies de fait sous prétexte de les corrompre, Choisy [-le-Roi] président et agent du chef-lieu rebelles de Vendémiaire an IV, agent de Thiais, fils de privilégié, royaliste, et adjoint de Chevilly [-Larue] ivrogne, Cormeilles (Orne) prêtre, retenant les registres d'état civil antérieurs à l'année courante, chômant un jour de fête du calendrier romain et n'assistant pas aux fêtes nationales et Villiers [-sur-Loir] destitué et réélu avec l'agent de Mazange²; membres: Contres (Loir-et-Cher), Marchenoir, Saint-Amand [-Longpré] et Selles-sur-Cher incapables de tenir l'état civil, Mainneville royalistes³ et Saint-Jean-Soleymieux pour refus de serment; agents municipaux: Bernay (Sarthe) royaliste⁴, Brionne ayant refusé une voiture pour les effets d'une compagnie du 10^e dragons, la Bussière [-sur-Ouche] sonnait la cloche pour convoquer les habitants, Chenay (Marne) laissant sonner les cloches, Maltot soupçonné d'avoir aidé un prêtre insermenté à fuir et ayant résisté à un arrêté de la municipalité requérant le commandant de la garde nationale de dissiper un attroupement violant le calendrier républicain, et Panlatte (Eure, auj.: commune de Droisy) pour entrave à la vente du mobilier de la fabrique paroissiale; adjoints: Colombes ne sachant pas écrire, Irancy fanatique, rapport postérieur du ministre indiquant qu'il avait quêté pour les incendiés de Champlost, et Thiron [-Gardais] royaliste; agent et adjoint d'Ivoz (Ourthe, auj.: commune de Flémalle) l'un refusant de rendre compte de sa gestion et l'autre s'allouant un traitement sans autorisation. Destitution et jugement: commissaire municipal de Marennes (Charente-Inférieure) ayant fait libérer moyennant restitution Bruneau, forgeron d'Hiers [-Brouage] qui avait acheté des pelles et pioches volés par des militaires dans les magasins de Brouage⁵; président de la municipalité de la Parade (Lozère, auj.: Hures-la-Parade) pour correspondance criminelle avec Martin, prêtre insermenté, minute de Merlin de Douai; agents: Gros-Réderching ayant participé aux processions des 26 et 27 prairial pour la protection des récoltes; Reclancourt (Haute-Marne, auj.: commune de Chaumont) tenant l'état civil suivant l'ancien calendrier avec des qualifications abolies de Sieur, Demoiselle, procureur du Roi, et Villemaréchal ayant vendu le battant de la cloche et du fer à son profit et ajouté des noms à la liste des réquisitionnaires nécessaires à l'agriculture. Jugement de Vuillemey, secrétaire de la municipalité d'Amance (Haute-Saône) pour vols lors d'une vente d'effets appartenant à la République⁶, et de Rambaud, ex-adjoint municipal d'Eymet pour les mêmes abus que l'ex-agent Delbel lors de la fête du Dic-Août de l'an V⁷. Nomination d'administrateurs: centraux de la Marne, et municipaux de Camps [-la-Source] et [Grand-] Fougéray. Adoption d'un règlement pour la navigation sur l'Escaut et affluents avec suppression du bureau central de navigation de Condé-sur-l'Escaut⁸, les ingénieurs des Ponts et Chaussées étant seuls chargés de régler le mouvement des eaux et des écluses, et envoi d'une force armée composée de vétérans à Condé, Mortagne [-du-Nord] et Gand pour faire respecter cet arrêté, minute en deux exemplaires dont un de Merlin de Douai, rapport joint du ministre de l'Intérieur avec mention du passage à l'ordre du jour par le Directoire le 8 nivôse an V. Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur les hospices d'Aix [-en-Provence]⁹ (AF III 534, plaquettes 3523, pièces 11-12, 3525, pièce 84, 3526, pièces 105-108 et 113-134, et 3527, pièces 135-168).

Marine et Colonies¹⁰.

Arrêté chargeant le ministre des *préparatifs qui se font à Brest*, celui de la Guerre devant déférer à ses demandes, avec ordre d'y faire embarquer une quantité de troupes au moins égale à celle de l'avant-garde du général Hardy, arrêté secret classé au bureau particulier, minute de Lagarde (AF III 534, plaquette 3525, pièces 66-67, copie au registre du bureau particulier, AF* III 18, page 233).

Police générale.

Émigrés, radiation: Louis-Elzéard Alziary, de Roquesteron, officier du génie de l'armée sarde depuis 23 ans, professeur aux écoles d'artillerie et du génie de Turin; Rosalie Anthony, d'Albigny [-sur-Saône], et Jean-Baptiste Dupuis, de Gueschart, radiés provisoirement par les districts d'Is-sur-Tille et Neufchâtel [-en-Bray]; Anne-Reine-Charlotte Armet veuve Grégaine, de Beaune, inscrite sous le nom de femme Chevrigny pour des biens à Chagny; Charles-Joseph-Alexandre Baudel, de Bourmont, ex-militaire; Étienne Charnotel, ex-notaire à "Autrey" (Haute-Saône)¹¹, Norbert Despangen, de Malines (Deux-Nèthes), Ange-François Époigny, directeur de messageries à Sens, Louis-Charles de Fayel, de Prudemanche, et Louis-Philippe Le Vaillant dit La Vieuville, mort à Saint-Aubin-de-Barcq (Eure, auj.:

¹ Sur laquelle on n'a aucun détail.

² Double emploi avec l'arrêté du 17 messidor (*tome V*) les destituant comme membres d'un cercle constitutionnel affilié à celui de Vendôme fermé le 15 vendôme (*tome IV*).

³ Le registre cite le nom d'une des communes du canton après celui du chef-lieu et celui de l'agent d'une troisième commune à la place du nom de la localité, sans indiquer qu'il s'agit de la même municipalité.

⁴ Double emploi avec un arrêté du 19 messidor (*tome V*).

⁵ Il est réintégré le 6 vendémiaire an VII (plus loin) après avoir bénéficié d'un non-lieu.

⁶ À rapprocher de l'affaire de Joseph Vilmey (*tome III*, 28 brumaire an VI, Justice).

⁷ Double emploi avec un arrêté du 19 messidor (*tome V*), voir *tome III*, 16 vendémiaire an VI, Police générale, note.

⁸ Nom révolutionnaire: Nord-Libre. Ce bureau central était l'ancienne chambre d'assurance de la ville.

⁹ Voir au 6 messidor.

¹⁰ C'est par cette délibération que commence le procès-verbal sur le registre.

¹¹ Rien ne permet de choisir entre les trois communes du département de ce nom.

commune de Beaumont-le-Roger), inscrits dans la Côte-d'Or, la Dyle, la Marne, en Seine-et-Oise et dans la Seine-Inférieure; Vital-Marie Coutau, fils d'un marchand de bas de Paris envoyé pour son éducation en Angleterre en 1792; Jean-Mathieu Ducasse dit Marchet, de Nérac, ex-capitaine au régiment des Vaisseaux; Joseph Duhamel, épicier à Rouen, inscrit à Falaise (Calvados); Angélique-Marie-Gillette du Ferrage, veuve Pierre-Charles Banville, de Bayeux; les sœurs Marguerite et Thérèse Godard, de Chailly [-sur-Armançon]; Pierre-Gabriel Marquier dit Dampierre, de Bray-la-Campagne (Calvados,auj.: Fierville-Bray); Victor-Jean Tennegui-Larsonneur, de Tessy [-sur-Vire]. Maintien: le constituant Louis-François Chambray, sa femme et ses deux domestiques, émigrés en 1790, inscrits dans l'Eure¹; Étienne-Marie Giraud dit Combye, de Moulins (Allier), usant de faux certificat de l'artillerie de l'armée des Alpes, fils de l'émigré Giraud des Écherolles maintenu le 23 ventôse²; Marie-Flore-Aglé Langlois divorcée Charles-Benoît David, garde du corps de Louis XVI, inscrite dans la Seine, ayant demandé la copie d'un faux mandat d'arrêt du Comité de salut public introduit par un comparse dans le carton en l'an IV, sans cachet ni timbre du Comité, ni les mots *une et indivisible*; Michel Laroche, négociant à Bordeaux, parti pour Valenciennes puis Amsterdam, marié en 1792 à Ostende, actuellement en Grande-Bretagne; Philippe Lejuste, archiviste du conseil des finances de Bruxelles puis chef de bureau de l'administration centrale de la Dyle, parti pour Hambourg sans passeport et se disant négociant; Antoine-François Mauvillain, de Nantes, usant de faux certificat de résidence à Plaintel et de faux certificat de soumission comme rebelle vendéen en l'an IV, mais inscrit dès 1792; Jean-Baptiste Roubaud, de Fox-Amphoux, trésorier de France, émigré à Nice et soi-disant négociant à Marseille. Rejet de la réclamation de Thérèse Durand, veuve René-Marie Bossoreille-Ribou, contre l'arrêté du 26 ventôse an V le maintenant³ (AF III 534, plaquettes 3523, pièce 13, et 3524, pièces 17-65).

Séance du 8 thermidor an VI [26 juillet 1798]

(AF* III 12, folios 83 verso-85 verso; AF III 535, plaquette 3528)

Loi.

[Du 7] portant que le renouvellement des juges de paix se fait en entier tous les deux ans à partir de l'an IV⁴ (AF III 534, plaquette 3523, pièces 7-8; AF III 535, plaquette 3528, pièce 22).

Messages aux Cinq-Cents.

Sur l'élection du juge de paix de Digoin; et répondant à celui du Conseil du 3 que les états des dépenses de l'an VI et les aperçus nécessaires à la fixation de celles de l'an VII ont été joints au message du Directoire du 1^{er} messidor, réponses des ministres de la Justice, de la Marine et des Colonies, de la Police générale et des Relations extérieures à la circulaire du Directoire du 6 (AF III 535, plaquette 3528, pièces 7-15 et 25).

Finances.

Cessation de fonction et retraite du directeur des douanes de la Seine-Inférieure. Ordre au ministre de muter Michel Roux et Gaillard, receveurs de l'Enregistrement d'Annecy et Sallanches exagérés, le premier à nommer dans le Jura, et l'autre, présent à Paris depuis un mois, dans le département des Forêts (AF III 535, plaquette 3528, pièces 24 et 26, minutes de Merlin de Douai).

Intérieur.

Destitution d'un administrateur central du Mont-Blanc anarchiste, minute de Merlin de Douai (AF III 535, plaquette 3528, pièce 29).

Justice.

Renvoi devant l'administration centrale de Seine-et-Oise du conflit entre la commune de Ville-d'Avray et les acquéreurs d'un bois national revendiqué par la commune quoique les habitants n'y eussent eu qu'un droit de parcours. Ordre au ministre d'écrire à l'ex-député Chamborre, nommé commissaire près le tribunal correctionnel de Mâcon

¹ Louis-François de Chambray, député de la noblesse du bailliage d'Évreux, né à Chambray (Eure), émigré en 1790, mort à Vienne (Autriche) en 1801, marié à Marie-Angélique Rouillé de Fontaine (*Lemay*).

² Étienne-François Giraud des Écherolles, de Vaise, ex-brigadier du roi, inscrit dans l'Allier, émigré à Lausanne en 1793 (*tome IV*, à la date indiquée ici).

³ *Tome I*, où nous lisions Bassoreille, arrêté dit ici du 29 de ce mois. La veuve le disait victime des noyades de Nantes quoiqu'il ne figurât pas sur les registres d'érou de la ville et qu'elle n'eût pas réclamé avant l'an V.

⁴ À la suite d'un message du Directoire du 14 germinal (*tome V*) demandant si ceux élus en l'an V soit à remplacer en l'an VI ou en l'an VII. La loi porte que les juges élus avant l'an VI ont terminé leur mandat, les actes qui émaneraient d'eux jusqu'à la publication de la loi ou leur remplacement restant valables.

et remplacé comme commissaire central par Carteron⁵, *de mettre plus d'énergie dans ce nouvel emploi qu'il n'en a montré dans le précédent* (AF III 535, plaquette 3528, pièces 1-2 et 32-36).

Police générale.

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur l'écrit *Des invalides mutilés au Corps législatif*⁴ (AF III 535, plaquette 3528, pièce 23).

Relations extérieures.

Instructions à Méchin, ex-commissaire à la liquidation des dépenses de guerre, nommé commissaire du gouvernement aux îles de Malte, Gozo et Comino²: attribution des pouvoirs civils mais non militaires³, former des cantons, nommer des juges de paix, un tribunal criminel et correctionnel unique et une administration centrale, publier les lois comme des règlements, veiller aux contributions et à l'approvisionnement, laisser en place le régime actuel des douanes, dresser un tableau de la population et un état des biens de l'ordre de Malte, favoriser les filatures de coton et de laine, supprimer, s'il y a lieu, les loteries étrangères, dresser une liste par pays des esclaves musulmans à Malte pour obtenir la libération des esclaves maltais en Barbarie avec l'aide des agents diplomatiques français, minutes de Lagarde, copie au registre du bureau particulier, AF* III 18, pages 233-236, lettre de Méchin demandant des instructions sur les attributions militaires qui devaient être les siennes. Nomination de Napollon-Châteauneuf interprète de la commission des îles du vent (AF III 535, plaquette 3528, pièces 3-6 et 16-17). Rapport sur Passavan-Oglou, communication par le ministre de lettres de Turin et de notes de l'ambassadeur Ginguéné sur le gouvernement sarde, pièces retirées par le ministre⁴.

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 535, plaquette 3528, pièces 28 et 30-31. Destitution du commissaire municipal d'Annecy⁵, minute de Merlin de Douai; nomination du commissaire près le tribunal correctionnel de Tournai (Jemappes).

Séance du 9 thermidor an VI [27 juillet 1798]

(AF* III 12, folios 86 recto-86 verso; AF III 535, plaquette 3529⁶)

Lois.

[Du 8] sur: l'indemnité à la veuve et aux enfants de Pierre Antoine, élu de Saint-Domingue en l'an V invalidé par la loi du 2^e complémentaire an V⁷; et le redressement de la ruelle du Trou-des-Morts de Tours, plan encre couleur des terrains et bâtiments de la caserne du Vieux-Château jusqu'au quai de la ville avec tracé actuel de la ruelle et redressement à faire⁸ (AF III 535, plaquettes 3528, pièces 18-21, et 3529, partie du 9, pièce unique).

La séance est consacrée à la discussion préparatoire de différentes affaires.

Séance du 10 thermidor an VI [28 juillet 1798]

(AF* III 12, folios 86 recto-103 verso⁹)

⁵ Sur Chamborre, voir: *tome V*, 2 prairial an VI, affaires non citées au procès-verbal, note. Nous n'avons pas d'arrêté de nomination de son remplaçant, précédemment commissaire près ce tribunal correctionnel, au poste de commissaire central, mais il est nommé de nouveau commissaire près le tribunal correctionnel de Mâcon le 5 ventôse an VII (*tome VIII*) à l'occasion du remplacement d'administrateurs centraux anarchistes, la minute de l'arrêté de l'an VII portant en rubrique la date du 8 thermidor an VI comme celle de l'arrêté à partir duquel il exerçait les fonctions de commissaire central. D'après Bernard GAINOT, *1799, un nouveau jacobinisme? La démocratie représentative, une alternative à brumaire*, Paris, éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2001, il se prénommerait Nicolas.

¹ Voir au 6.

² Alexandre-Edme Méchin, girondin, employé au ministère de l'Intérieur, futur préfet (*Martin et Walter*), ici dit ex-commissaire à la liquidation des dépenses de guerre, ne rejoignit pas son poste et fut nommé contrôleur des recettes et dépenses de l'armée française en République romaine le 8 frimaire an VII (*tome VII*). Gozo (ici Gozzo), île au nord-ouest de celle de Malte. Comino (ici Cumino), petite île dans le détroit entre les deux autres.

³ L'exclusion des pouvoirs militaires n'était pas dans l'état primitif de la minute, qui le chargeait aussi de la guerre et de la marine, et provient d'une correction par Merlin de Douai.

⁴ Et non conservées ici. Osman Passavan-Oglou, pacha de Vidim (Bulgarie), en révolte contre le sultan Sélim III (voir *tome IV*, 16 ventôse an VI, Relations extérieures, note).

⁵ Burnaud (ou Burnod neveu, nommé commissaire *extra muros* le 29 nivôse, *tome IV*).

⁶ Plaquette contenant une pièce pour la séance du 9, une chemise vide pour celle du 10 et les 10 de celle du 11.

⁷ Son nom n'est pas cité par *Kuscinski, Les députés au Corps législatif*, qui indique que la colonie avait élu en l'an V un trop grand nombre de représentants. Voir aussi plus loin, 15 brumaire an VII: passeport pour Saint-Domingue à ses frères Jeannitte-Pierre et Augustin-Pierre, cousins de Toussaint-Louverture, après la mort en France de leur frère le 4 floréal an VI.

⁸ À la suite d'un message du Directoire du 25 pluviôse (*tome IV*).

⁹ Aucune minute.

Procès-verbal de la fête de la Liberté et de la réception des objets d'art et de science d'Italie.

Copie du rapport de François de Neufchâteau, ministre de l'Intérieur, au Directoire, qui en ordonne l'inscription sur le registre de ses séances, sur la fête du 9 pour la réception des objets d'art et de science d'Italie, commencée par une réunion à neuf heures du matin sur la rive gauche de la Seine près du Muséum d'histoire naturelle, puis cortège par les boulevards jusqu'au Champ de Mars, avec liste des chars, textes de leurs pancartes et mention des principaux objets; texte des discours de Thouin, l'un des commissaires pour la recherche des objets d'art et de sciences d'Italie¹, et de François de Neufchâteau, et de l'ode patriotique composée par Le Brun, musique de Lesueur, description des illuminations.

Adoption par le Directoire du programme de François de Neufchâteau pour la fête de la Liberté du 10. Cortège jusqu'au Champ de Mars, présentation par le ministre des objet d'art et de science conduits par Thouin. Discours de Merlin de Douai, remplaçant Reubell, et remise aux commissaires pour la recherche des objets d'art et de science d'une médaille portant la figure de la France et au revers *Les sciences et les arts reconnaissans*. Texte des *Chant d'Horace* et *Chant dithyrambique* de Le Brun sur musique de Lesueur. Dépôt de branches de laurier sur le buste de Brutus. Exercices militaires et envol d'un aérostat portant *un trophée composé de différens attributs de la liberté et des arts et de drapeaux tricolors*. Départ du cortège du Directoire, *le soleil à son couchant semblait ne quitter qu'à regret la terre de la liberté*.

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 542, plaquette 3597, pièce 12, dossier du 23 fructidor an VI. Message des Cinq-Cents du 6 thermidor, expédié le 9 et reçu le 10 par le Directoire d'après le cachet d'enregistrement sur la réunion de la commune de Melzicourt à celle de Servon (Marne, auj: Servon-Melzicourt), renvoyé par apostille au ministre de l'Intérieur, expédition classée avec la minute du message du Directoire en réponse.

Séance du 11 thermidor an VI [dimanche 29 juillet 1798]

(AF* III 12, folios 103 verso-104 recto; AF III 535, plaquette 3529, partie du 11)

Absence de Reubell, président du Directoire.

Lettre de Reubell demandant à s'absenter trois décades pour sa santé, transmise aux Cinq-Cents (AF III 535, plaquette 3529, partie du 11, pièces 1-3).

Finances.

Suspension de la vente du bois national de Genech et ordre au ministre de faire un rapport, minute de Merlin de Douai, copie de l'ordre de l'administrateur forestier de Lille au garde principal du canton de Templeuve d'interdire l'accès de ce bois pour en empêcher l'exploitation² (AF III 535, plaquette 3529, partie du 11, pièces 4-6).

Le reste de la séance est employé à l'examen préparatoire de différentes affaires.

Séance du 12 thermidor an VI [30 juillet 1798]

(AF* III 12, folios 104 verso-106 recto; AF III 535, plaquettes 3530 et 3531³)

Lois.

[Du jour]: transférant le canton de Cœuve (Mont-Terrible) à Damphreux⁴; et autorisant Reubell à s'absenter pendant trois décades et s'éloigner de plus de quatre myriamètres du lieu des séances du Directoire, arrêtés ordonnant au ministre de la Guerre de faire passer un bataillon à Plombières [-les-Bains] avec ordre de suivre Reubell à Luxeuil [-les-Bains] s'il s'y transporte, et aux autorités civiles et militaires de veiller à sa sûreté et lui faire rendre les honneurs supérieurs militaires en chemin (AF III 535, plaquette 3530, pièces 2-7).

Message aux Cinq-Cents.

Sur la réduction des deux justices de paix d'Anglès en une seule (AF III 535, plaquette 3530, pièces 12-13).

¹ André Thouin, jardinier en chef du Muséum d'histoire naturelle, membre de l'Institut et l'un de ceux de cette commission nommés par le Directoire le 24 floréal an IV (voir *Debidour*, tome II, page 371).

² Sur ce bois national adjudé à un militaire du nom de Merlin, voir *tome V*, 14 messidor, Intérieur, note.

³ Le dossier de la séance comprend un arrêté de nomination de commissaire municipal d'Ille-sur-Têt du 12 fructidor an VI (plaquette 3531, pièces 131-132).

⁴ À la suite d'un message du 3 germinal (*tome V*).

Justice.

Adoption et impression d'un manuel et d'un formulaire manuscrit joint en cahier pour les procès-verbaux de gendarmerie. Traitement et indemnité de déplacement de Dumonceau¹ pour sa mission, achevée, d'inspecteur des forêts des départements de la rive gauche du Rhin. Cassation de référés des tribunaux: criminel de la Haute-Loire sur l'application de la loi du 3 frimaire an IV aux particuliers prêtant leur maison pour le culte réfractaire, à propos de l'affaire de Jean-Jacques-Félix Sahuc; et civil de Seine-et-Marne demandant si une rente foncière distincte d'un cens est exceptée de la suppression, à propos de Gayrol, acquéreur du moulin de Souppes [-sur-Loing] grevé d'une rente au profit du citoyen Bois-Le Comte. Jugement des agent et adjoint municipaux de Sainte-Suzanne (Basses-Pyrénées, aj.: commune d'Orthez) et du secrétaire du second pour faux passeport à un prêtre réfractaire vicaire de Saint-Sever, et annulation de la procédure contre eux sur ordre de l'administration centrale. Confirmation de l'annulation par Rudler de la main-levée en l'an III du séquestre des biens de Boos, de Coblenze, sous prétexte qu'il passait l'été à Sayn, sur la rive droite du Rhin. Renvoi d'Adrien Peters, d'Herbsheim, devant l'administration centrale pour statuer sur l'exception qu'il invoque devant la commission militaire siégeant à Strasbourg comme émigré (AF III 535, plaquette 3530, pièces 1, 8-11 et 14-18).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 535, plaquette 3531, pièces 19-130 et 133-144. Nominations administratives et judiciaires:

- commissaires municipaux, Allier à Vienne, *Allier*, Meaulne;- *Ardèche*, Bourg-Saint-Andéol: Andéol Séguin, officier de santé, président de la municipalité²;- *Ariège*, Massat *intra muros*: Galy-Gasparrou, ex-administrateur central, nommé de nouveau pour s'occuper de son père infirme, remplaçant Jean-Louis Pagès, nommé après le Dix-Huit Fructidor sur recommandation du député Estaque, énergique *souvent au-delà des bornes de la sagesse et de la raison*;- *Aube*, Chesley;- *Bouches-du-Rhône*, les Baux [-de-Provence] ou canton de Maussane [-les-Alpilles]: remplacement de Derrès, nommé commissaire près le tribunal correctionnel de Tarascon³;- *Calvados*, Baignes (aj.: commune de Sainte-Marguerite-d'Elle); Cæn: Le Bart, chef du bureau de la police de l'administration centrale, lettre de cette dernière sur le bruit de réintégration de Le Carpentier⁴, qui a les noms de ses dénonciateurs, grâce à Caille, employé du ministère des Relations extérieures en l'an V; Cheux; Mathieu⁵;- *Charente*, Mansle: remplacement de Doche de L'Isle, élu aux Cinq-Cents, par Antoine Ducouret, agent municipal de Luxé, ex-capitaine au 25^e bataillon du département, lettre de Doche de L'Isle et de ses collègues députés Bellegarde, Crévelier, Guimberteau, Lassée et Marvaud;- *Côte-d'Or*, Is-sur-Tille; - *Doubs*, Nods;- *Eure*, les Andelys *extra muros*; Bernay *extra muros*: remplacement de Deshayes, nommé substitut près les tribunaux; Broglie⁶; la Croix-Saint-Leufroy; Ivry [-la-Bataille]; Tillières [-sur-Avre]: Jean-Baptiste-François Gout, administrateur du district d'Évreux, candidat: Noël-Pierre Drouet, ex-commissaire de Fontaine-sous-Jouy⁷; Tilly: remplacement de Montbines, nommé substitut près les tribunaux; Verneuil [-sur-Avre] *intra muros*: Carillon, commissaire *extra muros*, notes sur Malherbe ou de Malherbe, commissaire municipal de la Ferrière [-sur-Risle] accusé d'ivrognerie et démentant, à remplacer par D'Orbec, ex-président de la municipalité, ou Bardel, ex-commissaire municipal, apostille de Merlin de Douai renvoyant au commissaire central Savary et note sur la nomination de D'Orbec le 6 vendémiaire an VII⁸;- *Gironde*, Bordeaux *extra muros* ou canton de Lormont; Bourg; Cadillac; Captieux: remplacement de François Pé-Labrousse, précédemment muté à Bazas⁹; Castets [-en-Dorthe]: Séguin, notaire, commissaire provisoire confirmé; Cézac; Civrac [-en-Médoc]; Lamarque; Lamothe-Landerron; Libourne *extra muros*: Bannizette, notaire; Lussac; Noaillan; Pellegrue; Quinsac: remplacement d'Achard, accusé de concussion, plainte de la municipalité contre Vauthier, commissaire provisoire nommé par l'administration centrale, sans moyens, an IV¹⁰; Saint-Ciers-de-Canesse; Saint-Estèphe: Grenier, officier de santé à Saint-Seurin-de-Cadourne; Saint-Loubès; Saint-Macaire; Saint-Savin: Cornu, notaire, président de la municipalité;- *Ille-et-Vilaine*, Bruz; la Chapelle-Erbrée: Acaris, ex-canonnier de la garde nationale de Vitré, greffier du juge de paix; Dingé: Moreau, chef de bureau au district de Dol [-de-Bretagne], remplaçant Jacques Chrétien, notaire, incivique; Fougères *intra muros*: remplacement de Loysel, élu aux Anciens, par Loysel jeune, ex-administrateur central; Fougères *extra muros*: Le Bouc-Bouteillers, administrateur du district, ex-maire de Fougères, ex-juge de paix; Noyal-sur-Vilaine: Auguste Devars, ex-commissaire municipal de Châtelaudren¹¹, remplaçant Justou jeune, muté à Rennes *extra muros*, remplaçant Gaultier, élu juge au tribunal civil; Rennes *intra muros*: remplacement de Pontallié, nommé commissaire central; Saint-Marc-le-Blanc¹²;- *Jemappes*, Tournai: remplacement d'Auverlot, élu aux Cinq-Cents, présentant la candidature, écartée, de Charles Henry, à muter de Froidmont;- *Loir-et-Cher*, Blois *intra muros*:

¹ François-Xavier-Marie-Joseph Dumonceaux, beau-frère de Merlin de Douai, élu du Nord aux Cinq-Cents en l'an VII.

² *Chaud patriote, mais qui a des mœurs douces, généralement estimé.*

³ Le 23 prairial (*tome V*), arrêté le disant commissaire municipal de Maussane.

⁴ Destitué le 8 messidor (*tome V*), exerçant comme défenseur officieux pour des chouans.

⁵ Minute classée au dossier du 12 thermidor an VII (AF III 618, plaquette 4359, pièce 53), le rapport étant conservé ici.

⁶ Sous son ancien nom de Chambrais repris sous la Révolution.

⁷ Nommé à Fontaine-sous-Jouy le 9 vendémiaire an VI (*tome III*). Il n'est pas cité entre-temps dans les arrêtés du Directoire: on ignore pourquoi il n'exerce plus.

⁸ Date à laquelle on a en effet cet arrêté (plus loin).

⁹ Le 18 germinal (*tome V*), arrêté ne mentionnant pas ses fonctions à Captieux.

¹⁰ Achard avait remplacé Vauthier, infirme, démissionnaire, le 7 prairial (*tome V*). On n'a aucun détail sur les faits qui lui sont reprochés.

¹¹ Prêtre marié, ex-commissaire de Plélo (Côtes-du-Nord) muté à Châtelaudren le 16 germinal an V (*tome I*, Affaires non citées au procès-verbal).

¹² Nom révolutionnaire: Mont-le-Blanc.

remplacement de Desfray aîné, nommé administrateur central¹, candidat écarté: Ballyer fils, élu administrateur central et invalidé en floréal;- *Loire-Inférieure*, Aigrefeuille [-sur-Maine]; Rougé; Vallet: Langlois, juge de paix à Monnières;- *Lozère*, le Buisson;- *Marne*, Châlons [-sur-Marne] *extra muros*: remplacement de Carrier, nommé administrateur central²;- *Mayenne*, Ambrières [-les-Vallées]; Chailland; Chantrigné: remplacement de Thuaud, exagéré, adresse d'habitants contre lui, an IV, environ trente signataires; Craon; Izé: Berthelot aîné, notaire, administrateur central, remplaçant un homonyme démissionnaire; Javron [-les-Chapelles] et Landivy: Margerie et Ossart, notaires; la Poôté (auj.: commune de Saint-Pierredes-Nids); Pré-en-Pail; Saint-Denis-d'Anjou; Saint-Denis-de-Gastines: remplacement de Goyet-Dubignon, élu aux Anciens;- *Meuse-Inférieure*, Herzogenrath³: remplacement de Poyck, se faisant *salarier largement aux frais du canton*;- *Mont-Blanc*, Fontcouverte: Georges Gilbert, géomètre, remplaçant Gilbert père, démissionnaire; Lanslebourg;- *Nord*, Bergues;- *Orne*, Bellême: Girard-Perrotière, administrateur du district, agent municipal du Vieux-Bellême (auj.: Saint-Martin-du-Vieux-Bellême), remplaçant Ramard, nommé agent forestier, note des députés Bourdon⁴ et Got;- *Puy-de-Dôme*, Rochefort [-Montagne]: Mercier, officier de santé, remplaçant Chaudezon, coopté administrateur central;- *Rhône*, Beaujeu: remplacement de Pressavin, élu aux Cinq-Cents, candidat écarté: Dabry, ex-commandant de la garde nationale du canton;- *Seine*, Colombes: Carpentier, employé du district de Bourg-la-Reine, remplaçant Daujon, refusant, candidats: Janson, ex-commissaire du conseil de conservation des sciences et arts⁵, et Muard, assesseur du juge de paix de Pierrefitte [-sur-Seine] présenté par Guyet, commissaire municipal de Pierrefitte; Villejuif: Dret, ex-négociant à Paris;- *Seine-et-Oise*, Garancières;- *Vendée*, Chaillé [-les-Marais];- *Vienne*, Sommières [-du-Clain]: Branjard, notaire;
- et nominations judiciaires: Bellouguet, ex-commissaire central de l'Ariège, nommé accusateur public⁶;- substituts du Finistère: remplacement de l'ex-député Guerneur⁷, et d'Ille-et-Vilaine, minute de Treilhard;- justice de paix de Doulevant [-le-Château]⁸.

Séance du 13 thermidor an VI [31 juillet 1798]

(AF* III 12, folios 106 recto-108 recto; AF III 535, plaquettes 3532 et 3533)

Messages des Cinq-Cents.

[Délibérés le 11] sur: la demande de la commune de Perpignan de ne pas opérer la réduction des contributions directes de l'an VI pour affecter la somme à la réparation d'un aqueduc⁹; et les réfugiés de Saint-Domingue¹⁰ (AF III 535, plaquette 3529, partie du 11 thermidor, pièces 7-10).

Finances.

Fixation des pouvoirs des commissaires du gouvernement à Rome en matière financière, les chargeant de faire verser les fonds dûs à la République dans la caisse de l'armée et d'en rendre compte au ministre des Finances, celui de la Guerre restant chargé de leur emploi, minute de Merlin de Douai, copie au registre du bureau particulier, AF* III 18, pages 236-237. Arrêtés sur: la confection des rôles et le recouvrement des contributions directes, ainsi que la liquidation des parties de la dette publique confiée aux corps administratifs; et le transfert de l'exercice de l'an V à celui de l'an VI des crédits de l'an V appliqués aux dépenses de l'an VI avant la loi du 22 frimaire, tableau par ministères. Arrêtés de distribution décadaire sur ces deux exercices. Bois communaux, vente: Aubepierre [-sur-Aube], Chaillon pour réparer des fontaines et des ponts, Lestelle [-de-Saint-Martory] pour réparer des fontaines, et bois indivis des communes du ban des Éparges. Prolongation pour le département des Forêts des délais de paiement des coupes annuelles de bois nationaux fixés par l'arrêté du 5 thermidor an V¹¹. Approbation d'un traité joint entre la

¹ Par le Directoire le 8 messidor (*tome V*, index).

² Par le Directoire le 14 prairial (*ibidem*).

³ Nom français: Rolduc, auj.: Allemagne.

⁴ François-Mathurin-Pierre Bourdon, député aux Anciens, signant *Bourdon de l'Orne*.

⁵ Bourg-la-Reine, nom révolutionnaire: Bourg-Égalité. François Daujon, sculpteur, administrateur de la Commune de Paris (voir *tome IV*, 14 pluviôse an VI, affaires non citées au procès-verbal, note), nommé le 2 messidor (*tome V*). Jean-Baptiste-Pierre Alexis Janson, de la section de l'Unité, l'un des commissaires de la Commune devenus commissaires exécutifs au Dix-Août (Alexandre Tuetey, *Répertoire général des sources manuscrites de l'histoire de Paris pendant la Révolution française*, tome VIII, n° 746, 774 et 2728, *Recueil des Actes du Comité de salut public*, tome I, pages 38 et 228, et AF II 10, plaquettes 62, pièce 9, et 63, pièce 3), références qui établissent qu'il fut nommé en mission dans les départements de Seine-et-Oise, de la Somme et du Pas-de-Calais en 1792.

⁶ Sur Bellouguet, voir *tome V*, 21 floréal an VI, affaires non citées au procès-verbal, note.

⁷ Voir *tome II*, 30 fructidor an V, Affaires non citées au procès-verbal, note.

⁸ Auj.: commune de Blaiseries (Haute-Marne). La commune de Doulevant-le-Petit, même département, n'était pas chef-lieu de canton.

⁹ Voir plus loin, 17 vendémiaire an VII, le message du Directoire en réponse précisant qu'il s'agit de reconstruire un égout crevé en partie à cause de l'effondrement d'un four appartenant à l'armée, sous la rue de la Manègue, et *tome VII*, 26 nivôse an VII: loi du 24 à la suite de ce message.

¹⁰ Voir plus bas, 4 fructidor: message du Directoire en réponse sur les obstacles à l'exécution de la loi du 17 frimaire an V et les secours à apporter aux propriétaires dont les terres sont utilisées par les agents du gouvernement dans les colonies.

¹¹ *Tome II*, à la date indiquée.

Trésorerie nationale et les banquiers Dallarde¹², Latombe et Perrégaux et compagnie, sur des traites à leur profit tirées par le consul général aux États-Unis sur Henri Meyssonnier, banquier suisse à Baltimore (AF III 535, plaquette 3533, pièces 46-52, 59-69 et 72).

Guerre.

Compte-rendu par le ministre des mesures prises pour l'envoi d'un bataillon à Plombières [-les-Bains] pour la protection de Reubell⁵.

Marine et Colonies.

Réservation aux agents du Directoire dans les colonies d'Amérique de la délivrance de lettres de marque⁶ en raison d'abus, des pirates ayant *couvert du pavillon français leurs exactions*, lettre de Talleyrand sur la plainte des États-Unis. Destitution de Bourdé, capitaine de la frégate *la Sensible* s'étant rendu sans résistance à la frégate britannique *le Sea-Horse*, et ordre au ministre de vérifier la conduite des autres officiers⁷. Promotion de Sénéquier, lieutenant de vaisseau commandant le brick *le Lodi*, capitaine de frégate pour son combat glorieux contre le brick britannique *l'Aigle*, supérieur en force, rapport du ministre du 28 floréal an VII disculpant le capitaine Sénéquier de négligence dans sa mission sur ordre de Bonaparte pour amener Arnaud d'Alexandrie à Derna (Libye), qu'il a dû déposer à sa demande au cap Mesurah à cause des dégâts causés par une tempête, pour rallier ensuite Toulon⁸. Secours à la veuve du lieutenant de vaisseau Thévenard, mort dans un des combats de la frégate *la Seine*⁹ (AF III 535, plaquette 3533, pièces 53-58).

Police générale.

Émigrés, radiation: les habitants de Tulle Joseph-Maurice Albier, avoué, engagé volontaire au 10^e bataillon du Doubs en 1793, traduit devant le Tribunal révolutionnaire et acquitté en l'an III, Pierre Laval, commissaire de police, détenu pendant la Terreur et libéré par arrêté du Comité de salut public en l'an III, et Marie-Jeanne Servientis, partie pour Bordeaux en 1792; Marie-Barbe-Dominique Bar veuve Sterlin, marchande de vin à Saint-Amand [-les-Eaux], réfugiée à Valenciennes à cause de l'invasion et déportée comme absente en 1792; Pierre-Joseph Bernardy de Valernes, de Monieux, Guillaume Champagné du Giffard, de Versailles, ex-capitaine d'artillerie, Louis-Pierre-Joseph Gruyelle, marchand brasseur à Lille, Louise Héliaud veuve Georges Maillé, d'Angers, détenue à Saumur pendant la Terreur, affaire demandée par La Revellière-Lépeaux, et Denis Lecat, de Fressenneville, radiés provisoirement par les districts d'Aix [-en-Provence], Craon (Mayenne), Arras, Château-Gontier et Dieppe; Alexandre Bodineau-Meslay, vieillard de 72 ans, de Bivilliers; Gabriel-Philippe-Charles-Alexandre Labbé dit Basoches, de Falaise (Calvados); Charles-Antoine Legendre fils, de Conches [-en-Ouche], parti pour Rouen, traduit devant le Tribunal révolutionnaire et acquitté en l'an III; Apolline-Thérèse Marguerit, veuve Vauquelin et Pierre Tiphagne, de Rouen, lui suppléant au tribunal civil, inscrits dans le Calvados; Simon-Joseph Moullart, de Montreuil-sur-Mer, ex-capitaine de cavalerie, détenu à la citadelle de Doullens pendant la Terreur, mort en l'an IV; Claude Mugnier-Pugin, curé de Fraimbois, maintenu sur la liste des prêtres déportés; Jacques Necker, inscrit dans la Seine, n'ayant pas eu la nationalité française avant l'annexion de Genève, lettre de remerciement au président du Directoire écrite de Coppet, 5 août 1798; Joseph Nicolas, juge au tribunal du district de Poitiers; Nicolas-François-Guislain Ruyant, de Roost-Warendin, et Benoît-Prospér Wagon, de Douai, inscrits dans le Pas-de-Calais. Maintien: Louis-Jacques de Champs-Saint-Léger, de Saint-Léger [-de-Fougeret], usant de faux certificats de résidence à Rillieux [-la-Pape]; Gabriel Jourdan, d'Aubagne, sexagénaire, rapport tendant à le radier, maintenu après avis de Barras (AF III 535, plaquette 3532, pièces 1-45).

Séance du 14 thermidor an VI [1^{er} août 1798]

¹² Sur le banquier Pierre Dallarde (sans doute le constituant Pierre-Gilbert Leroy d'Allarde), voir *tome III*, 7 brumaire an VI, Finances, note.

⁵ Affaire non représentée ici.

⁶ Lettres de marque ou de course, délivrées aux corsaires.

⁷ Minute classée par erreur au dossier du 13 messidor an VI, AF III 531, plaquette 3483, pièce 112. La *Sensible*, capturée le 9 messidor (*Fonds Marine. Campagnes*, BB⁴ 136), ramenait de Malte le général Baraguey d'Hilliers avec les drapeaux conquis sur l'ennemi, que le général fit jeter à la mer avec les dépêches officielles dont il était chargé (voir plus loin, 26 thermidor, Guerre, note). D'après la notice de *Quintin. Marine* sur le futur contre-amiral Guillaume-François-Joseph Bourdé, les galériens libres maltais composant une partie de l'équipage de la *Sensible* avaient abandonné leurs postes de combat; les auteurs décrivent notre arrêté comme suspendant Bourdé et citent sa réintégration par le Directoire le 4 fructidor an VII (*tome X*), après acquittement par le conseil de guerre maritime de Toulon d'après eux.

⁸ Le cap de Misarah, en Libye, extrémité occidentale du golfe de Sidra. Misarah, l'antique Leptis Magna, est à une centaine de kilomètres à l'est de Tripoli. Sur cette mission et le journal de bord du *Lodi*, voir *Marine* BB⁴ 140 (*Fonds Marine. Campagnes*, page 233) et *tome VIII*, 15 germinal an VII, affaires non citées au procès-verbal: lettre du Directoire à Bonaparte.

⁹ Frégate citée dans *Fonds Marine. Campagnes* pour plusieurs missions en Scandinavie et en Islande de l'an III à l'an V, capturée par les Britanniques dans le Pertuis breton le 12 messidor an VI (*ibidem*, *Marine* BB⁴ 129).

Loi.

Promulgation de celle du 28 floréal ratifiant le traité de réunion de Genève à la France du 7 floréal après échange des ratifications (AF III 523, plaquette 3381, pièces 4-5, dossier du 28 floréal; AF III 535, plaquette 3534, pièce 1).

Guerre.

Ordre au ministre de remettre le tableau des marchés conclus par lui avec des entrepreneurs (AF III 535, plaquette 3534, pièce 17, minute de Merlin de Douai).

Justice.

Annulation de poursuites contre les participants des troubles de Tours du 9 thermidor an V¹. Rapport sur la situation des salines nationales de Philipshalle, près [Bad-] Dürkheim, et [Bad-] Kreuznach, exposé sur les différentes compagnies se proposant de les prendre à ferme² (AF III 535, plaquette 3534, pièces 10 et 18-19).

Marine et Colonies.

Approbation des listes des personnes devant accompagner Burnel en Guyane et Desfourneaux en Guadeloupe³, à noter pour le premier: Davisard, déporté de l'île de France, réintégré par le Directoire comme chef de bataillon à la 1^{ère} demi-brigade de ligne, connu de Barras; Dusargue, commissaire des guerres; Frey, lieutenant de vétérans blessé à Maubeuge, comme secrétaire; parmi les civils: Legrand, ex-chancelier du consulat de Baltimore, comme secrétaire général, Jean-François Desseaux, fonctionnaire public à Hennebont, secrétaire particulier, Lelorgne, beau-frère du chef de la division de correspondance du Directoire Fain, et le fils de [Leclerc de] Montlinot, chef de division au ministère de l'Intérieur; pour le second: les généraux de division Pélardy, ayant déjà servi à la Guadeloupe, et de brigade Legrand, l'adjudant général Panisse, parmi les civils: Cheneau, ex-secrétaire de la légation aux États-Unis, comme secrétaire adjoint, Lenferma, beau-frère de Desfourneaux, garde forestier à Vézelay, comme agent forestier, Parfond, littérateur, à employer dans la partie judiciaire, et Roydot, juge au tribunal civil de la Seine, comme secrétaire général (AF III 535, plaquette 3534, pièces 20-21).

Police générale.

Expulsion de l'espagnol Pierre Cruel, *ouvrier en indiennes* à Agen, qui *a failli compromettre la tranquillité publique* lors de la fête de la Patrie le 20 nivôse⁴. Transfert à Gibraltar par un prochain paquebot de 21 professeurs et élèves anglais, écossais et irlandais d'un collège de Rome envoyés à Marseille sur ordre de l'adjudant général Gilly⁵. Prêtres, déportation⁶ (AF III 535, plaquette 3534, pièces 4-9 et 11-16).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 535, plaquette 3534, pièces 15-16. Feuille de brevets de pension du ministère de l'Intérieur.

AF III 535, plaquette 3534, pièces 22-23. Nomination de l'accusateur public des Basses-Alpes et d'un suppléant au tribunal civil de l'Ariège.

Séance du 15 thermidor an VI [2 août 1798]

(AF* III 12, folios 109 verso-111 verso; AF III 535, plaquettes 3535 et 3536)

¹ Sur ces troubles, voir *tome II*, 3 fructidor an V, Police générale, note.

² Aucune mention de décision du Directoire sur le registre ni le rapport.

³ Seuls ceux cités ici sont retenus à l'index. Outre les deux commissaires du gouvernement, respectivement nommés les 13 et 17 prairial (*tome V*), sont identifiés le futur général Joseph-Guillaume Davisard (voir *tome II*, 6 messidor an V, Guerre, note), le général de division Mathieu Pélardy, dit Pélardy (voir *tome V*, 13 floréal an VI, Marine et Colonies, note), le général Louis-Melchior Legrand (voir *tome II*, 23 fructidor an V, Guerre, note), et l'adjudant général Pierre Panisse, connu de *Quintin*. Charles-Antoine-Joseph Leclerc de Montlinot, écrivain, chef de la 2^e division du ministère de l'Intérieur.

⁴ Les circonstances ne sont pas davantage précisées. Voir Arch. nat. F⁷ 7379, dossier B⁵ 1788: fête de la paix à Agen, nivôse an VI; F⁷ 7382^B, dossier B⁵ 1972: Pierre Cruel, espagnol à Agen, expulsé, pluviôse-thermidor an VI, et F⁷ 4333, le même, expulsé, 14 thermidor an VI.

⁵ Le futur général Jacques-Laurent Gilly, alors à l'armée de Rome, dit Gilly jeune pour le distinguer de l'adjudant général Gilly vieux.

⁶ Letellier, de Mussegros (Eure,auj.: commune d'Écouis), certainement visé dans un arrêté du 7 germinal an VII (*tome VIII*) destituant l'agent municipal de Villers [-en-Vexin] pour avoir donné un certificat de bonne conduite à un prêtre déporté par arrêté du Directoire de notre date, deux prêtres de la Meurthe et Durupt, rétractaire, administrateur municipal de Bains [-les-Bains] (Vosges), destitué le 17 (plus loin); un arrêté du 18 ventôse an VII (*tome VIII*), qui le prénomme Victor-Augustin, annule sa déportation parce qu'il ne s'était rétracté que forcé par cinq autres prêtres à *pistolet sous sa gorge* et en avait fait aussitôt la déclaration à la municipalité.

Message aux Cinq-Cents.

Pour modifier les lois sur la fourniture du papier timbré, adresse des fabricants de papier Delisle, Lebrier et Guillot, à Buges (Loiret,auj.: commune de Corquilleroy), et Quéréndel et Raffy, au Marais (Seine-et-Marne, commune de Jouy-sur-Morin), *Rapport fait par Destrem...sur un message du Directoire du 15 thermidor relatif à la fourniture du papier nécessaire au timbre, séance du 28 thermidor an 6, Paris, Imprimerie nationale, fructidor an 6*, 8 pages, résolution des Cinq-Cents rejetée par les Anciens le 2^e complémentaire an VI, expédition authentique manuscrite (AF III 535, plaquettes 3535, pièces 13-25, et 3536, pièces 47-49).

Finances.

Annulation d'un arrêté de l'administration centrale de la Meurthe cassant la vente de prés revendiqués par la commune de Sarrebourg au nommé Mang¹. Confirmation de celles: de la succession de Gabriel-François Gauthier et sa femme Jeanne-Claude Henry, de Pomoy, condamnés à mort par le Tribunal révolutionnaire en l'an II, sauf aux enfants à se pourvoir en paiement de leur part éventuelle²; et des fermes des Essarts³ et Nangeville provenant de l'hospice de Pithiviers, et rejet de l'opposition à congé par Chauvet, fermier de la seconde. Annulation de celle de terres provenant du prieuré de Montempuis (Nièvre, commune de Saint-Parize-en-Viry) par le district de Saint-Pierre-le-Moûtier au citoyen Jourdiu en y adjoignant des bois qui en étaient exceptés, rapport en sens contraire du ministre⁴. Nomination de Guillaume, ex-membre de la commission de l'examen des comptes des anciennes commission, commissaire liquidateur de la comptabilité intermédiaire, remplaçant Lesterpt⁵ (AF III 535, plaquette 3536, pièces 45 et 50-58).

Guerre.

Rapports classés au dépôt particulier sur: la demande de réintégration du directeur d'artillerie Deyssautier, l'application au citoyen Papin de l'arrêté du Directoire du 18 ventôse an IV, Daunis, commissaire ordonnateur à Perpignan⁶, et les mesures permettant de compléter les armées d'Italie et du Rhin, approuvé par le Directoire, copie au registre du bureau particulier, AF* III 18, pages 237-238⁷. Arrêtés sur le personnel, dont promotion de Biétry, employé à l'état-major des troupes rassemblées à Brest, chef de bataillon pour tenir rang, et destitution des commissaires des guerres Lemarquand, Lethier et Michaud⁸. Lettre aux commissaires du gouvernement à Rome sur les subsistances de l'armée française: suivre l'article 8 de l'arrêté de du 13 pour régler leur différend avec le ministre de la Guerre, ne pas exclure la compagnie Bodin du service de l'entreprise de l'armée française payé par la République romaine, donner des explications sur divers paiements, lettre des commissaires signalant également la démission de Périllier, agent des finances, remplacé par eux par Reboul⁹, joignant des tableaux comptables de recettes et dépenses. Nomination de Drulhe

¹ Voir aussi *tome VII*, 1^{er} nivôse an VII, Finances: rejet de la réclamation de la commune contre cet arrêté par interprétation tendancieuse de la loi du 24 août 1793 décrétant nationaux les biens des communes jusqu'à concurrence de leurs dettes envers la République, la commune prétendant avoir réglées les siennes par la vente par le district d'un jardin national dont elle ne s'était pas déclarée propriétaire.

² Les précisions données par le rapport ne sont pas vérifiées dans la série W (Tribunal révolutionnaire), où l'on ne trouve mention que de la femme, remise en liberté le 5 fructidor an II (W 440, dossier 3). Voir aussi *tome VIII*, 1^{er} floréal an VII: rejet de la réclamation des enfants, prénommés Antoine, Claude, François et Joseph, où il est dit que leurs père et mère ont été tous deux acquittés par le Tribunal révolutionnaire.

³ Commune de Marsainvilliers (Loiret).

⁴ Arrêté annulé le 13 brumaire an VIII (*tome X*), les bois non inscrits à l'affiche ayant été ajoutés séance tenante sans que la Nation ait été lésée, les enchères ayant porté sur la valeur de l'ensemble.

⁵ *Lesterpt-Beauvais* dans le texte, par confusion entre ce conventionnel girondin guillotiné en 1793 et son frère aîné, député de la Haute-Vienne sorti des Cinq-Cents en l'an VI et nommé à ce poste le 1^{er} thermidor.

⁶ Les trois premiers rapports ne sont pas ici, mais dans AF III 149, dossier 701, pièces 78 à 82, suivis de deux autres du jour non cités au procès-verbal sur l'esprit de la garnison de la Rochelle et l'embarquement pour l'Irlande de troupes bataves et de troupes de l'armée française en République batave. Sur Pierre-Louis-Barthélemy d'Eyssautier-Cartier, voir *tome IV*, 5 pluviôse, Guerre, note. Louis Papin, professeur d'histoire à l'école centrale de Maine-et-Loire destitué et renvoyé à l'armée: l'arrêté de l'an IV cité ici est apparemment celui autorisant des jeunes gens de la première réquisition à rester dans leur profession ou emploi public (*Debidour*, tome I, page 761, note 5 de la page 760); le *Dictionnaire historique, géographique et biographique du département de Maine-et-Loire* par Célestin Port indique que Louis-Guillaume Papin avait été destitué le 24 vendémiaire an VI à cause de sa pièce de théâtre *Les Détenus au calvaire d'Angers ou la générosité récompensée par l'amour*, publiée chez Mame frères à Angers en l'an V; un arrêté du Directoire du 23 brumaire an VII, *tome VII*, Intérieur, confirme sa destitution et son remplacement par Joseph Villier, ancien président de l'administration du département d'après le même auteur.

⁷ L'effectif prévu est de 80 000 hommes pour la première et 120 000 pour celle du Rhin.

⁸ Michaud, prénommé Jean-Marie par l'arrêté du 17 thermidor an VII (*tome X*) le réintégrant et dans AF III 193, dossier 894, pièces 83-105; voir *tomes V*, 9 messidor, index, son brevet de commissaire des guerres, et *VII*, 25 frimaire an VII, rejet de sa réclamation. On ignore s'il s'agit du même que Michaud, adjoint aux commissaires des guerres à l'armée du Rhin destitué (*Recueil des Actes du Comité de salut public*, tome XVII, page 94) et commissaire des guerres, AF III 180, dossier 832, pièce 59, thermidor an VI.

⁹ Henri-Pierre-Irénée Reboul, député de l'Hérault à la Législative.

contrôleur des Invalides, remplaçant le frère et secrétaire particulier de l'ex-député Lamarque, ambassadeur en Suède¹. Rappel du rapport demandé le 5 sur la vente d'eau-de-vie par l'ex-commissaire des guerres [Florimond-] Fantin à Guillestre². Ordre d'expliquer comment le général de brigade Lucotte, destitué le 25 messidor par arrêté envoyé le lendemain par le ministre et arrivé le 3 thermidor au plus tard, présidait le conseil de guerre de Marseille le 6, lettre de Micoulin, commissaire près le bureau central, au député Chabert, sur le bon effet de la destitution du royaliste Lucotte, membre de la société de la Mariette, et le conflit entre le bureau central et le commandant Barrié, copie d'une lettre de Lucotte au général Garnier, commandant la 8^e division militaire, se disant dénoncé par les exclusifs comme président du conseil de guerre jugeant le nommé Laure³ (AF III 535, plaquettes 3535, pièces 1-12, et 3536, pièces 32-43, 60 et 63).

Intérieur.

Nomination de membres des municipalités du Centre, du Midi et du Nord de Marseille, les assemblées primaires n'ayant élu que trois membres de chacune (AF III 535, plaquette 3536, pièces 59 et 61-62).

Marine et Colonies.

Interdiction de la levée du varech *et autres herbes de mer* de nuit⁴. Paiement au citoyen Patris de frais d'impression pour la marine⁵. Adoption de promotions préparées par le ministre avant l'arrêté du 23 messidor⁶, dont Pierre Bazin, *a constamment gardé son poste au gaillard d'avant* pendant le combat du *Ça-Ira*, quoiqu'il eût un bras *fraccassé*, promu lieutenant de vaisseau, et Augustin-Dominique Harang, âgé de 26 ans, comptant 120 mois de navigation, commandant du canonier *le Volcan* dans la flotille du contre-amiral Lacrosse, promu enseigne de vaisseau (AF III 535, plaquette 3536, pièces 30-32 et 46).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 535, plaquette 3535, pièces 26-29. Rapport du ministre de la Police générale sur l'écrit royaliste *Des invalides mutilés en combattant pour la République au Corps législatif sur les vexations et les injustices qu'on exerce envers eux et leurs camarades*, signé par Gilbert, lieutenant invalide, sans nom d'imprimeur⁷.

AF III 535, plaquette 3536, pièce 44. Autorisation à Diane-Hortense-Délie Mancini, veuve Louis-Hercule-Timoléon Cossé-Brissac, de rester en France sous la surveillance des municipalités que lui désignera le ministre de la Police générale pour le partage avec la Nation de ses biens à raison de l'émigration d'Adélaïde-Pauline-Rosalie Cossé-Brissac.

AF III 535, plaquette 3536, pièces 64-65. Nomination du commissaire municipal de Frontignan, note des députés Curée et Joubert à Merlin de Douai.

Séance du 16 thermidor an VI [3 août 1798]

(AF* III 12, folios 111 verso-112 verso; AF III 535, plaquette 3537)

Loi.

[Du 15] annulant l'interdiction d'exercer les mêmes fonctions aux cousins germains dans l'instruction sur les assemblées électorales jointe à la loi du 6 germinal an VI⁸ (AF III 535, plaquettes 3535, pièces 2-3, et 3537, pièce 4).

Messages des Cinq-Cents.

[Délibéré le 14] proposant d'envoyer à toutes les écoles centrales le portrait du général Marceau par sa sœur Émira Marceau-Sergent⁹. [Délibéré le 13] sur la mise en culture et la vente de terrains limitrophes de la forêt de Chizé par la commune de Beauvoir [-sur-Niort]¹⁰ (AF III 535, plaquette 3533, pièces 70-71, dossier du 13).

¹ Philippe Drulhe et François Lamarque, députés de la Haute-Garonne et de la Dordogne aux Cinq-Cents sortis en l'an VI, le premier nommé commissaire du Directoire près l'administration chargée des recettes et dépenses des Invalides créée le 23 frimaire an VII (*tome VII*), et le second nommé ambassadeur en Suède le 29 floréal (*tome V*).

² L'administration centrale des Hautes-Alpes ayant adressé les pièces nécessaires dès le 4^e complémentaire an V, le ministre est invité à désigner l'employé *qui, ayant dû vous les mettre sous les yeux pour préparer le travail dont elles doivent faire la matière, paroît ne s'être employé qu'à vous les soustraire*.

³ Voir *tome V*, 18 messidor (date exacte de la destitution de Lucotte, chef de brigade, futur général), note. Barrié, chef de bataillon à la 7^e demi-brigade, royaliste, destitué le 27 messidor (*ibidem*).

⁴ *Les ennemis en profitant pour faire des signaux à des intelligences à l'intérieur*.

⁵ Aucune précision ici.

⁶ Ajournant toute nouvelle nomination d'officiers de la marine, leur nombre dépassant le maximum (*tome V*). Les noms de tous les promus, dont Jean-Baptiste Gémon et François Roquebert, promus lieutenants de vaisseau et connus de *Quintin Marine*, sont repris à l'index.

⁷ Voir plus haut, 6 thermidor, message des Cinq-Cents, note.

⁸ À la suite du message des Cinq-Cents du 12 prairial (*tome V*).

⁹ Message conservé au dossier du 18 avec la minute de sa lettre d'envoi au ministre de l'Intérieur.

Marine et Colonies.

Nomination de lieutenants de port à Bordeaux, Calvi et le Havre (AF III 535, plaquette 3537, pièces 12-20).

Police générale.

Rapport classé sur les poursuites contre les auteurs de l'écrit *Des invalides...au Corps législatif*. Prêtres, déportation¹ (AF III 535, plaquette 3537, pièces 5-10).

Relations extérieures.

Autorisation à Rapinat de communiquer au Directoire helvétique celle du Directoire du 5, copie au registre du bureau particulier, AF* III 18, page 239. Signature de la commission de Vatier-Bourville, vice-consul à Lattaquié réintégré (AF III 535, plaquette 3537, pièces 1-3).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 535, plaquette 3537, pièces 11 et 21. Feuilles de brevets de pension d'ex-militaires de la marine² et de la Guerre.

Séance du 17 thermidor an VI [4 août 1798]

(AF* III 12, folios 113 recto-115 verso; AF III 536, plaquettes 3538 à 3542)

Messages aux Cinq-Cents.

Demandant des crédits pour le ministre de l'Intérieur pour les dépenses du télégraphe en l'an VI. Proposant d'interdire l'exportation des viandes fraîches, salées et fumées, la révolte de l'Irlande gênant l'approvisionnement de la marine britannique en viande salée, dont il se forme des magasins considérables à Cherbourg, et arrêté ordonnant de laisser quitter ce port un navire danois qui en est chargé soi-disant pour Venise et sans doute pour Lisbonne. Informant le Conseil que les fonds perçus par les gens de santé de Marseille sur les marchandises du Levant et les huiles étrangères sont affectés aux réparations du lazaret, et arrêté ordonnant la remise du produit de ces droits à la caisse du bureau central³. Sur: des contributions locales des communes d'Hondschoote pour payer les achats de grains en Belgique en l'an IV par Louis-Maur Saint-Hilaire, orfèvre, alors officier municipal; et Merville (Nord) pour réparer les cinquante ponts de la ville; l'échange de terrains par celles d'Épinal pour créer deux cimetières dans les blanchisseries au bout du jardin dit des Moulins et sur le terrain du citoyen Petot au faubourg de la Fontaine, en vendant l'actuel cimetière⁴; et de Nort [-sur-Erdre] pour créer une halle et un champ de foire sur ceux provenant du partage entre la veuve Goyon-Marcé, mère d'émigré, et la République; le transfert du canton de Saint-Lubin-des-Joncherets à Laons⁵; et de nouvelles circonscriptions pour ceux des Mujouls, à transférer à Gars, et Séranon (AF III 536, plaquettes 3540, pièces 73-75, 78-79 et 87-90, et 3541, pièces 99-112 et 115-121).

Finances.

Arrondissements de recette de l'Aveyron: correction d'une omission, et du Nord⁶ (AF III 536, plaquette 3540, pièces 83-86).

Guerre.

¹⁰ Opération portant sur une bande de terrains récemment gagnés sur la mer et courant sur une longue distance mais une faible largeur, que le message du Directoire du 29 fructidor (plus bas) en réponse n'approuve pas.

¹ Un prêtre de Trouy (Cher) *s'étant chargé de rédiger l'état civil*, n'y désignant les époux que *comme unis en mariage* et les renvoyant avec les témoins à l'église où *lesdits futurs entendent contracter leur mariage conformément aux cérémonies du culte catholique*, un prêtre de la Seine-Inférieure et un de Champs-sur-Yonne (Yonne) ayant invité les électeurs de l'an V à *ne point nommer des hommes qui fissent disparaître les cloches*.

² Et d'une veuve, six noms relevés à l'index, au mot *Marine*. Les noms cités sur le brevet de la Guerre (61) ne sont, comme précédemment, pas relevés.

³ Bien que cela ne soit pas dit, ce message et cet arrêté font suite à un message des Cinq-Cents délibéré le 23 messidor (*tome V*, séance du 27) sur l'entretien du lazaret de l'île de Pomègues. Voir aussi *tomes VIII* et *X*, 3 floréal an VII et 6 vendémiaire an VIII, Intérieur: réintégration du produit de ce droit au profit du service de santé de la ville, qui en avait été privé lors du départ de l'expédition d'Égypte, et arrêté ordonnant la restitution par le ministre de la Guerre pour mise à la seule disposition de celui de l'Intérieur des fonds distraits de la caisse du service de santé après de nouveaux prélèvements par un commissaire des guerres en l'an VII.

⁴ Voir plus loin, 9 brumaire an VII, la loi de la veille à la suite de ce message, et *tome VIII*, 3 germinal: nouveau message aux Cinq-Cents favorable à la vente de trois terrains et deux jardins par la commune pour payer l'établissement des deux cimetières.

⁵ Envoi de pièces complétant celles d'un message du 11 vendémiaire an V (*Debidour*, tome III, page 736). Voir aussi *tomes VIII* et *X*, 9 floréal et 28 thermidor an VII: message en transmettant d'autres aux Cinq-Cents, et loi du 27 thermidor.

⁶ Voir *tome V*, 5 prairial, loi de la veille, note.

Garde du Directoire: renvoi dans la ligne du lieutenant Chevalard et retraite du sous-lieutenant Grimbert, ayant, en état d'ivresse, causé du désordre au café *la Victoire* du citoyen Romiguières, boulevard du Temple, menacé de *casser les reins* à la chanteuse Doris et frappé, en entrant sans payer, un garde du *Jardin de Paphos*, où l'on danse, nombreuses pièces jointes. Confirmation de promotions dans la cavalerie et à la 1^{ère} demi-brigade (AF III 536, plaquette 3540, pièces 59-72 et 81-82).

Intérieur.

Approbation du cahier des charges d'un traité à passer pour la nourriture et l'entretien des individus retirés dans les dépôts de mendicité¹. Réunion de l'hospice des orphelins de Provins à l'hospice national. Prolongation d'un an du brevet d'invention de l'américain John Ford du 19 messidor an IV pour nouveaux procédés de fabrication des draps, les fonds qu'il devait recevoir du ministère de l'Intérieur pour mettre son brevet en activité n'ayant pas pu lui être versés². Autorisation: au citoyen Pavée de créer une verrerie à Spoy (Aube)³ et à Martin, voiturier à Laveline [-devant-Bruyères] et Antoine Boularron, de Corcieux, de poursuivre Jean-Nicolas Genin, ex-officier municipal de Corcieux, et Sébastien Stouvenel, ex-procureur de la commune de Biffontaine, en paiement de la fourniture de deux voitures en vertu d'un traité particulier⁴. Refus d'autoriser Charles Fricaut, ingénieur des Ponts et Chaussées de la Lozère, arpenteur retiré au château d'Ancy-le-Franc chez la famille Le Tellier-Louvois, à poursuivre le président de la municipalité et Laurent-François Boucherat, commissaire municipal, pour son arrestation comme réquisitionnaire après une rixe au café du citoyen Brénu, parmi les pièces jointes: dénonciation contre le juge de paix François de Paule Laureau pour l'avoir libéré illégalement, dépositions devant Jacques-Hubert Montagne, juge au tribunal civil, directeur du jury du tribunal correctionnel de Tonnerre. Destitution, municipalités: Bertrimoutier, Brouvelieures et Girancourt: membres ne sachant pas écrire, Beaumont (Jemappes) non républicains, Châtel-sur-Moselle: agent de Frizon excitant les habitants à la division, et agent et adjoint de Noméxy fanatiques; Corcieux: agent et adjoint du chef-lieu ne résidant pas dans la commune et agents de Biffontaine fanatique et de Gerbépall négligent, du canton de Darney: agent du chef-lieu royaliste et adjoint de Relanges fanatique, Ozerailles: président et membres protecteurs d'un prêtre réfractaire, le Puid: agent et adjoint du chef-lieu négligents et agents de Belval et Saint-Stail fanatiques, et Sainte-Jalle: adjoints d'Arpavon et Bellecombe [-Tarendol] pour refus de prêter serment; agents: Arbot (Haute-Marne, auj.: Rouvres-Arbot) ayant enregistré un mariage sur certificat de publication de mariage informe de Rouvres, Basse-Bodeux (Ourthe, auj.: commune de Trois-Ponts) arrêté à la foire de Stavelot pour porter un baton ferré et refuser de porter la cocarde, Bains [-les-Bains] ministre du culte *ne pouvant être à la fois surveillant et surveillé*⁵, Bussièrès (Saône-et-Loire) notaire, ayant refusé de prêter serment en l'an V, entravant des mesures de sûreté et ayant commis des abus dans la répartition des contributions, Chambon [-la-Forêt] laissant chômer le dimanche et ne faisant exécuter les lois *que lorsqu'elles ne blessaient pas les intérêts ou les passions des administrés*, Lamarche royaliste, Martigny [-les-Bains] résistant à un arrêté de l'administration centrale sur les fêtes décadaires, Mont [-lès-Lamarche] fanatique, négligeant l'état civil et faisant faire des coupes dans les forêts communales sans autorisation, Morlhon [-le-Haut] protégeant le prêtre réfractaire Gaubert, Neufchâteau (Vosges) négligent, Nogent-le-Bernard noble, les Thons royaliste, Vaudoncourt (Vosges) autorisant le pacage dans les taillis, et Villers-la-Tour (Jemappes, auj.: commune de Chimay) n'exerçant pas la police des cultes; adjoints: Breskens (Escaut)⁶ n'assistant pas aux fêtes nationales, Courcoury participant à la fête de la commune de Préguillac un dimanche, Darnieulles royaliste et Fessenheim recevant plus de dix personnes chez lui pour le culte réfractaire; et des fanatiques: membres de la municipalité de Vitrey [-sur-Mance], et, dans les Vosges, les agent et adjoint de Colroy-la-Grande, agents d'Antigny-la-Tour, Fomerey, Gigney, Remoncourt⁷ et Senaide, et adjoints de Derbamont et Tilleux. Destitution et jugement, agents: Amance (Aube) ayant déchiré des feuilles du registre des délibérations de l'ex-municipalité, Champagne (Jura, auj.: commune de Loisia) hébergeant un réquisitionnaire, Nangis pour menaces contre un inspecteur du droit de passe⁸ et Villeneuve (Basses-Alpes) refusant d'assister aux visites domiciliaires; adjoints: Gumery pour acte de naissance légitime de la fille de Pierre-Simon Pleaux, de Fontaine-Fourches, inscrite quinze jours plus tard sur le registre des naissances de la seconde commune sans mention du père⁹; et Tromborn ayant dirigé un attroupement armé contre le gendarme venant exercer des contraintes contre

¹ Arrêté faisant suite à celui du 27 germinal (*tome V*) décidant de mettre ces fournitures en entreprise.

² Brevet publié par le Directoire le 18 ventôse an V (*tome I*) sans mention du prénom et de la nationalité. Il encourait la prescription pour non exploitation dans les deux ans et s'est depuis associé avec le nommé Valentin Rawle. On n'a pas de trace du projet de lui attribuer des crédits.

³ Pièces classées par erreur au 17 messidor (AF III 532, plaquette 3492, pièces 54-55).

⁴ Arrêté annulé le 3 floréal an VII (*tome VIII*, Intérieur), s'agissant de voitures réquisitionnées sur le canton de Corcieux pour le parc de Germersheim (Allemagne), les deux officiers municipaux n'ayant pas pu réunir l'ensemble des fonds à cause de la défaillance des communes de la Chapelle [-devant-Bruyères] et de la Houssière et les entrepreneurs ayant refusé de recevoir des acomptes.

⁵ Prêtre déporté le 14.

⁶ Breskens, Pays-Bas, Zélande (canton d'Oostburg), et non la commune belge des Flandres-Occidentales (alors: département de la Lys).

⁷ Joseph Dorget, réintégré le 27 fructidor (plus loin) après s'être justifié des imputations ayant motivé sa destitution

⁸ L'expression figure telle quelle sur le rapport et est remplacée par l'appellation officielle de taxe d'entretien des grandes routes sur l'arrêté.

⁹ Gumery (Aube) et Fontaine-Fourches (Seine-et-Marne) sont limitrophes.

le percepteur retardataire; agent de Châteauneuf-de-Mazenc (Drôme, auj.: Châteauneuf-du-Rhône) et agent et adjoint de Saint-Gervais [-sur-Roubion] complices des réquisitionnaires et déserteurs. Destitution et remplacement des municipalités de Pierrefontaine [-les-Varans] royaliste et Sancey [-le-Grand] suspendue par l'administration centrale, accusée par les députés Briot, Quirot et Violand et défendue par leurs collègues Besson, Grappe, Louvot et Seguin. Réorganisation de celles de Culles [-les-Roches] et Sully faute d'assemblées communales, et Oirsbeek (Meuse-Inférieure): remplacement de démissionnaires (AF III 536, plaquettes 3538, pièces 3-19, 3540, pièces 57-58, 3541, pièces 92-98 et 113-114, et 3542, pièces 122-155, 158-161 et 164-190).

Marine et Colonies.

Formation à l'île d'Aix d'autant de compagnies d'hommes noirs et de couleur venant des prisons de Grande-Bretagne que le service l'exigera avec les soldes et effectifs prévus par l'arrêté du 3 prairial¹. Promotion d'un capitaine de vaisseau. Destitution du commissaire principal de Saint-Malo² n'ayant pas annoncé publiquement la nouvelle de la prise de Malte (AF III 536, plaquette 3540, pièces 76-77 et 80).

Police générale.

Émigrés, radiation: François-Théodose Badoulier, commissaire des guerres, inscrit par le district d'Arbois; Lin-Loup-Lô-Luc Barré, de Chartres, secrétaire de l'administration centrale d'Eure-et-Loir en l'an II³, Marie-Louise Tissier, veuve Guérard, d'Ivry⁴, Pierre-Abel Sappel, de Lons-le-Saunier, commandant d'artillerie retiré pour infirmités en l'an II, et Jean-François Trémisot, homme de loi à Mussy [-sur-Seine], radiés provisoirement les deux premiers par celui de Montfort-l'Amaury et les autres par ceux de Cambrai et Châtillon [-sur-Seine]; Jeanne-Baptiste-Suzanne-Josèphe Bassand femme Marie-François-Victor-Guillaume Maire, conseiller au parlement de Besançon, et leur fille Marie-Thérèse-Xavière Maire femme Dormoy, de Besançon; Étienne Blondel, ex-négociant à Mâcon, détenu à Autun pendant la Terreur et libéré par arrêté du représentant en mission Boisset en l'an III; Charles-Grégoire Courtin, juge au tribunal du district de Mondoubleau, Béatrix-Renée-Thérèse Dubois-Béranger, veuve René-Pierre-Jean Le Bouteiller, de Mareil-Marly, et feu Philippine-Josèphe Le Maire veuve Jean-François-Hubert Derbeaux, homme de loi à Douai⁵, inscrits dans la Sarthe, la Mayenne et le Pas-de-Calais; François-Léonard Frichon, chanoine à Bordeaux; Jean-Louis Hodebourg, du Mans, âgé de 71 ans, veuf avec dix enfants dont cinq encore mineurs, n'ayant appris son inscription par le district d'Évron qu'en l'an IV par une signification à l'un de ses fermiers; Jacques-Joseph-Melchior Isnard, homme de loi à Aix [-en-Provence], officier municipal provisoire en 1793 ayant fui un mandat d'arrêt; Joseph-Agricol-Bénézech Michel, d'Avignon; Nicolas Roux, tailleur d'habits à Toulon mort à Marseille en l'an V; Antoine Sabary, teinturier à Nîmes, républicain recommandé par le député Chazal⁶; Maintien: Olivier d'Argouges dit Biéville, parti de Paris en 1792 soi-disant pour son éducation, radiation demandée par sa mère Marie-Anne-Josèphe-Françoise Louvelle, veuve Hervé-Olivier d'Argouges; Jean-Jacques-Joseph Cherville, de Sainte-Marguerite [-sur-Fauville], parti en 1792 pour Nivelles (Belgique) puis l'Angleterre, rentré en 1793, inscrit par le district de Bernay (Eure); Jacques-Vincent Rémuzat, directeur d'une fabrique de corail à Marseille, émigré en 1792 à Gênes puis à Rome, passé à Barcelone par la Corse avec passeport britannique (AF III 536, plaquette 3539, pièces 20-56).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 536, plaquette 3542, pièces 156-157 et 162-163. Nomination des commissaires municipaux de Douai: Bouly, médecin, ex-administrateur central, remplaçant Landa, coopté administrateur central, minute de Merlin de Douai et rapport du ministre du 27 thermidor avec apostille du même: *Adopté. Nota bene: je crois que la nomination est faite*; et de Colmar: Dernimeur, chef de bureau à l'administration centrale, remplaçant Reichert, élu administrateur central, billet des députés Belin, Guittard, Jourdain et Resch visé par Reubell le 16 thermidor.

Séance du 18 thermidor an VI [dimanche 5 août 1798]

(AF* III 12, folios 115 verso-117 recto; AF III 536, plaquette 3543)

¹ *Tome V*, arrêté y créant une compagnie de 114 hommes noirs et de couleur se trouvant actuellement dans les ports et à l'intérieur.

² Le nom révolutionnaire de Port-Malo n'est pas employé ici.

³ Né et mort à Chartres, fils de l'administrateur central d'Eure-et-Loir Charles; il fut ensuite commissaire des guerres, employé par le général Hédouville comme intermédiaire avec l'abbé Bernier pour la pacification de la Vendée au début du Consulat, puis sous-préfet de Beaupréau et de Châteaubriant jusqu'en 1814, et conseiller général de Maine-et-Loire au début de la Monarchie de Juillet (*Roman d'Amat*, sous le nom de Barré de Jallais, d'après la localité de Maine-et-Loire où il se retira sous la Restauration).

⁴ Ivry, chef-lieu de canton, sans nom du département: Ivry-la-Bataille (Eure), plutôt qu'Ivry-la-Montagne (Côte-d'Or), plus éloigné du district de Montfort-l'Amaury, qui est désigné sous son nom révolutionnaire de Montfort-le-Brutus.

⁵ Minute de Merlin de Douai sans rapport du ministre.

⁶ Comme les nombreux cas rencontrés aux tomes précédents de républicains du Gard et de Vaucluse inscrits pendant la réaction thermidorienne.

Loi.

[Du 17] imposant les décadis et jours de fêtes nationales comme jours de repos, et arrêté du Directoire, minute de Merlin de Douai, portant qu'elle sera, *à la diligence de chaque administration départementale, réimprimée, proclamée solennellement et affichée dans chacune des communes de la République* (AF III 536, plaquettes 3538, pièces 1-2, et 3543, pièces 2 et 17).

Message aux Cinq-Cents.

Sur l'assemblée primaire de Recey-sur-Ource pour l'élection du juge de paix (AF III 536, plaquette 3543, pièces 11-12).

Finances et Intérieur.

Envoi des messages des Cinq-Cents sur: l'aqueduc de Perpignan au ministre des Finances; et le portrait de Marceau et les colons réfugiés au second¹ (AF III 536, plaquette 3543, pièces 10 et 13-14).

Justice.

Cassation d'un référé du tribunal civil de la Haute-Garonne demandant si la loi du 6 thermidor an III s'applique aux lettres de change dont la signature du tireur mise en blanc au dos représente le débiteur et le créancier en une même personne². Annulation et renvoi devant l'administration centrale de poursuites devant le juge de paix de Franqueville [-Saint-Pierre] par Bosq, employé à la confection de la matrice des contributions de Belbeuf, dépense communale, contre Jean et Jean-Baptiste Rault, répartiteurs, en paiement de son traitement (AF III 536, plaquette 3543, pièces 1 et 6).

Police générale.

Mesures complémentaires pour la délivrance des certificats de non-inscription sur la liste des émigrés: remise par l'administration centrale du dernier domicile avec visa du commissaire central et du directeur de l'Enregistrement³ (AF III 536, plaquette 3543, pièce 5).

Relations extérieures.

Délivrance d'un passeport à D. Diego, nouvel envoyé du Portugal pour les négociations de paix, à la demande de De Azara⁴; lecture d'une lettre de Sieyès, ministre plénipotentiaire à Berlin, pièces retirées par le ministre.⁵

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 536, plaquette 3543, pièce 9. Ordre au ministre de la Guerre de hâter l'envoi d'artillerie à l'armée d'Italie demandé par Brune, minute de Merlin de Douai.

AF III 536, plaquette 3543, pièces 18-20. Lettre du ministre de l'Intérieur demandant à Lagarde le dossier de Belion et Parenteau, de Bordeaux, prétendus découvreurs de minerais d'or et d'argent dont la demande de fonds a été refusée par le Directoire le 19 frimaire; rapport du ministre du 9 nivôse sur le résultat négatif des analyses d'échantillon, qui ne contiennent qu'un peu de cuivre en quantité ne permettant pas l'exploitation⁶.

AF III 536, plaquette 3543, pièces 21-30. Nomination: substitut de la Loire, et justices de paix non pourvues aux élections, *Ariège*, Castillon [-en-Couserans];- *Charente*, Confolens *extra muros*;- *Dyle*, Bruxelles, 2^e section; Genappe; Montaigu; Nivelles;- *Deux-Nèthes*, Stabræk;- *Nièvre*, Corbigny *intra muros*;- *Seine*, Paris, section de la Place-Vendôme;- *Vosges*, Liffol-le-Grand: Charles-Joseph-Émilien Gérardin, juge au tribunal du district de Neufchâteau.

Séance du 19 thermidor an VI [6 août 1798]

(AF* III 12, folios 117 recto-119 recto; AF III 536, plaquettes 3544 et 3545)⁷

Messages aux Cinq-Cents.

¹ Voir en séance du 13 pour le premier et le troisième, qui porte sur Saint-Domingue, et du 16 pour le deuxième, dont l'expédition authentique est ici.

² Les circonstances du jugement de ce tribunal ne sont pas indiquées. Le décret de la Convention dont il s'agit autorise le dépôt de la somme entre les mains du receveur de l'Enregistrement par le débiteur dans les trois jours suivant l'échéance si le créancier ne s'est pas présenté (*Bulletin des lois*, tome VI, n° 96).

³ Mesures complétant celles prises les 12 prairial et 27 messidor (*tome V*).

⁴ D. Diego est sans doute mis pour don Diego: Diego Noronha de Angeja, envoyé en mission extraordinaire portugais pour les négociations de paix avec la France, arrivé à Paris le 28 août 1798 / 11 fructidor an VI (*Repertorium der diplomatischen Vertreter*). Joseph-Nicolas De Azara, ambassadeur d'Espagne en France.

⁵ Affaires non représentées ici.

⁶ Voir *tome IV*, 9 nivôse an VI, Intérieur.

⁷ La plaquette 3545 contient une chemise vide pour le 20 thermidor.

Sur: l'indemnité due à Olivier, obligé par une loi du 7 frimaire an II à démolir sa manufacture de minium ouverte en 1793 à Bercy, les habitants se plaignant que *les vapeurs corrompoient les végétaux et nuisoient essentiellement à la santé des hommes et des animaux*¹, et à la transférer rue de la Roquette à Paris; l'autorisation: aux concessionnaires des mines de Baïgorry d'installer une usine de fer et d'acier pour trois ans dans l'ancienne fonderie de cuivre²; et à Meiner et Bornèque d'installer un haut fourneau dans leur propriété de la vallée de Lucelle; sur les moyens de restaurer les haras supprimés par la Constituante, à *peine le gouvernement possède cent cinquante étalons* au haras du Pin et à celui de Rosières [-aux-Salines], formé de celui pris au duc de Deux-Ponts, en comptant un dépôt de dix étalons à Versailles relevant du ministre de la Guerre, la race limousine étant presque éteinte au haras de Pompadour; et la concession de terrains nationaux à Châlons-sur-Marne à charge de construire quatre moulins à eau remplaçant ceux sur l'ancien tracé du canal de la Marne³ (AF III 536, plaquettes 3544, pièces 1-2 et 17-20, et 3545, pièces 35-43 et 46-48).

Finances.

Report au 1^{er} thermidor du départ du délai de deux mois pour l'apposition sans frais des poinçons de recensement sur les ouvrages d'or et d'argent. Extension du transit établi par loi du 26 mai 1793 pour transport de Suisse en Suisse par le Mont-Terrible aux pays réunis d'Erguel, Moutier et Grandval, par les bureaux de Reinach, Brislach, Crémînes, Bienne et Renan⁴. Création d'un poste de déchiffreur analyseur au dépôt des archives domaniales à nommer par le Directoire sur liste préparée par Cheyré, dépositaire du dépôt, lettre de Cheyré à Reubell s'engageant à rendre compte de l'avancement du travail tous les deux mois⁵. Levée de la suspension du régisseur des douanes Magnien⁶. Nomination de Vandelaincourt commissaire des salines nationales de Moûtiers [-Tarentaise] et Conflans⁷, remplaçant Hébert et l'ex-député Marbos, nommés les 17 pluviôse et 7 messidor, démissionnaires, candidat: Champagney⁸, surnuméraire du bureau de l'Enregistrement de Lyon, présenté par les députés Poullain-Grandprey et Vitet. Bois communaux: "Neuville" et Neuville-sur-Ornain, dans les deux cas pour contruire des ponts⁹ (AF III 536, plaquette 3544, pièces 8-16 et 21-27).

Guerre.

Destitution de Lecieux, garde magasins à Bayeux *ennemi du gouvernement*, minute de Merlin de Douai¹⁰ (AF III 536, plaquette 3544, pièces 6-7).

Intérieur.

Dépôt et classement du résumé du commerce extérieur et de la navigation de la République pour l'an V¹¹. Choix de Perrochel et compagnie comme preneur du bail en régie des canaux d'Orléans et du Loing. Maintien de la concession par arrêt en Conseil d'État du 20 décembre 1789 de la mine de "Rousse" dans le district de Briançon, au nommé Antoine Cécile. Nomination de Martini inspecteur au conservatoire de musique¹² (AF III 536, plaquette 3545, pièces 30-34 et 44-45).

Marine et Colonies.

Rapport du ministre repris par lui *sur divers objets maritimes* à la demande du Directoire; ordre verbal de charger Hédouville de nommer un agent maritime à la Havane¹³. Réquisition de Pierre-Louis Godefroy, soldat au 1^{er} bataillon d'artillerie de marine, comme dessinateur au port de Rochefort (AF III 536, plaquette 3544, pièce 5).

Police générale.

¹ Bercy (Seine), auj.: communes de Paris et de Charenton-le-Pont (Val-de-Marne). Le transfert rue de la Roquette a eu lieu après approbation des plans par le ministre de l'Intérieur.

² Voir *tome IV*, 9 ventôse, messages aux Cinq-Cents, note.

³ Voir *tome VIII*, 23 pluviôse an VII: loi de la veille, avec plan encre couleur du pont des mariniers et environs.

⁴ Voir aussi plus loin l'arrêté du 25 fructidor y ajoutant le bureau de Perles.

⁵ Le rapport indique que l'arrêté du 5 floréal an IV (*Debidour*, tome II, pages 217-218) créant ce dépôt, successeur de l'agence temporaire du triage des titres, chargeait les proposés du classement et de l'inventaire sommaire du dépôt; *les préposés ont probablement conçu que cet état sommaire nécessitait une sorte d'analyse et il paraît qu'ils s'y sont livrés, ce qui a mis de la lenteur dans le résultat de leur travail* et retarde la recherche des biens à revendiquer par la République. Voir plus loin, 1^{er} brumaire an VII: nomination de Jean-Baptiste Bellet à ce poste.

⁶ Suspendu pour 6 mois le 27 messidor (*tome V*).

⁷ Mont-Blanc, auj.: commune d'Albertville (Savoie).

⁸ Ou Champeney, nommé commissaire le 5 vendémiaire an VII (plus bas).

⁹ Il s'agit de deux communes différentes de la Meuse, celle sans qualificatif pouvant être Neuville-lès-Vaucouleurs ou Neuville-en-Verdunois.

¹⁰ On n'a pas de détails.

¹¹ Document composé comme celui pour l'an IV (*tome I*, 27 ventôse an V, Intérieur).

¹² Jean-Paul-Égide Martini, né dans le Palatinat, établi à Paris, était directeur de la musique du théâtre de Monsieur avant la Révolution. Il est l'auteur de la romance *Plaisir d'amour ne dure qu'un moment*.

¹³ Affaires non représentées ici.

Prohibition de la pièce *le Parc de Mousseaux*, citant le physicien Garnerin et sa femme sous l'appellation de Monsieur et Madame, *et toutes celles dans lesquelles sera employé le mot Monsieur lorsqu'elles auront trait à des événements postérieurs à la fondation de la République*¹, rapport du bureau central de Paris du 16 relevant la circulation de l'écrit royaliste *Vous n'aurez pas la paix, l'attente de réponse des jeunes gens au rapport de Jourdan sur la conscription*, cultes: *Si l'affluence est moins sensible dans les temples catholiques, elle n'est pas moins remarquable sur la voye publique les jours correspondans au dimanche, qu'une certaine classe du peuple consacre opiniâtement au repos sans aucun motif de religion*, et rubrique sur les spectacles, dont l'incident ici relaté (AF III 536, plaquette 3544, pièces 3-4).

Séance du 21 thermidor an VI [8 août 1798]

(AF* III 12, folios 119 recto-120 recto; AF III 536, plaquettes 3546 et 3547)

Message des Anciens.

[Du jour] annonçant chômer le 22 (AF III 536, plaquette 3546, pièces 2-3).

Message des Cinq-Cents.

[Délibéré le 18] sur la demande de la municipalité de Nivelles (Dyle) d'acheter une maison pour ses séances (AF III 536, plaquette 3543, pièces 7-8, dossier du 18).

Finances.

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur la commune de Beauvoir (Deux-Sèvres)². Autorisation au nommé Barnelche d'exporter à Saint-Sébastien (Espagne) du bois de ses arbres à Saint-Pée [-sur-Nivelle] pour payer l'équipement pour la descente en Angleterre de son frère, lieutenant de vaisseau. Nomination du contrôleur des postes de Gap, parmi les candidats: Firmin Coiffet, employé au bureau de poste de Thionville, recommandé par La Revellière-Lépeaux, et Piollet, ex-directeur des postes de l'armée des Alpes. Approbation de traités avec Legeard et Récamier pour convertir des rescriptions non acquittées sur le produit des ventes de bois de l'an V en rescriptions sur le produit du sixième des ventes de domaines suivant la loi du 28 ventôse an IV (AF III 536, plaquette 3546, pièces 3-9 et 13-15).

Guerre.

Ordre au ministre de remettre au secrétariat du Directoire *l'approbation inscrite par le Directoire à la suite de son rapport sur le complément des armées du Rhin et d'Italie, et toutes autres approbations semblables... lesquelles doivent rester, comme notes du Directoire, dans les minutes de son secrétariat* (AF III 536, plaquette 3546, pièces 10-12).

Intérieur.

Destitution et remplacement de trois administrateurs centraux de l'Escaut négligeant la rentrée des contributions, minute de Merlin de Douai, analyse par le député Meyer de notes du commissaire central Du Bosch sur les destitués et leurs remplaçants, dont Lippens, *le plus instruit en Belgique sur les ouvrages de mer et les digues, employé par l'Empereur pour l'agrandissement du port d'Ostende à Hazegras*³, et proposant de remplacer le commissaire municipal de Lebbeke, beau-frère de Van Wambeke, conservateur des Hypothèques à Gand qui *appartient aux hommes de tous les partis qui, dès à présent, mettent tout en usage pour les choix de l'an 7*, et ceux d'Alost, ville divisée entre fanatiques et partisans de Van Wambeke⁴, Deinze, Evergem, Ijzendijke, Lede et Nederbrakel⁵ (AF III 536, plaquette 3546, pièces 43-44).

¹ André-Jacques Garnerin, militant des sections de Paris au début de la Révolution, envoyé en mission à l'armée du Nord et fait prisonnier de guerre par les Anglais en 1793, rentré en l'an IV, se disait élève du physicien Charles et, n'ayant pu retrouver le moindre rôle politique, faisait métier, avec son frère, également jacobin, de démonstrations de parachutes montés sur des montgolfières annoncées à grand renfort de publicité, qui les amenèrent à se concurrencer et se brouiller sous l'Empire. Son expérience au parc de Mousseaux (l'actuel parc Monceau à Paris) avait eu lieu en compagnie d'une jeune femme le 25 prairial an VI après plusieurs interdictions par la police au nom de la bienséance. Il était auteur de cette pièce de théâtre imprimée par l'imprimerie du Cercle social sous le titre de *Parc de Mousseaux. Voyage aérien... avec une jeune personne* (Martin et Walter et Roman d'Amat, où l'on lira avec intérêt les notices sur les deux frères).

² Voir au 16 thermidor.

³ Communes de Knokke-Heist et d'Ostende. Lippens refusa et fut remplacé le 17 vendémiaire an VII (plus loin).

⁴ Bernard Van Wambeke, conservateur des Hypothèques à Gand, anarchiste, préparant les élections de l'an VII, ensuite sous le coup d'un mandat d'amener comme conspirateur en rapport avec la Guerre des paysans de l'an VII le 8 germinal an VII (*tome VIII*), accusant le commissaire central Du Bosch de l'avoir fait inculper pour l'empêcher de participer aux élections (*tome IX*, 26 floréal suivant et AF III 226, dossier 995, pièces 70-93, groupe des affaires départementales, Escaut, assemblée électorale de l'an VII, inventaire dactylographié au CARAN), peut-être le même que l'ex-administrateur du département Bernard-François-Joseph Van Wambeke, élu aux Cinq-Cents par l'assemblée électorale scissionnaire invalidée de l'an VII et nommé commissaire central le 18 thermidor suivant à la place de Du Bosch, destitué (*tome X*).

⁵ Nominations en partie faites par le Directoire le 24 thermidor. Ijzendijke, auj.: Pays-Bas, Zélande. Nederbrakel, auj.: Brakel (Belgique, Flandres-Occidentales).

Police générale.

Autorisation à Jacob Denherder, batelier à Bergues inscrit sur la liste des émigrés lors d'une mission pour convoier du fourrage vers Ostende et Nieuport pour le district, de rester en France pour exercer sa profession, et ordre au ministre de faire un rapport sur lui, minute de Merlin de Douai (AF III 536, plaquette 3546, pièce 1).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 536, plaquette 3547, pièces 16-42 et 45-92. Nomination de commissaires municipaux, Basses-Alpes à Vendée, *Basses-Alpes*, Lurs: Martin, notaire à Pierrerue; Manosque; Sisteron: Réguis, président du tribunal du district¹; - *Ardennes*, Bouillon²; Sault-lès-Rethel; - *Aube*, Ervy [-le-Châtel]: Branche, destitué³ pour avoir réclamé contre la déportation d'un prêtre de 70 ans, nommé de nouveau; - *Aude*, Lagrasse: remplacement d'Hammier, nommé inspecteur du droit de passe⁴; - *Aveyron*, Gages: remplacement de Combes, nommé secrétaire de l'administration centrale; Laguiole et Varen: remplacement de Daudé et Combes, élus administrateurs centraux; Peyrusse [-le-Roc]: Lavaisse, notaire à Drulhe, remplaçant Mouly, élu juge au tribunal civil; Privezac: Dintillac, chef de bureau à l'administration centrale; Saint-Félix [-de-Sorgues]: remplacement d'un démissionnaire par son fils⁵; Saint-Hippolyte: remplacement de Carcenac-Lucador, nommé juge au tribunal civil⁶; Saucières; Vézins [-de-Lévezou]; - *Côte-d'Or*, Rouvres [-en-Plaine]; - *Côtes-du-Nord*, Caulnes; Plédéliac; - *Gard*, Saint-Mamert [-du-Gard], intervention des députés Chazal, Jac et Leyris; - *Haute-Garonne*, Cadours; Lanta; Rieumes⁷; - *Jemappes*, Merbes-le-Château: remplacement de Legay, prévenu de délits forestiers; - *Jura*, Château-Chalon; - *Loir-et-Cher*, Herbault; - *Loire*, Saint-Étienne *extra muros*; Saint-Germain-Laval: Claude Buffat, notaire; - *Loire-Inférieure*, Vritz: Guillaume Benoist, greffier du tribunal correctionnel d'Ancenis; - *Loiret*, Orléans *intra muros*: Accard, muté de Meung [-sur-Loire]; - *Maine-et-Loire*, Chanzeaux; Cholet: remplacement de Chouteau, refusant⁸; Thouarcé; - *Meuse-Inférieure*, Looz: remplacement de Bousmart, nommé administrateur central⁹; Montenaken (auj.: commune de Gingelom); Valkenburg¹⁰: Chouin, employé à l'hospice de Rœrmond; - *Morbihan*, Kernascléden: Jean-Corentin Briand, ex-juge de paix de Priziac nommé par le Directoire, père de dix militaires¹¹; Pluméliau: remplacement de Guillouzo, assassiné¹²; - *Orne*, Carrouges: Jean-Louis Bittard, ex-huissier-priseur; - *Pas-de-Calais*, Montreuil-sur-Mer: Boistel, nommé de nouveau et n'ayant pas pu accepter le poste de commissaire près le tribunal correctionnel, remplaçant Poultier, nommé le 11 germinal par le Directoire, n'ayant pas l'âge et élu administrateur municipal¹³; - *Hautes-Pyrénées*, Nestier: Vignala cadet, remplaçant Ambialet, muté à Saint-Laurent [-de-Neste] à la place de Vignala, élu administrateur central; - *Bas-Rhin*, Haguenau *extra muros*: Jacques Hemmel, ex-pasteur protestant, remplaçant Hild, payé par les réquisitionnaires; - *Tarn*, Labruguière; Saint-Amans [-Soult]; - *Var*, Saint-Zacharie; - *Vendée*, Montaigu: remplacement de Fayan, nommé commissaire près le tribunal correctionnel.

Séance du 22 thermidor an VI [9 août 1798]

(AF* III 12, folios 120 verso-123 recto; AF III 536, plaquette 3548)

Messages des Cinq-Cents.

[Délibéré le 18 et expédié le 21] citant à comparaître devant le Conseil pour forfaiture Joseph-Alexandre Vancanfort, juge de paix de Lierre (Deux-Nèthes) ayant fait arrêter irrégulièrement puis libérer moyennant finances les nommés Jean-Claude Vanslot et Pierre Vervoort, escroqué le jardinier François Demael en l'obligeant à le payer pour éviter la prison, ainsi que François Bruers, notaire à Geel, *sous prétexte de salaire à lui dû et à ses assesseurs pour avoir rempli les fonctions de juge civil*, acte aussitôt expédié au ministre de la Justice pour notification et prise des mesures nécessaires pour que ce juge compare à la barre des Cinq-Cents. [Délibéré le 19 et expédié le 22] sur la plainte de citoyens de Moulins (Allier) contre des poursuites arbitraires pour troubles lors des assemblées primaires (AF III 536, plaquettes 3543, pièces 3-4, dossier du 18, et 3545, pièces 28-29, dossier du 19).

¹ Il ne s'agit pas de Claude-Louis Réguis, administrateur central élu aux Anciens en l'an VII, mais d'un homonyme, décédé et remplacé le 15 ventôse an VII (*tome VIII*, index).

² Remplacement de Richard Chauché, nommé à d'autres fonctions, commissaire central élu aux Cinq-Cents en l'an VII.

³ Le 1^{er} germinal (*tome V*).

⁴ Minute et rapport classés par erreur au dossier du 21 thermidor an VII (AF III 620, plaquette 4378, pièces 90-91). Hammier, nommé inspecteur du droit de passe le 2 prairial (*tome V*).

⁵ Arrêté corrigé le 22 vendémiaire an VII (plus loin), nommant le fils cadet au lieu de l'aîné.

⁶ Par le Directoire le 2 ventôse (*tome IV*), et alors simplement dit de Mur-de-Barrez.

⁷ Le rapport du ministre de l'Intérieur sur le commissaire municipal de Cadours et les arrêtés de nomination de ceux de Lanta et Rieumes avec rapports joints sont classés par erreur au dossier du 21 fructidor an VI (AF III 542, plaquette 3596, pièces 44-48).

⁸ Guy-Georges Chouteau, médecin, député à la Législative, nommé le 12 prairial (*tome V*).

⁹ Voir *tome V*, 21 messidor an VI, Justice, note, et plus loin, 22 vendémiaire an VII, Intérieur, note sur la destitution de l'administrateur central Fontenelle.

¹⁰ Auj.: Pays-Bas, Limbourg, nom français: Fauquemont.

¹¹ Juge de paix nommé de nouveau le 8 pluviôse an VI (*tome IV*).

¹² Commissaire provisoire confirmé le 13 pluviôse an VI (*tome IV*).

¹³ Sur ce parent du député Poultier, voir *tome V*, 11 germinal an VI.

Guerre.

Ordre au général de brigade commandant l'arrondissement où se trouve Plombières [-les-Bains] de s'y rendre pendant la durée du séjour de Reubell, minute de Merlin de Douai; lettre de Scherer rendant compte des ordres donnés au général Lefebvre, commandant le Haut-Rhin, et aux commandants militaires sur l'itinéraire que Reubell doit suivre, 13 thermidor. Garde du Directoire, congés à Dubois, commandant la garde à pied, et au capitaine Guillotin pour prendre les eaux¹ (AF III 536, plaquette 3548, pièces 23-24).

Intérieur.

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur Nivelles². Lettres: annonçant aux présidents des deux Conseils que des places ont été réservées aux députés sur le tertre du Champ de Mars pour la fête du Dix-Août, signée par Merlin de Douai pour le président du Directoire, et faisant remarquer au ministre de l'Intérieur qu'il n'a pas à correspondre directement avec le Corps législatif comme il l'a fait pour celle des Neuf et Dix Thermidor, minutes de Merlin de Douai (AF III 536, plaquette 3548, pièces 19-21 et 25).

Justice.

Publication dans les départements réunis des lois sur les enfants naturels. Référé rejeté du tribunal correctionnel d'Oloron [-Sainte-Marie]³ sur la peine corporelle prévue par l'ordonnance de 1664 sur les Eaux et Forêts, *qui doit s'entendre par la peine d'emprisonnement*. Cassation du mandat d'arrêt par Simon, directeur du jury du tribunal correctionnel d'Arles, contre l'adjudant général Lazare Hardouin, commandant militaire de la ville en état de siège en l'an IV, ce qui *tendoit à favoriser les réactionnaires du Midi et à punir un officier militaire qui paroît avoir fait son devoir*, le Tribunal de cassation devant déterminer si Simon doit comparaître devant le Corps législatif pour forfaiture⁴. Annulation du retrait de la vente des biens nationaux de celui servant de dotation à la prébende instituée par testament du prêtre Claude Martin-Montaubert en 1532 à Panissières, acquis par le citoyen Chartre et revendiqué par les frères Martin. Jugement de: Joseph-Antoine-Maurice Patureau, ex-commissaire de police d'Arras complice des troubles du 24 thermidor an V, où l'on a arrêté arbitrairement des citoyens pour les conduire aux deux portes de la ville entre deux rangées d'hommes armés de sabres et chassés; et Aubert Marchant, ex-administrateur municipal de Cambrai complice du pillage d'une partie de la population par l'autre entre prairial et messidor an V, affaire renvoyée par le Tribunal de cassation devant le tribunal correctionnel de Saint-Quentin (Aisne)⁵. Réintégration dans une place de juge dans les départements de la rive gauche du Rhin de Rebmann, juge au tribunal civil du Mont-Tonnerre *ayant désavoué l'écrit pernicieux intitulé la Lanterne*⁶. Paiement des frais de mission de deux jurisconsultes à envoyer à Malte sur les crédits pour dépenses imprévues du ministre. Approbation de décisions du ministre: annulant un mandat d'arrêt sans autorisation contre un administrateur municipal de Vézelay pour l'arrestation d'un *insensé furieux*; et autorisant des poursuites devant le tribunal civil du Mont-Terrible par des soumissionnaires des domaines de l'abbaye de Bellelay contre de prétendus acquéreurs de ces biens avant l'annexion. Rapport du ministre sur l'organisation du notariat dans l'Escaut qu'une note dénonçait comme un *mélange d'êtres nuls et ignorants*, l'administration centrale ayant *rectifié les erreurs de son premier travail*, note de Lambrechts: *Résolu de prendre des renseignements ultérieurs*⁷. Ordre à Sta⁸, commissaire central de Rhin-et-Moselle, *de restituer les sommes qu'il a exigées des communes du département pour frais de voyage d'une tournée qu'il avoit décidée sans autorisation de l'administration centrale*, rapport du ministre sur une campagne de presse contre Sta et contre l'envoi d'agents de l'administration centrale dans les municipalités pour les diriger dans l'organisation des fêtes devant célébrer leur installation, et apostille de Lambrechts notant que Rogier, chef du bureau des Domaines, ex-secrétaire général de l'administration centrale, doit cesser ses fonctions. Mandat d'amener devant le Directoire contre Dalmas, président de la 2^e section du tribunal civil de l'Ardèche, auteur de l'écrit

¹ Ces congés temporaires de membres de la garde du Directoire ne sont pas représentés ici. Antoine Dubois, confirmé chef de bataillon commandant la garde à pied le 3 fructidor an V (*tome II*), et Guy-Marie Guillotin-Dubignon, promu capitaine le 8 suivant (*ibidem*), connu de *Quintin*.

² Voir au 21 thermidor.

³ *Oléron* sur le registre.

⁴ Voir aussi *tome VII*, 5 nivôse an VII, Police générale, mandat d'amener contre des juges au tribunal civil des Bouches-du-Rhône complices des massacres de républicains pendant la réaction thermidorienne, dont Simon, d'Aix, directeur du jury d'Arles ayant décerné un mandat d'arrêt contre Hardouin, commandant temporaire de la place, pour l'empêcher de s'opposer à la libération des assassins de républicains de l'an IV.

⁵ Sur les troubles de Cambrai et d'Arras avant le Dix-Huit Fructidor, voir respectivement *tomes II*, 28 thermidor an V, Justice, note, et *IV*, 2 ventôse an VI, Intérieur, note sur l'ex-administrateur municipal Laderrière.

⁶ Voir *tome V*, 6 germinal, Justice, note.

⁷ Le dossier ne comporte aucun élément précis sur ces notaires.

⁸ Sur François-Marie-Louis-Nicolas-Antoine Sta, voir *tome I*, 26 germinal an V, Justice, note. Sans qu'on ait d'arrêté nommant un nouveau commissaire central de Rhin-et-Moselle, ce poste est pourvu par Bordé, auparavant commissaire municipal de Bouzonville, où le Directoire le remplace le 6 vendémiaire an VII (plus loin).

royaliste *À mes concitoyens* lors de l'assemblée électorale de l'an V⁹ (AF III 536, plaquette 3548, pièces 1, 6-18, 22-23 et 26).

Relations extérieures.

Lettres: au Directoire exécutif helvétique refusant un dégrèvement sur les contributions de Lucerne, ville en retard sur ses paiements, qui ne pourrait être étudié qu'après la signature du traité d'alliance, copie à Rapinat; et reprochant à Schauenburg d'avoir écrit à Florent-Guiot que la situation de la Suisse et celle des Grisons se discuteraient au congrès de Rastatt, celle de la Suisse étant *fixée* et celle des Grisons *dépendant de leur volonté*, et approuvant l'envoi de troupes à la demande de Florent-Guiot à condition qu'elles n'entrent pas dans les Grisons, mais restent *à une certaine distance pour observer les 4000 Autrichiens qui se trouvent à portée*, copie à Florent-Guiot, à Reichenau, minutes de Merlin de Douai (AF III 536, plaquette 3548, pièces 3-5, copies au registre du bureau particulier, AF* III 18, pages 239-241).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 536, plaquette 3548, pièces 27-45. Nominations judiciaires: *Moselle*, tribunaux, commissaire: Vigneron, commissaire municipal de Thionville; et justices de paix non pourvues aux élections, *Calvados*, Bény-sur-Mer; Bonnebosq; Falaise, 1^{ère} section; Saint-Aubin-d'Arquenay;- *Hérault*, Olargues;- *Loir-et-Cher*, Blois, 1^{er} arrondissement; Marchenoir; Montoire [-sur-le-Loir];- *Loiret*, Châteauneuf [-sur-Loire];- *Manche*, Carentan; Esclandes (auj.: commune de Pont-Hébert); la Haye-du-Puits; Picauville;- *Vosges*, Nompatelize; Raon [-l'Étape]; Saales.

Séance du 23 thermidor an VI [10 août 1798]

(AF* III 12, folios 123 recto-129 verso; AF III 537, plaquette 3549)¹

Fête du Dix-Août.

Réception d'une lettre de Lagarde, malade, renouvelant son serment². Description du cortège du Directoire vers le Champ de Mars à deux heures: *l'air, qui avait été rafraîchi par une rosée légère, conservait une douce température, favorable aux exercices qui devaient embellir la fête*. Exécution d'une symphonie et de l'*Hymne à la liberté* par le Conservatoire. Texte du discours de Merlin de Douai, substituant Reubell, président, malade. Exécution du *Chant du Dix-Août* par le Conservatoire. Courses à pied *des coureurs vêtus en pantalon blanc avec une ceinture aux trois couleurs*, avec seconde course entre les dix premiers, à cheval et en char. Proclamation des vainqueurs par le bureau central et distribution de prix: à Côme, d'Ourville [-en-Caux], et Bernard, de Bourg (Ain), premier et second de la course à pied: un vase de Sèvres et un fusil à deux coups de la manufacture de Versailles; à Jacques Percival, de Chantilly, et Rive, premier et second de la course à cheval, sur des chevaux élevés sur les bords de la Vienne et appartenant l'un au citoyen Galand, de l'Isle [-Jourdain], et l'autre à Pourcellain, vétérinaire, un cheval équipé et un équipement de cheval; et à l'adjudant général Maugin, de Corny [-sur-Moselle], et Dubos, vainqueur et second de la course de char: un char français attelé d'un cheval et un char.

Finances.

Arrêtés de distribution décadaire de fonds sur les exercices de l'an V et de l'an VI (AF III 537, plaquette 3549, partie du 23 thermidor, pièces 1-2).

Séance du 24 thermidor an VI [11 août 1798]

(AF* III 12, folios 129 verso-130 verso; AF III 537, plaquette 3549, partie du 24 thermidor)

Lois.

[Du jour] annulant les assemblées communales de la Daguinière et Rou [-Marson] (AF III 537, plaquette 3549, partie du 24 thermidor, pièces 3-6).

Décision du Directoire.

Nomination d'Aubusson³, chef de division au secrétariat général du Directoire, secrétaire général par intérim remplaçant Lagarde, malade, minute de Merlin de Douai (AF III 537, plaquette 3549, partie du 24 thermidor, pièce 8).

⁹ Lors de l'assemblée électorale de l'*Ardèche de 1797* sur le registre. Joseph-Benoît Dalmas, député à la Législative, imprimé non recensé sous son nom par *Martin et Walter*. Voir *tome VII*, 24 brumaire an VII: ordre au ministre de la Police générale de lui faire subir un interrogatoire

¹ La plaquette 3549 contient deux pièces pour la séance du 23 thermidor, et, avec nouvelle numérotation, 19 pour celle du 24.

² Le secrétaire général Lagarde, remplacé provisoirement par Aubusson le lendemain, reprit son poste au plus tard le 12 fructidor, date où l'on trouve une apostille de lui (Guerre).

³ André Aubusson, de Tours, chef de la division centrale du secrétariat général (*Les Archives du Directoire*).

Justice.

Référé rejeté du tribunal criminel des Ardennes sur l'application de l'ordonnance de 1664 sur les Eaux et Forêts et de la loi du 29 septembre 1791 sur l'organisation forestière aux parties du département qui relevaient du parlement de Flandres, notamment le canton de Chooz et la commune de Vireux-Wallerand (AF III 5376, plaquette 3549, partie du 24 thermidor, pièce 7).

Marine et Colonies.

Nomination du capitaine du port de Macinaggio¹ (AF III 537, plaquette 3549, partie du 24 thermidor, pièces 9-11).

Relations extérieures.

Interdiction aux commissaires français à Rome de requérir des troupes extérieures à la République romaine sans donner les renseignements nécessaires au commandant en chef, ce qu'ils ont omis en adressant une réquisition à Gaultier, commandant l'armée d'Italie par intérim², et lettre aux commissaires en ce sens (AF III 537, plaquette 3549, partie du 24 thermidor, pièces 1-2).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 537, plaquette 3549, partie du 24 thermidor, pièces 12-19. Nomination de commissaires municipaux, *Escaut*³, Alost; Deinze: Coquin, ex-chef de bureau à l'administration centrale; Evergem: Bellarmin Bernært, remplaçant Bernært, muté à Ijzendijke; Lebbeke; Lede;- *Pas-de-Calais*, la Couture, billet de La Revellière-Lépeaux.

Séance du 25 thermidor an VI [dimanche 12 août 1798]

(AF* III 12, folios 131 recto-131 verso; AF III 537, plaquette 3550)

Guerre.

Report au 1^{er} vendémiaire an VII de l'application de l'arrêté du 23 messidor sur le paiement de la solde (AF III 537, plaquette 3550, pièces 2-3).

Justice.

Réimpression, affichage et proclamation des articles de la loi du 19 fructidor an V sur les émigrés dans les départements du Golo et du Liamone, minute de Merlin de Douai (AF III 537, plaquette 3550, pièce 1).

Marine et Colonies.

Rapport sur les échanges de prisonniers de guerre avec la Grande-Bretagne, classé au dépôt particulier; délivrance d'un passeport pour Saint-Domingue au citoyen Blancan, demande retirée par le ministre⁴. Signature de la commission de Burnel, agent du Directoire en Guyane⁵, et instructions: pour épurer les fonctionnaires si nécessaire, *consulter l'opinion publique plutôt que des dénonciations particulières*, développer l'agriculture et l'élevage dans les savanes, procéder à un recensement de la population et des ressources; *les Noirs ne doivent plus avoir aucun doute à Cayenne sur l'abolition de l'esclavage*; attirer dans les cantons les moins peuplés *les nations indigènes, peuples doux et hospitaliers...il est essentiel de veiller à ce que ces peuples n'éprouvent aucune vexation ni tromperie d'aucun des colons français et de travailler à leur faire aimer le gouvernement français et sentir les bienfaits de la Constitution. Il* (Burnel) *verra s'il n'est pas possible de mêler les races de ces peuplades avec les Noirs ou hommes de couleur ou avec des blancs par mariages et de faire cesser par ces alliances l'antipathie que ces peuples avaient autrefois pour les hommes noirs, sans doute à cause de leur esclavage*; prendre des renseignements sur les villages autrefois appelés missions à Macary, près du poste de Vincent-Pinçon, à Conama⁶ et Oyapock; réprimer le vagabondage; lever le séquestre des biens des colons qui auront justifié de leur fidélité à la République auprès du ministre et dont il enverra régulièrement la liste imprimée au commissaire; faire un règlement général sur l'agriculture afin d'assurer à la fois la subsistance des cultivateurs et les revenus des propriétaires et l'adresser au ministre; encourager l'établissement de cultivateurs dans les savanes dans les quartiers de Sinnamary et d'Iracoubo en facilitant la réunion de sociétaires pour l'achat d'instruments aratoires, d'ustensiles et de bestiaux, les finances ne permettant pas de distribuer des fonds; veiller à la rentrée des produits des habitations appartenant à l'État, notamment les giroflés et autres produits de l'habitation la Gabrielle; se faire rendre compte des incursions des Portugais, rétablir les postes qu'ils auraient pu prendre et s'efforcer de réintégrer les Indiens qu'ils auraient pu enlever; veiller au logement des condamnés à la déportation qui ne sont pas en état de faire de l'agriculture à Counamana, et, si les autres sont en nombre suffisant, établir un village sur la rivière de Sinnamary en leur remettant des lopins de terre, *le citoyen agent*

¹ Golo, aujourd'hui: commune de Rogliano, Haute-Corse.

² Le général Paul-Louis Gaultier de Kervegen, commandant pendant une absence de Brune en juillet et août 1798.

³ Nominations suivant les observations du commissaire central (plus haut, 21 thermidor, Intérieur).

⁴ Affaires non représentées ici.

⁵ Voir *tome V*, 13 prairial, Marine et Colonies, note.

⁶ Les missions de Macary et de Conama et le poste de Vincent-Pinçon (du nom du découvreur espagnol des trois Guyanes en 1500) avaient été fondées par les Français entre 1777 et 1780 et détruites par les Portugais en 1794. Les postes de Counamana et d'Oyapock étaient de fondation plus ancienne.

évitera dans le traitement de ces déportés toute rigueur et toute dureté qui ne seroit pas strictement nécessaires; ne recourir à l'aide de la Guyane batave qu'avec discrétion, offrir de régulariser la situation des nègres fugitifs du Surinam; veiller à l'application de l'arrêté du Directoire sur les commissions des corsaires français (AF III 537, plaquette 3550, pièces 4-5, copies des instructions au registre du bureau particulier, AF* III 18, pages 242-254).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 537, plaquette 3550, pièces 6-9. Remplacement de Despoirrien, commissaire municipal de Lannion nommé commissaire près les tribunaux, lettre du député Guyomar à Merlin de Douai.

Séance du 26 thermidor an VI [13 août 1798]

(AF* III 12, folios 131 verso-133 verso; AF III 537, plaquette 3551)

Message aux Cinq-Cents.

Proposant de créer des tribunaux de commerce à Argentan et Mortagne [-au-Perche] et de transférer celui de Tinchebray à Domfront¹ (AF III 537, plaquette 3551, pièces 16-17).

Finances.

Ordre à la poste: de n'employer que les qualifications de francs et centimes, mention de l'envoi au journal *le Rédacteur*, n° 314 du journal *l'Indépendant* du 24 thermidor an VI, 4 pages²; et de payer le courrier Soyez (AF III 537, plaquette 3551, pièces 24-26).

Guerre.

Cessation de fonctions du général Baraguey d'Hilliers, capturé sur la *Sensible* et libéré sur parole, minute de Merlin de Douai³ (AF III 537, plaquette 3551, pièce 23).

Intérieur.

Destitution de Jacques-Alexis Bourguin, inspecteur du droit de passe à Lure ayant cherché à empêcher l'arrestation de son frère François-Eugène, prêtre insoumis. Ordre au ministre, qui demandait à déplacer l'heure de son travail du lendemain, de ne pas assister à la remise des prix des écoles centrales de la Seine: *ce seroit faire jouir ce département d'une distinction à laquelle les autres ne peuvent participer et qui, par conséquent, blesseroit l'égalité entre toutes les parties de la République*, minute de Merlin de Douai (AF III 537, plaquette 3551, pièces 27-32).

Justice.

Référé rejeté du tribunal criminel du Bas-Rhin sur la possibilité de rejurer Philippe Hergot, émigré arrêté en armes sur la rive droite du Rhin acquitté par une commission militaire, à déporter. Renvoi devant l'administration centrale d'Ille-et-Vilaine de Charles-Tanguy Rolon pour statuer sur le fait d'émigration et annulation de sa condamnation à mort par la commission militaire qui a irrégulièrement statué sur ce fait, mention du précédent de l'émigré Rogon⁴. Renvoi devant un seul tribunal de l'affaire de 132 prévenus d'attentats à la sûreté publique à Gaillac arrêtés dans plusieurs départements. Cessation de fonctions de Biadelly et Raffaely, juge au tribunal civil et accusateur public du Golo ayant exercé des fonctions pendant l'occupation britannique. Annulation de la nomination de Joseph Bücken, commissaire municipal de Gemünd (Roër), à juger pour soustraction de fonds⁵. Suspension et jugement de Sta, commissaire central de Rhin-et-Moselle dénoncé par le journal *Das Rothe Blatt* de Coblenche pour avoir perçu des fonds de municipalités, cessation de fonctions de Mehée, secrétaire général de l'administration centrale ayant manqué de respect à des administrateurs centraux, et d'emploi de Rogier, chef du bureau des

¹ Tribunaux à créer dans les communes où il y avoit auparavant des tribunaux de district rayé sur la minute. Sur la revendication de Domfront contre celui de Tinchebray, voir aussi *Les Archives du Directoire*, page 175.

² *Martin et Walter*, périodique n° 535, dont la collection serait lacunaire entre le n° 181 du 1^{er} germinal an VI et le n° 1 du 1^{er} vendémiaire an VII.

³ Il avait été pris par les Britanniques et débarqué à Portsmouth (voir plus haut, au 13, Marine et Colonies, note sur Bourdé). Il fut acquitté par un conseil de guerre et remis en activité à l'armée du Rhin le 22 messidor an VII (*tome IX*). Six date sa destitution du 31 juillet 1798 /13 thermidor, date de l'affaire de Bourdé, et sa réintégration à l'armée du Rhin du 24 juin 1799 / 6 messidor an VII. Voir aussi AF III 149, dossier 701, pièce 94: rapport du ministre de la Guerre du 25 sur le projet de l'échanger contre lord Bristold, détenu à Milan, et plus loin et *tome VII*, 25 vendémiaire et 27 nivôse an VII: annulation de sa remise en activité sous les ordres de Kilmaine puis traitement de réforme.

⁴ Tanguy-Charles Rogon-Boismorin fils, du même département (*tome V*, 8 messidor an VI, Justice).

⁵ Ce commissaire municipal est cité parmi ceux nommés par Rudler par Sabine Graumann, *Französische Verwaltung am Niederrhein. Das Roerdepartement 1798-1814*, Essen, Klartext Verlag, 1990, mais l'auteur ne rapporte pas sa destitution et l'on n'a pas ici de détails sur son affaire.

Domaines, ex-secrétaire général de l'administration centrale ayant suscité l'hostilité des trois membres rhénans contre le président Champein et l'administrateur central Godon¹ (AF III 537, plaquette 3551, pièces 1, 18-21, 33 et 36).

Police générale.

Prêtres, déportation². Transfert à Marseille et déportation du prêtre Mathieu-Raymond Modène, né à Naxos dans les états turcs, jugé comme émigré à Clermont-Ferrand mais ayant célébré le culte clandestin (AF III 537, plaquette 3551, pièces 2-15).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 537, plaquette 3551, pièce 22. Feuille de brevets militaires.

AF III 537, plaquette 3551, pièces 34-35 et 37-39. Nomination du commissaire et du substitut près les tribunaux de Seine-et-Marne, et de justices de paix non pourvues aux élections: *Mont-Terrible*, Cœuve; Saint-Imier³; - *Vosges*, Coussey.

Séance du 27 thermidor an VI [14 août 1798]

(AF* III 12, folios 133 verso-135 verso; AF III 537, plaquettes 3552 à 3554⁴)

Messages aux Cinq-Cents.

Sur l'échange de terrains de Marie-Catherine-Josèphe Recq, veuve Pierre-Jacques-Joseph Debrigode, à la Madeleine et à Wasquehal (auj.: commune de Lille) contre une maison de l'hospice de Lille; sur la réunion de ceux d'Aix [-en-Provence]⁵ renvoyant à l'administration centrale à charge de dresser la liste des biens à vendre des huit établissements à réunir à celui de la Miséricorde; et sur la législation sur les bagnes, demandant le rétablissement de l'interdiction aux forçats libérés de résider à moins de dix lieues des côtes (AF III 537, plaquette 3553, pièces 71-72 et 77-83).

Finances.

Renvoi de Devaux, vérificateur à la commission de la comptabilité intermédiaire, ex-commissaire central de l'Indre anarchiste⁶, rapport du ministre de l'Intérieur le dénonçant comme envoyé des anarchistes du département (AF III 537, plaquette 3553, pièces 84-85).

Guerre.

Sur rapport du ministre sur les départements de l'Ouest d'après des informations du général Kilmaine, mise en état de siège de Brest, Lorient et Saint-Malo et autorisation aux généraux commandant l'armée d'Angleterre et la 22^e division militaire d'y ajouter d'autres communes⁷ (AF III 537, plaquette 3553, pièces 65-66 et 74).

Intérieur.

Destitution, agents municipaux: Borsbeke (Escaut, auj.: commune d'Herzele) entravant la confection de la matrice des contributions, Chaingy fanatique, Mirambeau (Charente-Inférieure) indélicat, Muespach-le-Haut ayant ramené le curé de Suisse et Rieux (Morbihan) pour outrage au président de la municipalité; adjoint de la Heunière recevant chez lui des danseurs et des musiciens un jour de fête non décadaire. Annulation de la destitution⁸ et suspension pour trois mois de

¹ Voir les références à la note du 23.

² Jacques Dubois, se disant vicaire apostolique dans l'Aube, neuf prêtres du Cher, dont plusieurs participants de la révolte du Sancerrois en l'an IV et Gabillaud, moine à Civray ayant distribué des listes de candidats à l'assemblée primaire de Saint-Florent [-sur-Cher], cinq de la Sarthe, dont Fleury, prêtre insermenté infirme d'Ille-et-Vilaine transféré à Mamers où il a fait de son domicile le point de rassemblement de tous les fanatiques du pays, qu'il savoit, selon ses propres expressions, plumer abondamment et adroitement, et Linguet, curé de Saint-Aubin [-des-Coudrais] élu président de la municipalité de la Ferté-Bernard en l'an V, Souley, de Villetaneuse (alors: Seine), faisant prier pour le roi, la reine et le pape, déporté le 22 prairial sous le nom de Souplet et réclamant (voir *tome V*, Police générale, note à cette date), un de la Seine-Inférieure et Adrien Saint-Yves, prieur de Paroy-en-Othe (Yonne, auj.: commune de Briennon-sur-Armançon), disant des serments: *J'en prêterais 10000 s'il le fallait*.

³ Assesseur de la commune de Sonvilier. Le nom du canton (Saint-Imier), laissé en blanc sur la minute, a été identifié par l'auteur de cette partie de l'inventaire manuscrit des minutes du Directoire.

⁴ Il n'y a pas de lacune entre les plaquettes 3553 (pièces 60-85) et 3554 (pièces 267 à 288), les pièces 86 à 266 ayant été reclassées au dossier du 27 thermidor an V sous les cotes AF III 460, plaquettes 2765 à 2767.

⁵ Sur ces messages, voir respectivement *tome IX*, 27 floréal an VII: loi de la veille à la suite de ce message, et plus haut, 6 thermidor.

⁶ Et élu aux Cinq-Cents invalidé par la loi du 22 floréal an VI (voir *tome III*, 24 brumaire an VI, affaires non citées au procès-verbal, note).

⁷ Le général Kilmaine était alors commandant en chef de l'armée d'Angleterre (*Six*). Saint-Malo, ici sous son nom révolutionnaire de Port-Malo. La 22^e division militaire (Tours): Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe.

⁸ Voir *tome V*, 28 messidor an VI, Intérieur, note.

Lamotte, président de la municipalité de Beaumont [-en-Auge] défendu par le physicien Laplace, parce qu'il n'aurait que suspendu l'arrêté de la municipalité fixant le marché le septidi de peur qu'on perde la vente tant que les foires aux bestiaux du Neubourg, de Poissy et de Routot resteraient aux mêmes dates, et destitution de Guilmar, agent municipal, pour n'avoir pas empêché les marchands de s'installer au jour ancien. Jugement de l'agent d'Heilles de l'an IV refusant de rendre le produit d'une vente d'arbres abattus sans autorisation, les registres d'état civil et l'écharpe municipale achetée par la commune. Réorganisation de municipalités: Argenton-Château¹, Heythuysen (Meuse-Inférieure) et Tulle, dont remplacement de Mons, capitaine d'infanterie à la suite² (AF III 537, plaquettes 3553, pièces 67-68, et 3554, pièces 267-288).

Justice.

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur les plaintes de citoyens de Moulins³ (AF III 537, plaquette 3553, pièce 64).

Marine et Colonies.

Signature de la commission et instructions à Desfourneaux, agent particulier à la Guadeloupe: dispositions analogues, souvent en termes identiques, à celles prises le 25 pour la Guyane, Desfourneaux ne devant pas lui-même commander l'armée, mais pouvant nommer provisoirement jusqu'au grade de chef de bataillon; ne pas nommer lui-même des consuls, mais envoyer au besoin des agents civils ou militaires porter des dépêches aux gouverneurs étrangers (AF III 537, plaquette 3553, pièces 69-70 et 73-74, copie au registre du bureau particulier, AF* III 18, pages 254-265).

Police générale.

Émigrés, radiation: Claude Barraut, de Lyon, inscrit en Saône-et-Loire pour des biens à Fretterans; Jean-Baptiste Barry, ferblantier à Tulle; Jacques-Honoré Bas, juge de paix du Luc; Antoine Brumont, de Diusse, inscrit en 1793 lors d'un voyage à Lille et Arras; Séraphin Cadiou-Courmont, de Garges [-lès-Gonesse], inscrit alors qu'il était officier à la légion des Alpes; Pierre-Jacques Chabert et Jean-Antoine-Martin Meffre, négociants à Villefort (Lozère); François Chéreau, graveur et marchand d'estampes à Paris, mort noyé à Meudon en l'an II, Jean Lavandier, de Rouen, et Jean-Charles-François Segauld, de Valence (Drôme), radiés provisoirement par les districts de Montfort-l'Amaury⁴, Bernay (Eure) et Beaune; Marie-Jeanne Deheppe, veuve Jean Golzart, Julienne-Françoise-Geneviève Desmarres veuve Guimard, de Samoreau, et Marie-Jeanne Levavasseur veuve Antoine-Maximilien d'Abos-Binauville, noble, de Sens, actuellement sous la surveillance de la municipalité d'Orléans, inscrites dans les Ardennes, le Calvados et la Seine; Jean-Baptiste Devoyon, de Pierre-Buffière, volontaire à la légion de la Haute-Vienne en 1793; Pierre-Rémi-Mathurin Dubois, horloger à Châtellerauld parti pour son métier, arrêté à Eeklo (Escaut); Henriette-Louise-Gabrielle et Rosalie-Jean-Baptiste-Philippe-Auguste Dudoyer, de Chartres, radiés provisoirement par le district de Dourdan pour des biens aux Granges-Saint-Léonard⁵; François Kauffer, ingénieur géographe ayant levé des cartes de la Turquie, des îles et de la ville de Constantinople, absent depuis 1784, à la requête de sa femme Catherine Knœpfer, de Faulquemont; Charles-François-Nicolas Le Sens, de Reigneville [-Bocage], détenu à la maison d'arrêt de l'hospice de Valognes pendant la Terreur; Louis-François Livet, notaire à Lisieux mort en l'an II, à la requête de sa veuve Anne-Charlotte-Gabrielle Giverville, et François Marchand, d'Étain, détenu à Vaucouleurs pendant la Terreur, inscrits par les districts de Pont-Audemer et Metz; Jean-Baptiste-Charles Noirel, de Bar-le-Duc⁶, capitaine au 4^e d'infanterie, capturé au retour de Saint-Domingue à bord du navire *le Fédératif* par le corsaire britannique *le Prince-de-Galles*, échangé en brumaire an VI; Jean-Baptiste Panafieu, de Mende, ex-feudiste; Ambroise-Louis Piot, commissaire ordonnateur traduit devant le Tribunal révolutionnaire, mort à la maison de santé du citoyen Piquenot à Bercy en l'an II, inscrit dans la Sarthe, à la requête de sa veuve Claudine Bigarne; Armand-Léon Sailly, de Theuvy (Eure-et-Loir, auj.: commune de Tremblay-les-Villages), inscrit en Seine-et-Oise pour des biens à Fontenay-Saint-Père. Maintien: Pierre-Louis Croismare, de Nancy, ayant écrit d'Allemagne à son domestique et à son notaire; Jean-Romain Fayet dit Chabannet, de Saint-Jean-la-Fouillouse, garde du Roi rentré après le siège de Lyon, usant de faux certificat du district de Langogne; Emmanuel-Marie-Joseph Hennezel, parti de Paris en 1791 soi-disant pour apprendre l'allemand en Hongrie alors qu'il était marié et âgé de 19 ans, en réalité gendre et aide de camp du maréchal de Berchény⁷ et servant dans l'armée d'Autriche; Pierre-François Humbert, homme de loi à Nancy, parti en août 1792 pour Liège; Philippe-Antoine d'Hunolstein, noble, maréchal de camp, président du département de la Moselle en 1791, émigré

¹ Nom révolutionnaire: Argenton-le-Peuple.

² Parce qu'il appartient à l'armée et peut être appelé à son unité.

³ Voir au 22.

⁴ Nom révolutionnaire: Montfort-le-Brutus.

⁵ Les Granges-le-Roi, auj.: Essonne.

⁶ Nom révolutionnaire: Bar-sur-Ornain.

⁷ François-Antoine-Ladislas de Berchény, fils du hongrois Ladislas-Ignace, qui était également maréchal de camp et fonda le régiment des Hussards de Berchény au service de France, seigneur de Luzancy (Seine-et-Marne), où il est enterré. Notre maréchal de camp émigra en effet en 1791 mais n'aurait pas servi dans l'armée autrichienne, comme il semble être dit ici, mais dans celle des Princes, à la différence de son fils Ladislas-Jean-Philippe, émigré en même temps que son père et qui, fait prisonnier en 1805 par les Français, refusa le régiment des Hussards de Berchény dont Napoléon lui offrait le commandement (*Roman d'Amat*). L'émigré Hennezel n'est pas l'un des membres de cette famille noble cité par le même auteur et nous ignorons s'il était apparenté au général républicain d'Hennezel.

inscrit dans le Doubs, parti prendre les eaux en Suisse sans passeport puis dans le duché de Deux-Ponts soi-disant prêter personnellement hommage pour un fief¹; Jean-Pierre-Dieudonné Ziegler, notaire, ex-administrateur municipal de Nancy émigré à Brunswig. Suspension provisoire de la radiation d'Antoine Barthès de Marmorières, remise des scellés sur ses biens et ordre au ministre de faire un rapport sous dix jours² (AF III 537, plaquette 3552, pièces 1-59).

Séance du 28 thermidor an VI [15 août 1798]

(AF* III 12, folios 135 verso-137 verso; AF III 537, plaquette 3555)

Lois.

[Du 27] complétant celles sur les transactions entre particuliers pendant la période de dépréciation du papier-monnaie; annulant l'inscription de Sonthonax sur la liste des émigrés du district de Nantua; et sur la célébration de la fête de la Fondation de la République le 1^{er} vendémiaire an VII (AF III 537, plaquettes 3553, pièces 60-63, et 3555, pièce 4).

Guerre.

Arrêtés sur le personnel, dont nominations à l'avancement dans les compagnies d'ouvriers de l'artillerie et ordre de muter Chevillier, chef de bataillon à la 24^e demi-brigade commandant la place de Laval (Mayenne), qui *contraire plus qu'il ne seconde l'action de la police générale relativement au brigandage*, minute de Merlin de Douai³ (AF III 537, plaquette 3555, pièces 17-20 et 24).

Justice.

Renvoi devant le tribunal civil des Bouches-du-Rhône du jugement en appel d'une sentence du consul à Gênes sur la prise du navire danois *Der Friede*, capitaine Luize Cornelis, parti de Hambourg pour Livourne avec des marchandises britanniques, par le corsaire *l'Abondance*. Mise en régie des greffes des tribunaux de la Seine⁴. Autorisation à la commune de Trèves (alors: Sarre) de vendre deux bâtiments dits la Mehlwaage et la Steippe pour payer des dettes de guerre. Cassation de jugements des tribunaux civils: de l'Aisne interdisant, à la demande de Gibault, huissier public à Marle, au juge de paix de faire des significations étrangères à cette justice de paix; et de l'Indre renvoyant le remboursement par la commune de Palluau [-sur-Indre] de chevaux tués pendant les troubles jusqu'à décision par le Corps législatif sur la loi du 10 vendémiaire an IV sur la police des communes (AF III 537, plaquette 3555, pièces 12-16 et 21-22).

Police générale.

Ordre: d'étudier la possibilité d'employer contre le brigandage des départements de l'Ouest *les jeunes gens que des considérations politiques ont fait jusqu'à présent exempter de la réquisition*; verser des fonds aux administrations centrales de la Mayenne et de la Sarthe *pour exercer un salutaire espionnage sur les chouans*; et faire un rapport sur des demandes de radiation de ces deux départements qu'un membre du Directoire a renvoyées au ministre. Émigré, radiation: Marin-Jacques Bergé, cultivateur à Cellé radié provisoirement par l'administration centrale de la Sarthe (AF III 537, plaquette 3555, pièces 8-12, minutes de Merlin de Douai).

Relations extérieures.

Nomination d'Artaud, Antoine Fabre et Édouard Lefebvre secrétaires de la commission du gouvernement à Malte⁵. Augmentation du traitement de Grouvelle, ambassadeur au Danemark, et suppression du second poste de

¹ Ce qu'on pouvait parfaitement faire par procuration. La notice de *Roman d'Amat* sur ce maréchal de camp indique qu'émigré en 1791, il servit à l'armée des Princes et démissionna l'année suivante pour raison de santé, mais ne cite pas ses fonctions de président du département. Le rapport du ministre de la Police générale fait état d'extraits de délibérations du département regrettant son départ et attestant de sa conduite civique, mais refuse d'y voir un motif permettant de le radier de la liste des émigrés. Hunolstein fut élu de son département à la Chambre introuvable de 1815.

² La minute de cet arrêté est classée au dossier du 27 thermidor an VII (AF III 621, plaquette 4387, pièce 27). Sur Antoine de Barthès de Marmorières, voir *tome II*, 16 thermidor an V, Police générale, note.

³ Le cas de ce chef de bataillon est évoqué dans une lettre des députés de la Mayenne jointe à un message aux Cinq-Cents du 1^{er} fructidor, séance où l'on trouve aussi l'origine de l'ordre donné ici au ministre de la Police générale d'étudier si les jeunes gens de l'Ouest exemptés de la réquisition depuis la pacification de la Vendée pourraient être employés contre les brigands. Il est dit Chevillet dans un rapport du ministre du 6, non signalé dans les procès-verbaux mais conservé dans le groupe de la Guerre (AF III 149, dossier 701, pièces 116-117), sur son remplacement par le général Simon.

⁴ Le tribunal civil, celui des criées et le tribunal de commerce de Paris. Voir *tome VII*, 18 frimaire an VII, Justice: augmentation du traitement du greffier du tribunal de commerce à concurrence de la moitié du produit de ce greffe, celui fixé par notre arrêté ne lui permettant pas de payer les salaires des commis greffiers et autres, et tableau du produit du greffe de fructidor an VI à brumaire an VII.

⁵ Le troisième figure comme expéditionnaire à la division de Bordeaux de l'Enregistrement, en poste à Paris, remplacé pendant la 3^e décade de l'an VI (plus bas, 5 vendémiaire an VII).

secrétaire de légation à l'époque de la paix définitive. Envoi à Flûry, consul général à Bucarest¹, de trois montres en or avec leurs chaînes pour les offrir aux trois personnes désignées dans sa dépêche, non jointe, du 21 messidor (AF III 537, plaquette 3555, pièces 1-3).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 537, plaquette 3555, pièces 25-36. Nomination: de l'ex-député Lesterpt président du tribunal criminel de la Haute-Vienne; et de justices de paix non pourvues aux élections, *Charente*, *Chabonais*; - *Doubs*, *Labergement* [-Sainte-Marie]; *Mouthe*; - *Jemappes*, *Mons*; - *Sambre-et-Meuse*, *Namur*, 1^{ère}, 2^e et 3^e sections; - *Sarthe*, *Montfort* [-le-Gesnois]; - *Seine-et-Marne*, *Rozay-en-Brie*; - *Seine-et-Oise*, *Saint-Germain* [-en-Laye] *extra muros*.

Séance du 29 thermidor an VI [16 août 1798]

(AF* III 12, folios 137 verso-140 recto; AF III 537, plaquettes 3556 à 3558²)

Lois.

[Du 28] sur l'achat à la veuve Renouard-Bussière du bois de Château-Rouillaud jouxtant la forêt nationale de Chaux près d'Arc-et-Senans³; et les assemblées primaires de Champcier (AF III 537, plaquettes 3555, pièces 5-7, et 3556, pièce 1).

Finances.

Bois communaux, vente: Bulainville (Meuse,auj.: commune de Nubécourt) pour réparer des chemins et des fontaines, Charey pour construire des fontaines et des puits, Landaville pour réparer deux fontaines et deux ponts, le Mesnil-sur-Oger, Montjouvant (Jura, auj.: commune de Sarroigna) au lieu-dit le Buisson-de-Sancia, pour réparer des fontaines, Seveux et Verne pour réparer des fontaines et des ponts. Coupes de bois de forêts nationales: des Augustins de Chancelade, de Fleuret, à Uzay-le-Venon, provenant de l'abbaye de Noirlac⁴; de l'émigré Hurault à Vibraye, de la veuve d'Orléans dans l'ex-maîtrise de Chaumont (Haute-Marne) affectés au service des forges d'Arc [-en-Barrois], Aubepierre [-sur-Aube], Cour-l'Évêque et Laferté [-sur-Aube], et de la forêt d'Orval⁵. Autorisation d'échanger la maison des citoyens Lavarde et Pinard réunie au Muséum d'histoire naturelle contre une cloître de la Cité provenant du chapitre de Notre-Dame⁶. Nomination de l'ex-député Carez⁷ vérificateur à la commission de la comptabilité intermédiaire, minute de Merlin de Douai (AF III 537, plaquettes 3556, pièces 14-29, et 3557, pièces 30-40).

Guerre.

Gratifications aux militaires ayant participé à l'arrestation ou à la mort des brigands Duviquet⁸, l'Invincible et Jeanjean, et à Leroux-Milleboutons, patriote pauvre et père de famille, de Pontivy, *qui a dirigé les républicains dans leur recherche*. Rapport sur les mesures prises pour le traitement des militaires dans les hôpitaux civils et autorisation de transférer ceux de l'hôpital militaire du département de la Sarthe à l'hôpital civil du Mans. Rapports classés au dépôt particulier⁹ sur la situation des troupes en Corse et les corps de troupes venant d'embarquer à Brest et la Rochelle. Organisation de l'état-major de l'armée de Mayence commandée par le général Joubert et mutation de divers officiers généraux¹⁰. Ordre au ministre d'éloigner et de remplacer *par des*

¹ Sur Charles Flûry, consul général dans les provinces turques au delà du Danube, voir *tome I*, 9 ventôse an V, Relations extérieures, note.

² La plaquette 3558 contient une chemise vide pour le 30 thermidor, où le Directoire ne siégea pas.

³ À la suite d'un message du Directoire du 27 frimaire an VI (*tome III*). Voir aussi plus bas, 23 vendémiaire an VII, autorisation au ministre des Finances de passer le contrat de cette vente.

⁴ En complément du recépage d'autres parties de ces bois décidé par arrêté du 29 frimaire (*tome III*).

⁵ Provenant de l'abbaye d'Orval (Belgique, commune de Villers-devant-Orval, auj.: de Florenville, province de Luxembourg, alors: département des Forêts).

⁶ Contrat d'échange ratifié le 1^{er} brumaire an VII par le Directoire, les parties prenantes étant alors Pierre-François Pinart et sa femme Amélie Acart, et Pierre-François Delavarde, noms sous lesquels nous les indexons.

⁷ Joseph Carez, député de la Meurthe à la Législative, imprimeur à Toul - il fut l'inventeur du clichage -, élu administrateur municipal en l'an VI et venu peu de temps après à Paris, où sa notice dans *Roman d'Amat* le dit chef de division au ministère de l'Intérieur, sous-préfet de Toul mort en 1801. Carez, instituteur de mathématiques à Toul, candidat inspecteur des contributions du Léman recommandé par le ministre de l'Intérieur (plus bas, 13 fructidor an VI), est-il l'un de ses parents?

⁸ Sur ce chef chouan, voir *tome V*, 13 messidor an VI, Guerre, note. Les militaires concernés ne sont pas désignés.

⁹ Rapports conservés dans AF III 149, dossier 701, pièces 95-97: deux datés du 28 sur l'envoi de renforts en Corse et la solde des militaires de l'île, et pièces 98-99: rapport du 29 sur les troupes embarquées à Brest et la Rochelle aux ordres du général Humbert pour une expédition secrète (la seconde expédition d'Irlande).

¹⁰ Joubert avait été nommé commandant en chef le 23 messidor (*tome V*). Les noms des généraux et adjudants généraux formant son état-major, y compris Gouvion-Saint-Cyr, réintégré par un arrêté particulier de ce jour (voir *tome V*, 15 prairial an VI, décisions sur l'Italie, note), sont repris à l'index, ainsi que ceux des autres officiers généraux concernés ici. Quand *Six* connaît ces affectations à l'armée de Mayence, il ne donne que rarement la date du 16 août 1798. Quant aux autres mesures

hommes probes, capables et sincèrement attachés au gouvernement républicain le secrétaire général Scherer, Leroux, son adjoint, Alexandre et Lapeyrière, chefs des 1^{ère} et 6^e divisions, partie des fonds, et Estadiou, chef du bureau des commissaires des guerres¹, minute de Merlin de Douai signée de tous les Directeurs sauf Reubell (AF III 537, plaquette 3556, pièces 4-5 et 11-13).

Intérieur.

Maintien en régie de la perception des droits du canal du Midi et rejet d'une nouvelle soumission de la compagnie Lepage². Autorisation de construction: de bains à Bordeaux sur la rive gauche de la Garonne à Maillot et compagnie par concession de vingt ans et d'un moulin à eau sur la Seine en amont de Longchamp à Antoine Doiteau, meunier à Montmartre. Remplacement d'inspecteurs du droit de passe démissionnaires: Hautes-Alpes, Ardèche, Cantal, Côte-d'Or et Haut-Rhin³. Destitution de Le Roux, professeur de législation à l'école centrale d'Indre-et-Loire à cause de discours, dont un a été imprimé, contre l'athéisme et la Terreur⁴ (AF III 537, plaquette 3557, pièces 41-57).

Marine et Colonies.

Refus du Directeur d'ouvrir des crédits pour une expédition de trois bâtiments à armer au Havre que commanderait le capitaine Baudin pour explorer en trois ans les côtes orientales de l'Amérique du Sud, le détroit de Magellan, la côte occidentale jusqu'à Concepcion au Chili, puis, suivant les circonstances, soit la côte nord-ouest, soit les archipels des mers du sud, et enfin la Nouvelle-Hollande, le cap de Bonne-Espérance et la côte occidentale de l'Afrique, le ministre étant autorisé à ouvrir une souscription pour trouver les fonds nécessaires⁵. Nomination d'un directeur de la régie du timbre et de l'Enregistrement en Guadeloupe. Levée de l'embargo sur les bâtiments américains⁶ (AF III 537, plaquette 3556, pièces 7-10).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 537, plaquette 3558, pièces 58-95. Commissaires municipaux, *Aube*, Ville-sur-Terre;- *Calvados*, le Bény-Bocage;- *Côte-d'Or*, Savouges: destitution d'un ivrogne détournant le produit des amendes et payé par les réquisitionnaires;- *Dordogne*, rapport proposant aussi de nommer à Lalinde Marot-Mestre, fabricant de papier, Bussièr-Badil; Haute-fort: remplacement de Delage, de Coubjours, ex-administrateur central de la Corrèze, *absolument nul*⁷; Javerlhac [-et-la-Chapelle-Saint-Robert]: Patoureau-Coutiran, administrateur du district de Nontron, remplaçant Patoureau-Dubuisson, nommé par erreur; Sarlat [-la-Canéda] *intra muros*;- *Escaut*, Nederbrakel (auj.: Brakel);- *Jemappes*, Chimay: Pierrard, commissaire provisoire de Thuin, déplacé pour excès de zèle contre un prêtre, remplaçant Blauzé, muté à Thuin;- *Meurthe*, Albestroff: Dominique Barbier, agent national du district de Dieuze; Delme: Munier, administrateur de celui de Château-Salins;- *Meuse-Inférieure*, Millen (auj.: commune de Riemst): Lefebvre, employé de la municipalité de Maastricht, remplaçant Hauf, nommé professeur de législation à l'école centrale, candidat: Halen, notaire à Eben [-Emæl]⁸;- *Deux-Nèthes*, Berchem (auj.: commune d'Anvers): Jean Mercier, greffier du juge de paix de la 1^{ère} section d'Anvers; Berlaar: remplacement de Vandebosch, optant pour la place de secrétaire greffier;- *Haut-Rhin*, Habsheim: remplacement de Billig, élu administrateur central⁹; Riquewihr;- *Saône-et-Loire*, Monthelon: remplacement de Bonnefond, nommé inspecteur du droit de passe;- *Deux-Sèvres*, Mougou;- *Tarn*, Mazamet: Jean Ribes, ex-capitaine au 2^e bataillon du département;- *Vaucluse*, Vaison [-la-Romaine]: Gabriel Chabrol, secrétaire de la municipalité, remplaçant son frère, décédé.

de l'arrêté de ce jour, que Six ne connaît pas plus systématiquement, à côté de cessations de fonctions avec traitement de réforme et de la nomination du général Châteauneuf-Randon commandant la 5^e division militaire (à Strasbourg), il s'agit surtout d'anciens des armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin envoyés aux armées d'Angleterre et d'Italie.

¹ Jean-Baptiste Scherer, frère du ministre, François Alexandre, Jean-Baptiste Loubradou-Lapérière et Gilbert-Augustin Estadiou, employés du ministère cités dans un état de brumaire an VI (AF III 28, dossier 96, pièce 13, *les Archives du Directoire*, pages 158-159) avec Leroux, chef de division. Voir aussi AF III 149, dossier 701, pièces 108-109: pétition de Scherer frère, ex-secrétaire général accusé d'exactions, 2 fructidor an VI.

² Voir *tome III*, 9 brumaire an VI, Intérieur, note.

³ Les noms de personnes sont repris à l'index. Dans les Hautes-Alpes et le Haut-Rhin, remplacement de Gaspard-Louis Céas, ex-commissaire des guerres, ex-chef de bureau de l'administration centrale, démissionnaire, et de l'ex-général François-Jean Sautter, démissionnaire à cause de la modicité de son traitement et pour raison de santé, remplacé par un certain Félix-Joseph Chavatte, de Gand, logé chez le député Lesage-Senault (sur les remplacés, voir *tome V*, 16 floréal an VI, Intérieur, notes).

⁴ Sans doute l'imprimé de Martin et Walter intitulé *Analyse des travaux de l'École centrale du département d'Indre-et-Loire pendant le 1^{er} trimestre de l'an V de la République. Cours de morale et législation, citoyen L.-F. Le Roux, professeur*, Tours, F. Vauquer-Lambert, s.d.

⁵ L'explorateur Thomas-Nicolas Baudin, qui venait alors de rapporter de Trinidad les collections de botanique de l'une de ses précédentes expéditions, conduisit la grande expédition de 1800-1802 à la découverte du continent australien (la Nouvelle-Hollande est l'ancien nom de l'Australie), dont nous avons ici le projet.

⁶ *Le Directoire, persuadé que le gouvernement américain, mieux éclairé sur ses intentions, prendra des mesures analogues aux dispositions pacifiques de la République française...* Cet embargo avait été décidé le 23 messidor an VI (*tome V*).

⁷ Il avait été nommé le 13 frimaire an VI (*tome III*, affaires non citées au procès-verbal).

⁸ Meuse-Inférieure puis province de Limbourg, auj.: province de Liège et commune de Bassenge.

⁹ Ex-chef du 4^e bataillon du département, nommé à Habsheim le 7 floréal an V (*tome I*).

Séances du 1^{er} fructidor au 5^e complémentaire an VI [18 août-21 septembre 1798]

Séance du 1^{er} fructidor an VI [18 août 1798]¹

(AF* III 12, folios 141 recto-143 recto; AF III 538, plaquette 3559)

Loi.

[Du 29 thermidor] sur les frais de bureau, logement et entretien des costumes des députés (AF III 537, plaquette 3556, pièces 2-3; AF III 538, plaquette 3559, pièce 1).

Message des Cinq-Cents.

[Délibéré le 27 thermidor et expédié le 29] sur la vente d'un pré par la commune de Cernay² pour rembourser le capital d'une rente dont elle est redevable (AF III 537, plaquette 3553, pièces 75-76, dossier du 27 thermidor).

Message aux Cinq-Cents.

Sur rapport du ministre de la Justice sur la lutte contre les brigands des Côtes-du-Nord, de la Mayenne, du Morbihan et de la Sarthe, rappelant le message du Directoire du 16 frimaire demandant de compléter la législation *sur cet objet si important*, et proposant de faire *peser sur... les cantons où des brigandages auraient été impunément commis une responsabilité positive, directe et inévitable*, à noter: *Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par Rœmers... sur le message du Directoire exécutif en date du 13 frimaire an 6 concernant les brigandages qui s'exercent sur les grandes routes...*, séance du 28 frimaire an 6, Imprimerie nationale, 20 pages, nivôse an VI; lettre des députés de la Mayenne Enjubault, Goyet-Dubignon, Maupetit, Provost et Segrétain sur des troubles et des enlèvements, une embuscade près de Laval contre l'adjudant général Plaichard, et la mollesse de Chevillier, commandant la 24^e demi-brigade; lettre de leurs collègues de la Sarthe Bardou-Boisquetin, Lehault, Ménard-La Groye, Mortier-Duparc et Yzambart sur des assassinats de républicains et de jeunes gens et le vol de la recette du receveur de l'Enregistrement de Brulon³, et proposant d'employer contre les brigands les jeunes gens de la réquisition *dont l'inactivité est politiquement tolérée*, thermidor an VI (AF III 538, plaquette 3559, pièces 4-12).

Finances.

Maintien de la vente d'une maison à Poitiers rue de la Prévôté à Jouyneaux-Desloges, sauf à Marie-Marthe De Raze, femme Roullain-Boisseul, sœur de l'émigré Charles De Raze, qui l'aurait recueillie en 1788 dans la succession de leur père, à se pourvoir en restitution du prix. Versement à la caisse des indigents de Paris d'une partie des fonds dus à Bourdon-Neuville et à la citoyenne Brunel-Montansier pour l'achat du Théâtre des Arts⁴. Approbation⁵ d'un traité avec Caylus, Coste et Gévaudan pour le retrait de rescriptions sur les coupes de bois de l'an V (AF III 538, plaquette 3559, pièces 15-17 et 20).

Guerre.

Ordre au ministre: d'annuler le congé de trois décades qu'il a donné au général Tugnot, commandant à Douai, pour venir à Paris, et de n'en donner aucun aux officiers généraux *en ce moment* sans l'autorisation du Directoire; et de présenter le rapport qui lui a été demandé sur le jugement du conseil de guerre de la 1^{ère} division militaire ayant acquitté les nommés Dudevant et Robert, minutes de Merlin de Douai⁶. Annulation de la nomination de cinq réquisitionnaires à la musique de la garde du Directoire⁷ (AF III 538, plaquette 3559, pièces 13-14).

Justice.

Ordre au ministre de faire un rapport sur la procédure au tribunal criminel de l'Ardèche sur l'assassinat de Blachère, commissaire municipal de Largentière, beau-père du député Saint-Prix⁸, copies de notes du député demandant que l'affaire soit renvoyée à la session de vendémiaire an VII pour éviter que le jury ne soit dirigé par Fayol, un des suspects (AF III 538, plaquette 3559, pièces 13-14, minute de Merlin de Douai).

¹ Pas de séance le 30 thermidor an VI.

² Marne: Cernay-en-Dormois et non Cernay-lès-Reims, d'après Arch. nat. C 561, d 305: résolution des Cinq-Cents du 27 ventôse an VII sur cette affaire, la commune étant dite du canton de Ville-sur-Tourbe, et un message du Directoire du 29 nivôse an VII (*tome VII*) répondant à celui-ci et précisant que la commune entend rembourser le capital d'une rente souscrite pour financer son procès avec celle de Servon [-Melzicourt] sur d'autres communaux; voir aussi *tome VIII*, 9 germinal: loi de la veille autorisant cette alinéation.

³ Ils notent que les brigands n'ont, en revanche, pas dépouillé un citoyen qui faisait le trajet avec le receveur.

⁴ Suivant la loi du 13 floréal an VI (*tome V*, séance du lendemain). Il s'agit de régler les arriérés dont ils étaient redevables envers la caisse sur le produit de leur théâtre.

⁵ Sur le registre: *approbation et impression*.

⁶ Ou Barbier et Dudevant, accusés de faux sur les registres du 14^e chasseurs à cheval (*tome V*, 27 messidor).

⁷ Affaire non représentée ici.

⁸ Blachère-Laprade (voir *tome III*, 11 vendémiaire an VI, Affaires non citées au procès-verbal, note).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 538, plaquette 3559, pièces 21-24. Commissaires municipaux, *Charente*, Montmoreau [-Saint-Cybard], note des députés Bellegarde, Crévelier, Doche de Lisle, Guimberteau, Lassée et Marvaud;- *Seine-et-Oise*, Sucy [-en-Brie]: remplacement de Reveillon-Dapreval, fanatique, lettre de Dujardin, *instituteur primaire national* de la commune, et Henry, agent municipal, à Barras.

Séance du 2 fructidor an VI [dimanche 19 août 1798]

(AF* III 12, folios 143 recto-144 verso; AF III 538, plaquettes 3560 et 3561)

Messages aux Cinq-Cents.

Proposant de transférer les îles Saint-Honorat et Sainte-Marguerite de la justice de paix de Cannes *extra muros* à celle *intra muros*¹; et d'autoriser l'archiviste de la République à remettre temporairement au directeur du jury d'Espalion les pièces arguées de faux sur l'élection du juge de paix de Lacalm en l'an IV, chemise du dossier de la commission spéciale des Cinq-Cents complétée en nivôse an VII, classée au dossier du 3 fructidor² (AF III 538, plaquettes 3560, pièces 7-8 et 31-32, et 3563, pièces 99-102).

Finances.

Sursis à la réintégration de Marguerite-Honorée Icard, veuve Bruno d'Engallièrre, mère d'émigré, dans ses biens à Marseille suivant estimation inférieure à 20 000 francs trop faible vu des extraits de rôles des contributions foncières joints de 1793 et 1794, minute de Merlin de Douai, affiche *Arrêté de l'administration centrale des Bouches-du-Rhône qui réintègre définitivement la citoyenne veuve Bruno d'Engallièrre, 1^{er} thermidor an VI*, Aix [-en-Provence], chez les frères Mouret, imprimeurs du département & libraires (AF III 538, plaquette 3560, pièces 26-28).

Intérieur.

Sursis à l'exécution du bail des canaux d'Orléans et du Loing jusqu'à l'avis de la régie des Domaines qui n'a pas été consultée malgré l'ordre formel du Directoire, brouillon de Merlin de Douai. Ordre de *faire les préparatifs convenables pour la prochaine fête de l'anniversaire de l'ère républicaine* (AF III 538, plaquette 3560, pièces 29-30 et 33).

Justice.

Rapport du ministre sur les progrès de l'organisation des départements provisoires de la rive gauche du Rhin en thermidor, notamment: vœu de rattachement à la France de nombreuses communes, nomination des notaires par Rudler sur présentation par les administrations centrales, introduction des nouveaux poids et mesures, difficultés de la navigation sur le Rhin à cause des douanes, intérêt d'abolir les droits d'exportation sur le tabac fabriqué à Cologne, importé des Pays-Bas et du Palatinat et en grande partie réexporté, et sur le cuivre jaune de la fabrique de Stolberg (Roër), produisant *moitié plus que ce que la France peut en consommer*, soulèvement des habitants de Sankt-Wendel (Sarre) contre les gendarmes venant disperser des pèlerins venus de Winterbach (alors Moselle), dévastation du temple luthérien de Teveren (Rhin-et-Moselle) par des catholiques fanatiques, et renvoi dans le landgraviat de Hesse-Darmstadt de cinq cents invalides salariés par le landgrave à Pirmasens; tableaux des fonds ordonnancés par le ministre, et, par département, des rentrées de contributions et des dons patriotiques pour la descente en Angleterre; arrêtés de Rudler imprimés chez André Crass à Mayence joints sous le même titre de *Recueil de réglemens pour les pays d'entre Meuse et Rhin et Rhin et Moselle publiés par le commissaire du gouvernement*: du 6 floréal an VI *Suite de l'ordre judiciaire en matière civile*, messidor an VI, 83 pages, du 12 floréal: *sur l'état civil des citoyens*, 64 pages, du 22 prairial *Règlement concernant le tarif des droits à percevoir sur les grandes routes*, 23 pages; affiches bilingues imprimées par le même: arrêtés de Rudler du 3 thermidor *Règlement sur la recherche et l'arrestation des agens de l'Angleterre*, du 10 thermidor portant des mesures provisoires sur la navigation sur le Rhin et la douane, du 12 thermidor réimprimant l'arrêté du Directoire du 29 messidor sur le paiement des acquits à caution pour la réexportation des marchandises anglaises dans les départements de la rive gauche du Rhin, et affiche sans date, de thermidor an VI, intitulée *Adresse. Le citoyen Rudler, commissaire du gouvernement, aux habitans des quatre départemens nouvellement établis sur la rive gauche du Rhin*; liste manuscrite des employés de l'administration forestière des quatre départements. Annulation de la condamnation par le tribunal correctionnel d'Aix-la-Chapelle de Schümmer, commissaire municipal d'Aldenhoven (Roër), à dommages et intérêts au juge de paix Biergans pour avoir dénoncé son assistance à une cérémonie religieuse publique, et annulation de la nomination provisoire de Biergans³. Rejet de la demande de cassation d'un jugement du tribunal civil du Mont-Tonnerre déboutant André Sentsleben faute de pourvoi en appel dans son affaire contre Pfeiffer à propos d'une maison à Mannheim. Répression des délits forestiers dans les départements de la rive gauche du Rhin: publication des articles de la loi du 29 septembre 1791 rendant les inspecteurs et gardes forestiers responsables de leurs négligences dans le service et des contraventions pour les délits forestiers qu'ils n'auraient pas constatés. Rapport du ministre sur la procédure ouverte à Cæn sur la tentative d'assassinat d'André,

¹ Voir *tome VIII*, 9 floréal an VII: loi de la veille à la suite de ce message.

² Sur cette affaire, voir *tome II*, 26 prairial an V, messages aux Cinq-Cents, note.

³ Cette affaire n'est pas citée par Sabine Graumann, *Französische Verwaltung am Niederrhein. Das Roerdepartement 1798-1814*, Essen, éd. Klartext, 1990.

acquéreur de biens nationaux, par des individus de la commune d'Allemagne¹ (AF III 538, plaquettes 3560, pièces 9-21 et 43, et 3561, pièces 44-57).

Marine et Colonies.

Remplacement de Cols, 2^e lieutenant de la 5^e demi-brigade d'artillerie de marine décédé sur la corvette *la Bergère* à Basse-Terre, par Guillaume-Jacques Gilles, sergent sur la frégate *la Preneuse* (AF III 538, plaquette 3560, pièces 22-25).

Police générale.

Expulsion d'étrangers: Hogelmuller, alias Hering, alias Wistler, né à Vienne (Autriche), venu à l'âge de six ans en pension à Strasbourg, revenu en France après l'armistice, ayant acheté des ouvrages militaires à Paris qu'il s'est fait expédier à Strasbourg, acquitté d'espionnage par le conseil de guerre de la 5^e division militaire; Édouard Onslow, anglais non naturalisé venu à Clermont-Ferrand en 1783, ayant dirigé la réaction de son château de Chalandat, à Mirefleurs, agent d'Imbert-Colomès en l'an V, actuellement à Paris²; et Rotondo, italien arrêté à Paris, *agent du gouvernement anglais sous la forme d'un patriote exagéré* (AF III 538, plaquette 3560, pièces 16-21).

Relations extérieures.

Approbation de la démarche de Rapinat demandant au Directoire helvétique de surveiller Nigra, agent de liaison des émigrés de Constance avec ceux de l'intérieur dans le Valais, dont le Directoire français demande l'expulsion et la saisie des papiers (AF III 538, plaquette 3560, pièce 1, copie au registre du bureau particulier, AF* III 18, page 266).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 538, plaquette 3560, pièce 2. Fiche de renvoi *au carton des traités* pour celui signé le 2 avec la République helvétique.

AF III 538, plaquette 3560, pièce 13. Minute par Treilhard d'une réponse à un courrier, non joint, de Reubell annonçant son arrivée à Plombières [-les-Bains].

AF III 538, plaquette 3560, pièces 34-42. Nomination: du commissaire près les tribunaux de la Loire; et justices de paix non pourvues aux élections, *Dyle*, Bruxelles, 5^e section;- *Escaut*, Lokeren;- *Haute-Loire*, Blesle; Tence;- *Loiret*, Châteauneuf-sur-Loire; Jargeau; Orléans, 2^e arrondissement; Puiseaux.

Séance du 3 fructidor an VI [20 août 1798]

(AF* III 12, folios 144 verso-147 verso; AF III 538, plaquettes 3562 à 3564)

Lois.

[Du 2]: transférant l'école centrale de l'Orne de Sées à Alençon³; sur l'assemblée communale de Chestres (Ardennes,auj.: commune de Vouziers)⁴; et créant la fête nationale du Dix-Huit Fructidor (AF III 538, plaquettes 3560, pièces 3-6, et 3563, pièce 93).

Message des Cinq-Cents.

[Délibéré le 1^{er} et expédié le 3] sur le transfert des tribunaux civil et criminel et de l'école centrale des Deux-Nèthes d'Anvers à Malines⁵(AF III 538, plaquette 3559, pièces 18-19, dossier du 1^{er} fructidor).

Messages aux Cinq-Cents.

Sur: l'achat d'une partie du terrain des Bénédictins de Laval (Mayenne) par la commune pour agrandir la foire aux bestiaux⁶; les obstacles à l'exécution de la loi du 17 frimaire an V sur les secours aux colons, réponse à celui des

¹ Commune du canton de Cæn rebaptisée Fleury-sur-Orne en 1917 en hommage à celle de Fleury-sur-Ornain (Meuse).

² D'après le rapport du ministre, cet anglais s'était cependant montré d'abord partisan de la Révolution. Le *Dictionary of national biography* britannique n'évoque que son père George, premier comte Onslow, dont il était le quatrième fils, et son fils. Le nôtre avait épousé une demoiselle de Bourdeilles de Brantôme, dont il eut Georges ou George Onslow, né et mort à Clermont-Ferrand (1784-1853), et qui y passa l'essentiel de sa vie en dehors de voyages à Paris, n'entretenant apparemment avec le pays de son père que des rapports lointains. Richement marié, il se consacra à la musique, sa fortune lui permettant de faire imprimer et jouer ses œuvres, dont le succès devait, semble-t-il, plus à sa position sociale qu'à leurs qualités. Il fut accidentellement rendu à demi-sourd par une balle perdue lors d'une chasse au renard dans le Nivernais et les mouvements de l'une de ses partitions s'inspirent de ses maux de santé.

³ À la suite du message du Directoire du 13 germinal an VI (*tome V*).

⁴ De Vouziers sur le registre par confusion entre la commune et le canton.

⁵ Voir *tome VIII*, 23 ventôse an VII: message du Directoire contre ce projet.

⁶ Voir plus loin, 7 brumaire an VII, la loi de la veille à la suite de ce message.

Cinq-Cents du 11 thermidor¹, et ceux à donner aux propriétaires dont les possessions sont utilisées par les agents du gouvernement dans les colonies, mention de l'envoi du message au journal *le Rédacteur*; et le transfert de la commune de Champagne (Charente-Inférieure) du canton de Soubise à celui de Pont-l'Abbé [-d'Arnoult], chemise du dossier de la commission spéciale créée le 7 fructidor et adresse de cinq habitants à l'administration centrale visée par la municipalité de Soubise; et envoyant un troisième envoi de procès-verbaux d'assemblées primaires et communales irrégulières: nombre de pièces par département (AF III 538, plaquettes 3563, pièces 87-92, et 3564, pièces 125-133 et 137-139).

Finances.

Arrêtés de distribution décadaire de fonds sur les exercices de l'an V et de l'an VI². Suppression du bureau de poste de Sainte-Suzanne (Mayenne). Nomination de l'ex-député Cartier³ inspecteur de la poste aux lettres du Golo et du Liamone sur recommandation de son collègue Merlin de Thionville. Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur la commune de Cernay⁴ (AF III 538, plaquettes 3563, pièces 113-117, et 3564, pièce 134).

Guerre.

Exécution par la gendarmerie des lois et arrêtés sur les réquisitionnaires, annulation des engagements pris par eux dans des entreprises et obligation de rejoindre les armées *ainsi que ceux qui ont été requis pour être employés à des travaux et qui ne justifieront pas y avoir continuellement été et y être encore employés*, relevé des arrêtés de réquisition spéciale depuis frimaire an IV. Destitution de Robert Barbier, quartier-maître au 14^e chasseurs. Traitement de réforme des chefs de brigade Bidet, directeur des fortifications, Lapisse, du génie, et Robert, chef de la 21^e demi-brigade. Nomination du chef de bataillon Baciocchi, commandant la citadelle d'Ajaccio, commandant temporaire du fort Saint-Jean à Marseille, poste créé⁵ (AF III 538, plaquette 3563, pièces 103 et 108-112).

Intérieur.

Approbation et classement au dépôt particulier d'un rapport *sur les moyens de répartir les grains et farines dans toutes les parties de la République* attribuant au ministre les autorisations d'importer et exporter les grains, liste des autorisations d'exportation accordées jusqu'à la fin de vendémiaire an VII vers les républiques batave, dont une à Bernard Raimond, négociant, à la demande de l'ambassadeur Schimmelpenninck et une autre à celle de Sonntag, commissaire contrôleur des fournitures de l'armée française dans cette république, et helvétique, et en Espagne: exportations en échange d'importation de coton et de laine, qui manquent aux manufactures en France, copie du rapport au registre du bureau particulier, AF* III 18, pages 266-269. Adoption du programme de la fête du Dix-Huit Fructidor dans les départements, à insérer au *Bulletin des lois*, deux paragraphes rayés sur la minute sur le mode à suivre dans les villes de garnison⁶. Destitution de deux administrateurs centraux du Pas-de-Calais de la coterie de l'ex-commissaire central anarchiste Coffin⁷. Nomination de receveurs du droit de passe: Ardèche, Ariège, Aube, Cantal, Seine-Inférieure et Vienne⁸. Réunion des 23 maisons et dix hospices civils de Bruxelles, dont la liste avec totaux des personnes recueillies est donnée, en deux établissements, l'un pour les infirmes et vieillards et l'autre *pour la nourriture et éducation des enfants orphelins* (AF III 538, plaquette 3564, pièces 119-124, 135-136 et 140-143).

Marine et Colonies.

Rapport du ministre classé au dépôt particulier⁹ sur le mode d'adjudication des fournitures de la marine. Nominations à la 4^e demi-brigade d'artillerie de marine¹⁰ (AF III 538, plaquette 3563, pièces 104-106).

Police générale.

¹ Plus haut, 13 thermidor, message sur les réfugiés de Saint-Domingue.

² Minutes classées par erreur au dossier du 13 fructidor an VI (AF III 540, plaquette 3581, pièces 5-6).

³ Joseph-Pierre-Sylvain Cartier-Douineau ou Charles-Louis-André Cartier-Saint-Rémy, députés d'Indre-et-Loire et du Cher à la Législative? Le premier, négociant à Tours, fut membre du comité de l'extraordinaire des finances et le second aurait été contrôleur ordinaire des guerres et fut, après sa carrière parlementaire, président de la municipalité de Bourges.

⁴ Voir au 1^{er} fructidor.

⁵ Philippe-Rémi-Nicolas Bidet-Juzancourt et Antoine-Pierre de Lapisse, connus de *Quintin*, remis en activité le 6^e complémentaire an VII (*tome X*) en même temps que Robert, chef de brigade muté à celle-ci le 9 prairial an V (*tome I*, index). Baciocchi, beau-frère de Bonaparte (voir *tome III*, 13 brumaire an VI, Guerre, note).

⁶ Sur le registre, cet arrêté précède la réception de la loi de la veille instituant cette fête.

⁷ Élu aux Cinq-Cents invalidé et nommé consul à Cagliari le 26 prairial an VI (*tome V*). Voir aussi *tomes VII*, 29 frimaire an VII, Intérieur: rejet de la réclamation des intéressés, soutenus par le député Lesage-Senault, le ministre étant autorisé à les employer ailleurs que dans le département, et *IX*, 24 messidor suivant: annulation de leur destitution.

⁸ Nominations par barrières, éléments non retenus à l'index.

⁹ Rapport conservé dans AF III 206, dossier 142, pièces 76-77 sur l'impossibilité de les mettre toutes en adjudication publique au rabais.

¹⁰ Noms relevés à l'index.

Ordre de faire quitter Paris le général cisalpin La Hore et ses adjudants généraux et aides de camp ce jour sous peine d'arrestation¹¹. Émigrés, radiation: Jean-Baptiste-Toussaint Amelot, de Lisieux, inscrit dans la Seine-Inférieure pour des biens à Rouen; Marie-Anne d'Arthiaque veuve Pierre-Louis Hiriât, de Saint-Jean-de-Luz¹²; Jean Bardou, huissier à Tulle; Théophile Berlier, garde-marteau de la maîtrise des Eaux et Forêts de Châtillon-sur-Seine inscrit après sa condamnation à mort par le Tribunal révolutionnaire¹³; les émigrés inscrits dans la Marne Bernard Berthier-Viviers, ex-capitaine de dragons, de Chemilly [-sur-Serein], sa femme Nicole Baillet et Madeleine Baillet femme Chenevrière, d'Argentan, inscrites pendant leur minorité; Jean-François Bureau, commissaire près le tribunal du district de Sens, inscrit dans l'Aube pour une rente de 15 livres sur laquelle on n'a jamais mis le séquestre; Philibert Callot, juge de paix à Nevers, affaire demandée par Merlin de Douai; Marie-Anne Collabeau-Julliénas dite Sauvigny, veuve Guanguier, de Lyon; Marguerite-Suzanne Courcelle, ouvrière à Paris, inscrite dans la Sarthe pour une rente à Tennie; Charles-Nicolas Cousin, curé déporté de Montreuil dans l'Orne¹⁴; Jean Delbès, de Dondas, enrôlé en janvier 1792 au 1^{er} bataillon du Bec-d'Ambès¹⁵; Anne-Marie Derocq veuve Desbais-La Radière, morte à Rouen en l'an IV, Jean-Baptiste-François Georges, de Pont-à-Mousson, et Marie-Renée Syette veuve Jean-Jude Ozon, de Gien, radiés provisoirement par les districts de Dreux, Morhange et Château-Gontier; René-Sébastien-Polycarpe Desdouits fils aîné, de Saint-Germain-de-Clairefeuille, ex-commandant en chef du bataillon de la garde nationale de Nonant [-le-Pin]; les habitants de Pont-Audemer inscrits dans le Calvados Pierre-Laurent Dupin dit Grandpré, avocat au parlement de Rouen, président de l'élection puis administrateur du district, inscrit par celui de Pont-l'Évêque lors d'un voyage d'affaires aux colonies en 1792, et François-Gervais Durand; Marie-Antoine Exbrayat-Pialas, du Puy (Haute-Loire); Benoît-Pierre Garnier-Farville, d'Orléans, inscrit en Eure-et-Loir; Jean Hécambourg, de Rouen; Jean-Baptiste Isnard, de Digne; Jean-François Larzillière, curé d'Hannonville [-sous-les-Côtes] déporté volontaire en 1792, à la requête de son frère Jean-Baptiste, garde-magasin à Manheulles; François Loiseau, marchand cultivateur au Nouvion [-en-Thiérache], jugé en 1793 à Lille pour faux assignats, inscrit dans l'Aisne¹⁶; Louis Mathieu, négociant à Chalon-sur-Saône, inscrit dans la Côte-d'Or; les avignonnais Joseph-Henri-Agricol Poulle et Pierre-François Serre, ex-receveur des douanes. Maintien¹⁷: Louis-César-François Bonneval, émigré de la Dordogne, usant de faux certificat de résidence à Orléans; Jean-François-Alexandre Bourasol, noble de Toulouse, parti pour Malte en 1789 soi-disant pour son éducation¹⁸; Louis-Henri-Marie Daugeard, de Bordeaux, parti aux Pays-Bas puis pour Hambourg, usant de faux dépôt de réclamation auprès de l'administration centrale de la Seine visé par Boisseau, secrétaire adjoint du département connu pour d'autres faux¹⁹; Étienne-Thomas Déan dit Luigné, émigré de la Mayenne usant d'une fausse réclamation auprès de la commission de l'administration civile, police et tribunaux; Jacques Dupuy, émigré de la Seine, arrêté en uniforme espagnol et interrogé par Lequeulx, commissaire des guerres à Perpignan en l'an III, détenu à la Grande Force; Pierre-Henri Fonvielle-Monléal et sa femme Marguerite-Adélaïde Bacalan, de Bergerac; Jean-Augustin Fretat fils et Louis-Dominique Sampigny, de Riom, usant de faux certificats de résidence l'un à Orléans et Paris et l'autre à Lyon et dans le district de Montluel; Stanislas-Gabriel-Augustin Joannis, noble de Carpentras, officier de la marine française avant la Révolution, ayant acheté des faux certificats de résidence dans le Jura; Maurice-François Mac-Mahon, d'Orléans, ex-officier de hussards, inscrit en Côte-d'Or et en Saône-et-Loire; Auguste-Samson Oberkirch, baron, colonel général, de Strasbourg, et sa femme Caroline Rathamhausen, se disant étrangers; Nicolas-Théodore Pamar, sa femme Augustine Canonne et leurs enfants Amélie-Josèphe, Bernardine-Caroline-Josèphe, Catherine-Amélie, Cécile-Amélie-Joseph, Félicité-Josèphe, François-Joseph et Sophie, partis de leur ferme de Saint-Vaast [-en-Cambresis] pendant la Terreur, rentrés après les délais²⁰; François-Joseph-Alexandre Praneuf, de Nancy, parti en 1792 avec passeport pour le Puy (Haute-Loire), en réalité pour Deux-Ponts puis Tübingen, soi-disant pour apprendre l'allemand²¹; Joseph-Barthélemy Rafelis, ex-capitaine de vaisseau, de Comps (Gard); Jean-Baptiste-François Séran, de Paris, inscrit en Seine-et-Oise (AF III 538, plaquettes 3562, pièces 1-86, et 3563, pièce 96).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 538, plaquette 3563, pièces 97-98 et 107. Feuille de brevet de capitaines de Pierre Bonnemains, lieutenant au 12^e dragons¹², et Ildefonse-Joseph Cachera, aides de camp des généraux Tilly et Schœnmezel.

¹¹ Ils sont certainement les factieux de cette république venus se plaindre des changements opérés par le général Brune et l'ambassadeur Trouvé évoqués le lendemain.

¹² Nom révolutionnaire: Chauvin-Dragon.

¹³ Condamné à mort le 1^{er} floréal an II (Arch. nat, W 350, dossier 704).

¹⁴ Montreuil-la-Cambe ou Montreuil-au-Houlme?

¹⁵ Nom du département de la Gironde après la défaite des Girondins.

¹⁶ Il fut mis en détention provisoire à Lille, l'instruction n'ayant pu établir s'il savait que les assignats qu'il mettait en circulation étaient faux, puis autorisé à rentrer chez lui sous caution en l'an III.

¹⁷ Les émigrés Bonneval, Fonvielle-Monléal, Fretat, Mac-Mahon, Rafelis et Séran usent de fausses réclamations contre leur inscription sur la liste des émigrés au comité de législation non datées et munies de faux numéros d'enregistrement.

¹⁸ Rapport tendant à sa radiation.

¹⁹ Le registre confond l'émigré avec son père Jean-Charles, qui sollicite la radiation.

²⁰ Rapport tendant à leur radiation, maintenus parce qu'ils ne sont qualifiés que de censiers et que la taille de leurs propriétés ne permet pas de les considérer comme cultivateurs.

²¹ Rapport tendant à sa radiation, maintenu par le Directoire qui estime qu'il a voulu échapper à la réquisition aux armées.

¹² Futur général, promotion que *Six* date du 9 juillet 1799 /21 messidor an VII.

AF III 538, plaquette 3563, pièce 118. Lettre confidentielle chargeant Herwyn¹, commissaire central de la Lys, de faire certifier conforme par le chef de brigade d'artillerie Legrain la correspondance qu'il possède sur un ordre du ministre de la Guerre de désarmer la frontière de la division d'artillerie de Bruges, d'en adresser copie au président du Directoire et de mettre les originaux sous scellés si utile, minute de Merlin de Douai.

AF III 538, plaquette 3564, pièce 144. Nomination du commissaire municipal d'Oisy [-le-Verger], minute de Merlin de Douai.

Séance du 4 fructidor an VI [21 août 1798]

(AF* III 12, folios 147 verso-149 verso; AF III 538, plaquettes 3565 et 3566)

Lois.

[Du jour]: annulant l'élection d'un juge au tribunal civil de la Haute-Garonne en l'an VI²; affectant un terrain au jardin botanique de l'école centrale de la Dordogne, plan aquarellé de la parcelle entre la grande route et l'hospice d'humanité de Périgueux au bord de l'Isle³; et sur l'organisation des cours martiales maritimes quand on ne peut avoir le nombre de jurés requis dans le grade supérieur à ceux des accusés ni dans le grade de chacun d'eux⁴. [Du 3] sur les dépenses ordinaires et extraordinaires de l'armée maintenue sur le pied de guerre en l'an VII (AF III 538, plaquettes 3563, pièces 94-95, et 3565, pièces 4-9).

Message des Cinq-Cents.

[Délibéré le 2 et expédié le 4] dénonçant des attentats commis à Aix [-en-Provence] le 22 thermidor an V et demandant l'état de la procédure contre les membres du rassemblement armé s'étant porté sur Saint-Maximin [-la-Sainte-Baume] le 1^{er} fructidor an V (AF III 538, plaquette 3560, pièces 14-15, dossier du 2 fructidor an VI).

Messages aux Cinq-Cents.

Sur: les tribunaux de commerce à créer à Avallon et Joigny⁵; et les assemblées primaires de Luzech où *la municipalité aurait omis à dessein de faire le recensement du scrutin* de l'une des trois sections; et envoyant, après signature par le Directoire, le traité de paix et d'alliance défensive et offensive, non joint ici, conclu le 2 entre Talleyrand et les plénipotentiaires helvétiques Jenner et Zeltner (AF III 538, plaquettes 3565, pièces 2-7 et 19-20, et 3566, pièces 28-32).

Décision du Directoire.

Circulaire rappelant aux ministres le respect *de l'heure précise qui leur a été assignée pour se présenter au lieu des séances du Directoire*⁶ (AF III 538, plaquette 35665, pièce 27).

Guerre.

Lettres (minutes au dépôt particulier, copies au registre du bureau particulier, AF* III 18, pages 269-270): envoyant à Brune des journaux non précisés ici sur des factieux de la République cisalpine venus se plaindre aux Cinq-Cents contre *les projets restaurateurs de l'exécution desquels vous êtes chargés conjointement avec le citoyen Trouvé* et lui annonçant l'expulsion du général La Hor, minute de Merlin de Douai, lettres de La Hor, envoyé extraordinaire de la Cisalpine, à Merlin de Douai, dénonçant les changements opérés dans l'organisation de la République cisalpine et lui demandant audience, 15 thermidor, et lui demandant un ordre écrit de quitter Paris; et au ministre de la Guerre sur les besoins urgents des hôpitaux militaires et les négligences de la compagnie Mannier, *la République n'aurait peut-être pas à regretter le brave Dubois, qui s'est si bien distingué à Ostende, si l'on avait pu lui procurer ce dont il avait besoin*⁷. Renvoi de la garde du Directoire du lieutenant de cavalerie Payen, lettres de Jubé, commandant en

¹ Pierre-Antoine-Charles Herwyn de Nevèle, constituant, commissaire des guerres à Bruges nommé commissaire central le 8 prairial (*tome I*), futur élu aux Anciens en l'an VII. La division d'artillerie de Bruges couvrait la côte de la mer du Nord de Dunkerque à Flessingue. Voir la réponse au Directoire plus loin, au 11 (affaires non citées au procès-verbal).

² À la suite d'un message du Directoire du 8 messidor (*tome I*). Cette loi fixe l'ordre d'appel au tribunal civil des suppléants: en premier ceux nommés par le Directoire et en second ceux élus par cette assemblée électorale dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

³ Voir *tome II*, 24 messidor an V, message des Cinq-Cents de la veille, note 2.

⁴ À la suite de celui du 17 prairial (*tome I*) sur la difficulté de former la cour martiale maritime devant juger l'ordonnateur, le commandant des armes et d'autres officiers de marine de Lorient pour l'affaire de l'incendie du *Quatorze-Juillet* par l'ennemi.

⁵ Tribunaux créés par lois des 22 floréal et 29 messidor an VII (*tome IX*, 23 floréal et 1^{er} thermidor an VII).

⁶ Rappel de la circulaire du 24 germinal: *Le Directoire exécutif ne s'est pas encore aperçu de l'effet de cette première invitation.*

⁷ Sans doute Dubois, capitaine à la 46^e demi-brigade félicité le 6 prairial an VI après l'échec du coup de main britannique contre Ostende (*tome I*).

second la garde, demandant son renvoi, et de l'intéressé invoquant sa mauvaise santé et ses dettes. Admission du chef de brigade d'artillerie [Guériot de] Saint-Martin dans son grade à l'artillerie de Paris, minute de Merlin de Douai¹ (AF III 538, plaquettes 3565, pièces 10-14, et 3566, pièces 28-32).

Justice.

Cassation d'un référé du tribunal civil de Saône-et-Loire sur l'annulation d'une disposition rétroactive de la loi du 17 nivôse an II par celle du 9 fructidor an II, à propos de la succession de Pierre Perrot, ayant institué sa petite-nièce sa légataire si son épouse n'en décide autrement. Annulation de la procédure intentée devant le juge de paix de Walhorn (Ourthe, auj.: commune de Lontzen) par le nommé Groonenschildt contre l'agent municipal de Lontzen en paiement de viande réquisitionnée par l'armée. Rapport sur la procédure devant le tribunal correctionnel de Cambrai contre l'ex-commissaire central du Nord Groslevin, Évrard et Vestræte², où l'accusateur public prétend *avoir beaucoup de peine à trouver un véritable délit* (AF III 538, plaquettes 3565, pièce 1, et 3566, pièces 24-26).

Police générale.

Prêtres, déportation³. Ordre au ministre de faire un rapport sur les réclamations qu'il a reçues contre l'inscription de 350 personnes sur la liste des émigrés de Saône-et-Loire le 27 pluviôse an II, brouillon de Merlin de Douai (AF III 538, plaquettes 3565, pièces 15-18, et 3566, pièces 21-23).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 538, plaquette 3566, pièces 38-46. Correction de l'arrêté du 18 prairial nommant le 1^{er} substitut du Gard⁴; justices de paix non pourvues aux élections, *Charente*, Chasseneuil [-sur-Bonnieure]; *Haute-Garonne*, Beaumont [-de-Lomagne];-*Hérault*, Poussan;- *Lot-et-Garonne*, Lévigac [-de-Guyenne]; *Sambre-et-Meuse*, Nassogne; Rochefort;- *Seine-Inférieure*, Criel [-sur-Mer].

Séance du 5 fructidor an VI [22 août 1798]

(AF* III 12, folios 150 recto-152 verso; AF III 538, plaquettes 3567 et 3568)

Finances.

Règlement sur le service des receveurs de la Loterie nationale et autorisation de porter de 28 à 50 le nombre de ses inspecteurs, envoi au journal *le Rédacteur*, relevé par le ministre des affaires de détournement et de faux. Franchise de douane à l'intérieur pour les marchandises non prohibées entrées dans les ports de la rive gauche du Rhin avant l'établissement des douanes, envoi au même journal. Mise à disposition: de l'administration des poudres et salpêtre de l'abbaye Saint-Pierre de Gand à titre provisoire en attente d'une loi⁵; et à celle de la compagnie Baudin de la chapelle Saint-Bernardin et du grenier à sel d'Antibes pour le service des approvisionnements extraordinaires. Approbation de contrats d'échange: de la maison de Pierre-Didier Perron et Marie-Anne-Félicité Dathé, sa femme, rue du Jardin-des-Plantes, réunie au Muséum d'histoire naturelle, contre deux autres à Paris rues de la Martellerie et des Fossoyeurs, provenant de l'ex-domaine de la ville et de la fabrique de Saint-Sulpice, et, avec Michel-Pierre Guyot, de la maison de Castries, rue de Varennes, occupée par le ministère de la Guerre, contre celles de l'Université, rue de l'Université au coin de celle du Bac, et des Feuillantines au faubourg [Saint-] Jacques⁶. Bois communaux, coupe: Foucherans (Doubs) pour réparer des fontaines, Haustadt [-über-Merzig] (Moselle), Maraye [-en-Othe] et Tréveray pour réparer une fontaine et un pont. Coupe d'arbres encombrant le cours de l'Adour dans le canton de Poyanne pour y créer des chemins dans les forêts nationales de Bégaar, Saint-Jean [-de-Lier] et Saint-Pierre⁷, dans les bois communaux de Gousse et Préchacq [-les-Bains] et dans les haies privées de la prairie de Saumon (commune de Laurède).

¹ Sur Nicolas-Louis Guériot de Saint-Martin, promu général le 17 pluviôse an VII (*tome VII*), voir *tome II*, 29 prairial an V, note.

² Procédure ouverte suivant l'arrêté du Directoire du 24 ventôse an VI (*tome IV*) à propos de l'acquisition par ces trois personnages de biens nationaux (les fermes, que nous n'avons pas localisées, de Hambu, Bodelles et de Coulmy), à des prix inférieurs aux estimations.

³ Quatre chanoines de Dun-sur-Auron responsables d'une sédition le 6 messidor an VI [dimanche 24 juin 1798] contre l'arrêté du Directoire du 14 germinal sur le calendrier républicain, et un prêtre de l'Yonne.

⁴ Voir *tome V* à la date indiquée, affaires non citées au procès-verbal, note.

⁵ Un arrêté du 5 frimaire an VII (*tome VII*) donne la même affectation à l'infirmerie de cette abbaye en plus de la boulangerie, de la boucherie et des magasins situés sous la terrasse affectés par cet arrêté.

⁶ Échanges autorisés par arrêtés du Directoire des 19 germinal et 15 prairial an VI (*tome V*), le second en application de la loi du 3 frimaire an VI (*tome IV*, séance du lendemain); les actes sont dits passés devant Guillaume, notaire à Paris les 18 et 28 messidor.

⁷ Saint-Pierre-de-Lier, commune de ce canton en l'an II, auj.: commune de Saint-Jean-de-Lier (carte d'état-major au 1/80000^e). Bégaar (Béguin dans le texte) n'était pas dans ce canton, mais se trouve sur la rive droite de l'Adour en face de Saint-Jean.

Autorisation provisoire, en attente d'une loi, aux communes des départements réunis sièges de recettes de l'Enregistrement de procéder à l'adjudication des coupes de bois nationaux et communaux¹. Exécution provisoire en Corse de l'acte de navigation du 21 septembre 1793 et de la loi du 27 vendémiaire an II y relative: maintien provisoire du régime des douanes établi lors de l'occupation britannique et installation de préposés. Approbation d'un traité avec Jean-Pierre Morase sur le retrait de descriptions sur les coupes de bois de l'an V. Remise par le ministre de l'état des emplois vacants et des nominations de la régie de l'Enregistrement pour la 3^e décade de thermidor, classé au dossier du 4, date de la lettre d'envoi par les régisseurs au ministre (AF III 538, plaquette 3566, pièces 35-37, dossier du 4,3567, pièces 20-23, et 3568, pièces 25-45 et 49-51).

Guerre.

Paiement des dépenses des hôpitaux militaires jusqu'au 1^{er} vendémiaire an VII par le ministre sur états des économes, le dénuement du service provenant de la distribution des fonds remis à la compagnie Mannier en partie à ses créanciers les économes des hôpitaux, qui ont en majorité refusé de remettre leurs états de journées au ministre s'ils n'étaient pas payés. Attribution de la prise d'un brick britannique chargé de genièvre de contrebande s'étant jeté à la côte près de Gravelines pour échapper à un corsaire de sa nation à l'adjutant de place et ses soldats, qui s'en sont emparés sous le feu du corsaire, les douaniers, intervenus après son départ, n'en recevant la moitié que s'ils *ont fait leur devoir*. Traitement de réforme d'Aillaud, ex-capitaine de gendarmerie à Lunéville, condamné pour provocation au meurtre par sentence ensuite annulée, jusqu'à son jugement pour dilapidations. Rapport sur un article de la capitulation de Malte portant que tout chevalier y résidant depuis sept ans est réputé avoir résidé en France et peut y jouir du droit de citoyen, envoi au ministre de la Police générale pour rapport. Rapport classé au dépôt particulier² sur les subsistances en Corse. Ordre aux militaires à cheval ou en voiture de présenter leurs feuilles de route aux préposés des barrières Arrêtés sur le personnel, dont remise en activité de l'adjutant général Buget à l'armée de Mayence, renvoi d'Étienne Béret inspecteur du droit de passe en Sambre-et-Meuse³, nomination d'un adjutant lieutenant de place à Maubeuge et cessation de fonctions de Piquet, commissaire des guerres à Dunkerque, minute de Merlin de Douai; feuille de brevets de pensions (AF III 538, plaquettes 3567, pièces 8-19 et 24, et 3568; pièces 46-48).

Marine et Colonies.

Autorisation, à la demande de James Cotes, commissaire britannique pour l'échange des prisonniers de guerre, au major général Cootes, pris à Ostende, blessé et détenu à la citadelle de Lille, et au major England, vieillard infirme, *qui ont besoin, pour cause de maladie, d'aller respirer l'air natal*, de se rendre sur parole en Angleterre pour trois mois et revenir se constituer prisonniers⁴. Secours aux veuves du chef de division Leterre et du citoyen Vandongen, commandant le vaisseau *le Révolutionnaire* tué le 9 prairial an II⁵. Paiement d'arriérés dus à Laveaux comme commandant l'armée du nord de Saint-Domingue (AF III 538, plaquette 3567, pièces 1-7).

Séance du 6 fructidor an VI [23 août 1798]

(AF* III 12, folios 153 recto-155 recto; AF III 539, plaquettes 3569 et 3570)

Messages aux Cinq-Cents.

¹ L'arrêté du 28 frimaire an IV (*Debidour*, tome I, pages 283-284) donnant cette autorisation aux municipalités ci-devant sièges de districts dans le ressort de ceux-ci, en remplacement des districts, chargés des adjudications par une loi du 29 septembre 1791, ne pouvant s'appliquer en Belgique, on y avait autorisé toutes les municipalités.

² Et non conservé ici, mais dans AF III 149, dossier 701, pièce 114, à côté d'autres rapports de ce jour (pièces 112-113 et 115) sur la mise en état de siège des communes de Pluméliau et Guénin (Morbihan) et d'Ostende.

³ Le futur général Claude-Joseph Buget, mesure connue de *Six*, envoyé à l'armée d'Italie le 5 frimaire an VII et récompensé par un sabre et une lettre du Directoire après la bataille de Pastrengo le 4 floréal suivant (*tomes VII et VIII*). Sur les frères Béret, voir *tome V*, 22 floréal an VI, Intérieur, note.

⁴ Sur le major général England, voir *tome II*, 27 fructidor an V, Marine et Colonies, note. Le futur général Eyre Cootes commandait le fort de Douvres lorsqu'il fut chargé de l'expédition contre Ostende, où il fut blessé et capturé, affaire que sa notice dans le *Dictionary of national biography* britannique présente comme un succès puisque les écluses du port d'Ostende furent détruites. On n'y relate pas sa libération sur parole par les Français. Rapidement échangé, il participa au débarquement de l'armée du duc d'York au Helder en 1799, puis au blocus et à la prise d'Alexandrie en 1801.

⁵ Le capitaine Vandongen (ici Wandongen), capitaine de vaisseau, commandant le *Révolutionnaire*, ci-devant la *Bretagne* à l'armée navale de Brest commandée par Villaret de Joyeuse en croisière dans l'Atlantique (*Fonds Marine. Campagnes*, page 76).

Contre la création d'un tribunal correctionnel à Gourdon (Lot)¹; sur les peines pour refus de porter la cocarde nationale, chemise du dossier de la commission spéciale créée le 8 fructidor, lettre du ministre de la Justice aux membres de la commission leur transmettant copie jointe du jugement du tribunal criminel du Tarn contre Bernard Caussidéry dit Retourseyre, de Castres, porteur de rubans vert au chapeau et jaunes à ses souliers, adresse d'Hector Montrond, planteur de la Martinique réfugié chez son père à Plan-de-Baix, contre le projet du rapporteur Bonnaire d'interdire le port de la cocarde aux étrangers, *qui est évidemment dirigé contre les ex-nobles*, au nom de son père, octogénaire ayant perdu une jambe au service de la Patrie et père de cinq militaires: *les Barras, les Buonaparte, les Montesquiou, les Kilmaine, les Borda, les Bougainville, les Sucy, les Ségur etc. etc. ne sont-ils pas des ex-nobles?*; et la nécessité de statuer sur des sursis à condamnations à mort par décrets de la Convention ou arrêtés de représentants en mission dont les réclamations sont dans les archives du comité de législation, notamment Fontaine et Talvent, condamnés pour assassinats par le tribunal criminel de la Seine-Inférieure en 1792, Thibaut, dit Boulanger, dit Capabu, condamné pour vols et assassinats par celui de la Seine, et Jauria, canonnier au régiment de la Montagne condamné pour assassinat par celui de l'armée de l'Ouest en l'an II (AF III 539, plaquettes 3569, pièces 4-11, et 3570, pièces 24-25).

Finances.

Ordre au ministre de rappeler aux administrations centrales l'interdiction de vente des petites parcelles de forêts distantes de moins d'un kilomètre les unes des autres et formant ensemble des massifs de 15000 ares, et suspension de telles ventes dans l'Oise: bois Bernier et Saint-Lucien dit de Warluis, près du bois de Fecq, et bois de l'abbaye de Ressonns [-l'Abbaye] à Malassise, commune d'Auteuil² (AF III 539, plaquette 3570, pièces 41-46).

Guerre.

Ordre au ministre d'expulser de sa maison l'ex-quartier-maître Barbier dit Robert, *sur lequel il existe des plaintes très graves*, et le garçon ou huissier qui l'héberge³ (AF III 539, plaquette 3570, pièces 39-40).

Intérieur.

Destitution d'un administrateur central des Alpes-Maritimes favorisant les émigrés, minute de Merlin de Douai (AF III 539, plaquette 3570, pièce 52).

Justice.

Annulation d'un marché onéreux passé par le général Wirion pour l'équipement et l'habillement des sous-officiers et gendarmes des départements de la rive gauche du Rhin avec Henri Morin, de Paris⁴. Rapport sur la procédure contre les prévenus de troubles à Carpentras les 1^{er} et 2 brumaire an VI: négligence du commissaire près les tribunaux de la Drôme où l'affaire a été renvoyée⁵. Renvoi devant les administrations centrales d'émigrés jugés par des commissions militaires: Marguerite Jouy et Pélagie Noron, libérées par celle de Liège, renvoyées devant le département des Forêts, et François-Robert-Xavier Mandel, libéré par celle de Strasbourg, renvoyé devant celui du Bas-Rhin (AF III 539, plaquettes 3569, pièces 1-2, et 3570, pièces 26 et 38).

Marine et Colonies.

Confirmation de nominations à la 4^e demi-brigade d'artillerie de marine. Promotion de marins⁶. Nomination de capitaines de port à Cæn et Fréjus (AF III 539, plaquette 3570, pièces 27-37).

Police générale.

Prêtres, déportation⁷ (AF III 539, plaquette 3569, pièces 12-23).

¹ Le Directoire propose de réviser les arrondissements des cinq tribunaux existants en réponse à une demande transmise *par arrêté* du Conseil des Cinq-Cents du 14 messidor qui n'est mentionné ni au *tome V* ni dans *Les papiers des assemblées du Directoire*, où l'on a en revanche mention de notre message puis d'une résolution des Cinq-Cents du 14 floréal an VII, qui aboutit à la loi du 17 vendémiaire an VIII (*tome X*, au lendemain) créant ce tribunal.

² Voir *tome VIII*, 1^{er} germinal an VII, Finances: levée de la suspension de la vente à Gallot et Pinot du bois de l'abbaye de Ressonns, un nouvel arpentage lui donnant une superficie inférieure à trois cents arpents.

³ Voir AF III 149, dossier 701, pièces 122-123: rapport du ministre sur Robert Barbier, quartier-maître au 14^e chasseurs à cheval.

⁴ L'arrêté du 7 ventôse l'ayant chargé d'y *pourvoir sur les lieux par des marchés particuliers*. Ce marché est cependant validé par le Directoire le 4 vendémiaire an VII (plus bas).

⁵ Sur ces troubles royalistes, voir *tome III*, 28 frimaire an VI: rapport circonstancié du ministre et note.

⁶ Noms retenus à l'index, dont Augustin Hurtel, enseigne de vaisseau commandant la canonnière *la Méchante*, ayant bien riposté à une flotille britannique en sortant de la Hougue (en thermidor, voir *Fonds Marine. Campagnes*, page 197), promu lieutenant de vaisseau.

⁷ Un prêtre de l'Aveyron, six de la Dyle, dont Philippe De Kindre, curé de Borchtlombeek (auj.: commune de Roosdaal), arrêté lors d'une visite domiciliaire chez la veuve Gillis, tenant un registre paroissial clandestin dont le préambule en latin est traduit dans le rapport du ministre, 56 de l'Escaut, 29 de la Meuse-Inférieure, en majorité en relations avec l'évêque de Rœrmond et après un rassemblement séditieux que la force armée n'est pas parvenue à dissiper à Maasniel (auj.: Pays-Bas) le 14 prairial I samedi 2 juin 1798, veille de la fête de la Trinité, et 21 de Sambre-et-Meuse.

Relations extérieures.

Rappel de Pertuis, consul à Saint-Maurice¹, minute de Merlin de Douai (AF III 539, plaquette 3569, pièce 3).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 539, plaquette 3570, pièces 49-51 et 53-58. Nomination: 1^{er} et 2^e substitués de la Seine-Inférieure, et justices de paix non pourvues aux élections, *Allier*, Busset; Saint-Germain [-des-Fossés]; Vichy;- *Dyle*, Bruxelles, 2^e section;- *Morbihan*, Rieux;- *Basses-Pyrénées*, Mauléon [-Soule];- *Seine-et-Marne*, Augers [-en-Brie];- *Somme*, Péronne *extra muros*.

Séance du 7 fructidor an VI [24 août 1798]

(AF* III 12, folios 155 recto-158 recto; AF III 539, plaquettes 3571 à 3574)

Présidence du Directoire.

Passation de la présidence de Reubell, absent, à Treilhard, auquel Merlin de Douai, substituant le président, remet les sceaux.

Messages aux Cinq-Cents.

Demandant si la Trésorerie nationale peut refuser les ordonnances du ministre de l'Intérieur délivrées sur les receveurs généraux des départements chargés de la recette du droit de passe au lieu de l'être sur les payeurs généraux; sur: l'intérêt de supprimer l'horlogerie nationale de Versailles, qui n'a pas reçu les fonds nécessaires pour son développement, a moins d'intérêt depuis l'annexion de Genève, dont la proximité de Paris rend la main d'œuvre trop onéreuse et dont la production de luxe n'a pas de débouchés, en conservant celle de Besançon où l'on enverrait les fils de militaires apprentis de celle de Versailles²; une loi obligeant à calculer les recettes et les dépenses en francs et centimes et à lever et payer ainsi les contributions de l'an VII; et les percepteurs des contributions directes *volés par des événements extraordinaires* (AF III 539, plaquettes 3572, pièces 78-79, et 3573, pièces 95-96, 105-106 et 109-111).

Finances.

Règlement sur l'application de l'arrêté du 2 nivôse³ sur le port des lettres et des journaux par la poste. Approbation de négociations avec Carrié, Bézard et compagnie pour les fournitures du service de la guerre en l'an VII moyennant dépôt de fonds par les entrepreneurs à la Trésorerie nationale et nantissement à la banque d'Amsterdam du diamant *le Régent* que l'adjudant général Parseval reprendra à Treskow à Berlin, minute et ampliation d'un arrêté du 3 annulé et lettre de Parseval se proposant gratuitement pour cette mission en attente d'un emploi⁴. Confirmation de la vente des églises de la Madeleine, Saint-Laurent et Saint-Patrice de Bayeux demandées par le ministre de la Guerre comme magasins de fourrage. Approbation de traités avec Amelin-Vanrobais et compagnie, Ducamp et Oudot neveu, négociants à Paris, Lodin, Michel frères et Joseph Roch pour le retrait de rescriptions sur les coupes de bois de l'an V (AF III 539, plaquettes 3572, pièces 82-85 et 90-4, et 3573, pièces 97-104).

Guerre.

Subsistance des militaires isolés détenus dans les maisons d'arrêt. Secours à Deroziers, ex-major du régiment de l'île de France octogénaire, adresse à Barras. Transformation de la pension du général de division Duteil en rente. Traitement de réforme avant nouvel emploi du général Pérignon et paiement de son traitement d'activité depuis sa cessation d'activité. Traitement du général de brigade La Sabatie à son grade jusqu'à nomination à un commandement de place. Poursuite des fonctions d'adjudant de place de Paris de l'adjudant général Doucet avec titre de chef de l'état-major de la place. Refus d'autoriser le ministre à accorder un congé de six décades au général Sauret⁵, qui doit *avant tout indiquer où il se retire* (AF III 539, plaquette 3572, pièces 67-69, 73-75, 80-81 et 87-89).

¹ Dans le Valais, nom révolutionnaire: Port-Maurice.

² Voir aussi *tome X*, 6 vendémiaire an VIII, nouveau message du Directoire, rappelant celui-ci, mais proposant de supprimer la manufacture d'horlogerie de Grenoble, inactive, ne parlant pas de celle de Besançon, alors en activité, et proposant de statuer sur celle de Versailles, dont l'un des entrepreneurs, Lemaire, propose de créer un établissement à Paris pour *naturaliser chez nous un genre d'horlogerie qui a ses partisans et dont les produits peuvent surtout être d'une grande ressource au commerce extérieur*.

³ Voir *tome IV* à cette date.

⁴ Sur l'adjudant général Parseval et le berlinois Von Treskow, voir *tome I*, 17 pluviôse an V, Finances, note . Ce projet fit l'objet d'un rectificatif le 15, puis fut annulé le 27 suivant et remplacé le 29 par un traité avec la compagnie Vanlenberghé.

⁵ Les généraux Gilbert-Louis Robinet du Teil d'Ozane, dit Duteil, retiré en 1793, Catherine-Dominique de Pérignon, ambassadeur en Espagne rappelé le 17 vendémiaire (*tome III*, affaires non citées au procès-verbal), et Jean La Sabatie dit Andrieux, et le futur général Pierre Doucet (mesures connues de *Six*, sauf pour le premier). Le général Étienne Sauret.

Intérieur.

Réforme des concours d'entrée et de sortie de l'École polytechnique¹. Autorisation: à Jacques et Philippe Danthen de construire un moulin à blé sur le bras de l'Aa dit rivière de Wavrans, à Wavrans [-sur-l'Aa], et à Étienne et Henriot de construire une verrerie à Clairefontaine (Haute-Saône, auj.: Polaincourt-Clairefontaine) malgré l'opposition de Guy, maître de forges à Conflandey. Destitution, municipalités, présidents: Clohars-Carnoët ayant laissé le capitaine de la goélette américaine *l'Iris*, venant de Londres et ayant été abordée au Pouldu, dans cette commune, conférer avec des armateurs à Lorient et Épernay refusant de payer le droit de passe; membres: Amance (Haute-Saône): adjoint de Senoncourt et agent et adjoint de Venisey fanatiques, Grammont (Escaut) s'étant caché pendant que le commissaire municipal et ses collègues tentaient de disperser un rassemblement contre le départ de deux prêtres déportés par arrêté du Directoire, Graulhet participant à des rassemblements fanatiques le dimanche, Luxembourg laissant des marchands vendre de la laine devant chez lui à d'autres jours que ceux fixés pour les marchés, le Mêle [-sur-Sarthe] royalistes destitués le 13 nivôse et réélus, Ospern (Forêts, auj.: commune de Redange, Grand Duché de Luxembourg) destitués le 27 ventôse pour refus de serment et réélus et Sées ex-prêtre, injuriant l'inspecteur du droit de passe; agents municipaux: Anglars [-Saint-Félix] (Aveyron) et Charonne (Seine) fanatiques, Aulaines (Sarthe, auj.: commune de Bonnétable) royaliste, Gerbépal négligent, Ingrandes (Maine-et-Loire) maintenant la foire sur l'ancienne place des Halles au lieu de celle de l'Égalité désignée par l'administration centrale, Neauphe [-sous-Essai] ayant rempli les fonctions de ministre du culte en l'absence du curé et poursuivi devant le juge de paix d'Essay pour recouvrement de fonds de sa propre autorité en l'an IV; adjoint de Saint-Sornin (Charente-Inférieure) fanatique, et agent et adjoint de Corcieux non résidents. Municipalités, réorganisation: Juncalàs, Mézières [-en-Brenne], Pélussin et Saint-Just-la-Pendue. Autorisation à Jean-Baptiste Boutin, marchand à Grasse, de poursuivre les ex-administrateurs municipaux l'ayant fait arrêter en ventôse an V comme anarchiste préparant des assassinats sur dénonciation d'un attroupement de royalistes (AF III 539, plaquettes 3573, pièces 107-108 et 112-115, et 3574, pièces 116-156).

Justice.

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur les assassinats près d'Aix² (AF III 539, plaquette 3572, pièce 72).

Marine et Colonies.

Création d'un bague au Havre pour les militaires et marins déserteurs³ (AF III 539, plaquette 3572, pièce 86).

Police générale.

Émigrés, radiation: Pierre Barny-Romanet, ex-trésorier de France, cultivateur à Limoges détenu pendant la Terreur; Marie-Charles-François-Laurent Berneval, greffier du tribunal de commerce d'Eu; Charles-Antoine Chastagnier, de Rouen, inscrit dans l'Eure comme héritier de la fille Le Métais; Marie-Anne Chatelin, fille majeure de Versailles; Jean-Louis Dalamel-Bournet, de Grosperrière, condamné à mort comme fédéraliste par la commission militaire de Lyon, à la requête de son frère Joseph, chef d'escadron au 20^e de cavalerie⁴; Louis-Joseph Denayer, ex-maire de Joinville détenu à Chaumont pendant la Terreur, Benoît Duquesnay, huissier au tribunal civil d'Eure-et-Loir, François-Simon Georges aîné, de Pont-à-Mousson, Jean-Louis-Marie Grimaudet, d'Ablon [-sur-Seine], Louis-Yves Patry, noble de "Magny"⁵, et Gilbert-Louis Robinet du Teil, d'Ollainville (Seine-et-Oise), inscrits dans la Marnes, en Seine-et-Oise, dans la Moselle, en Maine-et-Loire, dans la Manche et l'Allier; Philippe Dessaint, cultivateur d'Émerchicourt rentré dans les délais, et ses filles Caroline-Josèphe et Catherine; Blaise Florin, de Couches; Marie-Antoinette Garinot veuve Viallet, de Bort [-les-Orgues], radiée provisoirement par le district de Mauriac (Cantal) pour des biens à Trizac, morte en l'an IV, à la requête de son petit-fils Marc-Antoine Viallet⁶; Pierre Godart, fabricant de laine à Reims, radié provisoirement par celui de Rethel; François de Larque, de Fabrègues, inscrit par celui de Montpellier lors d'un séjour à Cherbourg et Équeurdreville [-Hainneville]; Pierre-Charles Leblé jeune, de Cany [-Barville]; Jacques-Louis-Joseph Lejardinier des Landes, égorgé à la prison des Carmes de Paris en septembre 1792, inscrit dans l'Eure, à la requête de Marie-Charlotte Lejardinier et Marie-Madeleine Lejardinier veuve Malitourne, de l'Aigle⁷; Marie-Madeleine Letellier femme Martial Béjox, maçon à Paris, inscrite dans l'Eure sous le nom de fille Lamotte pour un bien à Louviers; Geneviève-Éleuthère Ligier, de Sancey-le-Long; Charles-Gabriel du Merle, noble de Montreuil-l'Argillé, mort à Bâle où il s'était rendu en application de la loi du 19 fructidor an V; Barthélemy Velin, constructeur de bateaux à la Ciotat; Joseph Yvaren, notaire d'Arles. Maintien: Jean-

¹ En attendant une loi à la suite du message du Directoire du 21 floréal an V (*tome I*), on remplace, pour le concours d'entrée de brumaire an VII, l'organisation de sessions séparées tenues par un seul examinateur dans une vingtaine de villes par une tournée de plusieurs mêmes organisateurs dans ces villes. Au concours de sortie pour l'admission dans les écoles spéciales, on ajoute un examinateur pour la géométrie et un autre pour la physique et la chimie.

² Voir au 4 fructidor.

³ Pour ne plus les mélanger aux condamnés de droit commun et les voir *dépravés par les exemples des malfaiteurs avec lesquels ils vivent*.

⁴ Cité par le registre à la place du défunt.

⁵ Magny, Calvados: Magny-en-Bessin, Magny-la-Campagne ou Magny-le-Freule?

⁶ Cité par le registre à la place de son aïeule.

⁷ Toutes deux citées par le registre à la place de leur parent.

Charles-Gaspard Beaumont et sa femme Adélaïde Lille, nobles de Brignoles, soi-disant fédéralistes, partis de Toulon avec les Britanniques et usant de faux certificats de résidence à Montpellier; Anne-Henri-Frédéric et Louis-Virgile Chavagnac et Michel-Robert-Gabriel Rasilly et leurs femmes Henriette-Françoise, Agathe-Françoise et Jeanne-Baptiste-Aglaré Montecler, inscrits dans la Seine, usant de faux certificats de résidence dans le Loiret et de fausses réclamations au Comité de législation, dénoncés par des parents de Château-Gontier; Clément-Marie-Marc-Jean-François et Gabriel-Marie-Joseph Cousin-Lavalière frères, de Saint-Sulpice (Tarn), le premier officier au régiment des cuirassiers soi-disant mort à Neuwied en 1793 et le second soi-disant engagé sur la frégate *la Flèche* armée pour la course; Claude-Emmanuel Harcourt, inscrit dans la Seine, soi-disant engagé volontaire à Amiens puis prisonnier de guerre; Marie-Michel-Nicolas-Félix La Rochenégly, de Saint-Paul-le-Froid; Marie-Alexandre Leroux, négociant à Rouen parti pour Bruxelles, réclamant hors délais; Barbe Mahuet-Trouard, rentière à Pont-à-Mousson partie en Allemagne soi-disant pour le commerce, présentant une attestation par Villars, ministre de France à Mayence, de vexations subies à Kassel en 1793 à cause de son patriotisme¹; Charles-René Vintimille du Luc, inscrit dans la Seine, usant de faux certificat de résidence à Lyon (AF III 539, plaquette 3571, pièces 1-66).

Séance du 8 fructidor an VI [25 août 1798]

(AF* III 12, folios 158 recto-160 recto; AF III 539, plaquette 3575)

Message des Cinq-Cents.

[Délibéré le 6 et expédié le 8] sur la coupe de bois communaux de Festes [-et-Saint-André] (AF III 539, plaquette 3570, pièces 47-48, dossier du 6).

Messages aux Cinq-Cents.

Répondant à celui des Cinq-Cents du 19 thermidor en proposant de rejeter la réclamation de citoyens de Moulins contre des poursuites pour violences aux assemblées primaires avant le prononcé du Corps législatif sur ces assemblées²; et sur les tribunaux correctionnels demandés par la municipalité d'Épernay et, à Sainte-Menehould, par l'administration centrale³ (AF III 539, plaquette 3575, pièces 11-14).

Finances.

Destitution de trois administrateurs centraux des Deux-Nèthes négligeant la rentrée des contributions, dont le tableau de celles recouvrées en l'an VI est donné, mais accélérant les ventes de biens nationaux (AF III 539, plaquette 3575, pièce 38).

Guerre.

Confirmation de nominations à l'avancement dans les 8^e nouvelle et 14^e bis demi-brigades, les 7^e à 10^e et 20^e, 25^e et 26^e demi-brigades d'infanterie légère et les 17^e et 37^e demi-brigades d'infanterie de ligne⁴. Adjudication publique et au rabais en huit entreprises des fournitures de guerre des neuf derniers mois de l'an VII par devant des préposés nommés par le ministre et règlement sur les conditions de ces adjudications, fixées au 15 brumaire an VII⁵ (AF III 539, plaquette 3575, pièces 15-20).

Intérieur.

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur les demandes de la commune de Malines⁶. Nomination de Louis-André Horrer, ex-militaire, inspecteur du droit de passe de la Meurthe remplaçant son père Joseph-André, nommé receveur de la Loterie nationale à Nancy, pétition visée par Reubell le 1^{er} fructidor (AF III 539, plaquette 3575, pièces 21-24).

Justice.

¹ Dorothee Villars, ministre plénipotentiaire français à Mayence du 5 mai au 14 juillet 1792 (*Repertorium der diplomatischen Vertreter*).

² Voir au 22 thermidor.

³ Voir *tomes VII et X*, 28 nivôse et 24 thermidor an VII: lois des 27 nivôse et 22 thermidor créant les tribunaux d'Épernay et, avec ressort sur l'ancien district, de Sainte-Menehould.

⁴ Plus une confirmation du grade de capitaine d'un certain Varlet, adjoint à l'adjudant général Jean-Isaac Girault, à compter de l'an V, année où *Quintin* rapporte la cessation de fonctions de cet adjudant général. À la 7^e demi-brigade légère, on note celle du nommé Maupetit, adjoint à l'adjudant général Georges-Philippe-Reinhard Juncker, connu de *Quintin*, comme capitaine, à la 9^e celle de Jean-Christian Kuhmann, également connu des mêmes auteurs et dont la conduite lors de la campagne d'Italie de 1800 attira les éloges du Premier Consul, comme chef du 1^{er} bataillon à dater de l'an IV, et à la 26^e du nommé Meunier, aide de camp du général Lamartillière, à dater de l'an V.

⁵ Voir plus bas, 19 brumaire an VII: rapport du ministre sur l'échec de ces adjudications.

⁶ Voir au 3 fructidor.

Cassation d'un référé du tribunal civil du Nord sur les enfants naturels qui rendrait *le Corps législatif juge d'une contestation dont la connaissance appartient aux tribunaux exclusivement*, à propos de Louis-Marie, né en 1793 à Dunkerque de Marie-Jacqueline-Thérèse Baude, femme Jean Paris, et de feu Louis-Marie-Adrien Flavigny, époux Marie-Marguerite Dussana, mort en l'an V. Renvoi en justice de la prise, en appel d'une sentence du consul à Carthagène, du navire suédois *la Conjoncture*, capitaine Carl-Daniel Hallberg, chargé de New-York pour Gênes avec du sucre britannique provenant du Carbet (Martinique), par le corsaire *le Coureur*¹. Renvoi devant un autre tribunal de la procédure contre Emmanuel-Félicité Caseau, Pierre Drehot, Jean-Baptiste Perrin et Nicolas Petit, de Marnay (Haute-Saône), assassins, *en haine de la République*, de Demolombe, ex-militaire, secrétaire de la municipalité, par coup de fusil tiré dans un champ de seigle par beau temps à huit pieds de distance, libérés par le directeur du jury de Gray qualifiant les faits d'homicide involontaire et fêtés par les royalistes. Annulation de la nomination d'un notaire incivique à Aniane (AF III 539, plaquette 3575, pièces 6-10).

Relations extérieures.

Nomination de Desmazières fils secrétaire de légation en République batave². Communication de lettres de Sieyès, ambassadeur à Berlin, par le ministre, qui les a retirées³. Exequatur de Joseph de Lugo, consul espagnol à Dunkerque nommé consul général en France remplaçant de Ocariz, nommé ambassadeur à Hambourg⁴ (AF III 539, plaquette 3575, pièces 1-3).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 539, plaquette 3575, pièces 25-30 et 32-35. Nomination: des commissaires près les tribunaux de la Loire: le conventionnel Dupuy⁵, et du Puy-de-Dôme, du président du tribunal criminel de la Marne, et justices de paix non pourvues aux élections, *Gironde*, Pessac; *Saint-Émilion*; - *Mayenne*, Pommerieux; - *Ourthe*, Stavelot; - *Sambre-et-Meuse*, Bouvignes [-sur-Meuse] (auj.: commune de Dinant).

Séance du 9 fructidor an VI [dimanche 26 août 1798]

(AF* III 12, folios 160 recto-161 verso; AF III 539, plaquette 3576)⁶

Loi.

[Du 8] créant le nouveau département du Léman, chef-lieu: Genève, siège des tribunaux civil et criminel, d'un tribunal de commerce, d'un hôtel des monnaies, d'un bureau d'enregistrement et de l'école centrale et dotée de deux justices de paix, avec liste des cantons transférés des départements de l'Ain: Collonges, Ferney-Voltaire, Gex et Thoiry, et du Mont-Blanc: Abondance, Annemasse, Arbusigny, le Biot, Bonne, Bonneville, Bons [-en-Chablais], Carouge, Chaumont, Cluses, Cruseilles, Douvaine, Évian [-les-Bains], Frangy, Lullin, Reignier, la Roche [-sur-Foron], Samoëns, Taninges, Thonon [-les-Bains], Thorens [-Glières], Viry et Viuz-en-Sallaz⁷, et créant trois cantons dans le territoire genevois, sauf quelques localités rattachées aux cantons précédents: Genève *intra muros*, Chêne [-Bourg] et Vernier, création de tribunaux correctionnels à Bonneville, Genève et Thonon [-les-Bains] et d'arrondissements de recette à Genève et Thonon, le Directoire nommant jusqu'aux élections de l'an VII les administrateurs centraux et municipaux, les juges des tribunaux civil et criminel et ceux de paix de l'ancien territoire genevois (AF III 539, plaquettes 3575, pièces 4-5, et 3576, pièce 1).

Message des Cinq-Cents.

[Délibéré le 7 et expédié le 9] sur la création d'un tribunal correctionnel à Épernay (AF III 539, plaquette 3572, pièces 70-71, dossier du 7 fructidor).

Finances.

Annulation de la réintégration de Léopold La Tour d'Auvergne dans les biens du comté d'Évreux et du duché de Château-Thierry provenant de leur échange en 1651 contre le duché de Bouillon annulé par loi du 8 floréal an II, copie sans minute, fiche notant la remise de celle-ci au Directoire le 9 vendémiaire an VII, lettre de P.-A. Béguin-Billecocq, avocat à la cour de Cæn, demandant à Barry, conservateur des archives de l'ex-Secrétairerie d'État, copie des arrêtés des 9 fructidor an VI, 9 vendémiaire an VII et d'un troisième dont la date lui échappe, 1835⁸. Bois communaux, vente:

¹ La question n'étant pas si la cargaison vient de l'ennemi mais si le passeport délivré par la chambre royale de commerce de Stockholm équivalait à ceux délivrés par le roi prévus par les traités de commerce en vigueur entre la France et la Suède.

² Thomas-Louis Desmazières, dont le père était ami de Talleyrand (*Roman d'Amat*).

³ Affaire non représentée ici.

⁴ Jose de Ocariz, ministre plénipotentiaire espagnol près les villes hanséatiques de novembre 1798 à 1803 (*Repertorium der diplomatischen Vertreter*).

⁵ Voir *tome IV*, 18 ventôse, affaires non citées au procès-verbal, note.

⁶ Plaquette contenant une chemise vide pour le 10 fructidor, séance sans minutes.

⁷ Sauf Carouge, auj.: canton de Genève, ces chef-lieux de cantons sont aujourd'hui dans la Haute-Savoie. Voir aussi *tome VIII*, 26 ventôse an VII: message du Directoire demandant de désigner les départements dont le tribunal civil du Léman sera la juridiction d'appel, désignation omise par la loi du 8 fructidor an VI.

Chatenois pour payer des dettes pour le départ des volontaires en 1792, bois indivis entre les communes de la prévôté de Donchery pour reconstruire le pont sur la Meuse à Donchery¹, Einville [-au-Jard] pour réparer deux ponts et des chemins vicinaux, et Montfaucon [-d'Argonne] pour réparer des chemins vicinaux, des fontaines, des lavoirs et des puits (AF III 539, plaquette 3576, pièces 4-6 et 20-27).

Guerre.

Lecture de notes sur le marché du bois de chauffage de la Guerre².

Intérieur.

Destitution de Teste-Lebeau, administrateur central de l'Isère ayant invité le député Chabert, par lettre jointe transmise à Merlin de Douai, à *distribuer tout l'argent qu'il jugera convenable* pour que le gendre de l'administrateur central, non nommé³, garde ses fonctions de commissaire des guerres à l'armée d'Italie où l'on vient d'en envoyer douze, et ordre au ministre de la Guerre de faire un rapport le 13 prochain sur la cessation de fonctions du commissaire des guerres, minute de Merlin de Douai (AF III 539, plaquette 3576, pièces 28-31).

Marine et Colonies.

Adjudication publique et au rabais des travaux, entreprises, fournitures et marchés de la marine non encore traités pour l'an VII, et règlement sur le mode de ces adjudications (AF III 539, plaquette 3576, pièce 19).

Police générale.

Mandat d'amener devant le Directoire de conspirateurs royalistes de l'Eure dénoncés au commissaire central d'Indre-et-Loire par Thérèse Vittecoq, sœur de Thomas, condamné à mort par le conseil de guerre de la 22^e division militaire pour assassinat conjointement avec le nommé Chevreuil, puis par Thomas Vittecoq: les deux frères Pelletier, parents de Le Peletier de Saint-Fargeau, qui n'a pas été tué par Paris, mais par leur troisième frère, ensuite suicidé, et qui sont en relations avec le député Crochon, les frères David et Jean Connart, de Saint-Vincent-du-Boulay, et Rose, fille du second, Lefebvre, de Plasnes, recevant des correspondances de Bourmont et de Frotté⁴, Lemagnant, propriétaire distribuant des fonds royalistes, et Thibaut, marchand à Orbec (AF III 539, plaquette 3576, pièces 7-16).

Séance du 10 fructidor an VI [27 août 1798]

(AF* III 12, folios 162 verso-165 recto)

Audience diplomatique du Directoire.

Réunion du corps diplomatique dans la salle des audiences du Directoire. Texte des discours de Talleyrand présentant Pierre-Joseph Zeltner et Amédée Jenner, ministres plénipotentiaires helvétiques, de Zeltner: *Vous avez rendu son lustre à la flèche de Guillaume Tell... Glorieux de représenter une nation qui a posé en Europe les fondemens du système démocratique, je le suis encore plus d'être son organe auprès des magistrats suprêmes du peuple qui en est le régénérateur et le boulevard inexpugnable*, de Jenner annonçant également être chargé de négocier le traité de commerce avec la France, et de Treilhard, président du Directoire. Audience diplomatique des représentants des puissances amies et alliées.

⁸ Voir aussi plus loin, 3 brumaire an VII, renvoi de la réclamation du même en interprétation de la loi contre l'annulation de l'échange des principautés de Sedan et de Raucourt.

¹ Voir plus loin, 15 brumaire an VII: arrêté rectificatif répartissant le produit de la vente entre les communes suivant leur population, au lieu d'en réserver la moitié à celle de Donchery.

² Affaire non représentée ici.

³ Peut-être Marc Teste, commissaire des guerres à remettre en activité (plus loin, 26 vendémiaire an VII). Voir aussi *tomes VII*, 4 nivôse an VII: rejet de la réclamation de Teste-Lebeau, *IX*, 24 messidor suivant: annulation de sa destitution comme ayant été accusé d'avoir trop désiré la place de commissaire des guerres pour son fils mais reconnu comme probe, et *X*, 6 brumaire an VIII: nomination au poste de commissaire municipal de Vienne.

⁴ Louis-Auguste-Victor de Graisne de Bourmont, émigré, membre de l'armée des Princes puis de celle de Condé, l'un des chefs de l'armée vendéenne en Anjou jusqu'à la pacification de l'an IV, en liaison avec Pichegru avant le Dix-Huit Fructidor, fut, en 1799, commandant en chef de l'armée royale du Maine, Perche, pays chartrain et Vendômois qui prit le Mans en octobre 1799. Émigré de nouveau après la pacification de l'Ouest de 1800, il rentra au service de l'armée française lors de l'entrée de Junot au Portugal. Témoin à charge contre Ney lors de son procès sous la Restauration, il fut nommé ministre de la Guerre en 1829 puis commandant en chef de l'expédition d'Alger. Il n'accepta pas de servir sous la Monarchie de Juillet, prit part à l'équipée de la duchesse de Berry et, de nouveau exilé, fut déchu de son titre de maréchal de France et participa à la guerre civile portugaise. Il rentra en France en 1840 et mourut en 1846. Marie-Pierre-Louis de Frotté, adjoint de Puisaye en Normandie et dans le Maine en l'an II et en l'an III, participa lui aussi à la révolte vendéenne de 1799. Bien qu'il ait envoyé sa soumission au général Hédouville dont il avait reçu un sauf-conduit, il fut arrêté et fusillé à Verneuil en 1800 sur ordre de Guidal, remplaçant d'Hédouville. Voir plus loin, 25 fructidor: mandat d'arrêt contre d'autres membres de ce réseau.

Séance du 11 fructidor an VI [28 août 1798]

(AF* III 12, folios 165 recto-166 recto; AF III 539, plaquettes 3577 et 3578)

Loi.

[Du 9] prolongeant jusqu'à une nouvelle loi générale sur les délits de presse et pour un an au maximum les dispositions de l'article 35 de celle du 19 fructidor an V¹ (AF III 539, plaquettes 3576, pièces 2-3, et 3578, pièce 4).

Message aux Cinq-Cents.

Sur le mode de renouvellement des commissions administratives des hospices civils (AF III 539, plaquette 3578, pièces 9-10, mention de l'envoi au journal *le Rédacteur*).

Finances.

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur Festes [-et-Saint-André]² (AF III 539, plaquette 3578, pièce 8).

Guerre.

Envoi au général Debelle de notes l'accusant comme commandant en chef de l'artillerie de l'armée de Sambre-et-Meuse en l'an V trouvées lors de l'arrestation de Planat, chef de la 3^e division du ministère de la Guerre³, le Directoire attend avec impatience et le désir de voir s'évanouir les inculpations qu'elles renferment la réponse que vous avez à y faire, minute de Merlin de Douai; réponse de Debelle, sur papier à en-tête *Armée d'Italie. Res non verba. Artillerie. République française, Au quartier général* à Milan: *Un sage a dit: Quand je vous dirai du mal de cet homme-là, ne me croyés pas, parce que je suis son ennemi. Je puis autant vous en dire du citoyen Planat, la différence seule, c'est qu'il n'aura pas la vérité du sage*, et réfutation d'accusations en synoptique de leur copie, indiquant entre autres que Planat s'était associé en l'an V à la compagnie Guille et Émery, qui prétendait avoir accès aux arsenaux pour dresser un inventaire, ce qu'avait refusé Debelle (AF III 539, plaquette 3578, pièces 11-19, copie de la lettre du Directoire au registre du bureau particulier, AF* III 18, page 183).

Justice.

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur la création d'un tribunal correctionnel à Épernay⁴ (AF III 539, plaquette 3578, pièce 7).

Marine.

Arrêté relatif à des dispositions maritimes, minute au dépôt particulier⁵.

Police générale.

Adoption d'un ordre de présentation des demandes de radiation de la liste des émigrés, *le Directoire exécutif voulant établir... un ordre qui réunisse à l'avantage de fermer la porte aux sollicitations et aux intrigues celui de mettre le gouvernement à portée de rendre une prompte justice à ceux qui ont été injustement portés sur la liste et d'y maintenir dans le moindre délai possible ceux dont l'inscription est légitime*: le Directoire ne procédant plus à l'avenir à des renvois au ministre pour rapport à présenter en priorité, le ministre établira des listes des affaires dont le rapport lui a été demandé, qu'il présentera en premier, puis des autres demandes datant d'avant et d'après le Dix-Huit Fructidor rangées par date, qu'après épuisement des premières il présentera à chaque séance de travail en nombre égal de part et d'autre, avec interdiction d'intervir l'ordre de présentation, arrêté envoyé au journal *le Rédacteur*, tableau des affaires en instance, sur 15 feuilles comptant entre 30 et 120 noms chacune (AF III 539, plaquette 3577, pièces 1-3).

Relations extérieures.

Réponse à une lettre du Directoire batave annonçant son installation et faisant *part de son attachement à la grande Nation* jointe en français, signée par les nouveaux Directeurs bataves François Ermerings, Albert-Willem Høeth, Anthony-Frédéric-Robert-Evert Van Hørsolte et Johannes-Willem Van Hasselt (AF III 539, plaquette 3578, pièces 5-6).

¹ Article ainsi rédigé: *Les journaux, les autres feuilles périodiques et les presses qui les impriment sont mis pendant un an sous l'inspection de la police qui pourra les prohiber aux termes de l'article 355 de l'acte constitutionnel*, qui porte dans son alinéa 2 que les lois prohibant la liberté de la presse, celle du commerce et *l'exercice de l'industrie et des arts de toute espèce* n'ont d'effet que pour un an sauf renouvellement formel, ce à quoi répond la loi du 9 fructidor an VI. Peu avant l'issue de cette nouvelle période d'un an, la loi du 14 thermidor an VII (*tome X*, à cette date) annula celle du 9 fructidor an VI.

² Voir au 8.

³ Sur Guillaume Planat, voir *tome II*, 28 ventôse an V, Affaires non citées au procès-verbal, note. Son arrestation n'est pas citée dans les procès-verbaux inventoriés jusqu'ici.

⁴ Voir au 9.

⁵ Affaire non représentée ici ni citée au registre du bureau particulier (AF* III 18) Le seul rapport de cette date du groupe Marine de la sous-série (AF III 206, dossier 942, pièce 80) concerne le retour au port de Brest de la division navale commandée par Bompard à cause de la collision entre deux navires.

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 539, plaquette 3578, pièces 20-30. Réponse de Guinard, administrateur central de la Lys faisant fonction de commissaire central, à Merlin de Douai suivant les instructions du Directoire du 3, sur les ordres reçus par Legrain, chef de brigade d'artillerie à Bruges, de Planat sur ordre du ministre de la Guerre, pour désarmer les places frontières entre Dunkerque et Flessingue, et copies de pièces indiquant que Legrain y a sursis et demandé des compléments d'instructions au général Savourmin¹, pluviôse-fructidor an VI.

Séance du 12 fructidor an VI [29 août 1798]

(AF* III 12, folios 166 verso-168 verso; AF III 540, plaquettes 3579 et 3580)

Guerre.

Approbation de la réquisition pour un mois par le département d'Ille-et-Vilaine de 220 hommes des gardes nationales sédentaires pour maintenir l'ordre dans l'intérieur du département, dont on a avancé les troupes jusqu'à la mer à cause de bandes de chouans préparant *des mouvements combinés avec les Anglais qui font des tentatives sur les côtes*, et jusqu'à l'arrivée de la 31^e division de gendarmerie à pied venant de Luxembourg. Ordre au ministre de présenter chaque décade le tableau des réquisitionnaires rejoignant l'armée, apostille de Lagarde² (AF III 540, plaquette 3579, pièces 19-22).

Intérieur.

Annulation d'un arrêté de l'administration centrale de Sambre-et-Meuse s'opposant au ministre des Finances pour des sursis à des acquéreurs de biens nationaux et destitution de quatre de ses membres négligeant également la rentrée des contributions³. Nomination des administrateurs centraux du Léman⁴, du commissaire central François-Jérôme Philippe, originaire du Mont-Blanc, greffier en chef de la maréchaussée de la Rochelle, juge de paix dans le district d'Auxerre, puis secrétaire pour la partie des sciences et arts au dépôt général de la Guerre sous les ordres du général Calon⁵, billet de Duport, commissaire du gouvernement à Rome, nomination du commissaire et du substitut près les tribunaux, des juges et suppléants au tribunal civil, du président, de l'accusateur public et du greffier du tribunal criminel, et des commissaires près les tribunaux correctionnels de Genève et Thonon [-les-Bains]⁶. Nomination d'inspecteurs du droit de passe: Bouches-du-Rhône et Indre: Dominique Le Breton cadet, frère du constituant, recommandé par Barras et les députés du Finistère⁷ (AF III 540, plaquettes 3579, pièces 23-28, et 3580, pièces 61-75 et 98-99).

Justice.

Rejet d'une réclamation contre la nomination d'un notaire à Versailles. Référé rejeté du tribunal civil du Rhône sur l'application de la contrainte par corps au père soustrayant à la mère l'enfant qu'elle avait en garde par jugement, à propos de l'affaire du citoyen Saint-Didier contre Jeanne Broyas. Défense d'exécuter un jugement du tribunal civil de Jemappes levant les scellés mis par Prévost, préposé à la vérification des caisses des receveurs, chez Jean-Pierre Lardinois, receveur des saisies réelles et consignations à Mons (AF III 540, plaquette 3579, pièces 1 et 13-14).

Police générale⁸.

¹ Sur le général Savourmin, voir *tome I*, 20 ventôse an V, Guerre, note.

² Première mention du secrétaire général Lagarde depuis son remplacement pour maladie le 23 thermidor.

³ Parmi les nouveaux administrateurs centraux de Sambre-et-Meuse: Jacques Esmenjaud, substitut près les tribunaux (voir *tome I*, 29 germinal an V, liste des employés du ministère de la Justice dans les départements réunis), non réélu à l'administration centrale en germinal an VII et nommé commissaire près les tribunaux le 21 floréal an VII (*tome IX*), et le futur député Joseph Tarte cadet (voir *tome III*, 15 vendémiaire an VI, Intérieur, note).

⁴ Parmi lesquels Jean-Baptiste Frarin, administrateur central du Mont-Blanc, élu député du Léman aux Cinq-Cents en l'an VII, et Jean-Baptiste-Marie Girod, dit de Thoiry fils, député de l'Ain à la Législative, commissaire près le tribunal correctionnel de Thoiry.

⁵ François-Jérôme Philippe, élu du Léman aux Anciens en l'an VII. Le *Dictionnaire des parlementaires français* ignore ses dates et lieux de naissance et de décès, le dit d'abord administrateur central du Léman à la création du département, ce qui est infirmé ici, et ignore ses fonctions antérieures. Malgré son rôle au dépôt général de la Guerre avant le Directoire, il n'est cité ni par les index du *Recueil des actes du comité de salut public* ni par *Debidour* ni nos tomes précédents. Sur le rôle du général et député Calon à la direction du dépôt de la Guerre, voir *tome I*, 22 floréal an V, Guerre.

⁶ Ces nominations judiciaires, non citées au procès-verbal, dont celle de l'ex-conventionnel Carelli (voir *tome IV*, 2 nivôse an VI, affaires non citées au procès-verbal, note) président du tribunal criminel, sont énoncées ici par commodité. Bernard-Jean-Maurice Duport, député du Mont-Blanc aux Cinq-Cents sorti en l'an VI (voir *tome V*, 29 floréal an VI, affaires non citées au procès-verbal, note).

⁷ Jean-Pierre Le Breton, suppléant du clergé du diocèse de Vannes, admis à la Constituante après la démission de Loaisel.

⁸ Le registre cite des arrêtés de radiation et de maintien d'émigrés dont les minutes sont du lendemain et que nous inventorions à cette date.

Levée des scellés sur les presses du citoyen Laurent, imprimeur du journal prohibé *l'Ami de l'ordre*, à la demande du député Couturier, propriétaire de sa maison¹. Prêtre, déportation² (AF III 540, plaquette 3579, pièces 15-18).

Relations extérieures.

Réponse à une lettre en latin de Gustave-Adolphe, roi de Suède, annonçant la mort du fils du duc et de la duchesse de Sodermanie³. Communication par le ministre de lettres de Sieyès, ambassadeur à Berlin, et Ruffin, chargé d'affaires à Constantinople; rapport sur les négociations de Rastatt, pièces retirées par le ministre⁴. Rappel de Desportes, commissaire du gouvernement à Genève, lettre de l'intéressé à Merlin de Douai proposant des candidats aux places à pourvoir dans le département du Léman, 28 thermidor. Nomination de Lazare Magallon vice-consul à Rhodes (AF III 540, plaquette 3579, pièces 2-10).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 535, plaquette 3531, pièces 131-132, dossier du 12 thermidor an VI. Nomination de l'ex-député Montégut commissaire municipal d'Ille [-sur-Têt], remplaçant Garrigues, démissionnaire⁵.

AF III 540, plaquette 3580, pièces 29-60, 76-97 et 100-104. Nominations administratives et judiciaires.

- nomination de Boerio, député de la Corse à la Législative, commissaire central du Golo, remplaçant Arrighi, noble atteint par la loi du 9 frimaire⁶, billet des députés Aréna, Pompéi et Saliceti; commissaires municipaux, *Alpes-Maritimes*, Nice⁷; *Aveyron*, Flavin; Séverac [-le-Château]; *Bouches-du-Rhône*, Martigues: remplacement de Vidal, nommé 1^{er} substitut près les tribunaux; *Charente*, Rouillac: Peyraud, officier de santé à Genac; *Côtes-du-Nord*, Callac [-de-Bretagne]; Corseul: Métayer, notaire; Gurunhuel: Guillaume Le Ballier, administrateur du district de Guingamp, notaire; Plancoët: remplacement d'un commissaire *dont la vie publique et privée... n'offre qu'un tissu d'horreurs et de bassesses*; *Doubs*, Amancey; *Gard*, Sumène: remplacement de Ricateau, coopté administrateur central; le Vigan; *Meurthe*, Lenoncourt: Joseph-François Thiéry, ex-employé de l'administration centrale; *Morbihan*, Vannes: Legris, ex-officier de marine, remplaçant Laumailier, coopté administrateur central; *Nord*, Quesnoy-lez-Lille⁸: Nicolas Leroy, d'Armentières, ex-capitaine de la compagnie des canonniers de Bapaume; *Ourthe*, Saint-Vith: Christophe Baptist, notaire; *Puy-de-Dôme*, Beaumont: Goujon, notaire; *Basses-Pyrénées*, Lembeye; Salies [-de-Béarn] *extra muros*: Laborde, notaire; *Bas-Rhin*, Harskirchen; *Seine-et-Marne*, la Chapelle-la-Reine⁹; *Vaucluse*, Lagnes; *Vendée*, les Brouzils; - et nominations judiciaires: commissaire près les tribunaux des Basses-Alpes; justices de paix non pourvues aux élections, *Hérault*, Agde; Béziers, 1^{ère} et 2^e sections; Servian; *Loire-Inférieure*, Herbignac; *Loiret*, Épieds [-en-Beauce]; *Orne*, Athis [-de-l'Orne]; *Sambre-et-Meuse*, Beauraing; Ciney; Florennes.

Séance du 13 fructidor an VI [30 août 1798]

(AF* III 12, folios 168 verso-170 recto; AF III 540, plaquettes 3581 à 3583)

Loi.

[Du 12] fixant le montant des dépenses du ministère des Relations extérieures en l'an VII (AF III 540, plaquettes 3579, pièces 11-12, et 3581, pièce 13).

Message des Cinq-Cents.

[Délibéré le 9, expédié le 13] sur la création d'un tribunal correctionnel à Lavour¹⁰ (AF III 539, plaquette 3576, pièces 17-18, dossier du 9).

¹ *L'Ami de l'ordre*, ex-la *Petite Poste*, journal royaliste prohibé le 14 messidor (*tome V*). Jean-Pierre Couturier, député de la Moselle aux Cinq-Cents.

² Jean-Antoine-Benoît Malaret, archidiacre de l'archevêque de Paris, arrêté par le juge de paix de la division de la Place-Vendôme, dénoncé par le commissaire municipal de Pierrefitte [-sur-Seine] avec le prêtre Dampierre, sur lequel on ne sait rien ici.

³ Gustave-Adolphe, roi de Suède sous le nom de Gustave IV. Le duc de Sodermanie est le futur Charles XIII.

⁴ Et non jointes ici.

⁵ Étienne-François-Sébastien Montégut, député des Pyrénées-Orientales à la Convention et aux Cinq-Cents sorti en l'an V, nomination inconnue de *Kuscinski*, *Dictionnaire des conventionnels*.

⁶ Sur Hyacinthe Arrighi, voir *tome III*, 7 vendémiaire an VI, Affaires non citées au procès-verbal, note. Pierre-Jean-Thomas Boerio, dont le fils Pascal, président l'assemblée électorale scissionnaire de l'an VII, fut invalidé aux Cinq-Cents par loi du 2 prairial an VII.

⁷ Nomination de François Paulian, administrateur municipal, destitué le 24 ventôse an VII (*tome VIII*), donc à la veille des élections, à la demande du commissaire central Massa, qui le dit marié à la nièce du député Gastaud et ayant habité l'Angleterre pendant douze ou quinze ans, *quoique rentré en France depuis environ deux ans et demi, n'a pas cessé d'être anglais et anglais enragé, comme étant d'ailleurs extrêmement fourbe et adroit*.

⁸ Auj.: Quesnoy-sur-Deûle.

⁹ Nom révolutionnaire: la Chapelle-Égalité.

¹⁰ Tarn. Voir *tome VIII*, 16 germinal an VII: loi du 14 précédent à la suite de ce message.

Message aux Cinq-Cents.

Demandant l'organisation de l'administration des travaux maritimes¹ en reprenant un projet de résolution de la commission de la Marine du conseil visant à remédier au mauvais état des ports en créant un corps d'artistes sortant de l'École polytechnique (AF III 540, plaquette 3583, pièces 80-82).

Finances.

Arrêtés de distribution décadaire de fonds sur les exercices de l'an V et de l'an VI. Nomination de l'inspecteur des contributions du Léman, parmi les candidats: Carez, instituteur de mathématiques à Toul² recommandé par François de Neufchâteau, et Sutil, ex-commissaire central de l'Aube (AF III 540, plaquettes 3581, pièces 2-4, et 3583, pièces 84-85).

Intérieur.

Lettre du président du Directoire demandant au commissaire central de l'Yonne un rapport sur la moralité et les talents de Laurent Faumonel, commissaire municipal de Noyers³. Destitution d'Ogez⁴, administrateur central des Deux-Nèthes convaincu d'agiotage lors de son procès avec le nommé Vanervaux, remplacé ainsi que ses collègues destitués le 8, minute de Merlin de Douai (AF III 540, plaquette 3583, pièces 83 et 106).

Police générale⁵.

Émigrés, radiation: René Blin et Noël Passe, tanneur, de Beaumont [-sur-Sarthe] inscrits dans la Mayenne; les habitants de Loir-et-Cher inscrits dans la Sarthe Joseph Chedieu, de Vendôme, Florent Diany, de Souday, Anne-Scholastique Duchêne, femme Pierre Janvier, de Sargé [-sur-Braye], les enfants Anne, Jean, Louise et Marie Martin, de Sougé, et Louis Rufin, de Baillou; Pierre-Jacques Corday, du Méné-Imbert (Orne, auj.: commune du Renouart), absent depuis vingt ans; Jean-Pierre Desglats père et fils, de Lyon, Augustin-Sylvain Deslandes et sa femme Perrine Jarry, de Bazouges [-sur-le-Loir], Louis-Emmanuel Lacour de La Fortelle et sa femme Pierre-Louise-Catherine Lecanu, de Fécamp, résidant à Rambouillet, Augustin-Jean-Baptiste-Benoît Neufliu, chef de brigade du génie, directeur des fortifications de Maastricht, et Marie-Jeanne-Baptiste-Antoinette Poligny, fille majeure, et sa mère Marie-Jeanne-Xavière, femme Hugon, de Besançon, inscrits en Saône-et-Loire, en Maine-et-Loire, dans la Seine-Inférieure, le Nord et le Jura; Marie-Bonne Duval, femme Quiefdeville, de Rouen; Jean Gaudin, de Bouloire; Jean-René Hérisson-Villiers, du Mans; François Leroux, de Maisoncelles (Sarthe); Anne-Françoise-Louise Letessier, veuve Vaugirault, de Chenu; Jean-Élie Nesmond, abbé du Moutier-d'Ahun mort à Guéret en l'an IV, inscrit dans la Charente, radié à la requête de Guillaume et Jeanne Chaigneau-La Gravière et de Pierre-Zaccharie Gaye et sa femme Marianne-Suzanne Chaigneau; Marie-Anne-Jeanne-Louise-Ambroise Percy, veuve Pierre-René Avenel⁶, et Marie-Françoise-Antoinette Lancesseur veuve Moisson, de Vire, héritières de Charles-François-Marie Percy inscrites dans la Nièvre sous le nom d'héritières Percy; Fiacre Plumeau, cultivateur à Bordeaux, inscrit pendant qu'il prenait les eaux à Caunterêts; Catherine Pons, veuve Jean-Barthélemy Barbaroux, divorcée Jean Chalvet, de Marseille, mère du conventionnel Barbaroux; François Ruin, ex-chef de brigade au 5^e hussards, radié provisoirement par le district de Verdun (Meuse); Jean-Louis Simard, de Saint-Émilion, commandant temporaire de la forteresse de Besançon mort en l'an II, à la requête de sa veuve Étienne Barberolle. Maintien: Amable Arnoux, rentier à Riom, usant de faux certificats de résidence à Sisteron⁷; Louis-Marie-Gabriel d'Avessens, d'Aguts, sous-lieutenant aux dragons de Condé parti en 1790 pour le canton d'Uri puis Fribourg (Suisse) soi-disant pour son éducation; Maximilien de Bart-Murat, noble de Saint-Jean-d'Ollières, et Antoine Leron, d'Aurillac, garde du corps du roi, usant de faux certificats du district de Montluel; Jacques-Émile-Victor de Bandre, d'Asnières [-en-Bessin], usant de faux certificats de résidence; Alexandre-Louis-Joseph Laborde, né à Paris en 1773, parti en 1788 chez Hauchecorne, professeur de mathématiques et directeur d'une institution d'enseignement à Berlin, puis soi-disant employé dans le commerce à Altona et Hambourg, radiation demandée par sa mère Rosalie-Claire-Joséphine Nettine⁸; Bertrand-Hyacinthe Lamothe-Vauvert et sa fille Rosalie-Philippine, de Fallais (Ourthe), ayant fait leur soumission pour rentrer en l'an III⁹; Gaspard-Pierre-Marc Lévis, noble, et sa femme Pauline-Louise-Françoise de Paule Charpentier, inscrits

¹ Attribution rendue au ministère par la loi du 10 vendémiaire an IV sans qu'on ait statué depuis sur son mode d'exécution.

² Est-il parent de l'ex-député de la Meurthe Joseph Carez (voir plus haut, 29 thermidor an VI, Finances) ?

³ Les raisons de cette interrogation ne sont pas indiquées ici. Ce commissaire est dit Laurent Simonnet, nommé à d'autres fonctions, dans un arrêté du 15 brumaire an VII le remplaçant (plus loin).

⁴ Dominique Ogez, de Bourbourg (Nord), accusateur public du département en l'an V (*tome I*, 29 germinal an V, liste des employés du ministère de la Justice dans les départements réunis), nommé commissaire central le 14 messidor an VII (*tome IX*).

⁵ Affaires citées au procès-verbal de la veille.

⁶ Émigré de la Manche radié le 28 floréal an V (*tome I*).

⁷ L'un des témoins, lui-même inscrit sur la liste des émigrés, a disparu depuis le Dix-Huit Fructidor et les autres sont incapables de le décrire.

⁸ L'une des raisons principales de son maintien est que le certificat de notoriété de la 2^e municipalité de Paris ne repose pas sur des *témoignages nombreux de la voix publique* mais sur le seul rapport de l'administrateur municipal chargé de l'affaire.

⁹ Le père en aurait été empêché par une attaque de goutte.

en Seine-et-Oise, usant de faux certificats de résidence à Orléans et de fausse réclamation auprès de la commission des administrations civiles, police et tribunaux (AF III 540, plaquette 3582, pièces 14-79).

Relations extérieures.

Nomination de Perrochel, secrétaire de légation à Madrid, ambassadeur en République helvétique¹ (AF III 540, plaquette 3581, pièces 1-2).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 540, plaquette 3583, pièces 86-105. Dossier sur un projet de fourniture d'armes à l'américain Ira Allen pour une descente contre les Britanniques au Canada sous couvert d'achat d'armes pour la milice de l'état de Vermont en messidor-fructidor an IV²: rapport du ministre des Relations extérieures rappelant l'approbation par le Directoire de la vente à Ira Allen d'armes prises par les Français dans les départements du Nord et de la Lys pour monter une attaque contre le port d'Halifax, avec débarquement d'un corps expéditionnaire qui prendrait Québec et le fort de Saint-Jean près de Montréal puis chasserait les Britanniques de la côte orientale du Canada, qui formerait une République de Nouvelle-Colombie à laquelle la France ferait réunir les territoires des États-Unis sur *la gauche* de la rivière de New-York et à l'est du lac Champlain³, les armes devant embarquer d'Ostende avant le 1^{er} fructidor an VI; projet d'arrêté du Directoire chargeant le ministre des Finances de se concerter avec les commissaires de la Trésorerie nationale pour ouvrir un *registre de recettes simulé pour l'an 4*, y insérer un article du 23 messidor constatant un paiement par Ira Allen, de Colchester (Vermont), en délivrer copie conforme à l'intéressé et détruire le registre; originaux et traduction française de lettres d'Allen, de Londres, à trois avocats pour son procès, 1798, de la prison de Sainte-Pélagie à Paris à Fulwar Skipwith, consul général des États-Unis en France, rappelant qu'il a été arrêté lors de son débarquement à Gravelines il y a neuf mois, 20 février 1799, et au général Clarke lui demandant une entrevue avec Carnot et Petiet, frimaire-prairial an VIII.

Séance du 14 fructidor an VI [31 août 1798]

(AF* III 12, folios 170 recto-172 recto; AF III 540, plaquette 3584).

Lois.

[Du 13]: ordonnant la célébration des fêtes décadaires par les municipalités: lecture des lois, notice des naissances, décès, adoptions et divorces, célébration des mariages⁴, obligation aux instituteurs d'y conduire les élèves, *le Directoire établira des jeux et exercices gymniques*; sur le paiement d'arriérés aux employés des commissions supprimées par la loi du 2 messidor⁵; et les assemblées primaires des Andelys *extra muros*, Conches [-en-Ouche] et Harcourt (AF III 540, plaquettes 3581, pièces 7-12, et 3584, pièce 10).

Guerre.

Destitution de Legros, chef du 3^e bataillon de la 21^e demi-brigade⁶ (AF III 540, plaquette 3584, pièce 19, minute de Merlin de Douai).

Intérieur.

Nomination d'un administrateur central de Sambre-et-Meuse (AF III 540, plaquette 3584, pièce 36, minute de Merlin de Douai).

Justice.

¹ Voir *tome III*, 26 vendémiaire an VI, Relations extérieures, note.

² Voir *Debidour*, tome IV, pages 75-76, 110-111, et 167-168, et *tome X*, 26 fructidor an VII, Police générale: arrêté ordonnant de le libérer et rapport du ministre déclarant ignorer pourquoi il avait été arrêté à son retour de Grande-Bretagne.

³ Sur la rive gauche de l'Hudson River (donc sur la rive orientale), puis à l'est du lac Champlain. La république envisagée correspondrait donc au Québec et aux autres provinces atlantiques du Canada, ainsi qu'aux états du Nord-Est des États-Unis: Vermont, et sans doute New-Hampshire et Maine.

⁴ Qui ne doivent plus l'être à d'autres jours.

⁵ Loi créant le bureau de liquidation de la comptabilité intermédiaire (du 1^{er} janvier 1791 au début du Directoire), voir *tome V*, séance du lendemain.

⁶ Sur ce militaire, voir AF III 192, dossier 889, pièces 193-197.

Destitution et jugement s'il y a lieu de l'agent municipal d'Ascoux pour passeport à déserteur. Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur Lavour¹ (AF III 540, plaquette 3584, pièce 30).

Marine et Colonies.

Lecture d'extraits de lettres du général Hardy et du chef de division Bompard². Rapport approuvé sur l'approvisionnement de Malte qui n'est plus ravitaillée par la Sicile et peut l'être par Tunis et par les départements provisoires de la mer Égée pour le blé du Péloponnèse, envoi d'une expédition de Toulon composée de la frégate *la Boudeuse*, de vaisseaux vénitiens et de quelques tartanes, copie au registre du bureau particulier, AF* III 18, pages 270-273; lettre de Bruix remerciant Lagarde *des détails dans lesquels vous avez eu la bonté d'entrer avec moi pour me fixer sur la distinction qu'il convient de faire entr'une approbation pure et simple et une décision du Directoire*. Rapport sur l'approvisionnement du fort de Cherbourg, assuré par la Marine à la place du ministère de la Guerre (AF III 540, plaquette 3584, pièces 15-18).

Relations extérieures.

Exequatur à Daniel-Christophe Meyer consul général de Hambourg à Bordeaux, lettres de Schlüter, agent des villes hanséatiques en France, réclamant la décision du Directoire en rappelant que Meyer, négociant à Bordeaux, est né à Hambourg, germinal an VI, patente de consul signé par F.-A. Wagner, bourgmestre³. Rapport sur la situation du royaume de Naples; ordre au ministre d'écrire au général Joubert sur *des sauvegardes accordées à quelques états situés sur la rive gauche du Rhin* dans le même sens qu'au général Hatry⁴. Ordre au ministre de demander au gouvernement batave *des mesures propres à déjouer ou comprimer la malveillance* de Britanniques établis à Flessingue *qui n'y sont restés que pour servir d'espions au gouvernement anglais et favoriser ses criminels efforts contre les Républiques française et batave* et à celui de la Police générale de faire arrêter Chitty, *capitaine de bâtiment fraudeur*, né à Deal (Angleterre), s'étant fait recevoir bourgeois de Flessingue, associé d'Holmann, de cette ville, et de Collet et Townsend, de Douvres, ayant dirigé l'expédition britannique contre Ostende, copie d'une note reçue d'un informateur de Hambourg par le député Vézu, brouillons de Merlin de Douai (AF III 540, plaquette 3584, pièces 1-6 et 12-14).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 540, plaquette 3584, pièces 22-29, 31-35 et 37-38. Nominations judiciaires: Sambre-et-Meuse, tribunaux, substitut; Seine, tribunal criminel, président; et justices de paix non pourvues aux élections, *Ardenne*, Givonne; Mézières;- *Bouches-du-Rhône*, Aix [-en-Provence], justice des arrondissements des Droits-de-l'Homme et de l'Union;- *Ille-et-Vilaine*, Janzé; Parcé; Saint-Malo⁵;- *Jura*, Château-Chalon; Morez;- *Pas-de-Calais*, Carvin *extra muros*;- *Rhône*, Condrieu;- *Sambre-et-Meuse*, Dinant; Walcourt;- *Vaucluse*, l'Isle [-sur-la-Sorgue].

Séance du 15 fructidor an VI [1^{er} septembre 1798]

(AF* III 12, folios 172 recto-173 verso; AF III 540, plaquette 3585)

Finances.

Envoi au ministre d'états non joints de compléments de dépenses sur les crédits de l'an V de la Marine et des Colonies. Versement d'une commission et d'un intérêt à Carrié et Bézard pour la mission à eux confiée le 7, avec faculté de déposer le diamant *le Régent* à la banque d'Amsterdam, à celle de Berlin ou dans une maison de commerce de l'une de ces deux villes qu'agrèerait le ministre français en Prusse ou le Directoire batave. Remplacement de Savornin, inspecteur des contributions des Basses-Alpes ne s'étant pas présenté, par le conventionnel Gaston⁶ (AF III 540, plaquette 3585, pièces 1-3 et 22-24).

Guerre.

¹ Voir au 13 messidor.

² Affaires non représentées ici et dites classées au dépôt particulier, comme l'est le rapport qui suit. Comme le général Hardy, le chef de division Jean-Baptiste-François Bompard faisait partie de l'expédition d'Irlande.

³ Timbre sec collé légendé SIGNETUM CIVITATIS HAMBURGENSIS. Sur Schlüter, voir *tome I*, 26 ventôse an V, Relations extérieures, note.

⁴ Affaires retirées par le ministre et non représentées ici. On lit bien *rive gauche du Rhin* sur le registre.

⁵ Nom révolutionnaire: Port-Malo.

⁶ Marc-Antoine-Jean-Louis Savornin, député des Basses-Alpes à la Convention et aux Cinq-Cents jusqu'en l'an V, nommé le 21 ventôse (*tome IV*). Raymond Gaston, député de l'Ariège à la Législative et à la Convention, commissaire municipal de Foix élu aux Anciens et invalidé en l'an VI, nomination connue de *Kuscinski*, *Dictionnaire des conventionnels*, qui, exceptionnellement, n'en cite pas la date. Un arrêté du 27 fructidor (plus loin, affaires non citées au procès-verbal), l'y nomme de nouveau, mais à la place de Giraud, dont la caisse est en déficit.

Corrections à l'arrêté du 23 messidor sur la comptabilité des corps pour le coordonner avec le mode adopté par les commissaires de la Trésorerie nationale¹. Arrêtés sur le personnel, dont remise en activité et traitement de réforme jusqu'à nouvel emploi des généraux Barbantane et, avec annulation de sa destitution, Duval; confirmation de promotions faites par Hoche: Martial Thomas, adjudant général, et Guitard, capitaine au 1^{er} chasseurs², rejet de la réclamation d'Avice, ex-chef de brigade au 11^e hussards destitué le 7 nivôse³, et mise de Casimir Rostant, de l'âge de la première réquisition, naturaliste et antiquaire, à disposition du ministre de l'Intérieur *pour être employé à la description pittoresque du cours du Rhin* (AF III 540, plaquette 3585, pièces 4-8, 10 et 13-21).

Intérieur.

Destitution et remplacement des administrateurs municipaux de Valenciennes dénoncés par lettres de Chauvin, neveu du député Lesage-Senault, comme sachant à peine écrire et préparant l'élection de l'épicier Hourez, l'un d'eux, à la députation, et du commissaire central François à Merlin de Douai pour avoir intégré comme pompiers les *brise-fer* d'une compagnie de chasseurs de la ville qu'il avait fait casser (AF III 540, plaquette 3585, pièces 25-28).

Marine et Colonies.

Acompte à Éric Wegren, capitaine du navire danois *le Censor* chargé à Riga de mâtures pour la marine française par le négociant français Delamarre, pris par le corsaire français *la Vengeance* puis par la frégate britannique *la Pique*, enfin amené à Nantes par le corsaire français *l'Entreprise*. Annulation de la destitution par le bureau central de Marseille d'employés de la recette des droits au profit du lazaret sur les marchandises de Turquie et les huiles d'Italie, sauf au bureau central à indiquer aux conservateurs de santé ceux des employés à ne pas conserver⁴ (AF III 540, plaquette 3585, pièces 9 et 11-12).

Séance du 16 fructidor an VI [dimanche 2 septembre 1798]

(AF* III 12, folios 174 recto-175 verso; AF III 540, plaquette 3586)

Lois.

[Du 14] sur les pensions des veuves de militaires et d'employés directs du ministère de la Guerre; et assimilant celles des administrateurs militaires de la Marine à celles des généraux (AF III 540, plaquettes 3585, pièces 7-9, et 3586, pièce 6).

Messages aux Cinq-Cents.

Sur: les assemblées primaires de Geaune, dont le procès-verbal de l'une des deux sections n'a été remis à la municipalité qu'après deux mois, et Semur [-en-Brionnais], où l'ex-juge de paix a fait scission après son remplacement; la nécessité de réduire *la masse de la contribution mobilière évidemment exorbitante* fixée par la loi du 14 thermidor an V; et les moyens de fournir aux dépenses de la commune de Paris, *les centimes additionnels étant loi d'y suffire*⁵, envoi des deux derniers messages au journal *le Rédacteur* (AF III 540, plaquette 3586, pièces 4-5 et 19-28).

Guerre.

Lettre à Joubert sur un ouvrage fait par les Autrichiens à la forteresse d'Ehrenbreitstein, minute de Lagarde, copie au registre du bureau particulier, AF* III 18, page 273. Suspension de fonctions de Barbier, Daru jeune et Pétigny, commissaires des guerres à Paris, minute de Merlin de Douai⁶ (AF III 540, plaquette 3586, pièces 15-16, 18 et 35).

Intérieur.

Réimpression et proclamation solennelle de la loi du 13 sur la célébration des décadis, envoi au journal *le Rédacteur* (AF III 540, plaquette 3586, pièce 29).

¹ Arrêté distinguant la solde des corps militaires perçue par les conseils d'administration de celle des militaires sans affectation à une unité (*tome V*, à la date indiquée).

² Les généraux Hilarion-Paul-François-Bienvenu du Puget de Barbantane (du Puget de Barbantane dit ici: Puget, voir *tome IV*, 21 ventôse, Guerre, note) et François-Raymond Duval, dit ici Raymond Duval, commandant la place de Parthenay suspendu en l'an II, et le futur général Adrien-Martial Thomas de Saint-Henry, mesures connues de *Six* qui dit que Thomas fut ensuite employé à l'armée de Rome.

³ La minute rappelle que Latour, chef d'escadron du même régiment, avait été aussi destitué par l'arrêté du 7 nivôse (*tome IV*) et semble ne maintenir que la destitution d'Avice. Latour est réintégré avec traitement de réforme le 27 fructidor (plus loin).

⁴ Voir aussi *tome VII*, 7 nivôse an VII, Marine: rejet de la réclamation du bureau central de Marseille contre cet arrêté.

⁵ Voir plus bas, 11 et 27 vendémiaire an VII: résolution des Cinq-Cents du 29 fructidor an VI rejetée par les Anciens le 11 vendémiaire tendant à créer un octroi à Paris pour payer les dépenses locales et des hospices, avec chemise du dossier de la commission spéciale créée par les Cinq-Cents le 12 pour préparer un nouveau projet de résolution, puis loi créant cet octroi.

⁶ Voir *tome V*, 9 messidor, Guerre, note.

Justice.

Renvoi en justice de la prise du bâtiment sous pavillon américain *la Retrieve* par le corsaire *l'Impromptu*, de Bayonne, en référé du tribunal civil des Basses-Pyrénées. Cassation: d'un référé du tribunal civil de l'Ariège sur la procédure en matière de pièces arguées de faux, *questions purement oiseuses*; et de la condamnation par le juge de paix de Bouaye du commissaire municipal aux dépens de poursuites pour délits ruraux. Jugement du commissaire municipal de Chomérac payé par des parents de réquisitionnaires¹ (AF III 540, plaquette 3586, pièces 12-14 et 35).

Police générale.

Annulation de la prohibition du journal *le Courrier de la Gironde* de Latapy, périodique *ayant concouru au maintien des principes républicains* dans le département défendu par la députation². Prêtre, déportation³. Mandat d'amener contre un rubannier de Saint-Vincent-du-Boulay dit Père Christophe, prévenu de conspiration, minute de Merlin de Douai (AF III 540, plaquette 3586, pièces 7-11).

Relations extérieures.

Nomination de Descorches ex-envoyé extraordinaire à Constantinople, ambassadeur en Turquie, et des secrétaires de légation Émile Gaudin et Ruffin, premier drogman de l'ambassade⁴ (AF III 540, plaquette 3586, pièces 1-3).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 540, plaquette 3586, pièce 17. Extrait d'une lettre du 8 de Guys, agent des Relations extérieures à Marseille, sur l'annonce par un capitaine venu de Smyrne de l'arrivée de Bonaparte en Égypte et la rencontre d'une galiote maltaise en patrouille près du Cap Bon et d'une escadre de 12 vaisseaux britanniques.

AF III 540, plaquette 3586, pièce 30. Lettre de Treilhard, président du Directoire, annonçant à ceux des deux Conseils que des places sont réservées aux députés pour la fête du Dix-Huit Fructidor au Champ de Mars.

AF III 540, plaquette 3586, pièces 33-34. Propositions de confirmation de nominations par le ministre de la Guerre sans mention de décision du Directoire⁵.

AF III 540, plaquette 3586, pièces 36-39. Nominations à des justices de paix non pourvues aux élections, *Lot-et-Garonne*, Villefranche [-de-Queyran];- *Oise*, Beauvais, juge de paix des sections du Nord et de l'Orient;- *Sarthe*, Vaas⁶;- *Seine*, Châtillon [-sous-Bagneux].

Séance du 17 fructidor an VI [3 septembre 1798]

(AF* III 12, folios 176 recto-179 recto; AF III 541, plaquettes 3587 à 3591)

Lois.

[Du jour]: validant l'élection de Lezat, 6^e administrateur municipal d'Agen en l'an VI remplaçant Reymond, noble; et sur les assemblées primaires de la Cavalerie, Millau et Rieupeyroux (AF III 541, plaquette 3587, pièces 8-12).

Message des Cinq-Cents.

[Du 16] demandant des renseignements et des cartes pour fixer les arrondissements forestiers de la République⁷ (AF III 540, plaquette 3586, pièces 31-32).

Messages aux Cinq-Cents.

Sur: l'établissement d'un officier d'état civil pour la Crau, commune d'Arles; l'achat d'un terrain pour la nouvelle halle de Bouillon (Ardennes), l'ancienne tombant en ruines; la réunion sous le nom de Vensat des communes de

¹ Voir *tome III*, 9 brumaire an VI, Affaires non citées au procès-verbal, note.

² Journal prohibé le 14 messidor (*tome V*).

³ Mousen dit Bernabé, récollet à Namur, faisant la quête en Sambre-et-Meuse en menaçant ceux qui refusent de donner.

⁴ Marie-Louis-Henri, marquis d'Escorches de Sainte-Croix, ministre de France à Liège en 1782 puis en Pologne de 1790 à 1792, avait été ensuite chargé d'affaires en Turquie (*Roman d'Amat*). Voir plus loin, 24 vendémiaire an VII, sursis à son départ. Il fut ensuite préfet de la Drôme. Émile Gaudin, nommé membre de la commission de commerce d'Ancône le 24 brumaire an VII, puis, à la suppression de celle-ci, ministre plénipotentiaire près le landgrave de Hesse-Darmstadt le 28 ventôse suivant (*tomes VII et VIII*).

⁵ Nominations en grande partie faites le lendemain par le Directoire. Les noms des militaires sont repris à l'index.

⁶ Arrêté annulé le 22 vendémiaire an VII, l'assemblée primaire ayant élu un juge de paix.

⁷ Voir *tome VII*, 5 frimaire an VII: message du Directoire en réponse précisant qu'on ignore l'étendue exacte des forêts nationales à cause des restitutions aux émigrés radiés définitivement et aux familles des condamnés, et des ventes en cours de celles ne dépassant pas 150 hectares.

Saint-Jean et Saint-Julien-de-Vensat, déjà réunies au spirituel depuis 1791, et de la Chapelle-d'Andelot, à 2, 8 kilomètres des deux autres, n'ayant qu'un ou deux habitants sachant lire et écrire sur un total de 117; la vente par la commune de Badaroux d'un terrain dit Travers de la Commune en Rouchatge pour réparer la fontaine; le transfert de l'hospice civil de Thionville aux Clarisses; la création d'une foire à Espezel, chemise du dossier de la commission spéciale des Cinq-Cents créée le 21 fructidor et adresse de la municipalité au président du Conseil; une erreur du message du Directoire du 15 brumaire sur le citoyen Prognier; et un transfert de crédits du ministre de la Guerre de l'an VI à celui de la Marine et des Colonies¹ (AF III 541, plaquettes 3587, pièces 1-7, et 3590, pièces 105-107 et 115-131).

Finances.

Coupes de bois nationaux: recul des termes de paiement en Sambre-et-Meuse en l'an VII; confirmation de traités avec F. Sureau et Stevenson pour le retrait de rescriptions sur celles de l'an V. Dépôt par le ministre du tableau des nominations de la régie de l'Enregistrement pour la 1^{ère} décade de fructidor (AF III 541, plaquettes 3589, pièces 75-76 et 103-104, et 3590, pièces 108-109).

Guerre.

Envoi à Milan des militaires en état de servir des dépôts des régiments embarqués avec Bonaparte pour être employés à l'armée d'Italie. Approbation de quatorze tableaux d'avancement à l'ancienneté et au choix: 54^e demi-brigade, 30^e demi-brigade nouvelle, 99^e demi-brigade de bataille, 66^e demi-brigade de bataille nouvelle, 8^e demi-brigade légère, 89^e demi-brigade de ligne, 23^e demi-brigade de ligne 1^{ère} formation², 52^e demi-brigade de ligne nouvelle, 5^e dragons³, et nominations isolées dans d'autres unités de cavalerie et d'infanterie, dont confirmation du général Ruby chef de la 89^e demi-brigade de bataille à compter du 18 prairial an IV, et remplacement de Travitz, capitaine dans cette unité, nommé aide de camp en l'an IV⁴. Lettre à Brune sur l'armée d'Italie, minute au dépôt particulier: annonce d'envoi de fonds; arrangements sur les biens ecclésiastiques de la République cisalpine en Piémont; envoi d'un commissaire chargé des finances dans les républiques d'Italie, le Directoire s'accordant avec Brune sur *l'extrême cupidité et la mauvaise conduite des compagnies de finances dans la République romaine*; approbation par le Directoire du bon avancement des changements en cours dans la République cisalpine et de ceux proposés à Belleville⁵ pour ramener la tranquillité dans la République ligurienne, minute de Treilhard, copie au registre du bureau particulier, AF* III 18, page 274 (AF III 541, plaquette 3589, pièces 77-78 et 87-102).

Intérieur.

Destitution, municipalités: Amancey (Doubs), Mortrée et Tinchebray: membres royalistes, Anvers, membre refusant de se rendre à l'administration, Avesnes-le-Comte⁶ et Fénétrange: membres fanatiques, Bar-le-Duc⁷, président royaliste, Bascharage (Forêts), membres négligents, Boulogne [-sur-Gesse]: agent du chef-lieu, et Montréjeau: agent et adjoint de maintenant les marchés aux dates de l'ancien calendrier, Custines: agent de Malleloy fanatique, et agent et adjoint de Bouxières-aux-Dames⁸ royalistes, Deinze (Escaut): agents du chef-lieu ayant participé à l'incendie de l'arbre de la Liberté au retour des Autrichiens et de Bachte [-Maria-Leerne] (auj.: commune de Deinze) ivrogne au point d'avoir *signé lui-même le procès-verbal de la séance dans laquelle son administration venait d'arrêter qu'il serait dénoncé à l'autorité supérieure*, Dieulouard: agents du chef-lieu ivrogne et de Belleville *déclamant sans cesse contre le gouvernement*, Florenville (Forêts): membres partisans des Autrichiens, Hasselt (Meuse-Inférieure): membres ayant libéré des fanatiques arrêtés dans une procession, Lorquin: agents de Fraquelfing et Landange fanatiques, Pau: membres anarchistes après la destruction des cinq barrières du droit de passe de la ville, Saint-Jean-de-Maurienne: agents de Mont-Denis et Montpascal (auj.: Saint-Julien-Mont-Denis et Pontamafrey-Montpascal) pour refus de serment, Saint-Omer (Pas-de-Calais): membres anarchistes, Strasbourg, Burggraff, membre royaliste et laissant les marchands d'installer dans sa cour aux anciens jours de marché,

¹ Sur Bouillon, voir *tome IX*, 11 messidor an VII: loi du 9 autorisant la commune à construire une halle dans le local attenant aux casernes en achetant les terrains contigus de la veuve Jugereau et du citoyen Person. Sur Vensat, voir *tome VIII*, 9 ventôse an VII: loi de la veille à la suite de ce message. Sur l'affaire du moulin de Breuil-le-Sec et du nommé Prognier, voir *tome III*, 15 brumaire an VI, Messages aux Cinq-Cents, note. Sur le transfert de crédits demandés par le dernier message, voir plus loin, 2^e complémentaire, loi de la veille à la suite de ce message.

² Dont nomination d'un capitaine à compter de l'an II remplaçant Rouyer, promu adjudant général (le futur général Marie-François Rouyer, promu à ce grade le 12 avril 1794 /23 germinal an II d'après *Six*, qui connaît sa promotion de général de brigade le 12 thermidor an VII, *tome X*).

³ En partie: confirmation de nominations par Bonaparte déjà approuvées par le Directoire le 23 messidor an VI (*tome I*) en corrigeant des dates d'effet trop anciennes, dont promotion de chef d'escadron à compter de l'an IV de Claude-Edme Trouble, connu de *Quintin*, ensuite blessé à Mondovi puis ayant obtenu avec un autres officier et cinq soldats, lors de la marche de l'armée d'Italie en Autriche avant le traité de Campo-Formio, la reddition de deux cents autrichiens, dont deux officiers.

⁴ Sur le général Ruby, voir *tome IV*, 24 ventôse, Guerre, note. Sur Travitz ou Trawitz, voir *tome III*, 17 brumaire an VI, Affaires non citées au procès-verbal, note.

⁵ Charles-François Redon de Belleville, consul général, nommé chargé d'affaires près la République ligurienne le 26 prairial (*tome I*).

⁶ Nom révolutionnaire: Avesnes-l'Égalité.

⁷ Nom révolutionnaire: Bar-sur-Ornain.

⁸ Nom révolutionnaire: Bouxières-au-Mont.

son collègue Ehrmann, élu une troisième fois, devant s'abstenir pendant le délai fixé par la Constitution, Turnhout (Deux-Nèthes), président ayant *dit publiquement que s'il pouvait, au moyen de la fraude ou de la contrebande, s'enrichir au dépens du trésor public, il le ferait volontiers*, Usson [-du-Poitou]: agent et adjoint de Saint-Secondin pour achat de suffrages à l'assemblée primaire, et Wittem (Meuse-Inférieure): membres protégeant les amis des privilégiés; agents municipaux: Banogne [-Recouvrance] et Omont négligents, Fabas (Haute-Garonne) et Gonnehem royalistes, Howardries (Jemappes,auj.: commune de Brunehaut) complice de délits forestiers, ayant grevé les biens nationaux dans la répartition des contributions foncières et déclaré à l'assemblée communale qu'il n'y avait pas besoin d'adjoint municipal, Illy incivique, Jauchelette (Dyle, auj.: commune de Jodoigne) ivrogne, Landres [-et-Saint-Georges] et Sécheval incapables, Montmirail (Marne) n'ayant pas paru à la fête du 10 messidor ni organisé celle de l'agriculture et ayant laissé celle du Quatorze-Juillet se célébrer *dans un isolement tel que les fonctionnaires publics ont été l'objet des sarcasmes les plus indécentes*, Ohlungen laissant sonner les cloches, Sarrant n'ayant pas pris ses fonctions, et Villerest protégeant le prêtre réfractaire Boiron; agents et adjoints: Mont-Saint-Sulpice royalistes et Ternat (Dyle) après un rassemblement à l'église sous séquestre. Refus d'autoriser le nommé Langers à poursuivre Désert, Chappel et Seyler, commissaire municipal, administrateur municipal et commissaire de police de Luxembourg¹. Jugement pour dilapidation d'Héroguer, commissaire à la conservation du mobilier des émigrés à Seclin, Leclerc, ex-procureur de la commune, et Renard et Soyez, ex-administrateurs municipaux, pour vol de cristaux, porcelaines, tapisseries du salon d'entrée et vins de la maison de campagne de l'émigrée Scherer-Vendeville². Nomination d'administrateurs: centraux de l'Ariège et des Bouches-du-Rhône, municipaux de Carpentras et membres du bureau central de Lyon. Réunion des deux hospices civils d'hommes et de femmes de Roye (Somme). Autorisation du moulin à bateau construit en l'an IV par Guillaume Boivin à Gournay [-sur-Marne]³ (AF III 541, plaquettes 3589, pièces 73-74, 3590, pièces 111-114 et 133-134, et 3591, pièces 135-211).

Marine et Colonies.

Rapports classés au dépôt particulier sur: l'échange des prisonniers de guerre avec la Grande-Bretagne (AF III 541, plaquette 3589, pièces 79-82, copie au registre du bureau particulier, AF* III 18, pages 274-275) et une question posée par le secrétaire général de l'agence à la Guadeloupe⁴.

Police générale.

Émigrés, radiation: Louise-Thérèse Aubin, veuve Philippe Faronville, de Paris, Jean-Louis-Augustin Juin de Siran, de Siran (Hérault), conseiller au parlement de Toulouse, ayant fui un mandat d'arrêt du tribunal criminel de la Haute-Garonne le traduisant devant le Tribunal révolutionnaire, et Louis-Jacques Mathieu, de Nancy, inscrits dans l'Yonne, l'Hérault et la Moselle; Gabriel Canonge fils, d'Avignon; Pierre-Denis Denis, du Nouvion [-en-Thiérache], marchand enregistré à Mons (Belgique) depuis 1787; Jean-Pierre Devoulx, d'Aix [-en-Provence], entreposeur général de la manufacture des tabacs de Toulouse pour la Provence et le Gapençais puis notaire; Étienne-Sébastien Fijus, marchand de drap à Dijon; Jean-Baptiste Floret, de Lyon, inscrit en Côte-d'Or comme rebelle lyonnais; Nicolas Gallien, de Paris, domestique d'un Britannique parti avec passeport pour la Suisse en 1792⁵; Joseph-Nathan et Marem Gougenheim, de Metz, envoyés en Allemagne pour leur éducation par leur père Joseph; Alexis-Xavier Gresset, chanoine de Saint-Anatoile de Salins [-les-Bains] puis vicaire des Hôpitaux-Neufs, inscrit dans le Doubs, et François Martinet, vicaire à Saint-Laurent-la-Roche, déportés volontaires en Savoie en 1792 et en Suisse, maintenus sur la liste des déportés⁶; Laurent Jourdan, prêtre du Loiret, sujet à la déportation, reclus vu son âge⁷; Marie-Jeanne-Alix Jourdan femme Rivière, de Mende, affaire demandée par Merlin de Douai; François-Xavier-Joseph La Roche-Brochard d'Auzay, de Poitiers, Jean-Pierre Maumousseau, de Château-Gontier, et François-Louis-Henri-André Saudret, enseigne de vaisseau, radiés provisoirement par les districts de Fontenay-le-Comte⁸, Angers et Pont-l'Évêque; Théodore, comte d'Oultremont, de Warnant [-Dreye] (Ourthe)⁹, parti en juillet 1794 pour Schagen (Pays-Bas) où il possède des biens, arrêté par les armées françaises; Charles-Louis-Joseph de Romans, de Saumur, retiré à Poitiers après l'incendie de ses propriétés à Martigné [-Briand], affaire demandée par La

¹ Pour une affaire de servitude de passage grevant l'allée de la maison du plaignant au profit de l'accès au domicile du commissaire municipal, affaire que le rapport du ministre attribue au sentiment anti-français. Le commissaire de police et un appariteur de la municipalité font l'objet d'un arrêté du Directoire du 9 frimaire an VII (*tome VII*) refusant leur poursuite par un cordonnier, qui les avait insultés, soi-disant pour arrestation arbitraire.

² L'émigrée du Nord Vandeville, veuve Jacques Scherer (Arch. nat. F⁷ 5440⁸).

³ M. Illaire, dans *Énergie et subsistances. Enquêtes sur les moulins à blé, an II-1809*, Paris, Archives nationales, 1998, recense deux moulins à eau dans la commune en l'an X, mais notre meunier est absent de la liste de 1810, qui cite des homonymes en amont en Seine-et-Marne, à Thorigny-sur-Marne et à Couilly-Pont-aux-Dames sur l'affluent le Grand-Morin.

⁴ Affaire non représentée ici ni dans le groupe Marine et Colonies de la sous-série, sans doute la désignation de Roydot, secrétaire général, agent en cas de décès de Desfourneaux (plus bas, 19 fructidor).

⁵ Rapport tendant à le maintenir rectifié par ajout manuscrit du ministre.

⁶ Voir aussi *tome IX*, 18 floréal an VII: rejet de la réclamation du second contre son maintien sur la liste des déportés.

⁷ Minute d'arrêté sans rapport du ministre.

⁸ Nom révolutionnaire: Fontenay-le-Peuple.

⁹ Le château d'Oultremont se situe sur l'ancienne commune de Warnant-Dreye (Belgique, province de Liège, auj.: commune de Villers-le-Bouillet).

Revellière-Lépeaux; Jean-Baptiste-Louis-Georges Seroux d'Agincourt, fermier général, établi à Rome depuis 1776 et s'y consacrant aux beaux arts, réputé non émigré de la Seine¹. Maintien: François-César Antoine, tapissier à Nancy, parti en 1792 pour dettes, employé à la garde des meubles du palais de l'Électeur de Mayence par les Français en 1793, se disant commerçant; Philippe Blonay, ex-maire d'Évian [-les-Bains] rallié à la liberté lors de l'annexion, puis émigré en Suisse pour avoir protesté contre le brûlement des terriers, soi-disant fédéraliste; Alexandre-Louis Boniface, officier de cavalerie noble, inscrit dans la Seine-Inférieure, usant de faux certificat de résidence à Lect; Jean-Hyacinthe Buttet-Tresserac, d'Aix [-les-Bains], Maurice Capré dit Megèvre et François-Modeste Perrin, tous deux de Chambéry, officiers de l'armée sarde, le premier au régiment provincial de Genevois et les deux autres à Savoie-Infanterie, non rentrés dans les délais du ban de rappel par l'Assemblée nationale des Allobroges du 26 octobre 1792; Charles-Jean-Joseph De Bosschært, noble d'Anvers, resté à l'étranger malgré permission de rentrer; Pierre-Félix Gontaut, né à Mauzac [-et-Grand-Castang], inscrit à Paris, soi-disant parti pour Amsterdam comme commerçant, arrêté à Paris en floréal an V, usant d'une fausse date de baptême et connu pour s'être fait abbé; Louis-Pierre-Joseph Guerpel dit Renneville, d'Exmes, officier invalide, parti en Grande-Bretagne en 1792, chouan arrêté à Château-Gontier en 1793 et évadé; Charles-Dominique La Tour-en-Woivre, né toscan, major au régiment Schomberg-Cavalerie en 1791, inscrit par le district de Saint-Mihiel pour sa terre de Richecourt, et ses frères Emmanuel et François, nés français et servant dans les armées étrangères. Mandat d'amener devant un officier de police judiciaire de Bordeaux contre Rebelle-Genti, sur le point de s'embarquer pour organiser des complots à Saint-Domingue (AF III 541, plaquette 3587, pièce 15, et 3588, pièces 16-70).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 541, plaquette 3589, pièces 71-72. Ordre au ministre de la Police générale d'obtenir de Marie-Élisabeth-Josèphe Gaulier, propriétaire du café de l'Odéon, rue Molière, sous peine de fermeture du café, le nom de son fournisseur de papier à en-tête et filigrane du Directoire, procès-verbal d'enquête par Nicolas Guérin, juge de paix de la division du Luxembourg, avec le concours de François Morin, employé du Directoire².

AF III 541, plaquette 3590, pièces 110 et 132. Rapports du ministre de l'Intérieur proposant: de destituer Jayant, administrateur central de l'Aube anarchiste, après le discours duquel à la fête du Dix-Août *des hommes ivres ou méchants ont parcouru la ville la nuit suivante en insultant ou menaçant les citoyens*, apostille chargeant le ministre de compléter ses informations; et de conserver, en les surveillant, les administrateurs centraux de l'Ain Cointicourt, Jagot, frère de l'ex-député³, Jaquet et Meurier, ainsi que Dasle, ex-prêtre, membre coopté, accusés d'anarchie par le député Girod, qui fait l'éloge des administrateurs centraux destitués après le Dix-Huit Fructidor, mais défendus par son collègue Gauthier.

Séance du 18 fructidor an VI [4 septembre 1798]

(AF* III 12, folios 179 recto-186 verso; AF III 541, plaquette 3592, partie du 18 fructidor⁴)

Fête du Dix-Huit Fructidor.

Procès-verbal de la fête au Champ de Mars, annoncée à l'aube par des salves d'artillerie. Description de l'ordre du cortège du Directoire, des embellissements de la fête, des statues et de leurs inscriptions, *le soleil, qui toujours semble favoriser la célébration des fêtes républicaines, versait sur cette immense réunion une lumière pure et sans nuages et l'atmosphère, qui, depuis plusieurs jours était brûlant (sic), s'était résséréné tout à coup. Une pluie légère, qui avait précédé d'une demie-heure l'ouverture de la fête, avait abattu les tourbillons de poussière qui en eussent dérobé l'ensemble imposant*. Texte du discours de Treilhard, président du Directoire, et du *Chant du Dix-Huit Fructidor*, paroles de Lebrun-Tossa, musique de Méhul, exécuté par le Conservatoire⁵. Le président du Directoire descend de l'autel de la Patrie, va arracher de la statue de l'hypocrisie le livre de la Constitution et le dépose sur l'autel de la Patrie. Chant de l'hymne à la Liberté, description des mouvements militaires,

¹ Le *Catalogue des imprimés de la Bibliothèque nationale* connaît une *Histoire de l'art par les monumens depuis sa décadence au IV^e siècle jusqu'à son renouvellement au XVI^e*, par J.-B.-L.-G. Seroux d'Agincourt, Paris, Treuttel et Würtz, 1823, et un *Recueil de fragmens de sculpture antique en terre cuite* publié sans nom d'auteur chez Treuttel et Würtz à Paris en 1814 qui lui est attribué. Il est sans doute apparenté à Georges Seroux d'Agincourt, peintre mort en 1843 cité par *Thieme et Becker* pour un paysage de Sicile au musée de Compiègne. Il n'était pas inscrit sur la liste des émigrés.

² La limonadière déclare qu'elle ignore le nom de son fournisseur et que ce papier se prenait gratuitement chez elle.

³ Frère de Grégoire-Marie Jagot, député à la Législative et à la Convention. Ces deux administrateurs centraux sont destitués le 13 ventôse an VII (*tome VIII*) comme anarchistes dirigés par le député Grosccassand-Dorimond, ex-commissaire central, à la demande de son successeur Jean-Philibert-Antoine Tardy, lui-même élu aux Cinq-Cents en l'an VII.

⁴ La plaquette 3592 contient une pièce du 18 et les pièces 1 à 15 du lendemain.

⁵ Chant en cinq strophes, commençant par ces mots: *Un vaste deuil couvrait la France*. L'écrivain Jean-Antoine Brun, dit Lebrun-Tossa, employé aux ministères de la Police générale puis de l'Intérieur (*Martin et Walter*, qui ne cite ni ce Chant ni l'Ode qui suit, parmi ses œuvres imprimées, surtout des comédies et des livrets d'opéra), à ne pas confondre avec Pierre-Denis Écouhard, dit Lebrun, auteur de l'hymne de la fête de la Liberté du 30 thermidor.

distribution aux spectateurs de l'*Ode au Dix-Huit-Fructidor*, dont le texte est copié⁶. Description du défilé militaire et départ du cortège du Directoire.

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 541, plaquette 3592, partie du 18 fructidor, pièce unique. Note sur deux arrêtés de nomination de la gendarmerie.

Séance du 19 fructidor an VI [5 septembre 1798]

(AF* III 12, folios 186 verso-188 verso; AF III 541, plaquettes 3592 à 3594¹)

Loi.

[Du 17] sur le traitement et la taxation des receveurs généraux et supprimant les receveurs des chefs-lieux de département (AF III 541, plaquettes 3587, pièces 13-14, et 3592, pièce 2).

Messages des Cinq-Cents.

[Délibérés le 17 et expédiés le 19] sur des réclamations de militaires mutilés pensionnés; et celles d'officiers et sous-officiers de compagnies de canonniers volontaires supprimés² (AF III 541, plaquette 3589, pièces 83-86).

[Délibéré le 14 et expédié le 19] sur la création d'un fourneau à fer par Jean Grasset, maître de forges d'Allevard (AF III 540, plaquette 3584, pièces 20-21, dossier du 14).

Messages aux Cinq-Cents.

Sur: l'installation de l'école centrale des Bouches-du-Rhône aux Bénédictines et aux Ursulines d'Aix, les bâtiments de l'Université état dégradés; et l'attribution à la marine d'un terrain près du port d'Honfleur provenant de l'émigré d'Houel³ (AF III 541, plaquette 3594, pièces 46-48 et 55-58).

Finances.

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur les circonscriptions de l'administration forestière⁴. Coupes de bois: des hospices de Nevers à Oulon, et de Toulon-sur-Arroux à Chassigny [-sous-Dun]; et communaux de Fontaines-sur-Marne pour réparer des abreuvoirs et des fontaines, et Inglange pour construire une fontaine, un puits et la maison du pâtre. Obligation à partir de vendémiaire an VII aux ministres et autres ordonnateurs d'expédier et adresser à la Trésorerie nationale le 9 du mois toutes les ordonnances décadaires du mois précédent. Exemption du droit de passe pour les voitures des salpêtriers de la République. Transit des marchandises non prohibées entre l'Allemagne et l'Italie par le département du Mont-Blanc⁵ et par les seuls bureaux de Genève et Lanslebourg [-Mont-Cenis] au prix d'un franc pour cinquante myriagrammes, à la demande du député Chastel et de négociants de Genève. Jugement de l'agent municipal de Weitbruch pour abattage et vente d'arbres sans autorisation. Mise à disposition provisoire de la régie des Domaines de la maison de l'émigré Cossé-Brissac, contiguë et que le tapissier Prévost, locataire, devra évacuer, pour le timbrage des cartes à jouer et autres⁶ (AF III 541, plaquettes 3592, pièce 1, 3593, pièces 37-39, et 3594, pièces 40-45, 49-50, 53-54 et 62-65).

Intérieur.

Adoption des bases d'un projet de règlement du Théâtre de la République et des arts présenté par ses administrateurs, ses articles étant renvoyés à examen ultérieur: analyse par François de Neufchâteau du projet de règlement des administrateurs Baco, Francœur et Denesle⁷, approuvé en partie, la demande du ministre de nommer de nouveau Mirbeck commissaire du Directoire comme en l'an V étant ajournée par le Directoire; analyse des projets de reprise, chacun à son compte, par Devismes, ex-entrepreneur de l'Opéra, et par Navoigelle et compagnie. Autorisation au

⁶ Chant en quatre strophes, commençant par ces mots: *Ô jour d'éternelle mémoire*.

¹ Cette plaquette contient une chemise vide pour le 20 fructidor. La plaquette 3593 contient des feuilles de brevets militaires et des rapports du ministre datés du 19 en double emploi avec les tableaux de nomination approuvés par le Directoire le 21 (pièces 22-36).

² Message rappelé par un message du 19 thermidor an VII (*tome X*, au 22 suivant).

³ Voir *tome VIII*, 3 germinal an VII: message des Cinq-Cents demandant l'avis de la municipalité et de l'administration centrale et parlant de la maison provenant de cet émigré.

⁴ Voir au 17.

⁵ Le rapport sans doute rédigé avant la création du département du Léman.

⁶ Voir plus loin 29 fructidor et 22 vendémiaire an VII: message aux Cinq-Cents sur cette affectation et message des Cinq-Cents demandant des précisions, et *tome VII*, 9 frimaire et 7 nivôse an VII: message du Directoire en réponse et loi du 6 nivôse an VII.

⁷ Voir *tome V*, 29 germinal, Intérieur, note sur la nomination des trois administrateurs de ce Théâtre, *tome VII*, 29 brumaire an VII: règlement du Théâtre des Arts adopté par le Directoire.

conventionnel David¹, nommé par l'administration centrale de la Seine commissaire pour la liquidation des biens entre l'ex-Directeur Carnot et sa femme Jacqueline-Sophie-Josèphe Dupont, de faire l'inventaire des meubles, effets et titres déposés au palais du Directoire (AF III 541, plaquettes 3592, pièces 12-15, et 3594, pièces 59-61).

Marine et Colonies.

Arrêté secret dont l'expédition sera remise cachetée à Desfourneaux pour n'être ouverte qu'à son décès chargeant Roydot, secrétaire général de l'agence du gouvernement en Guadeloupe, des fonctions d'agent du gouvernement dans ce cas, copie au registre du bureau particulier, AF* III 18, page 275. Rapports: transmis au ministre des Relations extérieures sur un contentieux entre officiers français et bataves de Flessingue sur la prise d'un cutter contrebandier par un corsaire français²; et la conduite des commandants maritimes du Havre lors de l'échouement d'une frégate britannique à l'embouchure de la Seine incriminant l'officier d'état-major Favre et le capitaine Muskeyn, commandant une partie de la flotille du Havre: en l'absence de Forfait, *personne ne s'est cru des pouvoirs suffisants pour ordonner l'attaque par des bateaux canonnières*³. Passeport à François Paulmier, de Paris, pour gérer la sucrerie du citoyen Imbert, près de Port-au-Prince⁴ (AF III 541, plaquette 3593, pièces 16 et 19-21).

Décision de chomer décadi et de s'ajourner au 21.

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 541, plaquette 3593, pièces 17-18. État des mutations des officiers de la Marine.

Séance du 21 fructidor an VI [7 septembre 1798]

(AF* III 12, folios 189 recto-190 recto; AF III 542, plaquettes 3595 et 3596)

Lois.

[Du 19] sur les dépenses du Directoire en l'an VII; prolongeant pour l'an VII le droit d'un décime par franc sur les billets d'entrée des spectacles; attribuant l'Évêché d'Agen à l'école centrale⁵, plans aquarellés du terrain, du rez-de-chaussée, de l'étage et du *souterrain* joints; et sur la *régularisation de la force armée*⁶ instituant la conscription de tous les Français entre 20 et 25 ans révolus, les municipalités devant dresser les tableaux d'inscription dans la 1^{ère} décade de vendémiaire, sauf à payer les commissaires spéciaux qui les dresseront pour les administrations défailiantes, les jeunes gens défailiants étant inscrits comme ayant vingt ans; interdiction de toute réquisition spéciale pour les conscrits devant entrer en activité de service; jugement de ceux ne rejoignant pas comme déserteurs; à dater du 1^{er} nivôse an VII, obligation d'être en règle avec la conscription pour jouir des droits civiques et recueillir une succession; création d'écoles d'instruction; jusqu'à une loi sur les congés absolus en temps de guerre, limitation de ceux-ci aux cas d'infirmités ou blessure; service des enrôlés volontaires de quatre ans en temps de paix (AF III 541, plaquette 3592, pièces 3-11; AF III 542, plaquette 3595, pièce 5).

Messages aux Cinq-Cents.

Sur: la manufacture de draps d'Amiens pour confirmer la remise du loyer du moulin d'Albert et la jouissance gratuite de celui de la Plaine à la porte Saint-Pierre d'Amiens établies par arrêté de l'administration centrale, pétition signée par Genet, l'un des entrepreneurs; et la concession de la halle et du four banal de la Côte-Saint-André⁷, brouillon de procès-verbal des Cinq-Cents du 8 nivôse an VII renvoyant à la première commission spéciale créée le 16 fructidor an V, et expertise des bâtiments par Louis Vachon, commissaire municipal de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, et Louis Chenavas, de Vienne, expert pour la commune (AF III 542, plaquettes 3595, pièces 1-4, et 3596, pièces 27-30 et 39-43).

Finances.

Nomination: de trois préposés au triage des titres de l'Ourthe (AF III 542, plaquette 3596, pièces 31-32) et de Moricault à un bureau de papier timbré à la prochaine vacance de poste⁸.

¹ Edme-Alexandre David-Delisle, suppléant de l'Aube à la Convention admis à siéger en remplacement de Pierre-Nicolas Perrin, condamné aux fers pour concussion, chef de la division de la Justice du Directoire en l'an IV (*les Archives du Directoire*), nommé commissaire liquidateur de la Seine après la réorganisation du secrétariat général du Directoire de l'an V.

² Affaire non représentée ici, sans doute le *Vandelær*, venant de Kristiansand (Norvège), amené à Flessingue par des corsaires français et que les Bataves ont empêché par la force de conduire à Anvers (plus loin, 13 vendémiaire an VII).

³ Sur le capitaine Muskeyn, voir *tome II*, 23 messidor an V, Marine et Colonies, note, et sur le commissaire ordonnateur Forfait, ex-député de la Seine-Inférieure à la Législative, voir *tome V*, 22 floréal an VI, Marine et Colonies, note.

⁴ À Saint-Domingue, nom révolutionnaire: Port-Républicain (auj.: République d'Haïti).

⁵ À la suite d'un message du Directoire du 23 fructidor an V (*tome II*).

⁶ Cette loi, connue sous le nom de loi Jourdan du nom du général, député de la Haute-Vienne aux Cinq-Cents, est souvent dite promulguée le 19 fructidor / 5 septembre par confusion entre son adoption par les Anciens et sa promulgation par le Directoire.

⁷ Réponse à un message des Cinq-Cents du 13 germinal (*tome V*, séance du lendemain).

⁸ Affaire non représentée ici.

Guerre.

Approbation de nominations à l'ancienneté et à l'avancement¹ (AF III 542, plaquettes 3595, pièces 14-24, et 3596, pièce 25, autres feuilles de brevets et rapports du ministre, sans mention de la décision du Directoire, au dossier du 19, AF III 541, plaquette 3593, pièces 22-36).

Intérieur.

Nomination d'inspecteurs du droit de passe: Maine-et-Loire et Haut-Rhin: Joseph-Charles Bar, de Paris, *historiographe des ordres religieux et militaires de tout le globe*, recommandé par Barras, tableaux des candidatures des deux départements² (AF III 542, plaquette 3596, pièces 35-38).

Police générale.

Ordre au bureau central de Paris de créer un bureau pour la surveillance des passeports, envoi au journal *le Rédacteur* (AF III 542, plaquette 3595, pièce 10).

Relations extérieures.

Ordre de quitter l'Italie à tous Français venus depuis l'entrée des armées françaises sans mission du gouvernement, minute de Lagarde, affiche imprimée *Liberté Égalité Armée d'Italie, Au quartier général de Milan le 4 vendémiaire an 7, Ordre du jour* signé par Brune, Milan, Veladini imprimeur, donnant un délai de quinze jours; note renvoyée le 27 vendémiaire an VII par le Directoire à Fouché, ambassadeur en Cisalpine, sur l'erreur de n'avoir pas commencé par dresser une liste des employés, n'importe qui se disant tel en soudoyant les chefs de bureaux³ (AF III 542, plaquette 3595, pièces 11-13).

Séance du 22 fructidor an VI [8 septembre 1798]

(AF* III 12, folios 190 recto-191 recto; AF III 542, plaquettes 3597 et 3598)

Lois.

[Du 21]: sur les dépenses de la Comptabilité nationale et du ministère de la Marine et des Colonies en l'an VII; et autorisant l'émission de 25 millions de mandats territoriaux⁴ (AF III 542, plaquettes 3595, pièces 6-9, et 3597, pièce 4).

Message des Cinq-Cents.

[Délibéré le 19 et expédié le 22] sur la plainte d'acquéreurs de marais salants de la Vendée provenant d'émigrés⁵ (AF III 541, plaquette 3594, pièces 51-52, dossier du 19).

Marine et Colonies.

Promotion de deux militaires de la marine (AF III 542, plaquette 3597, pièces 24-27).

Police générale.

¹ Dont, à la 28^e demi-brigade légère, confirmation des nominations, suivant procès-verbal de réorganisation du 1^{er} messidor an V: comme chef de cette demi-brigade Pierre-Joseph Voutier, chef de la demi-brigade de l'Ardèche, et, comme chefs de bataillon, Jean-Baptiste Piogé, chef du 4^e bataillon de Maine-et-Loire, et Pierre-Claude Populus, chef du 12^e de la Haute-Saône (ces trois nominations sont connues de *Quintin* à dater de l'an V), ainsi que le futur général Jean-André Præfke, chef du 9^e de la Gironde (mesure connue de *Six* également à dater de l'an V); et, à la 123^e demi-brigade de bataille ancienne, remplacement, respectivement à dater du 25 fructidor an II et du 8 floréal an III, des capitaines Jacques-Nicolas-Raphaël et Jean-Nicolas Renault, promus adjudants généraux et inconnus de *Six* et de *Quintin*.

² Le registre indique par erreur que ces nominations sont sur proposition du ministre de la Guerre. On n'attend ni de Barras ni des divers députés recommandant celui nommé dans le Haut-Rhin le moindre encouragement à l'auteur d'une œuvre de tradition religieuse. Prénommé J^h C^s et domicilié rue des Douze-Portes n^o 110 sur la minute, et cité, sans ses prénoms, comme père de trois enfants sur le tableau de candidatures, il est probablement le personnage à la biographie obscure que *Roman d'Amat* appelle Jacques-Charles Bar (1740-1811), graveur ayant publié en fascicules de 1778 à 1789 un *Recueil de tous les costumes des ordres religieux et militaires avec un résumé historique et chronologique* dont les auteurs lui attribuent les gravures mais non les textes, de même qu'ils le disent étranger à une suite satyrique publiée en l'an II sous le pseudonyme de Giacomo-Carlo Rabelli et le titre de *Mascarades monastiques et religieuses de toutes les nations du globe* que semble évoquer celui que nous tirons du tableau de candidatures.

³ Voir aussi plus loi, 25 vendémiaire an VII, Guerre: ordre aux français dont la commission est postérieure à cet arrêté de partir d'Italie, *tome VII*, 14 frimaire an VII: expulsion des territoires occupés par les armées d'Italie et de Rome des français n'ayant pas de commission et de tous ceux, même commissionnés, dont la présence serait nuisible par leurs relations ou leur conduite, et *tome VIII*, 9 germinal: extension de ces dispositions à tous les territoires occupés par les armées françaises.

⁴ À la suite du message du Directoire du 1^{er} thermidor (plus haut).

⁵ Dont les ventes sont annulées par confusion avec les salines nationales.

Prêtres, déportation⁶ (AF III 542, plaquette 3597, pièces 12-23).

Relations extérieures.

Communication par le ministre d'une lettre de Sieyès et d'un rapport sur la conduite à tenir avec la Prusse, pièces reprises par lui². Nomination de Fréville secrétaire d'ambassade en Espagne³. Signature de la commission de Magallon, vice-consul à Rhodes (AF III 542, plaquette 3597, pièces 24-25).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 542, plaquette 3598, pièces 28-146. Nominations administratives et judiciaires.

- Commissaires municipaux, Aisne à Vosges, *Aisne*, la Ferté-Milon;- *Ardennes*, Gespunsart ou Neufmanil⁴: Davanne, de Bayonville, ex-inspecteur des subsistances militaires;- *Calvados*, Creully;- *Charente*, Barbezieux [-Saint-Hilaire]: Esmein, des Landreaux (à Saint-Hilaire), receveur du district, remplaçant Frichon-Lamaurine, royaliste et préférant son métier de défenseur officieux à Angoulême; Montembœuf;- *Charente-Inférieure*, Rochefort *intra muros*: Letexier, commissaire *extra muros*, remplaçant Boisshot, nommé administrateur central⁵; Saint-Aigulin;- *Gard*, Manduel; Montfrin;- *Gers*, Condom *extra muros*; Villecomtal [-sur-Arros];- *Ille-et-Vilaine*, Ercé [-en-Lamée]: Jean-Charles Gaudard, ex-employé des hôpitaux militaires ambulants, répartiteur des contributions dans les cantons non organisés du département; Janzé: remplacement de Decourbe, contrôleur des actes débiteur en fuite; Saint-Malo⁶ *extra muros* ou Paramé: Regnault, ex-commissaire de la marine, remplaçant Duhamel, jugé pour fabrication de faux timbre;- *Loire*, Perreux;- *Loiret*, Artenay: Chouteau, officier de santé⁷; Gidy: Lenormand, arpenteur à Saran;- *Nièvre*, Anlezy: Laroche, notaire; la Charité-sur-Loire; Château-Chinon; Clamecy *extra muros*; Decize; Saint-Germain-en-Viry⁸;- *Nord*⁹, Abancourt: Mascaux, administrateur du district de Cambrai; Bergues *extra muros*: remplacement de Josse Declerck, *rançonnant les réquisitionnaires*, rapport du ministre de l'Intérieur proposant de refuser son exemption de service militaire, vendémiaire an VII; Saint-Amand [-les-Eaux]¹⁰: Duchatel, commissaire de police;- *Oise*, Morienvil; Tillé: Hénon, ex-receveur des contributions dans la Dyle;- *Pas-de-Calais*, Esquerdes: Jean-Pascal Caudron, instituteur à Wisques; Fruges; Hénin-Liétard¹¹; Houdain: Maximilien Bassecourt, administrateur du district de Béthune; Liettes; Lillers: remplacement de Gouillart, élu administrateur central, candidat: Nicolas Badolier, instituteur à Fouquières [-lès-Béthune]; Neuville [-sous-Montreuil]: nomination d'un candidat du ministre des Finances¹², candidat: Honoré-Joseph Prioux, secrétaire du district de Montreuil; Pernes: Anglebert Guffroy, administrateur du district de Saint-Pol [-sur-Ternoise]¹³; Saint-Pol [-sur-Ternoise]: Prosper Lenglet, employé du payeur général du département; Théroüanne; Tournehem [-sur-la-Hem]; Vaulx [-Vraucourt] ou Lagnicourt [-Marcel]: Guislain Dopigez, employé du district de Bapaume, ex-contrôleur de la régie générale d'Artois, père de six enfants, adresse à Carnot et certificat des administrateurs du district, an IV, remplaçant Vecié ou Vainet, prévenu de menace d'incendie, en fuite¹⁴;- *Haut-Rhin*, Rouffach: remplacement de l'ex-député Schirmer, élu administrateur central¹⁵;- *Rhône*, Givors: Priat, officier de santé;- *Sambre-et-Meuse*, Saint-Hubert;- *Saône-et-Loire*, Saint-Léger-sur-Dheune: Malo, horloger à Couches;- *Seine-Inférieure*, Gaillefontaine¹⁶; Grandcourt;- *Deux-Sèvres*, Chef-Boutonne: Brice Violette, juge au tribunal civil;- *Var*, Fréjus: Giraudy,

⁶ Six prêtres de la Dyle (certains dits par erreur de la Lys) dont trois chefs de bandes fanatiques ayant ravagé le canton d'Herent, trois de Jemappes, neuf de Sambre-et-Meuse, dont deux membres du conseil épiscopal de Namur et l'abbé de Waulsort (auj.: commune d'Hastière) après un rassemblement contre l'enlèvement des signes extérieurs du culte à Marche [-en-Famenne] et l'organisation d'une secte dite des *chapeletains* contre les prêtres assermentés, et douze de l'Yonne, dont le constituant Nicolas Viochat, curé de Maligny, ayant dirigé des rassemblements royalistes dans le canton de Ligny [-le-Châtel] et ayant écrit d'Autun à son confrère Devoitines, de Maligny également, déporté le 14 brumaire (plus loin), voir aussi *tomes VII*, 28 brumaire: réclamation rejetée, et *X*, 6 brumaire an VIII: libération provisoire et mise sous la surveillance de la municipalité d'Autun, rapport le disant âgé, aveugle et assermenté.

² Et non conservées ici.

³ S'agit-il de Fréville, secrétaire de légation à Turin muté à Vienne le 26 nivôse (*tome IV*)?

⁴ Canton de Neufmanil transféré à Gespunsart par loi du 17 germinal an V (*tome I*, au lendemain).

⁵ Il ne figure pas parmi les élus signalés par Jean-René Suratteau, *Les élections de l'an VI et le "coup d'État du 22 floréal"*, Paris, les Belles-Lettres, 1971. Nous n'avons pas d'arrêté de nomination d'administrateurs centraux de ce département depuis les élections de l'an VI: il s'agit sans doute d'un membre coopté. Il avait été muté de Tonnay-Charente à Rochefort le 29 nivôse (*tome IV*, index).

⁶ Sous son nom révolutionnaire de Port-Malo. La commune de Paramé lui est rattachée de nos jours.

⁷ Remplaçant un incapable aussitôt coopté président de la municipalité et destitué avec l'agent du chef-lieu, responsable de cette intrigue, le 19 pluviôse an VII (*tome VII*).

⁸ Auj.: Saint-Germain-Chassenay.

⁹ La feuille de travail cite également la nomination d'un commissaire à Steenvoorde, qui n'est pas chef-lieu de canton, nommé à Steenwerk ou Bailleul *extra muros* le 22 vendémiaire an VII (plus loin).

¹⁰ *Intra muros* d'après un arrêté du 26 thermidor an VII (*tome X*).

¹¹ Auj.: Hénin-Beaumont.

¹² Ramel de Nogaret n'ayant apparemment pas de rapport avec ce département, il s'agit sans doute d'un candidat capable d'activer la rentrée des contributions.

¹³ Voir *tome IV*, 27 nivôse, affaires non citées au procès-verbal, note.

¹⁴ Défenseur officieux à Bapaume, nommé le 5 pluviôse (*tome IV*).

¹⁵ Jean-Louis Schirmer, député à la Législative. Son frère cadet Dominique, administrateur central, fut élu aux Anciens en l'an VI.

¹⁶ Le commissaire destitué n'est venu à la fête du Quatorze-Juillet qu'à six heures du soir: *lorsqu'il se fut aperçu que l'impatience en avoit dispersé quelques-uns, il en prit le prétexte pour inviter les autres à se dispenser de la fête*; sur l'état de

officier de santé;- *Vienne*, Angles [-sur-l'Anglin]: Lhéritier-Chezel, notaire; Availles [-Limouzine]: remplacement de Thorigné, anarchiste¹; Dissay: Pierre-Bonaventure Gennet, chef de bureau au district de Melle;- *Vosges*, Monthureux [-sur-Saône]: Henriot, de Remiremont, ancien professeur de latin, remplaçant Duroch fils, ex-secrétaire du district d'Alès (Gard)², payé par les réquisitionnaires;

- justices de paix non pourvues aux élections, Ardennes à Vendée, *Ardennes*, Villers-Deux-Églises (auj.: Belgique, commune de Cerfontaine);- *Dyle*, Bruxelles, 4^e section;- *Escaut*, Axel; Sluis;- *Loire*, Belmont [-de-la-Loire]; Saint-Symphorien-de-Lay;- *Lot-et-Garonne*, Bouglon;- *Mont-Terrible*, Désandans;- *Moselle*, Bitche; Rohrbach [-lès-Bitche]; Volmunster;- *Pas-de-Calais*, Béthune *extra muros*; Saint-Venant *extra muros*;- *Rhône*, Beaujeu;- *Sambre-et-Meuse*, Clerheid³; Durbuy; Florennes; Havelange;- *Saône-et-Loire*, Chauffailles;- *Sarthe*, Ballon;- *Seine-Inférieure*, Montivilliers;- *Vendée*, Apremont; Beaulieu [-sous-la-Roche]; Noirmoutier [-en-l'Île].

Séance du 23 fructidor an VI [dimanche 9 septembre 1798]

(AF* III 12, folios 191 verso-194 verso; AF III 542, plaquettes 3599 à 3603⁴)

Lois.

[Du 22]: attribuant: le bâtiment et jardin de Lauzelon de Tulle, provenant de l'émigré d'Arche, copie de procès-verbal de Jean Boudric, expert de l'administration centrale, et le jardin du château de Niort aux écoles centrales de la Corrèze et des Deux-Sèvres; et la maison nationale dite de la Paix à la maison d'arrêt du tribunal correctionnel de Béthune⁵; et sur les pensions de retraite de Jean-Jacques Lebreton, régisseur de l'Enregistrement, Pierre Julian et Guillaume Veirieu, directeurs, et Guillaume-Marie Épers, Pierre Lostau et Joseph-Marie-Nicolas Morin, receveurs (AF III 542, plaquettes 3597, pièces 5-11, et 3599, pièce 22).

Message des Cinq-Cents.

[Du 22] sur la réunion de l'hospice civil d'Effiat à celui d'Aigueperse⁶ (AF III 542, plaquette 3597, pièces 26-27).

Messages aux Cinq-Cents.

Sur: la vente du bâtiment de l'hospice Saint-Jacques de Grasse, réponse au message des Cinq-Cents du 28 messidor⁷; et la réunion de la commune de Melzicourt à celle de Servon (Marne, auj.: Servon-Melzicourt), expédition du message des Cinq-Cents du 6 thermidor expédié le 9 et renvoyé le 10 par le Directoire au ministre de l'Intérieur, chemise du dossier de la commission spéciale des Cinq-Cents créée le 2 thermidor, délibération de la municipalité de Vienne-le-Château (AF III 542, plaquettes 3599, pièces 10-19, et 3602, pièces 106-108 et 119-121).

Finances.

Arrêtés de distribution décadaire de fonds sur les exercices de l'an V et de l'an VI. Transfert d'une partie des fonds du ministère de la Justice de l'an V sans emploi sur les états des crédits disponibles. Attribution aux ordonnances des traitements et salaires et aux ordonnances départementales du même ordre de priorité qu'à celles pour secours, indemnités, suppléments de dépenses départementales et judiciaires et frais de l'agence des contributions directes, envoi au journal *le Rédacteur* (AF III 542, plaquettes 3599, pièces 7-9, et 3602, pièce 104).

Guerre.

Envoi au ministre des messages des Cinq-Cents sur les militaires ayant droit à pension et les officiers réformés des compagnies de canonniers⁸. Communication par le secrétaire général du Directoire d'une lettre non jointe de François Guillaumin, cultivateur à Bonneval (Eure-et-Loir) lui offrant de l'argent pour obtenir le congé de son fils réquisitionnaire: ordre au ministre de *mettre la pétition au rang de celles refusées* et à celui de la Police générale de *faire amener devant lui le pétitionnaire pour le réprimander*, sauf à ne le détenir que pendant vingt-quatre heures. Arrêté interprétant ceux des 25 ventôse et 27 germinal sur les officiers réformés à la suite des demi-brigades⁹. Jugement de Florimond-Fantin, ex-commissaire des guerres, et Brun, président de la municipalité de Guillestre, Didier et

répartition des contributions, *il a porté la dérision pour les dénominations monétaires républicaines jusqu'à faire usage de toutes celles qui, depuis plus d'un siècle, sont tombées en désuétude, telles qu'oboles, décurions et piles.*

¹ Administrateur du district de Civray, nommé le 12 frimaire (*tome III*).

² Nommé commissaire municipal le 16 germinal an V (*tome I*, Affaires non citées au procès-verbal).

³ Auj.: commune d'Érezée, Belgique, province de Luxembourg.

⁴ Le dossier de la séance comprend (plaquette 3601, pièce 89) une ampliation de l'arrêté du Directoire du 23 fructidor an V remettant l'adjudant général Dauvergne en activité dans la 21^e division militaire (voir *tome II*, 23 fructidor an V, Guerre, note).

⁵ Respectivement à la suite des messages du Directoire des 27 prairial, 9 messidor et 17 prairial (*tome I*).

⁶ Voir plus bas, 7 vendémiaire an VII, le message du Directoire en réponse et le dossier de pièces jointes de la commission spéciale des Cinq-Cents créée le 25 thermidor an VII.

⁷ Voir plus haut, 3 thermidor.

⁸ Voir au 19.

Giraut, administrateurs municipaux, et Reymondi, commissaire municipal en exercice en germinal an V, pour vente d'eau-de-vie à bas prix¹. Secours à Claire-Antoinette-Justine fille du général Dugommier tué au siège de Figueras. Promotion, à la suite de l'affaire de Terracina et à la demande des commissaires du gouvernement à Rome, de l'adjudant général Maurice Mathieu général de brigade et du capitaine Lacroix, aide de camp, chef de bataillon, et confirmation de celle sur le champ de bataille de Guéry, caporal à la 12^e demi-brigade, sergent². Traitement de réforme de Louis Parent, capitaine de grenadiers du 2^e bataillon de Valenciennes en attente de nomination à une adjudance de place (AF III 542, plaquettes 3599, pièce 27, 3601, pièces 90-99, et 3602, pièces 122-123).

Intérieur.

Rétablissement de l'École française de Rome au Palais national de France, conformément à une loi du 3 brumaire an IV, et ouverture d'un crédit pour son directeur sur les fonds des établissements généraux d'enseignement public, nomination de Suvéé directeur pour six ans, avec conservation de son logement et son atelier au Palais national des sciences et des arts à Paris, désignation, sur proposition de l'Institut national des sciences et arts, de Bouillon, Bouchet et Guérin, peintres, du sculpteur Callamard et des architectes Dubut et Coussin, primés au concours de l'an V, élèves pour cinq ans; pour obtenir le total de 15 élèves à raison de trois lauréats par an pour cinq ans, autorisation de retourner à l'École jusqu'à l'achèvement de leurs cinq ans à Lafitte et Thévenin, peintres, Bridan, Gois et Lemot, sculpteurs, et Delagardette, architecte, lauréats en 1791, et à l'architecte Normand et aux peintres Landon et Taunay, lauréats en 1792; autorisation au ministre de l'Intérieur de se concerter avec celui des Relations extérieures pour l'échange, par négociation avec le gouvernement toscan; du Palais de France, trop petit pour quinze élèves, avec la villa Médicis; minute d'une lettre du directeur des Archives du ministère de la Justice à Vaudoyer, membre de l'Académie des Beaux-Arts, sur la recherche négative de la date de l'installation de l'Académie de France à Rome à la villa Médicis, 1844. Nomination, à la demande de Langlès, professeur de langues orientales près la Bibliothèque nationale, de son élève Jean-Jacques-Emmanuel Sédillot, travaillant à un dictionnaire persan-français, secrétaire de l'école spéciale des langues orientales vivantes³. Confirmation de la nomination d'un membre du bureau central de Bordeaux. Droit de passe, nomination d'inspecteurs: Pyrénées-Orientales et Saône-et-Loire, et de receveurs: Calvados, Cher, Creuse et Sarthe⁴. Destitution, municipalités, membres: Dun [-sur-Meuse] royalistes, Grenade: agents et adjoints du Burgaud et de Launac laissant les foires aux anciennes dates, Herve (Ourthe) ayant recouvré les contributions suivant des rôles excédant les montants fixés par l'administration centrale, Reffroy royalistes; et Varennes [-en-Argonne] inciviques; agents municipaux: Bannocourt incapable de tenir l'état civil, Blercourt et Gérauwilliers (Meuse,auj.: Nixéville-Blercourt et Badonvilliers-Gérauwilliers) royalistes, Charleroi (Jemappes)⁵ résistant à l'application du calendrier révolutionnaire, Jubécourt (Meuse, auj.: commune de Clermont-en-Argonne) négligent, Maucourt [-sur-Orne] fanatique, Précycq percepteur concussionnaire et Waly laissant sonner les cloches; adjoints municipaux: Aubréville fanatique et Chaillon immoral et violent. Destitution et jugement: agent municipal d'Aspremont (Alpes-Maritimes) après une procession le 7 thermidor⁶ de prêtres en habits et de membres d'une confrérie avec leurs insignes, et administrateurs municipaux de Marckolsheim et agent de Rhinau laissant des pèlerins passer le Rhin en nombre pour rejoindre des prêtres réfractaires sur la rive droite. Refus de laisser juger l'agent municipal de l'Étang [-la-Ville] dénoncé par le nommé Pierret pour abus de fonctions à l'assemblée primaire de Saint-Germain-en-Laye *extra muros*⁷. Rejet de la réclamation de Davalet, ex-fermier général de la citoyenne Charost, veuve Béthune, contre l'annulation par l'administration centrale de l'Oise de sa réélection comme président de la municipalité de Breteuil après sa destitution par le Directoire et le refus de Bernard Levavasseur, son beau-frère, d'abord désigné par l'assemblée primaire⁸. Confirmation de la mise en jugement par arrêté de l'administration centrale des Deux-Nèthes de Guillaume Smets, négociant d'Anvers refusant d'être juré d'équité pour la répartition des contributions en se disant consul de Suède quoique français et n'ayant pas reçu l'exequatur, condamné à dix jours de prison et à amende. Autorisation à Barrière de construire un moulin à marteau près de sa forge à Mosset. Envoi au ministre du

⁹ L'une des dispositions ici prise, attachant un 5^e chef de bataillon auxiliaire près les demi-brigades d'infanterie appartenant aux armées d'active, est annulée le 13 prairial an VII (*tome IX*) en même temps que la création d'un 4^e chef de bataillon dans toutes les demi-brigades par arrêté du 30 ventôse an IV (*Debidour*, tome I, page 857).

¹ Voir *tome VIII*, 14 germinal an VII, affaires non citées au procès-verbal: réintégration du commissaire municipal, alors dénommé André-Albert Reynaudy, disculpté dans cette affaire.

² Terracina, ville sur la côte à 100 kilomètres au sud de Rome, où un commandant français avait été assassiné. Le général David-Maurice-Joseph Mathieu de Saint-Maurice y entra avec un détachement de l'armée de Rome et la ville fut livrée au pillage en représailles. Le futur général François-Joseph-Pamphile de Lacroix y fut blessé d'une balle à la cuisse.

³ Sédillot, dont le fils fut également secrétaire de l'École des langues orientales, est surtout connu pour ses traductions françaises de manuscrits scientifiques arabes du Haut Moyen Âge.

⁴ Les noms des chefs et sous-chefs de barrière de ces quatre départements ne sont pas repris à l'index.

⁵ Nom révolutionnaire: Libre-sur-Sambre.

⁶ Mercredi 25 juillet 1798, fête de la Saint-Jacques.

⁷ Il avait déclaré publiquement qu'une circulaire interdisait de réélire des citoyens destitués.

⁸ Voir *tome IV*, 26 ventôse, Police générale, note.

message des Cinq-Cents sur le citoyen Grasset⁹ (AF III 542, plaquettes 3599, pièces 1-4, 3601, pièces 84-85, 87 et 100-103, 3602, pièces 109-118, et 3603, pièces 124-150).

Marine et Colonies.

Envoi d'un contremaître instructeur en Suisse pour diriger la construction de chaloupes canonnières sur le lac de Lucerne afin de mettre le nouveau siège du gouvernement helvétique à l'abri d'une attaque par ce lac (AF III 542, plaquette 3599, pièces 4-5, copie au registre du bureau particulier, AF* III 18, page 276).

Police générale.

Émigrés: renvoi devant l'administration centrale des Bouches-du-Rhône du dossier de la commission militaire de la 17^e division militaire sur Pierre-François Rémusat, de Marseille, pour statuer sur son émigration¹. Radiation: Jean-Baptiste-Bonaventure Alviset, de Lons-le-Saunier, conseiller au parlement de Besançon, Louis-Marie-Félicité Courtoux, de Saint-Brandan, lieutenant-colonel du 8^e dragons détenu à Quintin pendant la Terreur, Jean-Joseph-Hyacinthe-Louis Gauléjac, de Béziers, enrôlé aux armées en 1793 à Paris, François-Charles Labbey, de Rouen, et Charles-Marc-Antoine-Guillaume Thouronde, d'Aptot (Eure,auj.: Bonneville-Aptot), radiés provisoirement par les districts de Gray, Nantes, Castelnaudary, Argentan et Pont-l'Évêque; Louise-Marie Bauchan, domestique à Grenoble; Jean-Louis-Marie Jacquolot-Chantemerle-Villette, du Donjon, détenu à Moulins pendant la Terreur, propriétaire à Issy [-l'Évêque], et Pierre-Louis Fresnel, mort en l'an III à Saint-Germain-en-Laye; inscrits par les districts de Bourbon-Lancy² et Cæn; Louis-Charles Fay-Solignac, de Tournon [-sur-Rhône]; Étienne-Robert-Jacques Fischer, né en 1768 à Francfort-sur-le-Main de Marie-Anne-Scholastique-Philippine Steinshausen, veuve en premières noces d'Anne-François-Guillaume, baron Peick, et en secondes de Gaspard-Antoine Prion de Bras, fils du musicien François-Guillaume Fischer, de Bonn (Allemagne), mis en pension à Chaillot (auj.: Paris) en 1777, venu en l'an IV de Cologne à Paris, réputé non émigré de la Seine; Joseph-François Goujon, membre du comité général des sections d'Aix [-en-Provence] condamné en 1793 à six ans de déportation par le tribunal révolutionnaire d'Aix; Louis-Philibert de La Grive des Assises, chanoine de Saint-Merri de Paris, Alexis-Henri-Marc-Charles Lancrau-Bréon et sa femme Geneviève-Françoise La Barre, de Château-Gontier, Augustin-Nicolas Lepicard, supérieur du séminaire de Joyeuse à Rouen déporté volontaire en 1792, et François Robin, de Rigny [-sur-Arroux], secrétaire du comité révolutionnaire du Bataillon-Affranchi de Lyon en l'an II, inscrits le premier dans les Ardennes, les deux suivants en Maine-et-Loire et les derniers dans l'Eure et en Saône-et-Loire; Bonne-Jeanne-Scholastique Lahaye femme Berton et sa sœur Hyacinthe, de Valognes; Pierre-Paul Lavaur, de Sainte-Fortunade, ex-capitaine au 59^e d'infanterie, frère cadet de Raymond de Lavaur, comte de Sainte-Fortunade, membre de la garde constitutionnelle de Louis XVI³; Antoine Lia, d'Auboué, inscrit en 1792 lors d'un séjour pour affaires de famille à Audun-le-Roman; Joseph-Agricol-Elzéar Michaëlis, d'Avignon, engagé au 3^e bataillon de sapeurs; Louis Morillon, délégué de Roanne au congrès départemental de Lyon en 1793 ayant fait sa rétractation après le siège; Jean-Louis Ogier, de Sillé-le-Philippe, rapport demandé par François de Neufchâteau Directeur; Claude-Edme Poupelier, mercier à Villenauxe [-la-Grande] radié provisoirement dans la Marne; Théophile Vanrobais, bourgeois de Middelburg (Pays-Bas) établi en 1793 à Yverdon (Suisse), jadis intéressé à la manufacture de draps fins de Vanrobais, Amelin et compagnie à Abbeville, inscrit dans la Somme, à la requête de son neveu André Vanrobais. Maintien: Pierre-François Breuilly, capitaine d'artillerie de Richecourt (Aisne, auj.: Mesbrecourt-Richecourt) n'invoquant pour cause de son émigration en 1793 que des mesures générales contre les nobles; André-François Janson fils, parti de Barberey-Saint-Sulpice en 1792 à cause des mauvais traitements de son père, rentré en l'an VI sans passeport après la mort de celui-ci et s'étant présenté spontanément devant la municipalité de Troyes⁴; Henri-Marie-Benjamin La Ruelle, de Thouaré [-sur-Loire], se disant vendéen, inscrit dès 1792 n'ayant réclamé qu'en l'an V; Jean-Baptiste Lyrot dit du Chatellier, de Basse-Goulaine, soi-disant mort à la tête d'un corps insurgé en 1793, inscrit en 1792 dans la Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire, radiation demandée par sa femme Émilie-Aimée-Désirée La Ruelle (AF III 542, plaquettes 3600, pièces 28-80, 3601, pièce 86).

Séance du 24 fructidor an VI [10 septembre 1798]

(AF* III 12, folios 194 verso-196 recto; AF III 542, plaquette 3604)

La séance est consacrée en partie à la discussion préparatoire de différentes affaires.

⁹ Voir plus haut, 19 fructidor.

¹ Bien que l'arrêté ne le dise pas, il s'agit de l'ex-député Rémusat (voir *tome III*, 14 vendémiaire an VI, Justice, note), ici orthographié Rémuzat.

² Nom révolutionnaire: Bellevue-les-Bains.

³ Raimond de Lavaur de Sainte-Fortunade, page de la Grande Écurie, adjudant-major de la 1^{ère} division de la garde constitutionnelle à cheval en 1791, blessé au Dix-Août, émigré, rentré en 1801 (Arch. nat, fichier de la garde constitutionnelle de Louis XVI, renvoyant à AF I 1, plaquette 1, pièce 29, O¹ 3698 et O³ 2558, dossiers 1, 2, 6 et 7).

⁴ Vu la franchise de sa conduite et la réalité des mauvais traitements dont il était victime, on l'expulsa au lieu de le traduire en commission militaire comme émigré rentré.

Lois.

[Du 23] sur *l'annuaire républicain*¹; rappelant les réquisitionnaires à l'armée; affectant l'église Saint-Pierre de Gand à un muséum national². [Du jour] ratifiant le traité d'alliance avec la République helvétique, dont le Directoire surseoit à la publication jusqu'à l'échange des ratifications³; et créant un arrondissement de recettes et un tribunal correctionnel à Sallanches⁴ (AF III 542, plaquettes 3599, pièces 20-21 et 23-26, et 3604, pièces 3-4).

Message aux Cinq-Cents.

Présenté par le ministre de la Justice en réponse à celui des Cinq-Cents du 7^s sur la situation des départements des Bouches-du-Rhône, du Var et de Vaucluse. Le ministre, après avoir présenté le tableau hideux des crimes que les ennemis de la République commettent journellement en trouve la cause dans la malveillance et l'inertie contre-révolutionnaires des tribunaux... et surtout dans l'indépendance des accusateurs publics à l'égard du gouvernement. Le Directoire invite le Corps législatif à prendre des mesures répressives pour empêcher des abus aussi désastreux de se continuer: message sur 12 pages manuscrites sur les massacres de républicains dans tout le Midi ainsi qu'à Lyon et à Montbrison, rappelant les actes des bandes de compagnons de Jésus et des massacres de blessés dans les hôpitaux et les prisons, comme à Tarascon où *par trois fois les prisons encombrées par des émissions de mandats d'arrêt ont été trois fois vidées par le fer, le feu et les noyades* (AF III 542, plaquette 3604, pièces 5-6).

Finances et Intérieur.

Envoi aux ministres des messages des Cinq-Cents sur les acquéreurs de marais salants de la Vendée et les hospices d'Aigueperse et d'Effiat⁶ (AF III 542, plaquette 3604, pièces 9-10).

Police générale.

Émigrés, radiation et maintien sur la liste des déportés: Charlemagne-Jean et Louis-Joseph-Marie Lefebvre, chanoines de Lens, inscrits dans le Nord et le Pas-de-Calais (AF III 542, plaquette 3604, pièce 7, minute de Merlin de Douai).

Relations extérieures.

Rappel de Moltedo, consul à Alger, remplacé par Dubois-Thainville, nommé consul général⁷ (AF III 542, plaquette 3604, pièce 1).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 542, plaquette 3604, pièce 8. Feuille de brevets de militaires.

AF III 542, plaquette 3604, pièces 14-34. Nomination: des 1^{er} et 2^e substitués près les tribunaux de la Gironde⁸; remplacement de Chamborre, commissaire près le tribunal correctionnel de Mâcon refusant, par Roberjot, président du tribunal criminel, et remplacement de celui-ci⁹; justices de paix non pourvues aux élections, *Escaut*, Deinze; Lochristi; Nazareth; Nevele; Zomergem;- *Haute-Garonne*, Beaumont [-de-Lomagne];- *Seine-Inférieure*, Forges [-les-Eaux]; Neufchâtel [-en-Bray].

Séance du 25 fructidor an VI [11 septembre 1798]

(AF* III 12, folios 196 recto-198 recto; AF III 543, plaquettes 3605 à 3607)

Message aux Cinq-Cents.

¹ Notamment: obligation d'employer le calendrier républicain en interdisant de donner la conversion des dates dans le calendrier romain.

² À la suite d'un message du Directoire du 9 floréal (*tome V*).

³ La promulgation eut lieu le 12 vendémiaire an VII.

⁴ La loi les crée au titre du département du Mont-Blanc et non de celui du Léman auquel Sallanches appartient depuis peu.

⁵ Dont on n'a pas mention plus haut.

⁶ Voir aux 22 et 23 fructidor.

⁷ Dominique-Marie Moltedo, frère du député (voir *tome III*, 24 brumaire an VI, Relations extérieures, note). Charles-François Dubois de Thainville, militaire retiré en 1788, s'était illustré à la prise de la Bastille, se vantait d'avoir lui-même hissé le drapeau tricolore sur les Tuileries au Dix-Août et était entré dans les bureaux des Affaires étrangères en 1792. Ses relations avec Bacri lui permirent ensuite de faire signer la paix entre la France et le dey d'Alger malgré les interventions britanniques auprès du dey (*Roman d'Amat*).

⁸ Plus exactement, interprétation de deux arrêtés des 22 pluviôse an VI et 21 messidor an VI dont les minutes sont jointes, qui nommaient au poste de substitut, en nommant les intéressés 1^{er} et 2^e substitués.

⁹ Voir *tome V*, 2 prairial an VI, affaires non citées au procès-verbal, note.

Pour adjuger sur simple estimation la maison des Filles de la Trinité, petite rue de Reuilly (à Paris) à Tissot, qui y a établi l'atelier de cornes transparentes pour lanternes de marine créé par arrêté du Comité de salut public du 14 messidor an II¹, Girendet, fabricant d'aiguilles à coudre, s'étant retiré de la soumission (AF III 543, plaquette 3606, pièces 42-46).

Finances.

Bois: communaux de Blénod [-lès-Pont-à-Mousson] pour réparer des fontaines et des ponts²; Hobscheid (Forêts) pour rembourser des dettes de guerre, Maurupt [-le-Montois] pour réparer des chemins et Pimelles pour réparer des fontaines, billet du cabinet du Garde des sceaux demandant copie de l'arrêté *autorisant l'abattage de vieilles écorces de bois*, 1817; et de l'hospice de l'Unité de Paris dépendant de la ferme des Essarts [-le-Vicomte] sur l'allée des Essarts à Villenaux [-la-Grande], au lieu-dit le Ponsecq et sur le chemin de [Saint-] Bon à Escardes. Arrondissements de recette de la Sarthe. Complément de traitement des 9 derniers mois de l'an V aux employés du ministère et du bureau de liquidation de la dette des émigrés suivant la loi du 2 nivôse an V, liste des employés du ministère concernés³. Ajout du bureau de douanes de Perles à ceux désignés par l'arrêté du 19 thermidor pour le transit par le Mont-Terrible. Autorisation de travaux au premier pavillon de la saline nationale de Dieuze pour le logement de Thiry, commissaire du Directoire près la saline⁴. Proclamation en Seine-et-Oise de la loi du 19 brumaire an VI sur le titre des ouvrages d'or et d'argent à dater du 1^{er} vendémiaire an VII. Enregistrement, dépôt par le ministre du tableau des nominations de la régie, dont nominations au nouveau bureau de Genève (AF III 542, plaquette 3604, pièces 11-13, dossier du 24 fructidor, date de la lettre d'envoi par les régisseurs au ministre) et approbation d'un état joint des employés autres que les receveurs dont le service est nécessaire en l'an VII⁵ (AF III 543, plaquette 3605, pièces 13-16 et 25-30).

Guerre.

Assimilation aux troupes françaises de celles de la garnison de Genève et paiement d'une solde provisoire aux blessés ou âgés. Rapport classé au dépôt particulier sur une vente d'effets militaires à Lille⁶. Mise en état de siège du Puy et d'Yssingaux, des brigands royaux menaçant d'enlever des conspirateurs en jugement dans la seconde ville et devant être transférés au Puy⁷. Arrêtés sur le personnel, dont traitement de réforme de Teste, ex-chef du 4^e bataillon de la Montagne, remis en activité comme chef de bataillon d'artillerie réformé, et réintégration d'Advinay, adjoint à l'état-major général de l'armée d'Italie, et de Marchand, chef provisoire de la 11^e demi-brigade légère⁸. Indemnité au général Richepance pour frais de déplacement et achat des chevaux nécessaires à son service dans la cavalerie de l'armée d'Italie (AF III 543, plaquette 3605, pièces 13-16 et 25-30).

Marine et Colonies.

¹ On n'a pas trouvé cette affaire dans le *Recueil des Actes du Comité de salut public*. Voir tomes VII, IX et X, 19 pluviôse, 19 floréal et 25 prairial an VII: loi de la veille à la suite de ce message, autorisation au ministre des Finances de passer le contrat de vente, arrêté auquel est joint une demande d'expédition par Forqueray, notaire à Paris, pour MM. Ray, acquéreurs de Tissot, 1830; et ratification du contrat de vente passé par le ministre des Finances avec Pierre-François Tissot le 10 prairial par devant Guillaume jeune, notaire à Paris; et 23 vendémiaire an VIII, Finances: dispositions sur le paiement du prix par Tissot. Jean-Baptiste Forqueray, titulaire de l'étude LXXXIII de 1819 à 1831 et non 1821, l'index des notaires de Paris de *l'État des inventaires des Archives nationales*, tome IV, Fonds divers, 1986, page 99, étant à corriger par la liste des instruments de recherche par études qui précède (page 72).

² Blénod, Meurthe, relevant de l'ex-maîtrise de Metz, ce qui semble écarter Blénod-lès-Toul, qu'on suppose relever de celle de Nancy.

³ Non retenus à l'index.

⁴ Mansui-Thiry ou Thiry (Mansui), de Nancy, gendre du député Régnier, nommé commissaire près cette saline et celle de Moyenvic le 14 frimaire (*tome III*).

⁵ Non retenus à l'index.

⁶ Rapport conservé dans AF III 149, dossier 701, pièces 139-140 avec la dénonciation de cette vente par Leclerc-Scheppers, député du Nord aux Cinq-Cents. Les pièces 141 à 143 de ce dossier sont deux autres rapports du ministre du 25 non cités ici sur le départ d'un convoi de troupes vers la Corse et l'expédition d'Irlande.

⁷ Voir AF III 149, dossier 701, pièce 167: rapport du ministre de la Guerre du 26 sur les mesures prises pour empêcher l'évasion d'Astier et complices (brigands lyonnais dits compagnons de Jésus, voir notamment *tome II*, 13 messidor an V, Décisions du Directoire: mise en état de siège de la commune de Lyon), détenus à Yssingaux, et *tome IX*, 18 floréal an VII: levée de l'état de siège du Puy et d'Yssingaux après la fin du procès.

⁸ Le futur général François-Antoine Teste, suspendu par Dartigoyte en l'an II pour incapacité, que Six dit réintégré à la suite de la 49^e demi-brigade de ligne ce 25 fructidor. Il était le fils d'Antoine Teste, procureur-syndic du Gard puis commissaire près les tribunaux de Vaucluse qu'on a rencontré à cause de ses affrontements avec l'accusateur public Blanc-Pascal entre réacteurs et républicains de ces deux départements en l'an V puis avant les élections de l'an VI (*les Archives du Directoire*, page 184, note 2). Son frère Jean-Baptiste fut ministre du Commerce sous la Monarchie de Juillet. Sauf homonymie, ce sont le futur général et son frère qui figurent, avec les mêmes prénoms, le premier dit militaire et l'autre employé aux armées, parmi les républicains du Gard émigrés radiés le 26 fructidor an V (*tome II*). Sur Advinay ou Advyné et le futur général Marchand, voir *tome V*, 27 messidor an VI, Relations extérieures, note.

Rapport sur l'emprunt pour la descente en Angleterre, transmis au ministre des Finances¹. Levée: de la suspension de L'Évesque, chef des mouvements chargé de l'état-major du port de Cherbourg²; et du séquestre sur les biens de Jean-Michel Esnaud, déporté des Cayes (Saint-Domingue) à New-York par arrêté de Polverel de 1793, arrivé au Havre en l'an VI avec passeport, en ajournant sa demande de passeport pour Saint-Domingue³. Nomination d'un lieutenant de port à Paimbœuf (AF III 543, plaquette 3605, pièces 17-24).

Police générale.

Mandat d'amener devant le Directoire de conspirateurs royalistes dénoncés par lettre jointe de Thérèse Vittecocq⁴, alors chez Pasquier, au café de Rohan à Paris: Dachai et Debusc père, nobles, de Saint-Denis-du-Bosguérard, Moulinet et sa femme, habitant un moulin sur la route de Laval (Mayenne) au Mans, et leurs quatre filles, à Laval, Baugron, Chandelier, Constant, Morlaix et Robert, du canton d'Harcourt, et Fouquet, receveur de l'abbé du Bec [-Hellouin] (AF III 543, plaquette 3605, pièces 3-12).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 543, plaquette 3605, pièces 1-2, copies au registre du bureau particulier, AF* III 18, pages 276-278. Lettres à Brune et Trouvé, minutes de Treillard, sur la nécessité de faire confirmer rapidement les changements en cours dans l'organisation de la République cisalpine par des assemblées primaires, la résolution adoptée par le Conseil des Jeunes disant *expressément qu'elle a été prise par ordre de la République française*, le Directoire autorisant Brune aux dépenses *que les précautions que vous serez dans le cas de prendre pourront exiger*, et le chargeant d'obtenir la démission du Directeur Sopransi *et de ceux des deux Conseils dont les sentiments républicains et l'attachement à la République française⁵ seroient équivoques*.

AF III 543, plaquette 3606, pièces 61-98. Nomination de commissaires municipaux, *Allier*, Meaulne;- *Aude*, Sainte-Colombe-sur-l'Hers: remplacement de Rouzaud, coopté administrateur central⁶;- *Côte-d'Or*, Beaune *intra muros*; Bouze [-lès-Beaune]: nomination d'un prêtre marié; Corgoloin: remplacement d'un ivrogne; Savouges; Viévy: Jean-Baptiste Louis, secrétaire de la municipalité de Bouze [-lès-Beaune], ayant refusé le poste de commissaire de Veuve [-sur-Ouche];- *Ille-et-Vilaine*, Gévezé: François Guillet, notaire;- *Loire*, Boën: réintégration de Billoud, destitué le 13 nivôse, défendu par le député Decomberousse⁷; Saint-Georges-en-Couzan⁸; Saint-Polgues;- *Haute-Loire*, Fay [-sur-Lignon]: remplacement d'un rebelle du camp de Pertuis de l'an IV;- *Moselle*, Thionville: remplacement de Vignerou, nommé commissaire près les tribunaux, candidat: Jeannin, receveur de l'Enregistrement;- *Nord*, Templeuve: remplacement d'un commissaire *trop ardent et trop inconsidéré*;- *Sambre-et-Meuse*, Ciney: Morival, retiré du 29^e d'infanterie, remplaçant Lambot, de *conduite tortueuse*;- *Sarthe*, Vallon [-sur-Gée];- *Seine-Inférieure*, Bolbec: Castillon, frère du député⁹;- *Vaucluse*, Valréas: Coustou, notaire, remplaçant Martin¹⁰, *ayant semé le trouble et le désordre lors des dernières assemblées primaire et communales*;- *Vendée*, les Essarts: Daguin, notaire avant la Révolution puis employé des subsistances militaires supprimé.

Séance du 26 fructidor an VI [12 septembre 1798]

(AF* III 12, folios 198 recto-199 recto; AF III 543, plaquette 3608)

Message aux Cinq-Cents.

Répondant à celui du Conseil sur le tribunal de commerce à créer à Épernay: renvoi au dossier transmis par le message du Directoire du 8 (AF III 543, plaquette 3608, pièces 10-11).

Justice.

Rejet de la réclamation de Dufour aîné, nommé juge au tribunal civil des Deux-Nèthes par arrêté du 23 fructidor an V, pour entrer en fonctions, la loi du 28 vendémiaire sur les assemblées électorales de l'an V du département ayant annulé les nominations de juges par le Directoire en vertu de celle du 19 fructidor an V¹¹. Réponse à un référé du commissaire près le tribunal civil des Bouches-du-Rhône que la prise du navire américain *l'Otter*,

¹ Affaire non représentée ici.

² Voir *tome III*, 15 frimaire an VI, Marine et Colonies, note.

³ Le délégué de la Convention Polverel l'avait fait déporter pour avoir signé, en qualité de secrétaire, un procès-verbal de l'assemblée de la commune des Cayes portant adresse à la Convention contre les délégués dans la colonie.

⁴ Voir plus haut, 9 fructidor.

⁵ L'adjectif est ajouté dans l'interligne supérieure de la minute.

⁶ Sur Rouzaud, voir *tome IV*, 3 pluviôse, Intérieur, note.

⁷ Destitué le 13 vendémiaire an VI (*tome III*, Affaires non citées au procès-verbal). On n'explique pas l'intervention de ce député de l'Isère aux Anciens.

⁸ Voir *tome V*, 17 messidor, affaires non citées au procès-verbal, note.

⁹ Emmanuel-Louis-Joseph-André Castillon, commissaire municipal de Sassetot [-le-Mauconduit] élu aux Cinq-Cents en l'an VI.

¹⁰ Voir *tome V*, 1^{er} germinal, note.

¹¹ Voir *tome III*, 29 vendémiaire an VI, loi de la veille annulant celle du 14 messidor an V sur les assemblées électorales de ce département, note.

capitaine Bennet, chargé de Boston pour Livourne avec des morues et du saumon et du sucre présumé provenir de la Martinique occupée par les Britanniques, le 29 pluviôse, par le corsaire *le Coureur*, capitaine Raymond, en appel d'une sentence du consul à Carthagène, ne peut être déclarée bonne, le capitaine n'ayant pu connaître la loi du 29 nivôse lors de son départ; renvoi devant les tribunaux de celle du navire sous pavillon américain *le Schooner-Willarck* par le corsaire *le Coureur*, de Marseille, près du cap Sacratif avec une cargaison de poivre de Bombay et de Malabar et de café de l'Anse-Bartel, près du Fort-Royal à la Martinique¹ (AF III 543, plaquette 3608, pièces 13 et 21-22).

Police générale.

Prohibition du *Journal des Francs*, suite du *Journal des hommes libres*, du *Persévérant* et du *Républicain*². Prêtres, déportation³. Expulsion de Paris sous vingt-quatre heures et de France sous quinze jours de l'anglais Jacques Wolstoncraft, de Barking, âgé de 30 ans, soi-disant étudiant en physique à Paris depuis deux ans, dénoncé comme espion par les américains Fulton et Halley⁴ (AF III 543, plaquette 3608, pièces 12 et 14-19).

Relations extérieures.

Lettre au roi d'Espagne *sur le bruit que le parti britannique n'est pas dénué de toute espérance à Madrid*, demandant *quelque manifestation nouvelle de la franche détermination de Votre Majesté, quelque chose enfin portant le caractère d'un éloignement très prononcé du cabinet britannique*, minute sur papier à en-tête et vignette gravée du Directoire, brouillon avec ajouts écrits par Lagarde et suppression de la formule finale de politesse *Recevez etc.*, qui n'est pas sur la minute (AF III 543, plaquette 3608, pièces 1-3, copie au registre du bureau particulier, AF* III 18, pages 278-279).

Le reste de la séance est consacré à l'examen préparatoire du travail sur la gendarmerie.

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 543, plaquette 3608, pièces 20 et 23-25. Feuille de brevets de pension de la Guerre et promotions.

AF III 543, plaquette 3608, pièces 26-38. Nominations: commissaire près le tribunal correctionnel d'Arcis-sur-Aube; et justices de paix non pourvues aux élections, *Escaut*, Beveren [-Waas]; Hamme; Hulst; Saint-Nicolas, 1^{ère} et 2^e sections; Tamise; Waarschoot; Zele; - *Sambre-et-Meuse*, Gedinne.

Séance du 27 fructidor an VI [13 septembre 1798]

(AF* III 12, folios 199 verso-202 verso; AF III 543, plaquettes 3609 à 3613)

Lois.

[Du 26]: fixant les fonds nécessaires pour les services ordinaire et extraordinaire de l'an VII; annulant celle du 29 messidor an III créant un télégraphe au Pavillon de l'Unité dans l'enceinte du palais des Anciens; réservant la moitié des recouvrements d'arriérés des contributions foncières de l'an V et de l'an VI à celui des dépenses des hospices et des enfants de la Patrie, le Directoire devant en rendre compte tous les mois au Corps législatif⁵; ordonnant la division égale par décade des fonds pour les enfants de la Patrie pour *qu'à la fin de l'année aucune partie de ce service ne se trouve arriérée*. [Du jour]: réunissant la commune de Viel-Moulin à celle de Sennecey [-le-Grand]⁶; sur la compétence des conseils de guerre créés par les lois des 13 brumaire an V et 18 vendémiaire an VI; et annulant l'élection de Michel Texier-Mortegoute juge au tribunal civil de la Creuse, place non vacante⁷ (AF III 543, plaquettes 3608, pièces 4-9, et 3609, pièces 7-11).

Message des Anciens.

[Du jour] s'ajournant au 29 (AF III 543, plaquette 3609, pièce 18).

Messages aux Cinq-Cents.

Sur: l'intérêt de réduire le nombre de cantons: message pris après renvoi par les Cinq-Cents des observations d'un député à une commission spéciale, le Conseil ayant pris une motion d'ordre le 4 pluviôse, qu'il avait transmise au Directoire par

¹ Le cap Sacratif, sur la côte méditerranéenne d'Espagne, à l'est de la ville de Motril. Fort-Royal, ancien nom de Fort-de-France.

² Journaux anarchistes prohibés les 22 et 28 germinal et 14 messidor (*tome V*).

³ Un prêtre de l'Aude et Jean-Denis Cailhive, récemment ordonné par un évêque insermenté, arrêté à l'hospice Saint-Jacques de Toulouse où il célébrait le culte clandestin.

⁴ Voir aussi Arch. nat. F⁷ 4373. Cet espion n'est pas connu du *Dictionary of national biography* britannique. Sur l'inventeur Robert Fulton, voir *tome III*, 9 vendémiaire an VI, Affaires non citées au procès-verbal, inventaire des papiers de Carnot, note.

⁵ Voir *tome VII*, 19 frimaire an VII, Intérieur: arrêté sur le mode d'exécution de cette loi.

⁶ À la suite d'un message du Directoire du 29 messidor (*tome V*).

⁷ Voir *tome V*, 22 messidor, message du Directoire sur la réclamation de Jean-Baptiste Fayolle, note.

message du 7 ventôse, sur les réclamations de fonctionnaires craignant de perdre leur emploi; présentation par le ministre de l'Intérieur des résultats des réponses de 34 départements à sa circulaire du 7 frimaire, permettant de calculer que les 5250 cantons existant pourraient être réduits d'un tiers¹; proposant de réduire de deux à un les juges de paix des cantons de Caudebec [-en-Caux], Eu, Gournay [-en-Bray], Neufchâtel [-en-Bray] et Saint-Saëns²; la réunion à la commune d'Amenucourt de celle de Frocourt, comptant 14 habitants, autrefois dépendant de la première³; le transfert de celle de Verrie du canton d'Ambillou [-Château] à celui de Saumur *extra muros*⁴; la situation des bois existant aux environs de Baïgorry⁵; et l'embellissement d'une place à Rouen près de l'ex-Hôtel de Ville, en obligeant le citoyen Revert, acquéreur d'une maison nationale, à en supporter la démolition partielle, chemise du dossier de la commission spéciale créée par les Cinq-Cents le 1^{er} complémentaire an VI, plan des lieux arrêté par le maire en 1793, encre couleur, certifié conforme par Bouët, architecte de la ville, brumaire an VI (AF III 543, plaquettes 3609, pièces 12-17, et 3612, pièces 112-113, 123-127 et 131-136).

Finances.

Mode de réexportation des marchandises britanniques de Mulhouse, dont le ministre avait chargé Metzger, depuis élu aux Cinq-Cents, de s'occuper⁶. Mise de fonds à disposition des ministres de la Guerre et de la Marine et des Colonies. Affectation à la forge de Nyer acquise par Roger, de Prades, des coupes de bois nationaux en dépendant que leur superficie n'a pas permis de vendre avec elle. Annulation des arrêtés des 3, 7 et 15 derniers sur les opérations proposées par Carrié et Bézard, banquiers à Paris, qui n'ont pas déposé les fonds promis, et le dépôt du diamant *le Régent*⁷. Envoi d'Amelot commissaire en Italie pour *assurer les dépenses de l'armée en Italie et régler les comptes du passé*⁸ (AF III 543, plaquettes 3609, pièce 6, et 3611, pièces 94 et 96-101). Renvoi au ministre d'un rapport de celui de l'Intérieur sur les dépenses pour les canaux d'Orléans et du Loing en l'an V⁹.

Guerre.

Deux lettres à Schauenburg, minutes au dépôt particulier: sur le jugement des rebelles pris les armes à la main en formant une commission militaire plutôt qu'un conseil de guerre, dont les jugements sont susceptibles d'appel, en demandant qu'à l'avenir le Directoire helvétique les déclare hors la loi ce qui permet leur exécution immédiate, minute de Treillard; et demandant son avis sur les drapeaux pris sur les troupes suisses que le Directoire voudrait rendre en *preuve d'amitié et de bienveillance*, pour que *l'armée française ne se trompe point sur le motif de cette détermination*, minute de Lagarde, copies au registre du bureau particulier, AF* III 18, pages 279-280. Arrêtés sur le personnel, dont confirmation de nominations au choix et feuilles de brevet du personnel des armées, traitement de réforme du général de brigade Chevalier et, avec remise en activité, de Latour, chef d'escadron au 11^e hussards, confirmation de Reverchon, nommé en 1793 lieutenant du génie adjoint aux représentants en mission près l'armée des Côtes-de-Cherbourg puis attaché à Hoche à celle de l'Ouest, ayant fait hommage au Directoire du dessin de l'attaque de Quiberon puis du plan topographique de la presqu'île, dans l'emploi d'adjoint du génie de 2^e classe devant participer à l'expédition de Brest¹⁰, destitution du

¹ L'ordre du Directoire chargeant le ministre de cette enquête n'est pas attesté dans les procès-verbaux du Directoire. Sur l'acte des Cinq-Cents du 7 ventôse décidant de faire un message au Directoire, voir *tome IV*, à cette date, note.

² Message cité au procès-verbal du Directoire du lendemain avec minute datée du 28 par surcharge (AF III 543, plaquette 3614, pièces 7-8), mais ici en copie conforme par les Cinq-Cents datée du 27 (AF III 543, plaquette 3611, pièces 16-17).

³ Voir *tome IX*, 6 thermidor an VII: loi du 4 précédent à la suite de ce message.

⁴ Voir *tome VIII*, 19 germinal an VII: loi de la veille à la suite de ce message.

⁵ Voir *tome IV*, 9 ventôse, messages aux Cinq-Cents, note.

⁶ La rumeur courait que l'on allait prohiber les draps fabriqués à Mulhouse comme marchandises anglaises. Metzger était administrateur central du Haut-Rhin lorsqu'il fut nommé le 9 nivôse (*tome IV*) commissaire du gouvernement pour la réunion de la république de Mulhouse à la France, sanctionnée par la loi du 11 ventôse / 1^{er} mars 1798.

⁷ Voir au 7 fructidor, Finances, note. L'affaire n'est pas citée au procès-verbal du 3 fructidor.

⁸ Antoine-Léon-Anne Amelot de Chaillou, dont le père, Antoine-Jean, avait été intendant de Bourgogne puis secrétaire d'État de la maison du Roi et mourut en prison en l'an III, fut lui aussi nommé intendant de Bourgogne en 1783 à l'âge de vingt-trois ans (on le disait fils naturel de Maurepas), puis commissaire de la caisse de l'extraordinaire de 1790 à 1792. Il fut arrêté et accusé de détournements à plusieurs reprises du Dix-Août au Neuf-Thermidor, davantage à cause des fonctions de son père dans les gouvernements de la fin de l'Ancien Régime que pour sa gestion, contre laquelle aucune charge ne résista aux vérifications. Il s'était d'ailleurs empressé de prêter serment à la République dès le début de la session de la Convention et s'était retiré des affaires publiques depuis la chute de Robespierre. D'après *Roman d'Amat*, il dut sa nomination en Italie à l'amitié de Treillard. Nommé administrateur en chef des contributions, revenus et finances de la République française en Italie avec pouvoir de prendre toutes dispositions pour assurer le service des armées (plus loin, 1^{er} brumaire an VII) puis commissaire civil près l'armée française en République cisalpine le 8 frimaire an VII (*tome VII*), donc peu après le rappel de l'ambassadeur Fouché le 4 de ce même mois, il fut nommé résident de France à Francfort le 29 pluviôse (*tome VIII*). *Roman d'Amat* dit par erreur qu'il fut renvoyé d'Italie à la fin de l'an VII comme complice des détournements dont les députés jacobins, Briot surtout, accusèrent Scherer, ex-ministre de la Guerre et ex-général en chef des armées d'Italie et de Naples.

⁹ Affaire non représentée ici.

¹⁰ Dont confirmation de la nomination de François Bontemps, promu général le 1^{er} floréal an VII (*tome VIII*), chef du 11^e bataillon des Vosges, chef de la 175^e demi-brigade de ligne suivant procès-verbal d'amalgame du 22 ventôse an III et, à la 4^e demi-brigade légère, remplacement de Nivard, capitaine puis quartier-maître trésorier, et de Gabier, lieutenant, tués à la bataille de Rivoli, et de Tribert, capitaine, tué au siège de Mantoue. Le général Jacques-François Chevalier, mesure datée du

commandant de la place de Bergues. Désignation des commissaires des guerres à employer dans la 17^e division militaire: Charamond, Clarac¹, Dauzeret, Duclusel, Fradiel, D'Hillierin, Lefébure-Carlier, Lefébure-Montabon, Prévost et Sabatier à Paris, Barbier et Orry à Versailles, Maillard à Saint-Germain [-en-Laye], Macey à Fontainebleau, Leroux à Meaux, Le Vasseur à Compiègne, Lépine à Beauvais, Davrange à Senlis et Lecoutteux à Saint-Denis². Secours à: Étienne Blisard, menuisier à Aulnoy [-lez-Valenciennes], et François Fouquet, ex-lieutenant des canonnières sédentaires de Valenciennes, dont la maison a été détruite par une bombe, pour leur dévouement pendant le siège de la ville dont Scherer se porte témoin, l'ex-lieutenant-général Léonard-François-Marie Moriollès et la citoyenne Beauchamp veuve du général Millo³. (AF III 543, plaquettes 3609, pièces 4-5, et 3611, pièces 73-93 et 95).

Intérieur.

Attribution de la régie intéressée des canaux d'Orléans et du Loing à Bellesme, dernier enchérisseur. Organisation d'un nouveau concours pour le monument à la gloire des armées françaises à élever à la place du Château Trompette de Bordeaux, le jury n'ayant approuvé aucun projet, rapport du jury et lettre de son président de Wailly⁴. Réduction suivant le tableau de dépréciation du papier-monnaie du prêt accordé en mandats à onze négociants de Cholet *pour raviver les fabriques établies en cette commune* par arrêté du 16 prairial an IV, *Bulletin des lois* n° 129 de l'an V, 16 pages imprimées, publiant notamment le tableau de dépréciation des assignats et des promesses de mandat joint à la loi du 5 messidor an V. Brevet d'invention de Pierre-Stanislas-Guilain Commart, de Strasbourg, pour des réverbères de nouvelle forme faits de globes remplis d'eau distillée, brevet sur papier à en-tête spécifique et vignette gravée et deux planches de figures, encre et crayon. Nomination de Mazurier, ex-professeur de chimie à Dijon, médecin à l'armée d'Italie, professeur de chimie à l'école de médecine de Strasbourg, remplaçant Nicolas, candidats: Adet, ex-membre de l'académie de médecine de Paris et Pluvinet⁵. Autorisation à Grégoire-Pierre Le Maire de construire un moulin à eau sur la rivière d'Aré au lieu-dit le Pâtis, hameau du Metz, commune d'Avrechy⁶. Destitution: président de la municipalité de Vielsalm (Ourthe) suspect de détournement de fonds, ayant soustrait le procès-verbal de l'assemblée primaire de la première section pour qu'on ne conteste pas son élection par la seconde, exerçant également les attributions d'agent municipal et ayant emporté chez lui les archives qu'il a mises en désordre, agents municipaux de Buchelay fanatique, Noailles (Oise) ayant assisté à des jeux publics lors d'une fête de l'ancien calendrier à Mouy, Plélan [-le-Grand] ayant annulé les marchés fixés les quatridis et septidis pour les autoriser tous les jours sauf les décadis⁷, Sainte-Solange ayant organisé l'assemblée communale le dimanche 6 germinal et toléré un rassemblement le 8 prairial, dimanche de Pentecôte, et Vallecalle, ancien commissaire du gouvernement provisoire nommé par l'Assemblée de Corse lors de la *première* rébellion, adjoint municipal de Sainte-Colombe [-sur-Loing] prêtre fanatique, et membres des municipalités d'Arrou semant la discorde entre eux, Champrond [-en-Gâtine] inciviques, Cloyes [-sur-le-Loir] hébergeant des déserteurs, Illiers [-Combray] royalistes, Kaprijke (Escaut) destitués pour entrave à la rentrée des contributions et réélus, Merville royalistes et Revel (Haute-Garonne) *illitérés*. Destitution et jugement de l'agent municipal de la Rue-Saint-Pierre ayant déclaré en séance de la municipalité de Bresles *qu'il fallait bien qu'il travaillât pour regagner ce que la République lui avait volé*. Jugement de Félix-Jean Chaidron, ex-administrateur municipal de Louviers et imprimeur, acquitté de l'accusation de conspiration, pour vol d'effets nationaux⁸. Réorganisation de la municipalité de Guipry. Réintégration de l'agent municipal de Remoncourt (Vosges) s'étant justifié des imputations ayant causé sa destitution⁹. Remise par le ministre de l'état des papeteries des départements de l'Ariège et des Forêts en complément des tableaux précédemment remis: liste des

14 août 1798 / 27 thermidor par *Six*. On n'a trouvé aucune trace de l'hommage du dessin et du plan de Quiberon par le nommé Reverchon dans les procès-verbaux du Directoire depuis l'an IV ni dans les index des autres parties de la sous-série AF III.

¹ Louis-Antoine Clarac, député sous la Restauration.

² Sous son nom révolutionnaire de Franciade.

³ Voir *tome V*, 28 floréal, Intérieur, secours à la même, note. Sur le registre: *à la veuve du général Beauchamp*.

⁴ Voir *tome II*, 23 fructidor an V, loi du 21 précédent, note.

⁵ Nicolas (prénomme Pierre-François dans le *Grand Larousse universel du XIX^e siècle*), médecin et chimiste de Nancy, nommé à Strasbourg par le Comité d'instruction publique le 2 nivôse III et démissionnaire dès floréal suivant (table des *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de la Convention nationale* de J. Guillaume), ce que rappelle le rapport du ministre. Pierre-Auguste Adet, ministre plénipotentiaire aux États-Unis jusqu'en l'an V, chimiste et médecin, membre de l'Académie de médecine de Paris avant la Révolution (*Roman d'Amat*, qui précise que l'ancien diplomate avait repris ses travaux scientifiques après son retour en France). Pluvinet, sans doute l'auteur d'une thèse devant l'académie de médecine de Paris à la fin de l'Ancien Régime prénomme Bernard-Nicolas (*Catalogue des imprimés de la Bibliothèque nationale*). Voir aussi *tome VII*, 29 pluviôse et 9 floréal, nomination d'autres professeurs et remplacement d'un professeur adjoint de chimie et de pharmacie par Antoine-Claude Gerboin, d'Amboise, connu de *Roman d'Amat*, le rapport joint à cet arrêté notant, en plus des renseignements donnés par les auteurs, qu'il avait été médecin à l'hospice civil et militaire de sa ville natale, résidait à Paris et était l'un des traducteurs du "journal de médecine anglais".

⁶ Peut-être le moulin dénommé *Dumetz* connu en l'an X dans cette commune de l'Oise (M. Illaire, *Énergie et subsistances. Enquêtes sur les moulins à blé, an II-1809*, Paris, Archives nationales, 1998).

⁷ Il a en fait supprimé les dates fixées suivant le calendrier républicain.

⁸ Voir *tome III*, 22 frimaire an VI, Police générale, note (il est alors appelé Chaidon).

⁹ Voir plus haut, 17 thermidor.

papeteries, nombre de cuves, productions annuelles en myriagrammes et en rames, genres de productions, prix et poids par rame¹ (AF III 543, plaquettes 3612, pièces 102-111, 114-122 et 137-144, et 3613, pièces 145-182).

Police générale.

Émigrés, radiation: Marie-Eugène Beuve d'Auray, de Rouen, et Claude-Jean et Jean-François-Urbain Le Normant, de Rouen et Cæn, inscrits dans le Calvados; Jacques Bonnet, curé de Villefort (Lozère), recommandé par le député Barrot; François-Xavier Erhard, curé de Sentheim, Jacques-Antoine Guyon, prêtre de Charolles déporté, radiation demandée par sa mère Claudine Régner, veuve Guyon, et Nicolas Marcus, prêtre desservant à Condé-Northen puis aux Étangs et à Pange, déporté volontaire à Trèves en 1792, maintenus sur la liste des déportés; Adrien Lefée, marchand herbager à Bornambusc ayant constamment fourni du bétail aux armées et n'ayant connu son inscription que par des scellés en nivôse an VI; Louis Lefèvre, ex-capitaine de gendarmerie à Évreux, radié provisoirement par le district de Lisieux; Pierre-Dominique Pitat, de Tomblaine, lieutenant au 8^e hussards; Louise-Vincente Pitouays veuve Kermoysan, de Vannes²; Madeleine-Françoise-Justine Regley femme Claude-Henri Corrad, des Riceys; Renée-Thérèse Regnault, femme Gabriel Pontavice, d'Ernée. Maintien: Barthélemy-Antoine Debon, de Montcenis, usant de certificats du district de Montluel³; Pierre-Marie-Thérèse Dormy et son fils Joseph-Octave, nobles de Neuvy [-Grandchamp], usant de faux certificats de détention à Lyon sous la Terreur; Euverte Geffrier et Louis-Gervais Gidoïn, prêtres d'Orléans sujets à la déportation non déportés; Charles-Alexandre-Joseph Gourcy-Serinchamp, ex-capitaine de dragons, parti de Pont-à-Mousson pour Namur en 1790, d'où il a fui devant l'armée française, et Alexandre-Armand-Louis-Henri La Rochefoucault-Cousages, de Paris, capitaine au régiment de Bercheny, produisant des lettres de bourgeoisie d'Ernen (Valais) mais ayant paru aux assemblées du bailliage de Nivernais en 1789, inscrits dans la Moselle et la Nièvre; Jean-Pierre Laujon, résidant au Palais Bourbon à Paris, parti en 1792, arrêté en l'an V à la frontière suisse, se disant commerçant; les habitants de Guise Philippe-François Madrid, seigneur de Sains [-Richaumont], parti pour Chimay (Belgique) en 1792 pour affaires de famille⁴, Reine-Bonaventure de Meaux, femme Madrid, partie en l'an II et ne justifiant pas des lieux où elle s'est rendue, et Jean-Thomas de Molon, ex-garde-marteau de la maîtrise des Eaux et Forêts sous le coup d'un mandat d'arrêt décerné par l'ex-général Beauregard en 1793⁵; Joseph Paillier, vicaire de Neufchâteau déporté, inscrit dans la Meurthe, radiation demandée par son frère Joseph-François, de Liverdun; Angélique-Étienne Roquefeuil, inscrit dans le Tarn, n'ayant produit qu'en l'an V des certificats, faux, de résidence à Bourg-Saint-Andéol, radiation demandée par la citoyenne Galtier-Roquefeuil sa mère; César-Gaëtan-Eulalie de Thiene, de Génillé, établi à Vicence après un héritage⁶ (AF III 543, plaquette 3610, pièces 19-72).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 543, plaquettes 3609, pièces 1-3, et 3612, pièces 128-130. Nomination de receveurs généraux, Basses-Alpes: remplacement de Giraud, en déficit, par l'ex-député Gaston⁷; Alpes-Maritimes; Léman; Basses-Pyrénées.

Séance du 28 fructidor an VI [14 septembre 1798]

(AF* III 12, folios 202 verso-204 recto; AF III 543, plaquette 3614)

Messages aux Cinq-Cents.

Sur la réduction de justices de paix de la Seine-Inférieure. Annonçant que *Bonaparte est débarqué heureusement avec son armée à Alexandrie le 13 messidor et est entré au Caire le 5 thermidor* et rendant compte des motifs qui ont déterminé le gouvernement à faire cette expédition⁸.

Décision du Directoire.

Rejet d'une réclamation des postiers du Directoire contre la diminution de leurs traitements, apostille de Lagarde sur un rapport de Lacroix, commissaire du Directoire près l'administration des postes, du 23 fructidor (AF III 542, plaquette 3601, pièces 81-83, classées au dossier du 23).

¹ Voir *tome II*, 26 fructidor an V, Décision du Directoire, note.

² Avec maintien du séquestre de ses biens comme mère d'émigré.

³ Le rapport signale que Peyre, secrétaire de ce district, est l'auteur de nombreux faux certificats. On en a déjà rencontré de nombreux exemples.

⁴ Deux rapports différents sans mention des liens de famille entre ces deux émigrés. Guise est, à une exception près, cité sous son nom révolutionnaire de Réunion-sur-Oise.

⁵ Mais n'ayant pas respecté les formalités prévues par la loi du 20 prairial an III sur les radiation d'émigrés. Il ne s'agit pas du général Pierre-Raphaël Paillot de Beauregard, alors commandant une division de l'armée des Ardennes, mais du général Beaugard (Charles-Victor Woïgard, dit), qui commandait le camp de Guise.

⁶ Les anciennes lois de Venise, dont dépendait Vicence, l'obligeaient à résider dans le pays pour le conserver.

⁷ Nommé inspecteur des contributions du département le 15 fructidor.

⁸ Le premier message est en réalité du 27. La minute du second n'est pas conservée ici.

Guerre.

Arrêté chargeant le ministre de présenter les candidatures à la garde du Directoire sur proposition de son commandant¹ (AF III 543, plaquette 3614, pièce 11).

Justice.

Paiement des traitements des juges au Tribunal de cassation qui devaient sortir en l'an VI et avaient cru devoir rester en poste jusqu'à leur remplacement. Nouveau rapport sur la procédure contre les fauteurs de troubles de Carpentras², l'accusateur public de la Drôme n'ayant pas été négligent pour cette affaire, comptant 198 prévenus dont 79 détenus. Destitution de Giroust, notaire de la Seine, marchand de bois en faillite³. Référé rejeté du tribunal criminel du Jura sur la jonction de plusieurs actes d'accusation sur le même délit à propos des voleurs Jean-Baptiste Chery et Jean-Baptiste Samey, de Besançon, et d'Angélique Poget, femme du second, receleuse. Renvoi devant les administrations centrales pour statuer sur les exceptions invoquées de prêtres déportés et émigrés rentrés: les prêtres Louis-Joseph Crépin, du canton de Lillers, et Charles-Joseph Wauguier ou Wautier, libéré par le tribunal correctionnel de Béthune, et Laurent Mehl, chirurgien d'Hagenau (AF III 543, plaquette 3614, pièces 1-3, 9-10 et 12).

Police générale.

Annulation de l'arrêté du 16 thermidor an V radiant de la liste des émigrés Barthès de Marmorières, qui devra sortir sous quinze jours du territoire de la République⁴. Levée des scellés sur les presses de la veuve Vezard, qui imprimaient les journaux, restant prohibés, *les Annales politiques et littéraires*, *le Courrier du jour* et *la Feuille universelle*⁵ (AF III 543, plaquette 3614, pièces 4-6).

Relations extérieures.

Accord sur la proposition du ministre d'envoyer un agent secret en Souabe; communication de lettres de Rastatt et de Sieyès⁶.

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 543, plaquette 3614, pièces 13-26. Nomination à des justices de paix non pourvues aux élections, *Ain*, Meximieux;- *Ardennes*, Buzancy; Nouart; Saint-Pierremont; Sévigny [-Waleppe];- *Gers*, Plaisance: Laurrens-Lebezou, notaire à Ladevèze⁷, à charge d'opter;- *Hérault*, Agde *extra muros*;- *Loiret*, Châteauneuf-sur-Loire⁸;- *Morbihan*, Rieux;- *Moselle*, Hellimer;- *Orne*, Passais;- *Saône-et-Loire*, Cuisery;- *Seine-et-Oise*, Gonesse.

Séance du 29 fructidor an VI [15 septembre 1798]

(AF* III 12, folios 204 recto-206 verso; AF III 543, plaquettes 3615 à 3618⁹)

Lois.

[Du jour]: portant que l'armée française en Égypte a bien mérité de la Patrie; augmentant de quatre à sept le nombre des substituts du commissaire du Directoire près le Tribunal de cassation¹⁰; et surséant à la vente des biens nationaux jusqu'au 1^{er} nivôse an VII en réduisant les droits attribués aux départements par la loi du 16 frimaire an VI à 25 centimes pour mille francs¹¹ (AF III 543, plaquette 3615, pièces 28-31).

Message aux Anciens.

Transmettant à ce Conseil copie de celui sur l'expédition d'Égypte aux Cinq-Cents de la veille¹².

¹ Qui les présentait directement au Directoire depuis l'arrêté du 14 pluviôse (*tome IV*).

² Voir *tome III*, 28 frimaire an VI, Justice, et note.

³ Michel-Guillaume Giroust, titulaire de l'étude LXX jusqu'en l'an VI (Index des notaires du minutier central de Paris, dans *État des inventaires, tome IV, Fonds divers*). Voir *tome X*, 28 thermidor an VII: approbation d'un rapport du ministre proposant de laisser le Corps législatif trancher l'affaire vu l'obscurité de la législation applicable au cas de Giroust, qui a par ailleurs réclamé auprès des Cinq-Cents et a été remplacé par Auguste Herbelin (titulaire de cette étude de l'an VI à 1828).

⁴ Voir *tome II*, 16 thermidor an V, Police générale, note.

⁵ *Les Annales politiques ou l'Éclair* et *le Courrier du jour ou le Véridique*, royalistes, prohibés le 27 frimaire (*tome III*), la prohibition du troisième pour sa critique de la destitution de députés de la République cisalpine datant du 8 germinal (*tome V*, arrêté lui donnant Molinier comme imprimeur).

⁶ Affaires non représentées ici.

⁷ Sans doute Ladevèze-Ville et non Ladevèze-Rivière (notaire et étude non représentés dans le *Répertoire numérique de la sous-série 3 E Archives des notaires* par P. Barthez et M. Fouilloux, Auch, Archives départementales du Gers, 1984).

⁸ Le juge nommé auparavant n'ayant jamais exercé de fonctions à la nomination du Peuple.

⁹ La plaquette contient une chemise vide pour le 30 fructidor an VI, jour où le Directoire ne siégea pas.

¹⁰ À la suite du message du Directoire du 4 thermidor (plus haut).

¹¹ Sursis annulé par loi du 26 vendémiaire an VII (plus loin).

¹² C'est par ce message, dont la minute n'est pas conservée ici, que commence le procès-verbal du jour sur le registre.

Messages aux Cinq-Cents.

Sur: la création d'un tribunal de commerce à Luxembourg; l'échange de terres entre l'hospice de Donchery et Labauche, entrepreneur de la manufacture de drap de Sedan, pour élargir le canal d'évacuation des eaux de la foulerie de Saint-Martin [-sur-Bar]¹; les pensions de retraite de cinq employés de l'Enregistrement non désignés; l'attribution à la douane du presbytère de Martigues et de la chapelle de Fos-sur-Mer, chemise du dossier de la commission spéciale des Cinq-Cents créée le 2^e complémentaire an VI avec plan du presbytère de Martigues, encre couleur, rez-de-chaussée et plans des premier et second étages collés sur languettes²; celle de la maison de l'émigré Cossé-Brissac, rue Neuve du Luxembourg, joutant celle des Domaines, au timbrage des cartes à jouer et autres services³; et contre la vente de parties de la forêt de Chizé⁴, chemise du dossier d'une commission spéciale des Cinq-Cents, à noter: adresse d'habitants de Beauvoir [-sur-Niort] et extraits manuscrits de la réformation générale des forêts royales de la province de Poitou, 1780 (AF III 543, plaquettes 3615, pièces 1-25, 3616, pièces 32-33 et 56-59, 3617, pièces 68-72, et 3618, pièces 77-85).

Décision du Directoire.

Circulaire demandant aux ministres de *concourir de tout leur pouvoir au Bulletin décadaire*, ajout pour celui de l'Intérieur: *le Directoire n'ignore pas que vous avez dans deux de vos divisions des collaborateurs de journaux qui embrassent dans leurs plans une partie des objets dont les auteurs du Bulletin doivent surtout s'occuper, mais il pense que ces employés ont trop de délicatesse et de républicanisme pour mettre dans les communications des renseignements un retard qui tourneroit au profit de leur feuille en lui assurant la priorité de la publication. Il est sans doute inutile de leur observer que le Directoire exécutif ne pourroit pas tolérer cet abus de confiance*, et lettre chargeant celui de la Justice de revêtir chaque numéro de son visa et de la formule: *À publier et à envoyer à chaque administration municipale conformément à la loi du 13 fructidor an 6^e*, minutes de Treilhard, copie manuscrite de la circulaire du ministre de la Justice à ses chefs de division⁵ (AF III 543, plaquette 3616, pièces 34-36).

Finances.

Bois communaux, vente: Mersch (Forêts), Pierrefitte [-sur-Aire] pour réparer les ponts, et Saint-Mihiel. Autorisation à Cabarrus et Béchade, négociants à Bordeaux, d'envoyer aux colonies le navire prussien *les Trois-Frères*, de Stettin, en franchise de droits. Emploi provisoire de l'église des Chartreux de Paris comme manège couvert pour la garde du Directoire, lettre sur papier à en-tête du général Chérin, commandant la garde, rapport signalant qu'on a enlevé les dalles, *les corps qui avoient été inhumés dans cette église étant consommés depuis quatre à cinq siècles et ayant été remués il y a environ 50 ans, il ne restoit plus que quelques ossements, qui ont été placés à 6 pieds de profondeur afin que les pieds des chevaux ne les foulent point* (AF III 543, plaquettes 3616, pièces 37-40, 3617, pièces 64-67, et 3618, pièces 73-76).

Guerre.

Adoption de tableaux d'avancement au choix⁶. Nomination d'inspecteurs généraux aux armées: à celles de Mayence et d'Helvétie les généraux Schauenburg et Dubois-Crancé, inspecteurs de l'infanterie, et Bourcier et Harville, de la cavalerie; à celle d'Angleterre: respectivement Beurnonville et Kellermann; à celle d'Italie: Moreau et Beaurevoir; et Sérurier inspecteur général des troupes de l'intérieur⁷. Remise en activité et emploi aux

¹ Auj.: Hannogne-Saint-Martin.

² Ces affectations avaient déjà été décidées, sans doute à titre provisoire, le 15 prairial (*tome V*, Finances).

³ Voir plus haut, 19 fructidor, Finances, note.

⁴ En réponse au message des Cinq-Cents délibéré le 13 thermidor (plus haut, 16 thermidor). Cachet de cire rouge de la municipalité de Beauvoir [-sur-Niort] légendé MUNICIPALITE DE BEAUVOIR // DEP^T DES 2 // SEVRES (plaquette 3615, pièces 4 et 7).

⁵ Sur la rédaction du *Bulletin décadaire*, voir AF III 45, dossier 164, pièces 105 et 143-163, avec les maquettes des numéros 1 à 20, par le journaliste Vincent-René Barbet (*les Archives du Directoire*, page 247). La réception de la loi du 13 fructidor créant ce *Bulletin* n'est pas citée dans les procès-verbaux du Directoire et son expédition authentique n'est pas conservée dans le groupe des minutes des procès-verbaux.

⁶ Faisant double emploi avec des tableaux du 27.

⁷ *Le Directoire, considérant la nécessité de rétablir l'instruction et de maintenir l'ordre et la régularité dans l'administration des troupes de la République...* C'est la première fois que nous rencontrons la dénomination d'armée d'Helvétie au lieu de celle d'armée française en Suisse. Le général Edmond-Louis-Alexis Dubois-Crancé, député à la Constituante, des Ardennes à la Convention et de la Mayenne aux Cinq-Cents jusqu'en l'an V, élu des Landes aux Anciens invalidé en l'an VI, nommé ministre de la Guerre le 28 fructidor an VII / 14 septembre 1799 (*tome X*). *Six* ne cite pas les nominations de Schauenburg, du général Harville (Louis-Auguste Jovenel des Ursins d'), qu'il dit inspecteur général de cavalerie à partir du 24 septembre 1797 / 3 vendémiaire an VI, ce que nous ne trouvons pas au *tome III*, du général Beurnonville (Pierre de Riel de), dont il ne dit rien de son départ du commandement de l'armée française en République batave, à la fin de l'an V, jusqu'au Dix-Huit Brumaire, ni du général Beaurevoir (Louis-Ferdinand Baillard de), qu'il connaît comme inspecteur de la remonte de l'armée d'Italie en décembre 1799. L'auteur date celle de François-Antoine-Louis Boursier du 18 septembre 1798 / 2^e complémentaire an VI et dit que c'est comme inspecteur général de l'infanterie des troupes de l'intérieur que Sérurier fut nommé alors qu'on a sur la minute: *inspecteur des troupes stationnées dans l'intérieur* sans autre précision.

armées des commissaires des guerres Barbier, Daru (jeune) et Petigny¹. Indemnités au général Olivier pour frais de déplacement et pertes d'effets. Envoi au commissaire central de la Loire d'un mémoire anonyme joint, vingt pages, sur des dilapidations à la manufacture d'armes de Saint-Étienne, accusant Dubouchet et Jovin d'avoir acheté à bas prix des armes revendues à la République ligurienne, avec tableau comparatif des valeurs et des prix auxquels ils ont acheté divers types d'armes; réponse du substitut du commissaire central annonçant qu'un des administrateurs centraux a été envoyé en secret sur place et a mis les scellés sur la comptabilité de la manufacture, et que Dubouchet vient de partir pour Paris² (AF III 543, plaquette 3616, pièces 41-42 et 49-55).

Intérieur.

Ouverture d'une souscription pour envoyer Gilbert³, de l'Institut, directeur adjoint de l'école vétérinaire d'Alfort, acheter en Espagne et amener en France des brebis et béliers de race conformément à l'article premier du traité de Bâle. Refus du projet du ministre d'autoriser le transit par terre des nankins provenant du commerce direct des États-Unis avec les Indes, le Directoire maintenant sa décision de ne l'autoriser que pour ceux provenant de prises⁴. Réintégration de Sage dans son emploi de commissaire aux essais et assistance à compter du 1^{er} vendémiaire an VII des élèves des Ponts et Chaussées aux cours de chimie et de minéralogie créés à ses frais au musée établi à la Monnaie et qui sont actuellement sous la surveillance du conseil des mines⁵ (AF III 543, plaquettes 3617, pièce 63, et 3618, pièces 86-89).

Marine et Colonies.

Annonce par le ministre de son projet d'envoyer des secours à Saint-Domingue par la frégate *la Vestale*, mouillée à Cadix. Passeports pour Saint-Domingue à Vidié, propriétaire à Jacmel arrivé en France en l'an V, et à Faugas ex-lieutenant de juge à l'amirauté des Cayes, pour Saint-Thomas⁶ pour l'approvisionnement de Saint-Domingue (AF III 543, plaquette 3616, pièces 43-47).

Relations extérieures.

Signature des lettres de créance de Dubois-Thainville, consul général et chargé d'affaires à Alger (AF III 543, plaquette 3615, pièces 34-36).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 543, plaquette 3616, pièce 48. Feuille de brevet du général de brigade Mathieu.

AF III 543, plaquette 3618, pièces 90-97. Nomination de commissaires municipaux, *Moselle*, Saint-Avold: réintégration de J.-G. Tonnel, destitué le 15 pluviôse à la demande du député Becker, remplaçant Thiéry, de Paris, qui *n'a pas l'usage de l'allemand et tourne à tout vent*⁷; - *Rhône*, Lyon, municipalités du Midi et de l'Ouest: remplacement de Costerisan, nommé membre du bureau central; - *Seine*, Nanterre: remplacement de Gasse, nommé inspecteur de la Loterie, feuille de travail de la fin de fructidor an V proposant de remplacer le même, alors nommé chancelier du consulat de Naples⁸.

Séance du 1^{er} complémentaire an VI [17 septembre 1798]

(AF* III 12, folios 206 verso-207 recto; AF III 544, plaquette 3619)

La séance s'ouvre et se continue sur différents objets diplomatiques et militaires.

Message aux Cinq-Cents.

Demandant que les contributions de l'an VII soient établies en francs (AF III 544, plaquette 3619, pièces 12-13).

Finances.

¹ Voir *tome V*, 9 messidor, Guerre, note.

² Voir plus loin, 15 vendémiaire an VII: levée des scellés mis, par mauvaise interprétation de cet arrêté, sur la manufacture elle-même. À rapprocher de AF III 275, pièces 220-221: pièces sur les entrepreneurs de la manufacture, 9 frimaire an VII.

³ François-Hilaire Gilbert, mort de maladie en Espagne en 1800 pendant cette mission dont *Roman d'Amat* écrit qu'elle aurait été entreprise dès 1797, mais qui n'est pas citée par les procès-verbaux auparavant.

⁴ On ne voit pas quelle décision est confirmée ici.

⁵ Balthazar-Georges Sage (1470-1824), chimiste, adversaire scientifique et politique de Lavoisier et de Guyton-Morveau. Son cours à la Monnaie avait été créé en 1778. Il avait été le premier directeur de l'École des mines en 1783.

⁶ L'île Saint-Thomas, l'une des îles Vierges, dans les Petites Antilles à l'est de Porto-Rico, auj.: États-Unis, alors colonie danoise tirant sa prospérité de son port, libre de droits de mer. Faugas y est envoyé par Hambourg, dont le faubourg d'Altona appartenait au Danemark.

⁷ Alexandre-Jean-Baptiste Thiéry, ex-moine marié, nommé le 18 ventôse, *tome IV*).

⁸ Poste auquel le nommait un arrêté du 8 fructidor an V (*tome II*).

Vente de la moitié du moulin de Lasserres (Lot-et-Garonne) provenant de l'ordre de Malte au nommé Mellac d'après l'évaluation du bail au lieu de l'estimation par expert. Cession par la République de son usufruit sur la majeure partie des biens de la succession de Charles-Philibert-Marie-Gaston Lévis-Mirepoix et sa veuve Alexandrine-Marie-Julie-Félicité Montboissin, dans l'Ariège, contre renonciation des héritiers à toute répétition pour la vente de partie des objets en provenant, analyse de pièces depuis le testament de Charles-Pierre-Gaston de Lévis en 1737 (AF III 544, plaquette 3619, pièces 7-11).

Police générale.

Prohibition et scellés sur les presses du journal *le Révéléateur ou Bulletin universel*, n° 1020 du 29 fructidor an VI joint, pages 4069-4072, Paris, de l'imprimerie de la citoyenne J.-M. Errard¹, relatant le procès de l'invalidé Gilbert et critiquant la suspension du *Journal des Francs* (AF III 544, plaquette 3619, pièces 5-6).

Séance du 2^e complémentaire an VI [18 septembre 1798]

(AF* III 12, folios 207 verso-208 verso; AF III 544, plaquette 3620)

Lois.

[Du 1^{er}] transférant: des crédits du ministre de la Guerre à celui de la Marine²; et les communes du Revest [-les-Eaux] du canton de Toulon à celui de la Garde et de Taradeau et du Thoronet de celui de Lorgues à ceux des Arcs et de Cabasse³; et annulant l'assemblée primaire dite du palais de Bourg [-en-Bresse] (AF III 544, plaquettes 3619, pièces 1-4, et 3620, pièce 3).

Guerre.

Annulation des congés de réforme de six réquisitionnaires obtenus en fraude grâce à Gaudy et Joly, agent et commissaire municipal de Viels-Maisons, destitués, et ordre aux ministres de la Guerre et de l'Intérieur de présenter des rapports pour faire juger ces deux fonctionnaires et les officiers de santé coupables, lettre du commissaire central Duplaquet, congés militaires absolus sur formulaires imprimés du ministère de la Guerre des six réquisitionnaires et de deux autres reconnus régulièrement réformés⁴, minute de Merlin de Douai (AF III 544, plaquette 3620, pièces 11-38).

Justice.

Dispositions sur l'impression du *Bulletin des jugements du Tribunal de cassation*: ajout d'analyses des jugements et, au choix du ministre, de décisions de rejet et de règlements de juge; abandon du format du placard in-4°, publication d'un numéro par mois et chaque fois que la matière d'une feuille in-8° sera réunie, mêmes conditions d'abonnement que pour le *Bulletin des lois*⁵ (AF III 544, plaquette 3620, pièces 6-7).

Police générale.

Prohibition du journal *le Bien informé* pour un article tendant à verser déconsidération sur les agents de la République auprès des gouvernements étrangers dans son n° 380, joint, du 1^{er} complémentaire an VI, Paris, Imprimerie du Cercle social, affirmant que Sieyès aurait dit de quelqu'un allant prendre les eaux: *Il faut toujours qu'il prenne quelque chose* et vit isolé à Berlin quoiqu'il se défende d'être un faiseur de constitutions, minute de Treilhard, lettre de Thomas Paine, écrite du Cercle social, défendant Bonneville, rédacteur du journal⁶ (AF III 544, plaquette 3620, pièces 8-10).

Relations extérieures.

Nomination de l'ex-député Moltedo vice-consul à Savone. Don de cadeaux en argent à Jenner et Zeltner pour la négociation du traité d'alliance avec la République helvétique (AF III 544, plaquette 3620, pièces 1-2). Rapports

¹ Journal dont *Martin et Walter* ne recense que des numéros incomplets en l'an V, huit livraisons en l'an VI, la plus récente du 15 thermidor, et un numéro du 22 messidor an VII. Les auteurs donnent une autre adresse que celle que porte notre numéro (*rue Honoré 87, vis-à-vis la rue Roch*) et supposent, sans doute à juste titre, que le rédacteur était Errard. Voir plus loin, 6 brumaire an VII: levée des scellés, la veuve Errard ayant été imprimeur du journal républicain *le Créole*. Sur l'affaire de l'invalidé Gilbert, voir plus haut, 6 thermidor, messages des Cinq-Cents, note.

² À la suite du message du Directoire du 17 fructidor (plus haut).

³ À la suite de deux messages du Directoire du 17 germinal (*tome V*).

⁴ Les noms de ces huit militaires sont repris à l'index.

⁵ Soit cinq francs pour 400 pages. L'impression de ce bulletin avait été décidée par arrêté du 28 vendémiaire an V (*Debidour*, tome IV, page 86).

⁶ Arrêté annulé le 12 vendémiaire an VII (plus loin). Le trait attribué à Sieyès vise Reubell, alors en congé du Directoire pour prendre les eaux à Plombières. D'après *Martin et Walter*, le *Bien informé* interrompit sa parution entre le 2^e complémentaire an VI et le 14 vendémiaire an VII. Les auteurs le savent imprimé par l'imprimerie du Cercle social, mais ne connaissent pas son rédacteur, Nicolas Bonneville ou de Bonneville, l'un des fondateurs du Cercle social et auteur de *la Bouche de fer* en 1790 (*Roman d'Amat*, qui ne le connaît pas non plus comme rédacteur du *Bien informé*).

approuvés et retirés par le ministre¹ sur des discussions avec la République batave sur la communauté du port de Flessingue et la situation politique des Grisons.

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 544, plaquette 3620, pièces 39-41. Nomination de Jacques-Louis Dufeu, ex secrétaire général du ministère de l'Intérieur, commissaire municipal de Nantes²; et des trois nouveaux substitués du commissaire près le Tribunal de cassation: Bouaïssier, commissaire près les tribunaux d'Ille-et-Vilaine, Bourguignon, substitut près ceux de la Seine³, et Lefessier, secrétaire de la commission de l'emprunt pour la descente en Angleterre.

Séance du 3^e complémentaire an VI [19 septembre 1798]

(AF* III 12, folios 208 verso-209 verso; AF III 544, plaquettes 3621 et 3622)

Loi.

[Du 2^e complémentaire] sur les dépenses du ministère de la Police générale en l'an VII (AF III 544, plaquettes 3620, pièces 4-5, et 3621, pièce 5).

Message des Cinq-Cents.

[Délibéré le 1^{er} complémentaire et expédié le 3] renvoyant au Directoire un projet de résolution sur la création d'un hôtel des monnaies à Marseille⁴ (AF III 544, plaquette 3619, pièces 14-15, dossier du 1^{er} complémentaire).

Message aux Cinq-Cents.

Contenant les plus vives instances pour inviter le Corps législatif à compléter l'état des fonds de l'an sept en assurant des recettes égales aux dépenses, demandant la levée d'acomptes mensuels sur les contributions de l'an VII jusqu'à l'établissement des nouveaux rôles à raison du dixième de celles de l'an VI, l'augmentation des droits d'enregistrement et de timbre, la fixation du tarif de ceux des hypothèques, une nouvelle loi sur les patentes et l'établissement d'une administration forestière et des droits de bac et de navigation (AF III 544, plaquette 3621, pièces 1-3).

Finances.

Annulation de crédits du ministre de la Justice de l'an V non employés (AF III 544, plaquette 3621, pièce 4).

Guerre.

Nomination de Joseph-Guillaume Debelle, lieutenant au 4^e d'artillerie à cheval ayant eu une cuisse arrachée lors de l'affaire de la Nahe du 4 fructidor an IV⁵, capitaine à l'arsenal de Grenoble (AF III 544, plaquette 3621, pièces 8-9).

Marine et Colonies.

Approbation d'un état de nomination de militaires de la marine (AF III 544, plaquette 3621, pièces 6-7).

Police générale.

Émigrés, radiation: Marie Auguyot dite Bocard, de "Droué les Ollières" (Saône-et-Loire), et Christine Petit, de Cluny, établies à Lyon en 1793, radiées provisoirement par le district de Mâcon; Marguerite-Louise-Catherine Constant, veuve Nicolas-Antoine-Étienne Duval, dit du Hazé, de Rouen, et Marie-Thérèse Moriceau veuve Jacques Barrault, de Nantes, inscrites dans l'Eure et en Maine-et-Loire; Antoine-Joseph Gévaudan, de Montpellier, établi à Lyon, condamné à mort par la commission révolutionnaire de la ville en l'an II, inscrit dans le Rhône après sa mort; Pierre-Charles-Guy Duval, de Thuit-Hébert; Louis-Dieudonné Navière, négociant à Nancy parti en 1792 pour Frankenthal (Allemagne) avec passeport pour Francfort-sur-le-Main; François-Dominique Renaud-Beauregard, noble de Nébouzat, à la requête de la citoyenne Bosredon sa femme, avec avis favorable du député Enjelvin. Maintien: Jean-Baptiste Arnaud dit Bartillat, de Roquevaire, usant de faux certificats de résidence dans sa commune et dénoncé par la municipalité comme *l'un des chefs des brigands armés qui désolent les campagnes*; le constituant Marie-Henri-François Coigny⁶, parti pour le Portugal avec

¹ Et non joints ici.

² Bien que *Roman d'Amat* ne cite pas cette fonction, il s'agit du futur député de la Loire-Inférieure au Corps législatif sous le Consulat; la minute donne d'ailleurs exactement ses prénoms.

³ Joseph-Bonaventure-Marie Bouaïssier, père du député aux Cinq-Cents Charles-Joseph (tableau des signatures des autorités du département de l'an VI, dans AF III 236, dossier 1015). Claude-Sébastien-Louis-Félix Bourguignon-Dumolard, ministre de la Justice à la fin de l'an VII.

⁴ Voir plus loin, 21 vendémiaire an VII, le message du Directoire en réponse, et *tome VII*, 4 nivôse: loi de la veille créant cet hôtel des monnaies.

⁵ L'un des frères du général Jean-François-Joseph Debelle. Il avait été nommé lieutenant en titre dans cette unité le 8 vendémiaire an V (*Debidour*, tome III, page 716, note 5).

⁶ Marie-Henri-François Franquetot, duc de Coigny, député de la noblesse du bailliage de Cæn. Capitaine-général de l'armée portugaise, il ne reentra en France qu'à la Restauration. La demande ne s'appuie que sur la prétendue réclamation d'une de ses

congé de maladie en 1790, inscrit dans la Manche et la Seine; François-Antoine Cromer, procureur fiscal puis marchand de vin et d'eau-de-vie à Bouxwiller se disant cultivateur rentré; Nicolas Durand, secrétaire de la municipalité de Coupray condamné par contumace à la déportation pour propos injurieux contre la Convention en l'an II, établi à Soleure, amnistié par la loi du 3 brumaire an IV mais n'ayant réclamé qu'en l'an V; les frères Adrien et Frédéric Gremion, d'Orléans, établis à Hambourg en 1791 l'un maître de langues et l'autre d'armes; Pierre-Martin La Roche-Mouhet, de Selles-sur-Cher, garde de Monsieur, évadé de prison à Blois puis arrêté dans l'Indre en l'an IV, radiation demandée par sa femme la citoyenne du Bourgneuf; François-René-Nicolas Le Royer, inscrit dans l'Orne sous le nom de Royer-Changeé, soi-disant employé dans l'administration des vivres de l'armée du Nord en 1792, n'ayant réclamé qu'en l'an V; Charlotte-Julie Magon veuve Saint-Gilles, émigrée de la Meurthe usant de faux certificat de résidence à Orléans; Aimé-Thomas de Paul Marbœuf, conseiller au parlement de Rouen, inscrit par le district de Louviers, soi-disant établi à Verviers (Belgique) depuis 1771, mais ayant séjourné au château de Marbeuf et passé des actes chez un notaire du Neubourg de 1787 à 1791; Jean Marchand et Émery-Claude Marchant, curé de Neuvy-en-Sullias et chanoine de la cathédrale d'Orléans, insermentés; Antoine-Amable Tardy, fils du médecin parisien Emmanuel, intendait des eaux de Vichy parti en 1792 pour se perfectionner en Grande-Bretagne, ayant traduit de l'anglais et publié un ouvrage intitulé *Recherches sur la nature et les moyens curatifs de la phtisie*, établi en l'an III à Scheveningen (Pays-Bas), inscrit dans la Seine, sa veuve ne justifiant ni de sa résidence ni de cas d'exception de la loi du 25 brumaire an III, rapport tendant à le radier (AF III 544, plaquette 3622, pièces 18-56).

Séance du 4^e complémentaire an VI [20 septembre 1798]

(AF* III 12, folios 209 verso-211 recto; AF III 544, plaquettes 3623 à 3625¹)

Lois.

[Du jour] annulant les assemblées primaires d'Anse, Bessenay et Millery (Rhône), confirmant celles dite des patriotes de la Rochefoucauld et des Récollets de la section de la Liberté de Cognac et l'assemblée communale tenue au même lieu; et sur des assemblées communales du Rhône: confirmant celle de Saint-Didier [-sous-Rivière] présidée par le nommé Berthenot, et annulant celles de la Chapelle [-sur-Coise], Chaussan présidée par le nommé Dumas, Fontaines [-Saint-Martin], Larajasse, Messimy, Pomeys, Pommiers, Rognin et Salles [-Arbuissonnas-en-Beaujolais] (AF III 544, plaquette 3625, pièces 137-150).

Messages aux Cinq-Cents.

Demandant une loi réglant le mode de pourvoi en réhabilitation des membres de la famille Petitrenaud condamnés d'après des dispositions reconnues fausses: Jean-François et Jean-Claude Petitrenaud, de Saint-Juan, et Jeanne, femme du second, condamnés par le tribunal criminel du Doubs pour vol de nuit et recel chez Jeanne-Baptiste Magerin, veuve Pierre-Joseph Vannier, de Grosbois, qu'ils avaient poursuivie pour dette, sur le faux témoignage de Jean Lambert, après condamnation de leurs accusateurs, chemise du dossier de la commission spéciale créée le 3 vendémiaire an VII et copies des pièces de procédure devant le juge de paix de Passavant, le tribunal correctionnel de Baume [-les-Dames] et le tribunal criminel, an V-an VI² (AF III 544, plaquettes 3623, pièces 1-80, 3624, pièces 81-136, et 3625, pièces 151-152).

Circulaire aux ministres.

Leur transmettant un exemplaire et la description de la nouvelle vignette gravée des actes du Directoire figurant sur la minute, dessin de Naigeon aîné gravé par B. Roger³; reçu des cuivre et planches de l'ancienne par Maas, archiviste du Directoire (AF III 544, plaquette 3625, pièces 165-167).

Finances.

Autorisation au ministre de la Guerre d'ordonner au profit de la compagnie Vanlerberghe jusqu'à 12 800 000 francs à compter des services de l'an V et de l'an VI en rescriptions bataves, à charge pour elle de déposer 2 millions en effets à la Trésorerie nationale et assurer des fournitures à l'armée pour pareille somme, et avec dépôt du diamant *le Régent* à la banque d'Amsterdam ou partout ailleurs du consentement du ministre des Finances⁴ (AF III 544, plaquette 3625, pièces 168-170).

Police générale.

parentes.

¹ La plaquette 3625 contient une chemise vide pour le 5^e complémentaire an VI où le Directoire ne siégea pas.

² Parmi les nombreuses pièces, un *Almanach nouveau pour la IV^e année de la République, vieux et nouveau styles*: éphémérides imprimés l'un au rebours de l'autre, deux vignettes gravées, 30 pages, ayant servi à démontrer que la nuit du 19 au 20 germinal an IV était une nuit de nouvelle lune. Cachet légendé TRIBUNAL DE POLICE CORREC^{LE} DE BAUME// SURETE// PUBLIQUE, 3 exemplaires (plaquette 3623, pièces 54 à 56).

³ Le peintre Jean-Claude Naigeon et le graveur Barthélemy-Joseph-Fulcran Roger (Lodève, 1767- Saulx-les-Chartreux, 1841).

⁴ Le Directoire prit des arrêtés le 21 fructidor an VII (*tome X*), peu après le débarquement anglo-russe au Helder, pour faire rentrer ce diamant d'Amsterdam où il était en dépôt chez Vanlerberghe.

Prêtres, déportation¹ (AF III 544, plaquette 3625, pièces 153-164).

Le Directoire arrête qu'il chômera demain... et qu'il assistera à la fête de la Fondation de la République qui se célébrera au Champ de Mars après-demain 1^{er} vendémiaire an sept.

Séances du 1^{er} au 30 vendémiaire an VII [22 septembre-21 octobre 1798]

Séance du 1^{er} vendémiaire an VII [22 septembre 1798]

(AF* III 13, folios 1 recto-54 recto²)

Exposition des produits de l'industrie et fête de l'anniversaire de la fondation de la République.

Conformément à la loi du 27 thermidor an VI et au programme préparé par le ministre de l'Intérieur approuvé par le Directoire le 9 fructidor, description des embellissements ajoutés au Champ de Mars pour l'exposition et la fête, dont un *temple élevé à l'industrie*. *Sous les portiques étaient étalés les objets les plus précieux des fabriques et manufactures françaises, qui y avaient été exposés au jugement du public.*

Exposition ouverte solennellement le 3^e complémentaire par le ministre de l'Intérieur François de Neufchâteau; composition du jury: Ferdinand Berthoud, horloger, Chaptal, Darcet, Moitte, sculpteur, et Vien, peintre, tous de l'Institut, Gallois, homme de lettres, membre associé de l'Institut, Duquesnoy, de la Société d'agriculture du département de la Seine, "Gilet-Laumond, du Conseil des Anciens", et Molard, du Conservatoire des arts et métiers³.

Texte du discours de François de Neufchâteau: *...Ils ne sont plus, ces tems malheureux, où l'industrie enchaînée osait à peine produire le fruit de ses méditations et de ses recherches... Ô vous qui douteriez encore des avantages inestimables d'un gouvernement libre fondé sur la vertu et l'industrie, parcourez tous les départemens qui s'honorent d'appartenir à la Grande Nation, comparez les produits de leur agriculture avec ceux qu'ils donnaient sous l'influence du despotisme... et dites-nous ensuite si la richesse du peuple n'est pas une conséquence nécessaire de la liberté, dites-nous, si vous le pouvez, qu'elles (sic) sont les bornes de l'industrie française lorsqu'elle pourra se livrer à toute son énergie, lorsque les canaux du commerce seront r'ouverts, lorsqu'elle se vera ombragée par l'olivier de la paix... Il manquait peut-être un point central à votre émulation. L'industrie, en dispersant ses produits sur la surface de la République, ne mettait pas les artistes à portée d'établir des comparaisons qui sont toujours dans les arts une source de perfection; d'ailleurs le gouvernement lui-même pouvait craindre de laisser dans une obscurité décourageante les talens distingués qui honorent les départemens les plus éloignés de sa résidence... Tous les citoyens vont s'instruire et jouir à la fois en venant contempler ici l'exposition accumulé (sic) des fruits de l'industrie française. Les savans, les hommes de lettres, viendront étudier eux-mêmes les progrès de nos arts; ils auront enfin une base pour asseoir la technologie, ou la théorie instructive des arts et des métiers. Cette science était presque entièrement ignorée quand l'Encyclopédie en traça la première ébauche. Ce sont des écrivains français qui ont jetté les fondemens de cette étude intéressante, il est réservé à la France d'en réunir tout le système et d'en faire l'objet d'un enseignement public: peu de connoissances humaines sont plus dignes de cet honneur... Ces arts, que l'idiôme de l'Ancien Régime avait cru avilir en les nommant arts mécaniques... sont pourtant susceptibles d'une étude profonde et*

¹ De La Roche, curé de Chérac (Charente-Inférieure), adjoint municipal en l'an V qui, avant le Dix-Huit Fructidor, faisait lecture publique avant la messe des adresses aux Cinq-Cents demandant la liberté de faire sonner les cloches, ayant voulu chasser l'instituteur du presbytère et ne célébrant les baptêmes que le dimanche, le curé de Gros (Cher) tenant des registres de catholicité clandestins, neuf prêtres de la Lys, François-Joseph Moinet, vicaire de Villers-sur-Lesse (Sambre-et-Meuse,auj.: commune de Rochefort) après une procession à Lustin (auj.: commune de Profondeville) avec la croix et la statue de la Vierge, Gosse, prêtre à Saint-Germain-en-Laye ayant excité les femmes contre l'interdiction de la célébration des dimanches, et dont les propos disant qu'on attentait à la religion ont été repris par des groupes de citoyens réclamant l'ouverture des bals, déporté sous le nom de Grosse, erreur rectifiée le 28 vendémiaire an VII, et un prêtre du Tarn.

² Pas de minute de cette date. La plaquette 3626 du carton AF III 545 contient une pièce datée par erreur du 1^{er} vendémiaire an VII: minute non signée d'un arrêté sur le remplacement de Sieyès, président du Directoire, par Gohier à l'issue de ses trois mois d'exercice, qui ne peut être que du 1^{er} vendémiaire an VIII.

³ Ferdinand Berthoud, horloger né en Suisse, dont le neveu Louis est primé plus bas, les chimiste Jean-Antoine-Claude Chaptal et Darcet (Jean d'Arcet ou), le sculpteur Jean-Guillaume Moitte, le peintre Joseph-Marie Vien; Jean-Antoine Gauvin dit Gallois, écrivain, commissaire pour l'échange des prisonniers de guerre en Grande-Bretagne, le constituant Adrien-Cyprien Duquesnoy, dont *Roman d'Amat* et *Lemay* ne disent pas qu'il ait appartenu à cette société, mais qu'il était membre de celle des sciences, arts et belles-lettres de Nancy avant la Révolution et qu'il publia un *Mémoire sur l'éducation des bêtes à laine* en 1792, François-Pierre-Nicolas Gillet de Laumont, ingénieur et membre du Conseil des mines (et non de celui des Anciens), et Pierre-Claude Molard, ingénieur mécanicien.

d'un progrès illimité. Bacon regardait leur histoire comme une branche principale de la philosophie, Diderot souhaitait qu'ils eussent leur académie, mais que le despotisme était loin d'exaucer son vœu! Qu'il était loin de le comprendre! Il n'envisageait dans les arts que les esclaves d'un vain luxe et non des instrumens du bonheur social..., discours annonçant une nouvelle exposition pour le 1^{er} vendémiaire an VIII avec la participation de tous les départements qui n'ont pas pu concourir cette année par manque de temps.

Mention des choix opérés par le jury le 4^e complémentaire an VI, et annonce de la fête de la Fondation de la République le 5^e complémentaire au soir par des salves d'artillerie et les feux simultanés de 600 fusées volantes tirées de la place construite sur le grand éperon du Pont-Neuf.

Fête du 1^{er} vendémiaire an VII.

Récit de joutes de barques sur la Seine entre le Champ de Mars et l'île aux Cygnes, premier prix Adrien Meyé, second Louis Creps, tous deux du Gros-Caillou, et d'un concours de lutte, premier prix Charles-Pierre Oriot, boucher, et second Digot, bonnetier, tous deux de Paris. Banquet civique. Description du cortège du Directoire et des corps constitués. Textes d'un chant triomphal, paroles de Leclerc, employé de la 5^e division du ministère de l'Intérieur¹, commençant par *Du trône et de l'autel, la longue tyrannie...*, du discours de Treillard, président du Directoire, et du *Chant du premier vendémiaire*, paroles de Chénier, musique de Martini, commençant par *Que nos voix, nos lyres altièrent...*

Proclamation des noms des citoyens qui, par des actions héroïques, par des découvertes utiles ou par des succès dans les beaux-arts ont bien mérité de la Patrie², des brevets d'invention de l'an VI et, dans l'ordre de mérite, des citoyens dont les productions ont été jugées dignes d'entrer dans le temple de l'industrie: Bréguet: horlogerie, Lenoir: instruments de musique, Pierre et Firmin Didot: imprimerie, Clouet: métallurgie³, Dihl et Guérard: porcelaine, Désarnod: foyers économiques, Conté: crayons de toutes espèces, Grémont et Barré: toiles peintes, Porter, de Seine-et-Oise: poterie, Pain fils, de l'Aube: bonneterie, Deharme: toiles vernies, et Denis Jullien, de Seine-et-Oise: filatures de coton; mention du jury pour les mouchoirs et étoffes de Cholet et de Mayenne, les cristaux des fabriques du Creusot et du Gros-Caillou, les machines à fendre et diviser les cuirs du nommé Roth et les cardes croisées de Flages, de Toulouse.

Remise par le député Baudin, membre de l'Institut, de la notice des ouvrages sur les sciences distingués en l'an VI, des noms des auteurs des meilleurs tragédies, comédies et opéras ayant paru depuis la Révolution et de ceux des meilleurs musiciens, des grands prix des écoles de peinture, sculpture et architecture, et des notices des meilleurs tableaux, statues, dessins et estampes exposés dans le salon du Musée. Proclamation: pour les mathématiques et la physique [Sylvestre-François] Lacroix (*Traité de calcul différentiel et intégral*), [Pierre-Simon] Girard (*Traité [analytique] de la résistance des solides*), [Philippe] Pinel (*Nosographie philosophique [ou la méthode de l'analyse appliquée à la médecine]*), [François] Pasumot (*Voyage [s physiques dans les] Pyrénées*), [C.] Pajot des Charmes (*Traité du blanchiment des toiles, [lins et cotons...]*)⁴, [Horace-Bénédict de] Saussure (ses deux derniers volumes du *Voyage dans les Alpes*), et les deux montres marines de Louis Berthoud;

¹ Employé au bureau des musées, bibliothèques, conservatoires, théâtres et fêtes nationales en brumaire an VI, et fils d'un ingénieur des Ponts et Chaussées (*les Archives du Directoire*, page 154).

² Les noms de ces citoyens, dont les mérites ne sont pas précisés et qu'on ne reprend pas à l'index sauf ceux mentionnés ici, sont énumérés au procès-verbal, les premiers étant classés par départements: Aveyron et Mayenne (gendarmes), Charente-Inférieure (le capitaine "de vaisseau" Alain-Adélaïde-Marie de Bruillac, connu de *Roman d'Amat*, capitaine de la frégate *la Charente*, armée pour Cayenne ayant résisté à des forces supérieures en nombre et réussi à rallier Royan, promu capitaine de vaisseau le 23 pluviôse, *tome VIII*, cité dans les mémoires publiées par l'ex-député Job Aymé à son retour de Cayenne à la fois pour son courage et son humanité à l'égard des déportés, sur la campagne duquel on consultera Marine BB⁴ 119, *Fonds Marine-Campagnes*, page 198), Côtes-du-Nord (dont des militaires de Rostrenen), Finistère (dont Calvez, maître d'équipage de la frégate *la Bellone*, Florency, novice à bord du vaisseau *le Fougueux*, et Félix-Jean Ricard ou Richard, enseigne de vaisseau, inspecteur des vaisseaux d'Audierne, ayant capturé un corsaire britannique qui avait pris quatre bateaux, promu lieutenant de vaisseau le 19 brumaire, plus loin), Gironde (Lafarge, commandant de chasse-marée), Loire-Inférieure (Carron, quartier-maître à bord de la corvette *la Caroline*), Morbihan (dont Bigot, capitaine de la frégate *la Seine*: Julien-Gabriel Bigot de La Robillardière, promu capitaine de vaisseau le 15 nivôse, *tome VII*, connu de *Quintin. Marine* comme commandant cette frégate aux Indes comme second du futur vice-amiral Willaumez en l'an IV puis lors d'un combat près de Belle-Île en juin 1798), Calvé, commissaire municipal de Plouay, et Lefranc, pêcheur à Séné), Deux-Nèthes (Roché, architecte, administrateur municipal d'Anvers), Pas-de-Calais (un meunier, Duchesne, capitaine du corsaire *l'Espiegle*, de Boulogne, et Oudart Formentin, capitaine du corsaire *le Rosé*), Pyrénées-Orientales (les habitants d'Argelès [-sur-Mer]), Seine (dont Dubois, agent de change, Margaux, chef du bureau des arrivages du port du Gros-Caillou, Perrier, caissier de la banque G.-D. Tassin), Seine-Inférieure (cinq pilotes), Seine-et-Oise (dont Claude Houssu, agent municipal d'Authon [-la-Plaine]), et Somme (Louis Dequeu, ouvrier sculpteur d'Amiens); viennent ensuite des militaires, dont Isch, sous-lieutenant à la suite de la 34^e demi-brigade, Keller et Arnoud Muscar, commandants de place de Bruges et d'Ostende, Sénéquier, commandant le brick *le Lodi*, les membres des équipages de la division de Savary débarqués à Killala en Irlande, et les habitants d'Antibes.

³ Le chimiste Jean-François Clouet.

pour la littérature, les beaux-arts et la poésie: *Agamemnon*, tragédie de Mercier¹, *Marius à Minturne*, tragédie d' [Antoine-Vincent] Arnault, *Œdipe à Colonne*, de [Nicolas-Vincent] Guillard, *Des plantes*, [poème] de René-Richard Castel², et *la Forêt de Windsor* [de Pope], traduite de l'anglais par [Jacques-François-Marie Vieilh de] Boisjolin³; pour l'antiquité et les monuments: les mémoires de Sylvestre de Sacy sur les inscriptions des Sassanides, qui a découvert *la signification des caractères de l'ancien persan*; pour la peinture: *Faville et son père Soranus accusés devant le Sénat par Fabius*, tableau de Bénigne Gagneraux, né à Dijon, élève de Devosge, mort à Florence en l'an IV, exposé au Muséum sous le numéro 611, *Psyché et l'Amour* de François Gérard, né à Rome, élève de David (n° 191), *La mort de Caius Gracchus*, de Topino-Lebrun, né à Marseille, élève du même (n° 254), *Philoctète dans l'île de Lemnos*, de Lethière, né à la Guadeloupe, élève de Doyen (n° 278), les trois tableaux *Apollon et les muses*, *Calliope* et *Clio*, de Charles Moynier, né à Paris, élève de Vincent (n° 301 à 303)⁴, *La Mort d'Euridice*, de Giovacchino Serangeli, né à Rome, élève de David (n° 368)⁵, *Léandre et Hero*, de Jean-Joseph Faillasson, né à Bordeaux, élève de Vien (n°383)⁶, et *Œdipe et Antigone*, de Charles Thévenin, né à Paris, élève de Vincent (n° 390); en sculpture: statue de Cyparisse, de Denis-Antoine Chaudet, élève de Stouf, exposée sous le numéro 500, et statue en marbre de Vincent de Paul fondateur des hospices des enfants abandonnés, de Stouf, élève de Coustou (n° 516); en architecture: deux plans d'hospice maritime projeté à Brest, par Jean-Nicolas Trouillé (n° 611)⁷; en dessin: *Les jeunes Athéniens et Athéniennes tirant au sort pour être livrés au Minotaure*, de J.-F.-P. Peyron, d'Aix, élève de Lagrenée l'aîné (n° 335)⁸, et *La fidélité des Hussards français ci-devant Bercheny*, d'André-Charles-Horace Vernet, né à Bordeaux, élève de son père (n° 415)⁹; en gravure: *L'Éducation d'Achille*, estampe de Charles-Clément Bervic, de Paris, élève de Wille, d'après le tableau de Regnault (n° 702); pour la musique et la déclamation: Cherubini, Lesueur, Martini et Monsigny.

Proclamation des lauréats des prix décernés par l'Institut en l'an V: en peinture, sur le sujet de *la mort de Caton l'unique* (sic) *dans le moment où, revenu de son évanouissement, il repousse le médecin, rouvre ses plaies de ses propres mains et expire en déchirant ses entrailles*, premiers prix: Pierre Bouillon, de Thiviers, élève de Monsiau, et Pierre-Narcisse Guérin et Louis-André-Gabriel Bouchet, de Paris élèves de Régnart et de David, seconds prix: Louis Hersent, de Paris, élève de Regnault, et Mathieu-Ignace Vanbrée, d'Anvers¹⁰, élève de Vincent; en sculpture, sur le sujet d'Ulysse et Néoptolème enlevant l'arc et les flèches d'Hercule à Philoctète pour le contraindre à les suivre au siège de Troie, grand prix: Charles-Antoine Callamard, de Paris, élève de Pajou, seconds prix: [François-Dominique-] Aimé Milhomme, de Valenciennes, élève d'Allegrain, et Jean-Louis Duval, de Paris¹¹, élève de Boizot; en architecture, sur le sujet de greniers publics à l'usage d'une grande ville au bord d'une rivière, grands prix: Louis-Ambroise Dubut et Jean-Antoine Coussin, de Paris, élèves de Ledoux et de feu Belisard, seconds prix: Éloi Labarre, d'Ourscamps (Oise, auj.: Chiry-Ourscamps), élève de Raymond, et Maximilien [-Joseph] Hurtault, de Paris, élève de Percier.

Description du déroulement des jeux de course à pied, vainqueurs: Michel Villemeureux, sergent-major de la garde du Corps législatif, Éloi-Nicolas Piette, employé à la Trésorerie nationale, et Louis Régnier, de la garde du Corps législatif, à cheval, vainqueurs: Alexandre Dubost, né à Lyon, habitant à Paris, ex-officier du génie, et Antoine-Charles Vernet, peintre, âgé de quarante ans, né à Bordeaux, et en char, vainqueurs: Théodore Chaponel et Georges Bacuet, de Paris. Description des prix remis à ces vainqueurs, dont une montre à répétition enrichie de diamant montée sur bague, créée par Auzières, de la manufacture de Besançon, et une pendule brevetée de Michel, horloger à Paris, pour le premier prix de la course à pied et le second de la course de chars.

Description de la fin de la fête, avec passage d'un ballon et spectacle pyrométrique, exécution du *Chant du départ* par le Conservatoire. Tirage d'un feu d'artifice devant le palais du Conseil des Anciens.

⁴ Ouvrage paru en l'an VI (*Catalogue des imprimés de la Bibliothèque nationale*, où il est ensuite dit ancien inspecteur des manufactures).

¹ On n'a pas identifié cet auteur, peut-être Claude-François-Charles Mercier, dit de Compiègne, plutôt que son homonyme Louis-Sébastien.

² Castel, député du Calvados à la Législative, en avait fait hommage au Directoire (*tome I*, 17 floréal an V).

³ Sur cet auteur, voir *les Archives du Directoire*, page 160, note 2.

⁴ Peintre non identifié.

⁵ Sur ce peintre, voir *tome I*, 12 floréal an V, Affaires non citées au procès-verbal, autorisation de séjour à Paris..

⁶ Peintre non identifié.

⁷ Architecte non identifié.

⁸ Jean-François-Pierre Peyron, élève de Louis-Jean-François Lagrenée.

⁹ Connu sous son surnom de *Carle* Vernet. Son père se trouve être le second de la course à cheval relatée plus bas.

¹⁰ Peintre non identifié.

¹¹ Sculpteur non identifié.

Séance du 2 vendémiaire an VII [dimanche 23 septembre 1798]

(AF* III 13, folios 24 recto-26 verso; AF III 545, plaquettes 3626 à 3630)

Messages des Cinq-Cents.

[Délivrés le 4^e complémentaire an VI, expédiés et reçus le 2 vendémiaire] sur: des secours à la veuve, sur le point d'accoucher¹, du citoyen David, mort de blessures après l'arrestation d'un émigré à Paris; et le paiement d'arriérés dus suivant décret du 21 messidor an III à Jean-Baptiste Troquard, perruquier à Saint-Émilion, pour l'asile donné à Barbaroux, Buzot et Pétion pendant cinq mois² (AF III 544, plaquette 3625, pièces 171-174, dossier du 4^e complémentaire an VI).

Messages aux Cinq-Cents.

Répondant que les Ardennes sont le seul département où le poste de second substitut près les tribunaux est à supprimer³, chemise du dossier de la commission spéciale des Cinq-Cents du 3 vendémiaire; et demandant l'appel de deux cent mille conscrits et l'ouverture de 125 millions de crédits, les lenteurs du congrès de Rastatt exigeant *un déploiement de forces capable d'en imposer aux rois qui seraient tentés d'entrer dans une nouvelle coalition contre la République*, rapports joints des ministres des Finances, de la Guerre et de la Marine et des Colonies: *les terribles résultats du combat soutenu sur les côtes d'Égypte par l'armée navale de la Méditerranée laissent à la République non seulement à regretter et à venger des enfants généreux qui ont péri dignes d'elle, mais encore des pertes immenses à réparer* (AF III 545, plaquettes 3626, pièces 4-9, et 3627, pièces 23-24 et 27-28).

Finances.

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur le rétablissement de l'hôtel des monnaies de Marseille⁴ (AF III 545, plaquette 3629, pièce 56).

Guerre.

Arrêtés sur *les affaires de Turin*, copies au général Mesnard, minutes au dépôt particulier: nomination de Mesnard commandant les troupes françaises de la citadelle de Turin avec ordre de faire arrêter et conduire à la forteresse de Briançon les responsables de troubles du 30 fructidor an VI, et cessation de fonctions de l'adjudant général Colin, qui se présentera devant le ministre pour rendre compte de sa conduite, minutes de Treillard, copies au registre du bureau particulier, AF* III 19, page 1; lettre de satisfaction au général Mesnard, minute de Lagarde⁵. Annulation d'exemptions et de congés militaires de 31 réquisitionnaires de Bordeaux, minute de Merlin de Douai et tableau à lui envoyé par le bureau central de la ville sur la conduite de ces jeunes gens en partie membres du Cercle du gouvernement royaliste, présumés impliqués dans les troubles royalistes entre le Neuf-Thermidor et le Dix-Huit Fructidor, parmi eux⁶: Auguste-Simon-Hubert-Marie Ravès, président du club de la jeunesse de la ville en 1793, et Joseph Rodrigues: *on devait naturellement penser que ce citoyen, comme juif, aurait béni la Révolution qui a arraché la secte à laquelle il appartient à cet état d'abjection à laquelle elle était condamnée par les préjugés les plus injustes* (AF III 545, plaquettes 3626, pièces 10-12, et 3629, pièces 50-53).

Intérieur.

Réorganisation de la municipalité de Bourg [-en-Bresse]⁷, lettre des députés Gauthier de l'Ain, Groscaussand-Dorimond et Vêzu (AF III 545, plaquette 3630, pièces 53-64). Remise *sur l'ancien pied* de l'abonnement pour le fourrage des chevaux des Directeurs (AF III 550, plaquette 3690, pièce 16, minute de Lagarde classée par erreur au dossier du 28).

Justice.

Arrêté sur le dépôt des minutes des notaires décédés et ne devant pas être remplacés: dévolution à un notaire en exercice à notifier par les commissaires municipaux aux commissaires centraux et près les tribunaux des départements, qui rendent compte au ministre. Refus de déclarer de bonne prise celle de la cargaison du navire ragusain *la Notre-*

¹ Et mère de deux enfants en bas âge. L'émigré en question était le chef chouan Rochecot, ancien commandant de l'armée catholique et royale du Bas-Maine en l'an V et l'an VI (voir *tome IX*, 18 floréal, Police générale, nouveaux secours à la veuve). David pourrait être l'agent secret de 2^e classe figurant sur les comptes du ministre de la Police générale de floréal an VI à vendémiaire an VII (*tome VIII*, 17 ventôse an VII, index).

² Voir *tome IX*, 9 prairial, Intérieur: paiement de l'indemnité et de la récompense nationale dues à Troquard.

³ Voir *tome V*, 22 messidor an VI.

⁴ Voir plus haut, 3^e complémentaire.

⁵ On n'a aucun détail sur ces événements. Sur l'adjudant général Colin, voir *tomes II*, 23 fructidor an V: emploi à la 2^e division militaire, et *VII*, 7 frimaire an VII: emploi à l'armée de Mayence, et AF III 188, dossiers 868, pièces 94-99, et 869, pièce 116, où il est désigné comme Collin, ancien adjudant général.

⁶ Dont les noms, donnés par la minute de l'arrêté et le rapport du bureau central de Bordeaux, ne sont pas repris à l'index. Voir aussi *tome IX*, 15 prairial: annulation de cet arrêté pour neuf de ces jeunes gens, nommés par erreur, mariés ou en congé de réforme pour infirmités, dont Jean-Baptiste Mayrand, accusé à tort d'avoir demandé le chant du *Réveil du peuple* lors d'un dîner à Bègles en présence du général Moncey alors que tout Bordeaux sait que le coupable est Pinard fils.

⁷ Après l'annulation de l'assemblée primaire dite du Palais de la ville par la loi du 1^{er} complémentaire (voir au lendemain).

Dame de Bon Conseil parti de Gibraltar pour Livourne chargé de dents d'éléphant, de cire, d'épices et de cent livres de poudre d'or pour le compte de Sidi Haggy Mahamet Misrivi, sujet du bey de Tunis, près du cap Sacratif par le corsaire *le Coureur*, conformément au traité avec la Tunisie du 9 novembre 1742 ratifié par la Convention le 28 thermidor an III¹. Annulation: de procédures contre l'ex-commissaire municipal de Beaumont [-en-Auge] devant le juge de paix en paiement du loyer de son bureau au propriétaire de l'abbaye, et l'agent municipal de Bétoncourt [-lès-Brotte] au tribunal correctionnel de Lure sans autorisation préalable du Directoire pour délivrance de bois de son propre fait; et d'un jugement inconstitutionnel de la municipalité de Cattenom condamnant un citoyen à amende et dommages et intérêts pour délit de chasse chez un autre. Rapport sur les progrès de l'administration des départements de la rive gauche du Rhin en fructidor et jours complémentaires an VI, notamment: tableau manuscrit de vérification des caisses publiques, établissement du droit de passe, construction d'une route parallèle au Rhin de Bingen à Coblenz pour rétablir l'itinéraire de Bâle en Hollande, surélévation des digues du Rhin dans les cantons de Spire et de Frankenthal, nécessité de rectifier l'évaluation du prix du bois, dont le cours s'avère cinq fois moins cher que dans l'intérieur, demande d'exportation de grains du département de la Roër vers la Hollande, difficulté causée par la commune de Schwalbach (Sarre), qui a exploité une partie des houillères de son territoire affermées à la compagnie Lasalle et Duquesnoy, la loi sur les mines votée par la Constituante autorisant les propriétaires des terrains à les exploiter jusqu'à cent pieds de profondeur, résultats des visites domiciliaires, dont arrestation de Michel Lejeune, émigré de "Longeville" (Moselle), dans le canton de Lebach (Sarre)²; arrêtés de Rudler, commissaire du gouvernement, imprimés par André Crass à Mayence joints, sous le titre de *Suite du règlement de l'ordre judiciaire. Extrait du registre des arrêtés du commissaire du gouvernement dans les nouveaux départemens...*: des 30 thermidor sur les jurés de jugement, 4 pages, bilingue, et 7 fructidor sur le jugement des rebelles armés, 8 pages, bilingue, et sur les tutelles et curatelles, affiche bilingue; *Proclamation. Le commissaire du gouvernement aux habitants des quatre nouveaux départemens* sur les émoulements des greffiers, huissiers et juges de paix, affiche bilingue, 14 fructidor; affiches bilingues sauf exception, sous le titre *Extrait du registre des arrêtés du commissaire du gouvernement dans les nouveaux départemens...*: 4 arrêtés des 20 thermidor sur les droits de péage et de transit sur les routes et par eau, défendant la navigation de nuit sur le Rhin et la Meuse dans les parties où il existe des bureaux de douane, ordonnant aux préposés des douanes de ne pas quitter leur poste et portant dispositions sur leur logement, et sur la police des ports et chargements de marchandises; arrêtés des: 29 thermidor publiant des extraits de la loi du 7 vendémiaire an IV sur la police extérieure des cultes, français, et du 8 fructidor sur le casernement de la gendarmerie. Confirmation d'arrêtés de Rudler levant les séquestre des biens situés sur la rive gauche du Rhin de: Jean Bramm, Mathieu Freund, Jacques Kluss, Pierre Pitz, Conrad Roth et Nicolas Schneider, ex-domestiques du prince de Sarrebruck, de Biebrich, autorisés à rentrer dans leurs foyers; Marie-Anne von Buresheim, veuve du grand bailli de Coblenz³; Jean-Philippe Fauthz et Henri Karcher, négociants à Sarrebruck; le comte de Metternich-Winnebourg, plénipotentiaire autrichien au congrès de Rastatt; et de l'hôpital de Grünstadt (Mont-Tonnerre) dits domaine du couvent de Henningen, à la requête de Mathis, directeur du collège protestant. Nomination de Duclos, inspecteur des Ponts et Chaussées des neuf départements réunis⁴, aux mêmes fonctions dans ceux de la rive gauche du Rhin. Amodiation pour neuf ans de la fabrique de noir de fumée de la Fischbach (Sarre) à Stingel et Vopelius, de Sarrebruck, à charge de réparer les destructions dues à la guerre, plans encre couleur sur deux pages en vis à vis de l'état primitif et des parties détruites avec élévation, profil et coupe des hangars à reconstruire et décompte des bois nécessaires, visé par Watremez, inspecteur des mines et des usines, sans date⁵. Déportation d'Amabilis Billenburger, gardien des récollets de Blieskastel (Sarre) allant dans les départements de l'intérieur déguisé en soldat et en paysan. Jugement de l'ex-agent municipal de Villeperrot payé pour détruire des procès-verbaux de délits forestiers (AF III 545, plaquettes 3626, pièces 1-3, 3627, pièces 13, 17, 21-22, 25-26 et 29-33, 3628, pièces 34-47, et 3629, pièces 49, 54-55 et 57-58).

Marine et Colonies.

Nomination de Lequoy commissaire du gouvernement à Flessingue (AF III 545, plaquette 3629, pièce 48).

Police générale.

Lettre à l'administration centrale des Pyrénées-Orientales s'étonnant *qu'elle ait si légèrement donné confiance à une nouvelle évidemment controuvée* par lettre jointe, interceptée par la municipalité de Perpignan, de Montco, prisonnier de guerre à Gibraltar, du 25 août 1798⁶, à Josef Nondedi, ex-juge de paix à Collioure, se disant témoin du suicide de Bonaparte à l'issue d'une bataille navale six jours après le départ de Malte, minute de Treilhard. Prohibition du journal royaliste *le Clairvoyant*, suite du *Précurseur* atteint par la loi du 22 fructidor an V et du *Nécessaire* prohibé par le Directoire le 14 messidor an VI, qui se diffuse dans le Midi avec le même nombre d'abonnés que son prédécesseur sans avoir

¹ Le Directoire notant également que la cargaison, bien que partie d'une possession britannique, n'est pas composée de marchandises anglaises.

² Dans une localité dite Tiffin que nous n'avons pas identifiée.

³ Arrêté signé par Rudler le 10 fructidor suivi de celui du Directoire l'approuvant.

⁴ De Belgique.

⁵ Sur cette usine, voir aussi *tome V*, 2 prairial (Justice). Watremez, nommé par Rudler (*ibidem*).

⁶ Soit le 8 fructidor. Bonaparte avait quitté Malte le 1^{er} messidor / 19 juin: d'après cette lettre, son suicide aurait donc eu lieu le 7 messidor / 25 juin à quatre heures du soir. La flotte britannique de l'amiral Nelson partie à sa poursuite était arrivée à Alexandrie le 10 messidor / 28 juin et repartie pour Syracuse sans l'avoir trouvé. Bonaparte était arrivé devant Alexandrie le 13 / 1^{er} juillet et était entré au Caire le 6 thermidor / 24 juillet. La bataille navale d'Aboukir eut lieu le 19 suivant / 1^{er} août.

fait de prospectus. Mandat d'amener contre Jean Copie, fondateur de cloches à Évreux, demeurant auparavant chez Jean Connart à Saint-Vincent-du-Boulay¹ (AF III 545, plaquette 3627, pièces 14-16 et 18-20).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 545, plaquette 3630, pièces 59-62 et 64-114. Nominations judiciaires (justices de paix non pourvues aux élections sauf exception), *Ain*, Montmerle [-sur-Saône]; Bourg- *Aisne*, Bucy-le-Long²; *Allier*, tribunaux, commissaire; *Ardèche*, les Vans; *Corrèze*, Meilhards; Servières [-le-Château]; Sornac; *Dordogne*, Lamothe-Montravel; *Dyle*, Braine-l'Alleud; Hérinnes: Jean-Baptiste Mot, lettre du même, sur papier à en-tête de juge d'instruction de l'arrondissement de Steinfurt, département de la Lippe, demandant une expédition de cet arrêté au secrétaire d'État Daru, 1811; *Escaut*, Grammont; Herzele; Lede; Ninove; Zottegem³; *Ille-et-Vilaine*, tribunaux, commissaire: Le Graverend fils, ex-administrateur central, remplaçant Bouaïssier (père), nommé substitut près le Tribunal de cassation⁴; *Jemappes*, Braine-le-Comte: Hutin, ex-juge au tribunal civil de la Lys; Enghien; Lombise (auj.: commune de Lens): Vincent François, ex-juge de paix de Soignies; Pâturages (auj.: communes de Colfontaine et de Frameries); *Jura*, Port-Lesney; *Loir-et-Cher*, Montoire [-sur-le-Loir]; *Lot*, Montfaucon; *Lot-et-Garonne*, Caudecoste; Labastide [-Castel-Amouroux]; Saint-Barthélemy [-d'Agenais]; *Lys*, Izegem; *Morbihan*, Lanvéneq; *Puy-de-Dôme*, Riom, section de l'Amitié et du Contrat-Social; *Sambre-et-Meuse*, Gedinne; Nassogne; Saint-Hubert; Spy (auj.: commune de Jemeppe-sur-Sambre); Villance (auj.: commune de Libin); *Saône-et-Loire*, Chagny; Mervans; Saint-Germain-du-Plain; Saint-Jean-des-Vignes (auj.: commune de Chalon-sur-Saône); *Seine*, tribunaux, substitut: Chamborre, ex-commissaire central de Saône-et-Loire, remplaçant Bourguignon [-Dumolard] nommé substitut près le Tribunal de cassation⁵; Saint-Denis⁶; *Seine-Inférieure*, Rouen, 4^e division; *Seine-et-Oise*, Argenteuil; Magny [-en-Vexin]; Saint-Germain [-en-Laye] *intra muros*; *Vaucluse*, Mondragon; *Vendée*, l'Île-d'Yeu; Landevieille; la Mothe-Achard.

Séance du 3 vendémiaire an VII [24 septembre 1798]

(AF* III 13, folios 26 verso-29 recto; AF III 545, plaquettes 3631 à 3634)

Lois.

[Du jour]: mettant 200 000 conscrits en activité de service; et créant des tribunaux de commerce à Anvers, Bruxelles, Gand, Liège, Louvain, Luxembourg, Mons, Namur, Ostende et Tournai (AF III 545, plaquette 3632, pièces 38-40).

Messages des Cinq-Cents.

[Délibérés le 3^e complémentaire an VI et expédiés le 3 vendémiaire an VII] sur: les limites de la Corrèze et de la Dordogne⁷; la réparation des digues de l'ex-Flandre hollandaise dans le département de l'Escaut⁸; et les assemblées primaires et communales d'Arjuzanx et Grenade [-sur-l'Adour] (AF III 544, plaquette 3621, pièces 10-17, dossier du 3^e complémentaire an VI).

Messages aux Cinq-Cents.

Sur des échanges: d'une partie de l'ex-maison commune de Bourges avec Brulan, acquéreur d'une autre partie; de terres de l'hospice de Laon avec Pierre-Louis Demont, notaire, et de la maison de Louis Vasseur, enclavée dans les bâtiments de l'hospice Saint-Nicolas de Troyes, en partie à démolir pour élargir la rue de la Cité; des impositions locales à Cahors pour réparer le Pont-Neuf, à l'est de la ville⁹, dont deux arches et une pile sont tombées en 1764, et Tourrettes pour construire un canal de captage de la source du ruisseau le Chautard, vers la route de Mons, jusqu'à une fontaine, chemise du dossier de la commission spéciale des Cinq-Cents créée le 6 vendémiaire, plan à l'encre du tracé du canal et toisé, adresses d'habitants à l'administration centrale, délibération de la municipalité de Fayence¹⁰; un emprunt par la commune de Saint-Maurice-Terlin et Lanas¹¹ pour les frais d'un procès contre celle de Lachapelle [-sous-Aubenas] pour des communaux; et la

¹ Voir plus haut, 9 fructidor an VI, Police générale, mandat d'amener contre des conspirateurs royalistes d'Eure-et-Loir.

² Sous le nom de Bucy-sur-Aisne.

³ Nomination d'assesseurs, dont Augustin Galle, ex-notaire.

⁴ Le 2^e complémentaire.

⁵ Par le même arrêté que ci-dessus. L'ex-député de Saône-et-Loire Jean-Baptiste Chamborre.

⁶ Nom révolutionnaire: Franciade.

⁷ Demandant des renseignements sur dix communes transférées de la Corrèze à la Dordogne par décret du 23 octobre 1793. Voir *tome VII*, 3 nivôse an VII: message du Directoire en réponse.

⁸ Les territoires au sud de l'estuaire de l'Escaut alors dans ce département et aujourd'hui aux Pays-Bas, province de Zélande. Voir le message du Directoire du 13 suivant en réponse.

⁹ À l'opposé du pont Valentré.

¹⁰ Sur le territoire de laquelle se trouverait, d'après la carte d'état-major au 80 000^e, la source de ce cours d'eau, sous-affluent de l'Artuby.

¹¹ Saint-Maurice-Terlin, autre nom de la commune de Saint-Maurice-d'Ardèche, à laquelle Lanas, paroisse d'Ancien Régime, était rattachée jusqu'à son érection en commune distincte en 1846 (Pierre Charrié, *Dictionnaire topographique du département de l'Ardèche*, Paris, librairie Guénégaud, 1979).

concession de terrains communaux de Metz à Vesco pour des bains publics (AF III 545, plaquettes 3632, pièces 32-37 et 47-66, et 3633, pièces 79-81).

Guerre.

Emploi du général Bernadotte à l'armée d'Italie. Commissaires des guerres: traitement de réforme de Mainebeau, retraité, jusqu'à paiement de sa pension; cessation définitive d'emploi de l'ex-ordonnateur Lambert et de Belin et Peyre, et refus du traitement de réforme à Bourdeille et Dommange¹. Rapport du ministre sur l'envoi de renforts en Corse *pour mettre cette isle à couvert contre les attaques des Anglais* citant un début de révolte à Fiumalto-d'Ampugnani (AF III 545, plaquette 3633, pièces 87-89 et 91-92).

Intérieur.

Arrêté sur la police des salles de vivisection et laboratoires d'anatomie *pour faire cesser l'enlèvement nocturne des cadavres inhumés*, plaçant ces établissements sous le contrôle des bureaux centraux et, à défaut, des municipalités et rappelant l'interdiction d'enlever des cadavres la nuit: *on s'est plaint... de ce que, très souvent, on trouvait des débris de cadavres dans différents quartiers de Paris. Ce spectacle déchirant pour l'humanité a jeté l'inquiétude dans le public et des malveillants, toujours prêts à semer des alarmes, n'ont pas hésités (sic) de l'attribuer à des assassinats journaliers et de calomnier la surveillance du gouvernement*, copie par Thouret, directeur de l'école de médecine de Paris, d'un rapport des professeurs d'anatomie et du comité d'administration de l'école, ventôse an VI, mention de l'envoi de l'arrêté au journal *le Rédacteur*. Destitutions: administrateur central de l'Ardèche refusant de payer le droit de passe à Joyeuse et ne portant pas de cocarde au chapeau; municipalités rebelles du Golo², municipalités d'Alet [-les-Bains]: membres percepteurs, Belsele (Escaut,auj.: commune de Saint-Nicolas): agent municipal faisant payer les inhumations au profit des prêtres insoumis, Cassel fanatiques, dont agent de Wemærs-Cappel destitué pour incivisme en l'an VI et recélant l'émigré Pierrens, la Ferté-Bernard et Vimoutiers incapables, Houeillès négligents, Mansle, Sées *extra muros* fanatiques, Seraing (Ourthe): agents du chef-lieu pour voies de fait contre un employé de l'hôpital militaire et d'Ougrée (auj.: communes de Liège et de Seraing) immoral et incapable, Trun fanatiques et Briouze, la Ferté-Macé, Fresnay [-sur-Sarthe] Mamers *extra muros*, Ranès et Sablé [-sur-Sarthe] royalistes; agents municipaux d'Oberroedern ayant participé à une mascarade le 12 germinal an VI³, Saint-Agnant pour arrestation de sa sous-fermière sans remise à l'officier judiciaire, Saint-Martin-de-Lansuscle usant de la qualification de Monsieur en séance de la municipalité de Saint-Germain-de-Calberte, Thy-le-Château (Sambre-et-Meuse, auj.: commune de Walcourt) pour entrave aux contributions, et adjoint de Saint-Calais refusant de participer aux fêtes nationales. Destitution et jugement: Bouthéon⁴: agent et adjoint protégeant le prêtre réfractaire Buis, agent de Florensac exalté ayant fait exhumer des cadavres du cimetière *dans la persuasion où il était qu'un prêtre insermenté y avait été enterré* et adjoint de Saint-Maurice (Bas-Rhin) pour faux acte de naissance de réquisitionnaire. Jugement des ex-commissaire municipal et président de la municipalité de Beaumont (Dordogne) après l'abattage de l'arbre de la Liberté en thermidor an V et des ex-agent et adjoint de Bergheim payés pour éviter des amendes. Nomination de membres de la municipalité d'Ostende. Réintégration de l'agent municipal de Clumanc⁵. Autorisation à la commune de Châtel-Moron de poursuivre l'ex-agent municipal de Barizet, détenteur des fonds collectés sur les habitants de sa commune pour rembourser des grains fournis en l'an II. Financement des hospices civils: placement des capitaux du remboursement aux deux-tiers de leurs rentes en prêts à intérêt, mention de l'envoi au journal *le Rédacteur*. Droit de passe: nomination de receveurs: Indre-et-Loire, Loire et Saône-et-Loire⁶; remplacement d'inspecteurs du Gard et du Nord⁷. Envoi au ministre des messages des Cinq-Cents sur les citoyens David et Troquard⁸ (AF III 545, plaquettes 3632, pièces 41-46, 3633, pièces 67-78 et 82-83, et 3634, pièces 94-149).

Marine et Colonies.

¹ Sur Lambert, voir *tome II*, 23 fructidor an V, Guerre, note. Les quatre commissaires des guerres dont il est question n'avaient pas été compris dans la réorganisation de l'an III.

² Municipalités des cantons de Bivincio, Casacconi, du Golo, de Mariana, Mercurio, Orezza (auj.: commune de Rapaggio), Rostino (auj.: commune de Morosaglia), Sagro et Tavagna, et adjoint municipal de Moltifao et agent de Pietralba.

³ Dimanche des Rameaux et 1^{er} avril, où *on a présenté un fou comme agent municipal et auquel il a été rendu en cette qualité toutes sortes d'honneurs autant dérisoires que répréhensibles*.

⁴ Loire, auj.: Andrézieux-Bouthéon. Le registre cite le chef-lieu de canton (Saint-Rambert, auj.: Saint-Just-Saint-Rambert) à la place de la commune, et dans la liste des destitutions simples.

⁵ Destitué avec d'autres membres de la municipalité de Barrême négligents le 21 ventôse an VI (*tome IV*).

⁶ Listes par département et barrière avec profession des receveurs, le plus souvent anciens militaires (éléments non repris à l'index).

⁷ Dans le Gard: remplacement de l'ex-général Peyron, démissionnaire (voir *tome I*, 18 pluviôse an V, Guerre, note) par l'ex-commissaire des guerres Fidèle-Armand-Constant Borin, demeurant au palais des Cinq-Cents; dans le Nord: remplacement de Félix Guimberteau, frère du député (voir *tome V*, 16 floréal an VI, Intérieur, note), nommé vérificateur au bureau de la comptabilité intermédiaire.

⁸ Voir plus haut, 2 vendémiaire an VII.

Approbation de la réorganisation des bureaux du ministère en cinq divisions: première (construction, armements, expéditions navales, signaux des côtes, police de la navigation des bâtiments de la République et de ceux du commerce, vivres, lazarets, pêches, écoles de navigation, travaux hydrauliques des ports, chiourmes), 2^e (approvisionnements, artillerie de marine, forges, fonderies et manufactures d'armes, hospices, martelage et exploitation des bois), 3^e (officiers civils et militaires, officiers de santé, maîtres entretenus, troupes d'artillerie de marine, inscription maritime), 4^e (administration des colonies, officiers civils et militaires et troupes des colonies, contentieux de la marine et des colonies) et 5^e (comptabilité et pensions), plus le bureau du secrétariat général, le dépôt général de la Marine et des Colonies auquel le bureau des archives est réuni, et le bureau des ingénieurs de la marine également chargé des prisonniers de guerre. Secours à la citoyenne Fleury, veuve du lieutenant de vaisseau Émeraude¹. Ordre au ministre de réduire *au plus strict nécessaire le nombre des commis extraordinaires de la marine dans les ports de la République* (AF III 545, plaquette 3633, pièces 84-86).

Police générale.

Émigrés², radiation: Joseph d'Aldin-Fonblaves, de Faverolles (Cantal); Jacques-François Corday d'Armont, noble d'Argentan; Gabriel-Urbain Desplanches, de Sannerville; Jean-Baptiste Le Faon, prêtre à Nantes déporté volontaire à Bilbao, à la requête de sa sœur Marie-Madeleine Le Faon-La Trémissière veuve Vanhœnaker, maintenu sur la liste des déportés; les habitantes de Rethel Marie-Suzanne Miroy, Jeanne-Marie-Nicole Prudhomme veuve Miroy et Marie-Jeanne Sarlet veuve Brulé, radiées provisoirement les deux premières par le district de Laon³ et la troisième par celui de Reims; Paul-César-Vincent-Ferréol d'Ormea, de Turin, inscrit dans les Bouches-du-Rhône et le Gard pour des biens à Laudun, à la requête de sa mère Candide Brancas; Louis-François et Prudent de Villiers, de Paris, détenus en l'an II, radiés provisoirement par le district de Sézanne, le second conseiller au Châtelet mort en l'an VI⁴. Maintien: Antoine-Balthazar-Joseph d'André, émigré de la Seine parti en 1792⁵; François-Jérôme Hédouville, noble se disant marchand de vin, et son fils François-Louis, moine de la trappe de Laupen (Suisse), inscrits dans l'Aisne, radiation demandée par Ursule de Massary, femme du premier, de Jumigny; Charles Ibach, de Niederbronn [-les-Bains] se disant cultivateur et maître ouvrier, ex-directeur des forges de Jægerthal (auj.: commune de Windstein) appartenant à De Dietrich⁶, dénoncé par le député Karcher pour avoir aidé les Prussiens lors de l'invasion; Henri-Auguste Le Pileur-Brévannes, émigré de la Seine à Genève inscrit à cause du rejet de la réclamation de son père Marc-Henri, président au parlement de Paris⁷; Alexandrine-Aimée-Louise-Albertine Vassan, de Soissons, émigrée en Suisse avec ses parents (AF III 545, plaquette 3631, pièces 1-31).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 545, plaquette 3633, pièce 90. Lettre chargeant le général Brune de l'exécution des arrêtés de la veille sur Turin.

AF III 545, plaquette 3634, pièces 150-152. Nomination d'un commissaire municipal à Grasse, billet de Barras.

Séance du 4 vendémiaire an VII [25 septembre 1798]

(AF* III 13, folios 29 verso-31 verso; AF III 545, plaquettes 3635 à 3638)

Loi.

[Du jour] fixant les dépenses du bureau de la comptabilité intermédiaire pour thermidor et fructidor an VI (AF III 545, plaquette 3635, pièces 3-4⁸).

Messages aux Cinq-Cents.

Sur: le transfert du canton de Crèvecœur [-en-Auge] du tribunal de commerce d'Honfleur à celui de Lisieux, chemise du dossier de la commission spéciale des Cinq-Cents créée le 6 vendémiaire, et la création de tribunaux de commerce à Bernay (Eure)⁹ et correctionnel à Lavalur (AF III 545, plaquette 3637, pièces 50-53 et 64-69).

¹ On n'a aucun détail sur ce marin apparemment inconnu dans le reste de la sous-série AF III. Sa veuve pourrait être la citoyenne Fleury, bénéficiaire de secours le 16 nivôse an IV (*Debidour*, tome I, page 384).

² La feuille de travail du ministre est jointe aux minutes et rapports.

³ Radiées par un même arrêté sans mention de lien de parenté.

⁴ Deux arrêtés distincts sans mention de lien de parenté.

⁵ Arrêté sans rapport du ministre. Le-constituant d'André, agent de Louis XVIII en émigration puis en France, où il était rentré pour préparer les élections de l'an V, retourné en Autriche après le Dix-Huit Fructidor, futur intendant de la Maison du Roi sous la Restauration.

⁶ À l'époque à Jean de Dietrich, mort en 1795, père du premier maire de Strasbourg Philippe-Frédéric (*Nouveau Dictionnaire de biographie alsacienne* en cours de publication par la Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace).

⁷ Ex-membre du conseil général de la commune de Limeil-Brévannes, émigré maintenu le 4^e complémentaire an V (*tome II*).

⁸ À la suite d'un message du Directoire du 1^{er} thermidor an VI (plus haut). L'arrêté de promulgation est daté par erreur du 4 vendémiaire an VI et donne cette année pour date de la loi.

⁹ Voir *tome VII*, 19 pluviôse an VII, loi de la veille à la suite de ce message.

Finances.

Arrêtés de distribution décadaire de fonds sur les exercices des ans V à VII. Approbation d'un traité avec Blanchard aîné, munitioinaire général, pour paiement de ses fournitures chaque décade sur 16 mois (AF III 545, plaquettes 3635, pièces 15-19, et 3637, pièces 64-69).

Justice.

Cassation d'un référé du tribunal civil de la Moselle sur le rétablissement des bourses fondées pour l'éducation de membres de la famille des fondateurs à propos de celles fondées au XVII^e siècle par Nicolas et Théodore-Léonard Claude, curés de "Nuette" et Thumeréville¹. Mesures pour vérifier les fournitures d'un marché entre le général Wirion et Henri Morin en germinal an VI pour l'habillement des officiers de la gendarmerie des départements de la rive gauche du Rhin². Rejet d'une demande de cassation de la condamnation par le tribunal criminel de Rhin-et-Moselle de Charles Daniel, Louis Lalande et Jean-Pierre Massier pour vol de voiture, se disant jugés avec partialité par des non-français et ayant eu un défenseur officieux parlant mal leur langue. Annulation d'une procédure en réparation devant le juge de paix de Clèves (Roër) par Forstner, président de la municipalité, insulté dans l'exercice de ses fonctions par le nommé Cauchois, qui le poursuit pour détention arbitraire. Défense d'exécuter la condamnation par le tribunal civil de la Loire de Jean-Baptiste Tarchier, adjudant du bataillon d'Estivareilles en 1792, à restituer des fonds levés pour l'armement de quatre volontaires à Gagniaire et Thiolière, alors suspects, perçus sur ordre de la municipalité et versés dans une caisse publique. Jugement de Robert Varennes, ex-commissaire des guerres destitué par le Comité de salut public en brumaire an IV, signataire après sa destitution d'une exemption militaire, annulée, de Jacques Teigny, tanneur à Pont-sur-Yonne, minute de Merlin de Douai, lettre des députés Guichard et Moreau³ (AF III 545, plaquettes 3635, pièces 1-2, et 3667, pièces 54-63 et 73).

Police générale.

Expulsion de France de l'italien Castelvostri, rédacteur des journaux de Marseille *le Courrier d'Italie* puis *les Dépêches de toute l'Italie*, qui a cessé de paraître le 23 vendémiaire an VI, dont le cabinet littéraire était *le rendez-vous ordinaire des égorgeurs et sicaires du royalisme*⁴. Mise en état de siège des principales communes de l'Ardèche⁵ où *le fanatisme, le royalisme et l'anarchie exercent la plus funeste influence*, rapport du ministre notant que la loi du 22 floréal an VI a encouragé les royalistes, rappelant des procédures contre les républicains intentées par Pourret, juge au tribunal civil, lors de l'assassinat du commissaire municipal de Largentière et de l'agent municipal de Prunet, le vol de la caisse du receveur de Joyeuse, le pillage de voyageurs revenant de la foire de Villeneuve [-de-Berg] et celui du receveur de Ruoms, des assassinats de gendarmes sur les routes de Joyeuse et de Mayres, des chants royalistes au Cheylard et à Saint-Fortunat [-sur-Eyrieux], des cris de *Vive le Roi!* aux Vans, et l'arrestation d'un hussard d'ordonnance par des brigands près de

¹ Le tribunal demande si la loi du 25 messidor an V rétablissant les bourses des collèges leur est applicable, ce que démontre le ministre, dont le rapport tend à annuler le jugement au lieu de le faire déférer au Tribunal de cassation. Les deux curés sont frères; leurs fondations ont causé des procès devant les parlements de Metz et de Nancy.

² Cet arrêté annule celui du 6 fructidor an VI (plus haut).

³ Commissaire des guerres à Sens destitué le 10 brumaire an IV (*Recueil des Actes du Comité de salut public*, supplément IV, page 265). Les deux fichiers du personnel de la Guerre de la Révolution et du Directoire des Archives nationales renvoient à AF II 356, plaquette 2889, pièces 39-61 (sous le nom de J.-M. Robert-Varenne) et AF III 195, dossier 900, pièces 129-130, comme ex-commissaire des guerres. Les pièces jointes ici l'accusent de se faire payer. Voir aussi *tome VII*, 25 brumaire, Guerre: envoi au ministre des pièces, jointes en copie, prouvant ces accusations.

⁴ Le premier journal est recensé dans le *Catalogue collectif des périodiques du début du XVII^e siècle à 1939* (Paris, Bibliothèque nationale, 1967-1981) pour deux numéros de juillet 1797 imprimés en effet à Marseille, sans mention du rédacteur. Celui-ci, inconnu de *Martin et Walter*, ne figure pas dans le *Dizionario biografico degli italiani*; la seule référence à cette affaire dans F⁷ (F⁷ 4373) renvoie à notre arrêté.

⁵ Le procès-verbal dit par erreur que l'état de siège est décidé sur rapport du ministre de la Guerre. Il ne porte pas sur des communes, mais sur 15 cantons, dont l'index donne la liste à la rubrique *Ardèche*. Voir plus loin, au 28: arrêté limitant l'état de siège aux communes de ces cantons où il est nécessaire.

Burzet, canton où l'on décore les œillères des mulets de fleurs de lys. Prêtres, déportation⁶ (AF III 545, plaquette 3636, pièces 20-29).

Relations extérieures.

Nomination de Fouché et d'Eymar ambassadeurs en Cisalpine et en Piémont, remplaçant Trouvé, nommé plénipotentiaire près le duc de Wurtemberg, et Ginguené, rappelé, et signature des lettres de créance et de recrérance, minutes de Lagarde¹. Ordre au ministre d'écrire à Quinette, envoyé temporaire en République batave en l'absence de Roberjot, qu'il garde sa place de régisseur de l'Enregistrement (AF III 545, plaquette 3635, pièces 5-14).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 545, plaquette 3638, pièces 78-95. Nominations judiciaires: substitut près les tribunaux du Var, et justices de paix non pourvues aux élections, *Finistère*, Plonévez-du-Faou;- *Maine-et-Loire*, Beaupréau; Champtoceaux; Chemillé; Montfaucon; Montrevault; la Pommeraye; la Romagne; Saint-André-de-la-Marche; Vezins;- *Meuse*, Marat (auj.: commune des Hauts-de-Chée); Sivry-sur-Meuse; Stainville;- *Ourthe*, Huy;- *Seine-Inférieure*, Cailly; Saint-Jacques [-sur-Darnétal].

Séance du 5 vendémiaire an VII [26 septembre 1798]

(AF* III 13, folios 31 verso-33 recto; AF III 546, plaquettes 3639 et 3640)

Finances.

Remise aux fonctionnaires des lettres, même non affranchies, qui leur sont adressées, mention de l'envoi au journal *le Rédacteur*. Fixation de l'ordre et des heures de travail des employés des bureaux dépendant du ministère: travail sept heures tous les jours sauf le décadi, émargement quotidien à neuf heures². Nominations: de Champeney, surnuméraire de l'Enregistrement à Lyon, candidat des députés Poullain-Grandprey et Vitet, commissaire près les salines nationales de Moutiers [-Tarentaise] et Conflans³; et d'inspecteurs des contributions des Basses-Alpes: l'ex-député Peyre, et de Sambre-et-Meuse: Neukomm, ex-administrateur central, remplaçant Tarte, nommé administrateur central⁴. Confirmation de la vente de la maison du prêtre Prolhac par le district de Mende à Rose Bros femme Castan, sauf à la citoyenne Abridgeon, acheteuse par acte notarié en 1793, à se pourvoir en justice. Bois communaux: Froncles pour réparer des ponts et Vic [-sur-Seille] pour réparer des fontaines et des ponts. Coupes de bois nationaux: de l'abbaye de Bonnefont (Haute-Garonne, commune de Saint-Martory) à Castillon [-de-Saint-Martory] soumissionnés par le nommé

⁶ Un prêtre de Culan (Cher) parcourant les campagnes sans chapeau pour ne pas porter de cocarde et appelant son chien *Citoyen*, deux d'Eure-et-Loir, un de la Marne, Nicolas Klindal, curé d'Audrange, et Martin, vicaire de Maldange (Ourthe, auj.: commune de Burg-Reuland, Belgique, province de Liège), après une manifestation fanatique dans cette commune et l'assassinat de Pierre Bœr, républicain de celle de Beho (auj.: commune de Gouvy, province de Luxembourg), trois de la Haute-Saône, deux de la Seine: Charles-Isidore du Moutier, de Saint-Denis, auteur d'une *Exposition des principes de la constitution et des lois sur le libre exercice du culte catholique romain* distribuée en l'an V (inconnue de Martin et Walter, qui recensent plusieurs anonymes de titres proches de ce texte), et Augustin Roussel, de Colombes, président de la municipalité en l'an IV suspendu pour ivrognerie, agent municipal en l'an V, suspect d'escroquerie et responsable de cabales contre les commissaires municipaux successifs, et six prêtres de l'Yonne dont deux d'Auxerre après un attroupement avec les signes d'une corporation aux temples Saint-Étienne et Saint-Pierre les 15 et 16 fructidor, un de Charbuy ayant empêché l'introduction du culte théophilanthropique, tenu des propos contre le Dix-Huit Fructidor et *fait un rôle de taxes pour ses dépenses particulières* et un de Perrigny, ayant ainsi apostrophé des ouvriers à la veille de la fête du Dix-Août: *Vous ne travaillerez sans doute pas demain. C'est une si bonne fête. Oui, pour être républicain, il faut être voleur et scélérat juréur.*

¹ Le constituant Ange-Marie d'Eymar, ensuite commissaire civil près l'armée française en Piémont et commissaire du Directoire près le gouvernement provisoire du Piémont (*tome VII*, 27 frimaire), rappelé et nommé plénipotentiaire près le landgrave de Hesse-Darmstadt le 29 pluviôse (*tome VIII*). Pas de minute de lettre de créance de Trouvé dans le Wurtemberg. Le compte des dépenses secrètes du ministère des Relations extérieures approuvé par le Directoire le 24 messidor (*tome IX*) détaille les dépenses secrètes de Ginguené, ambassadeur en Piémont.

² Les absents n'ayant pas prévenu à cette heure sont privés de dix jours de salaire la première fois et d'un mois la seconde, et remplacés en cas de récidive. On ne verse plus qu'un traitement fixe et on ne délivre que le papier, l'encre, le pulvérin et le pain et la cire à cacheter. Les chefs de division doivent tenir des listes des employés avec annotations: *il ne sera accordé d'avancement qu'à ceux qui auront des notes favorables*. Dans les départements, les heures d'arrivée et d'émargement sont adaptées aux usages administratifs locaux. Ces heures de travail semblent s'appliquer aux autres ministères, puisque celui de la Justice est autorisé le 14 (plus loin) à les adapter aux nécessités des urgences du travail du bureau de l'envoi des lois.

³ Auj.: commune d'Albertville (Savoie).

⁴ Louis-François Peyre, député du département à la Convention et aux Cinq-Cents jusqu'en l'an VI, refusant ce poste et remplacé le 27 frimaire, *tome VII* (*Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels* ne lui connaît aucune fonction publique après sa sortie du Conseil); il remplace ici le député Savornin, qui ne s'est pas présenté, ce qui semble annuler le remplacement du même par l'ex-conventionnel de l'Ariège Gaston le 15 fructidor an VI. Maurice Neukomm, nommé sur intervention de l'ex-commissaire du Directoire dans les départements réunis Bouteville d'après le dossier de sa nomination au poste de commissaire central le 22 pluviôse suivant, élu invalidé aux Cinq-Cents en l'an VII (voir *tome IV*, 7 pluviôse an VI, affaires non citées au procès-verbal, note). Joseph Tarte, élu aux Cinq-Cents en l'an VII.

Eymond, de Toulouse, et non vendus parce que partie d'un massif forestier, et du département des Landes à Arthez [-d'Armagnac], Augeron et Bègue (commune de Parleboscq), Saint-Jean-de-Lier et Saint-Pierre-de-Lier. Affectation: de crédits extraordinaires de l'an VI à des grosses réparations de la maison principale du ministère, et de sommes dues par le ministre de la Guerre à Lannoy, entrepreneur des subsistances militaires, en réduction de sa dette comme caution de Larivallière et Leroux, fournisseurs de la Marine. Autorisation d'exportation de charbon en Espagne à Thomas Rivière, de Saint-Pée [-sur-Nivelle] (AF III 546, plaquette 3639, pièces 1-8, et 3640, pièces 28-44). Remise par le ministre de l'état des emplois vacants et des nominations de la régie de l'Enregistrement pour la 3^e décade de fructidor et les jours complémentaires de l'an VI, dont: nomination de l'ex-conventionnel Bernard des Sablons visiteur dans le département de la Seine, poste créé¹, et remplacement de Lefebvre, expéditionnaire à Paris, nommé secrétaire général de la commission temporaire de Malte² (AF III 545, plaquette 3637, pièces 74-76, dossier du 4 vendémiaire, date de la lettre d'envoi par les régisseurs au ministre des Finances).

Guerre.

Mise de Tarbes en état de siège sous le commandement du général Désenfans après des mouvements séditieux, notamment le 27 fructidor, ancien jour de marché, où l'on a détruit les barrières du droit de passe³. Nomination du général Championnet commandant en chef des troupes françaises en République batave, remplaçant Hatry, nommé inspecteur général des troupes dans le Midi⁴. Envoi de Toulon à l'armée d'Italie de membres des corps de chasseurs levés en Corse sur ordre de Bonaparte en prairial an V, minute de Lagarde. Ordre à Brune de remplacer les troupes françaises de la citadelle de Turin (AF III 546, plaquettes 3639, pièces 21-24, et 3640, pièces 25-27).

Intérieur.

Envoi au ministre des messages des Cinq-Cents sur les digues de la Flandre hollandaise, les limites des départements de la Corrèze et de la Dordogne, et les assemblées primaires d'Arjuzanx et Grenade [-sur-l'Adour]⁵ (AF III 546, plaquette 3639, pièces 12-15).

Marine et Colonies.

Ordre à la division armée à Rochefort et commandée par Savary de suivre sa destination, minute retirée par le ministre⁶. Passeport pour Saint-Domingue au nommé Bullet, sa femme et leurs cinq enfants, venus en France en 1792. Envoi d'un exemplaire du *Voyage de La Pérouse* à l'école du génie de Metz. Destitution de Béghin, chef de la 7^e demi-brigade d'artillerie de marine dont se plaignent la municipalité et le commissaire municipal de Toulon⁷ (AF III 546, plaquette 3639, pièces 16-20).

Séance du 6 vendémiaire an VII [27 septembre 1798]

(AF* III 13, folios 33 verso-34 verso; AF III 546, plaquettes 3641 et 3642)

Guerre.

¹ Claude Bernard, dit des Sablons, conventionnel de Seine-et-Marne, élu invalidé aux Cinq-Cents en l'an VI, nommé à un emploi de surveillant dans l'administration du timbre (*Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*, qui ne donne pas de date précise).

² Édouard Lefebvre, nommé le 28 thermidor an VI (plus haut).

³ État de siège levé le 18 floréal (*tome IX*) malgré l'avis d'Augereau, commandant la 11^e division militaire.

⁴ Sur Hatry, voir *tome V*, 23 messidor an VI, Guerre, note.

⁵ Voir au 3 vendémiaire.

⁶ Affaire non représentée ici.

⁷ Le motif de la plainte n'est pas exposé ici, mais dans un rapport joint à un arrêté du 4 thermidor (*tome IX*) l'admettant au traitement de réforme et rappelant qu'il était accusé de n'avoir pas fait chanter le *Ça-Ira*, mais qu'il ne faisait qu'exécuter les ordres du vice-amiral Lelarge, alors commandant d'armes du port, ensuite destitué le 7 nivôse (*tome VII*) comme responsable de l'échec de l'expédition d'Irlande de l'an VI en tant que commandant des forces navales de Brest.

Renvoi de Pignères, chef de la 5^e division du ministère, minute de Merlin de Douai¹. Ordre à tous les officiers se trouvant à Paris de rejoindre leurs postes et d'envoyer des certificats signés de leur général en chef le 1^{er} brumaire au plus tard, lettre du chef d'escadon Le Marois jeune, ex-aide de camp de Bonaparte, remettant copie de l'ordre de celui-ci de rester à Paris². Mesures sur les Invalides³: emploi du commissaire des guerres Sain dans une armée d'active, ses fonctions étant transférées au contrôleur Drulhe, minute de Lagarde; envoi à la succursale de Versailles, *si mieux ils n'aiment se retirer dans leurs foyers*, de François de Verlange, se qualifiant chevalier de Malte, minute de Merlin de Douai, et de l'invalidé Gilbert⁴. Autorisation au ministre de passer marché avec Jean-Baptiste Demars, Lafleur, Mouinet fils et P. Saint-Pierre pour le service des hôpitaux militaires⁵ (AF III 546, plaquette 3641, pièces 6-16 et 21).

Justice.

Rapport sur la procédure contre les auteurs des troubles de Tarbes. Renvoi devant l'administration centrale du Pas-de-Calais de l'affaire du domaine provenant de l'émigré de Salperwick⁶, adjugé par elle à Guislain Noé, revendiqué devant le tribunal civil de la Somme par Ducatel, se disant acquéreur en 1776 sans titre (AF III 546, plaquette 3641, pièces 1 et 5).

Relations extérieures.

Communication de lettres de Sieyès, retirées par le ministre⁷. Remboursement au chargé d'affaires à Gênes d'avances faites à Piveron pour rejoindre Bonaparte⁸ (AF III 546, plaquette 3641, pièce 2).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 546, plaquette 3641, pièces 19-20. Ordre au général en chef Joubert de venir conférer avec le Directoire, Lefebvre étant nommé commandant (de l'armée de Mayence) par intérim, minute de Treilhard⁹.

AF III 546, plaquette 3642, pièces 22-84. Nominations administratives et judiciaires: commissaires municipaux, *Aube*, Essoyes: Nicolas Barotte, ex-employé de l'administration centrale;- *Charente-Inférieure*, Marennes: réintégration de Guillet après non-lieu¹⁰;- *Côtes-du-Nord*, Plénée [-Jugon]; Plouha: Louis-Aimé Morand, receveur du district de Pontrioux;- *Escaut*, Oosterzele: remplacement de Spanhoge, partisan des Autrichiens¹¹; Wetteren: J.-B. Ghysebrucht, négociant;- *Eure*, la Ferrière [-sur-Risle]¹²;- *Jemappes*, Chimay; Jumet (auj.: commune de Charleroi): remplacement du commissaire provisoire n'ayant pas signalé l'abattage de l'arbre de la liberté dans la nuit du 16 au 17 fructidor an VI;- *Maine-et-Loire*, Candé: René-Charles Péan, d'Angers, ex-prêtre marié, remplaçant Huart, optant comme directeur de la poste aux lettres; la Romagne: Chalopin, officier de santé, remplaçant Devillers, reprenant son service à l'armée;- *Marne*, Fère-Champenoise: remplacement de Richon, nommé chef de bataillon; Giffaumont [-Champaubert];- *Moselle*, Bouzonville: remplacement de Bordé, nommé commissaire central de Rhin-et-Moselle¹³;- *Hautes-Pyrénées*, Ibos: remplacement de Lapène, nommé inspecteur du droit de passe;- *Tarn*, Cadalen; Réalmont;- *Var*, Correns; Roquebrune [-sur-Argens];- *Vendée*, Benet;

¹ Joseph-Justin Pignère-La Boullay, chef de la 5^e division du ministère de la Guerre, dont *Martin et Walter* recense divers imprimés de l'an VII et de l'an VIII se disculpant de dilapidations, dont un en réponse au général Berruyer, commandant des Invalides, ce qui fait penser que son renvoi est en rapport avec les affaires citées plus bas, adjoint au chef de la 5^e division du ministère en brumaire an VI, membre de la municipalité de Paris en 1789 (*les Archives du Directoire*, page 159). Voir aussi *tome VIII*, 8 ventôse, rejet de sa réclamation appuyée par un mémoire sur des abus aux Invalides, notamment par Martique, chef de la même division du ministère, AF III 149, dossier 701, pièces 145-149: lettre de Pignère, chef de la 5^e division, accompagnant sa réponse à l'écrit intitulé *Les dilapidations commises dans la maison nationale des Invalides dévoilées en réponse au placard signé P*, 26 fructidor an VI, accompagnée de deux imprimés: *Avis aux militaires invalides*, signé par Pignère, et *Avis aux militaires*, signé P.; et AF III 158, dossier 747, pièce 78: copie par Pignère-La Boullay, pensionnaire des Invalides, ex-chef de la 5^e division, de pièces sur des dilapidations par la compagnie Philippe, entrepreneur des fournitures générales des Invalides, dont copie d'un mémoire de Deverlange, membre du conseil d'administration des Invalides (sans doute celui dont il est question plus bas), 30 thermidor an VII. Le ministre Scherer attribue à son renvoi la raison d'un retard dans la notification de la cessation d'activité de Sain, commissaire des guerres aux Invalides (plus loin, 25 vendémiaire, affaires non citées au procès-verbal).

² Le futur général Jean-Léonard-François Le Marois, que ses blessures à la bataille de Roveredo avaient empêché de participer à l'expédition d'Égypte et qui reprit ses fonctions d'aide de camp de Bonaparte au retour de celui-ci (*Six*).

³ Prises suivant des notes confidentielles, non jointes ici, remises par le général Berruyer ce jour.

⁴ Arrêté suspendu le 15 pour le premier. Sur l'invalidé Louis Gilbert ou Gibert, voir plus haut, 6 thermidor an VI, message des Cinq-Cents, note.

⁵ Ce marché n'étant pas soumis à l'arrêté du 8 fructidor an VI (plus haut, Guerre) ordonnant l'adjudication publique et au rabais des marchés de la Guerre des neuf derniers mois de l'an VII.

⁶ Sans doute Eugène-Louis-Philippe de Salperwick, émigré du Pas-de-Calais (Arch. nat. F⁷ 5481 (3), 5790, dossier 5 et 6081); voir aussi O³ 2650: de Salperwick, capitaine à Royal-Navarre en 1789, membre de la 25^e compagnie de cavaliers nobles en 1792.

⁷ Et non conservées ici.

⁸ Voir *tome V*, 2 floréal an VI, Relations extérieures, note.

⁹ Joubert, commandant en chef l'armée de Mayence, allait être nommé commandant celle d'Italie le 23 vendémiaire.

¹⁰ Voir plus haut, 7 thermidor an VI, Intérieur.

¹¹ Voir *tome IV*, 4 ventôse an VI, affaires non citées au procès-verbal, note.

¹² Voir plus haut, 12 thermidor an VI, affaires non citées au procès-verbal.

- et nominations judiciaires: Cantal, tribunal civil, suppléants; justices de paix non pourvues aux élections, Hautes-Alpes à Seine-et-Oise, *Hautes-Alpes*, l'Argentière [-la-Bessée]; Briançon; Embrun; la Grave; Vallouise;- *Charente-Inférieure*, Marans;- *Côte-d'Or*, Beaune *extra muros*;- *Côtes-du-Nord*, Moncontour [-de-Bretagne];- *Escaut*, Alost;- *Loire-Inférieure*, Pontchâteau; Cloteau, commissaire près le tribunal correctionnel de Savenay;- *Lozère*, Chirac;- *Rhône*, Lyon, justices de paix des arrondissements de l'Égalité, de la Halle-aux-Blés, de l'Hospice et de la Justice de la division du Midi, de la Liberté de celle du Nord, des divisions du Nord-Est et du Nord-Ouest, et des arrondissements de l'Ancienne-Ville, des Montagnes et de la Raison de celle de l'Ouest;- *Saône-et-Loire*, Roussillon [-en-Morvan]; Sully;- *Seine-et-Oise*, Louvres.

Séance du 7 vendémiaire an VII [28 septembre 1798]

(AF* III 13, folios 34 verso-37 recto; AF III 546, plaquettes 3643 à 3648)

Loi.

[Du 6] autorisant l'emprunt de la commune de Bray¹ (AF III 546, plaquettes 3641, pièces 3-4, et 3645, pièce 64).

Messages aux Cinq-Cents.

Répondant à celui du Conseil du 22 fructidor² en se prononçant contre la réunion de l'hospice d'Effiat à celui d'Aigueperse, s'agissant de deux communes distinctes, et proposant que le premier reçoive une partie des enfants et des vieillards du second; chemise du dossier de la commission spéciale des Cinq-Cents du 25 thermidor an VII, nombreuses pièces jointes, dont lettres de Py, d'Effiat, aux députés Duchesne, rapporteur d'une première commission en l'an VI, et Favard, accusant des propriétaires du canton de convoiter le domaine de l'hospice de sa commune, situé au milieu de leurs propriétés, pour se le partager et le bâtiment pour en faire une maison de maître, imprimé signé du même *Observations sur la suppression des hôpitaux et sur les secours à domicile*, s.d., [Paris], imprimerie de la citoyenne Desbois, rue Saint-Jacques, 8 pages, extrait du testament d'Antoine Rusé, marquis d'Effiat et de Longjumeau, du 25 juillet 1632, délibération de la municipalité d'Aigueperse *extra muros* du 27 nivôse an VI enregistrant la protestation de l'agent municipal d'Effiat, ayant reçu le 20 une lettre de la municipalité *intra muros* du 16 annonçant que le rapport de la commission des Cinq-Cents est prévu pour le 24; extraits du registre des entrées de l'hôpital d'Effiat en l'an VI et certificats, par les municipalités concernées du Puy-de-Dôme et de l'Allier, de l'admission de malades des cantons de Brugheas, Escurolles, Gannat *extra muros* et Randan; sur le transfert du canton de Limay à Gargenville³; une contribution des habitants de Polisy pour rembourser des fonds dus à Gabriel-Henri Vezin, receveur des contributions pour les années 1788 et 1789⁴; la réunion de la commune de Bléfond, ne comptant que deux citoyens actifs, à celle de Silley [-Bléfond], chemise du dossier de la commission spéciale des Cinq-Cents du 8 vendémiaire, procès-verbal d'enquête par Claude-François Lauchy, conservateur des Hypothèques à Baume [-les-Dames], commissaire de l'administration centrale, auprès des habitants de Silley et de ceux de Bretigney [-Notre-Dame] qui refusent que Bléfond leur soit rattaché; et celle de la commune de la Roquette (Var,auj.: commune de Montmeyan) à celle de Quinson, chemise du dossier de la commission spéciale des Cinq-Cents du 8 vendémiaire, délibérations de *la cy-devant commune de la Roquette* déposées à la maison commune de Quinson contre la réunion de la Roquette à la commune de Montmeyan par le département du Var alors que leur paroisse est annexée à celle de Quinson depuis 1774, 1790-1791, réponse du directoire du département du Var à Avond, officier municipal de Quinson, autorisant cette commune à administrer provisoirement celle inhabitée de la Roquette en attendant la délibération du département des Basses-Alpes, 1791; l'échange d'une partie de la maison commune de Vierzon contre une partie des Bénédictins vendue au nommé Grenouillet⁵; et la cession du presbytère de Deville à la commune pour y loger l'instituteur, acte de vente par Maurice Graveteau, ex-agent municipal, qui l'avait acquis pour la commune, aux fondés de pouvoir de celle-ci et de celle de Laifour par devant Claude-Symphorien Jeanson, notaire à Château-Regnault (auj.: commune de Bogny-sur-Meuse), brumaire an V, billet de Bachois, commis au bureau central des commissions des Cinq-Cents, au député Golzart et lettre au même de Duvignault, de Mézières, annonçant que le presbytère a été incendié et vendu à un tiers, qui n'est pas vendeur; et la création d'un 5^e arrondissement de recettes de l'Aube en rétablissant celui d'Arcis [-sur-Aube]⁶ (AF III 546, plaquettes 3639, pièces 9-11, dossier du 5, 3643, pièces 1-15, 3644, pièces 16-45, et 3644, pièces 46-61).

Guerre.

Mesures pour activer la remise des pièces de comptabilité depuis le régime constitutionnel. Secours à Angélique-Henriette Lainé, de Saintes, veuve de Jean-Baptiste Nadaud, adjudant major au 1^{er} bataillon de la Charente-Inférieure fait

¹³ Il y remplace Sta, commissaire central suspendu et jugé le 26 thermidor an VI (plus haut) sans qu'on ait d'arrêté le nommant, probablement parce que cela relevait de Rudler, commissaire du Directoire dans les départements provisoires de la rive gauche du Rhin.

¹ Bray, Aube, auj.: commune des Bordes-Aumont. À la suite d'un message du Directoire du 7 thermidor an VI (plus haut).

² Plus haut, séance du lendemain.

³ Voir plus bas, 13 brumaire an VII: message aux Cinq-Cents sur la réclamation de la commune de Limay.

⁴ Message et pièces jointes classées par erreur au 5.

⁵ Voir *tome VII*, 17 pluviôse, la loi de la veille à la suite de ce message. La municipalité est celle de Vierzon-Ville.

⁶ Qu'avait supprimé l'arrêté du 25 pluviôse an V (*tome I*). Voir *tome VII*, 12 pluviôse an VII: loi de la veille à la suite de ce message.

prisonnier de guerre lors de la reddition de Condé [-sur-l'Escaut], mort en prison en Hongrie au camp de Pest en l'an II. Promotions de militaires dont feuille de brevet de Marchand pour tenir rang de chef de brigade d'infanterie. Maintien de la cessation de fonction de Lucotte et remise en activité dans son grade de chef de bataillon Barrié pour emploi aux armées. Refus de remettre en activité l'adjudant général Dormenans, dont la démission est acceptée. Cessation de fonctions et traitement de réforme de l'adjudant général Bouchet. Don, à la demande du ministre, de quatre chevaux au général Joubert, qui se trouve en avoir besoin et n'a jamais reçu aucune gratification, à payer sur les contributions de la rive droite du Rhin. Secours à valoir sur sa pension à Joseph-André-François Carles, ex-maréchal de camp âgé de 74 ans¹. Récompense à Delaigue, brigadier de la gendarmerie de Craponne [-sur-Arzon], et Meunier, lieutenant à la 16^e demi-brigade de ligne, pour la capture de quatre brigands faux-monnayeurs, dont Dominique Allier et le comte de Surville, dans la nuit du 15 au 16 fructidor an VI près d'une maison isolée vers Saint-Pal [-de-Chalençon]². Annulation de l'exemption de service militaire d'Emmanuel Rouzé, de Lille, royaliste dénoncé par lettre du commissaire central François au député Lesage-Senault, minute de Merlin de Douai (AF III 546, plaquettes 3645, pièces 67-72, 3646, pièces 93-98 et 100-101, et 3647, pièces 102-104 et 133-135).

Intérieur.

Destitution: Lebon, administrateur central du Nord suspendu le 11 floréal, chirurgien à Floyon s'étant fait connaître dans un procès de la commune contre le seigneur, ayant été forcé par le Directoire à démissionner après le Dix-Huit Fructidor et ayant causé des troubles aux dernières élections à cause d'un volumineux mémoire justificatif contre les inculpations de détournements et de protection des émigrés³, et Moulin et Nogent, président et administrateur central de Vaucluse, l'un ayant, par royalisme, lu la circulaire du ministre de la Police générale sur les visites domiciliaires dans un café, et l'autre anarchiste; municipalités, membres: Avaray: agent de Josnes fanatique et agent et adjoint de Nouan (auj.: Saint-Laurent-Nouan) pour faux certificat à un assujéti au droit de patente, Beaurepaire: agent et adjoint de Pact destitués avant les élections de l'an VI et réélus, appelant brigands leurs collègues républicains et les défenseurs de la Patrie, Châtelus-le-Marcheix: agent et adjoint de [Saint-Pierre-] Chérignat, Chénérailles: agent d'Issoudun [-Létrieix] incapable de tenir l'état civil, la Courtine: président emporté troublant les séances, Felletin: adjoint de la Nouaille incapable de tenir l'état civil, Fontaine-sous-Jouy: agent de Reuilly refusant de le remettre à la municipalité, Fresselines ne sachant pas écrire, Gaillon: agent et adjoint du chef-lieu royalistes⁴, Guéret incapables de tenir l'état civil, Lépaud: agent et adjoint de Sainte-Radegonde (auj.: commune de Budelière), le premier ne sachant pas écrire et l'autre n'habitant plus la commune, Lanthenay (Loir-et-Cher, auj.: Romorantin-Lanthenay): adjoints des Monteaux (auj.: commune de Romorantin) fanatique et de Veillens ne sachant pas écrire, Marolles (Loir-et-Cher): agent de Villebarou anarchiste et agent et adjoint de Villerbon fanatiques, Mons (Jemappes), dont deux anarchistes⁵, Montesquiou fanatiques, Montville: adjoint d'Authieux [-Ratiéville] royaliste et réquisitionnaire, Vaulx [-Vraucourt] inciviques, et Montesquiou et Puycasquier fanatiques, Esquerdes, Mondoubleau et Montrichard incapables, Blangy [-sur-Ternoise], Campagne [-lès-Hesdin], Gondrin, le Houga et Samatan royalistes, et Fresselines et Montoire [-sur-le-Loir] ne sachant pas écrire; agents: Balesmes (Indre-et-Loire, auj.: commune de Descartes) incivique, Mazingarbe fanatique, Meusnes sous la surveillance de sa municipalité comme agent du gouvernement pour les pierres à feu, le Plessis-Grammoire ayant refait le rôle des contributions, Saint-Martin-sur-le-Pré ayant voulu faire transiger un garde champêtre avec des braconniers, Termes (Ardennes) refusant de suivre les modèles d'actes d'état civil et Vaux-sous-Chèvremont (Ourthe, auj.: commune de Chaudfontaine) négligeant les contributions; adjoints: Arville (Loir-et-Cher) fanatique, Beaumont [-de-Lomagne] refusant de donner la clé de l'église à un prêtre assermenté, Corbeil (Marne) ayant convoqué une assemblée en l'absence de l'agent et fait un faux certificat pour un prêtre et Plouhinec (Finistère) royaliste. Destitution et jugement: municipalité d'Aurillac, sauf un absent, ayant laissé détruire les barrières du droit de passe le 6 thermidor sans employer la force publique⁶, agents: Bois-d'Amont ayant fait escorter une procession en dehors de l'église par la garde nationale⁷, Castelferrus ayant fait faucher des prés attribués à l'ex-seigneur Azemar par jugement du Tribunal de cassation déboutant la

¹ Le futur général Jean-Gabriel Marchand (voir plus haut, 25 fructidor an VI). Sur le futur général Lucotte et Barrié, membres de la 7^e demi-brigade en poste à Marseille, voir *tome V*, 18 et 27 messidor an VI, Guerre, notes. Charles-François-Alexandre Boistouchot d'Ormenans (*Recueil des Actes du Comité de salut public*, tome XVI, pages 367-368, 10 fructidor an II: autorisation à la 7^e commission exécutive d'employer cet ex-adjudant général en raison de ses connaissances sur les chevaux, où l'on apprend qu'il a été incarcéré comme noble à l'Abbaye en rentrant de Saint-Domingue, a séjourné à Versailles en l'an II et s'est retiré à Villeneuve-la-Montagne, soit Villeneuve-Saint-Georges en Seine-et-Oise ou Villeneuve-l'Archevêque dans l'Yonne); voir aussi son dossier dans AF III 189, dossier 873, pièces 147-149. Bouchet: peut-être l'adjudant général Boucher, admis au traitement de réforme le 4 germinal an V (*tome I*). Sur Joseph-André-François de Carles, voir *tome II*, 5 messidor an V, Guerre, note.

² Capture que la notice sur Dominique Allier dans *Roman d'Amat* attribue à une dénonciation et situe dans un souterrain au bord des gorges de l'Ance, cours d'eau dont Saint-Pal-de-Chalençon est en effet voisin. Notre rapport dit qu'ils étaient cachés dans une caverne dans laquelle on ne pouvait entrer qu'avec difficulté, et par le trou de laquelle les militaires avaient aperçu de la lumière en inspectant l'intérieur de la maison.

³ Sur ce personnage, voir *tome II*, 25 fructidor an V, Police générale, note.

⁴ Le ministre note que les procès-verbaux des assemblées primaire et communale sont transmis aux Cinq-Cents.

⁵ L'un des deux anarchistes porte le même nom de famille qu'Ignace-Hippolyte Deghilage, conservateur des Hypothèques, l'un des nouveaux administrateurs municipaux nommés ici.

commune, Mallefougasse [-Auges] participant à un rassemblement fanatique le 6 messidor an VI¹, Quézac (Lozère) ayant forcé les gendarmes poursuivant l'émigré Pasturel dit Chadenet à sortir du territoire communal² et Ventenac hébergeant un prêtre déporté rentré; adjoints: Buzin (Sambre-et-Meuse, auj.: commune d'Havelange) n'ayant pas dénoncé le retour de l'émigré Pirotte³, Mauvezin (Haute-Garonne) ayant laissé le prêtre insoumis Milhau occuper le presbytère pendant 16 mois, et Penne s'étant fait percepteur et en fuite avec la caisse. Réorganisation de la municipalité de Neuerburg (Forêts). Autorisation à Alexis Irroy, propriétaire des forges de Sainte-Marie (Vosges, commune d'Hennezel) et la Hutte (communes de Claudon et Hennezel) à créer dans la seconde une fabrique de faux et d'autres outils. Annulation de la suppression de la place de Raymond Éclancher, chirurgien de la maison du Directoire, et de sa réunion à celle de chirurgien de la garde, état des malades *du commun* de la maison du Directoire, billet de Lefuel, contrôleur de l'administration intérieure, projet de traité pour les soins des malades de la maison du Directoire par Dudanjon, chirurgien de la garde, adresse signée par plus de 80 employés⁴ (AF III 546, plaquettes 3646, pièces 73-92, 3647, pièces 126-127, et 3648, pièces 136-221).

Marine et Colonies.

Cessation de fonctions d'un capitaine de frégate ivrogne (AF III 546, plaquette 3647, pièce 132).

Relations extérieures.

Nomination de Claude-Gilles Lombart, juge au Tribunal de cassation élu par la Haute-Marne, envoyé extraordinaire en République batave, minute de Lagarde (AF III 546, plaquette 3645, pièces 62-63).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 546, plaquette 3646, pièce 99. Rapport, présenté par le ministre de la Guerre le 7 d'après une apostille de Lagarde, de l'examen par Gallée, chirurgien en chef de l'armée d'Angleterre, et le chirurgien en chef de la garde du Directoire, d'Ockler, militaire blessé par balles au genou et au pied, à Laval (Mayenne) le 5^e complémentaire an VI.

Séance du 8 vendémiaire an VII [29 septembre 1798]

(AF* III 13, folios 38 verso-39 verso; AF III 546, plaquettes 3649 et 3650⁵)

Loi.

[Du 7] sur le mode de dégrèvement des contributions somptuaires, mobilières et personnelles de l'an V et de l'an VI (AF III 546, plaquettes 3645, pièces 65-66, et 3549, pièce 4).

Message des Cinq-Cents.

[Délibéré le 6 et expédié le 8] demandant le procès-verbal de l'assemblée primaire de Cazères (AF III 546, plaquette 3641, pièces 17-18, dossier du 6^e).

Justice.

Cassation d'un jugement du tribunal civil de Saône-et-Loire autorisant Jean-Baptiste Bleton, receveur à Mâcon, à exercer des contraintes par corps contre les percepteurs de son arrondissement. Annulation: d'un jugement de celui de la Mayenne faisant droit à Boisjourdan, père d'émigré, jouissant provisoirement du domaine de la Chelluère⁶ séquestré par le district de Château-Gontier, contre Arthuis, bailleur; et de la nomination de Williame notaire à Ormeignies (Jemappes, auj.: commune d'Ath) usant des deux calendriers dans une affiche de vente⁸. Rapport du

⁶ Parmi les nouveaux administrateurs municipaux: Lespinats, ex-chef de brigade à l'armée des Pyrénées, et l'ex-conventionnel Jean-Pierre Malhès, marchand, nomination inconnue de *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*, qui ne le dit officier municipal que sous l'Empire.

⁷ Procession conduite par l'adjoint, prêtre, destitué par arrêté du 23 vendémiaire (plus bas).

¹ Correspondant au dimanche 24 juin 1798, fête de la nativité de saint Jean-Baptiste.

² Émigré inconnu des fichiers des émigrés des Archives nationales, où l'on ne trouve que la femme Chadenet, inscrite dans la Lozère (F⁷ 5793, minute 45).

³ Jean-Pierre Pirotte, notaire, émigré de l'Ourthe, est le seul nom recensé dans les fichiers des émigrés des Archives nationales (F⁷ 5467 (1) et 6055).

⁴ Il est précisé que la suppression de cette place avait été décidée en nivôse an VI.

⁵ Le copiste du registre a interverti les procès-verbaux des séances des 8 et 9 vendémiaire an VII. Nous les rétablissons en suivant les dates des minutes.

⁶ L'accusé de réception par le Directoire joint ne porte pas de date, ce qui ne permet pas d'être certain que ce message se rattache à la séance du 8 comme les autres affaires énoncées à la date du 9 sur le registre.

⁷ Ancien fief à Gennes-sur-Glaize relevant du marquisat de Château-Gontier.

⁸ Voir *tome X*, 3 brumaire an VIII, Justice: annulation de cet arrêté, pris sur un faux exposé, le nom de ce notaire ayant été apposé sur des affiches employant les deux calendriers à son insu et le remplaçant nommé depuis par l'administration centrale n'étant pas entré en fonction.

ministre, classé, sur le déni de justice pour inaction dont l'accuse Toussaint Bruère, boucher à Paris en procès contre son beau-frère Peigné pour mauvais traitement au tribunal correctionnel n'obtenant pas citation par huissier de l'accusateur public pour diligenter la procédure (AF III 546, plaquette 3649, pièces 1, 18 et 20).

Guerre.

Nomination de Gendret, lieutenant de gendarmerie suspendu dans le Pas-de-Calais, à Avesnes [-sur-Helpe] (AF III 546, plaquette 3649, pièces 11-12).

Police générale.

Émigrés, radiation: Antoine Boucherie, manufacturier à la Ciotat, faussement inscrit comme habitant Marseille, minute de Merlin de Douai; Jeanne-Suzanne Robert femme Chendret, habitant à Margency puis Saint-Leu [-la-Forêt], inscrite dans le Loiret (AF III 546, plaquette 3649, pièces 13-17).

Relations extérieures.

Ordre au ministre de mettre des fonds à la disposition de l'irlandais Thompson¹. Signature de la lettre de créance de Lombart, envoyé en République batave (AF III 546, plaquette 3649, pièces 2-3).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 546, plaquette 36509, pièces 21-77. Nominations judiciaires: Hérault, tribunal civil, suppléant, et justices de paix non pourvues aux élections, Aveyron à Tarn, *Aveyron*, Estaing: Camboulas, ex-député²; - *Gard*, Montfrin; - *Hérault*, Bédarieux; Camplong; "Fougères"³; - *Lys*, Bruges, 1^{ère} à 3^{es} sections⁴; Damme; Gistel; Houtave (auj.: commune de Zuienkerke); Nieuport; Oostkamp; Ostende, 1^{ère} et 2^{es} sections; Pittem; Ruiselede; Tielt; Torhout; Westkapelle (auj.: commune de Knokke-Heist); - *Ourthe*, Basse-Bodeux (auj.: commune de Trois-Ponts); Bodegnée (auj.: commune d'Amay); Couthuin (auj.: commune d'Héron); Fléron; Herstal; Herve; Hodimont (auj.: commune de Verviers); Hollogne [-aux-Pierres] (auj.: Grâce-Hollogne); Kemexhe (auj.: commune de Crisnée); Landen; Liège: justices de paix des quartiers d'Amercœur, d'Avroy, Saint-Martin et Sainte-Marguerite; Saint-Vith; Schleiden (auj.: Allemagne); Seraing; Verviers; Vielsalm; Villers-le-Temple (auj.: commune de Nandrin); Walhorn; Waremme; - *Rhône*, Beaujeu; Belleville (Rhône)⁵; Thizy; - *Tarn*, Briatexte.

Séance du 9 vendémiaire an VII [dimanche 30 septembre 1798]

(AF* III 13, folios 37 recto-38 recto⁶; AF III 547, plaquettes 3651 et 3652)

Lois.

[Du jour] contenant une adresse du Corps législatif au peuple français sur l'intention du Corps législatif *d'établir une paix glorieuse et sa ferme résolution ... de repousser les forces les plus imposantes qui oseraient encore se déclarer ou se montrer les ennemis de la République*. [Du 8] sur des assemblées de l'Aveyron: communales de la Capelle-Bleys, et primaires de Cassagnes [-Bégonhès], Gages, Rignac et Viala-du-Tarn (AF III 546, plaquette 3649, pièces 5-10; AF III 547, plaquette 3651, pièces 1-2).

Message aux Cinq-Cents.

Sur la réparation des digues du marais de Dol [-de-Bretagne] inondé par les eaux du Couesnon refoulées vers l'ouest et le sud à Cherrueix, Saint-Broladre et Roz-sur-Couesnon lors de la tempête de la nouvelle lune des 24 à 27 fructidor, rapport de Jean-Pierre Foulon, ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées d'Ille-et-Vilaine⁷ (AF III 547, plaquette 3651, pièces 8-15).

Marine et Colonies.

¹ Voir F⁷ 7293, dossier B⁴ 2671: J. Thompson, agent ou irlandais à Paris, an VI-an VII.

² Simon Camboulas, député à la Convention et aux Cinq-Cents jusqu'en l'an V, nomination inconnue de *Kuscinski*, *Dictionnaire des conventionnels*, qui indique qu'il se consacra au commerce de drap après la session. Il était neveu de l'abbé Raynal.

³ Un certain Joseph-Guillaume Martel, juge de paix nommé de nouveau, et assesseurs, sans indication des communes, ce qui ne permet pas de rectifier l'erreur manifeste du nom du département s'il s'agit de Fougères en Ille-et-Vilaine ou celle du canton s'il s'agit bien de l'Hérault, ce qui correspond mieux avec les noms de famille des assesseurs; dans ce cas il s'agirait plutôt de Fontès que de Frontignan, où les noms des juges de paix rencontrés au *tome IV* ne correspondent pas.

⁴ Dont, dans la 1^{ère} section: Henri Ysembrandt, notaire, juge nommé de nouveau à charge d'opter.

⁵ Nominations annulées le 8 frimaire (*tome VII*, Justice), l'assemblée primaire de l'an VI y ayant en fait pourvu.

⁶ Procès-verbal dit du 8 sur le registre par erreur, où la loi du 9 est rapportée comme datant du 8.

⁷ Voir plus loin, 17 vendémiaire: loi de la veille à la suite de ce message.

Envoi à Bayonne des prisonniers de guerre portugais pour être échangés, sauf ceux au service de la Grande-Bretagne. Passeport pour Saint-Domingue et passage aux frais de la République à Aubry, ex-capitaine au 2^e régiment d'artillerie légère, parent du secrétaire de l'agence de la colonie⁸ (AF III 547, plaquette 3651, pièces 4-7).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 547, plaquette 3651, pièce 16. Résolution des Cinq-Cents du 4^e complémentaire an VI rejetée par les Anciens le 9 vendémiaire sur les citoyens blessés et tués en prêtant main-forte à la force publique².

AF III 547, plaquette 3652, pièces 17-70. Nomination de commissaires municipaux, *Ardennes*, Villers-en-Fagne (auj.: Belgique, commune de Philippeville);- *Drôme*, Dieulefit; Montéliér: remplacement de Charles-Antoine Martraire, parti avec Bonaparte, par Jacques Trie, prêtre marié, muté de Dieulefit³;- *Isère*, Villette-Serpaize (auj.: communes de Serpaize et Villette-de-Vienne), billet du député Decomberousse⁴;- *Loire*, Feurs: Jean-Pierre Perrin, marchand⁵; Saint-Paul-en-Jarez⁶;- *Lot-et-Garonne*, Tournon [-d'Agenais]: Blaise Dubruel, ex-prêtre, percepteur, remplaçant Fournel aîné, nommé vérificateur au bureau de la comptabilité intermédiaire, candidat: Fournel frère cadet, présenté par Paganel, secrétaire du ministère des Relations extérieures⁷, et le député Senbausel;- *Maine-et-Loire*, Brézé; Chalonnnes [-sur-Loire];- *Haute-Marne*, Châteauvillain⁸; Fayl [-la-Forêt]; Prez [-sous-Lafauche]: Gauthier fils, de Busson, ex-sous-officier d'artillerie;- *Meurthe*, Delme: Louis-Joseph Ramonot fils, de Lunéville, ex-chef de division des équipages;- *Mont-Blanc*, Saint-Thibaud-de-Couz: remplacement de Lasalle, nommé administrateur central du Léman⁹;- *Moselle*, Volmunster¹⁰;- *Nièvre*, Larochemillay;- *Oise*, Babœuf: remplacement de Devin, nommé employé de l'administration forestière de Noyon; Carlepont;- *Pas-de-Calais*, Nouvelle-Église¹¹;- *Haute-Saône*, Mollans;- *Seine-et-Marne*, Château-Landon, candidat: Pierre-Charles Drouot-Charlier, de Souppes [-sur-Loing], ex-aide de camp à l'armée du Rhin; Fontainebleau *intra muros*: remplacement de Senez, manquant de discernement, par Valade, muté de Boissise [-la-Bertrand], candidat: Fantin, ex-juge de paix de la division des Tuileries de Paris, présenté par le député Chasset; Nangis: Mesnidrieux, ex-commissaire de Boissise-la-Bertrand;- *Deux-Sèvres*, Bressuire: remplacement du commissaire provisoire *mésestimé par l'irrégularité de ses mœurs* par Morna, *ex-prêtre mais très honnête homme*; Cerizay: Joseph Bienvenu, chirurgien; Cherveux: Augustin Lamarque, notaire à Augé, lettre anonyme l'accusant de loger son oncle, prêtre sujet à la déportation, avec la complicité du président et du secrétaire de la municipalité¹²; Moncoutant: Barré, instituteur; Thézéay.

Séance du 11 vendémiaire an VII [2 octobre 1798]

(AF* III 13, folios 39 verso-41 recto; AF III 547, plaquette 3653)¹³

Le Directoire s'occupe de l'examen préliminaire et de la discussion de différentes affaires diplomatiques et militaires.

Loi.

[Du 9] répartissant les montants des dépenses du ministère de la Marine et des Colonies pour l'an VII suivant les chapitres de comptabilité créés par loi du 3 brumaire an IV (AF III 547, plaquette 3653, pièces 5-7¹⁴).

⁸ On ne sait s'il s'agit de Bajolière, secrétaire particulier du général Hédouville (*tome II*, 3 fructidor an V), ou de Roume-Saint-Laurent, nommé commissaire pour la partie espagnole et remplaçant Hédouville en cas de décès ou de capture le 1^{er} pluviôse an VI (*tome IV*).

² Résolution assimilant ces citoyens aux gendarmes et défenseurs de la Patrie blessés ou morts et mettant les soins aux blessés à la charge de la République.

³ Voir *tome V*, 1^{er} germinal et 28 messidor an VI, affaires non citées au procès-verbal, notes.

⁴ Benoît-Michel Decomberousse, conventionnel puis député de l'Isère aux Anciens. Auteur dramatique, il invoque ici pour preuve de patriotisme la paternité du couplet ajouté par Gossec à la Marseillaise en 1793 connu sous le nom de Strophe des enfants (*Nous entrerons dans la carrière quand nos aînés n'y seront plus...*), qu'il semble s'attribuer.

⁵ Il remplace un royaliste et est ensuite destitué comme incapable et remplacé, sans que cet arrêté se réfère au précédent, le 14 germinal (*tome VIII*) par le même: Descombes ou Descombes-Montmélieux, nommé commissaire central le 14 messidor (*tome IX*).

⁶ Remplacement de Perrier, notaire à Doizieux, nommé le 28 pluviôse an VI (*tome IV*), destitué comme ignorant.

⁷ Pierre Paganel, ex-député de Lot-et-Garonne à la Législative et à la Convention, secrétaire général du ministère des Relations extérieures.

⁸ Nom révolutionnaire: Ville-sur-Aujon.

⁹ Jean-François Lasalle, défenseur officieux, nommé à Saint-Thibaud-de-Couz le 18 germinal an VI (*tome V*, index). Il ne figure pas parmi les administrateurs centraux du Léman nommés par le Directoire le 12 fructidor an VI (plus haut).

¹⁰ Destitution d'un commissaire suspendu par l'administration centrale à cause d'une foule d'imputations sans autre précision.

¹¹ Destitution d'un commissaire ayant faussement accusé deux membres de la municipalité, sans autre précision.

¹² Cette lettre anonyme présente la candidature du nommé Alloneaux, cultivateur à Cherveux.

¹³ Bien que cela ne soit pas annoncé, il n'y a pas de séance le 10 vendémiaire, pour laquelle la plaquette contient une chemise vide.

¹⁴ Par exception, l'expédition authentique de la loi est classée à la date de sa réception par le Directoire et non à celle du vote.

Messages des Cinq-Cents.

[Délibérés le 7 et expédiés le 11] sur: les arriérés d'un an de traitement des adjudants de la garde nationale de Paris¹; et la création d'une fonderie de fer par Blaise Faure à Saint-Pierre-de-Rivière (AF III 546, plaquette 3647, pièces 128-131, dossier du 7).

Messages aux Cinq-Cents.

Demandant d'augmenter les recettes de l'an VII jusqu'à 600 millions, *somme jugée indispensablement nécessaire pour les dépenses de l'an sept*; et proposant un nouveau tarif de la poste aux lettres, joint, adapté aux nouveaux poids et monnaies, messages envoyés au journal *le Rédacteur* (AF III 547, plaquette 3653, pièces 3-4 et 13-15).

Finances.

Suppression de l'atelier monétaire de Limoges². Approbation d'un traité sur le paiement d'un million dû à Bodin, entrepreneur général des divers services de l'armée d'Italie, passé avec Pierre-Joseph Jubié, représentant Jubié, Basterèche et compagnie, banquiers à Paris, ses fondés de pouvoir³ (AF III 547, plaquette 3653, pièces 11-12 et 16).

Intérieur.

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur l'assemblée primaire de Cazères⁴ (AF III 547, plaquette 3653, pièce 8).

Police générale.

Déportation du curé d'Adé exigeant *le droit féodal et ecclésiastique connu sous le nom de dixme*, procès-verbal par l'agent et l'adjoint municipaux citant ses déclarations au prône (AF III 547, plaquette 3653, pièces 17-18).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 547, plaquette 3653, pièces 1-2. Résolution des Cinq-Cents du 29 fructidor an VI⁵ rejetée par les Anciens le 11 vendémiaire tendant à créer un octroi à Paris pour payer les dépenses locales et des hospices, chemise du dossier de la commission spéciale créée par les Cinq-Cents le 12 pour préparer un nouveau projet de résolution.

Séance du 12 vendémiaire an VII [3 octobre 1798]

(AF* III 13, folios 41 recto-43 recto; AF III 547, plaquettes 3654 et 3655)

Loi.

Publication du traité d'alliance avec la République helvétique ratifié par la loi du 23 fructidor an VI après l'échange des ratifications, dépôt du traité patent aux archives du Directoire et de ses articles secrets au dépôt particulier⁶ (AF III 542, plaquette 3599, pièces 20-21, dossier du 23 fructidor an VI, et AF III 547, plaquette 3654, pièce 3).

Messages aux Cinq-Cents.

Sur la réunion des trois justices de paix du canton de la Couture (Pas-de-Calais) en une seule, chemise du dossier de la commission spéciale des Cinq-Cents créée le 4 fructidor an VII; et l'assemblée primaire de Monsols où une trentaine d'individus dirigés par l'agent d'un noble *se sont hâtés de se constituer en assemblée primaire avant que les autres individus eussent été avertis de s'y rendre* et ont réélu le juge de paix de l'an IV (AF III 547, plaquette 3654, pièces 7-8, 25-26 et 28-34).

Intérieur.

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur la forge de Saint-Pierre-de-Rivière⁷ (AF III 547, plaquette 3654, pièce 9).

¹ Voir *tome VII*, 19 nivôse: loi du jour autorisant le Directoire à les acquitter à charge pour l'administration centrale de la Seine de verser les fonds à la caisse du ministre de la Police générale avant la fin de l'an VII.

² Créé, ou plutôt rétabli, par le Directoire le 29 pluviôse an IV (*Debidour*, tome I, page 626) pour fabriquer de la monnaie de cuivre tiré des cloches du département, opération achevée depuis, et de nouveau rétabli le 28 fructidor an VII (*tome X*) pour la fabrication de la nouvelle monnaie de cuivre décidée en l'an VII, La Boulinière et Montégut étant nommés commissaire national et caissier de nouveau, et Alluaud, ancien directeur de la fabrication décédé, étant remplacé par Jacques-Léopold Chevalier.

³ L'industriel Pierre-Joseph-Fleury Jubié, député de l'Isère aux Cinq-Cents (*Roman d'Amat*), administrateur de la Caisse des comptes courants (*tome VII*, 28 brumaire), Basterèche figurant alors comme l'un des actionnaires de celle-ci.

⁴ Voir au 8.

⁵ Voir plus haut, 16 fructidor an VI, message du Directoire, note.

⁶ Le registre du bureau particulier (AF* III 19) ne cite pas ce dépôt.

⁷ Voir au 11.

Justice.

Cassation d'arrêtés du tribunal civil du Pas-de-Calais déclarant démissionnaire Lefebvre, juge en service au tribunal criminel au premier semestre de l'an VII, sous prétexte d'avoir quitté son poste (au tribunal civil) sans congé. Publication des lois sur les tribunaux de commerce dans les départements réunis. Renvoi devant l'administration centrale de la Dyle de l'affaire, jugée en appel au tribunal civil de la Meuse-Inférieure, d'Eugène-Philippe Charlier et de la citoyenne Doneaux, veuve Hubert, contre la vente de biens de l'abbaye de Waulsort (Sambre-et-Meuse, *auj.*: commune d'Hastière) dans la commune de Grand-Rosière à cause d'un prêt assorti de saisine valant hypothèque¹. Ordre au ministre de la Marine et des Colonies de charger le commissaire de la marine à Toulon *de la plus grande exactitude* dans ses accusés de réception à celui de la Justice des lois à transmettre en Corse² (AF III 547, plaquette 3654, pièces 1-2, 27 et 35).

Marine et Colonies.

Nominations dans la gendarmerie maritime à Rochefort et Toulon³ et d'un capitaine de port à la Ciotat (AF III 547, plaquette 3654, pièces 11-15).

Police générale.

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur les adjudants de la garde nationale de Paris⁴. Prêtres, déportation⁵. Annulation de celle de Jean-François Van Scherpenberg, ex-novice de Saint-Michel d'Anvers⁶. Annulation de la prohibition du journal *le Bien informé*⁷. Mandat d'amener contre Monsanbert, conseiller au parlement de Paris, agent des Britanniques signalé par Mattat, commandant temporaire à Dinan, aperçu à Saint-Malo avant la tentative d'incendie du port en compagnie de La Villéon, *capitaine de l'Ancien Régime*, et sans doute caché à Brest avec l'individu se disant son secrétaire (AF III 547, plaquette 3654, pièces 16-26).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 547, plaquette 3655, pièces 38-71. Nominations judiciaires: Hérault, tribunaux, commissaire, Seine-et-Oise, tribunal civil, suppléant, et justices de paix non pourvues aux élections, *Escaut*, Gand;- *Lys*, Dikkebus (*auj.*: commune d'Ypres); Louis Bartier, brasseur; Dixmude; Elverdinge (*auj.*: commune d'Ypres); Furnes; Haringe (*auj.*: commune de Poperinge); Lo [-Reninge]; Nieuwerkerke (*auj.*: commune d'Heuvelland); Pervijze (*auj.*: commune de Dixmude); Guillier, commissaire municipal, à charge d'opter⁸; Poperinge; Warneton (*auj.*: Comines-Warneton); Zonnebeke;- *Moselle*, Longeville [-lès-Saint-Avold]; Mars-la-Tour; Tünsdorf; Überherrn [-über-Völklingen];- *Ourthe*, Spa;- *Rhône*, Condrieu;- *Saône-et-Loire*, Digoïn;- *Sarthe*, Savigné [-l'Évêque];- *Seine-et-Marne*, Tournan [-en-Brie];- *Seine-et-Oise*, Saint-Germain [-en-Laye] *extra muros*.

Séance du 13 vendémiaire an VII [4 octobre 1798]

(AF* III 13, folios 43 recto-46 recto; AF III 547, plaquettes 3656 à 3660⁹)

Lois.

[Du 12] annulant l'assemblée primaire de Champagne [-en-Valromey] et toutes celles de Lyon (AF III 547, plaquettes 3654, pièces 4-6, et 3656, pièce 10).

¹ Grand-Rosière [-Hottomont], Dyle, *auj.*: Brabant, commune de Ramillies, où se trouve un domaine appelé Waulsort qu'on suppose une dépendance de l'abbaye bénédictine de ce nom, alors en Sambre-et-Meuse. Le renvoi devant l'administration s'appuie sur des clauses d'invalidité propres à la saisie sur hypothèque qu'ils veulent exercer et sur l'incompétence des tribunaux, les demandeurs étant créanciers de la République depuis la publication en Belgique des lois transférant à la Nation les dettes des établissements religieux supprimés.

² Leur imprécision n'a pas permis au bureau de l'envoi des lois de savoir quels textes devaient être renvoyés pour remplacer des paquets d'imprimés qu'on avait dû jeter à la mer au cours d'une traversée.

³ Deux capitaines nommés à Rochefort et Toulon (noms cités à l'index), et dont le rapport donne les états de service.

⁴ Voir au 11.

⁵ Dubault, curé, et deux vicaires de la paroisse Notre-Dame-la-Riche de Tours, tenant des registres paroissiaux clandestins, le curé étant le curé constitutionnel de 1793 cité par Jean-Charles Carré de Busserolle, *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire*, tome VI, page 278, et Joseph-François-Guillaume Bruslon, de Vouvray, fauteur de troubles à l'assemblée (communale?) de Rochecorbon, commune du canton de Vouvray dès cette époque (voir aussi *tome VII*, 6 frimaire, Police générale: rejet de sa réclamation, quoiqu'il soit effectivement prêtre marié, parce qu'il a néanmoins pris des mandements, fait libérer un soldat condamné à mort par une commission militaire et fait de sa femme sa victime).

⁶ Voir *tome V*, 12 prairial an VI, Police générale, note.

⁷ Voir plus haut, 2^e complémentaire an VI. On n'a ici que la minute de l'arrêté sans rapport du ministre.

⁸ En réalité: commissaire municipal de Meulebeke, où il est remplacé le 13 frimaire an VII (*tome VII*).

⁹ Ce dossier contient les premières signatures de Reubell depuis son congé pour prendre les eaux à Plombières. La plaquette 3660 contient, pièces 96-132, le dossier d'un message du Directoire du 13 vendémiaire an VIII rappelant celui du 24 vendémiaire an VII sur l'organisation des tribunaux correctionnels du Mont-Terrible à modifier en conséquence de l'annexion des nouveaux cantons provenant de l'évêché de Bâle, et la minute d'un arrêté du 13 vendémiaire an VI inventorié au *tome III* nommant un commissaire municipal à Heers (Meuse-Inférieure).

Messages aux Cinq-Cents.

Transmettant un tableau non joint des fonds nécessaires aux dépenses départementales de l'an VII préparé par le ministre de l'Intérieur; sur: l'entretien des digues de la Flandre hollandaise où l'on doit réparer celles des polders de première ligne, dits *poldres calamiteux*, d'Hoofdplaat, Philippine, Sint-Margriete et de "Wulpen" dans l'île de Cadzand¹; l'ouverture d'un chemin aux frais de la compagnie de Dutré, de Toulouse, en remontant la vallée de la Neste (de Louron) d'Arreau jusqu'au port de la Pès, pour exploiter la forêt de San-Juan en Espagne², inaccessible du côté espagnol, chemise du dossier de la commission spéciale créée le 16 vendémiaire; et l'exemption du droit de passe aux douaniers à cheval (AF III 547, plaquettes 3656, pièces 25-30, 3657, pièces 31-35 et 37-40, et 3658, pièces 66-68).

Décision du Directoire.

Lettre à Lombart, envoyé extraordinaire en République batave: faire arrêter et conduire à Anvers la dénommée baronne de Kortal, les deux nommés Constantin et les nommés Dutrouville et Fribois, qui se rendent dans le pays dans le but d'incendier la flotte batave en compagnie des émigrés Vergennes, venant de Grande-Bretagne, et Choiseul, Durand et Valence, venant d'Hambourg, et d'autres que lui désignera le nommé Saint-Robert, se présentant de la part de Barras et ne devant pas être arrêté bien qu'il soit inscrit sur la liste des émigrés, minute de Lagarde, billet de Barras (AF III 547, plaquette 3656, pièces 1-2, copie au registre du bureau particulier, AF* III 19, page 2).

Finances.

Nomination de Dewandre, commissaire municipal de Namur, préposé au triage des titres de Sambre-et-Meuse, remplaçant Joseph Féron, nommé administrateur central³, minute de Merlin de Douai. Arrêtés de distribution décadaire sur les exercices de l'an V à l'an VII, tableau récapitulatif mentionnant, parmi les *dispositions sans sortie de fonds*, l'ordonnement en recriptions bataves d'un solde dû à Sievekind, de Hambourg, pour le compte du ministère de la Guerre en l'an V. Bois communaux: du clos de Beaujeu indivis entre les communes de Beaujeu, Pierrejux, Quitteur et Saint-Vallier⁴, ayant souffert du gel pendant l'hiver de 1788-1789, pour des secours aux habitants ayant perdu des bestiaux dans l'épizootie de l'an V, Gomméville incendiés en ventôse an VI, Rapey pour réparer des fontaines, et Selaincourt incendiés en floréal an VI. Bail de boutiques du Palais-Égalité formant la galerie attenante à la cour des Morts prolongée jusqu'à l'arcade de la grande cour à Sageret, administrateur du Théâtre de la République, pour créer un escalier et une entrée à l'abri des intempéries, à charge d'indemniser les locataires des boutiques, sauf les filles de joie qu'on vient d'expulser. Déclarations de propriété des navires et des droits de navigation devant les chefs civils de la marine des ports dépourvus de bureaux de douane⁵. Proclamation de l'ouverture au 1^{er} brumaire des bureaux de garantie des matières d'or et d'argent dans les départements suivants: Ardennes à Mézières, Dyle à Bruxelles et Louvain, Escaut à Audenarde et Gand, Forêts à Luxembourg, Jemappes à Mons et Tournai, Lys à Bruges et Ypres, Haute-Marne à Chaumont et Langres, Meurthe à Lunéville et Nancy, Meuse à Bar-le-Duc et Verdun, Meuse-Inférieure à Maastricht et Rœrmond, Mont-Terrible à Porrentruy, Moselle à Metz et Sarreguemines, Deux-Nèthes à Anvers, Nord à Dunkerque, Lille et Valenciennes, Ourthe à Liège, Pas-de-Calais à Arras et Saint-Omer, Bas-Rhin à Strasbourg, Haut-Rhin à Colmar, Sambre-et-Meuse à Namur, Haute-Saône à Vesoul et Vosges à Épinal, publication au *Bulletin des lois*. Autorisation à la régie de l'Enregistrement de payer les trois premiers mois de traitements des employés de ces bureaux de garantie, sauf celui de la Seine, sur les revenus de cette partie à charge de remplacement. Accord sur une demande des citoyens Bauwens dont l'objet est relatif aux progrès des manufactures françaises, copie au registre du bureau particulier (AF* III 19, page 7): autorisation de charger des machines en Grande-Bretagne à bord de trois navires que le ministre de la Marine et des Colonies fera capturer avec procès-verbal en bonne et due forme pour décharger la caution donnée en Angleterre⁶ (AF III 547, plaquettes 3656, pièces 3-9, 13-14 et 16-23, 3657, pièce 36, et 3658, pièces 69-74).

Guerre.

Rapports du ministre approuvés et classés sur l'envoi de renforts: à l'armée d'Helvétie à cause de renforts autrichiens par Bregenz vers les Grisons, dont la diète réunie à Schuls a rétabli l'ancien gouvernement et ordonné la levée de six mille hommes, et à Corfou et dans les autres départements de la mer Égée⁷; et communiquant des renseignements sur Jean-Charles-Christophe Hartemann, prétendu adjudant général sous Dumouriez, condamné en l'an IV pour faux ordre de route vers Aix-la-Chapelle puis comme déserteur sans qu'on ait pu vérifier la réalité du grade qu'il se donne, copie d'états de service rédigés par l'intéressé, soi-disant né à Oldenburg (Allemagne), engagé dans la campagne de 1788-1789 dans l'armée

¹ Sint-Margriete, auj.: Belgique, Flandres-Orientales, commune de Saint-Laurent; les deux premières localités sont aujourd'hui aux Pays-Bas (Zélande), ainsi que Cadzand, qui n'est plus une île aujourd'hui et dont le polder de Wulpen n'a pas été identifié.

² Province de Huesca.

³ Le 14 fructidor an VI.

⁴ Communes aujourd'hui réunies sous le nom de Beaujeu-et-Quitteur (Haute-Saône).

⁵ Disposition concernant les *isles vénitiennes* (des départements provisoires de Corfou et de la mer Égée).

⁶ Sur cette affaire d'importation de machines industrielles britanniques par les frères Bauwens, voir: *tome III*, 22 brumaire an VI, décision du Directoire, note. Les noms des navires et ceux des capitaines figurent sur la minute et ne son pas repris à l'index. Un arrêté du 15 en complète la liste.

⁷ Rapport daté du 9 et conservé au dossier de cette date (AF III 547, plaquette 3651, pièce 3).

russe contre les Turcs, puis par Dumouriez à Bruxelles en 1792 et fait prisonnier de guerre à Ostende. Permutation entre Alexandre, dernièrement nommé commissaire ordonnateur en Helvétie, et Féraud, commissaire ordonnateur de la 2^e subdivision de la 18^e division militaire¹. Transfert de l'Ain de la 7^e division militaire, à laquelle il appartenait autrefois, à la 6^e, comprenant désormais l'Ain, le Doubs, le Jura, le Mont-Terrible et la Haute-Saône, et rattachement du Léman à la 7^e, avec les Hautes-Alpes, la Drôme, l'Isère et le Mont-Blanc. Ordre aux officiers jouissant du traitement de réforme de se rendre à leur précédent domicile ou dans les villes de Besançon, Grenoble, Lille, Metz, Rennes ou Strasbourg, arrêté à publier au *Bulletin des lois* et à afficher. Organisation de dix brigades d'ouvriers artistes pour les arsenaux de Douai, la Fère, Grenoble, Metz, Rennes, Strasbourg et Toulouse. Dispense du droit de passe aux équipages d'artillerie munis de feuilles de route. Mise en état de siège du canton de la Canourgue après la libération de prêtres déportés par la garde nationale avec la complicité de la municipalité et du brigadier de gendarmerie Caupert et des communes de Saint-Gervais [-sur-Mare], repaire de fanatiques, et Servian où l'on tire au fusil en plein jour. Remise en activité du général Ruby à l'armée d'Helvétie². Cessation de fonctions et d'emploi du commissaire des guerres Volland, minute de Merlin de Douai³. Nomination de Gilot commandant la 17^e division militaire, remplaçant Moulin, muté à la 12^e à la place de Muller, nommé à d'autres fonctions⁴, minute de Lagarde (AF III 547, plaquettes 3651, pièce 3, dossier du 9, 3657, pièces 44-45, et 3658, 46-65).

Intérieur.

Destitution et remplacement de la municipalité de Nevers, dont les membres n'ont *pas montré, dans l'exercice de leurs fonctions, la maturité de prudence et l'esprit d'équité qui caractérise les magistrats républicains*, rapport très détaillé du ministre sur les accusations d'anarchie qui ont motivé leur suspension par l'administration centrale, qui leur reproche d'avoir soutenu le cercle constitutionnel au début de l'an VI puis le journal de Parent aîné prohibé le 7 germinal⁵, opposé la force armée à la tenue de l'assemblée électorale scissionnaire et rédigé une liste de proscription que l'administration centrale a dénoncée dans une proclamation le 28 prairial (AF III 547, plaquette 3660, pièces 130-131).

Marine et Colonies.

Instructions à Lequoy, commissaire du gouvernement à Flessingue: insister sur le fait que la France, ayant vaincu les Provinces-Unies, a cédé par le traité de paix la souveraineté qu'elle avait gagnée par les armes sur Flessingue, qu'elle exerce conjointement avec celle de la République batave, préparer dès que possible des négociations en vue de le partager, puisque

¹ Charles-Alexis Alexandre, commandant la garde nationale du faubourg Saint-Marcel au début de la Révolution, nommé commissaire des guerres en Vendée après le Dix-Août, proposé comme ministre de la Guerre à la place de Bouchotte le 21 juin 1793, candidat au Directoire en l'an V (*Roman d'Amat*, qui le dit ensuite chef de division au ministère de la Guerre jusqu'au départ du ministre Bernadotte, puis membre du Tribunat et directeur de l'administration des droits réunis sous la première Restauration). Il s'agit d'Alexandre, commissaire ordonnateur, nommé commissaire près l'armée du Nord, spécialement chargé des subsistances de celle de Sambre-et-Meuse et de l'approvisionnement de Luxembourg et des places de la basse Meuse par le Directoire le 10 floréal an IV (*Debidour*, tome II, page 258), qui est connu sous les prénoms de Charles-Alexis comme commissaire du gouvernement près les armées du Nord, de Sambre-et-Meuse et pays environnants en l'an IV (AF III 146, dossier 690, pièces 16-21), puis comme commissaire ordonnateur membre du comité militaire (AF III 152 A, dossier 711, lettres à Lagarde et au Directoire, 25 messidor an VII). Nous ne l'avons pas rencontré dans les tomes précédents. C'est apparemment lui qui a ordre de venir auprès du Directoire le 7 messidor (*tome IX*). Il ne faut pas le confondre avec son homonyme François, chef de la 1^{ère} division du ministère de la Guerre renvoyé sur ordre du Directoire le 29 thermidor an VI (plus haut). Sur Féraud, voir *tomes VIII et IX*, 29 ventôse et 23 messidor, cessation de fonctions puis remise en activité, et AF III 176, dossier 817, pièce 83: remise en activité à son poste d'ordonnateur en chef de l'armée d'Helvétie, messidor an VII.

² Promu général le 3 germinal an VI et autorisé le 9 suivant à conserver le commandement de la 89^e demi-brigade à l'armée française en Suisse (*tome V*), sans aucune mention de cessation d'activité par la suite. Sa remise en activité doit sans doute se comprendre comme une mise en activité dans l'emploi de général de brigade.

³ Ce commissaire des guerres ne figure pas sur les listes des *Almanachs nationaux* de l'an V à l'an VII. On a sur lui deux références comme ex-commissaire des guerres provisoire (AF III 195, dossier 900, pièce 298) et comme commissaire des guerres destitué (AF III 269, pièce 73, datée du 26 vendémiaire an VII); il est confirmé comme commissaire des guerres le 8 fructidor (*tome X*). Il ne semble pas s'agir d'Henri-François Volant, commissaire des guerres réformé nommé capitaine de vétérans en second le 25 prairial an VI (*tome V*).

⁴ Mesure connue de Six pour le général Joseph Gilot, mais non pour le futur Directeur Moulin (sur celui-ci voir *tome III*, 4 brumaire an VI, note). L'auteur indique que le général Jacques-Léonard Muller fut appelé auprès du Directoire le 14 novembre 1798 [24 brumaire an VII], ce que nous ne vérifions pas au *tome VII*.

⁵ *Journal de la Nièvre rédigé par une société de républicains, imprimé chez C.-R. Joussetin, rue du Cloître, derrière le département* prohibé à la date indiquée (*tome V*, où le rédacteur, l'administrateur municipal Parent destitué ici, n'est pas nommé). Le même est destitué de son poste de professeur d'histoire à l'école centrale le 3 nivôse an VII (*tome VII*, Intérieur) à la demande du député Duviquet. Sur les troubles anarchistes de la Nièvre autour des élections de l'an VI, voir *tome V*, 10 germinal an VI, Police générale, note. Parmi les nouveaux administrateurs municipaux, l'ex-général de brigade Louis-Gaspard Dard dit d'Espina (*Roman d'Amat*) ou d'Espinay (*Six*), blessé en l'an II et retraité en l'an V, maire de la ville sous le Consulat d'après le premier auteur, et un autre ex-général du nom de Prisy-Duri que nous n'identifions pas, mais qui pourrait être l'adjutant général Prisy, sans doute Gilbert Prisy, rencontré dans les tomes précédents, notamment comme défenseur de la municipalité républicaine de Nevers lors des élections de l'an V (*tome II*, 3 fructidor an V, Police générale, note).

la co-souveraineté n'est plus possible, et régler le cas du navire *le Vandelaar*, venant de Kristiansand (Norvège), amené à Flessingue par des corsaires français et que les Bataves ont empêché par la force de conduire à Anvers. Nomination du vice-amiral Pléville-Le Peley commandant des armes des ports de l'Adriatique¹ (AF III 547, plaquette 3657, pièces 41-43).

Police générale.

Émigrés, radiation²: Charles Belprey, chef de brigade du génie, directeur des fortifications à Strasbourg, inscrit dans la Manche; les frères Jean-Baptiste et Jean-François Bertrand, curés de Flers et la Ferrière [-aux-Étangs], déportés volontaires de Langrune [-sur-Mer] à Jersey, maintenus sur la liste des déportés; Jean-Baptiste Icard, curé des Angles (Gard) octogénaire, recommandé par le député Chazal; Louise-Pélagie-Françoise-Ursule-Élisabeth-Sabine et Mélanie-Victoire Woorm, de Beaulieu (Indre), inscrites dans le Pas-de-Calais, et ajournement pour leur frère Hubert-Constant-Joseph, d'Arras, élève à l'école centrale des travaux publics de Nanterre en l'an III³. Maintien: Pierre-Joseph Daubresse et Pierre-Marie Giver, receveur et employé des mines de charbon d'Anzin, leurs femmes et les onze enfants du premier, les uns se disant cultivateurs et les autres ouvriers, partis sous la Terreur pour Jumet (Belgique, auj.: commune de Charleroi) et rentrés en l'an III; Anne-François-Hippolyte La Porte, émigré de la Seine, parti en 1792 pour son éducation en Italie⁴; Chrétien-Charles Kuder, archiviste de la régence du landgrave de Hesse-Darmstadt à Bouxwiller (Bas-Rhin), son fils Charles-Louis, sa femme Caroline-Agathe Jæglin et Élisabeth Krum leur domestique, radiation de la femme demandée par Jean-Martin Jæglin, de Munster (Haut-Rhin)⁵; Dominique Paganetto, marchand de tabac d'Hagenau, se disant ouvrier et ne justifiant ni de sa résidence avant sa sortie de France, ni des dates de celle-ci et de son retour (AF III 547, plaquette 3659, pièces 75-95).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 547, plaquettes 3654, pièce 37, dossier du 12, et 3656, pièce 15. Promotion de François-Joseph-Pamphile [de] Lacroix, aide de camp du général Macdonald en l'an III, capitaine, et feuille de proposition de brevet pour tenir rang à ce grade et à celui de chef de bataillon⁶.

AF III 547, plaquette 3660, pièces 129 et 132. Nomination de commissaires municipaux, *Meuse-Inférieure*, Heers;- *Sambre-et-Meuse*, Namur: Lerat, ex-administrateur central⁷, remplaçant Dewandre, minute de Merlin de Douai.

Séance du 14 vendémiaire an VII [5 octobre 1798]

(AF* III 13, folios 46 recto-48 recto; AF III 547, plaquettes 3661 et 3662)

Loi.

[Du 13] levant un acompte sur les contributions de l'an VII (AF III 547, plaquettes 3656, pièces 11-12, et 3661, pièce 4).

Intérieur.

Nomination d'un inspecteur du droit de passe du Finistère⁸ (AF III 547, plaquette 3661, pièces 13-14).

Justice.

Annulation du tableau de dépréciation du papier-monnaie de l'Orne, contre lequel des réclamations ont été renvoyées au Directoire par arrêté des Cinq-Cents du 13 fructidor⁹. Arrestation et jugement de Perrot, juge au

¹ L'ex-ministre de la Marine et des Colonies.

² Feuille de travail jointe.

³ L'École centrale des travaux publics, devenue l'École polytechnique le 15 fructidor an III / 1^{er} septembre 1795. Voir aussi *tome IX*, 3 prairial: radiation du frère, admis à l'École polytechnique.

⁴ Rapport tendant à le déclarer non émigré et minute, avec signatures rayées, d'un arrêté de radiation daté du 8 frimaire an VI.

⁵ Qui la présente faussement comme femme d'étranger. Elle est la seule mentionnée sur le registre, les trois autres semblant n'avoir pas été inscrits auparavant. La commune de Bouxwiller est celle du Bas-Rhin, possession du landgrave de Hesse-Darmstadt avant la Révolution, et non celle du Haut-Rhin, département où ces émigrés sont cependant tous inscrits et où la réclamation de la femme était instruite.

⁶ Il s'agit d'une régularisation, le futur général Lacroix ayant été promu chef de bataillon le 23 fructidor an VI (plus haut) en considération de ses blessures à la prise de Terracina.

⁷ Isaac Lerat, de Paris, exempté de service militaire le 16 thermidor an V et nommé de nouveau administrateur central de Sambre-et-Meuse le 4^e complémentaire suivant (*tome II*), suspendu comme résistant aux ordres du ministre des Finances sur des sursis à acquéreurs de biens nationaux et négligeant le recouvrement des contributions, puis nommé substitut près les tribunaux (12 et 14 fructidor an VI, index de ce tome).

⁸ Contrairement à l'habitude, on n'a pas de tableau des candidatures.

⁹ Ce tableau ne suit pas les règles posées par la loi du 5 messidor an V et ne commence qu'au 1^{er} juillet 1791 au lieu du 1^{er} janvier. L'acte de renvoi des Cinq-Cents n'est pas mentionné auparavant.

tribunal civil de l'Ain, directeur du jury de Nantua ayant ordonné la libération du prêtre Jean-François Andruelant, arrêté chez son frère Jean-Baptiste à Veyziat (auj.: commune d'Oyonnax)¹. Renvoi devant: le tribunal civil de l'Eure du partage avec la République et entre branches issues de différents lits de la succession de Claude Ledoux père, mort en 1790, du fait d'autre Claude, son fils émigré, avec Marie-Henriette, femme René Thomé, et Agathe-Renée La Barberie, femme Raimond-Hector d'Aubusson; et la municipalité de Romorantin [-Lanthenay] d'une plainte devant le juge de paix par Barbon et Boucher, se disant privés de leur droit d'usage de la fontaine malsaine des Oisons, bouchée sur autorisation de la municipalité par le citoyen Porcher. Levée du séquestre sur des actions des mines de mercure de l'ex-pays de Deux-Ponts appartenant à Léonhardy, de Francfort [-sur-le-Main], qui n'a jamais résidé sur la rive gauche du Rhin. Autorisation au ministre d'adapter les horaires de bureau fixés par l'arrêté du 5 aux nécessités du travail d'urgence du bureau de l'envoi des lois (AF III 547, plaquette 3661, pièces 1-3, 18, 22 et 24-28).

Marine et Colonies.

Arrêté, minute au dépôt particulier: envoi de Brest d'une flotte de 6 vaisseaux, 3 frégates et 2 bâtiments légers pour une mission secrète, avec liste des troupes sous le commandement de Kilmaine, expédition par Lagarde sur papier à en-tête et nouvelle vignette du Directoire (AF III 547, plaquette 3661, pièces 15-16, copie au registre du bureau particulier, AF* III 19, pages 2-3).

Police générale.

Libération de la nommée Frick, dite sœur Cécile, ex-religieuse, et de son beau-frère Kugler, de Rouffach, faute de preuves de correspondance avec l'étranger². Rapport adopté proposant de mettre en état de siège Saint-Gervais [-sur-Mare] et Servian (AF III 547, plaquette 3661, pièces 17 et 23).

Relations extérieures.

Réponse à une lettre du roi de Sardaigne, jointe, avec demi-timbre sec de fermeture brisé, protestant *contre les rapports désavantageux qui auraient pu avoir été faits contre ses intentions*, l'assurant que le Directoire ne recherche *que le rétablissement de la paix générale mais qu'il ne souffrira point que la République soit offensée dans la personne de ses citoyens* et assure avoir foi dans les déclarations du roi (AF III 547, plaquette 3661, pièces 29-31).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 547, plaquette 3661, pièces 20-21. Mandat d'amener devant le Directoire contre la fille Ricordo, noble, du Mesnil-Thomas, et Quieulin, de Sauceux, commune de Louvilliers-lès-Perche, minute de Merlin de Douai³.

AF III 547, plaquette 3662, pièces 34-60. Nominations judiciaires, *Hérault*, tribunaux, permutation entre les 1^{er} et 2^e substitués;- *Moselle*, tribunal criminel, président: Serva, commissaire municipal de Sarreguemines; Sarreguemines, tribunal correctionnel, commissaire: Jean-Guillaume Albert, commissaire municipal d'Hellimer;- *Rhin-et-Moselle*, non-confirmation de deux juges au tribunal civil; et justices de paix non pourvues aux élections, *Bouches-du-Rhône*, Aix, arrondissements des Droits-de-l'Homme et de l'Union et des Piques et de la Liberté;- *Dyle*, Aarschot; Boutersem; Braine-l'Alleud; Diest; Glabbeek; Grez [-Doiceau]; Van Den Wyngært, greffier, ex-commissaire municipal; Herent; Hérinnes; Kampenhout; Léau; Louvain, 1^{ère} à 3^e sections; Mellery (auj.: commune de Villers-la-Ville); Montaigu; Nivelles; Tirlemont; Tubize;- *Seine-et-Oise*, Pontoise *intra muros*;- *Somme*, Montdidier.

Séance du 15 vendémiaire an VII [6 octobre 1798]

(AF* III 13, folios 48 recto-49 verso; AF III 547, plaquette 3663)

Message aux Cinq-Cents.

Sur l'affectation partielle des Pénitentes de Maastricht à un dépôt de poudre et à l'atelier de salpêtre d'Ozeray, commissaire des poudres et salpêtres de la ville, chemise du dossier de la commission spéciale des Cinq-Cents du 18 vendémiaire, minute d'une lettre du député Membrède au ministre des Finances (AF III 547, plaquette 3663, pièces 5-7 et 26-28).

Finances.

Bois communaux: Azelot, Bratte, Gondenans-les-Moulins au canton de la Gravelle, pour payer des dettes pour le départ des volontaires en 1792, et distribution d'arbres dépérissants aux habitants pour réparer les maisons et les instruments agricoles, et Jorxey pour réparer des chemins, fontaines et puits; et provenant des religieuses du Valdôme à Montiers-

¹ Après avoir reçu sa déclaration, où il se dit arrêté en sortant de son domicile, sans mentionner sa qualité de prêtre.

² Voir *tome IV*, 28 pluviôse an VI, affaires non citées au procès-verbal.

³ Affaire citée au procès-verbal du 16 par erreur. Ces deux présumés conspirateurs royalistes sont libérés par le Directoire le 4 frimaire (*tome VII*).

sur-Saulx¹. Envoi de Gervaise et Ginoux, inspecteur de l'Enregistrement, en République romaine pour aider à l'organisation des contributions et de l'Enregistrement². Remise par le ministre de l'état des vacances et nominations de la régie de l'Enregistrement pour la 1^{ère} décade de vendémiaire classé au dossier de la veille, date d'envoi par les régisseurs au ministre. Complément à l'arrêté du 13 sur les frères Bauwens les autorisant à importer des métiers et autres ustensiles pour fabriquer des étoffes et autres mécaniques de même nature, à cacher dans des ballots de marchandises des Indes ou des colonies britanniques pour les fausses destinations d'Altona et de Brême, et à décharger sans déclaration dans les ports d'Anvers, Ostende et Sas-de-Gand pour être amenés à Gand, et ajout de navires danois ou prussiens³ à ceux déjà désignés, copie au registre du bureau particulier, AF* III 19, pages 7-8 (AF III 547, plaquettes 3661, pièces 31-33, et 3663, pièces 4, 8-17 et 23-24).

Guerre.

Levée des scellés mis sur la manufacture d'armes de Saint-Étienne par mauvaise interprétation de l'arrêté du 29 fructidor, minute de Merlin de Douai⁴. Suspension de celui du 6 sur l'invalidé François de Verlange, minute de Lagarde (AF III 547, plaquette 3663, pièces 22-25).

Marine et Colonies.

Promotion d'un enseigne de vaisseau. Passeport pour Saint-Domingue à Jacques Vidalot, négociant à Léogane, y retournant sur sa goélette *l'Anne* avec des marchandises du négociant Hubert Le Chevallier, de Bordeaux (AF III 547, plaquette 3663, pièces 18-21).

Police générale.

Sur rapport du ministre de la Marine et des Colonies sur l'évasion et le passage à l'étranger des condamnés à la déportation du Dix-Huit Fructidor Barthélemy, passé en Martinique, et De Larüe, D'Ossoville, Pichegru, Ramel et Willot, partis en Grande-Bretagne d'après des journaux anglais, inscription comme émigrés et remise du séquestre sur leurs biens, minute de Lagarde. Prohibition du journal *l'Observateur français* de Rouen, suite des journaux royalistes *le Compilateur* et *le Bulletin*, de Rouen, prohibés les 25 fructidor an V et 22 pluviôse an VI et eux-mêmes reprise de *l'Observateur de l'Europe* prohibé par la loi du 22 fructidor an V, imprimé par la citoyenne Lefebvre, femme de Robert, rédacteur de *l'Observateur*, rapport du commissaire central sur les subterfuges de la citoyenne Lefebvre pour garder une partie de ses presses d'imprimerie⁵ (AF III 547, plaquette 3663, pièces 29-33).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 547, plaquette 3663, pièces 1-3. Nomination d'un commissaire municipal à Munster (Haut-Rhin), candidat écarté: Lucé, pasteur luthérien, billet du député Metzger et apostille de Reubell.

Séance du 16 vendémiaire an VII [dimanche 7 octobre 1798]

(AF* III 13, folios 49 verso-51 verso; AF III 548, plaquette 3664)

Lois.

[Du 14] sur les assemblées primaires de Saône-et-Loire: Mont-Saint-Vincent, Monthelon, Roussillon [-en-Morvan] et Saint-Bonnet [-de-Joux] (AF III 547, plaquette 3661, pièces 5-8; AF III 548, plaquette 3664, pièce 1).

Messages des Cinq-Cents.

¹ Il s'agit sans doute de l'ancienne abbaye bénédictine de cette commune que la *Gallia christiana*, tome XIII, diocèse de Toul, col. 1068, dit rattachée à l'église paroissiale (*Monasterium-super-Valle fuit quondam abbatia ordinis S. Benedicti, in parœchiale ecclesiam nunc reducta*) sans lui donner le nom que nous trouvons ici et qu'ignore le *Dictionnaire topographique du département de la Meuse* de Félix Liénard, Paris, Imprimerie nationale, 1882, ni dire qu'il s'agissait d'une abbaye de femmes, ce qui exclut l'abbaye cistercienne d'hommes citée par la *Gallia christiana* à Écurey, auj.: écart de Montiers.

² Gervaise, chef de bureau au ministère des Finances au début de fructidor an V (*tome II*, 3 fructidor an V, état des employés de ce ministère), à la première division (contributions directes) suivant l'*Almanach national de l'an VII*. Ginoux, directeur de la division de l'Enregistrement de Douai en nivôse an IV (*Les Archives du Directoire*, page 162), régisseur de l'Enregistrement (*Almanach de l'an VII*).

³ Éléments non repris à l'index.

⁴ Papillon collé sur la minute, découpé d'un registre à souche imprimé: *Bulletin de chargement fait au bureau de poste* du Directoire.

⁵ Voir *tome IV*, 22 pluviôse an VI, Police générale, prohibition du *Bulletin* de Rouen, continuation des journaux *le Compilateur* et *l'Observateur de l'Europe*, note.

[Du 14] demandant l'état des traites sur la Trésorerie nationale signées par les administrateurs des colonies depuis le 1^{er} octobre 1792; [délibéré le 13 et expédié le 16] sur une imposition pour acheter la maison commune de Saujon⁶ (AF III 547, plaquettes 3656, pièce 24, et 3661, pièce 19).

Message aux Cinq-Cents.

Sur la création d'un tribunal de commerce à Mauriac² (AF III 548, plaquette 3664, pièces 5-6).

Intérieur.

Sur rapport du ministre, décision de placer la limite entre les départements de l'Aude et de l'Hérault au milieu du lit de la rivière de l'Aude, le ministre des Finances étant chargé de faire un rapport sur les ventes de l'étang de Vendres par chacun des départements, arrêté dont l'expédition est suspendue jusqu'à la décision du Directoire sur la validité des ventes faites par les deux départements *dans la partie du territoire qui faisait l'objet de la difficulté*, brouillon de Treilhard, certificat par Camus attestant que la rivière fait limite entre les deux départements du lieu-dit la Bergerie, entre Salles [-d'Aude] et Périès, jusqu'à l'embouchure³ (AF III 548, plaquette 3664, pièces 7-9).

Justice.

Départements de la rive gauche du Rhin: adoption du même mode d'adjudication des coupes de bois que dans l'intérieur, l'adjudication en bloc prévue par l'arrêté du 1^{er} messidor an VI sur rapport du ministre des Finances permettant à quelques capitalistes de se coaliser contre les intérêts du gouvernement⁴ (AF III 548, plaquette 3664, pièces 10-11); ordre aux receveurs d'y refuser les rescriptions bataves données par la Trésorerie nationale à cause d'abus⁵.

Police générale.

Prêtres, déportation⁶. Mandat d'arrêt contre deux citoyens d'Eure-et-Loir⁷. Émigrés, radiation: Donat Schneider, de Rouffach; Jean Veyrier, de Saint-Chély [-d'Apcher], ex-vicaire de la Chaze [-de-Peyre], maintenu sur la liste des déportés, minutes de Merlin de Douai. Levées des scellés sur les presses de Giguët, qui n'a imprimé le journal *le Nouvelliste politique* qu'un mois et a dû donner son congé à Chabot, principal locataire de la maison des Filles-Saint-Thomas⁸. Prohibition des *Nouvelles de Paris*, continuateur *un peu plus circonspect et mieux châtié* de la *Quotidienne* atteint par la loi du 22 fructidor an V et de la *Feuille de Paris* prohibée le 12 floréal an VI⁹ (AF III 548, plaquette 3664, pièces 12-20).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 548, plaquette 3664 pièces 21-42. Nomination de justices de paix non pourvues aux élections, *Dyle*, Anderlecht; *Asse*; Bruxelles, 2^e, 3^e, 7^e et 8^e sections; *Genappe*; *Isques*; *Jodoigne*; *Merchtem*; *Perwez*; *Sempts* (auj.: commune de Ternat); *Uccle*; *Vilvorde*; *Wavre*; - *Puy-de-Dôme*, *Randan*¹⁰; - *Sambre-et-Meuse*, *Gembloux*; - *Sarthe*, *Loué*; - *Seine*, Paris, divisions des Amis-de-la-Patrie, de la Fontaine-de-Grenelle, de la Halle-aux-Blés et de l'Homme-Armé.

⁶ Voir *tome VIII*, 17 germinal: message du Directoire, précisant qu'il s'agit du presbytère, défavorable, l'administration centrale étant d'avis que louer une autre maison serait moins coûteux.

² Cantal. Voir *tome VII*, 18 pluviôse: loi de la veille à la suite de ce message.

³ On comprend que l'expédition de cet arrêté est suspendue jusqu'à la décision du Directoire sur la vente des terrains de l'étang de Vendres. Périès, commune de Nissan-lez-Enserune (Hérault). Le lieu-dit la Bergerie était à l'est de Périès, sur la rive gauche du cours ancien de l'Aude (carte de Cassini), près de sa traversée par la route de Béziers à Narbonne. Ce cours ancien, au nord de l'actuel lit de la rivière, correspond au tracé du canal des Anglais qui forme l'actuelle limite entre les deux départements avec la partie dite de nos jours cours ancien de l'Aude lui faisant suite jusqu'à la mer. Sur cette affaire, voir *tome III*, message du Directoire du 7 brumaire an VI, note.

⁴ Sur cette affaire et les agissements du prince de Monaco à Aix-la-Chapelle, intéressé dans les compagnies Baugé puis Moysse Mayer, voir *tome V*, à la date indiquée ici, note.

⁵ Affaire non représentée ici.

⁶ Deux prêtres d'Eure-et-Loir, dont le curé, non nommé, de Crucey [-Villages], mot que l'auteur de l'inventaire manuscrit du groupe des minutes du Directoire a lu "Loir" et dont il a fait le patronyme d'un prêtre déporté. Voir *tome IX*, 6 messidor: arrêté innocentant Durand, ancien curé de Crucey, et appliquant la déportation à Pillet, curé de la Briche (Seine-et-Oise,auj.: Souzy-la-Briche, Essonne), ayant séjourné à Crucey à la fin de l'an VI.

⁷ La fille Ricordo et le nommé Thieulin, minutes en réalité du 14.

⁸ Voir *tome V*, 18 messidor an VI, Police générale, note.

⁹ *Martin et Walter* ne fait pas le lien entre ces titres et les *Nouvelles de Paris* dont le rapport du ministre cite des extraits et dont les auteurs ne connaissent que deux numéros des 25 thermidor an VI et 14 vendémiaire an VII, d'après eux rédigés par un certain Burat. Peut-être s'agit-il d'Henri-Joseph-Edme, prêtre né à Mortagne-au-Perche, fondateur du premier périodique de cette localité, venu à Paris en 1788, rescapé des massacres de septembre, employé à l'armée du Nord puis secrétaire de la direction des fortifications d'Anvers, ville où il fonda un *Journal d'Anvers*, ensuite auteur d'ouvrages pédagogiques à Paris (*Roman d'Amat*). Voir aussi *tome VII*, 2 nivôse, Police générale: levée du scellé sur les presses de l'imprimeur Moreau, qui n'était pas celui des prédécesseurs de ce journal.

¹⁰ Remplacement d'un certain Vigouroux, juge de paix invalidé, peut-être Joseph-Antoine, interdit pendant six ans de toutes fonctions publique et d'assistance aux assemblées populaires par arrêté des représentants en mission Couthon et et Maignet de l'an II annulé par loi du 22 nivôse an VII (*tome VII*, séance du lendemain).

Séance du 17 vendémiaire an VII [8 octobre 1798]

(AF* III 13, folios 51 verso-54 recto; AF III 548, plaquettes 3665 à 3668)

Lois.

[Du 16] sur: l'assemblée primaire de la section de Cognac [-la-Forêt] du canton de Saint-Victurnien; et la réparation des digues du marais de Dol¹ (AF III 548, plaquettes 3664, pièces 2-4, et 3665, pièce 5).

Messages aux Cinq-Cents.

Envoyant: un 4^e envoi de procès-verbaux d'assemblées primaires et communales, nombre de pièces par département; et les procès-verbaux des assemblées primaires d'Arjuzanx, Cazères, Grenade [-sur-l'Adour] et de la section de Friesen du canton d'Hirsingue; sur: la vente d'un communal de Retonfey pour les frais d'un procès; la reconstruction d'un égout à Perpignan²; l'échange d'un domaine du citoyen Roux, directeur de la poste aux lettres de Saint-Chamond, contre une maison qu'il loue à l'hospice; et une imposition de la commune de Sainte-Eulalie (Aude) pour rembourser sa quote-part du creusement de l'aqueduc de l'Hospitalet (commune de Sainte-Eulalie) dépendant du canal du Midi à Hugues Bernard dit Parrouquia, maçon à Pezens, chemise du dossier de la commission spéciale créée le 19 vendémiaire (AF III 548, plaquettes 3665, pièces 1-4 et 8-31, et 3666, pièces 32-37).

Finances.

Ouverture de crédits au ministre de la Guerre sur fonds provenant de la négociation sur le diamant *le Régent* avec Vanlerberghe. Adjudication à la citoyenne Régnier veuve Gleyse de la maison Saint-Crépin du Cheylard, dont la municipalité s'était portée acquéreuse en 1791, demandée par l'administration centrale pour la gendarmerie et contiguë à celle des Jésuites également soumissionnée par Gleyse. Soumission générale du château et du parc de Marly [-le-Roi] à David Coste, sauf les réservoirs, le bassin et les conduites d'eau de la machine ni concession d'eau³ (AF III 548, plaquette 3666, pièces 47-52).

Guerre.

Rapports adoptés et classés au dépôt particulier: [du 11] sur: la situation des forces de la République et les mouvements des armées du 1^{er} thermidor an V au 1^{er} vendémiaire an VII: envoi de renforts des armées d'Helvétie et de Mayence à celle d'Italie, portée à 40 demi-brigades et 15 régiments de cavalerie, minute au dossier du 11, AF III 547, plaquette 3663, pièces 9-10, et l'exécution d'un mouvement de troupes: augmentation à 5000 hommes des troupes devant s'embarquer à Brest, le général Kilmaine devant proposer au ministre les corps qu'il souhaite choisir (copies au registre du bureau particulier, AF* III 19, pages 3-4). Division des demi-brigades en bataillons de campagne et de garnison, envoi aux seconds des réquisitionnaires et conscrits et suppression des compagnies auxiliaires⁴. Emploi du général Moulin à l'armée d'Angleterre comme commandant en l'absence du commandant en chef⁵ (AF III 548, plaquette 3666, pièces 40-41, 44 et 53).

Intérieur.

Publication par le Conservatoire des arts et métiers des procédés des brevets d'invention expirés: brevets n° 6 du 15 mai 1791 à Borguis et Cotto: cheminées économiques en terre cuite; 12 du 4 septembre 1791 à Jamain et Poncelet: tôles d'acier et de fer cylindrées fabriquées en laminoir; 16 du 27 septembre 1791 à Decroix: tricots en or et en argent tramés sans envers; 20 du 29 octobre 1791 à Boucher frères: raffinage du sucre; 32 du 18 décembre 1791 à Sarrasin: mécanique à carder et mélanger les laines; 37 du 19 janvier 1792 à Breton: alliage métallique pour jetons et médailles; 47 du 4 mars 1792 à Billiaux: garde-montres; 48 du 7 mars 1792 à Darnal: moulins à feu pour moudre le blé; 51 du 16 mars 1792 à Dumon: fabrication de boutons de tombac⁶; 53 du 30 mars 1792 à Mather: nouveau genre de velours de coton; 66 du 17 février 1793 à Jaume et Dugourc⁷: nouveau genre de cartes à jouer; 67 du 17 février 1793 à Michel: fabrication de filigranes; et 69 du 13 juillet 1793 à Torchon: baignoires pour chevaux. Destitution: municipalités d'Echt et Herk [-de-Stad] (Meuse-Inférieure) fanatiques, Maubert-Fontaine: agent et adjoint municipaux d'Éteignières pour déclaration d'attachement à la

¹ À la suite du message du Directoire du 9 vendémiaire.

² Réponse à un message des Cinq-Cents du 11 thermidor an VI (plus haut, 13 thermidor).

³ Voir *tome IV*, 23 pluviôse an VI, message des Cinq-Cents, note.

⁴ Affaire non représentée ici. Voir *tome IX*, 14 prairial: annulation de l'article premier sur la formation de bataillons de garnison, chaque demi-brigade devant se composer de trois bataillons de guerre et d'un dépôt à la suite chargé du recrutement.

⁵ En l'absence du général Kilmaine. Deux minutes, l'une omettant de préciser qu'il est employé comme commandant en chef.

⁶ Alliage de cuivre jaune et de zinc en fils ou en bandes utilisé dans la bijouterie.

⁷ Jean-Démosthène Dugourc, peintre, dessinateur et graveur, fonda successivement des manufactures de papier peint, de cartes à jouer, de cristaux et de porcelaine, fut quelque temps attaché à la cour d'Espagne puis dessinateur de la Couronne et des Menus plaisirs sous l'Empire; il travailla avec son beau-frère l'architecte Bélanger aux aménagements des châteaux de Bagatelle, Maisons et Saint-Germain-en-Laye (*Roman d'Amat*).

religion sur le procès-verbal de remise de la croix du clocher de l'église, et Villaines [-la-Juhel]: membres royalistes; et agents municipaux de: Babœuf, à juger pour entraves à la rentrée des contributions¹, Saint-Trivier [-sur-Moignans] ayant assisté à la bénédiction de l'église par un prêtre réfractaire en l'an V, et Sinceny condamné pour faux avant la Révolution et s'étant fait remettre un reçu de ses contributions sans les acquitter. Nomination d'un administrateur central de l'Escaut (AF III 548, plaquettes 3666, pièces 38-39 et 3668, pièces 82-97).

Marine et Colonies.

Traitement de Lequoy, commissaire français à Flessingue. Secours à l'ex-armateur Briensiaux². Promotion de deux militaires de la Marine (AF III 548, plaquette 3666, pièces 42-43 et 45-46).

Police générale.

Prohibition du journal *le Propagateur* pour *annonce* annonçant qu'une escadre est prête à appareiller de Brest, minute de Merlin de Douai, n° 389 joint, du jour, Venatte, rédacteur, de l'imprimerie de Laran, 4 pages avec feuilleton courant en bas des pages³. Émigrés, radiation⁴: Maurice Aigrette, marchand chandelier puis employé à l'hôpital ambulancier de Colmar, radié provisoirement par le district de Rambervillers, radié malgré des irrégularités de ses certificats de résidence à Châtel-sur-Moselle et Verdental; René Courandin père, du Mans; Jean-Baptiste-Pierre-Jules Dudon, procureur général au parlement de Bordeaux condamné à mort par la commission militaire de cette ville le 2 frimaire an II, inscrit en Lot-et-Garonne, à la requête de sa veuve Marguerite-Désirée Marbotin; Jeanne-Élisabeth Vilaines veuve Courtoux, de Nantes. Maintien: les constituants Armand-Désiré [Vignerot] du Plessis d'Aiguillon et Charles-François-Malo de Lameth, inscrits en Seine-et-Oise, ayant résidé à Osny avant d'émigrer en Suisse, le premier malgré des certificats de civisme de Rouget de L'Isle, chef de bataillon du génie à Huningue, et d'autres, dont le député Pflieger, attestant qu'il a quitté son commandement à Saint-Louis (Haut-Rhin) après le Dix-Août sous la menace d'être assassiné, l'un et l'autre n'ayant jamais été mis hors la loi nommément ni collectivement, et Alexandre-Théodore-Victor de Lameth⁵, radié provisoirement par le district de Dole, parti également d'Osny pour la Suisse, invoquant un mandat d'arrêt du Comité de salut public du 26 brumaire an II que l'archiviste du ministère de la Police générale, conservant les archives du comité, ne connaît qu'en copie et que Maas, archiviste du Directoire, gardant les registres du Comité, n'y a pas retrouvé⁶; Henri Bérout, charron, officier municipal de Montreux-Vieux en 1793, se disant suisse, et son fils Jean-Claude; Léopold Bouly, notaire à Valenciennes, seigneur de Lesdain, se disant cultivateur, sa femme Caroline Dupuy et leurs enfants; Antoine-Louis Chaumont-La Millière, inscrit dans la Seine, réclamant tardivement; Jean-Baptiste Coster, d'Épinal, chasseur au 8^e chasseurs à cheval, déserteur à l'ennemi; et Charles Daubresse, brasseur à Valenciennes se disant cultivateur, et sa femme, émigrés à Jumet (Belgique). Passage à l'ordre du jour sur la demande, présentée à l'administration centrale de la Seine, de certificats de non émigration d'Anastase-Louis-Pauline, Georges-Gilbert-Washington et Marie Virginie, enfants Motier-La Fayette, et ajournement de la décision du Directoire sur celle d'être déclarés non émigrés⁷ (AF III 548, plaquettes 3666, pièces 54-56, et 3667, pièces 57-81).

Séance du 18 vendémiaire an VII [9 octobre 1798]

(AF* III 13, folios 54 verso-55 recto; AF III 548, plaquette 3669)

La séance est consacrée en grande partie à l'examen et à la discussion préparatoire de différentes affaires politiques et militaires.

Loi.

[Du 17] sur les assemblées primaires et communales de Nogent-le-Rotrou (AF III 548, plaquettes 3665, pièces 6-7, et 3668, pièce 1).

Message des Cinq-Cents.

¹ Il a fait désigner quatre commissaires pour refaire le travail de répartition fait par le jury qu'il qualifiait de *jury d'iniquité*.

² Briensiaux de Milleville ou Brianciaux, voir *tome IV*, 13 nivôse an VI, Marine et Colonies, note.

³ Arrêté annulé le 19 (plus loin), d'autres journaux ayant déjà publié la nouvelle. Le nôtre, continuation de la *Gazette générale de l'Europe* de l'an V, a bien ce rédacteur et cet imprimeur à l'époque dans *Martin et Walter* (périodique n° 1243).

⁴ Avec feuille de travail du ministre.

⁵ Le rapport du ministre le dit une fois député à la Législative et le prénomme Théodore, comme le député à cette assemblée, mais parle bien du second député à la Constituante.

⁶ Il est également reproché aux trois de n'avoir pas réclamé en temps utile, de n'avoir pas cherché à rentrer après la Terreur et de ne pas justifier de leur résidence. Le ministre rappelle que l'affaire a eu pour origine le renvoi par le Directoire au ministre de la Police générale Cochon, le 11 nivôse an V, d'un mémoire du commissaire près le tribunal correctionnel de Dole accusant les autorités locales de protéger les émigrés, dont Alexandre-Théodore-Victor de Lameth, affaire que ne mentionne pas *Debidour* à la date indiquée.

⁷ Il s'agit des trois enfants du général La Fayette, envoyés aux États-Unis par leur mère en 1795 avant son départ pour Olmütz, où le général était alors détenu par les Autrichiens (*Roman d'Amat*).

[Délibéré le 14 et expédié le 17] demandant les procès-verbaux des assemblées primaires des quatre sections de Dax et communale de Souprosse (AF III 547, plaquette 3661, pièces 9-12, dossier du 14, apostille de Lagarde demandant de vérifier si elles ne font pas partie de celles du message du Directoire du 17 et réponse négative).

Intérieur.

Secours à François Fricot, cocher du Directoire tombé au retour d'une course à Versailles (AF III 548, plaquette 3669, pièce 7).

Police générale.

Emigrés: inscription de Truguet, ex-ambassadeur en Espagne, non rentré dans le délai de trois mois, et ordre d'y inscrire Bottu, son secrétaire, s'il est dans le même cas, minute de Lagarde, lettres de Truguet au Directoire accusant réception de ses lettres de recréance, 7 messidor an VI¹, et transmettant copies jointes de lettres échangées avec Perrochel au sujet du retard mis par Truguet à les présenter au premier ministre espagnol Saavedra, puis annonçant son départ de Madrid, 6 vendémiaire an VII et se plaignant de son inscription, brumaire an VII; lettre du ministre demandant si Truguet peut se retirer en Espagne, 27 brumaire an VII; radiation: Ignace-Joseph Vanlerberghe, fabricant et négociant de Douai demeurant à Paris, parti en 1793 à cause de la Terreur, rapport notant qu'il se dit fabricant d'huile et ouvrier quoique négociant, lettre de l'intéressé à *Monsieur* Paulée demandant un extrait conforme, datée d'un 24 ventôse. Mandat d'amener au Directoire contre Dumarest, ex-juge au tribunal civil d'Eure-et-Loir, de Brézolles² (AF III 548, plaquette 3669, pièces 9-23).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 548, plaquette 3669, pièce 6. Réunion du commandement de Malte et des départements de la mer Égée à celui de l'armée d'Italie, minute de Lagarde signée des cinq Directeurs, copie au registre du bureau particulier, AF* III 19, page 4.

Séance du 19 vendémiaire an VII [10 octobre 1798]

(AF* III 13, folios 55 verso-57 recto; AF III 548, plaquettes 3670 à 3672)

Lois.

[Du 18] sur: l'échange du terrain dit la Pépinière de Roye (Somme) avec le citoyen Dentrevaux³; et les assemblées primaires de la Loupe et du Grand-Pressigny (AF III 548, plaquettes 3669, pièces 2-5 et 3670, pièce 15).

Messages aux Cinq-Cents.

Sur la création de foires à Givry (Saône-et-Loire) et Luzarches (AF III 548, plaquettes 3670, pièces 1-12, et 3671, pièces 27-28).

Finances.

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur les traites tirées des colonies⁴. Approbation d'un traité avec Jacob-Coen Bacri et Simon Abucaya, négociants algériens, pour livrer des piastres d'Espagne au caissier de la République à Malte et au consul à Tunis⁵ (AF III 548, plaquette 3671, pièces 36-37).

Intérieur.

Destitution: membres des municipalités de Carvin fanatiques, Chaumont [-sur-Tharonne], Frévent et Meerssen (Meuse-Inférieure) incapables, Mennetou [-sur-Cher] inciviques, Savigny [-sur-Braye] et la Ville-aux-Clercs royalistes; agents municipaux de Boëcé incapable de tenir l'état civil, Clerques violent et insultant le commissaire municipal de Tournehem [-sur-la-Hem], la Genevraie fanatique, Lederzeele royaliste, Leuze [-en-Hainaut] (Jemappes): Simon, ex-président de l'assemblée électorale de l'an V, incivique, Maldegem (Escaut) ne tenant pas l'état civil et tolérant des feux de joie un jour de fête de l'ancien calendrier et Verdes incapable; et l'adjoint de Plassay ne dispersant pas une fête de "frérie" un jour de l'ancien calendrier. Rétablissement de Bridet en jouissance de son brevet de conversion des matières fécales en poudre végétative, à charge de n'employer que celles qui lui appartiendront, et maintien de l'adjudication de la voirie de Montfaucon (à Paris) à Duguey, avec obligation de n'employer que des procédés connus avant le brevet de Bridet⁶. Nomination d'inspecteurs du droit de passe de l'Hérault et des Pyrénées-

¹ Truguet indique qu'il doit terminer diverses affaires de l'ambassade, dont la réception pour le Quatorze-Juillet, et attendre le retour de la cour à Madrid après le plus fort de l'été.

² Dumarest ou Desmaretz (voir plus haut, 6 thermidor an VI, Justice, note).

³ À la suite d'un message du Directoire du 1^{er} frimaire an VI (*tome III*).

⁴ Voir au 16.

⁵ Voir aussi *tome VIII*, 13 ventôse, Finances: remise à la Trésorerie nationale des fonds déposés chez Jean-Frédéric Perrégaux et Doyen-Durieux en vertu de ce traité à la suite de la rupture des relations avec l'Algérie.

⁶ Voir *tome I*, 18 ventôse an V, Intérieur, note.

Orientales; rapport affirmant que l'ex-général Peyron a envoyé sa démission du poste du Gard, lettre de l'intéressé se plaignant du député Rabaud. Autorisation de transfert du moulin de Xavier Jobard sur le Doubs de Nadan, commune de Liebvillers, au Clos-Cugnolet en aval de Saint-Hippolyte. Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur Saujon¹ (AF III 548, plaquettes 3670, pièces 16-21, 3671, pièces 22-26 et 29-32, et 3672, pièces 45-46, 52-53, 56-63 et 68-79).

Marine et Colonies.

Mise de la frégate *la Cornélie*, en rade de Brest, à disposition du négociant Louis Monneron² pour une opération commerciale. Passeports pour Saint-Domingue³ (AF III 548, plaquette 3671, pièces 33-35).

Police générale.

Levée de la prohibition et des scellés sur le journal *le Propagateur*, adresse jointe signée Chambert indiquant que la nouvelle de l'escadre rassemblée à Brest est tirée du *Journal du soir et recueil complet des lois, par P. Sablier et plusieurs hommes de lettres*, n° 608 du 16 vendémiaire an VII, pages 49-52, imprimerie de Jean-Pierre Brasseur, joint en deux exemplaires⁴; *le Rédacteur*, n° 1027 du 18 vendémiaire an VII, 4 pages, Thuau rédacteur, et deux autres exemplaires du n° 289 du *Propagateur* du 17 (AF III 548, plaquette 3671, pièces 38-44).

Relations extérieures.

Lettres de créance de Descorches, ambassadeur à Constantinople, l'une à Selim III, *empereur des Turcs*, et l'autre au grand vizir (AF III 548, plaquette 3670, pièces 13-14).

Décision de chômer décadi et de s'ajourner au 21 vendémiaire an VII.

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 548, plaquette 3672, pièces 47-51, 54-55, 64-67 et 80-82. Nomination de commissaires municipaux, *Côtes-du-Nord*, Loguivy-Plougras: Sébastien-René Téchier, notaire;- *Creuse*, Dun [-le-Palestel]: Pierre Bazenerye dit l'Invalide, receveur du district de la Souterraine, ex-commissaire du Grand-Bourg remplacé par erreur comme démissionnaire, remplaçant l'ex-député Texier, décédé⁵;- *Ille-et-Vilaine*, Paramé ou Saint-Malo *extra muros*;- *Marne*, Montmort [-Lucy];- *Meuse*, Noyers [-Auzécourt];- *Rhône*, Beaujeu: révocation de Badet, ex-président de la municipalité suspendu, billet de Reverchon à Merlin de Douai le défendant comme républicain renvoyé au ministre pour rapport.

Séance du 21 vendémiaire an VII [12 octobre 1798]

(AF* III 13, folios 57 recto-57 verso; AF III 548, plaquette 3673⁶).

La séance est consacrée en grande partie à la discussion préparatoire de différentes affaires diplomatiques et militaires.

Messages aux Cinq-Cents.

Proposant d'attribuer au commissaire du Directoire près la commission des contributions directes de la commune de Paris le visa des récépissés des versements à la caisse du receveur conféré au commissaire du bureau central par la loi du 17 fructidor an VI, chemise du dossier de la commission spéciale des Cinq-Cents créée le 23; et répondant à celui des Cinq-Cents du 1^{er} complémentaire sur la nécessité de rétablir l'hôtel des monnaies de Marseille⁷ (AF III 548, plaquette 3673, pièces 1-2 8-10 et 15-17).

¹ Voir au 16.

² Bien que cela ne soit pas précisé, il s'agit du constituant de Pondichéry Jean-Louis Monneron, nommé agent particulier aux îles de France et de la Réunion le 5 brumaire (plus loin). Il était banquier comme son frère Jean-Joseph-Augustin, député de Paris à la Législative, directeur général de la caisse des dépôts courants qui allait faire banqueroute (voir *tome VII*, 28 brumaire, affaire de la Caisse des comptes courants).

³ Dont Desperoux, juge au tribunal civil de la Charente-Inférieure, peut-être Pierre-André Desperoux, homme de loi originaire de ce département que *Roman d'Amat* dit membre du bureau de consultation et de révision du ministère de la Justice sous le Directoire puis chef de la magistrature de Saint-Domingue lors de l'expédition du général Lefebvre.

⁴ Numéro non recensé dans *Martin et Walter* ni dans le *Catalogue collectif des périodiques du début du XVII^e siècle à 1939* publié par le département des imprimés de la Bibliothèque nationale, dont les collections citées sont très incomplètes et ne dépassent pas le 21 fructidor an VI.

⁵ Voir *tome V*, 22 messidor an VI, message du Directoire sur la réclamation de Jean-Baptiste Fayolle contre l'élection de Texier juge au tribunal civil de la Creuse, note.

⁶ Plaquette contenant une chemise vide pour le 20.

⁷ Voir au 3^e complémentaire an VI. Transféré d'Aix en 1786, il n'avait été mis en activité que progressivement et partiellement et ses premiers résultats, contrariés par les débuts de la Révolution, n'ont pas à faire croire à son inutilité.

Finances.

Mode de vente des cartes à jouer d'ancienne fabrication (AF III 548, plaquette 3673, pièces 13-14).

Intérieur.

Envoi au ministre des messages des Cinq-Cents sur les assemblées primaires de Dax et Souprosse¹ (AF III 548, plaquette 3673, pièces 6-7).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 548, plaquette 3673, pièce 18. Réintégration de Bouïaussier², refusant le poste de substitut du commissaire près le Tribunal de cassation, commissaire près les tribunaux d'Ille-et-Vilaine, minute de Merlin de Douai.

Séance du 22 vendémiaire an VII [13 octobre 1798]

(AF* III 13, folios 58 recto-60 recto; AF III 548, plaquettes 3674 et 3675³)

Lois.

[Du 21] réunissant les maison et jardin des Cordeliers de Cahors au collège pour l'installation de l'école centrale⁴; et sur les dépenses du Corps législatif en l'an VII (AF III 548, plaquettes 3673, pièces 3-5 et 3674, pièce 15).

Message des Cinq-Cents.

[Du 21] demandant des compléments d'information sur la maison Cossé-Brissac contiguë à celle de la régie de l'Enregistrement⁵ (AF III 548, plaquette 3673, pièces 11-12).

Message aux Cinq-Cents.

Sur la réclamation de magistrats contre les arriérés de traitements (AF III 548, plaquette 3674, pièces, 20-21, copie envoyée au journal *le Rédacteur*).

Intérieur.

Destitution de Fontenelle, administrateur central de la Meuse-Inférieure coopté, anarchiste connu à Lyon en l'an II, minute de Merlin de Douai, lettre de Chenard, président de l'administration centrale, sur papier à en-tête et vignette gravée⁶ (AF III 548, plaquette 3675, pièces 64-67).

Justice.

Rejet de la demande d'amnistie pour faits proprement révolutionnaires de Joseph Guéniot, de Sérocourt, gendarme, condamné en 1793 pour vol de la malle d'un émigré et extorsion de fonds avec violence contre Ciry, acquéreur du domaine national du Haut-Bois (commune de Sérocourt) dont Guéniot était fermier. Rapport classé sur l'annulation d'un mandat d'arrêt du directeur du jury de Dinant contre Dupont, ex-administrateur central de Sambre-et-Meuse, et autres, par le directeur du jury de Liège⁷. Jugement: Hirschel et Valentin Schneganns, président et administrateur municipaux de Strasbourg responsables de l'évasion du prêtre réfractaire Hirschel, arrêté à Lipsheim et se disant instituteur; agents municipaux de Boësse favorable aux déserteurs et de Sabadel [-Latronquièr] responsable de l'évasion du prêtre réfractaire Delhorchez; et adjoint de Saint-Vert pour soustraction de comestibles et d'argent lors d'une visite domiciliaire. Renvoi dans un autre département de la procédure contre Groslevin, ex-commissaire central du Nord, et Évrard et Vestræte, vu le *retard affecté du directeur du jury de Cambrai*⁸. Confirmation de la levée du séquestre des biens de Claude Martin de Saint-Martin, de Mannheim, à Erbes-Büdesheim [-über-Alzey] (Mont-Tonnerre), ceux qu'il possède à Friesenheim et Mutterstadt [-über-Ludwigshafen] ne l'ayant jamais été. Annulation d'un arrêté de la municipalité de Monaco (alors: Alpes-Maritimes) commuant la peine de prison de Laurent Busio, capitaine de la felouque génoise *l'Assomption*, pour défaut de patente de santé en amende et dépens. Annulation de jugements des tribunaux civils de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire sur la vente sans estimation par

¹ Voir au 18. Il est ici indiqué que l'assemblée primaire tenue à Souprosse est l'une de celle du canton de Tartas.

² Bouïaussier père du député, voir plus haut, 2^e complémentaire an VI.

³ La plaquette 3674 contient, pièce 27, une fiche notant le classement au bureau du citoyen Pierre de quatre arrêtés du 22 vendémiaire (an VI) sur des destitutions et nominations attestées à cette date au *tome III*, Police générale.

⁴ À la suite d'un message du Directoire du 9 pluviôse an V (*Debidour*, tome IV, page 744). L'église des Cordeliers n'est pas concernée.

⁵ Voir plus haut, 19 fructidor an VI, Finances, note.

⁶ Voir *tome V*, 22 messidor an VI, Justice: note sur l'administrateur central Bousmart.

⁷ Le rapport indique que le commissaire près les tribunaux de l'Ourthe est tenu d'exécuter l'annulation de l'acte du directeur du jury de Liège. Sur cette affaire, voir *tome V*, 2 messidor an VI, Justice, note sur Dupont, poursuivi pour troubles à l'assemblée primaire de Ciney.

⁸ Sur cette affaire d'achat de biens nationaux à vil prix, voir *tome IV*, 24 ventôse an VI, Justice, note.

le district d'Autun en l'an III au nommé Leblond *d'un capital de bétail* provenant du domaine de Boussot de l'émigré de Joux-Mazelle dont le nommé Bard était fermier, et renvoi devant l'administration centrale de Saône-et-Loire¹ (AF III 548, plaquette 3674, pièces 1-2, 12-14, 16, 19 et 22-26).

Marine et Colonies.

Approbation d'un état des mouvements du personnel de la Marine (AF III 548, plaquette 3674, pièces 9-11).

Police générale.

Annulation de tous passeports qui ont pu être donnés à Christophe Flachat, demeurant rue de Grammont à Paris, cherchant à quitter la République *sans avoir apuré ses comptes avec la Trésorerie nationale*, auquel il est fait défense de quitter le territoire sous peine d'être traité comme émigré². Émigrés, inscription de Jean-Baptiste Colona, de Balagna, parti en Italie en 1791, minute de Merlin de Douai (AF III 548, plaquette 3674, pièces 13 et 17-18).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 548, plaquette 3675, pièces 28-63 et 68-96. Nominations administratives et judiciaires:

- commissaires municipaux, *Allier*, Nérès [-les-Bains];- *Alpes-Maritimes*, la Brigue³;- *Ariège*, Saverdun: remplacement d'Azéma, nommé substitut près les tribunaux⁴;- *Aveyron*, le Nayrac: remplacement du commissaire parti pour affaires en Espagne sans autorisation de l'administration centrale; Saint-Félix-de-Sorgues⁵;- *Eure*, Conches [-en-Ouche]; Noël, ex-officier d'artillerie, étranger au canton *malheureusement divisé en deux partis prononcés*;- *Indre-et-Loire*, Ballan [-Miré]; Candes [-Saint-Martin]: Louis-Alexandre Jaquin, ex-directeur des charrois; Cormery; Luynes; Saint-Christophe [-sur-le-Nais]: Moreau, notaire⁶;- *Liamone*, Sartène; Vico;- *Lot*, Belaye: Montmayou fils deuxième né, ex-officier, remplaçant son père, démissionnaire;- *Nord*, Dunkerque *extra muros*; Steenwerk ou Bailleul *extra muros*: Jean-Baptiste Barbri, marchand de filasse à Estaires, nommé par erreur à Steenvoorde le 22 fructidor an VI⁷;- *Orne*, Longny [-au-Perche];- *Haut-Rhin*, Landser;- *Var*, Riboux ou Nans [-les-Pins]: Olivier, officier de santé; la Roquebrussanne: confirmation du commissaire provisoire dont *la maison des champs a été incendiée par les brigands*;- *Vaucluse*, Cavaillon;- *Yonne*, Guillon: remplacement de Labbé, parti pour Saint-Domingue avec le général Desfourneaux;

- nominations judiciaires: accusateur public du Var: Barthélemy Arnaud, commissaire municipal d'Ampus; substitut près les tribunaux de Sambre-et-Meuse: Dewez, commissaire près le tribunal correctionnel de Nivelles (Dyle), remplaçant Lerat pour défaut d'âge; commissaires près les tribunaux correctionnels: Tournon [-sur-Rhône], Nivelles (Dyle), Turnhout (Deux-Nèthes) et Marche [-en-Famenne] (Sambre-et-Meuse): Frocrain, de Paris; justices de paix non pourvues aux élections, *Lys*, Courtrai; Harelbeke; Hulste (auj.: commune d'Harelbeke); Menin, Meulebeke; Moorsele (auj.: commune de Wevelgem); Roulers; Rumbeke (auj.: commune de Roulers); Wakken (auj.: commune de Dentergem);- *Sarthe*, Chantenay [-Villedieu]; la Ferté-Bernard; Parcé [-sur-Sarthe]; Vaas: annulation de l'arrêté du 16 fructidor an VI nommant un juge, place pourvue par l'assemblée primaire.

Séance du 23 vendémiaire an VII [dimanche 14 octobre 1798]

(AF* III 13, folios 60 recto-64 recto; AF III 549, plaquettes 3676 à 3680)

Lois.

[Du 22]: sur l'assemblée primaire de Mont-sous-Vaudrey et deux lois sur les pensions de retraite de 47 employés de l'Enregistrement et du régisseur Marie-Simon-Nicolas Hurtrelle⁸ (AF III 548, plaquette 3674, pièces 3-6; AF III 549, plaquette 3676, pièce 15).

Messages aux Cinq-Cents.

Proposant d'appliquer la loi du 14 fructidor an VI⁹ aux familles assimilées à celles des défenseurs de la Patrie par les lois antérieures; sur une contribution des habitants de Lacoste (Vaucluse) pour achat d'une horloge, chemise du dossier de la commission spéciale des Cinq-Cents créée le 26 vendémiaire, lettre des députés Bouvier et Chappuy au ministre

¹ Le Bousseau, commune de Jalogny, et les Bousseaux, commune de Martigny-le-Comte, sont les seuls lieux du département que nous trouvions, mais ils n'étaient pas dans le district d'Autun.

² Il s'agit de l'un des membres de la compagnie Casteleyn, Flachat et Laporte, accusée de détournements à l'armée d'Italie en l'an V (voir *tome I*, 18 pluviôse an V, Guerre, note).

³ Remplacement d'un commissaire ayant démissionné *pour parer le coup qui le menaçait*.

⁴ Par arrêté du 14 prairial an VI (*tome V*) ne mentionnant pas sa fonction de commissaire municipal.

⁵ Correction de l'arrêté du 21 thermidor an VI (plus haut, affaires non citées au procès-verbal, note).

⁶ Notaire à Sonzay, nommé président de la municipalité le 17 nivôse an VI (*tome IV*), index.

⁷ Nous l'avons à cette date comme candidat commissaire à Steenvoorde, sans doute parce que la minute de sa nomination a été annulée en fonction de l'arrêté rectificatif.

⁸ Les expéditions de ces deux lois donnent les noms et grades des autres retraités, éléments non retenus dans l'index.

⁹ Loi sur les pensions des veuves des militaires et employés directs du ministre de la Guerre (voir au 16 fructidor an VI). La minute de ce message et le rapport du ministre de l'Intérieur joint sont classés au dossier du 23 brumaire an VII (AF III 555, plaquette 3737, pièces 14-16).

des Finances, délibération de la municipalité de Bonnieux, mémoire de Louis Mousquet, horloger et armurier à Lauris¹; le transfert du canton de la Grave des Hautes-Alpes à l'Isère; l'échange d'une maison de l'hospice civil de Saint-Brieuc contre le terrain de Jean-Marie Vesuty²; l'autorisation à donner à l'archiviste de la République de remettre au Directoire les pièces sur la prévention d'émigration des ex-députés De Rumare et Imbert-Colomès³; et les difficultés de la liquidation des remises aux percepteurs de l'emprunt forcé (AF III 549, plaquettes 3676, pièces 1-8, 3677, pièces 33-35 et 46-51, et 3678, pièces 82-83 et 90-91).

Finances.

Arrêtés de distribution décadaire de fonds sur les exercices des ans V à VII. Mise à disposition de poudre de guerre aux ministres de la Guerre et de la Marine et des Colonies. Autorisation au ministre de passer contrat pour l'achat du bois de Château-Rouillaud contigu à la forêt de Chauv avec la veuve Renouard-Bussièrè⁴. Bois communaux, vente: Cuiseaux, au bois de la Manche, et Freney. Suppression du bureau des postes suisses de Genève et règlement sur l'échange des dépêches entre les postes française et suisse à Genève⁵. Nomination de Lefranc, ex-capitaine d'infanterie, commissaire près les salines nationales de Sultz [-sous-Forêts], minute de Lagarde, lettre du député Pottier, de Fontaine-au-Bois, à Merlin de Douai (AF III 549, plaquettes 3676, pièces 9-14, 3677, pièces 37-42, et 3678, pièces 64-65, 74-75, 79-81 et 84-85).

Guerre.

Ordre au ministre de déclarer par circulaire que les exemptions de service militaire que le Directoire accordait autrefois sont des congés absolus, note à insérer au procès-verbal de la séance sans minute; parmi les pièces jointes: relevé de 12755 exemptions accordées par le Directoire de brumaire an IV à la fin de l'an VI, rapport sans nom d'auteur sur papier à en-tête du Directoire démontrant que la loi du 23 fructidor an VI n'annule que les congés provisoires, rapport du ministre de la Guerre sur Charles Dupaty, dessinateur et géographe, attaché à l'ingénieur des Ponts et Chaussées du Mont-Terrible puis professeur de dessin à l'école centrale du département, appelé par arrêté du Directoire à l'école "nationale" à Paris⁶, lettre du député Delbrel demandant au Directoire d'annuler toutes les dispenses de service militaire, 24 brumaire an VII, *Bulletin des lois* n° 222, du 19 au 24 fructidor an VI, Imprimerie de la République, 16 pages. Nomination de Joubert et Jourdan généraux en chef des armées d'Italie et de Mayence, et des généraux Montrichard et Ernouf chefs d'état-major de ces deux armées, minutes de Lagarde. Emploi à la première des généraux de division Duhesme, Grouchy, Pérignon et Sainte-Suzanne (Bruneteau-) et du général de brigade Merlin⁷. Attribution de fonds à Joubert pour dépenses secrètes et à Jourdan pour ses équipages. Affectation à chaque compagnie de régiment d'artillerie à pied de trente auxiliaires sans augmentation du nombre d'officiers en application d'une disposition de la loi du 18 floréal an III jusqu'ici différée parce que les huit régiments existants suffisaient au service (AF III 549, plaquettes 3676, pièces 17-31 et 3678, pièces 60-63 et 66-73).

Intérieur.

Rejet d'une demande d'importation de sucre en pains en franchise de droit par François Guilbaud et compagnie, de Paris, qui les prendrait à Hambourg et aux Pays-Bas. Destitution: présidents des municipalités d'Arlay *illitéré* et adjoint du chef-lieu, anarchistes, Beaumont [-de-Lomagne] anarchiste, Créances vendant du sel sans patente, la Flèche exagéré, ex-meneur du cercle constitutionnel, Longchaumois et l'adjoint du chef-lieu, fanatiques et Santans noble sous le coup de la loi du 3 frimaire an VI; membres de celles de Ballon, Chaumergy, Écommoy, Gendrey, Moirans [-en-Montagne], Montigny [les-Arsures], Pontvallain et Villedieu [-le-Château] royalistes, Mignovillard royalistes, dont l'agent de Censeau tolérant le prêtre déporté rentré Bailly et après une rixe entre les habitants et les gendarmes en l'an VI, Bletterans: adjoint du chef-lieu anarchiste et autres membres royalistes, Colonne négligents, dont le président pour gestion illégale des deniers de la commune, Molinges, Oissel et Saint-Laurent [-en-Caux] fanatiques, Montfort [-le-Gesnois] inciviques, Rahon (Jura) négligents, Saisy ayant placé le prêtre déporté rentré François Georges sous la surveillance de son neveu, agent de Créot, à juger pour complicité d'évasion, Tirlémont (Dyle): membres ayant voulu convoquer les habitants pour envoyer une députation au Corps législatif contre les contributions, Vers [-en-Montagne]: agents du chef-lieu et de Saint-

¹ Timbre de la municipalité de Bonnieux légendé COMMUNE DE BONNIEUX LIBERTE EGALITE, encre noire.

² Voir *tome IX*, 19 floréal: loi du jour à la suite de ce message autorisant l'échange d'une partie de maison et terrain appartenant à l'hospice contre des terres situées à Plérin et Ploufragan.

³ Voir plus loin, 11 brumaire an VII, la loi du 9 précédent à la suite de ce message. Grégoire De Rumare, député de la Seine-Inférieure aux Cinq-Cents radié de la liste des émigrés par la loi du 22 prairial an V (*tome II*, séance du lendemain), invalidé par celle du 19 fructidor, et Jacques Imbert-Colomès, son collègue du Rhône, pareillement admis par la loi du 30 prairial an V (*tome II* à cette date), condamné à la déportation.

⁴ À la suite de la loi du 28 thermidor an VI (voir au lendemain).

⁵ Suivant les règles qu'on suivait à Ferney [-Voltaire] avant l'annexion de Genève.

⁶ Arrêté du 7 nivôse an IV non cité par *Debidour*, dont les index ne connaissent pas ce personnage, par ailleurs non répertorié dans le reste de la sous-série AF III. L'école nationale dont il s'agit peut être celle de dessin ou celle des Ponts et Chaussées.

⁷ Ces nominations sont connues de *Six*, sauf pour Duhesme et Grouchy, que l'auteur dit à l'armée de Mayence le 11 juillet 1798 puis commandant la citadelle de Turin à la place de Mesnard le 27 novembre. Antoine-François Merlin, le plus âgé des trois frères de Merlin de Thionville qui furent généraux, le seul à avoir ce grade sous le Directoire.

Germain [-en-Montagne] pour *esprit d'inquiétude et d'agitation*; agents et adjoints municipaux: Cézia l'un royaliste et l'autre ivrogne, Marçon royalistes, Neuilly [-sur-Eure] royalistes et incapables de tenir l'état civil, et Thoirette fanatiques; agents: Avignon [-lès-Saint-Claude] royaliste, Gizia hostile à la constitution et n'allant à la municipalité *que pour semer le trouble et la division*, Saint-Thierry refusant de célébrer les fêtes nationales¹, Toulouse [-le-Château] laissant sonner les cloches et exemptant les habitants de la patente², et Vernantois entravant la vente des biens nationaux et se livrant à des vengeances personnelles³; et adjoints:[Bois-d'] Amont ministre du culte ayant fait une procession avec la garde nationale⁴, Crozillac (Aveyron,auj.: commune de Montpeyroux) hébergeant un prêtre réfractaire, Rosay (Marne, auj.: commune de Val-de-Vière) ayant travaillé avec quatre autres habitants le 20 fructidor an VI, jour de la proclamation de la loi du 17 thermidor sur les décadis, et Sainte-Marguerite [-lès-Aumale] (Seine-Inférieure, auj.: communes d'Aumale et Morienne) destitué pour incivisme en l'an VI et réélu, négligeant la visite des livres des écoles. Destitution et jugement: agents municipaux de Bernac-Debat volant du bois dans la forêt nationale de la Barthe et payé par les réquisitionnaires pour les laisser s'enfuir en donnant à manger aux gendarmes, Châtelailon [-Plage] cachant son beau-frère déserteur et refusant de remettre au commissaire municipal de la Jarrie le procès-verbal de l'assassinat d'un soldat, Lens (Jemappes) surtaxant les biens nationaux sur le rôle des contributions foncières de l'an V pour voler l'excédent, Saint-Côme complice de l'évasion d'un réquisitionnaire, Saint-Laurent [-en-Beaumont] pour faux passeport, et agent et adjoint de Longwy [-sur-le-Doubs] facilitant la désertion du neveu du premier, réquisitionnaire. Annulation de la nomination du secrétaire de la municipalité de Montcenis royaliste. Nomination de membres de celle d'Eymet faute de tenue d'assemblées communales. Autorisation aux municipalités rurales de tenir séance le décadi, rapport du ministre sur la demande de celle de Wassigny. Nomination de receveurs du droit de passe: Côtes-du-Nord, Lot, Moselle, Ourthe, Rhône, Seine, Haute-Vienne et Yonne⁵. Rejet de la demande d'Adam Dacosta et compagnie d'être retiré de l'arrière pour paiement de blé fourni en l'an IV pour l'approvisionnement de Paris par traité devant notaire (AF III 549, plaquettes 3677, pièces 36, 43-45 et 52-53, 3678, 76-78, 3679, pièces 93-136 et 3680, pièces 137-184, 186-189 et 196-212).

Justice.

Ordre au ministre *de tenir la main* à l'exécution de la loi du 23 fructidor an VI sur les réquisitionnaires et à la publicité des jugements rendus en conséquence (AF III 549, plaquette 3678, pièce 92, minute de Lagarde).

Marine et Colonie.

Approbation d'états de mutation dans l'artillerie de marine⁶ (AF III 549, plaquette 3677, pièces 54-59).

Police générale.

Envoi de fonds au commissaire central du Morbihan pour frais de police⁷ d'après un rapport du ministre de la Guerre non joint, minute de Lagarde. Émigrés, radiation⁸: Catherine-Joséphine Girault, de Langres, radiée à la requête de sa mère Catherine Jourd'heuil veuve André, malgré sa réclamation tardive, ayant éprouvé des persécutions puis la mort de membres de sa famille attestées par nombreux citoyens réunis en cercle constitutionnel; Jacques-Armand Grossetière, d'Avrillé (Vendée), quartier-maître au 1^{er} bataillon du département puis adjoint à l'adjutant général Cortez⁹ en l'an III, n'ayant appris son inscription que lors de son élection comme haut juré en l'an V; Jacques-Donatien Leray, de Pontlevoy, inscrit dans la Manche; Marie-Philippine-Albérique Mathon, femme du négociant Beaussier-Mathon, de Lille, déclarée non inscrite dans le Nord; Thérèse-Françoise-Charlotte Montlezun veuve Laurent Migot, de Ménil-la-Tour, radiée provisoirement par le district de Jussey; Louis Reynaud, ex-notaire à Tarascon, produisant des certificats de résidence à Paris et Arcueil; les héritiers de René Sève, chanoine de Verdun mort en 1789; Benoîte-Antoinette, de Paris, Jeanne-Benoîte, veuve Collenot, Jeanne-Marie-Gabrielle-Antoinette, femme Colbert, Marie, veuve Lagneau, et Jeanne-Marie Tholon, veuve Sève, de Lyon, et Marguerite, de Neuville-sur-Saône; Michel Uberti, ouvrier en cire à Nice et sa femme Marguerite Masséna, rentrés de Gênes en l'an III. Maintien¹⁰: Joachim Baland dit Darnas, parti en 1789 de Lyon pour

¹ Il est responsable d'une délibération de la municipalité déclarant qu'*aucune fête nationale n'ayant pu encore être célébrée, il fallait attendre qu'on contraignît les habitants de ce canton à les chommer.*

² Voir aussi *tome VIII*, 3 pluviôse, Intérieur: destitution du président de la municipalité de Sellières ayant fait un discours pour inciter celle-ci à suspendre l'exécution de cet arrêté.

³ Réintégré le 29 frimaire (*tome VII*, Intérieur), ces accusations étant dues à l'arrestation d'un marchand de sel à faux poids grâce à lui.

⁴ Pour laquelle l'agent municipal a été destitué le 7 vendémiaire (plus haut).

⁵ Tableaux de nominations par barrières, éléments non repris à l'index.

⁶ Dont remplacement de Jean-Baptiste Noblet, capitaine à la 4^e demi-brigade nommé chef de bataillon commandant le dépôt des recrues de Paris, muté chef de bataillon commandant la 7^e demi-brigade le 17 thermidor (*tome X*, arrêté non cité par *Quintin*), de Jean-Baptiste Feyssele, lieutenant à la 4^e demi-brigade rayé des contrôles et attaché au contrôleur des forges et fonderies de marine de Nevers, et de Louis-Augustin Radiguet, promu chef de bataillon à la 2^e, promu le 21 avril 1798 / 2 floréal an VI d'après *Quintin*, arrêté que nous n'avons pas trouvé au *tome V*.

⁷ *pour mettre ce département sous la surveillance la plus active.*

⁸ Feuille de travail jointe.

⁹ Jean-Joseph Cortez d'Auliac, à cette époque à l'armée des Côtes-de-Brest puis des Côtes-de-l'Océan (*Quintin*).

¹⁰ Les rapports sur Baland, Flosse, les Pontevès et le comte de Saint-Germain tendent à la radiation.

Genève avec sa mère, sa femme et leur fille; Élisabeth-Mémie de Bar et sa mère Marie-Madeleine Mauroy dite Villemoyenne femme Pierre-Antoine de Bar, de Châlons-sur-Marne, parties en 1789 consulter le médecin de Lausanne Tissot, puis en 1791 prendre les eaux de Loèche [-les-Bains] (Suisse)¹; Gaspard et Jean-Baptiste-Hyacinthe Bellon, de Brignoles, officiers d'artillerie et de marine usant de faux certificats de participation à l'armée fédérée par le district de Forcalquier; Louis-Laurent-Amable Delort, ex-officier au service de France, et sa femme Charlotte Viart, de Thonon [-les-Bains], se disant fédéralistes; Louis-César-Alexandre Dufresne-Saint-Léon, ex-liquidateur général, de Paris, présentant une délibération de la municipalité de Morigny [-Champigny] de l'an III enregistrant sa dénonciation comme fédéraliste par un soi-disant Brutus Guyard, de la section de Popincourt de Paris; Louis-Joseph Ébrard, marquis du Cheylard, ex-maire de Besançon convaincu d'avoir insulté les volontaires de sa ville en 1792 et traité les députés de gueux, soi-disant parti consulter le médecin de Lausanne Tissot, émigré rentré; Bernard Flosse, de Boulay [-Moselle], parti chez Jean-Baptiste Rheinfeld, vicaire de Neustadt² soi-disant comme étudiant en philosophie morale, ensuite garde-magasin à l'armée de la Moselle en 1793; Louis-Charles-Alexandre Mabile-La Paumellière, de Neuvy [-en-Mauges], chef chouan condamné à mort en l'an IV; François-Elzéard et Joseph-Jean-Baptiste-Elzéard-Timoléon Pontevès, de Reillane, se disant capitaines d'équipage de l'armée d'Italie, inscrits en Vaucluse et le second, ancien ecclésiastique, également dans le Var; Marie-Madeleine Régnier veuve Tamboise et Augustin Tamboise, de Marly (Nord), elle se disant fermière, et lui membre de la cavalerie bourgeoise de Valenciennes lors de l'occupation autrichienne³; Jean-Baptiste Rousset, marchand de vin à Chamesey, soi-disant cultivateur rentré en l'an III; Henri-Polycarpe Texier, comte de Saint-Germain, de Tillay (Vendée, auj.: la Meilleraie-Tillay), dont la citoyenne Josse, directrice de la poste aux lettres de Pouzauges a fait saisir en 1792 des lettres de Coblenze, détruites en mars et mai 1793 avec les archives de la commune et du district de la Châtaigneraie, attestations de témoins, dont Jacques Houdet du Gravier, commissaire municipal de Pouzauges en l'an V, certifiant avoir lu une lettre d'un prêtre émigré en Allemagne donnant des nouvelles du comte (AF III 549, plaquettes 3678, pièces 86-89, et 3679, pièces 93-136).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 549, plaquette 3677, pièce 32. Feuille de brevets militaires.

AF III 549, plaquette 3680, pièces 185 et 190-195. Nomination du commissaire municipal de Chantilly, minute de Merlin de Douai, et destitution de celui de Neuf-Brisach Boucher, ayant facilité l'évasion de son cousin germain Schirmer fils, émigré rentré, rapport postérieur du ministre de l'Intérieur tendant à le réintégrer.

Séance du 24 vendémiaire an VII [15 octobre 1798]

(AF* III 13, folios 64 recto-66 recto; AF III 549, plaquettes 3681 et 3682)

Lois.

[Du 23] sur les assemblées primaire et communale du Saint-Esprit (Landes, auj.: Pyrénées-Atlantiques, commune de Bayonne); [du jour] sur l'assemblée primaire de Cintegabelle et les assemblées communales de Beauzelle, Brivecastel (auj.: Tarn-et-Garonne, commune de Comberouger), Cornebarrieu, Salies [-du-Salat] et Verdun [-sur-Garonne] (AF III 549, plaquettes 3676, pièce 16, et 3681 pièces 6-13).

Message des Cinq-Cents.

[Du 22] sur la plainte de la municipalité de Draguignan contre le refus de l'administration centrale de se transférer de Toulon⁴ (AF III 548, plaquette 3674, pièces 7-8).

Messages aux Cinq-Cents.

Transmettant les pièces sur les naufragés de Calais demandées par celui des Cinq-Cents du 29 messidor an VI⁵; sur la fixation des cantons et arrondissements des tribunaux correctionnels du Mont-Terrible et l'augmentation de son territoire⁶; et répondant à celui du 7 sur la solde des adjudants de la garde nationale de Paris avec rapport du

¹ Voir aussi *tome VII*, 27 frimaire: rejet de leur réclamation.

² Sans doute la commune allemande dite Neustadt-an-der-Weinstrasse (Rhénanie-Palatinat).

³ Rapports et arrêtés distincts sans indication de lien de parenté.

⁴ En contradiction avec la loi du 9 floréal an V (*tome I*, au lendemain). Voir plus bas, 27 vendémiaire et 13 brumaire, et *tome VII*, 24 brumaire.

⁵ Voir plus haut, 2 thermidor an VI. Le Directoire ne peut qu'ajouter quelques pièces secondaires au dossier transmis aux Cinq-Cents par ses messages antérieurs, dont celui du 8 prairial an VI (*tome V*).

⁶ Voir aussi AF III 547, plaquette 3660, pièces 96-128: message aux Cinq-Cents du 13 vendémiaire an VIII (cité au *tome X*), classé par erreur au 13 vendémiaire an VII, rappelant celui du 24 vendémiaire an VII sur la délimitation des arrondissements des tribunaux correctionnels du Mont-Terrible à raison de l'annexion des territoires appartenant à l'évêché de Bâle, chemise du dossier de la commission spéciale des Cinq-Cents complétée le 30 prairial an VII et pièces de l'an VI et de l'an VII, dont projet, par le ministère de la Justice, d'arrondissement des tribunaux à créer à Bienne, Delémont et Porrentruy, vendémiaire an VII, tableau de population des communes des cinq nouveaux cantons de Bienne, Courtelary, la Neuveville, Malleray et

ministre de la Police générale rappelant que le Conseil a pris un arrêté de passage à l'ordre du jour le 27 messidor an V sur le message du Directoire du 7 précédent, en rappelant qu'il s'agit d'une dépense locale et non de l'armée¹ (AF III 549, plaquette 3681, pièces 18-22 et 30-31).

Finances.

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur la maison Cossé-Brissac² (AF III 549, plaquette 3681, pièce 27).

Guerre.

Ordre au ministre: d'annuler le maintien provisoire de jeunes gens de la première réquisition au service des équipages des vivres, lettre du commissaire central de la Seine sur la difficulté causée dans la commune de Vaugirard par des charretiers: *Il suffit de voir la plupart de ces charretiers pour être convaincu qu'ils s'exercent plus habituellement à conduire un wisky³ au bois de Boulogne qu'un chariot d'artillerie*; et de rendre compte du retard de l'exécution de l'arrêté du 6 réunissant les fonctions de commissaire des guerres près les Invalides à celles du contrôleur, arrêté qui n'est pas encore envoyé à l'administration des Invalides, lettre de D'Hillierin, commissaire des guerres près l'état-major de la 17^e division militaire, au contrôleur Drulhe, minutes de Lagarde⁴. Nomination de Brune général en chef de l'armée française en République batave, minute de Lagarde. Confirmation de la nomination de Despeaux, sous-lieutenant au 5^e bataillon de Lot-et-Garonne, à ce grade à la 28^e demi-brigade légère. Nominations au 1^{er} bataillon de sapeurs réorganisé à Milan (AF III 549, plaquette 3681, pièces 14-17, 23-26 et 28-29).

Justice.

Jugement d'administrateurs municipaux d'Arleux pour faux passeport à l'émigré rentré Sébastien Mailly, de Bugnicourt, en pluviôse an VI⁵ (AF III 549, plaquette 3681, pièce 34).

Police générale.

Autorisation au ministre de répartir un reliquat de fonds entre ses employés à titre de supplément de traitements (AF III 549, plaquette 3681, pièces 32-33).

Relations extérieures.

Sursis au départ de Descorches pour la Turquie, minute de Merlin de Douai. Paiement: du solde dû à Doutrepont pour sa mission à Rastatt, et d'avances à Collins, Joseph-François Guérin et Thévenin ou plutôt Théremin, chargés de missions secrètes⁶ (AF III 549, plaquette 3681, pièces 1-5).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 549, plaquette 3682, pièces 35-58. Nominations judiciaires, substitut du commissaire près le Tribunal de cassation: Lecontour, commissaire près les tribunaux de la Seine-Inférieure; destitution du commissaire près les tribunaux de Jemappes; justices de paix non pourvues aux élections, *Finistère*, Arzano; Brélès: Léostic, administrateur du district de Brest; Briec; Clohars [-Carnoët]; Plogastel-Saint-Germain; Plomeur; Ploujean (auj.: commune de Morlaix); Scaër;- *Jemappes*, Antoing; Morel, directeur du jury du tribunal correctionnel de Tournai, et assesseurs; Celles⁷; Froidmont (auj.: commune de Tournai); Lessines; Leuze; Péruwelz; Quevaucamps (auj.: commune de Belœil); Templeuve (auj.: commune de Tournai); Tournai, section de la rive gauche de l'Escaut;- *Léman*, Bonne⁸;- *Ourthe*, Huy;- *Seine*, Paris, division du Faubourg-Montmartre;- *Var*, la Seyne [-sur-Mer].

Séance du 25 vendémiaire an VII [16 octobre 1798]

Moutier, carte du département, encre couleur, envoyée par l'administration centrale à la commission des Cinq-Cents avec tracé du ressort des tribunaux à créer à Courtelary, Delémont et Montbéliard, pluviôse an VII, adresse de la municipalité de Montbéliard, copie de la capitulation de Manuel, commandant l'armée bernoise, quant à l'île Saint-Pierre sur le lac de Bienné, 2 mars 1798, plan d'organisation du pays de Neuchâtel en onze cantons, manuscrit, sans date.

¹ Voir plus haut, 11 vendémiaire, le message des Cinq-Cents, et celui du Directoire du 7 messidor an V à cette date au *tome II*.

² Voir au 22.

³ Wiski: cabriolet haut et léger à la mode anglaise.

⁴ Voir le rapport du ministre du 25 (affaires non citées au procès-verbal) en réponse.

⁵ Voir aussi *tome VII*, 22 brumaire: jugement de Denizart, membre de cette municipalité, pour les mêmes faits.

⁶ Le premier n'est sans doute pas le député de la Dyle aux Cinq-Cents Charles-Lambert, dont la notice dans la *Biographie nationale publiée par l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, tome 16, 1901, rubrique OUTREPONT (D'), ne permet pas de lui supposer quelque activité diplomatique. Un nommé Thévenin est connu comme secrétaire du Comité de salut public (*Recueil des actes du Comité de salut public*, tome XXVIII, page 657), mais les comptes des dépenses secrètes du ministre (*tome X*, 16 fructidor), permettent d'identifier notre personnage avec Charles-Guillaume Théremin, prussien d'origine protestante française, ex-secrétaire de légation de Prusse en Espagne passé au service de la France; Guérin figure dans ce même compte.

⁷ Celles, dite Celles-lez-Tournai, seule des trois communes de ce nom dans le département alors chef-lieu de canton.

⁸ Il s'agit d'une assemblée primaire de l'an VI du département du Mont-Blanc avant création de celui du Léman.

Guerre.

Adoption des plans de composition préparés par le ministre pour l'armée de Rome: liste des unités détachées de celle d'Italie devant la composer, et nomination du général Montrichard chef de l'état-major général de celle d'Italie, et d'un corps d'armée destiné à une expédition particulière à rassembler à Brest sous le commandement de Kilmaine avec l'adjutant général Rivaud chef d'état-major, le général Lespinasse commandant en chef l'artillerie, Dubreton commissaire ordonnateur, les généraux de brigade Gratien, Harty, Leclerc et Rey, les adjutants généraux Dubreton, Gomard et Levasseur, le chef de bataillon Andrieux adjoint aux adjutants généraux, et Gibé et Mytre ingénieurs géographes¹, copies au registre du bureau particulier, AF* III 19, pages 5-7. Rapport sur les forces, positions et mouvements de l'armée autrichienne d'après des informations de Schauenburg et du ministre des Relations extérieures². Stricte exécution de l'interdiction d'exporter des pierres à feu, qu'on tire des mines de Meusnes. Formation et organisation de 16 nouvelles demi-brigades pour atteindre le total de 110 fixé par l'arrêté du Directoire du 18 nivôse an IV³: 2 d'infanterie légère et 14 de ligne à organiser à Besançon, Grenoble, Lille, Metz, Rennes, Rouen et Strasbourg, villes où se rendront les sous-officiers de demi-brigades renvoyés provisoirement dans leurs foyers. Limitation des transferts d'hommes de l'artillerie dans d'autres armes à ceux reconnus incapables d'y servir⁴. Emploi du général de brigade Legrand à l'armée d'Italie. Confirmation de promotions: Dufour, promu chef de bataillon à la 27^e demi-brigade légère par Bonaparte, et Semery, promu sous-lieutenant par le général Harty. Places militaires: nomination d'un second adjudant capitaine à Genève, d'un adjudant lieutenant à Metz, et confirmation de la nomination de François Calbairac adjudant de celle de Marseille par Bonaparte. Traitement de général de brigade au général Morand, commandant la forteresse de Luxembourg, pendant qu'il commandera également le département des Forêts. Retraite de l'adjutant général chef de bataillon Louis-Jérôme Perbal. Traitement de réforme de: l'ex-général de division Montredon, les généraux de brigade Lamy et, en attente de pension, Wernecke, l'ex-général de brigade provisoire Desgranges: traitement de chef de brigade réformé en attente de pension, l'ex-adjutant général provisoire Luthier: traitement de capitaine réformé⁵, l'ex-chef de bataillon Mollerat, commandant la Martinique⁶, en attente de pension, Pierre Pellerin, ex-capitaine au 44^e d'infanterie, et, en attente de remise en activité, l'ex-adjutant-lieutenant de la place de Strasbourg Moutier. Sur lecture d'une note anonyme jointe affirmant: premièrement que les entrepreneurs des fournitures en Italie vendent des commissions aux Français, ordre à ceux dont celles sont postérieures à l'arrêté du 21 fructidor an VI de quitter le

¹ Il s'agissait d'une nouvelle expédition d'Irlande déjà évoquée les 14 et 17 vendémiaire. Les officiers désignés ici sont la plupart tirés de l'armée d'Angleterre, comme Kilmaine, et, lorsque *Six* fait état de ces désignations, dits affectés à l'armée d'Irlande. Sont identifiés le futur général Rivaud (Olivier Macoux de Rivaud de La Raffinière), précédemment adjudant général chef d'état-major de l'armée d'Angleterre sous Kilmaine, les généraux Augustin Lespinasse, Pierre-Guillaume Gratien (dit à l'armée d'Irlande en octobre 1798), Olivier Harty, né irlandais (nomination inconnue de *Six*), Victor-Emmanuel Leclerc (dit à l'armée d'Irlande le 2 novembre 1798 /12 brumaire, date à laquelle il n'est pas cité), et le général provisoire Jean-André Rey, qui venait d'être promu à ce grade par Napper-Tandy lors de l'expédition d'Irlande de l'an VI et que le Directoire ne confirma pas à ce grade. L'adjutant général Dubreton n'est pas le futur général Jean-Louis, alors capitaine d'après *Six*, mais peut-être Louis-Aimé, adjudant général à l'armée de l'Ouest en 1793 renvoyé dans ses foyers en l'an III, nommé commandant de l'île de Ré en l'an IV (*Quintin*), bien que les auteurs ne le disent pas désigné pour l'armée d'Irlande. Son homonyme commissaire ordonnateur pourrait être Jacques-Toussaint-Paul, commissaire ordonnateur en chef de l'armée d'Angleterre (voir *tome IV*, 23 nivôse an VI, Guerre, note). L'adjutant général Levasseur est peut-être le futur général Victor Levasseur, que *Six* connaît à l'armée d'Angleterre en l'an VI.

² Rapport dit, comme les deux premiers, classé au dépôt particulier, et conservé dans AF III 149, dossier 702, pièces 53-55: rapport sur le mouvement des troupes autrichiennes vers Ulm et la nomination de l'archiduc Charles à leur commandement, à rapprocher des pièces 34-35 et 45 à 48 du même dossier: rapport sur la force et la situation des troupes autrichiennes aux frontières de la Suisse et état de situation des troupes autrichiennes campées en Bavière, 16 et 19-22 vendémiaire an VII.

³ *Debidour*, tome I, page 395, arrêté fixant les forces militaires pour l'an IV. Voir plus loin, 19 brumaire, et *tomes VII*, 25 et 28 brumaire, 7, 17 et 29 frimaire, 9 et 29 nivôse et 4 et 13 pluviôse, et *VIII*, 25 pluviôse, les nominations des chefs de brigade et de bataillon, capitaines, lieutenants et sous-lieutenants de ces demi-brigades, ainsi que 17 ventôse: rapport du ministre Milet-Mureau (conservé dans AF III 150 B, dossier 705, pièces 78-80) sur l'emplacement de ces 16 demi-brigades.

⁴ Voir *tome VIII*, 25 ventôse: exception pour ceux nommés dans la gendarmerie et s'équipant à leurs frais, motivée par le fait que la plupart des gendarmes doivent être équipés aux frais avancés de la République.

⁵ Le général Étienne Legrand de Mercey, mesure connue de *Six*. Pierre-Charles-Antoine Dufour dit Saint-Charles, de l'armée d'Italie, connu de *Quintin*, et le futur général Desemery (Jacques-Philippe, dit Semery), promu par le général Harty pour sa conduite lors du débarquement en Irlande de l'an VI. Sur le général Joseph Morand, voir plus loin, 13 brumaire, Décision du Directoire, note. Louis-François-Jérôme Perbal fils aîné, de Metz, d'après son arrêté de radiation de la liste des émigrés (*tome VII*, 3 nivôse), adjudant général inconnu de *Six* et de *Quintin*. Les généraux Jean-Louis-François-Hyacinthe de Montredon (mesure datée du 20 novembre 1798 /30 brumaire par *Six*), Charles-François-Joseph de Lamy, Jean-Guillaume-Chrétien Wernecke (mesure inconnue de cet auteur) et Antoine Grange dit Desgranges (mesure datée du 18 octobre 1797 /27 vendémiaire an VI par le même). L'adjutant général provisoire Luthier est peut-être Clair-François Luthier, capitaine au 3^e bataillon de Paris, adjoint aux adjutants généraux à Saint-Domingue en l'an III et en l'an IV (*Quintin*, qui ignorent cependant notre arrêté).

⁶ L'île de France sur le registre.

pays, copies au général en chef de l'armée d'Italie et à l'ambassadeur en République cisalpine; deuxièmement que Périller, agent principal des finances à Rome, s'y cache chez le banquier Torlonia: envoi au général en chef et aux commissaires du gouvernement à Rome; troisièmement que l'escroc Sercilly, ex-conseiller au châtelet de Melun, parti de Paris il y a quatre mois, occupe une place importante dans la police à Milan, copies au général en chef de l'armée d'Italie et à l'ambassadeur en République cisalpine; et que le général Quincy¹ dit pouvoir, *moyennant de l'argent, mettre les jeunes gens à l'abri de la conscription militaire* et a proposé ses services à Gillet, épicier à Paris, envoi aux ministres de la Guerre et de la Police générale (AF III 549, plaquette 3683, pièces 1-3 et 5-32).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 549, plaquette 3683, pièces 4 et 33-34. Guerre: arrêté noté comme annulé remettant le général Baraguey d'Hilliers en activité sous les ordres de Kilmaine dès qu'il aura été échangé². Rapport du ministre attribuant le retard de l'exécution de l'arrêté du 6 sur le commissaire des guerres des Invalides à la cessation de fonctions de Pignières, chef de la 5^e division du ministère, et joignant une lettre du commissaire des guerres Sain du 8 indiquant qu'il cesse ses fonctions.

AF III 549, plaquette 3683, pièces 35-53. Nomination de commissaires municipaux, *Charente-Inférieure*, Rochefort *extra muros*; - *Gard*, Manduel: Riffard, officier de santé; Remoulins; Saint-Chaptes: Louis Bruguière, ex-négociant³; - *Ourthe*, Stavelot; - *Rhône*, Villefranche [-sur-Saône]: remplacement de Lacombe, nommé inspecteur de la Loterie nationale⁴; - *Seine*, Belleville (auj.: commune de Paris); - *Seine-et-Marne*, Boissise-la-Bertrand; - *Deux-Sèvres*, Champdeniers [-Saint-Denis].

Séance du 26 vendémiaire an VII [17 octobre 1798]

(AF* III 13, folios 68 recto-69 recto; AF III 550, plaquette 3684⁵)

Lois.

[Du jour]: autorisant la vente de biens nationaux à concurrence de 125 millions pour compléter les fonds de l'an VII pour les frais de la conscription et du rétablissement de la marine⁶; et sur l'assemblée primaire de la section du Levant de Valence⁷ (AF III 550, plaquette 3684, pièces 2-4).

Décision du Directoire.

Circulaire rappelant aux ministres d'être en costume lors de leurs audiences publiques, minute de Lagarde (AF III 550, plaquette 3684, pièce 16).

Guerre.

Commissaires des guerres: inscription au travail général des demandes de remise en activité d'Antoine Dupont, Laurent, Marc Teste, Siauve et Texier-Olivier; reprise du service de Micoud dans les troupes de ligne; maintien du traitement de réforme de Bidron-Granger et Regnier, et de la réforme de Decouys, Dupérou, Lauerjeat, Lefort, Mahuziès, Picquet et Seigneur; rejet: des réclamations d'Annel, Delestré, Demeaux, Gosselin, Lasserre et Montfort, des demandes de traitement de réforme de Bailly, Chapuis, Chartrey, Gueydan et Piet-Chambelle, et de la demande de place de commissaire des guerres de Jusselain⁸ (AF III 550, plaquette 3684, pièces 9-11).

¹ Non identifié.

² Il avait été mis en cessation de fonctions le 26 thermidor an VI après avoir été libéré sur parole par les Britanniques, qui l'avaient capturé à son retour de Malte, chargé des drapeaux conquis et de dépêches de Bonaparte.

³ Ou Bruguières, refusant et remplacé le 8 nivôse (*tome VII*) par Guibal, administrateur du district du Vigan, lui-même refusant et remplacé le 19 ventôse (*tome VIII*) par Louis Bruguière, également administrateur du district.

⁴ Louis-Hyacinthe Lacombe, directeur des Aides à Montbrison, administrateur du district de Villefranche, nommé commissaire le 3 prairial an V (*tome I*, Affaires non citées au procès-verbal).

⁵ La plaquette 3684 contient, pièces 6-8, un arrêté du 26 vendémiaire an VIII supprimant la commission civile établie par arrêtés des 21 frimaire et 13 nivôse an VII près l'armée de Mayence, devenue armée du Danube.

⁶ Loi annulant le sursis aux ventes de biens nationaux prononcé par celle du 29 fructidor an VI (plus haut à cette date). Un arrêté du 13 brumaire (plus loin, Finances) charge en conséquence les ministres de la Guerre et de la Marine de faire stipuler dans les traités de fourniture le paiement des deux tiers en délégations sur les biens nationaux à concurrence de la somme indiquée par la loi.

⁷ Lot-et-Garonne, auj.: Tarn-et-Garonne.

⁸ Le fichier du personnel de la Guerre du Directoire fournit des compléments sur la plupart de ces personnages. Antoine Dupont: AF III 189, dossier 846, pièces 246-264. Edme-Désiré Laurent, commissaire des guerres: AF III 192, dossier 889, pièces 117-127 (s'il ne s'agit pas d'un homonyme). Marc Teste, ex-commissaire des guerres: AF III 195, dossier 897, pièces 42 et 156 (voir aussi *tome X*, 2 fructidor: confirmation définitive dans la fonction de commissaire des guerres). Étienne-Marie Siauve, rédacteur du journal *l'Écho des cercles patriotiques et des réunions des théophilanthropes* de l'an VI (*Martin et Walter*), voir aussi AF III 195, dossier 898, pièces 166 et 227. Texier-Olivier n'est probablement pas le député d'Indre-et-Loire aux Cinq-Cents, voir son dossier de commissaire des guerres: AF III 195, dossier 899, pièces 44 et 167-168. Antoine Micoud, ex-commissaire des guerres: AF III 193, dossiers 893, pièce 118, et 894, pièces 107-124. Bidron-Grangé ou Bideron-Grangié, voir *tome III*, 3 brumaire an VI, Guerre, note. Regnier, connu de *Martin et Walter* pour un imprimé publié

Justice.

Rapports sur: l'état de la procédure sur les troubles de Carpentras par le directeur du jury de Valence; et la plainte de Joseph Magène, juge de paix de Plaisance (Gers) non réélu en l'an VI et remplacé par arrêté du Directoire du 28 fructidor an VI¹, ennemi du commissaire municipal qu'il qualifie de terroriste et a menacé de son fusil et chez lequel il a fait une visite domiciliaire sur fausse dénonciation. Annulation de la nomination d'un juge au tribunal civil de la Sarre (AF III 550, plaquette 3684, pièces 14-16 et 19).

Relations extérieures.

Communication par le ministre de lettres de Naples et de Sieyès, pièces retirées par lui². Arrêté rendant les agents français à l'étranger *responsables de la publicité de tout article imprimé.. rédigée d'après leur correspondance privée sur des objets politiques* (AF III 550, plaquette 3684, pièce 1).

Le reste de la séance est consacré à l'examen préparatoire de différents mémoires et demandes.

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 550, plaquette 3684, pièces 16-48 et 50-52. Nominations: de Dominique Ceccaldi commissaire près le tribunal correctionnel de Calvi, remplaçant son père, décédé, et justices de paix non pourvues aux élections, *Alpes-Maritimes*, Roquestéron;- *Aveyron*, Auzits: Fualdès aîné, ex-juge de paix d'Aubin puis d'Auzits;- *Côte-d'Or*, Montigny-sur-Vingeanne (auj.: Montigny-Mornay-Villeneuve-sur-Vingeanne);- *Lot*, Martel, 1^{ère} section;- *Meuse-Inférieure*, Beringen; Bilzen: Corneille-Martin Lux, employé du tribunal civil; Bree; Echt; Hasselt; Herk [-de-Stad]; Herzogenrath³; Maastricht, section du Nord; Malines-sur-Meuse; Meerssen; Millen (auj.: commune de Riemst); Oirsbeek; Peer; Saint-Trond; Tongres; Valkenburg⁴; Wellen;- *Basses-Pyrénées*, Tardets [-Sorholus] (AF III 472, plaquette 2897, pièces 67-68, dossier du 26 vendémiaire an VI);- *Rhône*, Lyon, arrondissement de la Raison;- *Sambre-et-Meuse*, Andenne; Rochefort;- *Sarthe*, Beaumont [-sur-Sarthe]; Vivoin.

Séance du 27 vendémiaire an VII [18 octobre 1798]

(AF* III 13, folios 69 verso-72 verso; AF III 550, plaquettes 3685 à 3689)

Loi.

[Du jour] créant un octroi de bienfaisance à Paris pour les dépenses locales, spécialement celles des hospices et secours à domicile (AF III 550, plaquette 3685, pièces 1-3, tableau imprimé au format d'affiche joint à l'expédition donnant le tarif par denrées comparé à celui de l'ancien octroi).

Messages aux Cinq-Cents.

Demandant des moyens permettant aux administrations d'acquitter les dépenses municipales et communales; sur: les moyens d'améliorer la situation de l'école nationale de Liancourt en ne la réservant plus aux enfants de militaires; des impositions des communes d'Aigues-Vives (Aude) pour dériver le ruisseau le Réal inondant des terres agricoles, chemise du dossier de la commission spéciale des Cinq-Cents créée le 29, délibération de la municipalité de Trèbes, rapport

à Paris en 1793, commissaire des guerres réformé: AF III 194, dossier 897, pièces 300-304, sans doute Marcel Regnier, commissaire des guerres réformé remis en activité le 24 messidor (*tome IX*). Étienne-Jacques Decouys, commissaire des guerres: AF III 189, dossier 872, pièces 33-49. Duperron ou Dupérou, voir *tome III*, 5 vendémiaire an VI, Guerre, note. Lefort, commissaire des guerres à Lille réformé: AF III 192, dossier 889, pièce 70. Mahuziès, ex-commissaire des guerres: AF III 193, dossier 893, pièce 14. Picquet, commissaire réformé: AF III 194, dossier 896, pièce 258. Seigneur, connu de *Martin et Walter* comme auteur de deux imprimés datés de l'île de Corse en 1789, ex-commissaire des guerres: AF III 195, dossier 898, pièces 89, 154 et 209, voir aussi *tome VIII*, 15 ventôse: secours imputable sur sa pension. Delestré, ex-commissaire des guerres: AF III 189, dossier 872, pièce 75. Demeaux-Crancé, ex-commissaire des guerres: AF III 189, dossiers 871, pièce 80, 872, pièce 89, et 873, pièce 95 (remis en activité le 4^e complémentaire, *tome X*). Gosselin, commissaire ordonnateur à l'armée d'Italie: AF III 190, dossiers 880, pièces 95-98, et 881, pièce 52. Louis-Pierre-Henri Lasserre, commissaire des guerres en Saône-et-Loire, cessation de fonctions le 5 frimaire an VI (*tome III*), et AF III 192, dossier 889, pièce 114. Montfort, commissaire des guerres à Auch, cessation de fonctions le 10 pluviôse an VI, *tome IV*, et AF III 193, dossier 893, pièce 14. Bailly, ex-commissaire des guerres: AF III 187, dossier 863, pièce 9. Chapuis, ex-commissaire des guerres: AF III 188, dossier 868, pièce 43. Chartrey, connu de *Martin et Walter* comme commissaire des guerres et chef du bureau des biens des émigrés à Bruxelles en 1793, AF III 188, dossier 868, pièce 52. Gueydan, ex-commissaire des guerres: AF III 190, dossier 881, pièce 73. Piet-Chambelle ou -Chambelles, commissaire ordonnateur à Bourges (*tome III*, 3 brumaire an VI, voir note). Jusselain, commissaire général de l'armée en Martinique: AF III 191, dossier 886, pièce 88.

¹ Cet arrêté nomme un autre juge de paix sans mention de Magène.

² Affaires non représentées ici.

³ Nom français: Rolduc, auj.: Allemagne, Rhénanie-du-Nord-Westphalie.

⁴ Nom français: Fauquemont, auj.: Pays-Bas, Limbourg.

de Pouzols, ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées de l'Aude, Morangles pour réparer le puits, Pontoux pour réparer huit ponts et Vitrey [-sur-Mance] pour payer les frais d'un procès contre le seigneur; la vente d'une maison par la commune de Corny [-sur-Moselle] pour payer le bateau acheté pour les communications des habitants; celle par l'hospice civil de Grenoble à André-Marie Grellin d'une prairie à Claix grevée par testament de son frère Gaspard-Pierre d'une rente en faveur de leur mère; le transfert du canton d'Oissel à Orival¹ (AF III 550, plaquettes 3685, pièces 4-8 et 15-27, et 3686, pièces 24-35, 44-46 et 48-50); et l'affectation des Carmélites de Beaune au tribunal correctionnel, à la maison d'arrêt et à la gendarmerie (AF III 545, plaquette 3637, pièces 70-72, classé par erreur au dossier du 4 vendémiaire).

Finances.

Affectation d'une partie des arriérés de contributions de l'an V et de l'an VI aux dépenses de l'an VII. Distribution de crédits au ministre de la Guerre pour l'an VII. Dispense provisoire de caution en numéraire au receveur de la loterie d'Angers à charge de la fournir en immeuble. Coupe de bois de la forêt de Fontainebleau. Rejet de la réclamation de Blascher, ex-inspecteur de l'Enregistrement au Mans destitué comme royaliste avec Frédeau, directeur de l'Enregistrement de la Sarthe, sur ordre du Directoire du 27 brumaire an VI², qu'on porte sur l'état des pensionnaires. Approbation du tableau des mutations de la régie de l'Enregistrement pour la 2^e décade de vendémiaire an VII (AF III 550, plaquettes 3686, pièce 47, et 3687, pièces 66 et 69-75).

Guerre.

Autorisation au ministre de verser des secours aux militaires blessés dont la situation n'a pas encore été réglée, aux veuves ne recevant pas régulièrement leurs pensions et à celles dans le dénuement n'ayant pas encore de brevet de pension (AF III 556, plaquette 3744, pièces 26-28, minute classée au dossier du 27 brumaire, rapport rendant également compte de la situation de la caisse des secours créée suivant l'arrêté du 25 messidor an VI). Nomination de: Championnet général en chef de l'armée de Rome, avec frais de déplacement; et Michel, chef de la 31^e demi-brigade de bataille adjudant général commandant temporaire de la place de Metz. Emploi: à l'expédition commandée par Kilmaine du général Spital et, avec remise en activité comme chef d'escadron officier d'état-major, de Bernard d'Aoust, ex-adjudant général à l'armée des Pyrénées-Orientales ayant cessé ses fonctions *dans les mêmes tristes conditions* où son frère le général est mort³; et du capitaine Verdière dit Daublincourt adjoint aux adjudants généraux de la 17^e division militaire. Indemnités de déplacement au général Gilot pour venir prendre le commandement de cette division (AF III 550, plaquette 3687, pièces 55-63).

Intérieur.

Destitution, municipalités, présidents: Clichy laissant les gardes champêtres recevoir des indemnités et le secrétaire de la municipalité tirer des mandats sur les caisses des percepteurs, Épineu [-le-Chevreuil] turbulent, Mayet exagéré, Saint-Briec *extra muros* ayant fait rédiger une réponse fanatique à une lettre de l'administration centrale sur le culte clandestin à Plérin et Vaas empêchant la célébration des fêtes républicaines; membres: Bourg-le-Roi⁴, Parcé [-sur-Sarthe], Parigné [-l'Évêque] et Précigné royalistes, Dangeau ne respectant pas le décadi, Eu, Marolles [-les-Braults] et Vivoin fanatiques, Frazé surtaxant les contributions des républicains, Mont-Saint-Éloi⁵ inciviques et Moulins (Allier) inexacts⁶; agents municipaux: Arvieu inexact, Boulogne [-la-Grasse] après une fête patronale avec bal le 23 fructidor où l'arbre de la Liberté a été abattu, Fourcigny ayant tenu l'assemblée communale un dimanche, la Quinte opposé aux mesures contre les brigands, Saint-Alban (Côtes-du-Nord) n'ayant pas fait les visites domiciliaires, Saint-Michel [-de-Chavaignes] ignorant, Songeons faisant travailler ses ouvriers le décadi et ayant dit ne pas avoir le temps de préparer la fête de la Fondation de la République, Venelles hébergeant un déserteur prévenu d'assassinat et Yvré-le-Pôlin en relations avec les ennemis de la République; adjoints: Campagnac (Tarn) tentant de faire évader un jeune homme arrêté sans passeport et Saint-Aubin [-de-Locquenay]⁷; et agents et adjoints: Cogners inciviques et Lambres fanatiques. Destitution et jugement: agents

¹ Sur Liancourt, voir *tome V*, 28 messidor an VI, message des Cinq-Cents, note. Sur Aigues-Vives, voir aussi *tomes IX*, 19 floréal: nouveau message du Directoire, ne rappelant pas celui-ci, et *X*, 29 vendémiaire an VIII: loi de la veille. Sur le canton d'Oissel, voir *tome VIII*, 18 germinal: loi de la veille à la suite de ce message.

² Non vu au *tome III*.

³ Joseph Michel (*Quintin*, où sa nomination est datée du 18 octobre 1799). Le général Nicolas-Philippe-Xavier Spital, mesure datée du 26 octobre 1798 / 5 brumaire par *Six*, ensuite muté dans la 8^e division militaire commandant le département des Bouches-du-Rhône le 7 frimaire (*tome VII*). Le général Eustache-Jean-Joseph d'Aoust, commandant l'armée des Pyrénées-Orientales en l'an II, condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire à la suite de la défaite de Rosas, fils du constituant et conventionnel du Nord Eustache-Jean-Marie. *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels* fait de Bernard un aspirant de marine et élève à l'École polytechnique et la notice de *Roman d'Amat* sur le conventionnel ne mentionne pas notre adjudant général Bernard parmi les frères du général, dont les auteurs citent l'aspirant de marine et élève à l'École polytechnique sans donner ses prénoms.

⁴ Nom révolutionnaire: Bourg-la-Loi.

⁵ Nom révolutionnaire: Mont-de-Liberté.

⁶ N'ayant pas paru à 28 et 25 séances de la municipalité sur 36.

⁷ L'arrêté du 3 vendémiaire destituant des membres de la municipalité de Fresnay-sur-Sarthe royalistes ayant destitué par erreur l'agent municipal.

de Raon-lès-Leau levant une contribution sans autorisation pour confection des matrices et Waldbredimus (Forêts) hébergeant deux réquisitionnaires déserteurs; et adjoint de Villers-le-Sec (Marne) après un attroupement contre le président de la municipalité d'Heiltz-le-Maurupt lorsqu'il a commencé à vendanger au premier des trois jours de vendange¹. Jugement des ex-agent et adjoint de Scye ayant requis la colonne mobile de Port-sur-Saône pour empêcher le partage d'une coupe de bois autorisée. Cessation de fonctions et remplacement des administrateurs centraux du Liamone dénoncés par le député Cittadella et défendus par leurs collègues Joseph et Lucien Bonaparte: Leca, moine ayant dirigé une expédition contre les républicains à Vico sous Paoli, et les prêtres Pandolfi et Pietry, juge et administrateur du district de Tallano à la même époque, déclarés provisoirement sous le coup des lois des 19 fructidor an V et 5 ventôse an VI, et destitution du commissaire central Costa, remplacé par Jean-Pierre Defranchi, de Soccia, commissaire municipal de Sorru-in-Giu, minutes de Merlin de Douai². Destitution de Dignesse, administrateur central de l'Ourthe ayant voulu faire coopter à la place d'Huberti, démissionnaire, l'ex-administrateur central Poswick, auparavant destitué et ami du journaliste Henri Delloye, partisan des autrichiens³. Rejet de la réclamation de Cellier, administrateur central du Nord destitué le 27 messidor an VI pour avoir retardé l'exécution des visites domiciliaires, lettre de l'intéressé à Merlin de Douai joignant un imprimé publiant des pièces antérieures au Dix-Huit Fructidor, intitulé *Carlier, négociant, et Cellier, notaire à Valenciennes, au citoyen Augereau, général de division commandant la 17^e division militaire*, suivi d'une *Adresse des patriotes de la commune de Valenciennes au général Buonaparte, 20 thermidor an V*, de la réponse d'Augereau et d'une *Note à communiquer aux autorités constituées de cette commune, Valenciennes, du cabinet littéraire, 20 fructidor an V, 9 heures un quart du soir*, Valenciennes, P.-A. Defrémy, 10 pages⁴. Ajournement de la décision du Directoire sur la municipalité de Maastricht, défendue par le ministre d'accusations de terrorisme, avec copie de procès-verbaux de visites domiciliaires. Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur Draguignan⁵ (AF III 550, plaquettes 3685, 11-14, 3686, pièces 36-43 et 51, 3687, pièces 80-81, et 3689, pièces 123-179).

Marine et Colonies.

Approbation de la position du ministre sur des difficultés soulevées par les commissaires de la Trésorerie nationale sur l'ordonnancement de crédits des colonies. Mise de fonds à la disposition de Monneron à charge d'en rendre compte au ministre. Passeport pour Saint-Domingue à Henri-Antoine Allard, négociant au Cap-Français arrivé en 1791, connu des négociants nantais et recommandé par les députés Gourlay et Grelier (AF III 550, plaquette 3685, pièce 9, et 3586, pièces 52-54).

Police générale.

Inscription sur la liste des émigrés et séquestre des biens des réquisitionnaires des départements limitrophes de l'Espagne s'y rendant sans passeport, minute de Merlin de Douai. Ordre au ministre de présenter son rapport sur le délit d'émigration de Marie-Étiennette-Alexandrine Bastard-Fontenay, femme de l'émigré Fontaine-Biré⁶. Émigrés, radiation: Jean-Baptiste Audrie, de Nice, frère de deux émigrés; Françoise-Lucile-Walburge, Louise-Alexandrine-Éléonore, Louise-Amante-Euphémie et Marie-Nicole-Françoise Legras-Vaubercey sœurs, de Sézanne, inscrites dans l'Aube; Jean-Baptiste Maillard, fermier général, mort à Chartres en l'an III, radié provisoirement par le district de Dourdan; Marguerite Mathieu femme Jacques-Paulin Naples, boulanger à Charmes (Vosges); Gabriel-Rose Trévelec, de Nantes, capitaine aux Dragons de la Reine, ayant obtenu un certificat de résidence en l'an II à Feldkirch sous le nom de Gabriel sans avoir indiqué qu'il était inscrit sur la liste des émigrés et en se disant clerc d'huissier, certificat dont la municipalité ne peut délivrer copie attendu que dans la translation des papiers de l'ancienne maison commune à celle ci-devant curiale, le registre renfermant les délibérations depuis le commencement de la Révolution jusqu'à l'an 3^e a été perdu sans qu'on ait jamais pu le retrouver, rapport tendant au maintien, affaire demandée par Reubell⁷. Maintien: la citoyenne Bargeteau, femme d'Alexandre-François-Joseph Maldeghem, de Bruxelles, soi-disant malade à Erfurt; Alexandre-Louis-Marie Bargeton, inscrit dans la Seine, lieutenant au régiment de Hainaut parti en 1790 en Prusse pour se marier, usant de faux passeports; Claire-Céleste-Louise Beaussier femme Desson, du Mans, rentrée de Grande-Bretagne à Calais en l'an V et évadée; Louis-Dominique Bérenger, notaire à Aubagne, émigré après avoir rejoint les Britanniques à Toulon, puis membre des bandes armées royalistes de l'an III et de l'an V qui arrêtaient les républicains sur la route de Toulon; Antoine-

¹ Le président avait fait prendre un arrêté les avançant d'un jour pour qu'elles fussent terminées avant le 1^{er} vendémiaire.

² Sur cette affaire, voir aussi *tome VII*, 7 nivôse, Intérieur: mandat d'arrêt contre Lecca (François), Pandolfi (François-Marie) et Pietri (Antoine-Jean), ex-administrateurs centraux, et Costa (François-Marie), ex-commissaire central, conspirant pour les Britanniques, s'étant maintenus en poste malgré l'arrêté de vendémiaire et libération immédiate du commissaire central Defranchi.

³ Sur Delloye, voir *tome II*, 20 fructidor anV, Police générale, note.

⁴ Cet imprimé est le n° 6130 de *Martin et Walter*, avec une description légèrement différente de la nôtre, mais avec les mêmes imprimeur et pagination. Les auteurs attribuent à Carlier le prénom de Nicolas.

⁵ Voir au 24.

⁶ Poursuivie pour faux sur le registre des réclamations du district de Montluel lors du maintien de son frère Denis-Philibert-Étienne-Jean, émigré de la Sarthe soi-disant mort pendant le siège de Lyon (*tome III*, 24 frimaire an VI). Voir aussi plus loin, 7 et 17 brumaire, son maintien sur la liste des émigrés et celui de Marie-Géry Fontaine-Biré, son mari.

⁷ Radiation annulée le 13 pluviôse (*tome VII*) par arrêté décidant de l'expulser de France et le 18 vendémiaire an VIII (*tome X*) par arrêté le réinscrivant définitivement avec séquestre de ses biens comme usant d'une fausse réclamation au département et parce que sa famille n'avait pas fait opposition au partage de ses biens.

Théophile-François Bœil, inscrit dans les Basses-Pyrénées, dont la mère Thérèse-Charlotte Saget femme Bénézech présente un acte de décès rédigé en 1796 à Saint-Domingue par un curé et avec un âge ne correspondant pas; Antoine-Charles-Eugène Grollier, de Lyon, inscrit dans l'Ain, fils du marquis Pierre-Louis condamné à mort par la commission révolutionnaire de la ville, qui écrivait en janvier 1793 au maire de Vauxrenard que son fils n'était pas émigré mais étranger puisque chevalier de Malte; Pierre-Alexandre d'Herbais, de Thun-Saint-Martin, parti en 1793 dans sa maison de campagne de Pepingen (Dyle) sans en être ensuite revenu; François-Régis La Bourdonnaye, inscrit en Maine-et-Loire, usant de faux certificat de résidence à Orléans et de fausse réclamation au Comité de législation; Louis-Joseph Mailly, marquis de Nesles, inscrit à Paris, produisant en l'an V une fausse dénonciation par la société populaire d'Orléans pour fédéralisme; Joseph Torelli, émigré de la Seine, soi-disant sujet de Parme, fils d'un colonel de cavalerie français; Louis-Gabriel-André Toustain, de Nancy, lieutenant aux Chasseurs de Lorraine et chevalier de Malte, présenté par sa mère Marie-Nicole d'Hosselise comme parti faire ses caravanes à Malte en 1790, rentré en état de démence à Altona en 1792 puis soigné de 1794 à 1796 à l'hôpital dit Gasthuys de Zutphen (Pays-Bas), mais ayant servi dans l'armée de Condé et en ayant écrit la preuve dans son agenda, rapport tendant à le radier; Augustin Tramin, censier à Émerchicourt se disant cultivateur rentré en l'an III, sa femme Rosalie Lefèvre, leurs enfants et leur servante Anastasie Lucas; Gaspard-Félix Vichy, de Ligny [-en-Brionnais], inscrit dans la Loire, le Rhône et en Saône-et-Loire, dénoncé par des prisonniers de guerre pour avoir servi dans l'armée autrichienne. Rejet de la réclamation de Jean-Baptiste Ménardeau dit Duperry, maintenu le 16 floréal an IV¹ (AF III 550, plaquettes 3687, pièces 76-79, et 3688, pièces 82-121).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 550, plaquette 3685, pièce 10. Feuille de brevets de la Guerre, dont Joseph-Mathias Fririon, adjudant général, note de la veille, AF III 550, plaquette 3684, pièce 5 sur sa nomination d'adjudant général chef de brigade à l'armée du Rhin le 25 prairial an III par le Comité de salut public².

Séance du 28 vendémiaire an VII [19 octobre 1798]

(AF* III 13, folios 73 recto-75 recto; AF III 550, plaquettes 3690 et 3691³)

Messages des Cinq-Cents.

[Délibérés le 27 et expédiés le 28] demandant des renseignements sur: le prix et la quantité des ventes de domaines congéables des Côtes-du-Nord, du Finistère et du Morbihan provenant des émigrés et du clergé⁴; et la quantité, l'étendue et la situation des marais salants provenant d'émigrés, expédition classée au dossier du 1^{er} brumaire avec sa lettre d'envoi au ministre des Finances. [Délibéré le 26 et expédié le 28] sur l'application de la loi du 14 nivôse an VI sur les propriétés dévastées de l'Ouest à celles des colonies (AF III 550, plaquettes 3684, pièces 12-13, dossier du 26, et 3687, pièces 64-65, dossier du 27; AF III 551, plaquette 3693, pièces 14-15, dossier du 1^{er} brumaire).

Message aux Cinq-Cents.

Transmettant des mémoires non joints des communes de Mauriac et Salers pour obtenir le troisième tribunal de commerce du Cantal (AF III 550, plaquette 3690, pièces 5-6).

Guerre.

Gendarmerie: achèvement du travail du Directoire en exécution de la loi du 28 germinal an VI portant à trois cents le nombre de lieutenants de gendarmerie, à nommer par lui pour cette fois, et l'autorisant à réviser pendant six mois les choix d'officiers faits en vertu des lois antérieures, *le Directoire comprend dans un même arrêté toutes les nominations par lui faites et charge le ministre de la Guerre du travail sur leur résidence*: nomination de 24 chefs de division, 48 chefs d'escadron, 96 capitaines, 90 lieutenants d'augmentation et 212 autres lieutenants⁵; traitement de réforme provisoire des officiers réformés Laroche, Martin et Pons-Chrétien jusqu'à décision sur leur retraite (AF III 550, plaquette 3690, pièce 11).

¹ *Debidour*, tome II, page 307. Nantais, président du grand conseil, alors maintenu à cause de faux témoignages. Le rapport de l'an VII tend à le radier et date la première affaire du 15 floréal an IV.

² Joseph-Mathias Fririon, secrétaire général du ministère de la Guerre de 1810 à la fin de l'Empire, né à Vandières (*Roman d'Amat*) comme les deux frères et futurs généraux Fririon, avec lesquels il était peut-être apparenté quoique né de parents différents: François-Nicolas-Mathias, adjudant général en l'an V qui s'illustra dans la campagne de Suisse, et Joseph-François, le seul à n'avoir pas été adjudant général.

³ La pièce 28 de la plaquette 3690, datée sans mention de l'année, est une fiche sur le dépôt au bureau du citoyen Pierre d'arrêtés de destitution de municipalités du 28 vendémiaire an VI dont on a les minutes à leur date au *tome III*.

⁴ Voir *tome III*, 11 brumaire an VI, loi du 9 précédent, note.

⁵ Les noms de ces officiers de gendarmerie sont retenus à l'index. Ils sont en partie les mêmes que ceux nommés les 15 messidor an V et 5 ventôse an VI (*tomes II et IV*). Voir aussi *tome VII*, 29 brumaire et 15 frimaire: formation des divisions et escadrons de gendarmerie, répartition des brigades et lieutenances et fixation des résidences des lieutenants, et rectifications de doubles nominations, permutations et changements de lieux de résidence de lieutenants.

Intérieur.

Nomination d'inspecteurs du droit de passe, Loire-Inférieure, dont: Michel Berlioz, de Paris, ex-lieutenant de l'un des bataillons de l'Ain, et Bas-Rhin: Antoine Morel, fils d'un négociant de Champlitte, ex-quartier-maître au 10^e bataillon de la Haute-Saône, remplaçant Loyson, démissionnant pour rester agent en chef de l'hôpital militaire d'Hagenau (AF III 550, plaquettes 3690, pièces 2-4, et 3691, pièces 61-62).

Justice.

Invitation au tribunal civil de la Charente-Inférieure de renvoyer au Directoire le passeport délivré par la douane au navire sous pavillon américain *le John-et-Richard*, commandant Edmond Nowlan, de Philadelphie, armé en l'an III par Jacques Dechapeaurouge, négociant à Hambourg, pour son collègue Portal, de Bordeaux, parti de Bordeaux chargé de vin et d'eau-de-vie pour l'île de France, capturé à son retour par le corsaire *la Mouche*, appartenant à Chegaray, de la Rochelle, en procès en appel du tribunal de commerce de la Rochelle, si le tribunal doute de sa validité. Autorisation à Joséphine-Marie Wittenbach de rentrer dans ses foyers à Aix-la-Chapelle. Nomination de Schwendt, ex-juge au Tribunal de cassation, substitut près les tribunaux du Mont-Tonnerre, remplaçant Boost. Remise au ministre de la Marine et des Colonies pour déportation en Irlande de Julien Gajal, de Malestroit, fait prisonnier à l'âge de 16 ans lors de l'affaire de Quiberon où son père l'avait forcé d'aller, condamné à la déportation par la 1^{ère} commission militaire siégeant à Vannes, extrait du 15 brumaire an IV des registres de cette commission déposés au greffe du tribunal criminel du Morbihan, minute de Merlin de Douai (AF III 550, plaquettes 3690, pièces 9, 14-15 et 21-27, et 3691, pièce 56).

Police générale.

Autorisation au général commandant la 9^e division militaire de n'appliquer l'état de siège sur les cantons de l'Ardèche¹ qu'aux communes où il est nécessaire. Prêtre, déportation²; correction d'une erreur de nom sur un arrêté de déportation du 4^e complémentaire an VI. Prohibition et scellés sur les presses du journal *le Troubadour républicain* de Liège par Henry Delloye, dont des extraits sont cités, *tendant à avilir les institutions républicaines*³ (AF III 550, plaquette 3690, pièces 10, 12 et 17-20).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 550, plaquette 3690, pièces 7-8. Feuille de brevets de pension de l'Intérieur, billet de [Leclerc de] Montlinot, chef de la 2^e division du ministère renvoyant ces brevets à Lagarde, dont l'un refait parce que *le citoyen Treilhard n'a pas jugé à propos de déposer sa signature dans un endroit où il existoit un gratage*.

AF III 550, plaquette 3691, pièces 28-54, 57-60 et 63-67. Nominations administratives et judiciaires:

- note sur des arrêtés de destitution des municipalités d'Ammerschwihr, Eguisheim, Ferrette, Horbourg [-Wihr], Lapoutroie, Neuf-Brisach et Sainte-Marie-aux-Mines classés au bureau du citoyen Pierre⁴;
- commissaires municipaux, *Bouches-du-Rhône*, Noves;- *Creuse*, Saint-Germain [-Beaupré]: Beaudou, secrétaire du district de la Souterraine, remplaçant Pichon⁵, extrait d'une délibération de la municipalité nommant Beaudou commissaire provisoire, brumaire an IV;- *Landes*, Grenade [-sur-l'Adour]: remplacement d'un parent d'émigré; le Saint-Esprit (auj.: commune de Bayonne);- *Loire*, Saint-Haon-le-Châtel: remplacement de Gérentet pour dilapidation de forêt nationale; *Basses-Pyrénées*, Macaye: Blanchard, de Mendionde, ex-entrepreneur des vivres militaires; Sare: Curutchet, officier de santé, secrétaire de la municipalité de Baïgorry;
- et nominations judiciaires, *Léman*, tribunal civil, juges et suppléants; Genève, tribunal correctionnel, commissaire; et justices de paix non pourvues aux élections, *Bouches-du-Rhône*, Cassis;- *Mayenne*, Argentré; Château-Gontier *intra muros*; Laval, 1^{ère} et 2^e sections; Loiron; Montsûrs; Nuillé-sur-Vicoin; Quelaines [-Saint-Gault]: Jean Aubois, commissaire municipal, nommé juge de nouveau; Saint-Denis⁶; Saint-Ouën-des-Toits; Soulgé [-sur-Ouette]; Vaiges;- *Seine-Inférieure*, Rouen, 1^{ère} à 3^e et 5^e à 7^e divisions;- *Deux-Sèvres*, Amailloux; Cerizay; Chiché; Parthenay.

Séance du 29 vendémiaire an VII [20 octobre 1798]

(AF* III 13, folios 75 recto-76 verso; AF III 550, plaquette 3692⁷)

Loi.

¹ Voir au 4 vendémiaire.

² Un prêtre de Tournai (Jemappes).

³ Sur le journaliste liégeois Delloye et ses différents journaux prohibés par le Directoire, voir au 28, Intérieur, note.

⁴ Ces arrêtés sont en réalité du 28 vendémiaire an VI (*tome III*). Jean-Baptiste Pierre, chef de la division centrale du secrétariat général en l'an VI (*Les Archives du Directoire*).

⁵ *Ce vieux célibataire ne sait que haïr et on lui rend haine pour haine. Aussi compte-t-il presque autant d'ennemis que de voisins et à leur tête sont ses propres parents*.

⁶ Saint-Denis-d'Anjou et non Saint-Denis-de-Gastines d'après le nom du juge, déjà nommé en l'an VI et ici de nouveau.

⁷ Chemise vide pour le 30 vendémiaire an VII.

[Du 28] sur le paiement des arrérages de rentes et pensions du 2^e semestre de l'an VI en bons au porteur pour le paiement des contributions directes et des patentes (AF III 550, plaquettes 3690, pièces 1-2, et 3692, pièce 1).

Messages des Cinq-Cents.

[Délibéré le 27 et expédié le 29] demandant des renseignements complémentaires sur la maison contiguë à la maison Choiseul à réunir au bureau central des Douanes¹; [du jour] demandant le nombre, le montant et la nature des pensions aux militaires (AF III 550, plaquettes 3687, pièces 67-68, dossier du 27, et 3692, pièces 27-28).

Messages aux Cinq-Cents.

Sur: l'ouverture d'une rue à Poitiers à travers l'abbaye Sainte-Croix, en face du pont sur le Clain sur la route de Limoges à Saumur; la création d'une foire à Beaumont [-en-Argonne]²; et les pensions de 191 employés des douanes (AF III 550, plaquette 3692, pièces 5-10 et 18-19).

Guerre.

Cessation de fonction d'Hector, adjudant général³, et des commissaires des guerres Peignon et Vallée, à l'armée d'Italie, et ordre de venir rendre compte de leur conduite au ministre. Promotion d'un capitaine et de deux lieutenants de gendarmerie, rapport du ministre de brumaire an VII sur des erreurs de l'arrêté du 28 et proposant de remplacer les résidences de lieutenants de Billom, la Rochefoucauld et Saint-Chély [-d'Apcher] par Thiers, Ruffec et Marvejols⁴ (AF III 550, plaquette 3692, pièces 26 et 29-34).

Intérieur.

Publication à Paris de la loi du 27 y créant un octroi de bienfaisance, à percevoir provisoirement par les employés du droit de passe. Fixation uniforme à 720 francs, au lieu des 900 francs demandés par le ministre, du traitement des garçons de bureau des ministères et administrations en dépendant à Paris. Nomination d'inspecteurs du droit de passe: Finistère, Gers et Moselle. Rapport sur l'avancement de la fabrication de six collections d'instruments des nouvelles mesures pour le Directoire, liste des objets avec mention de leurs ornements et de l'état de confection et de fourniture, le retard de cette affaire étant dû au souci de perfection de Fortin pour les balances et à la minutie du travail de Calla et Kutsch⁵: *ces artistes ne peuvent être conduits comme des ouvriers ordinaires. Jaloux de la perfection des ouvrages qui portent leurs noms, ils veulent tout faire par eux-mêmes et le temps s'écoule trop rapidement pour eux* (AF III 550, plaquette 3692, pièces 2-4, 11-15 et 20).

Marine et Colonies.

Passeport pour Saint-Domingue au chef de bataillon Guy-Joseph Bonnet, aide de camp du général Rigaud, commandant le sud de la colonie. Approbation de nominations dans les demi-brigades d'artillerie de marine (AF III 550, plaquette 3692, pièces 22-25).

Le Directoire arrête qu'il chômera demain décadi trente vendémiaire et ajourne sa séance à après-demain 1^{er} brumaire.

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 550, plaquette 3692, pièces 35-39. Nomination du commissaire municipal d'Héricourt (Haute-Saône), billet du député Guittard à Reubell, candidat: Rebilliet, greffier de l'administration forestière de Vesoul destitué et remplacé par un réquisitionnaire.

Séances du 1^{er} au 20 brumaire an VII [22 octobre-10 novembre 1798]

Séance du 1^{er} brumaire an VII [22 octobre 1798]

(AF* III 13, folios 77 recto-78 verso; AF III 551, plaquette 3693)

¹ Voir *tome V*, 5 floréal an VI, messages du Directoire, note.

² Sur ces deux messages, voir *tome VIII*, 26 ventôse et 16 germinal: lois des 24 et 14 précédents.

³ Le futur général Legros (Jean Hector, dit), mesure connue de *Six*, due à une altercation avec un commissaire civil en Italie.

⁴ Ces changements de résidence sont faites le 15 frimaire (*tome VII*) en même temps que diverses permutations et des corrections de doubles nominations de lieutenants à Montaigu (Vendée) et Privas.

⁵ On n'a pas trouvé mention de la décision de fabriquer ces instruments et des trois constructeurs dans nos tomes précédents, ni dans *Debidour* non plus que dans les tables du *Recueil des actes du Comité de salut public* et dans les index des autres parties de la sous-série AF III. La notice sur l'ingénieur Nicolas Fortin dans *Roman d'Amat* évoque notamment sa grande balance de précision construite pour Lavoisier en 1788, mais pas cette affaire. Calla est sans doute le père et grand-père, prénommé Étienne, de deux ingénieurs du XIX^e siècle cités par le même usuel. Sur ces instruments, voir aussi *tome VIII*, 19 ventôse: rapport du ministre annonçant leur prochaine livraison.

Le Directoire exécutif ayant pris séance s'occupe de l'examen préparatoire de différentes affaires diplomatiques et militaires.

Message aux Cinq-Cents.

Sur l'échange de la maison commune d'Épernay place du Marché, achetée en 1777, délabrée, contre celle des chanoines réguliers¹ (AF III 551, plaquette 3693, pièces 23-27).

Finances.

Nomination d'Amelot administrateur en chef des contributions, revenus et finances de la République française en Italie avec pouvoir de prendre toutes dispositions pour assurer le service des armées. Paiement des adjudications de bois nationaux de l'an VII de la compagnie Thierry, chargée de la fourniture générale des bois et lumières des troupes de la République, en ordonnances du ministre de la Guerre sur l'an VII à concurrence de cent-cinquante mille francs. Nomination: de Jean-Baptiste Bellet, *connu avant la Révolution pour un des meilleurs déchiffreurs de titres qu'il y eût dans Paris*, au poste de déchiffreur créé au bureau des archives domaniales par l'arrêté du 19 thermidor an VI², et de préposés au triage des titres de la Lys. Ratification de l'échange passé par devant Guillaume jeune, notaire à Paris, dont expédition est jointe, d'une maison réunie au Muséum d'histoire naturelle avec Pierre-François Pinart et sa femme Amélie Acart et Pierre-François Delavarde contre une maison au cloître de la Cité provenant du chapitre de Notre-Dame³. Obligation de déclarer les bestiaux morts de troupeaux envoyés dans les pâturages situés au-delà de la ligne extérieure des douanes⁴. Bois nationaux: recépage de bois incendiés de la forêt de Maulévrier [-Sainte-Gertrude]; coupes de bois dans le Cher: provenant de l'abbaye de Lorroy (commune de Méryès-Bois) dans cette commune et à Farges⁵, de celles de Fontmorigny (commune de Menetou-Couture) dans cette commune, de Noirlac (commune de Bruère-Allichamps) en forêt de Soudrain dans la commune de Sainte-Lunaise, de Plaimpied (auj.: Plaimpied-Givaudins) et de Saint-Satur dans les communes de même nom, de l'archevêché à Saint-Palais, du chapitre de Saint-Étienne de Bourges à Bengy-sur-Craon, de la Sainte Chapelle (de Bourges) au territoire des Ruesses, commune de Villeneuve-sur-Cher, et des émigrés Bonneau et Gassor-La Vienne à Morthomiers et Contres. Envoi au ministre des messages des Cinq-Cents sur les domaines congéables et les marais salants⁶ (AF III 551, plaquette 3693, pièces 5-22 et 28-29).

Marine et Colonies.

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur les créances et traites des colonies⁷ (AF III 551, plaquette 3693, pièce 4).

Séance du 2 brumaire an VII [23 octobre 1798]

(AF* III 13, folios 78 verso-79 verso; AF III 551, plaquette)

Loi.

[Du 1^{er}] fixant les taux du droit de patente pour l'an VII (AF III 551, plaquettes 3693, pièces 1-2, et 3694, pièce 1).

Message des Cinq-Cents.

[Délibéré le 29 vendémiaire] sur la plainte de l'administration centrale du Bas-Rhin contre le droit de pontonnage perçu par l'armée sur la rive gauche du Rhin sur le pont de radeau remplaçant le pont de Kehl (AF III 550, plaquette 3692, pièces 16-17, dossier du 29 vendémiaire).

Guerre des paysans de Belgique⁸.

Au reçu d'une dépêche annonçant des mouvements insurrectionnels dans l'Escaut et les Deux-Nèthes, ordre aux généraux commandant dans les départements réunis de prendre les mesures nécessaires, affaire classée au dépôt particulier (pas de minute, copie au registre du bureau particulier, AF* III 19, page 2).

Guerre.

¹ Voir *tome VIII*, 19 ventôse: loi de la veille à la suite de ce message.

² Voir plus haut à cette date.

³ Voir plus haut, 29 thermidor an VI.

⁴ Mesure complétant celles de l'arrêté du 25 messidor an VI (*tome V*, Finances) exigeant des acquits à caution pour empêcher l'exportation en contrebande.

⁵ Farges-les-Allichamps ou Farges-en-Septaine?

⁶ Voir au 28 vendémiaire.

⁷ Voir au 16 vendémiaire, message déjà envoyé au ministre des Finances par le Directoire le 19.

⁸ Le titre est évidemment de nous. Sur cette insurrection, voir aussi AF III 152 B, dossier 715, brumaire-nivôse an VII.

Ordre au général Lefèvre, commandant à Mayence, de faire resserrer par le général Turreau le blocus de la forteresse d'Ehrenbreitstein, dont l'approvisionnement est épuisé, jusqu'à reddition, affaire classée au dépôt particulier (AF III 551, plaquette 3694, pièce 2, copie au registre du bureau particulier, AF* III 19, page 3).

Le reste de la séance est consacré à l'examen préparatoire de différentes affaires.

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 551, plaquette 3694, pièce 3. Lettre de Lagarde au ministre de la Guerre sur des brevets de pension.

Séance du 3 brumaire an VII [24 octobre 1798]

(AF* III 13, folios 79 verso-82 recto; AF III 551, plaquettes 3695 à 3698)

Messages aux Cinq-Cents.

Répondant à celui des Cinq-Cents du 19 prairial an VI¹ sur l'état de l'instruction publique, rapport très circonstancié du ministre de l'Intérieur: reprise du projet de contribution des habitants à proportion de leurs ressources pour le traitement des instituteurs, au lieu de ne faire supporter celui-ci que par les parents des élèves, intérêt de pourvoir au logement de ceux-ci avec jardin, en notant que dans les nombreux départements où l'on a vendu les presbytères, une loi pourrait mettre les églises à la disposition des communes, exposé sur la nécessité de disposer de nouveaux livres scolaires remplaçant ceux rédigés pendant la Terreur, projet d'instituer des distributions solennelles des prix au chef-lieu de canton le jour de la fête de la Jeunesse, d'interdire le cumul de l'enseignement et de l'exercice du culte, de prohiber le catéchisme parce qu'on y réunit les deux sexes, et de créer des écoles primaires de second degré dans les principaux chefs-lieux de canton pour assurer la poursuite de l'enseignement jusqu'à l'entrée dans les écoles centrales à l'âge de douze ans, faire de ces dernières des écoles normales pour former les instituteurs, tableau qualitatif de la situation de chaque école centrale et développement sur la pédagogie; sur: l'intérêt de placer à Saint-Brieuc l'école centrale fixée par la loi à Guingamp, qui ne dispose que de la maison Montbareil²; la concession d'un terrain communal d'Ebersheim entre la commune et la grande route à Georges Ochst et François-Joseph Schmith pour y construire deux maisons; la vente de celui dit Martinet par celle de Vauclusotte à Jean-Joseph Triponné pour y construire une forge, en convertissant le capital en rente pour la commune; et un échange de terrains de l'hospice civil de Gisors avec Morris frères, propriétaires d'une manufacture de coton, en complément d'échanges autorisés par un décret de 1792³ (AF III 551, plaquettes 3696, pièces 32-42, et 3698, pièces 125-127).

Finances.

Arrêtés de distribution décadaire pour les ans V, VI et VII. Renvoi de Léopold La Tour d'Auvergne, réclamant contre l'arrêté du 9 fructidor an VI sur l'échange des principautés de Sedan et Raucourt de 1651, à se pourvoir sur l'interprétation du décret de la Convention annulant l'échange. Arrondissements de recette de l'Aveyron, modification (AF III 551, plaquette 3695, pièces 1-6 et 27-28).

Guerre.

Promotion du chef de bataillon Jean-Jacques Reubell adjudant général employé dans la 17^e division militaire. Remise en activité à l'armée de Mayence des généraux de division Colaud et de brigade Darnaudat⁴. Nomination de Jean-François Lambert, commissaire ordonnateur à l'armée d'Italie, commissaire ordonnateur en chef de celle de Rome. Sur une lettre du Directoire helvétique de Lucerne le 6 octobre 1798, signée par La Harpe, président, et Mousson, secrétaire général, vignette gravée représentant la scène de Guillaume Tell, *M. Woher inv. 1798, Jos. Kestl. sc.*⁵, remerciant le Directoire français après la remise des drapeaux pris sur les rebelles du canton d'Unterwald et ceux provenant du désarmement du district de Schwytz et demandant de promouvoir sous-lieutenant Max Schauenburg, fils du général, réponse que l'intéressé n'a pas l'âge (AF III 551, plaquette 3695, pièces 20-26).

Intérieur.

Destitution: Pain et Rioust, administrateurs centraux de l'Eure, lettre de Merlin de Douai avec réponse du commissaire central Savary qualifiant le premier de *tantôt royaliste, tantôt ultra-républicain* et reprochant au second une tournée du département pour l'établissement du droit de passe *avec excès de faste. Il n'économise pas plus les deniers publics que les siens*⁶; président de la municipalité de Chantilly ayant fait célébrer ensemble les fêtes du Quatorze-Juillet et Neuf et Dix

¹ Tome V, à la date indiquée.

² Voir tome VIII, 27 ventôse: loi de la veille à la suite de ce message.

³ Voir *idem*, 18 germinal, *idem*.

⁴ Jean-Jacques Reubell, fils du Directeur, futur général; les généraux Claude-Sylvestre Colaud et Henri-Pierre Darnaudat (mesures connues de Six).

⁵ Ce dessin n'est pas cité par *Thieme et Becker* parmi les œuvres du peintre suisse Marquard-Fidel-Dominikus Woher. Notre lecture du nom du graveur sur la vignette n'est pas certaine et l'auteur n'est pas identifié.

⁶ Voir aussi tome VII, 7 nivôse: rejet de leur réclamation et rapport détaillé du ministre sur les arguments en faveur de Rioust.

Thermidor, et après célébration de celle du 1^{er} vendémiaire par quatorze personnes en tout *y compris les fonctionnaires publics et la garde nationale*¹; agents municipaux: Agnicourt [-et-Séchelles] faisant ostensiblement travailler son fils le décadé et Chamboulive n'ayant pas dressé procès-verbal quand une femme en instance de divorce a été *injurée, maltraitée et laissée comme morte sur la place publique*; adjoints: Écueillé (alors: Indre) blâmant les mesures contre les déserteurs et réquisitionnaires et (Euilly (Aisne) ivrogne. Destitution et jugement des agents et adjoints de Belvis complices de l'enlèvement du prêtre déporté rentré Médus par des rebelles aux gendarmes. Jugement: ex-agents d'Altorf et Seltz pour malversations et ex-commissaire municipal d'Espéras ayant dirigé un attroupement ayant soustrait aux recherches le prêtre réfractaire Rolland, hébergé chez lui aux Sauzils (auj.: commune de Fa) en fructidor an V, avec son complice l'ex-agent de Brenac. Mandat d'arrêt contre l'ex-agent de Toulonjac chez lequel le prêtre réfractaire Lacout exerçait le culte². Autorisation à Martial Guittard, marchand de vin à "Saint-Gervais" (Puy-de-Dôme), de poursuivre Flye, ex-agent national de Nogent-sur-Vernisson ayant saisi et distribué aux habitants du vin destiné à l'approvisionnement Paris en floréal an II. Nomination de trois régisseurs pour surveiller l'octroi de bienfaisance de Paris et compte-rendu par le ministre des mesures pour sa perception et des nominations, rapport de la veille, classé au dossier du 2, nommant provisoirement un chef de la comptabilité, deux sous-chefs et les receveurs, contrôleurs et commis des barrières et, sous la surveillance de Berroyer, inspecteur général du service de l'intérieur, de celle des ports³. Nomination de Moreau, ex-commissaire des guerres à Auxonne, inspecteur du droit de passe de la Côte-d'Or (AF III 551, plaquettes 3695, pièces 29-31, 3696, pièces 45-46 et 57-62, et 3698, pièces 107-124).

Police générale.

Émigrés, radiation⁴: Louise Doros veuve Lavaissière et sa fille Suzanne Lavaissière veuve Daux, du Mas-d'Agenais; Jean-Ferdinand-Élie Randon, inscrit dans l'Oise⁵. Maintien: les frères André et Nicolas-François Allizé, le premier curé de Réchicourt (Meuse, auj.: commune de Spincourt) se disant parti en l'an II pour fuir la Terreur et ne justifiant pas de sa résidence ultérieure, et le second, d'Étain, arguant d'un mandat d'arrêt du comité révolutionnaire de sa ville de l'an II; Jacques Beaubled et Nicolas Letourneur, confiseurs au service de l'ambassadeur aux Pays-Bas Gouvernet non rentrés dans les trois mois après le rappel de leur maître en 1792 mais à Rouen en l'an V, inscrits dans la Seine⁶; Dieudonné-Joseph Cabareau, de Raismes, inspecteur des bois du comte de La Marck⁷, et Gilbert-Aimé Dutemple, fils d'un riche fermier de Bermerain, partis en juin 1794 et se disant cultivateurs; Nicolas-Charles Carré-Lusançay, inscrit comme héritier Lusançay dans la Loire-Inférieure, absent non réclamant; Louis-Bernard-Hector Cauvigny, de Gavrus, usant d'une fausse réclamation auprès du département du Calvados; les constituants Charles Decroix de Grœsbeck, se disant de Namur, en réalité Charles-Lidiwine-Marie de Croix, député de la noblesse de la gouvernance d'Arras, inscrit en Sambre-et-Meuse, et Jules-Marie-Henri de Faret, marquis de Fournès, ex-colonel d'infanterie, inscrit dans la Seine, présentant des certificats de résidence contradictoires à Lyon, Paris et Villeneuve-lès-Avignon; Nicolas De Heille, né à Haguenau, inspecteur des vivres de l'armée du Rhin parti de Strasbourg en juillet 1793, usant d'un faux mandat d'arrêt du Comité de sûreté générale comme fédéraliste; Louis-Michel Dumées, maire d'Avesnes [-sur-Helpe] en 1793, et sa femme Anne-Florence-Joseph⁸ Ducornet, de Chièvres (Belgique); Armand Echeverry-Valin, noble, frère d'un prêtre émigré, se disant poursuivi comme fédéraliste en 1793, arrêté en l'an IV dans le district de Saint-Palais (Basses-Pyrénées); les frères Henri et Patrice Galwey, de Nantes, soi-disant partis pour liquider des affaires de commerce à Cork (Irlande) en 1792 quoique non commerçants, le second soi-disant mort en Irlande en 1793 et le premier, propriétaire à Vaulandry, rentré, ayant deux mois pour quitter la France⁹; Geneviève-Jeanne-Charlotte Langlois, femme de l'émigré Marie-Jules-Alexandre Demoy, de Reims, partie le chercher à Namur, puis soi-disant tombée malade à Maastricht¹⁰; Aimé-Louis-Auguste de Loynes-Boisbaudron, inscrit

¹ Il est également compris dans un arrêté du 19 frimaire (*tome VII*, Intérieur) pris à la demande des députés Bézard, Bosquillon et Danjou, qui indiquent que, depuis sa suspension par l'administration centrale, il est chargé du contrôle de la conscription et paraît protéger des jeunes gens employés dans la manufacture de l'anglais Potter, arrêté qui le destitue avec Loiseau, agent municipal du chef-lieu célébrant les mariages au temple de la Raison en *présence des croix et des bondieux*, et que plusieurs agents et adjoints prêtres, Leblanc, adjoint de Saint-Maximin, ancien garde-chasse du prince de Condé, et Leclair, adjoint de Saint-Léonard (auj.: Avilly-Saint-Léonard) instituteur quittant sa classe pour aller chanter la messe. Les députés dénoncent également le secrétaire en chef Riquet, qui dispose de liasses de passeports signés en blanc.

² Mandat annulé par arrêté du 6 frimaire (*tome VII*, Justice), des poursuites ayant été déjà entamées pour les mêmes faits.

³ Rapport dans AF III 551, plaquette 3694, pièces 4-5. Seuls les noms des régisseurs et des chefs et sous-chefs de la comptabilité sont repris à l'index avec celui cité ici. Un autre rapport du ministre sur le fonctionnement de l'octroi, daté des 4 et 5 brumaire, se trouve dans AF III 99 A, dossier 400, pièces 15-16.

⁴ Avec feuille de travail du ministre.

⁵ Arrêté sans rapport ministériel.

⁶ Le registre les nomme Jacques et Nicolas Letourneur-Beaubled. Gouvernet (Frédéric-Séraphin de La Tour du Pin-), ambassadeur près les Provinces-Unies nommé en 1791, rappelé en avril 1792 (*Repertorium der diplomatischen Vertreter*). Voir aussi *tome VIII*, 27 pluviôse: maintien de Cécile-Suzanne La Tour du Pin, femme Louis-Auguste-Charles Lameth aîné, sœur de l'ambassadeur, soi-disant empêchée de rentrer après le rappel de celui-ci par maladie, décédée en 1793.

⁷ Auguste-Marie-Raimond, prince d'Arenberg, comte de La Marck, député de la noblesse du bailliage du Quesnoy à la Constituante.

⁸ *Sic*.

⁹ Voir aussi *tome VII*, 27 frimaire: rejet de la réclamation du premier.

¹⁰ Alors que, ses démarches à Namur ayant été vaines, elle pouvait rentrer en France par Givet, à égale distance de Namur.

en Vendée, émigré de 1791 à 1795, chouan ayant repris les armes sous Charrette après la pacification de l'an III; Jean-François-Marie Marcenay-La Feuillie, ex-capitaine à Royal Bourgogne Cavalerie, de Tonnerre, soi-disant établi à Cayenne mais ayant signé procuration à sa femme Suzanne-Adrienne Gaudouard à Saint-Germain-en-Laye en 1792 et émigré à Iserlohn (Allemagne); Jean-François-Augustin Peytes-Moncabrier, de Toulouse, élève de la marine de première classe attaché au département de la marine de Toulon, soi-disant attaché au corsaire *le Général-Dumouriez* de Bordeaux, à bord duquel il aurait été fait prisonnier par les britanniques, mais n'en apportant comme preuve qu'une attestation par un officier de la marine marchande des États-Unis¹; Armand-François-Nicolas Rouhette, inscrit dans la Seine, soi-disant de Cæn et employé des équipages militaires, radiation demandée par sa femme Marie-Charlotte-Antoinette Got, et Marie-Georges Saint-Chamans, de Paris, usant de fausses réclamations (AF III 551, plaquette 3697, pièces 63-106).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 551, plaquette 3695, pièce 19. Feuille de brevets de pension de la Guerre.

AF III 551, plaquette 3696, pièces 47-56. Arrestation de Régnier-Rohaut, de Servais, émigré rentré: ordre au commissaire municipal de Nantes de faire arrêter un individu se disant parent du général Hédouville et se préparant à embarquer pour Saint-Domingue à bord du navire *le Furêt* en rade de Mindin (auj.: commune de Saint-Brévin-les-Pins) armé par la maison Bernard et Canet, de Nantes, ex-capitaine de dragons, qu'Allard, négociant de Saint-Domingue, pourra reconnaître, copie au registre du bureau particulier, AF* III 19, pages 9-11; lettre du commissaire central annonçant son arrestation, 30 brumaire.

Séance du 4 brumaire an VII [25 octobre 1798]

(AF* III 13, folios 82 recto-84 recto; AF III 551, plaquettes 3699 à 3701)

Lois.

[Du 3] sur: les dépenses de la Trésorerie nationale en l'an VII; et les assemblées primaires d'Auffay, Cany [-Barville], Forges [-les-Eaux], Gaillefontaine, Goderville, Harfleur, Monteville-Lesneval, Ourville [-en-Caux], Rouen, 8^e section, et Saint-Valery [-en-Caux], 1^{ère} section (AF III 551, plaquettes 3695, pièces 7-18, et 3699, pièce 1).

Décisions du Directoire.

Au reçu d'une dépêche de Brune sur *les dispositions nouvelles qu'il a cru devoir prendre relativement aux autorités constituées de la République cisalpine*, annulation de ces mesures et lettres à Brune, Joubert et Fouché, lettre de Brune du 29 vendémiaire annonçant le remplacement des Directeurs cisalpins Adelasio, Luosi et Sopransi par Brunetti, de Bologne, auparavant ministre de la Police, Sabatti, de Brescia, et Smancini, de Crémone, et de députés, avec copie de ses lettres aux intéressés du 28, affirmant que *les acclamations des citoyens ont accompagné cette rénovation qui semble n'être qu'un simple arrangement de famille* et donnant des informations sur l'état de l'armée de Rome, l'armement de la flotte de l'Adriatique vers Malte et le projet d'occuper l'île d'Elbe dès le début des hostilités; lettres contre les changements opérés par Brune d'Amelot, commissaire spécial du Directoire en Italie, disant de Brune qu'il est *facile à séduire par des éloges et dominé par tout ce qui l'entoure*, de l'ex-ambassadeur Trouvé notant qu'on n'a conservé au Directoire cisalpin que l'anarchiste Alessandri et l'opportuniste Lamberti et nommé ministre de la Police Porro, *le plus furieux des démagogues, le plus forcené des unitaires et, dans le fond du cœur, le plus mortel ennemi des Français*, et de Faipoult²; copie d'une protestation de Sopransi au Directoire français, et de celle signée par Joseph Carbonesi, Sébastien Salimbani et Louis-Victor Saviol au nom de 22 députés cisalpins; accusé de réception de l'arrêté du Directoire par Fouché, défendant les opérations de Brune: *Il paraît, citoyens Directeurs, qu'on vous en a imposé si on a cherché à vous donner des allarmes sur les résultats des changemens opérés par le général Brune* (AF III 551, plaquette 3699, pièces 2-23, minutes des lettres du Directoire par Merlin de Douai et copies au registre du bureau particulier, AF* III 19, pages 13-15). *Le Directoire s'occupe ensuite des moyens de réduire les rebelles des départemens réunis*: réquisition et mise à disposition du général Bonnard, commandant la 1^{ère} division militaire³, des colonnes mobiles de l'Aisne, des Ardennes, du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, traduction des rebelles en conseil de guerre; lettre au ministre de la Guerre sur la citadelle d'Anvers, qui se trouve dégarnie et où l'on placera le commandant de la place; lettre chargeant celui des Relations extérieures de faire demander par l'envoyé extraordinaire en République batave une action pour chasser les bandes armées opérant à la frontière (pas de minutes, copies au registre du bureau particulier, AF* III 19, pages 12-13). Circulaire demandant aux ministres de renvoyer au secrétaire général du Directoire *une feuille négative toutes les fois qu'introduits dans le lieu des séances du Directoire, il ne restera aucune trace écrite de leur travail* (AF III 551, plaquette 3700, pièce 40).

¹ Le rapport note que son changement de la direction maritime de Toulon à celle de Bordeaux n'aurait pu se produire que sur décision de l'autorité compétente. Il est également présumé figurer sur un registre saisi par l'armée française à Puigcerda sur lequel les émigrés français en Espagne signaient leur serment au roi d'Espagne. Peut-être s'agit-il d'un parent des frères François-Henri et Joseph-Pierre-Élisabeth de Peytes de Moncabrié ou de Montcabrier (voir *tome V*, 13 floréal an VI, Marine et Colonies, note).

² Guillaume-Charles Faipoult, ambassadeur français à Gênes, envoyé à Milan pour surveiller les finances de la République cisalpine le 13 prairial an VI (*tome V*).

³ Comprendre: la 24^e division militaire ou 1^{ère} division de la Belgique, à Bruxelles.

Finances et Guerre.

Envoi à ces ministre des messages des Cinq-Cents sur la maison Choiseul et le péage de Strasbourg d'une part et sur les militaires pensionnés¹ (AF III 551, plaquette 3700, pièces 30, 32 et 39).

Intérieur.

Destitution de l'adjoint municipal de Bouafle pour dilapidation de bois nationaux, procès-verbal de contravention, an III, délit prescrit, et lettre de la municipalité de Meulan l'accusant d'être en relations avec les frères Amédée et Félix Le Peletier et de s'opposer à la confection de la matrice des contributions (AF III 551, plaquette 3700, pièces 89-94).

Justice.

Cassation de jugements du tribunal civil d'Indre-et-Loire en appel de sentences du juge de paix de Loches sur les classes des patentes de marchands de bois. Destitution et jugement: agent municipal de Laval [-Pradel] ayant fait évader le prêtre réfractaire Cairoche, arrêté au lieu-dit les Salles chez Jeanne Clarenson, sous prétexte de le conduire lui-même à la maison d'arrêt, et adjoint de Trélou [-sur-Marne] pour faux et complicité de bigamie lors du remariage avec Victoire Montcourant, du Breuil (Marne), de Dominique Diard alias Guyard, soi-disant veuf de Marie Mercier, de Saint-Agnan (Saône-et-Loire), laquelle a demandé des nouvelles de son mari à la municipalité de Chézy-sur-Marne. Compte rendu des progrès de l'administration des départements de la rive gauche du Rhin en vendémiaire an VII, faisant état du vœu, repoussé par le ministre, de Rudler de quitter ses fonctions qu'il considère achevées, avec tableaux de vérification des caisses publiques, des dépenses administratives et des rentrées des contributions provisoires pour l'an VI, et signalant notamment les problèmes douaniers du fait des enclaves bataves de Millingen et du fort de Schenkenhauss² dans le département de la Roër, qu'il faudrait échanger contre d'autres territoires, la nécessité d'un 4^e tribunal correctionnel dans la Sarre, la décision du ministre de répondre par la négative à la question de Rudler pour savoir si les religieux sortis avant et après l'arrêt du 8 messidor an VI ont droit à pension, l'assassinat d'un douanier à Bingen (Mont-Tonnerre) et des violences contre d'autres douaniers à Cologne, l'autorisation d'exporter des grains vers la place de Dusseldorf et le pays de Berg à la demande du général Montrichard, chef d'état-major de l'armée de Mayence, et celle d'exporter des grains de la Roër à donner à condition de vérifier le civisme des bénéficiaires pour que ces grains ne passent pas en pays ennemi; pièce jointe: arrêté bilingue de Rudler du 2^e complémentaire an VI sous le titre *Extrait du registre des arrêtés du commissaire du gouvernement dans les quatre nouveaux départemens* publiant des extraits de la loi du 10 vendémiaire an IV et de l'arrêt du Directoire du 8 nivôse an VI sur la police des cultes, Mayence, C.-F. Pfeiffer et c^{ie}, imprimeurs du département du Mont-Tonnerre. Approbation de la levée du séquestre des biens de Pierre Vannemanst, tanneur de [Bad-] Kreuznach retiré à Wiesbaden (AF III 551, plaquettes 3700, pièces 33, 40-42 et 45-46, et 3701, pièces 48 et 61).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 551, plaquettes 3699, pièces 24-29 et 3700, pièce 21. Ordre aux généraux en chef des armées d'Italie, de Mayence, de Rome et de Suisse d'envoyer l'état de leurs troupes, places fortes, approvisionnements et ressources, minute de Lagarde, tableau de l'armée de Rome, envoyé le 15 par Macdonald sur papier à en-tête gravé de général de division commandant les troupes françaises stationnées sur le territoire de la République romaine: *N'ayant aucune connoissance de la création d'une armée de Rome, j'ai balancé un instant si j'ouvrirois la dépêche adressée au général en chef de cette armée... les troupes stationnées sur le territoire romain formant la septieme division de l'armée d'Italie*, fiche de renvoi à la réponse de Jourdan du 13 brumaire pour l'armée de Mayence et à un relevé des renseignements donnés par le même à la date du 29 dont les originaux ont été renvoyés au ministre de la Guerre, pour lui seul, le 6 frimaire, et à celle de Schauenbourg pour l'armée française en Suisse au 8 frimaire et au rapport du ministre du 16 ou du 17, circulaire copiée au registre du bureau particulier, AF* III 19, page 13 et, sous forme de circulaire à tous les généraux en chef des armées, supplément folio 17 recto.

AF III 551, plaquette 3700, pièces 43 et 47. Rapports du ministre de la Justice: demandé par le Directoire le 5 vendémiaire³ sur l'état de la procédure contre Darnaudéry, Dulamon, Farbos et Petitjean, de Mont-de-Marsan, pour avoir empêché par la force la réunion de l'assemblée électorale scissionnaire conduite par Detchevers, mentionnant l'ordonnance de remise en liberté prise par le commissaire près les tribunaux Ramonbordes vu que Detchevers n'était pas électeur, et indiquant que le commissaire de police Darnaudéry a pris des mesures destinées à prévenir tout désordre et que les trois autres siégeaient à l'assemblée électorale; *il est nécessaire pour la tranquillité du département des Landes et pour l'avantage du gouvernement que cette affaire reste ensevelie: elle est le résultat de la haine et du choc de deux partis. D'ailleurs, la loi du 22 floréal dernier, en annullant toutes les opérations des assemblées électorales des Landes, paroît avoir assez fait pour ramener tous les citoyens au giron de la Patrie et à l'obéissance des lois*; et, demandé il y a deux jours, sur une dénonciation anonyme transmise par le député Chasset accusant le directeur du jury de Villefranche [-sur-Saône] d'être favorable à Laurent Desgranges et autres responsables de l'enlèvement de deux réquisitionnaires arrêtés dans *le cuvage* de la maison Vaugrenaud à Pommiers (Rhône).

¹ Voir au 2 brumaire pour le deuxième et au 29 vendémiaire pour les autres.

² Millingen,auj.: Pays-Bas, Gueldre, à la frontière; le Schenkenhauss est une île du Rhin entre Clèves et Emmerich (Allemagne, Rhénanie-du-Nord-Westphalie).

³ Sans que cela soit noté au procès-verbal à cette date. Voir *tome V*, 6 floréal an VI, Justice. Detchevers était alors accusateur public. Le nommé Darnaudéry y est dit agent municipal de Mont-de-Marsan, Dulamon et Petitjean, secrétaires de l'administration centrale et de la municipalité, et Farbos, alors appelé Fargeon, employé de l'administration centrale.

AF III 551, plaquette 3701, pièces 49-60, 62-88 et 95. Nomination de justices de paix non pourvues aux élections, *Hautes-Alpes*, Saint-Bonnet [-en-Champsaur]; Saint-Eusèbe [-en-Champsaur];- *Aveyron*, Rieuepeyroux;- *Côte-d'Or*, Beaune *intra muros*;- *Côtes-du-Nord*, Prat;- *Dyle*, Louvain, 1^{ère} et 3^e sections;- *Finistère*, Brélès; Brest, 1^{er} et 2^e arrondissements; Guicquelleau (auj.: commune du Folgoët); Plabennec;- *Gironde*, Cadillac;- *Léman*¹, Annemasse; Chêne [-Bourg]; Ferney-Voltaire; Genève, 1^{er} et 2^e arrondissements; Vernier;- *Lys*, Bruges, 1^{ère} et 2^e sections; Wervik; Bruno Dumortier, ex-administrateur municipal, cabaretier à Comines;- *Manche*, Carentan; Périers; Prétot [-Sainte-Suzanne]; Tirepiéd;- *Mayenne*, Bais; Champéon; Chantrigné; Ernée; Gorrion; Grazay [-le-Bois]; Mayenne *extra muros*; Oisseau; Saint-Fraimbault; Saint-Ouën-des-Oyes (auj.: Saint-Ouën-des-Vallons);- *Puy-de-Dôme*, Ravel²;- *Rhône*, Lyon, division du Midi, arrondissement de l'Égalité;- *Sambre-et-Meuse*, Gedinne;- *Vaucluse*, Séguret.

Séance du 5 brumaire an VII [26 octobre 1798]

(AF* III 13, folios 84 recto-85 verso; AF III 551, plaquette 3702)

Décisions du Directoire.

Le Directoire ayant pris séance écrit au général Brune et au citoyen Fouché, ambassadeur à Milan, qu'il s'en réfère à ses arrêtés et lettres d'hier et ordre de faire expulser d'Italie Lamotte, Laporte et Sabatier de Cabres, extrait d'une lettre de David, secrétaire d'ambassade à Milan, rapportant qu'on y a tenu une seule assemblée primaire dans la cathédrale pour l'acceptation de la constitution: la réforme opérée par le citoyen Trouvé avait déjà rendu le calme au pays, la réforme opérée par le général Brune a découragé les cisalpins. Ordre à Rapinat, dont les fonctions en Suisse sont terminées³, d'attendre l'arrivée de Perrochel et de lui donner tous renseignements utiles, minute de Lagarde (AF III 551, plaquette 3702, pièces 3-7, copies des lettres du Directoire au registre du bureau particulier, AF III 19, pages 16 et 21).*

Finances.

Dispositions renforçant le cautionnement des receveurs de la Loterie. Renvoi devant l'administration centrale de l'Ardèche de la revendication de la citoyenne Boissy d'Anglas sur ses biens en reprise dotale. Destitution et jugement des agents municipaux de Gelos, Laruns et Vouécourt pour malversations dans les bois communaux, et jugement pour les mêmes faits en l'an III et l'an IV de ceux de Grand-Charmont et de huit communes de la Haute-Saône: Borey, Château-Lambert (auj.: le Haut-du-Them-Château-Lambert), Faymont, Froideconche, Lure, Mont-le-Vernois, Ruhans et Saint-Sauveur. Dépôt par le ministre de l'état des mutations de la régie de l'Enregistrement pour la 3^e décade de vendémiaire, classé au dossier du 4, date de la lettre d'envoi des régisseurs au ministre. Coupe de bois de la forêt de la Traconne⁴ incendiés en floréal an VI (AF III 551, plaquettes 3700, pièces 34-36, dossier du 4, et 3702, pièces 21-33).

Guerre.

Traitement de réforme du général Clarke à dater du 1^{er} brumaire an VII⁵, époque où il a cessé d'être en activité (AF III 551, plaquette 3702, pièce 20).

Marine et Colonies.

Promotion de militaires de la marine. Nomination de [Jean-] Louis Monneron agent chargé d'une mission secrète d'agent particulier à l'île de France et à la Réunion, signature de sa commission et instructions: établir la constitution au lieu des assemblées coloniales illégales, *avec les ménagements, la prudence et même la lenteur que les circonstances exigeront*, nommer des agents civils et militaires patriotes, essayer de faire reprendre la course contre les Britanniques, prendre des renseignements sur l'Inde et principalement sur Tipoo Sultan⁶, envoyer un bâtiment dans la mer Rouge pour reconnaître la situation de Bonaparte et établir la communication avec lui, lettres de Monneron, apprenant l'absence de son frère, au Directoire et au ministre offrant des cautionnements, frimaire an VII. Trois arrêtés sur Malte: paiement d'acomptes aux familles des marins liguriens *ou autres* du convoi actuellement à Alexandrie (Égypte) par Belleville, consul général à Gênes, mise de fonds à disposition chez le banquier Regny à Gênes, autorisation au ministre de délivrer des sauf-conduits aux navires français, liguriens et autres dont les expéditions seront conformes au traités et lois liant la République et ses alliés. Rapport sur un mémoire d'armateurs de Bayonne⁷ (AF III 551, plaquette 3702, pièces 1-2 et 8-19).

¹ Nominations au titre de l'organisation du Léman, sauf pour Chêne au titre des assemblées primaires du département du Mont-Blanc, et Vernier au titre de celles de l'Ain, communes aujourd'hui dans le canton de Genève.

² Remplacement pour défaut d'âge d'un assesseur élu par l'assemblée primaire.

³ Sur l'entrée en fonctions de Rapinat, beau-frère de Reubell, comme commissaire près l'armée française en Suisse, voir *tome V*, 24 floréal an VI, affaires non citées au procès-verbal, note.

⁴ Forêt domaniale dans les cantons d'Esternay et de Sézanne (Marne).

⁵ 1^{er} fructidor an VI en première rédaction sur la minute, rayé. Voir *tome III*, 11 brumaire an VI, Relations extérieures: rappel de Clarke après la nomination de Bonaparte président de la légation française au congrès de Rastatt le 6 brumaire.

⁶ Sur Jean-Louis Monneron, voir *tome V*, 27 prairial an VI, Finances, note. Tippoo Sahib, sultan de Mysore, allié des Français contre les Britanniques, mort à l'issue du siège de Seringapatam en mai 1799, avait recruté des volontaires à l'île de France en l'an IV et Bonaparte avait pris des contacts avec lui depuis son arrivée en Égypte.

⁷ Ce rapport, dit classé au dépôt particulier, de même que ce qui concerne Monneron et Malte et dont on a copie au registre du bureau particulier, AF* III 19, pages 15-21, est dans AF III 206, dossier 943, pièces 14-15: rapport proposant de ne pas

Séance du 6 brumaire an VII [27 octobre 1798]

(AF* III 13, folios 85 recto-87 recto; AF III 552, plaquettes 3703 et 3704)

Message des Cinq-Cents.

[Délibéré le 3 et expédié le 6] sur la création d'une foire aux bestiaux à Dourdan (AF III 551, plaquette 3696, pièces 43-44, dossier du 3).

Guerre.

Nomination du général Colaud commandant les neuf départements réunis, minute de Lagarde (AF III 552, plaquette 3703, pièce 11).

Police générale.

Levée des scellés sur les presses du journal *le Révéléateur* prohibé le 1^{er} complémentaire an VI, appartenant à la veuve Errard, ex-imprimeur du journal républicain *le Créole*. Prêtres, déportation¹. Enfermement provisoire dans la maison de réclusion de la Côte-d'Or de Michel Gagneur, prêtre d'Auxerre déporté, âgé et infirme² (AF III 552, plaquette 3703, pièces 12-13 et 16-19).

Relations extérieures.

Communication par le ministre de nouvelles de Constantinople³. Mission secrète du nommé Ranchoup en Turquie d'Europe. Secours alimentaires aux agents, négociants et artisans français des échelles du Levant qui viennent d'être arrêtés et leurs biens séquestrés. Approbation d'une convention, non jointe aux pièces⁴ du 17 vendémiaire entre Amelot et Felice, ministre des Finances cisalpin, sur le paiement de fonds pour l'armée d'Italie et la cession de biens nationaux cisalpins à la France. Paiements à Lombard, envoyé extraordinaire en République batave, et d'indemnité de premier établissement à Perrochel, ambassadeur en République helvétique, Lucerne n'ayant aucun bâtiment à l'usage de la légation de France. Lettre au Directoire helvétique sur les mouvements de troupe autrichiens dans les Grisons, lui demandant de mettre sur pied 18 000 hommes de troupe et d'ordonner aux 4000 suisses au service de Piémont-Sardaigne de se retirer de ce service, copie au registre du bureau particulier, AF* III 19, pages 21-22 (AF III 552, plaquette 3703, pièces 1-7).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 552, plaquette 3703, pièces 14-15. Défense aux huissiers du Directoire d'entrer dans la salle des séances sans sonner ni de déposer des pièces en profitant de leur entrée pour accompagner les ministres, arrêté écrit par Lagarde sur papier à tête du Directoire émarginé par sept huissiers du Directoire⁵ et projet de règlement des huissiers.

AF III 552, plaquette 3704, pièces 20-42. Nominations judiciaires⁶: Marne, tribunaux, substitut; justices de paix non pourvues aux élections, *Lys*, Bellegem (auj.: commune de Courtrai); Courtrai; Damme; Gistel; Harelbeke; Hooglede; Hulste (auj.: commune de Harelbeke); Menin; Meulebeke; Moorsele (auj.: commune de Wevelgem); Nieuport; Oostkamp; Ostende, 1^{re} et 2^e sections; Pittem; Roulers; Ruiselede; Tielt; Torhout; Wakken (auj.: commune de Dentergem); Westkapelle (auj.: commune de Knokke-Heist);- *Seine*, Paris, divisions de la Fraternité et du Mail.

Séance du 7 brumaire an VII [dimanche 28 octobre 1798]

(AF* III 13, folios 87 recto-89 recto; AF III 552, plaquettes 3705 à 3707)

Loi.

[Du 6] autorisant l'achat par la commune de Laval (Mayenne) du verger des Bénédictins pour agrandir le champ de foire dit du Gaz, plan encre couleur des lieux entre les rues Franklin et Peletier⁷ (AF III 552, plaquettes 3703, pièces 8-10, et 3705, pièce 18).

répondre à un mémoire des armateurs de Bayonne et Saint-Jean-de-Luz demandant d'interdire aux navires neutres de charger des marchandises d'autres pays que le leur et de naviguer hors de leurs parages.

¹ Deux prêtres d'Eure-et-Loir, dont un d'Arreau déclarant que *s'il voyoit que la décade renversât le dimanche, il feroit tout pour la faire oublier*.

² Déporté le 4 vendémiaire à cause de cérémonies de confréries, arrêté où il est prénommé Nicolas.

³ Affaire non représentée ici.

⁴ Et également non jointe ici.

⁵ Dont on n'a pas repris les noms à l'index.

⁶ Elles sont exceptionnellement annoncées sur le registre.

⁷ À la suite d'un message du Directoire du 3 fructidor an VI (plus haut).

Message des Cinq-Cents.

[Délibéré le 4] sur la vente de biens communaux de Sergy¹ (AF III 552, plaquette 3700, pièces 37-38, dossier du 4).

Finances.

Autorisation au ministre de la Guerre d'employer à ses dépenses ordinaires de l'an VII des crédits de la distribution décadaire du 13 vendémiaire pour l'approvisionnement extraordinaire de Malte. Nomination de substituts du commissaire du Directoire près les postes: subdivisions du sud à Nîmes et du sud-ouest à Bordeaux (AF III 552, plaquette 3705, pièces 1, 5 et 39-40).

Guerre.

Suppression de la seconde subdivision de la 17^e division militaire², dont le commissaire ordonnateur a rejoint l'armée de Mayence, celui de la première reprenant la police des établissements militaires. Arrêtés sur le personnel, dont remise en activité à l'armée de Mayence de l'adjudant général Lacroix, qui sera temporairement employé aux ordres du général Colaud, commandant en chef les départements réunis, maintien du traitement de réforme du général Montchoisy et refus de l'employer dans l'armée active, refus de remise en activité du général de brigade Pachtod et promotion de Laurent, aide de camp du général de brigade Laurent³, sous-lieutenant à la 22^e demi-brigade de bataille. Nomination d'un capitaine de vétérans (AF III 552, plaquette 3705, pièces 19-20 et 30-38).

Marine et Colonies.

Refus de retirer de l'arrière les créances de Guillaud père et fils, armuriers à Saint-Étienne, pour fourniture d'armes au port de Toulon depuis 1792, et ordre au ministre de faire un rapport sur les moyens de leur permettre de remonter leur établissement au service de la marine. Brevets d'officiers des deux compagnies d'hommes de couleur établies à l'île d'Aix⁴. Nomination du capitaine de port de Flessingue⁵ (AF III 552, plaquette 3705, pièces 23-29).

Police générale.

Émigrés, maintien⁶: Marie-Étiennette Bastard-Fontenay, femme Marie-Géry Fontaine-Biré, sœur de Denis-Philibert-Étienne-Jean Bastard-Fontenay, émigré maintenu le 24 frimaire an VI, inscrite dans la Seine, usant d'un faux certificat de résidence à Rillieux [-la-Pape] visé par le district de Montluel, accusée par son domestique François Lantru, arrêté en l'an III, d'avoir rejoint son mari à Bruxelles en 1792, puis d'être restée à Paderborn (Allemagne) jusqu'à la paix avec la Prusse; Louise-Marthe Conflans, femme Franquetot-Coigny, et François-Alexandre Taveau dit Mortomer, inscrits dans la Seine, usant de faux certificats de résidence à Orléans⁷; Jean-Baptiste et Jean-François Dutemple et Marie-Angélique-Joséph Vallet, femme du premier, de Viesly et Bermerain, respectivement fermier et marchand et fils d'un gros fermier, partis en l'an II, rentrés en l'an III et se disant cultivateurs⁸; Pierre-Bruno Estièvre-Trémauville, sa femme Marie-Claude de Grieu, et leur enfants Pierre-Claude-Emmanuel-Joseph-Étienne et Alexandrine-Julie Estièvre, de Sahurs, partis pour Neuchâtel (Suisse) pour préparer le mariage de la fille avec Georges de Montmollin, reçu officier des gardes suisses le 9 août 1792 et mort le lendemain; Louis Gouhier, émigré de l'Orne, dont la mort en 1792 à Ehrenbreitstein⁹ n'est légalement attestée que par un certificat du député de l'Électeur de Trèves au congrès de Rastatt en l'an VI; Louis Heid, journalier à Bitschhoffen, soi-disant enrôlé de force par les Autrichiens en 1793 mais recruté par le régiment émigré de Ratschy, rentré en l'an V; François-Yves de Maillat, de Friardel, mousquetaire de la garde du Roi puis officier de dragons, réclamant en l'an VI pour lui et son frère Bernardin, lequel a signé un ordre de paiement de son loyer un mois après la date alléguée de sa mort en 1791; Armand-Constant Marnière dit de Guer fils, ex-inspecteur des transports militaires, habitant à Rennes et à Guer, inscrit en Ille-et-Vilaine, émigré en 1791, rentré *au moment de la plus forte chouannerie, dans laquelle il occupait le grade d'adjudant général sous le nom d'Armand*, auquel s'applique le nom de Guer de la liste générale des émigrés; Anne-Bernard-Antoine Raignecourt-Gournay, inscrit dans la Seine, officier réformé en 1788 et passé ensuite dans

¹ Léman, aujourd'hui: Ain. Voir *tome VIII*, 29 germinal: message du Directoire en faveur de l'aliénation de ces communaux dispersés dans la montagne, le produit devant payer les dettes de la commune pour ses frais de procès contre *les fêdaux*.

² Subdivision d'Orléans, dont le commissaire ordonnateur avait compétence sur les départements d'Eure-et-Loir et du Loiret.

³ L'adjudant général Pierre-Jean Lacroix (*Quintin*, les auteurs le sachant remis en activité à l'armée de Mayence sans préciser son envoi temporaire en Belgique). Sur les généraux Montchoisy et Pachtod, voir respectivement *tomes I*, 10 germinal an V, et *V*, 5 prairial an VI, Guerre, notes. Le général François-Guillaume-Barthélemy Laurent commandait les côtes de la Belgique et avait battu les Britanniques lors de leur coup de main contre Ostende en l'an VI; son aide de camp n'est pas identifié.

⁴ Les noms des capitaines, lieutenants et sous-lieutenants de ces deux compagnies, dont la création a été décidée par arrêté du 17 thermidor an VI (plus haut), sont relevés à l'index et récapitulés à la rubrique *Île d'Aix*.

⁵ Contrairement aux nominations de ce genre en France, où l'on ratifie les désignations faites par les municipalités, on n'a, pour ce port batave géré en co-souveraineté par la France, que l'arrêté de nomination par le Directoire.

⁶ Avec feuille de travail.

⁷ Rapports distincts. Le certificat de la première porte les signatures d'un prévenu d'émigration et de deux administrateurs municipaux morts un an avant la date du document.

⁸ Deux rapports distincts sans indication de parenté.

⁹ Forteresse à Coblenze. Voir aussi *tome VIII*, 27 pluviôse: réclamation rejetée.

l'armée autrichienne, se disant étranger parce que son père était né à Nancy avant le rattachement à la France, réclamant hors délai; François-Charles-Claude Thiroux-Médavi, inscrit dans la Seine en 1792, produisant l'enregistrement d'un certificat de résidence à Bentheim (Allemagne) par le district d'Argentan, prétendant s'être retiré dans sa terre de Médavy d'où il aurait été engagé de force par les chouans, et sa femme Henriette-Antoinette Gaignou-Vilennes (AF III 552, plaquette 3706, pièces 41-67).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 552, plaquette 3705, pièces 2-4. Lettres de créance de Perrochel, ambassadeur en République helvétique.

AF III 552, plaquette 3705, pièces 21-22. Annulation d'un congé absolu de service militaire; feuille de brevets, dont celui de l'adjudant général Reubell.

AF III 552, plaquette 3707, pièces 68-102. Nomination de commissaires municipaux, Dordogne à Var, *Dordogne*, Cunèges; Villefranche-de-Lonchat;- *Dyle*, Merchtem: Bellois, préposé de l'administration centrale à la confection des rôles des contributions;- *Indre*, Azay-le-Ferron; Saint-Chartier: Félix Letellier fils, administrateur du district de la Châtre;- *Léman*, Chêne-Thônex; Genève; Vernier: Fourmier, administrateur du district de Gex;- *Loiret*, Orléans: Jean-Baptiste Dinematin-Dumaille, de Paris, rappelant à Lombard-Lachaux¹ avoir écrit sous sa dictée en 1788 *un mémoire relatif à un citoyen de votre religion*, apostille de Labbé rappelant qu'il a été commissaire provisoire de Saint-Denis-de-l'Hôtel, an IV, remplaçant Accard, retournant à Meung [-sur-Loire];- *Mont-Blanc*, Annecy *extra muros*; Bellentre; Moûtiers [-Tarentaise]: Laurent Avet, notaire;- *Oise*, Gerberoy;- *Pas-de-Calais*, Fauquembergues: Sauvage-Herbet, marchand d'Arras;- *Var*, Saint-Paul: Casimir Layet, notaire à la Colle [-sur-Loup], ayant commandé le 2^e bataillon du Var en remplacement du général Masséna, remplaçant Alziari, ayant fait fuir des citoyens: *on y a renouvelé la loi contre les suspects en opérant le désarmement de tous ceux qui n'étoient pas agréables au parti du commissaire*.

Séance du 8 brumaire an VII [29 octobre 1798]

(AF* III 13, folios 89 recto-91 recto; AF III 552, plaquettes 3708 et 3709)

Lois.

[Du 7] sur: la répartition des contributions foncières de l'an VII entre tous les départements de la République *en Europe*; et les assemblées de la Loire: primaires de Saint-Bonnet-le-Château, primaires et communales de Boën et Saint-Jean-Soleymieux et communales de la Montagne-en-Lavieu et Montaud (auj.: communes de Saint-Jean-Soleymieux et de Saint-Étienne), Gumières et Saint-Priest [-en-Jarez] (AF III 552, plaquettes 3705, pièces 6-17, et 3709, pièce 29).

Message des Cinq-Cents.

[Du jour] demandant des renseignements sur la rébellion d'une partie de la Belgique et pour savoir *si les lois sur les prêtres réfractaires, les réquisitionnaires déserteurs et les conscrits sont suffisantes dans les circonstances actuelles* (AF III 552, plaquette 3709, pièces 44-45).

Message aux Cinq-Cents.

Demandant des crédits pour les frais d'établissement des agents diplomatiques à l'étranger, copie au journal *le Rédacteur* (AF III 552, plaquette 3708, pièces 24-25).

Décisions du Directoire.

Mesures pour assurer la salubrité dans les ports de la République et d'Italie et lettres aux commissaires français à Rome et à l'agent maritime à Ancône: ordre de faire respecter la quarantaine aux courriers français, dont les paquets seront remis après fumigation aux agents français, rapport de Lescallier, ordonnateur de la marine à Ancône, sur Mouttey, courrier parti du Caire le 8 fructidor, de Rosette le 11, arrivé à Corfou le 3 vendémiaire et à Ancône le 15, porteur d'un paquet de Bonaparte pour le Directoire, qui a ensuite répondu de Toulon et de Paris à des lettres de Guigue, commandant la chaloupe canonnière *la Cisalpine* qui l'avait conduit à Ancône, traduction française de rapports des membres de la commission provisoire du bureau de santé d'Ancône à Brémond, ministre de la Guerre et de la Marine de la République romaine (AF III 552, plaquette 3708, pièces 1-21, minutes de Merlin de Douai classées au dépôt particulier, copies au registre du bureau particulier, AF* III 19, pages 22-23). Acceptation de la démission du ministre de la Police générale Le Carlier par lettre du jour, *ses forces ne pouvant plus suffire à l'immense fardeau dont il a été chargé*, nommé ambassadeur en République batave par arrêté dont le Directoire lui adresse expédition *comme un témoignage de son estime*, et remplacé au ministère par Duval, commissaire central de la Seine-Inférieure, lettre de remerciement de Le Carlier du 9, minutes de Merlin de Douai et Treillard² (AF III 552, plaquettes 3708, pièces 22-23, et 3709, pièces 48-50).

¹ Pierre Lombard-Lachaux, chef de la division des finances du Directoire, ex-maire d'Orléans et député du Loiret à la Convention, était pasteur protestant avant la Révolution. L'écrit dont il est ici question n'a pas été identifié. Louis-Charles-François Labbé, ex-commissaire central, député aux Cinq-Cents depuis l'an VI.

Justice.

Renvoi au tribunal civil de la Loire-Inférieure de la prise du navire sous pavillon gênois *la Sainte-Catherine*, chargé de marchandises ennemies de Lisbonne pour Gênes, par le corsaire *l'Anne*, capitaine Bertrand, en nivôse an VI dans le détroit de Gibraltar. Rapport sur les procédures du directeur du jury d'Yssingeaux contre les prévenus d'assassinats des compagnies de Jésus et du Soleil, après des plaintes de l'administration centrale de l'Ain contre des mandats d'arrêt contre Piard et complices. Cassation d'un référé du tribunal correctionnel de Blois demandant si un militaire doit être jugé pour voies de fait par le conseil de guerre de la division ou le tribunal correctionnel du lieu du délit, à propos de François-Antoine Joinville, de la 10^e demi-brigade¹ (AF III 552, plaquette 3709, pièces 51-53).

Marine et Colonies.

Confirmation de nominations à la 2^e demi-brigade d'artillerie de marine à Lorient (AF III 552, plaquette 3709, pièces 30-32).

Police générale.

Mandat d'amener devant le Directoire d'individus désignés par le général Béguinot comme meneurs de la révolte des départements réunis² et ordre d'arrêter les moines et prêtres de ces départements ayant fomenté la révolte *par leurs discours ou par leurs actions*, arrêtés envoyés au général Colaud (AF III 552, plaquette 3709, pièces 42-43 et 46-47).

Relations extérieures.

Communication de lettres de l'ambassadeur et du consul à Naples et des plénipotentiaires au congrès de Rastatt, retirées par le ministre³. Mesures contre l'enrôlement de bataves, cisalpins, liguriens et sujets des puissances neutres sur des bâtiments ennemis les déclarant pirates, arrêté envoyé aux directoires batave, cisalpin, ligurien et romain⁴ (AF III 552, plaquette 3709, pièces 33-34).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 552, plaquette 3709, pièce 41. Feuille de brevet de l'adjudant général Michel.

AF III 552, plaquette 3709, pièces 54-56. Nomination de justices de paix non pourvues aux élections, *Charente*, la Rochefoucauld;- *Cher*, Savigny [-en-Cheptaine]: Louis-Jean-Baptiste Vallet, président du district de Bourges, actuel commissaire municipal, nommé juge;- *Bas-Rhin*, Bischwiller.

Séance du 9 brumaire an VII [30 octobre 1798]

(AF* III 13, folios 91 recto-93 verso; AF III 552, plaquettes 3710 à 3713⁵)

Lois.

[Du 8] sur: le transfert du cimetière d'Épinal⁶; et les assemblées primaires de la section de l'Égalité de Saint-Étienne (AF III 552, plaquettes 3709, pièces 26-28, et 3710, pièce 6).

Message des Cinq-Cents.

[Du 8] sur l'assemblée primaire de Nanteuil-le-Haudouin (AF III 552, plaquette 3709, pièces 39-40).

Messages aux Cinq-Cents.

² Jean-Pierre Duval, conventionnel de la Seine-Inférieure sorti des Cinq-Cents en l'an V, dont les usuels datent la nomination du 10 ou du 11 brumaire, ministre jusqu'à son remplacement par Bourguignon-Dumolard le 4 messidor. Le Carlier avait été nommé le 27 floréal an VI à la place de Dondeau (*tome V*). Le changement de ministre vient à la fin du procès-verbal.

¹ On n'a pas de détail sur l'affaire. Le ministre établit que la loi du 10 brumaire an V rend le conseil de guerre seul compétent.

² 28 individus désignés nominativement (repris à la rubrique *Belgique* de l'index) mais rarement avec indication de leur résidence, dont Lorengois, homme d'armes, commandant en chef à Turnhout (Deux-Nèthes), *actuellement chargé de recruter à Anvers*, peut-être le même que Laurengois, marchand d'armes à Louvain séjournant à Anvers (mandat d'amener devant le Directoire pour la même raison du 2 frimaire an VII, *tome VII*, index). La note jointe à l'arrêté mentionne aussi, sans les nommer, des moines de l'abbaye de Tongerlo (Deux-Nèthes), des capucins d'Aarschot (Dyle) et 20 à 25 capucins de Bruxelles. L'ordre d'arrêter les religieux annonce les déportations en masse de réfractaires prononcées par le Directoire le 14 (plus loin).

³ Et non jointes ici.

⁴ Voir *tome VII*, 24 brumaire: arrêté renvoyant l'exécution de ces mesures à un arrêté ultérieur, et ordre au ministre des Relations extérieures d'inviter les gouvernements neutres et alliés à rappeler leurs sujets se trouvant dans ce cas.

⁵ La plaquette 3713 contient une chemise vide pour la séance du 10, où le Directoire ne prit aucun arrêté.

⁶ À la suite du message du Directoire du 17 thermidor an VI (plus haut).

Sur: les trois assemblées communales de Bonnal; le transfert du canton de Saint-Just [-sur-Viaur] à Tauriac [-de-Naucelle]; la création de foires aux bestiaux en Moselle suivant un tableau non joint; et l'affectation des Capucins de la chaussée d'Antin (à Paris) à la 4^e école centrale de la Seine; et répondant à celui des Cinq-Cents de la veille sur la rébellion d'une partie des départements réunis *que la conscription paroît n'en avoir été que le prétexte*, en demandant des crédits pour pouvoir découvrir *toutes les manœuvres des Anglais et des autres ennemis de la République*, minute de Lagarde¹ (AF III 552, plaquettes 3711, pièces 26-31 et 34-35, et 3712, pièces 52-54 et 68-70).

Décisions du Directoire.

Ordre au général Joubert et à l'ambassadeur en République cisalpine de solliciter une loi du corps législatif de cette république fermant les cercles constitutionnels et rétablissant la loi sur les journaux. Réponse à une plainte non jointe du Directoire exécutif helvète sur un passage de troupes françaises en dehors des routes convenues par le traité entre les deux républiques, dû à l'urgence et dont le Directoire français voulait le prévenir (AF III 552, plaquette 3710, pièces 1-3, copies au registre du bureau particulier, AF* III 19, pages 23-24).

Finances.

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur Sergy². Vente de bois communaux d'Hargnies (Ardennes). Recépage de bois de la forêt de Perseigne (Sarthe, commune de Neufchâtel-en-Saosnois) incendiés en l'an VI (AF III 552, plaquettes 3710, pièces 23-25, et 3711, pièce 51).

Guerre.

Exemption du droit de passe pour les chevaux et voitures des services des convois, des équipages et des subsistances militaires, échange de lettres du ministre avec celui de l'Intérieur, an VI et *Extrait des registres du Directoire exécutif du 13 vendémiaire an 7, Ministère de l'Intérieur, 3^e division*, Imprimerie de la République, 2 pages³. Acquiescement de la solde des troupes et des arriérés par la Trésorerie nationale sur ordonnances particulières du ministre pour connaître exactement les dépenses de la solde des troupes depuis l'entrée en vigueur de la conscription⁴. Traitement de réforme en attente de pension de Leduc et Larzillier, ayant cessé, par arrêtés des 9 pluviôse et 9 ventôse an VI, d'être commandant des vétérans près le Corps législatif et capitaine à la 57^e compagnie de vétérans⁵ (AF III 552, plaquettes 3710, pièces 13-18, et 3711, pièces 37-50).

Intérieur.

Jugement: de l'ex-agent municipal de Dominois (Oise,auj.: commune de Salency) et de son successeur élu sur faux certificat de résidence d'un an dans la commune; et de celui de Mas-Grenier ayant pris la tête d'un attroupement contre les gendarmes venant l'arrêter sur mandat d'arrêt du jury de Castelsarrasin à cause de bancs cassés à la foire. Destitution, municipalités: Gosselies (Jemappes, auj.: commune de Charleroi) président et agents du chef-lieu et de Ransart (*idem*) ayant fait payer aux habitants de Wangenies (auj.: commune de Fleurus) leur déplacement pour convaincre un citoyen d'accepter le poste d'agent municipal, et Longny [-au-Perche]: membres royalistes; agents municipaux de Valmanya fanatique et Villefranche [-de-Conflent] sortant le drapeau tricolore de la commune pour une fête religieuse et non pour les fêtes nationales; adjoint de Courcome condamné pour soulèvement contre l'emprunt forcé de l'an IV; et agent et adjoint d'Escalquens n'ayant pas dressé procès-verbal de l'attaque d'un détachement de gendarmes allant à Castanet [-Tolosan] lire un arrêté de l'administration centrale sur les troubles de ce canton par une bande de réquisitionnaires qui ont tué le commandant. Autorisation au ministre de conserver dans une cassette dont il aura la clé une collection de trente volumes de blasons provenant de l'École militaire et de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, lettres de Baudouin et Noguier-Malijay, commissaires des deux Conseils près les Archives nationales, et de Camus, garde des archives, en demandant la destruction, an V, et de Capperonnier, directeur du conservatoire de la Bibliothèque nationale⁶. Regroupement des neuf hospices de Courtrai en trois: les hôpitaux Notre-Dame et Saint-Éloi sous le nom d'hospice des malades, les hôpitaux Saint-Nicolas et des Vieilles-Femmes et les écoles dominicale, des Pauvres Filles et du Saint-Esprit

¹ Sur les foires en Moselle, voir *tome VIII*, 17 germinal: loi de la veille. Le message sur la 4^e école centrale de la Seine est rappelé par celui du 6 fructidor (*tome X*). Sur le dernier, voir plus loin, 12 brumaire: loi de la veille accordant un supplément au Directoire pour dépenses secrètes.

² Voir au 7.

³ Un rapport du ministre de l'Intérieur sur les inconvénients de l'exemption des conducteurs d'artillerie est rejeté par le Directoire le 29 brumaire (*tome VII*).

⁴ Arrêté annulé le 11 messidor, ces dispositions étant rendues difficiles par *les circonstances actuelles et la rapidité du mouvement des troupes*.

⁵ Voir *tome IV*, à ces dates, Guerre, note.

⁶ Il s'agit de recueils de blasons appartenant à ceux du cabinet des titres de la Bibliothèque nationale, les uns dits Armorial de l'ordre de Saint-Lazare de Jérusalem ou Notre-Dame du Mont-Carmel (trois volumes, Bibliothèque nationale, ms. fr. 31795, 31796 et 32399, les deux premiers datant de 1744 et aux armes de la maison du Roi), et les autres formant une partie des volumes de preuves de noblesse des écoles militaires dressés par d'Hozier, sans doute les 27 de l'École militaire et de celle de la Flèche cotés ms. fr. 32060 à 32086 et couvrant les années 1753 à 1777 (*Bibliothèque nationale. Catalogue des manuscrits français. Ancien petit fonds*, tome III). Jean-Augustin Capperonnier, neveu d'un conservateur des manuscrits et imprimés de la Bibliothèque royale, nommé conservateur des imprimés de la Bibliothèque nationale en l'an IV (*Roman d'Amat*).

sous celui d'hospice général, et le troisième réunissant les deux maisons consacrées aux insensés, aux imbéciles et aux aveugles. Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur la création d'une foire aux bestiaux à Dourdan¹ (AF III 552, plaquettes 3711, pièces 32-33 et 36, 3712, pièces 55-67, et 3713, pièces 74-88).

Marine et Colonies.

Ajout du bague de Nice à *ceux* réservés aux soldats et marins déserteurs par l'arrêté du 7 fructidor an VI², ces bagnards, dont la conscription ne peut qu'augmenter le nombre, pouvant servir aux réparations du port. Désignation de Calais comme seul port pour les paquebots avec la Grande-Bretagne, au lieu de Gravelines qui avait remplacé Calais par arrêté du 8 ventôse an VI³ à cause de la préparation de la descente en Angleterre et où l'on arrive par un long chenal bordé de plaines d'où il est facile de débarquer, alors que l'entrée dans le port de Calais est surveillée par les deux forts, et le port de Boulogne-sur-Mer étant moins facile pour la navigation. Annulation de la suspension de La Bretèche, directeur des mouvements, et Poupel, commissaire de la Marine au Havre, accusés de ne pas avoir signalé des lumières au Havre et à Ingouville qu'on a pris à tort pour des signaux avec l'ennemi⁴. Passeport pour Saint-Domingue à Jean Brisson, instituteur à Saint-Cloud, envoyé comme régisseur des propriétés de Jean-Calixte et Marie-Sophie Leroux (AF III 552, plaquette 3710, pièces 7-12 et 19). Refus de réintégrer Mariets dans l'artillerie de marine, de remettre une frégate de l'État au nommé Bonnet pour faire la course à son profit, d'un projet de construction de chaloupes canonnières par le nommé Larcher, d'une demande de retrait de l'arrière de fonds dûs à la citoyenne Dacoing et d'un passeport pour Saint-Domingue à Darane, pièces retirées par le ministre⁵.

Police générale.

Envoi à Rochefort du milanais Casati, expulsé par arrêté du 28 pluviôse an VI, rentré et détenu à Besançon⁶ (AF III 552, plaquette 3712, pièces 71-73).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 552, plaquette 3710, pièce 21. Remplacement du général Dessaubaz, commandant la place de Dunkerque nommé dans la gendarmerie, par le général de brigade Lebley⁷.

Séance du 10 brumaire an VII [31 octobre 1798]

(AF* III 13, folios 93 verso-98 recto⁸)

Audience diplomatique du Directoire.

Audience de congé de Visconti. Audience publique: présentation par le ministre des Relations extérieures au Directoire de Serbelloni, ambassadeur cisalpin, textes des discours du ministre, de Serbelloni: *J'ai l'honneur de vous être présenté une seconde fois, après une mission première qui, par une alliance basée sur la conformité des mœurs et des principes, resserrera les liens des deux républiques et doit assurer à jamais l'affection d'une mère et la reconnaissance d'une fille aînée...Une constitution donnée à la hâte à la République cisalpine et non consentie par le peuple ne pouvoit subsister longtemps, mais elle renfermait textuellement le vœu d'une amélioration dont le bonheur public a demandé que l'époque fût avancée...*, et de la réponse de Treilhard, président du Directoire; présentation de Schimmelpenninck, ambassadeur batave, textes des discours du ministre, de l'ambassadeur: *Après une suite de secousses,...le peuple batave, rappelé à sa dignité première, vient de se donner une constitution républicaine. Son assemblée législative a été convoquée au terme de son nouveau pacte social...*, et de la réponse de Treilhard. Présentation par le ministre du conseiller de guerre Kopp, chargé d'affaires du landgrave de Hesse-Cassel en l'absence de l'ambassadeur Steube. Audience diplomatique des ambassadeurs et autres membres du corps diplomatique.

¹ Voir au 6.

² Plus haut. Cet arrêté ne leur réservait que celui du Havre.

³ Voir *tome IV* à cette date, Marine, note. Les ports précédemment réservés à ces échanges étaient Calais et Dieppe.

⁴ Voir *tome V*, 19 prairial an VI, Marine, note.

⁵ Et non jointes ici. Ces affaires ne sont pas non plus représentées dans le groupe Marine et Colonies de la sous-série AF III.

⁶ Voir *tome IV* à cette date, Police générale, note; il est alors dit Jean Cazati.

⁷ Le général Jean-Louis Dessaubaz, ex-commandant de la place de Douai nommé à ce poste à Dunkerque le 25 vendémiaire an VI (*tome III*), puis nommé chef d'escadron de gendarmerie et chef de la 5^e brigade à Aurillac les 29 pluviôse et 5 ventôse an VI (*tome IV*, index); *Six* le dit commandant de place réformé le 4 février 1798 / 16 pluviôse an VI, ce que nous n'avons pas vu au *tome IV*, et nommé chef d'escadron de gendarmerie le 4 mars 1798 / 14 ventôse an VI; il est apparemment cité dans les nominations de la gendarmerie du 28 vendémiaire an VII comme Desaubas. Le général Claude-Marie Lebley, réformé le 28 ventôse an V (*tome I*); *Six* date sa nomination à Dunkerque du 29 novembre 1798 / 9 frimaire an VII.

⁸ Pas de minutes pour cette séance.

Séance du 11 brumaire an VII [1^{er} novembre 1798]

(AF* III 13, folios 98 recto-99 verso; AF III 552, plaquette 3714)

Loi.

[Du 9] autorisant l'archiviste du Corps législatif à remettre au Directoire les pièces sur la prévention d'émigration d'Imbert-Colomès et De Rumare¹ (AF III 552, plaquettes 3710, pièces 4-5, et 3714, pièce 8).

Message des Cinq-Cents.

[Délibéré le 8] sur des modifications à la loi du 10 brumaire an V sur les sucres raffinés étrangers et sur le tarif douanier² (AF III 552, plaquette 3709, pièces 37-38, dossier du 8).

Message aux Cinq-Cents.

Demandant une loi sur la durée des usufruits dont jouissent les émigrés et le mode de *relaisée* de ces biens, que la loi du 3 juin 1793 impose de donner à ferme (AF III 552, plaquette 3714, pièces 15-17).

Le Directoire exécutif ayant pris séance s'occupe de l'examen préparatoire de différentes affaires administratives, diplomatiques et militaires.

Finances.

Approbation de la vente faite en l'an IV par le département de Lot-et-Garonne à Légier du domaine de "Cartoural" provenant du partage entre la République et Henriette Bourillon, femme Boisneuf, mère d'émigré, soumissionnaire déchu. Annulation de la cassation par l'administration centrale de l'Escaut du bail passé par les ex-États de Hollande le 4 novembre 1788 avec le nommé Dirieckx de pâturages dits Schorrelanden³ pour les avoir mis en culture sur autorisation de l'administration supérieure de la Flandre-Orientale en l'an III, clause résolutoire du bail, affaire soumise à l'ordre judiciaire. Indemnités à des douaniers de Cologne maltraités et s'étant fait voler leurs armes le 13 fructidor an VI par des contrebandiers débarquant du sucre raffiné (AF III 552, plaquette 3714, pièces 9-14).

Intérieur.

Destitution de l'agent municipal de Villejuif ayant prêté sa carte à des amis pour assister à l'assemblée électorale de l'Observatoire, et de l'adjoint d'Ivry [-sur-Seine] anarchiste, minute de Merlin de Douai, lettre de Lefèvre père, de Vitry [-sur-Seine] (AF III 552, plaquette 3714, pièces 18-19).

Séance du 12 brumaire an VII [2 novembre 1798]

(AF* III 13, folios 99 verso-101 verso; AF III 552, plaquettes 3715 et 3716)

Lois.

[Du 11] sur: les Hypothèques et leur administration, 59 articles sur 18 pages; les expropriations forcées⁴; les dépenses du ministère de l'Intérieur en l'an VII; un supplément de dépenses secrètes du Directoire⁵; et l'assemblée communale de Villeneuve (Basses-Alpes); et ordonnant de régler pour le 1^{er} pluviôse an VII les comptes de toutes les ventes de biens nationaux antérieures à ce jour, avec mode de paiement des soldes dus pour les ventes avant et après celle du 28 ventôse an IV (AF III 552, plaquettes 3714, pièces 1-7, et 3715, pièce 16).

Guerre.

Ordre au ministre, par lettre à lui seul, de rectifier l'erreur d'avoir proclamé la loi sur la conscription dans la Loire-Inférieure, cause d'une fermentation sourde dans les esprits (AF III 552, plaquette 3715, pièce 17, minute de Merlin de Douai).

Intérieur.

¹ À la suite du message du Directoire du 23 vendémiaire (plus haut).

² Voir *tomes VIII et IX*, 3 ventôse et 11 floréal: message du Directoire en réponse, reprenant en partie les propositions du rapport d'une commission spéciale des Cinq-Cents du 24 vendémiaire, et loi du 9 floréal.

³ Sans doute la terre connue au XIX^e siècle sous les noms de Schorre van van Melle ou Schorre van der heer De Bruin, ou Mellespolder, entre Cadzand et Nieuwvliet (auj.: Pays-Bas, Zélande). Le mot néerlandais *schorre* (français: *acorre*) peut désigner la bordure d'un banc de terre ou d'un récif. Cadzand, de nos jours sur le littoral, était alors une île.

⁴ Sur saisie hypothécaire.

⁵ À la suite du message du Directoire du 9 sur la Guerre des paysans.

Il est fait lecture de la correspondance. Annulation du remplacement par la municipalité de Tulle d'un membre nommé par le Directoire refusant. Destitution d'un administrateur central de l'Ardèche anarchiste (AF III 552, plaquettes 3715, pièce 18, et 3716, pièce 38, minutes de Merlin de Douai).

Justice.

Rapport sur la situation du Morbihan où les chouans *préparent un grand coup pour le 22*, classé par le Directoire, déjà informé de ces faits (AF III 552, plaquette 3715, pièce 32).

Police générale.

Prêtres, déportation¹. Mandat d'amener contre les deux frères Reilly, conspirateurs de la Haie-Mahéas² (AF III 552, plaquette 3715, pièces 19-31).

Relations extérieures.

Indemnité provisoire à Eymard, ambassadeur en Piémont-Sardaigne. Remboursement à Desportes, ex-résident de France à Genève de dépenses secrètes, en l'an VI, dont frais pour la fête de l'installation des autorités françaises³. Mutation de David, secrétaire de légation en République cisalpine, au même poste à Stuttgart, remplacé par Bignon, secrétaire de légation en République helvétique, que remplace Delatre (AF III 552, plaquette 3715, pièces 1-6). Communication de lettres de la République batave, rapport sur des plaintes de l'ambassadeur de Naples et annonce de la demande de passeport de l'ambassadeur turc, pièces retirées par le ministre⁴.

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 552, plaquette 3716, pièces 33-37 et 39-83. Nominations administratives et judiciaires:

- commissaires municipaux, Bouches-du-Rhône à Pas-de-Calais, *Bouches-du-Rhône*, Berre [-l'Étang]: remplacement de Jean-Baptiste Rolland, payé pour l'évasion de deux individus atteints par la loi du 19 fructidor an VI⁵; - *Cher*, Doyet; - *Corrèze*, Chamboulive; - *Forêts*, Rœdt (auj.: commune de Waldbredimus); - *Lot*, Mirabel: Grimal, juge au tribunal civil; - *Lozère*, Marvejols: remplacement de Jacques Flouron, ayant facilité l'évasion du prêtre réfractaire Prolhac en le laissant dans la maison d'arrêt au lieu de le diriger vers Rochefort⁶; - *Mont-Terrible*, Delémont, apostille des députés Moreau et Raspieler et de leurs collègues du Haut-Rhin Rossée et Schirmer; - *Oise*, Ansauvillers: Lavoine, militaire infirme, instituteur à Songeons; - *Pas-de-Calais*, Moulle ou canton d'Éperlecques: Joseph-Jacques Delair, sergent-major au 4^e bataillon du Pas-de-Calais puis prisonnier de guerre en Hongrie;

- et nominations judiciaires: Haut-Rhin, tribunal civil, suppléant, et justices de paix non pourvues aux élections, *Aisne*, Chauny; Orbais; - *Alpes-Maritimes*, Saint-Étienne [-de-Tinée]; *Côtes-du-Nord*, Corseul; Dinan; Lannion; Merdrignac: Joseph-Amaury Onfray-Plessix, administrateur du district de Broons, juge nommé de nouveau; Perros-Guirec; Plénée [-Jugon]; Prat; Saint-Méloir: Vincent Hallouet, administrateur du district de Dinan; - *Dyle*, Jodoigne; - *Lys*, Dikkebus (auj.: commune d'Ypres); Dixmude; Elverdinge (auj.: commune d'Ypres); Furnes; Haringe (auj.: commune de Poperinge); Langemark [-Pœlkapelle]; Lo; Nieuwerkerke (auj.: commune d'Heuvelland); Poperinge; Warneton (auj.: Comines-Warneton); Wervik; Ypres; Zonnebeke; - *Maine-et-Loire*, Vihiers: Body, marchand; - *Meuse*, Sivry-sur-Meuse⁷; - *Seine-Inférieure*, Caudebec⁸, 1^{ère} section et 2^e et 3^e sections, dites de la rive droite et de la rive gauche de la Seine.

Séance du 13 brumaire an VII [3 novembre 1798]

(AF* III 13, folios 101 verso-105 recto; AF III 553, plaquettes 3717 à 3720)

¹ Deux prêtres du Cher: Christophe, secrétaire de la municipalité de Vailly [-sur-Sauldre], menaçant de l'enfer qui ne respecte pas le dimanche, et Godard, de [Saint-Loup-des-] Chaumes approuvant qu'on ait égorgé des républicains en l'an IV et disant que *ceux qui vont à la messe des prêtres mariés sont damnés*, Michel Dumaine, de Rochecorbon (Indre-et-Loire), agent municipal en l'an V ayant modifié le rôle des contributions, puis agitateur lors de l'assemblée primaire de l'an VI, Perroton, de Souday (Loir-et-Cher) tenant des registres clandestins, levant des contributions et signalant publiquement ceux qui ne les paient pas, ayant rétracté son serment à la Chapelle-Huon (Sarthe) devant un prêtre investi par Paillet, grand vicaire se disant évêque du Mans, deux prêtres de Bretoncelles (Orne) tenant une confrérie et des registres clandestins, ayant fait promettre à un moribond de se marier religieusement s'il guérissait et meneurs à l'assemblée primaire de l'an VI, et Hébert, de Sergines (Yonne), ayant provoqué une émeute contre Bourbon, prêtre marié, marchand drapier dont on a arraché l'enseigne.

² Loire-Inférieure, commune de Saint-Étienne-de-Montluc.

³ Ses dépenses sont détaillées dans le compte des dépenses secrètes du ministère des Relations extérieures approuvé par le Directoire le 24 messidor (*tome IX*).

⁴ Et non jointes ici.

⁵ Voir *tome VII*, 19 frimaire an VII: jugement de cet ex-commissaire et de Giraud, agent municipal de la Fare [-les-Oliviers], payés avec Paul, capitaine de la garde nationale, pour l'évasion des émigrés Lazare Pascal père et fils.

⁶ Voir aussi *tome VIII*, 9 ventôse, Intérieur: destitution de l'agent municipal après cette évasion en plein jour et avec un déguisement, ce prêtre y étant nommé Proulhac.

⁷ Correction d'un arrêté du 4 vendémiaire an VII.

⁸ Sans doute: première section de Caudebec-en-Caux (nomination d'un administrateur du district d'Yvetot comme assesseur), et 2^e et 3^e sections, dites de la rive droite et de la rive gauche de la Seine, de Caudebec-lès-Elbeuf.

Lois.

[Du 12] sur: la liquidation des rentes perpétuelles et viagères inférieures à cent francs; et les assemblées de la Haute-Loire: primaires de Blesle, Goudet et Saint-Privat [-d'Allier] et communales d'Alleyrac, Beaune [-sur-Arzon], Saint-Didier [-d'Allier] et Saint-Georges-Lagricol (AF III 552, plaquette 3715, pièces 7-15; AF III 553, plaquette 3717, pièce 11).

Messages aux Cinq-Cents.

Sur: la vente de l'ancienne maison commune de Millau en ruines pour acheter l'actuelle¹; celle d'un communal de Murvax au nommé Leblanc pour construire un moulin à charge de construire un pont sur le ruisseau et une digue pour contenir l'étang; la cession de celui de Montbard dit la Halle-au-Four à un horloger contre fourniture d'une horloge; celle d'un autre de la commune de Pontaubert à Antoine Martin et Guillaume Croix, du hameau de Champien, pour construire deux maisons; l'assemblée communale de Ritzing; la réclamation de la commune de Limay contre le projet de transfert du canton à Gargenville²; et une retenue sur le produit des prises maritimes au profit des prisonniers de guerre (AF III 553, plaquettes 3717, pièces 17-20, et 3718, pièces 46-63).

Décision du Directoire.

Mise à disposition du général Morand, commandant la 25^e division militaire³, des colonnes mobiles de la Meuse et de la Moselle contre les rassemblements séditieux dans le département des Forêts, dont les rebelles pris en armes ou en rassemblements seront traduits en conseil de guerre, arrêté à afficher dans les neuf départements réunis, pas de minute, copie au registre du bureau particulier, AF* III 19, page 25.

Finances.

Arrêtés de distribution décadaire de fond sur les exercices des ans V à VII. Nomination de Renault-La Pagerie receveur général du département des Forêts, remplaçant Deffosse, muté en Loir-et-Cher à la place de Thibaut, nommé régisseur de l'octroi de Paris. Proclamation de mise en activité des bureaux de surveillance des matières d'or et d'argent: à compter du 1^{er} frimaire an VII dans les Bouches-du-Rhône (bureaux d'Aix, Marseille et Tarascon) et du Rhône (Lyon); et à compter du 15 suivant: Doubs (Besançon), Gard (Alès et Nîmes), Haute-Garonne (Toulouse), Ille-et-Vilaine (Rennes et Saint-Malo), Indre-et-Loire (Tours), Loire-Inférieure (Nantes), Seine-et-Marne (Melun) et Var (Grasse et Toulon). Stipulation dans les traités de fournitures des ministres de la Guerre et de la Marine et des Colonies du paiement aux deux-tiers en délégations sur les domaines nationaux à concurrence de 125 millions conformément à la loi du 26 vendémiaire⁴. Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur les changements au tarif des douanes et à la loi sur les sucres raffinés⁵ (AF III 553, plaquettes 3717, pièces 1-8 et 16, et 3718, pièces 34 et 37-42).

Guerre.

Rapports classés au dépôt particulier sur: l'approvisionnement et la sûreté de Malte et la réponse de Brune à ce sujet; et les nouvelles dispositions de l'armée prussienne d'après des renseignements du général Hatry⁶. Création de six compagnies au 1^{er} bataillon de sapeurs pour remplacer celles parties en Égypte. Traitement de réforme de Serret, commandant la place d'Anvers, *poste trop pénible pour son grand âge*, remplacé par Lespinasse, chef de bataillon commandant le château de Ham. Nomination des chefs de brigade, quartiers-maîtres et adjudants

¹ Voir *tome VIII*, 9 germinal: loi de la veille à la suite de ce message.

² Projet transmis par message du Directoire du 7 vendémiaire (plus haut).

³ À Liège (ressort: départements des Forêts, de la Meuse-Inférieure, de l'Ourthe et de Sambre-et-Meuse). Le général Joseph Morand n'est pas connu comme commandant cette division, mais de la forteresse de Luxembourg et le département des Forêts, ce second commandement étant sans doute temporaire vu l'arrêté du 25 vendémiaire (plus haut) lui attribuant le traitement de général de brigade tant qu'il les cumulera; il est dit commandant la place de Luxembourg lors de sa mutation comme commandant celle de Paris, le 14 thermidor / 1^{er} août 1799 (*tome X*) et non le 24 juillet / 6 thermidor comme l'écrit *Six*.

⁴ Voir plus haut à cette date.

⁵ Voir au 11.

⁶ Non conservés ici, mais dans AF III 149, dossier 702, pièces 109-112: deux rapports du jour sur les mesures prises par Brune pour l'envoi d'approvisionnements et de renforts à Malte et à Corfou, et sur le renforcement de l'armée prussienne sur la ligne de démarcation.

majors des 16 nouvelles demi-brigades⁷ (AF III 553, plaquettes 3717, pièces 12-13 et 21-28, et 3718, pièces 30-33 et 35).

Intérieur.

Destitution: municipalités, présidents: la Barthe [-de-Neste] anarchiste et également préposé du receveur du canton; Geel incitant les gendarmes à accepter de l'argent pour ne pas dresser procès-verbal du culte clandestin célébré dans un appartement décoré des signes du culte catholique, et Tournai: Charles Willers, coopté à la place de Cuvelier, nommé commissaire près le tribunal correctionnel, noble, responsable de la scission de l'assemblée électorale et haut-juré invalidé, défendu par le député Auverlot¹; membres: Aubarède et Bernac-Debat anarchistes, Avesnes [-le-Comte]²: agents de Beaufort fanatique et de Blavincourt négligent, Bagnères [-de-Bigorre] et Rabastens [-de-Bigorre] incapables, Bourg [-de-Bigorre] incapables de tenir l'état civil et adjoint d'Escaunets fanatique, Campan, dont président incapable et agent du chef-lieu anarchiste, Courville [-sur-Eure], Montfaucon [-d'Argonne], Ouarville et Saulty fanatiques, Maubourguet ne méritant pas la confiance de leurs concitoyens, Nestier royalistes, Saint-Laurent [-de-Neste]: président ouvrant le courrier du commissaire municipal et agent d'Anères anarchiste, et Trie [-sur-Baïse]; agents municipaux: Beaulieu [-sous-la-Roche] ayant arraché et foulé aux pieds les cocardes de l'adjoint et d'un autre citoyen, Écorpain inéligible car non inscrit au rôle des contributions, Laslades négligent, Lion [-devant-Dain] ayant coupé un arbre de réserve de la forêt de Woëvre, Mozet (Sambre-et-Meuse,auj.: commune de Gesves) sonnait la cloche, ouvrant l'église et chantant au culte, Pargny [-sur-Saulx] s'étant *permis de se livrer au travail et de charrier de la grève toute la journée* le 18 fructidor an VI, arrêté à imprimer et afficher dans toutes les communes du département, Puisieux (Pas-de-Calais) incivique, Saléchan exagéré, Tubize (Dyle) se faisant payer les actes de mariage et ayant invité les habitants à une fête religieuse le 18 thermidor an VI³, et Ussel (Corrèze) royaliste puis anarchiste, fauteur de troubles; adjoints: Beaumont [-sur-Lèze] royaliste, ex-receveur des domaines à Castelnau-Rivière-Basse suspecté de détournement de fonds publics, et Guizerix immoral; agent et adjoint d'Oursbelille négligents. Destitution et jugement: adjoint de Cassagnabère [-Tournas] partageant avec le garde champêtre l'argent reçu d'auteurs de délits forestiers pour éviter des poursuites; commissaire municipal de Jauche (Dyle, auj.: Orp-Jauche) ayant reçu de l'argent de Tombeur, président de la municipalité, et Brumagne, adjudicataires des cures du canton déchus par l'administration centrale, pour garder les terres, et président de la municipalité de Leuze [-en-Hainaut] (Jemappes) et agent d'Hacquegnies (auj.: commune de Frasnes-lez-Anvaing), le premier s'étant rendu au culte convoqué au son des cloches dans la commune du second. Jugement de l'ex-agent de Drusenheim n'ayant pas rendu compte du produit de la vente de biens d'émigrés. Confirmation des nominations: d'un membre du bureau central de Bordeaux, et de Gouillard, ex-professeur de droit, commissaire des hospices civils de Paris. Sur rapport dénonçant l'obstruction de l'administration centrale du Var, sauf le président Girard, et du commissaire central Ricard, à l'exécution de la loi du 9 floréal an V⁴ fixant à Draguignan les autorités supérieures du département, ordre au commissaire central *de certifier dans la quinzaine de l'installation de ladite administration à Draguignan, sans quoi il sera procédé à son égard ainsi qu'il appartiendra et de veiller à ce que l'administration municipale de Draguignan réalise les offres qu'elle a faites de faciliter le transport et l'établissement dans cette commune des administrateurs et juges du tribunal civil*. Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur l'assemblée primaire de Nanteuil-le-Haudouin⁵ (AF III 553, plaquettes 3718, pièces 43-45 et 64, et 3720, pièces 103-161).

Marine et Colonies.

⁷ 12 chefs de brigade, 35 quartiers-mâtres et 36 adjudants majors, sur liste préparée par le ministre et annotée par Bourotte, chef du bureau militaire du Directoire, qui écarte plusieurs candidats, parfois faute de renseignements. Les noms de ces officiers sont repris dans l'index et peuvent être retrouvés à la rubrique *Infanterie*; nous n'avons pas repris les affectations précédentes, généralement indiquées, au contraire des demi-brigades nouvelles auxquelles ils doivent être nommés qui ne sont pas précisées ici. On y relève Arnould Muscar, chef de bataillon attaché à la 20^e demi-brigade de ligne, commandant temporaire de la place d'Ostende (*Quintin*, maintenu commandant de place à Ostende, où il s'était illustré lors du coup de main des Britanniques, avec grade de chef de brigade le 5 frimaire an VII, *tome VII*), et les futurs généraux Charles-François Bourgeois, chef de brigade réformé de la 13^e d'infanterie légère, dont Bourotte dit qu'il a défendu la Convention au 13 Vendémiaire et a été réintégré par arrêté du 9 brumaire an IV, détails que *Six* ne rapporte pas, Bernard-Augustin Cardenau, adjudant général réformé, Rémi Grillot, et François-Joseph Offenstein. Bourotte note, au sujet de l'adjudant général Simon, qu'il ne doit pas s'agir de celui servant au 16^e chasseurs à cheval promu par Hoche et confirmé le 23 fructidor an V, c'est à dire du futur général Edmond-François, qui se trouvait alors prisonnier de guerre après l'expédition d'Irlande commandée par Hardy, mais de celui qui avait été réformé de l'armée de Rhin-et-Moselle en l'an IV pour ivrognerie, avait été mis au traitement de réforme en attente de retraite par arrêté du 4 nivôse an V et qui était bien noté par Hoche et Gouvion-Saint-Cyr: le futur colonel d'Empire Dominique Simon, connu de *Quintin*. On trouvera aux *tomes VII* et *VIII* de nombreux arrêtés de nomination à ces demi-brigades nouvelles, en partie en annulant des nominations portant sur des militaires décédés, prisonniers de guerre non échangés ou nommés entre-temps dans d'autres unités.

¹ Pierre-Albert-Joseph Auverlot, commissaire municipal de Tournai lors de son élection aux Cinq-Cents en l'an VI.

² Nom révolutionnaire: Avesnes-l'Égalité. Les deux communes suivantes forment aujourd'hui celle de Beaufort-Blavincourt.

³ Soit le dimanche 5 août 1798.

⁴ *Tome I*, au lendemain.

⁵ Voir au 9.

Rapports: repoussant des accusations contre deux médecins chargés des prisonniers de guerre en Grande-Bretagne d'après une lettre de Plymouth publiée par le journal *le Patriote français* (AF III 553, plaquette 3717, pièce 15) et sur le départ de deux frégates bataves de l'île de Texel, classé au dépôt particulier¹.

Police générale.

Émigrés, radiation²: Jean-Baptiste-Joseph Bernard, de Saint-Amour³, inscrit par le district de Louhans; Jacques Boissonnade et Gervais Brunel, tous deux de Mende, le premier inscrit pendant qu'il était chargé des matrices des rôles des contributions foncières du district et l'autre marchand; Julien-Augustin Lefebvre, médecin à Chelles (Seine-et-Marne), inscrit dans la Manche; Jean-Pierre Porcabeuf, menuisier à Nîmes; Henri-Gui Sallier, président à la cour des Aides, arrêté en 1793 à la Roche-en-Brenil, inscrit dans la Côte-d'Or après sa condamnation à mort par le Tribunal révolutionnaire⁴.
Maintien: Marie-Françoise Auboin femme Henry, ouvrière modiste à Paris, partie en 1793 comme domestique de la femme Lamberti pour Hambourg puis la Grande-Bretagne et la Martinique, capturée à son retour vers Londres à bord du navire britannique *la Comète*; Balthazar Benausse, négociant à Marseille, soi-disant commissionné par les munitionnaires généraux des approvisionnements de l'armée d'Italie, n'ayant réclamé contre son inscription qu'en l'an III et s'étant présenté au consulat de Trieste comme parti de France en application de la loi du 19 fructidor an V sans justification de résidence⁵; Louis-Hyacinthe Blondel-Drouhot, noble de Féchain, soi-disant cultivateur parti pour Taintignies (Jemappes) lors de l'invasion en 1793 puis rentré, en réalité mort à Bruxelles en 1795, usant d'un certificat de résidence d'Arleux où le mot noble a été remplacé par cultivateur; Jacques Carol fils, tailleur à Palau-del-Vidre émigré en 1793, rentré en l'an IV; Pierre Daubenton, de Saint-Jean-d'Angély⁶, et Michel Le Courtois, inscrit dans la Seine-Inférieure, tous deux usant de faux certificats de résidence à Orléans; Jean Durse, de Paris, engagé dans l'armée autrichienne, renvoyé après interrogatoire par Henri Roch, commissaire des guerres à Montauban et sentence de la commission militaire de Périgueux; Timoléon-Antoine-Joseph-François-Louis-Alexandre d'Espinay-Saint-Luc, père de la femme Béthune-Sully, inscrit dans la Seine, parti pour Chambéry puis Aix [-les-Bains] en 1789; Arnoult-Louis-Joseph des Hayes-Cambronne, de Crépy [-en-Valois], parti en 1792 pour Hambourg soi-disant pour le commerce, rentré en l'an III; Maximilien-Aloÿs Rémy, de Thann, parti en Allemagne en 1792 pour apprendre le commerce et la langue, rentré après les délais, radiation demandée par sa mère Louise-Ève Duharnet, veuve Rémy; feuë Louise-Jeanne-Joséphine Walkiers veuve Jean-Baptiste Tavernier-Boullogne et sa fille cadette Julie-Louise-Pierrette-Joséphine Tavernier-Boullogne femme Godefroi-Joseph-Guislain Walkiers-Gamarage, de Paris, émigrées en 1793 à Bruxelles, soi-disant négociantes (AF III 553, plaquette 3719, pièces 65-102).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 553, plaquette 3717, pièces 14 et 29. Promotions à l'ancienneté aux 6^e et 23^e chasseurs à cheval et au 25^e de cavalerie.

Séance du 14 brumaire an VII [dimanche 4 novembre 1798]

(AF* III 13, folios 105 recto-106 verso; AF III 553, plaquettes 3721 à 3723⁷)

Loi.

[Du 13] sur le droit de timbre sur les papiers des actes civils et judiciaires (AF III 553, plaquettes 3717, pièces 9-10, et 3721, pièce 2).

Guerre des paysans de Belgique⁸.

Application aux départements réunis de la loi du 10 vendémiaire an IV rendant les communes responsables des dommages et intérêts résultant des délits, envoi au journal *le Rédacteur*. Renvoi des prévenus devant des tribunaux étrangers à ces départements. Sur rapport du ministre de la Police générale affirmant *que la conscription n'en est que le prétexte, que les moteurs principaux sont les prêtres insermentés... à la tête de tous les partis de révoltés,*

¹ Affaire non représentée ici ni au registre du bureau particulier.

² Premiers rapports signés par le ministre Duval; feuille de travail jointe. Exceptionnellement, le registre énumère les maintiens avant les radiations

³ Nom révolutionnaire: Franc-Amour.

⁴ Le 1^{er} floréal an II (Arch. nat., W 349, dossier 703 bis, dossier sans minute du jugement).

⁵ Voir aussi *tome VIII*, 4 floréal: réclamation rejetée.

⁶ Nom révolutionnaire: Angély-Boutonne.

⁷ La plaquette 3723 contient, après la pièce 42, les pièces 25 à 28 de la plaquette 3732, appartenant au dossier de la séance du 19 brumaire reliées ici par erreur.

⁸ C'est par cette affaire que commence le procès-verbal sur le registre.

arrestation et déportation de tous les prêtres insermentés¹ (AF III 553, plaquettes 3721, pièces 16-18, 3722, pièces 29-33 et 3723, pièces 34-38).

Intérieur.

Nomination d'inspecteurs du droit de passe: Hautes-Alpes, Ardennes, Gard: Jean-Didier Henry, de Paris, soldat au 20^e de cavalerie, fils d'un employé du vestiaire des Cinq-Cents, et Oise: Jean-Baptiste Armonville, conventionnel de la Marne, et Favereau, notaire à Brunoy, remplaçant Darteville, ivrogne et ne sachant *que signer son nom très imparfaitement*, et Vuillemot, ayant fait un procès-verbal contre un receveur désavoué par le commissaire municipal de Senlis² (AF III 553, plaquette 3721, pièces 7-15).

Police générale.

¹ Nous parvenons, sous toutes réserves, à dénombrer un total de 7668 religieux: 1448 dans la Dyle, dont 276 à Bruxelles et 129 à Louvain, 483 dans l'Escaut, où Gand, le chef-lieu, n'est pas représenté - on relève ailleurs plusieurs religieux insermentés de cette ville inscrits sur les listes des cantons où ils se sont retirés -, 795 dans les Forêts, dont 58 à Luxembourg, 66 à Arlon et 40 à Clervaux, 716 dans le département de Jemappes, dont 90 à Mons et 57 à Tournai, 836 dans la Lys, dont 173 à Bruges, 51 pour le canton de Furnes et 105 à Ypres, 932 dans la Meuse-Inférieure, dont 88 à Maastricht, 45 à Rœrmond, 52 à Venlo et 58 à Tongres, 973 dans les Deux-Nèthes, dont 245 à Anvers et 204 à Malines, 656 dans l'Ourthe, dont 128 à Liège, et 829 en Sambre-et-Meuse, dont 128 à Namur et 57 à Fosse. Ces religieux sont inscrits sur des listes de prêtres insermentés copiées sur celles envoyées par les administrations centrales au ministre de la Police générale conformément à l'arrêté du Directoire du 18 brumaire an VI (*tome III*). Ils sont énumérés canton par canton, l'urgence du travail de copie expliquant que, dans la plupart des cas, on omet les noms des communes tout en conservant les fonctions (curé, vicaire) ou les ordres religieux. L'omission des noms de communes commence et parfois également s'interrompt au milieu de la liste des prêtres d'un canton; elle est systématique pour les Deux-Nèthes. La rapidité du travail de copie, le fait que les noms de lieux et les patronymes, tant flamands que wallons, aient posé des difficultés aux employés de bureau du ministère de la Police générale, ainsi que la longueur de notre travail d'indexation de ces affaires sont autant de raisons pour que ces informations, telles que nous avons pu les déchiffrer, soient sujettes à caution et à vérification. La masse que ces arrêtés représente ne nous a pas permis, comme pour les autres arrêtés de déportation, d'insérer les noms de personnes dans la liste des prêtres déportés de la rubrique *Prêtres*: on en trouvera les listes à la fin de la rubrique de chacun des neuf départements réunis, où l'on les a distinguées de celles des autres prêtre déportés, et à la fin de celles de plusieurs grandes villes, ces renvois étant signalés au nom du département. Nous n'avons pas pu retenir les mentions des institutions religieuses de chaque localité, ainsi l'abbaye des Dunes à Bruges ou celle de Munster à Luxembourg, alors que nous nous sommes au contraire efforcé de prendre en considération les religieux d'autres localités retirés dans la ville ou le canton étudiés, telles que les abbayes d'Affligem, d'Aulne, Baudelo de Gand, de Bonne-Espérance, Cambon, Coudenberg, Dielegen, Grimbergen, Grenendaal, Heylisse, Kolen, Ninove, du Parc, Saint-Michel d'Anvers, Trazegnies, Villers et Valvert. La liste de la ville d'Anvers se trouve accidentellement coupée en deux parties distinctes sur la minute. Celle d'Huy donne les noms des sections et les numéros de maison des résidences. À Louvain, on note les présidents des collèges des Bacheliers, de Bois-le-Duc, de Breugel, de Mons et de Patrimoine de la ville, à Mons des moines insermentés de Cambrai et à Ypres un jésuite anglais. Lorsque les localités sont indiquées, elles sont prises en compte à l'index. Dans tous les cas, les membres des ordres monastiques et les chanoines font l'objet de renvois aux rubriques correspondant aux noms de ces ordres, qu'on ait ou non mention des localités, au contraire des fonctions telles que hebdomadaire, diacre, chantre, confesseur, vicaire, curé, prédicateur *etc.*, qu'on ne reprend pas en l'absence des noms de lieu. Certains de ces religieux sont dits, suivant les localités, prissionnaires ou prémissaires (peut-être: primicier, terme désignant les dignitaires de certains chapitres). On note que sur les sept déportés du canton de l'Écluse (Escaut,auj.: Flandres-Orientales), un seul est un prêtre catholique et les six autres sont dits ministres du culte protestant, les premiers pasteurs protestants rencontrés depuis le début des arrêtés de déportation en l'an VI; au stade actuel de nos connaissances, le seul autre cas de déportation de pasteurs protestants connu est celui du pasteur de Courtelary (Mont-Terrible,auj.: Suisse) le 6 ventôse (*tome VIII*), arrêté accompagné d'un rapport du ministre de la Police générale établissant, après consultation de Bassaget, député de Vaucluse aux Anciens et lui-même pasteur, *que les pasteurs de l'église protestante exerçant leur culte font, comme les prêtres catholiques romains, partie du clergé de l'église chrétienne et sont sous ce rapport soumis comme prêtres aux dispositions de la loi du 19 fructidor an 5 relatives aux prêtres séditieux*. Voir aussi *tome VII*, 14, 22 et 26 frimaire: déportation d'autres prêtres de la Dyle (5) et de la Lys (68, des cantons de Dixmude et de Lo), d'après des listes reçues par le ministre depuis l'arrêté du 18 brumaire, puis de neuf autres responsables de troubles dans le canton de Nivelles (Dyle), dont un prêtre d'Alost (Escaut) et quatre du département de Jemappes, et enfin de 142 autres de ce département (commune d'Enghien et cantons de Jumet,auj.: commune de Charleroi, de Soignies et de Quevaucamps,auj.: commune de Belœil). Quelques-uns de ceux de la liste du 14 brumaire en sont ensuite retranchés parce qu'en réalité assermentés (quelques cas dans la Meuse-Inférieure le 22 frimaire, *tome VII*) ou comme attachés à deux monastères d'Anvers comme frère lai ou ouvrier, avant des arrêtés des 22, et 24 et 26 ventôse suivant (*tome VIII*) annulant la déportation de 23 prêtres de la Meuse-Inférieure sexagénaires et infirmes, de 29 des Deux-Nèthes tranquilles et presque tous assermentés, puis de 62 de Sambre-et-Meuse assermentés mis sous la surveillance de leurs municipalités et de deux de la Dyle, et du 23 messidor (*tome IX*) annulant la déportation de 86 religieux de l'Ourthe, un arrêté du même jour en déportant 44 autres. La suite des procès-verbaux du Directoire comporte plusieurs arrêtés de sursis à déportation et de libération provisoire de prêtres, de Belgique comme d'autres départements, le dernier étant un arrêté du 16 brumaire an VIII (*tome X*) libérant neuf frères lais du département de Jemappes n'ayant jamais exercé de fonctions du culte et par conséquent non soumis au serment. Il faut noter que les listes initiales de déportation semblent avoir été purgées au fur et

Prêtres, autres arrêtés de déportation³ (AF III 553, plaquette 3721, pièces 19-27).

Relations extérieures.

Communication par le ministre de lettres d'Alquier, des plénipotentiaires au congrès de Rastatt et de Sieyès². Lettre à Bonaparte, minute au dépôt particulier³, copie au registre du bureau particulier, AF* III 19, pages 25-31: le Directoire lui indique n'avoir encore reçu qu'un seul courrier du général, le nommé Molet⁴ parti le 2 fructidor an VI et arrivé le 23 vendémiaire an VII, espère pouvoir communiquer avec lui grâce aux caravanes allant à la Mecque, et lui rappelle que Magallon⁵ a un chiffre qu'il peut utiliser; lui fait un aperçu de la situation depuis la perte de la flotte française et la déclaration de guerre de la Turquie, qui a reçu avec éclat à Constantinople la flotte russe présumée destinée à attaquer Malte et les possessions françaises de l'Adriatique de concert avec les Turcs, l'armée russe arrivée en Galicie étant plutôt destinée à combattre Passavan Oglou avec les Turcs qu'à traverser l'Allemagne et se porter sur le Rhin; attitude belliqueuse de l'Autriche, due à l'influence prépondérante acquise par Thugut: *on pourroit dire, si on le vouloit, que l'agression est déjà commencée car, d'une part, les troupes napolitaines [sont] prêtes à entrer en campagne, voyant à leur tête des généraux autrichiens, le prince de Saxe et le général Mack, de l'autre quelques mille Impériaux viennent d'entrer sur le territoire des Grisons*; analyse des faiblesses des alliés de la France, incertitude sur l'attitude de la Prusse. *Ne pouvant vous envoyer des secours, le Directoire exécutif se gardera de vous donner des ordres, même des instructions. Celles-ci, vous les tirerez de votre position même et de la manière dont vous vous êtes établi en Égypte. Le Directoire ne veut que vous faire part des considérations qui le frappent et vous communiquer les données qui peuvent servir à vous décider: soit marcher sur Constantinople: l'empire turc est arrivé à son terme... Si on vouloit assister utilement au partage inévitable de l'empire turc pour n'en pas laisser échapper le meilleur lot, c'est sans doute à Constantinople qu'il faudroit marcher; rester en Égypte en y formant un établissement qui soit à l'abri des attaques des Turcs, ou marcher vers l'Inde où, si vous arrivez, il n'est pas douteux que vous ne trouviez des hommes prêts à s'unir à vous pour détruire la domination anglaise: mention de la mission de Monneron à l'île de France et de la possibilité d'un traité entre Tippu Sahib et cette colonie; le retour en France paroissant difficile à effectuer dans le moment,... de quelque côté que se tournent vos efforts, nous n'attendons du génie et de la fortune de Bonaparte que de vastes combinaisons et d'illustres résultats.*

AF III 553, plaquette 3723, pièces 39-42. Nomination à des justices de paix non pourvues aux élections, *Haute-Loire*, Craponne [-sur-Arzon];- *Lys*, Houtave (auj.: commune de Zuienkerke);- *Deux-Nèthes*, Anvers, 4^e section;- *Deux-Sèvres*, Chiché.

Séance du 15 brumaire an VII [5 novembre 1798]

(AF* III 13, folios 16 verso-108 recto; AF III 553, plaquettes 3724 à 3726)

Le Directoire exécutif ayant pris séance s'occupe de l'examen préparatoire de différentes affaires militaires et administratives.

Finances.

à mesure des arrêtés d'annulation, les noms cités par ces derniers ne se retrouvant généralement pas dans les listes du 14 brumaire. Voir aussi, dans la sous-série F⁷ les articles 7394 (dossier B⁵ 3017): tableau des prêtres des Deux-Nèthes, 7421 (dossier B⁵ 5817): *idem* de la Meuse-Inférieure, 7536 (dossier R¹ 227): prêtres déportés de Belgique, et 7578 (dossier R¹ 777): tableau des prêtres réfractaires de l'Ourthe.

² Voir aussi *tomes VII et VIII*, 29 brumaire et 23 pluviôse, Intérieur: nomination d'Armonville dans les Ardennes, par permutation avec l'inspecteur ici nommé dans ce département, et de Vuillemot dans la Côte-d'Or à la demande des frères René-Just et Valentin Hauy, le physicien membre de l'Institut et le directeur de l'Institut des jeunes aveugles travailleurs, rapport présentant Vuillemot comme injustement destitué sous l'accusation d'avoir été chassé de son bataillon.

³ Trois prêtres de l'Ardèche, un de la Loupe (Eure-et-Loir) ayant occupé l'église le 30 vendémiaire an VII pour empêcher la fête décadaire, trois prêtres anarchistes de la Vienne: Dupuy, curé d'Usson [-du-Poitou], Maltête, curé de Saint-Germain de Poitiers, et Planier, vicaire constitutionnel de Lusignan, s'étant fait adjuger la maison du prêtre Marconnay à Poitiers, ensuite président du tribunal criminel, emprisonné après le Neuf-Thermidor, agent anarchiste lors de la préparation des élections de l'an VI, actuellement réfugié à Saintes, et ordre au ministre de surveiller également Vaulivert, juge de paix de Coussay (voir *tome IX*, 29 messidor: annulation de la déportation de ces trois personnes tous prêtres mariés, défendus par la députation de la Charente-Inférieure, les *Archives du Directoire*, AF III 35, dossier 126, pièces 39-48: Dupuy, curé d'Usson, et Maltête-Lavergne, ex-curé de Sainte-Croix de Poitiers, ainsi que Pierre-Jean Mignien fils dit Planier, ex-vicaire de Lusignan, ce dernier également rencontré dans AF III 21 C, dossier 70 r, pièce 24 et, sous le nom de Meignien dit Plantier, ex-président du tribunal criminel, dans AF III 45, dossier 162, pièce 62), et 27 prêtres de l'Yonne, en partie en double emploi avec des arrêtés précédents.

⁴ Affaires non représentées ici. Charles-Jean-Marie Alquier, constituant, député de Seine-et-Oise à la Convention et aux Anciens sorti en l'an VI, nommé résident de France en Bavière le 26 prairial an VI (*tome V*).

⁵ Minute non conservée ici.

⁶ Ou Mouttey (plus haut, 8 brumaire an VII).

⁷ Lazare Magallon, nommé vice-consul à Rhodes le 12 fructidor an VI (plus haut), ou son homonyme Jean-Michel (compte des dépenses secrètes du ministère des Relations extérieures, brumaire an VII: mission pour Alexandrie, *tome X*, 16 fructidor.

Bois communaux, vente: Aingeray pour réparer des chemins et construire des fontaines, Braux (Ardennes,auj.: commune de Bogny-sur-Meuse), Cerisières et Crion pour réparer des fontaines, et Buissoncourt pour réparer des chemins et des fontaines. Répartition du produit de la vente des bois indivis des communes de la prévôté de Donchery autorisée par arrêté du 9 fructidor an VI suivant leur population¹. Bois nationaux, coupe après des incendies: Champ-Renier (Maine-et-Loire, commune de Moulherne) incendiés le 22 germinal an VI à cause de l'imprudence d'ouvriers travaillant à une autre coupe, du Haut Morvan dans la Nièvre², Saint-Gobain et Vierzon (AF III 553, plaquette 3725, pièces 32-34). Dépôt de l'état des mutations de l'Enregistrement de la 1^{ère} décade de brumaire an VII (AF III 553, plaquette 3721, pièces 4-6, dossier du 14, date de la lettre d'envoi par les régisseurs au ministre).

Guerre.

Emploi du général de division Sérurier à l'armée d'Italie. Vétérans: réintégration de Joseph-Dominique Marty lieutenant titulaire de la 163^e compagnie; traitement de réforme de Chevrier, ex-capitaine à la 133^e. Secours à Félicité Haindel, femme d'un chef d'escadron fait prisonnier de guerre dans la dernière expédition d'Irlande et à la veuve de l'adjutant général Laforge. Paiement à celle du général de division Vaucresson-Cormainville, récemment décédé, d'un mois du traitement de réforme de celui-ci³ (AF III 553, plaquettes 3724, pièces 1-6, et 3725, pièces 32-34).

Marine et Colonies.

Passage à l'ordre du jour sur la suggestion d'un patriote de Neuchâtel d'employer des galères pour compenser la perte des vaisseaux de guerre, rapport du ministre notant que cela néglige les progrès de la marine à voile depuis l'Antiquité. Application de l'arrêté du 25 prairial an VI sur les navires chargés de marchandises sujettes à la réexportation aux bâtiments chargés de marchandises britanniques provenant *immédiatement* de vente de prises conduites à l'étranger et dans les colonies françaises par les corsaires français et les bâtiments de la République. Délivrance de passeports pour Saint-Domingue. Autorisation au ministre de verser des secours à des agents plongés dans la misère et à des veuves d'officiers civils et militaires de la marine⁴. Promotions dans les troupes des colonies et de marine, dont confirmation de promotions de marins par Bonaparte en Égypte. Résiliation du marché d'achat du petit arsenal du port de Montmarin sur la Rance à Saint-Malo (AF III 553, plaquette 3724, pièces 7-31).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 553, plaquette 3725, pièces 55-57. Plan de campagne arrêté par le Directoire et signé par les cinq Directeurs en cas de reprise des hostilités en Allemagne et en Italie: création de six armées (armée batave, comprenant 25000 français et 25000 bataves, couvrant la frontière de la République batave jusqu'à Dusseldorf inclus; armée de Mayence, prenant le nom d'armée du Danube, commandée par Jourdan, et armée d'observation à former en cas de besoin, subordonnée à l'armée du Danube, ainsi que l'armée d'Helvétie, prenant le nom d'armée du Tyrol et commandée par Masséna; armée d'Italie, commandée par Joubert, et armée de Rome, subordonnée à l'armée d'Italie, commandée par Championnet); en première opération, l'armée du Danube se portera par plusieurs colonnes en Souabe, sa gauche prenant Ulm et sa droite atteignant Bregenz, tandis que l'armée du Tyrol chassera les autrichiens des Grisons; en deuxième opération, l'armée du Danube se portera sur la Lech et repoussera l'ennemi au delà de l'Isar et de l'Inn pour se rendre maître des débouchés du Tyrol par la Bavière, celle du Tyrol pénétrera dans le Tyrol en deux colonnes, l'une par l'Inn jusqu'à Innsbruck et l'autre par Bormio, Merano et Bressanone, ces deux colonnes se joignant pour prendre Vipiteno⁵; en troisième opération, l'armée du Danube franchira l'Inn et repoussera l'ennemi jusqu'à se rendre maître du cours de l'Enns, celle du Tyrol prenant Klagenfurt puis Leoben et communiquera par sa gauche avec l'armée du Danube; en quatrième opération, les deux armées réunies marcheront sur Vienne; en première opération, l'armée d'Italie marchera sur Trente et prendra Rovigo et Vérone, en deuxième opération, ayant battu l'ennemi sur l'Adige, le chassera de ses positions sur la Piave et le Tagliamento, en troisième opération, prendra Palmanova et Osoppo ou les masquera, marchera sur la Drave et fera sa jonction avec l'armée du Tyrol près de Leoben; en première opération, l'armée de Rome se divisera en plusieurs corps, l'un pour garder l'intérieur de la République romaine, un marchant vers Florence et Livourne et un vers Terracina, Aquino, Sulmona, puis entrant dans le royaume de Naples, en deuxième opération, elle prendra Gaëte et poussera au-delà de Capoue, pendant que le corps étant en Toscane prendra Piombino et l'île d'Elbe et ses dépendances, et, en troisième opération, l'armée de Rome marchera sur Naples et se proclamera alors armée de Naples⁶. *Le*

¹ L'arrêté précédent prévoyant à tort d'en affecter la moitié au profit de Donchery.

² Bois dits de Cheny, de Drôme, de Gully, de Lissare, de Perreux et des Veillées, toponymes inconnus dans la Nièvre ainsi que dans l'Yonne, où la commune de Perreux ne semble pas concernée.

³ Sérurier: mesure connue de *Six*. Les militaires cités dans la suite de ce paragraphe n'ont pas été identifiés. Le lieutenant de vétérans Marty était l'un de ceux mis en cessation de fonctions le 3 thermidor an VI (plus haut) pour nomination irrégulière, et le chef d'escadron Haindel est sans doute celui, ex-lieutenant-colonel des pionniers à cheval de la Légion germanique, mis au traitement de réforme de ce grade le même jour. Sur le général Louis Vaucresson-Cormainville, inconnu des usuels, voir *tome V*, 27 prairial an VI, Guerre, note.

⁴ Les noms des bénéficiaires des passeports pour Saint-Domingue et des secours sont repris à l'index. Parmi les premiers, Jeannitte-Pierre Antoine, venu en France avec son frère Pierre Antoine, député de la colonie mort en France le 4 floréal an VI (voir plus haut, 9 thermidor an VI), et leur plus jeune frère Augustin-Pierre, cousins de Toussaint-Louverture.

⁵ Bressanone et Vipiteno (Italie, Trentin-Haut-Adige), ici sous leurs noms allemands de Brixen et Sterzing.

⁶ La minute mentionne en note les arrêtés ultérieurs qui ont mis en vigueur les changements de nom de ces armées.

Directoire exécutif, en indiquant aux généraux en chef le but des opérations de la campagne, laisse à leur prudence et à leur valeur les détails de l'exécution, parce que ceux-ci sont toujours soumis aux localités et aux circonstances. Par cette même raison, lorsqu'il aura donné l'ordre aux généraux d'ouvrir la campagne, il ne fixera pas l'époque où chacune des opérations devra s'exécuter... Les généraux communiqueront autant que faire se pourra journellement entr'eux par l'intermédiaire de l'armée du Tyrol. Ils doivent marcher d'un commun accord et longer, autant que possible à la même hauteur sur les deux flancs des Alpes. L'armée du Tyrol par conséquent devient leur point de contact (copie au registre du bureau particulier, AF* III 19, supplément pages 21-29, avec une autre version ne parlant pas de l'armée batave et partant du moment où l'armée de Rome est entrée dans le Royaume de Naples, annotée d'un *Non* au crayon dans la marge).

AF III 553, plaquette 3726, pièces 58-89. Nomination de commissaires municipaux, *Haute-Loire*, Brioude *extra muros*; - *Nièvre*, Montsauche: Coquard, administrateur du district de Château-Chinon; - *Seine-et-Oise*, Garancières, candidat: Foulon, tonnelier, terroriste, ayant voulu faire exclure de l'assemblée primaire comme domestique Varlet, homme d'affaires de l'ex-seigneur Sancé, élu président de la municipalité; - *Tarn*, Castres: révocation d'Aussenac¹; Mazamet *intra* et *extra muros*; - *Haute-Vienne*, sur propositions de l'administration et du commissaire centraux, en partie désapprouvées par les députés Bordas, Jevardat-Fombelle et Jourdan, Bellac; Bessines [-sur-Gartempe]: remplacement d'un commissaire hostile aux adresses du Directoire sur les élections; Chalus: Garabœuf, médecin; Châteauneuf [-la-Forêt]; Châteauponsac: Jourdaneau, ancien de l'armée d'Italie; Eymoutiers; Lussac-les-Églises: Brac fils, administrateur du district du Dorat; Magnac-Laval; Panazol ou Limoges *extra muros*: Marthieu Dondet, médecin; Rancon; la Roche-l'Abeille; Rochechouart: remplacement de Pierre Soulat, ex-bénédictin et inconséquent; Saint-Barbant: remplacement de Massoulard-Maubert, accusé d'avoir recelé son neveu, émigré rentré; Saint-Germain-les-Belles: Barthélemy Villeteil, notaire; Saint-Sulpice-les-Feuilles: Bernud, des Gougues (commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles), administrateur du district du Dorat; Solignac; - *Vosges*, Rouvres [-en-Xaintois]: remplacement de Mersey, nommé commissaire près les tribunaux de l'Allier²; - *Yonne*, Noyers.

Séance du 16 brumaire an VII [6 novembre 1798]

(AF* III 13, folios 108 recto-110 recto; AF III 554, plaquette 3727)

Loi.

[Du 14] autorisant de payer la construction et la réparation des ponts et ouvrages d'art des grandes routes sur le produit du droit de passe (AF III 553, plaquette 3721, pièces 1-2; AF III 554, plaquette 3727, pièce 4).

Message aux Cinq-Cents.

Demandant de prolonger d'un an l'application de la loi du 19 nivôse an VI sur la répression des vols et attentats sur les grandes routes (AF III 554, plaquette 3727, pièces 15-16, envoi au journal *le Rédacteur*).

Guerre.

Ordre au ministre de réparer l'erreur d'avoir écrit à l'administration centrale des Deux-Sèvres que l'exemption des conscrits du département ne la dispensait pas d'en dresser le tableau (AF III 554, plaquette 3727, pièces 5-6).

Justice.

Jugement des marins embarqués sur des navires particuliers pour la course comme ceux des vaisseaux de l'État, à propos de Sébastien Camugli, du Golo, commandant un navire en course ayant arrêté une felouque frêtée par quatre négociants napolitains en règle. Rapport sur la procédure contre Jean Nimsgern, persistant à exercer les fonctions de juge de paix du canton supprimé de Bisten [-en-Lorraine]. Référé rejeté du tribunal correctionnel d'Issoudun sur le refus du commissaire de conclure sur le fond d'une affaire instruite à sa requête à propos de Paul Renaud, blessé par le meunier Charles Georges et sa femme Marguerite Debled. Cassation d'une sentence du juge de paix de la Jaudonnière condamnant François Mercier en réparation d'injures envers Germond, juge de paix de la Caillère [-Saint-Hilaire]. Jugement de membres de la colonne mobile de Valenciennes refusant de partir dans les départements réunis parce qu'il serait illégal de les envoyer hors du département. Renvoi devant l'administration centrale du Rhône d'une sentence de la commission militaire de Lyon décidant que le nom de Clair sur la liste des émigrés ne s'applique pas à Gabriel Clair. Rejet d'un pourvoi en cassation d'un habitant de Boppard condamné aux fers pour faux par le tribunal criminel de Rhin-et-Moselle (AF III 554, plaquette 3727, pièces 1, 9, 14, 19 et 22-24).

Police générale.

Prohibition du journal imprimé à Strasbourg en allemand sous le titre correspondant à *Chronique rhénane*, rédigé par Haussner, dont un article hostile à la conscription, démenti le lendemain, est traduit³. Déportation d'un prêtre déporté en 1792 rentré du Finistère. Mandat d'arrêt contre Neujean, ex-président de la municipalité d'Herve (Ourthe) s'étant

¹ Arrêté annulé le 7 nivôse (*tome VII*). Aussenac, nommé commissaire central le 2 floréal an V (*tome I*) puis commissaire municipal de nouveau le 1^{er} fructidor suivant (*tome II*).

² Nommé le 2 vendémiaire an VII et alors simplement dit de la commune de Saint-Menge. Arrêté annulé le 2 frimaire (*tome VII*), Mersey refusant le poste de l'Allier pour ne pas quitter sa femme malade.

déclaré sujet de l'Empereur au baron de Castelaire, officier ingénieur autrichien né à Tournai, auquel il a montré chez lui le portrait de l'Empereur (AF III 554, plaquette 3727, pièces 12-13, 17-18 et 20-21).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 554, plaquette 3727, pièces 7-8. Brevets de pension de la Guerre et de promotions dans la cavalerie.

AF III 554, plaquette 3727, pièces 25-27. Nomination de justices de paix non pourvues aux élections, *Corrèze*, Servières [-le-Château];- *Dyle*, Genappe;- *Oise*, Monchy [-Humières].

Séance du 17 brumaire an VII [7 novembre 1798]

(AF* III 13, folios 110 recto-112 recto; AF III 554, plaquettes 3728 à 3730)

Loi.

[Du 16] accordant une indemnité à l'ex-député Drouet¹, *citoyen malheureux qui a éprouvé des pertes successives en travaillant pour la liberté publique et en supportant pour elle une longue captivité en Autriche* (AF III 554, plaquettes 3727, pièces 2-3, et 3728, pièce 1).

Message aux Cinq-Cents.

Sur des compléments à apporter à la loi du 28 vendémiaire² pour améliorer le paiement des rentes et pensions (AF III 554, plaquette 3728, pièces 11-13).

Décisions du Directoire.

*Le Directoire ayant pris séance, le ministre de l'Intérieur l'entretient de la nécessité d'envoyer dans les départemens des hommes instruits et en état de prendre sur les lieux des renseignemens sur différens objets dont les commissaires ne rendent pas des comptes assez exacts*³. Circulaire demandant l'état du personnel des bureaux des ministres (AF III 554, plaquette 3729, pièce 45). Arrêtés classés au dépôt particulier: sur la mission d'Amelot en Italie, qui est chargé *du suivi des finances de tous les gouvernements d'Italie* et n'est subordonné à aucune autorité, copies au général Joubert et à Fouché; et sur la situation intérieure de la République cisalpine ordonnant à Fouché de faire annuler toutes les destitutions et convoquer les assemblées primaires pour *approuver la constitution dans son état antérieur au 28 vendémiaire*, lettres de Fouché au Directoire du 25 brumaire: *Vous avez lu mes observations et vous persistez. Demain même, votre arrêté commencera à recevoir son exécution. Je désire qu'on ne vous en ait pas imposé sur notre situation*, et du 27 exposant qu'Amelot, Faipoult et Joubert sont unanimes pour ajourner les ordres du Directoire (AF III 554, plaquette 3728, pièces 14-27, copies des actes du Directoire au registre du bureau particulier, AF* III 19, pages 31-33).

Finances.

Ouverture de fonds supplémentaires pour les dépenses administratives des départements du Golo, du Liamone et du Mont-Tonnerre (AF III 554, plaquette 3729, pièce 42).

Guerre.

Emploi de l'adjudant général Peste-Turenne-Laval à l'armée de Mayence. Nomination de Mutel, capitaine au 13^e chasseurs à cheval, commandant temporaire de la place de Bruges. Confirmation de promotions par Bonaparte: le général de brigade Dommartin général de division, Destaing, chef de la 4^e demi-brigade général de brigade, Sulkowski, aide de camp de Bonaparte chef d'escadron, Ganteaume, chef d'état-major de l'escadre, et Perrée, chef de division, contre-amiraux⁴, Leroi ordonnateur de la marine à Alexandrie, Charles-Tropez Guichard capitaine de frégate, et Digot et Polemon lieutenants de vaisseau. Admission dans les nouvelles demi-brigades des déserteurs des armées étrangères transférés à l'île d'Aix justifiant être nés dans les départements de la ci-devant Belgique. Promotions dans la garde

³ Journal connu en l'an VII sous le titre de *Fränkische Merkur* ou *Rheinische Chronik* (*Bibliothèque nationale, Catalogue collectif des périodiques...du début du XVII^e siècle à 1939*, sans mention de nom du rédacteur, inconnu du *Nouveau Dictionnaire de biographie alsacienne*). Voir aussi *tome IX*, 6 messidor: levée des scellés sur les presses de l'imprimeur Bocq, le rédacteur Haussner faisant imprimer ailleurs une suite de son journal sous un autre titre.

¹ Jean-Baptiste Drouet, le maître de poste de Sainte-Menehould qui reconnut Louis XVI en fuite, conventionnel de la Marne, capturé par les Autrichiens au siège de Maubeuge en 1793, l'un des prisonniers échangés contre Madame Royale en l'an IV, député de la Marne aux Cinq-Cents traduit devant la Haute Cour de Justice de Vendôme comme babouviste, évadé et ensuite acquitté.

² Voir plus haut, séance du lendemain.

³ Affaire non représentée ici.

⁴ Sur l'adjudant général Peste-Turenne-Laval, voir *tome IV*, 6 nivôse an VI, Justice, note. Sur le général Cousin-Dommartin, voir *tome I*, 3 ventôse an V, Guerre, note. Joseph Sulkowski, patriote polonais, aide de camp de Bonaparte lors de la campagne d'Égypte, venait en fait d'être tué lors de la révolte du Caire du 21 octobre 1798 / 30 vendémiaire. Les promotions du général Jacques-Zaccharie Destaing, promu après la bataille des Pyramides, et des contre-amiraux Honoré-Joseph-Antoine Ganteaume et Jean-Baptiste-Emmanuel-Toussaint Perrée sont connues de Six.

du Directoire, dont Bérenger et Fuzy chefs de brigade continuant à servir comme adjudants supérieurs chefs d'escadron¹ (AF III 554, plaquette 3729, pièces 28-30, 35-41, 43-44 et 48-53).

Marine et Colonies.

Autorisation d'un marché avec Guillaud père et fils, manufacturiers en quincaillerie à Saint-Étienne pour fourniture de fers ouvrés aux ports de Brest, Lorient, Rochefort et Toulon, moyennant une avance du quart de la fourniture. Remise à des pêcheurs de l'île de Groix commandés par Alain Le Corze du prix du petit bâtiment espagnol *le Doux-Jésus* qu'ils ont repris aux Anglais et conduit à Lorient² (AF III 554, plaquette 3729, pièces 31 et 33-34).

Police générale.

Émigrés, radiation³: Charles-Jacques Coulogne dit Châteaufér, de Neuville (Marne, commune de Sainte-Gemme); Jean-François et Sixte Dutrey frères, de Troubat, après vérification de leurs certificats de résidence sur les registres de nombreuses communes du département⁴; Denis Janson, ex-brigadier de gendarmerie à Meulan, y habitant depuis 1783, inscrit dans l'Aube pour des biens à Gélannes, apostille du député Challan sur une délibération de la municipalité⁵. Maintien: Antoine d'Arbius dit Larrigade, de Samadet, parti en Espagne en 1791 chez son oncle maternel soi-disant pour son éducation à dix-neuf ans et après sa classe de philosophie⁶; Paul Bassange, né à Preddöhl [-über-Pritzwalk] (Allemagne), joaillier à Paris depuis 1766, parti en 1792, se disant étranger mais ayant payé ses contributions et exercé ses droits de citoyen; Louis-Gérard Bocquet et sa femme Cécile Flamand, de Noyelles [-sur-Sambre], d'une fortune incompatible avec l'état de cultivateurs, accusés par des habitants de Merville d'avoir été au service des Autrichiens; Charles-Emmanuel-Marie-Michel Cagnol dit La Chambre, de Chambéry, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi de Piémont-Sardaigne, radiation demandée par Gabrielle Vibert sa mère, soi-disant étranger mais rentré à plusieurs reprises⁷; Marie-Thérèse-Josèphe Carondelet veuve des Wazières, de Roncq, partie pour la Haye en 1792, usant de faux certificats; François Colliex, de Billieu (Ain, auj.: commune de Magnieu), vicaire de Chézery [-Forens] parti pour Chambéry en juin 1792 pour soi-disant menaces de mort; Alexandre-Félix-François Defrance, de Mailly [-Maillet], page du Roi, fils de Charles, comte d'Hésèques, seigneur de Mailly, soi-disant parti à l'étranger pour son éducation, usant de faux certificats; Marie-Géry Fontaine-Biré, inscrit dans la Sarthe, usant de faux certificats du canton de Montluel; Henri-Raoul Gaucourt, de Paris, noble, parti en mai 1793 pour Londres puis Hambourg, pris par les Français aux Pays-Bas en l'an IV, se disant dénoncé pour fédéralisme en juin 1793, présentant des certificats contradictoires, inscrit dans l'Indre et la Seine; Ignace Kempff, passementier à Rouffach, parti en mars 1792 à l'étranger se perfectionner, usant de certificats contradictoires⁸; Jean La Selle fils, de Saint-Just-lès-Verchers (Maine-et-Loire, auj.: les Verchers-sur-Layon), soi-disant membre du 14^e chasseurs à cheval mort à Marly [-le-Roi] en 1792 d'après un certificat de l'an V⁹; François-Alexandre-Frédéric, duc de La Rochefoucault-Liancourt, parti en août 1792 sous la menace d'être assassiné, n'ayant fait de réclamation qu'à New-York en messidor an V puis à Hambourg en prairial an VI¹⁰; Paul Livet, de la Roche [-sur-Foron], engagé dans l'armée sarde depuis 1790; Julie-Constance Louvain femme François Georges, d'Épieds (Aisne), partie en 1793 sous le coup d'un mandat d'arrêt comme noble; Pierre-Françoise-Laure Mallarmey femme Alexandre-Victor-Blaise Vault, ex-colonel, de Besançon, partie en 1792 consulter le médecin Tissot à Lausanne, inscrite dans le Doubs et le Jura; Ange-Marie Negri, né à Villefranche [-sur-Mer], soi-disant consul de Toscane à Nice; Nicolas Radière, chanoine à Montfaucon [-d'Argonne] parti sous le coup d'un mandat d'arrêt du district de Clermont [-en-Argonne] en avril 1793; Charles-Eutrope-Athanase-Benjamin Robert dit Lézardière, noble du Poitou, inscrit sur la liste des émigrés du Calvados comme habitant Bayeux et dont la déportation comme rebelle vendéen n'a pas été exécutée de ce fait; Françoise-Alexandrine-Camille Rochechouart femme Montboissier, inscrite dans la Seine, usant de faux certificats de résidence à Orléans; Paul-François Salès, mort en 1795, et Benoît-Maurice, son fils, né à Turin, écuyers à la cour du roi de Piémont-Sardaigne habitant Ancey; l'ex-général Valence, inscrit dans la Seine, parti soi-disant sous le coup d'un mandat d'arrêt en

¹ Les autres promotions inscrites sur la minute ne sont pas reprises à l'index. Louis Fuzy, mesure connue de *Quintin*. Son brevet et celui de Bérenger sont du 29 brumaire (*tome VII*).

² Prise qui revenait de droit à la République, ces pêcheurs n'ayant pas de lettre de marque pour la course.

³ À la feuille de travail est joint pour la première fois un cahier récapitulatif citant également le renvoi de plusieurs affaires, dont on n'a pas tenu compte pour l'indexation.

⁴ Une apostille du 1^{er} floréal an VII sur le rapport signale qu'il y a erreur comme dans une affaire Couget.

⁵ Et cachet légendé DEPARTEMENT // DE SEINE ET OISE (pièce 69).

⁶ Voir aussi *tome VIII*, 2 germinal: rejet de la réclamation de sa mère Françoise Domanger veuve d'Arbius.

⁷ Le ministre note qu'en outre la réclamation est tardive, qu'il n'est pas rentré dans les délais requis par le décret de l'Assemblée nationale des Allobroges de 1792 et s'est engagé au service d'un pays alors ennemi.

⁸ Il est radié sans considérer le 7 pluviôse (*tome VII*) bien que sa femme Françoise Rech prétende que, ne parlant pas le français, il ait été trompé par ses mandataires qui ont choisi de le présenter comme ayant eu une résidence continue en France alors qu'il s'est rendu en Suisse pendant six mois.

⁹ Affaire à rapprocher de Dudevant et Robert, poursuivis pour faux sur les registres de ce régiment (plus haut, 1^{er} fructidor an VI).

¹⁰ Ici désigné comme l'ex-duc et général, député de la noblesse du bailliage de Clermont à la Constituante, auteur de la réponse *Non sire, c'est une révolution*, émigré après le Dix-Août en Grande-Bretagne puis aux États-Unis, d'où il était arrivé à Altona en l'an V dans l'espoir d'obtenir sa radiation.

mars 1793¹. Rejet des réclamations des émigrés Louis-Joseph-Augustin Aspremont, de Metz, habitant Lyon, usant de faux certificats, inscrit dans l'Aisne, et André Mathieu, chanoine de Saint-Jean de Dijon, maintenus les 23 ventôse et 3 floréal an VI² (AF III 554, plaquette 3730, pièces 57-115).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 554, plaquette 3729, pièce 32. Note du ministère des Relations extérieures sur le débarquement à Naples sans quarantaine par la frégate britannique *la Thalie* d'Achard et Segnard, lieutenants de vaisseau capturés à la bataille d'Alexandrie.

AF III 554, plaquette 3729, pièces 46-47. Résolution des Cinq-Cents du 22 messidor an VI rejetée par les Anciens le 17 brumaire an VII tendant à rendre applicables aux départements réunis la loi du 12 vendémiaire an IV et celles dont la publication avaient été décidées antérieurement, chemise du dossier de la commission spéciale des Cinq-Cents créée le 18 brumaire sur cet acte de rejet.

AF III 554, plaquette 3729, pièces 54-56. Rejet de la réclamation de Maurice Joffre, commissaire municipal de Saissac destitué le 6 messidor an VI, rapport du ministre de l'Intérieur proposant de le nommer de nouveau, lettre de Guillaume Robert, député du Tarn aux Cinq-Cents, né à Saissac, à ses collègues de l'Aude accusant Joffre d'être vénal et d'avoir, comme curé de Moussoulens, célébré une messe pour le repos de l'âme de Louis XVI en 1793³.

Séance du 18 brumaire an VII [8 novembre 1798]

(AF* III 13, folios 112 recto-113 verso; AF III 554, plaquette 3731)

Lois.

[Du 17] sur: les assemblées primaires d'Anglesqueville-sur-Saône (Seine-Inférieure, auj.: commune de Val-de-Saône), Auzon, Gonneville [-la-Mallet], Gournay [-en-Bray], le Monastier [-sur-Gazeille], Saint-Nicolas-de-la-Taille et Saint-Romain-de-Colbosc; et la construction sur adjudication d'un pont sur la Saône près de Tournus suivant les plans de l'architecte Reux, qui sera premier adjudicataire, contre un péage pour cinquante ans⁴ (AF III 554, plaquettes 3728, pièces 2-10, et 3731, pièce 5).

Guerre.

Ordre au ministre de: faire rectifier la mise en état de siège de l'ensemble du département de Jemappes par le général Colaud, formellement illégale, pour n'y soumettre que les communes révoltées, donner des renseignements sur Arcambal, envoyé par le ministre comme commissaire ordonnateur à Rome⁵, et remettre copie de toutes proclamations du commandant français à Pérouse, minute de Merlin de Douai. Approbation du projet du ministre de diriger les conscrits et réquisitionnaires fuyards en Italie par la Suisse, le général Hatry, commandant l'armée française en République batave, notant l'arrivée dans ce pays de fuyards des départements réunis (AF III 554, plaquette 3731, pièces 21-25).

Justice.

Destitution et jugement des agent et adjoint municipaux d'Ambilly pour faux certificat de résidence (AF III 554, plaquette 3731, pièce 26).

Police générale.

*Le ministre de la Police générale prend les ordres du Directoire sur différentes affaires*⁶.

Relations extérieures.

Communication par le ministre, pièces retirées par lui⁷, de lettres de Sieyès, d'un projet de réponse à M. de Staël subordonnant son accréditation en France à l'admission de Lamarque ambassadeur à Stockholm, et rapports sur les mesures à prendre après la déclaration de guerre par la Turquie et le remplacement du traité de 1742 avec le Danemark. Supplément de traitement à Garat, ex-ambassadeur à Naples. Secours à André Grasset-Saint-Sauveur,

¹ Jean-Baptiste-Cyrus-Marie-Adélaïde de Timbrune de Thiembronne, duc de Valence, ici dit Cyrus Valence, passé à l'ennemi avec Dumouriez.

² Les arrêtés de maintien de ces deux émigrés sont bien à ces dates aux *tomes IV et V*, le premier n'étant alors prénommé que Louis-Joseph, sans mention de son origine messine.

³ Voir *tome V*, 6 messidor an VI, Affaires non citées au procès-verbal, note (Joffre, ou Jauffre ou Geoffre).

⁴ À la suite d'un message du Directoire du 21 frimaire an VI (*tome III*, voir la note).

⁵ *Le Directoire apprend avec surprise, citoyen ministre, que vous avez envoyé à Rome...*

⁶ Non représentées ici.

⁷ Et non jointes ici. Sur le refus du roi de Suède de recevoir le régicide François Lamarque comme ambassadeur, voir *tome V*, 29 floréal an VI, Relations extérieures, note.

ex-consul dans les îles vénitiennes. Ordre d'indiquer à Méchin que s'il n'a pas quitté l'Italie pour Malte le 20 frimaire, *sa mission cessera dès ce jour*, minute de Merlin de Douai (AF III 554, plaquette 3731, pièces 1-3).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 554, plaquette 3731, pièces 4 et 13-20. Lettre aux commissaires français à Rome sur le détournement des camées du pape dont on accuse un soi-disant agent des finances français, sans doute Honoré Duveyrier, minute de Merlin de Douai; rapport de l'ambassadeur en République romaine, 22 nivôse, copies de lettres de Duveyrier et procès-verbaux de visites des camées par Haller, administrateur des finances de l'armée d'Italie.

AF III 554, plaquette 3731, pièces 27-29. Nomination d'un commissaire près le tribunal correctionnel de Sallanches et de justices de paix non pourvues au élections, *Escaut*, Hulst;- *Lys*, Westkapelle.

Séance du 19 brumaire an VII [9 novembre 1798]

(AF* III 13, folios 113 recto-115 verso; AF III 554, plaquettes 3732 et 3733¹)

Lois.

[Du 18]: sur les assemblées primaire et communales de Corneilles (Eure) et primaires de Bazas, Gaillon et Laplume; [du jour] assimilant aux émigrés ceux qui se soustraient à la déportation ou quittent le lieu de leur déportation²; et prolongeant d'un an le délai de mise en activité des ateliers du citoyen Bosc à Toulouse³ (AF III 554, plaquettes 3731, pièces 6-12, et 3732, pièces 1-5).

Finances.

Rejet de la réclamation de Dassier ou Dacier, inspecteur de l'Enregistrement à Rennes destitué le 12 brumaire an VI⁴ (AF III 554, plaquette 3733, pièce 47).

Guerre.

Rapport sur les adjudications infructueuses des divers services militaires faites en exécution de l'arrêté du 8 fructidor an VI⁵. Déplacement des prisonniers de guerre britanniques de Lille et Valenciennes, trop proches des départements réunis, vers Cambrai, Doullens, Guise, Ham et Péronne (Somme). Décision de ne pas confirmer les promotions faites par le général Humbert pendant la dernière descente en Irlande, lettre d'Humbert, 14 brumaire an VII: *Si, dans l'expédition d'Irlande, quoique la fortune ait comblé mes vœux, je peux dire avoir obtenu des succès monstrueux, si j'ai fait chérir le nom français par les Irlandais Unis et même par les Anglais, nos plus implacables ennemis, si, avec une poignée de troupes je me suis maintenu vingt-deux jours au milieu de nombreuses armées, c'est à la valeur et à la bonne conduite de quelques braves militaires que je dois ces avantages*, suivie d'une liste de promotions, pièces en partie classées dans AF III 553 à la fin de la plaquette 3723⁶. Compte rendu du ministre sur les ordres donnés la veille au général Colaud (dépôt particulier⁷). Traitement de réforme en attente de pension du général de division Salomon. Mise à la disposition du général en chef de l'armée d'Égypte de l'ex-chef de brigade Lucotte et du général de brigade Salme avec maintien de leur traitement de réforme⁸. Confirmation de destitutions et de promotions, dont Caulaincourt, attaché à l'inspection de la cavalerie de l'armée de Mayence, chef d'escadron titulaire au 8^e de cavalerie⁹. Refus de nommer le député Brothier général de brigade¹⁰. Réintégration de Bureau sous-lieutenant à la suite du 18^e de cavalerie.

¹ Les pièces 25 à 28 de la plaquette 3732 ont été reliées par erreur à la fin de la plaquette 3723 du carton AF III 553, qui fait partie du dossier de la séance du 14 brumaire.

² Cette loi accorde un délai de deux mois aux individus déportables pour déclarer leur soumission à la déportation. C'est pourquoi le Directoire leva le séquestre des biens de Louis-François Maillart-Jubainville, député de la Somme aux Cinq-Cents condamné à la déportation par la loi du 19 fructidor an V, mort à Paris le 14 nivôse an VII sans avoir exprimé sa volonté de se soumettre à la déportation mais avant l'expiration du délai (*tome VIII*, 27 ventôse suivant).

³ Voir *tome III*, 18 vendémiaire an VI: loi de la veille lui attribuant la Trinité de Toulouse pour y établir un atelier d'instruments en fer et en tôle.

⁴ *Tome III*, à cette date, pour avoir promené en ville sa femme masquée en reine.

⁵ Plus haut à cette date.

⁶ Les noms de ces officiers sont repris à l'index. Parmi eux, les futurs généraux François-Xavier-Octavie ou Octave Fontaine, désigné pour l'armée de Mayence comme adjudant général le 9 frimaire (*tome VII*), arrêté inconnu de Six qui le dit employé à l'armée du Danube (nom de celle de Mayence pendant la campagne de l'an VII) après son retour de captivité, Jean Sarrazin (voir *tome IV*, 24 pluviôse an VI, Relations extérieures, note) et Jean-François Toussaint, capitaine adjoint promu chef de bataillon le 12 thermidor (*tome X*).

⁷ Affaire non représentée ici, sans doute l'annulation de la mise en état de siège de l'ensemble du département de Jemappes.

⁸ Les généraux François-Nicolas de Salomon et Salme (Jean-Baptiste dit François), destitué le 21 fructidor an V (*tome II*), mesures connues de Six. Sur le futur général Edme-Aimé Lucotte, voir *tome V*, 18 messidor an VI, Guerre, note.

⁹ Le futur général Armand-Augustin-Louis de Caulaincourt (voir *tome I*, 23 germinal an V, Relations extérieures, note).

¹⁰ Martin-Noël Brothier, député de Saint-Domingue aux Anciens admis par la loi du 2^e complémentaire an V, envoyé dans la colonie comme ingénieur géographe en 1783.

Traitement de réforme d'officiers de cavalerie. Nominations à des emplois vacants: 8^e hussards et 21^e chasseurs à cheval¹. Remise à la citoyenne Beauchamp veuve Millo² de l'équivalent de ce qui lui a été volé sur la route près de Lyon sur les secours reçus le 27 fructidor an VI. Nomination de 12 des 16 chefs de bataillon des nouvelles demi-brigades et ordre au ministre de donner des renseignements sur les candidats aux quatre autres, tableau par le ministère et notes de Bourotte, chef du bureau militaire du Directoire³ (AF III 554, plaquettes 3732, pièces 6-7 et 16-28, en partie classées dans AF III 553 à la fin de la plaquette 3723, et 3733, pièces 29-46).

Intérieur.

Le Directoire ayant pris séance, le ministre de l'Intérieur lui rend compte de vive voix de plusieurs objets de son département. Nomination de deux membres du bureau central de Paris⁴ (AF III 554, plaquette 3733, pièces 50-54).

Marine et Colonies.

Promotions dans la marine, dont Félix-Jean Ricard, inspecteur des signaux d'Audierne ayant capturé un corsaire britannique qui avait pris quatre bâtiments, cité pour ce fait à la fête du 1^{er} vendémiaire, lieutenant de vaisseau. Annulation d'un arrêté de l'ex-agent particulier à Saint-Domingue ordonnant de verser les revenus des propriétaires absents dans les caisses de la colonie en échange de traites sur la Trésorerie nationale (AF III 554, plaquette 3732, pièces 9-15). Approbation et remise au ministre, qui les a retirés, de l'ensemble des arrêtés d'Hédouville pour l'établissement du régime constitutionnel à Saint-Domingue⁵.

Police générale.

Exemption de garde nationale aux messagers d'État du Directoire, lettre du messenger d'État Chaumont (AF III 554, plaquette 3733, pièces 48-49).

Le Directoire arrête qu'il chômera demain décadi vingt brumaire et ajourne sa séance à après-demain vingt-un.

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 554, plaquette 3733, pièce 55. Remplacement de Duval, commissaire central de la Seine-Inférieure nommé ministre de la Police générale, par Delaistre, administrateur central⁶, minute de Merlin de Douai.

¹ On n'a rien pour le premier régiment et la nomination d'un sous-lieutenant quartier-maître pour le second, en réalité déjà cité parmi les confirmations de destitutions et de promotions vues plus haut.

² Veuve du général Millo (plus haut à la date indiquée).

³ Les noms des promus sont repris à l'index. Parmi eux, les futurs généraux Jean-Baptiste Bruny, Annet-Antoine Couloumy et Henri Maury, dit Lagrace. Les demi-brigades, qui ne sont pas indiquées ici, sont précisées par *Six* pour les trois futurs généraux en datant ces affectations du 15 novembre 1798 / 25 brumaire.

⁴ À la suite d'une démission et avec destitution de Milly (Louis Lezin de) pour manque de zèle. Sur ce dernier, voir aussi *tome VIII*, 3 ventôse: rejet de sa réclamation, l'intéressé se disant alors victime du commissaire près le bureau central Picquemard, entre-temps destitué le 13 nivôse, et rappelant avoir été Vainqueur de la Bastille, commissaire près la 4^e municipalité de Paris en l'an IV puis chef de bureau au ministère de la Justice. Milly avait été nommé au bureau central le 13 germinal an VI (*tome V*) et était alors commissaire près la 7^e municipalité.

⁵ Affaire non représentée ici.

⁶ Guillaume-Joseph-Norbert Delaistre, que *Roman d'Amat* ne dit nommé à ce poste qu'en fructidor an VII, ensuite préfet de la Charente, membre du Tribunal puis conseiller référendaire à la Cour des Comptes. Il est dit commissaire central avant le 15 fructidor an VII dans *Les préfets du 11 ventôse an VIII au 4 septembre 1870. Répertoire nominatif et territorial*, par René Bargeton, Pierre Bougard, Bernard Le Clère, Pierre-François Pinaud avec le concours des archivistes français, Paris, Archives nationales, 1981.